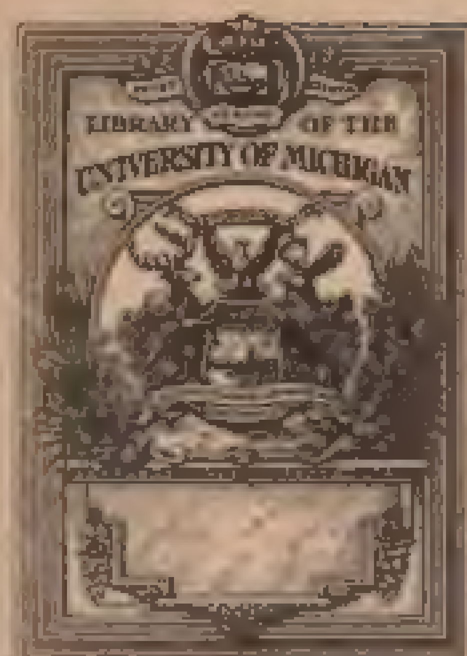

Google




LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

Avec l'année **1868,** l'**Annuaire de l'Economie politique et de la Statistique** atteint sa **vingt-cinquième année,** le premier volume ayant paru en 1844.

Pour faciliter les recherches dans les nombreux volumes de cette précieuse Collection riche en faits et en documents de toute sorte, et pour répondre au désir de plusieurs de nos fidèles souscripteurs, nous avons publié une **Table générale, alphabétique et analytique** des matières contenues dans les vingt-quatre volumes parus de 1844 à 1867.

Cette **Table** forme elle-même un volume de plus de 200 pages et se vend séparément.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

PAR

MM. GUILLAUMIN, JOSEPH GARNIER, Mce BLOCK

1868

PAR M. MAURICE BLOCK

ET

MM. E. DE BOISJOSLIN — PAUL BOITEAU — ALF. COURTOIS — JULES DUVAL
A. LEGOYT — JULES PAUTET — LEROY-BEAULIEU, ETC.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique,
du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.

14, RUE RICHELIEU

—

1868

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1868.

PREMIÈRE PARTIE.

FRANCE.

Superficie : 54,305,141 hectares ou 543,051 kilomètres carrés — Population d'après le dénombrement de 1861 : 37,386,313 hab. Population en 1866 : 38,067,094 hab.

Tableau du mouvement de la Population en 1865.

DÉPARTEMENTS	POPULATION de 1861 (1)	NAISSANCES.		TOTAL	ENFANTS mort-nés	DÉCÈS.	MARIAGES
		Enfants légitimes	Enfants naturels				
Ain	369 767	8.314	425	8,739	371	8.731	3 018
Aisne	564,597	12 372	1 285	13,657	765	13,047	4.445
Allier	356 432	10 375	483	10 858	433	8 320	3,463
Alpes (Basses-)	146,368	3 614	56	3,670	148	3 395	1,211
Alpes (Hautes-)	125 100	3.509	116	3 625	150	3.976	862
Alpes-Maritimes	194 578	5 221	266	5 487	334	5,710	1,537
Ardèche	388,529	11 335	363	11 698	229	10,086	3,011
Ardennes	330,411	6.977	406	[illegible]	362	6 623	2.566
Ariège	251 850	6,646	314	6 960	196	5,434	1,758
Aube	262,785	4,824	300	5 124	244	5 390	1,898
Aude	283 606	[illegible]	25	7,726	97	6,805	2,210
Aveyron	396 025	[illegible]	422	12 354	489	9.672	3,308
Bouches-du-Rhône	507 112	14 120	1,884	16,004	894	14 874	3 890
Calvados	480 992	8 594	1,017	9 611	450	11,834	3,408
Cantal	[illegible]	6 048	355	6,403	141	5 718	1,826
Charente	379 081	[illegible]	322	8,056	335	8 948	3,544
Charente-Inférieure	481 060	9,745	368	10 113	440	11,479	3,770
Cher	[illegible]	9,399	585	9 984	286	6,727	2,418
Corrèze	310,118	9 182	413	9,595	186	7 644	2,763
Corse	252 889	[illegible]	[illegible]	7,548	116	6,544	[illegible]
Côte-d'Or	384 140	7 875	615	8,490	362	8,272	2,813
Côtes-du-Nord	628,676	18 897	658	[illegible]	1,070	15,403	4,699
Creuse	270 055	6.553	420	6.973	166	4 810	2,320
Dordogne	[illegible]	12,890	475	13 365	406	11 672	4,211
Doubs	296 280	[illegible]	767	7,878	420	6,597	2 130
Drôme	326,684	[illegible]	404	8 330	340	8,048	2,467
Eure	398 661	7,144	703	7,849	341	9 586	3,182
Eure-et-Loir	290 455	6,377	346	6 723	273	6 943	2 298
Finistère	627 304	[illegible]	611	[illegible]	1,219	19,195	[illegible]
Gard	422 107	[illegible]	378	12.370	471	13 520	3.434
Garonne (Haute-)	484 081	9,677	757	10,434	544	9,815	3,144
Gers	298,931	6,534	298	6,832	231	8 128	2.448

(1) *Recensement de 1866*, Annuaire 1867, p. 1.

DÉPARTEMENTS.	POPULATION en [redacted]	NAISSANCES		TOTAL.	ENFANTS morts-nés	DÉCÈS
		Enfants légitimes	Enfants naturels			
Gironde..	[illegible]67,193	1[illegible] 319	1 652	15 9[illegible]1	7[illegible]0	1[illegible],0[illegible]
Hérault	[illegible]09 39[illegible]	1[illegible] [illegible]	[illegible]93	1[illegible] [illegible]	[illegible]	10 [illegible]
Ille-et-Vilaine	584 930	1[illegible]	4261	15,[illegible]	85[illegible]	13,[illegible]
Indre	2[illegible]0,054	[illegible]	[illegible]	[illegible]66	236	5 [illegible]
Indre-et-Loire	323 5[illegible]	6.0[illegible]	[illegible]	[illegible]	260	7 4[illegible]
Isère	5[illegible]	13.836	609	1[illegible] 406	695	1[illegible],[illegible]
Jura	29[illegible] 053	[illegible]	305	[illegible]	[illegible]	[illegible] 477
Landes	30[illegible],839	7 [illegible]	720	8 [illegible]	25[illegible]	6,30[illegible]
Loir-et-Cher	2[illegible]9 [illegible]	6 [illegible]32	386	6 818	2 8	[illegible]
Loire	51[illegible],603	15 [illegible]8	7[illegible]3	16 49[illegible]	[illegible]	13,270
Loire (Haute-)	303 6[illegible]	[illegible] 110	335	9,[illegible]	230	7 [illegible]
Loire-Infér.	630 20[illegible]	15 [illegible]	720	16,060	6[illegible]	13 250
Loiret	252,[illegible]	8 926	[illegible]31	9 657	31[illegible]	8 4[illegible]
Lot	293,5[illegible]	[illegible]	229	6 [illegible]0[illegible]	1[illegible]	6,9[illegible]
Lot-et-Gar.	332 065	5 9[illegible]	2[illegible]1	6 200	266	[illegible] 33[illegible]
Lozère	13[illegible]	4 040	1[illegible]	4.[illegible]	154	3 3[illegible]
Maine-et-Loire	526,01[illegible]	10 875	531	11 406	334	11 1[illegible]
Manche	59[illegible]	1[illegible]	748	1[illegible]	6[illegible]	12 91[illegible]
Marne	383 [illegible]	8,103	865	8 9[illegible]	[illegible]	9 [illegible]47
Marne (Haute-)	25[illegible] 50[illegible]	5 5[illegible]	[illegible]	5 [illegible]	2[illegible]5	5 34[illegible]
Mayenne	3[illegible],1[illegible]3	8 [illegible]	309	8,[illegible]	[illegible]	[illegible]
Meurthe	[illegible]28 64[illegible]	9 [illegible]	889	10 [illegible]	[illegible]	[illegible]
Meuse	305 5[illegible]	5 9[illegible]	3[illegible]	6 321	[illegible]	6,4[illegible]
Morbihan	486 5[illegible]	14 [illegible]	485	15 1[illegible]	[illegible]	11,[illegible]
Moselle	[illegible]	11 682	[illegible]	[illegible]	6[illegible]	10 3[illegible]
Nièvre	332,91[illegible]	9 167	497	9 664	3[illegible]	[illegible]
Nord	[illegible],303 3[illegible]	[illegible]	4.[illegible]	46 222	2 [illegible]	[illegible]
Oise	401 [illegible]	8 [illegible]	[illegible]	[illegible] 336	[illegible]	9 77[illegible]
Orne	[illegible]	[illegible] 344	302	[illegible]	315	9 1[illegible]
Pas-de-Calais	[illegible]24 338	20 [illegible]12	2 116	22,[illegible]	[illegible]	1[illegible],10[illegible]
Puy-de-Dôme	[illegible]	13 [illegible]	392	[illegible]	5[illegible]5	13,15[illegible]
Pyrénées (B.-)	[illegible]30 6[illegible]	10,212	632	11 0[illegible]	2[illegible]	10,3[illegible]
Pyrénées (H.-)	240 [illegible]	6 [illegible]	[illegible]	[illegible]67	[illegible]30	5 [illegible]
Pyrénées-Or.	181 [illegible]63	5 832	308	6 15[illegible]	[illegible]	5,65[illegible]
Rhin (Bas-)	5[illegible]	8,[illegible]	2,[illegible]	20 053	[illegible]	15,3[illegible]
Rhin (Haut-)	515,802	15 92[illegible]	1 [illegible]	1[illegible] [illegible]31	1,0[illegible]	13 [illegible]
Rhône	661,593	15 13[illegible]	2 [illegible]	1[illegible]	1 1[illegible]	16,[illegible]
Saône (Haute-)	[illegible]1 [illegible]	7 [illegible]	617	7 [illegible]	3[illegible]	6 97[illegible]
Saône-et-Loire	5[illegible]	16 313	[illegible]45	1[illegible],0[illegible]	[illegible]	15 [illegible]
Sarthe	466 1[illegible]	8,8[illegible]	700	9 545	[illegible]	10 [illegible]
Savoie	275,039	[illegible]	319	8 060	5[illegible]	[illegible]
Savoie (Haute-)	26[illegible]	[illegible]	607	7 [illegible]	503	5 9[illegible]
Seine	1,953,660	48,803	17 194	66,0[illegible]	4 [illegible]	[illegible]
Seine-Infér.	[illegible]89 [illegible]	20 61[illegible]	2,926	23 5[illegible]	1 [illegible]	[illegible],3[illegible]
Seine-et-Marne	352 31[illegible]	[illegible]	5[illegible]	[illegible]	3[illegible]	8,6[illegible]
Seine-et-Oise	513,0[illegible]	12 253	1 033	13,286	6[illegible]2	14,57[illegible]
Sèvres (Deux-)	328,[illegible]	[illegible]	3[illegible]9	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Somme	5[illegible]	12 2[illegible]6	1 492	13 708	670	13,07[illegible]
Tarn	353 [illegible]	9 1[illegible]	[illegible]	[illegible]	364	7,77[illegible]
Tarn-et-Gar.	232 551	[illegible]	112	5 606	210	5,21[illegible]
Var	[illegible]	[illegible]	348	7 367	32[illegible]	10 72[illegible]
Vaucluse	2[illegible]8 253	6 628	19[illegible]	6 8[illegible]	[illegible]	7,[illegible]
Vendée	395,695	10 [illegible]	335	1[illegible]	[illegible]	9,[illegible]
Vienne	322 0[illegible]	7 393	387	[illegible],[illegible]80	[illegible]	7,[illegible]
Vienne (Haute-)	319,[illegible]	9 [illegible]	691	10 014	351	7 7[illegible]
Vosges	415 [illegible]	1[illegible] 180	1 014	11,[illegible]	[illegible]	9,[illegible]
Yonne	[illegible]	7 [illegible]	3[illegible]9	8 1[illegible]	[illegible]	8,[illegible]
Totaux...	37,386,313	929,749	77,004	1,006 753	44 958	931,[illegible]

Mouvement de la population de la France pendant l'année 1865.

Les documents à notre disposition, au moment où nous avons dû rédiger cette notice, ne nous ont pas permis de lui donner les développements ordinaires. Nous avons donc dû nous borner à un résumé très sommaire des faits généraux du mouvement de la population en 1865, sauf à reprendre, dans le prochain *Annuaire*, la série de nos observations de détail sur ces faits et sur ceux de l'année 1866.

1° *Accroissement de la population.* — D'après le recensement, la population de la France s'est accrue, de 1861 à 1866, de 544,601 individus, soit de 136,150, en moyenne annuelle de 0.36 p. 100.

Par l'excédant des naissances sur les décès, compté de juillet 1860 à juillet 1865, l'accroissement s'est élevé à 595,290, soit de 148,822 par an, ou de 0.40 p. 100. — Cette différence indique qu'une certaine partie de la population a quitté le territoire français. Ce fait est confirmé par le recensement de 1866, dans les résultats duquel ne figurent pas 120,000 hommes de notre armée employés au dehors.

2° *Rapport des naissances à la population.* — Dans la période 1861-65, ce rapport a suivi les mouvements ci-après :

	Habitants p. 1 naiss.	Naissances p. 100 habit.
1861	37.30	2.68
1862	37.70	2.65
1863	37.18	2.69
1864	37.58	2.66
1865	37.67	2.65
Moyenne	37.49	2.67

Ces variations sont peu considérables ; elles indiquent que la *vie moyenne*, si on la déduit du rapport de la population aux naissances, a oscillé entre 37 ans et 2 mois et 37 ans 8 mois. — En moyenne, la longueur moyenne de la vie en France, ainsi calculée, est actuellement *de 37 ans 1/2.*

3° *Rapport deux sexes* — (Garçons p. 100 filles.)

	Enfants légitimes.	Enfants naturels.	Total des naissances
1861.	105.12	103.17	104.98
1862..	105.39	100 86	105 23
1863.......... .	104.96	104.56	104 93
1864........ .	105 63	102.41	105 40
1865	105 55	102 30	105.29
Moyenne.	105 33	102 66	105.17

On voit que l'excédant des garçons est toujours plus élevé dans les naissances légitimes que parmi les enfants nés hors mariage. — Pour les naissances totales, l'excédant masculin est moindre de 1 p. 100 environ à ce qu'il était avant 1860

4° *Enfants naturels.*

Enfants naturels par 100 naissances

1861	7.63	1864....	7.55
1862	7 43	1865.	7.65
1863..	7.55	Moyenne...... ...	7 56

Il résulte de ces rapports comparés à ceux des années antérieures, que le rapport des naissances naturelles aux naissances totales reste à peu près constant.

5° *Morts-nés.* — Ils se sont accrus, dans les trois dernières années, mais sans dépasser notablement la proportion constatée depuis que leur nombre a été régulièrement relevé : c'est ce que prouvent les rapports (morts-nés pour 100 conceptions).

1861.	4 29	1864..	4 34
1862.......	4.32	1865..	4 36
1863.....	4 30	Moyenne.. ...	4 33

On sait, d'ailleurs, que les morts-nés sont environ deux fois plus nombreux dans les conceptions illégitimes que dans les légitimes.

6° *Mariages.* — En chiffres absolus et relatifs, les mariages n'ont pas cessé de décroître depuis 1861. — Cette décroissance est, du reste, extrêmement faible

	Mariages par 100 habitants.	Habitants par 1 mariage.
1861.............	0.81	122.8
1862.............	0.81	123.6
1863.............	0.80	125 »
1864.............	0.79	126.2
1865.............	0.79	126.9
Moyenne....	0.80	124.9

7° *Fécondité des mariages.*

Enfants légitimes par 1 mariage.

861.................	3.04	1864.................	3.10
862.................	3.04	1865.................	3.11
863.................	3.11	Moyenne...........	3.08

Ces rapports semblent signaler une tendance à l'acroissement dans la fécondité des mariages ; le nombre les enfants légitimes par mariage n'était, en effet, que e 3.03 de 1856 à 1860, après avoir atteint son maximum .18 de 1846 à 1850.

8° *Décès.*

	Habitants par un décès.	Décès par 100 habitants (mortalité).
1861.............	43.26	2.31
1862.............	46.15	2.17
1863.............	44.47	2.25
1864.............	43.95	2.27
1865.............	41.15	2.43
Moyenne.......	43.79	2.29

L'écart de 1865, par rapport aux années précédentes, st considérable, cette année se rapproche ainsi de celles ui ont été le plus éprouvées depuis 20 ans, et dont nous ippelons ci-après les coefficients mortuaires :

149.................	2.73	1855.................	2.61
154.................	2.76	1859.................	2.70

La mortalité exceptionnelle de 1865 est due à l'épidéiie cholérique, qui a sévi dans une assez grande partie e la France (38 départ. sur 89), à partir du mois de juil-t de cette année, pour ne *disparaître* qu'à la fin de l'anle suivante,

Il résulte d'un état officiel, mais qui n'a guère qu'une valeur d'approximation (les décès cholériques des campagnes n'étant que très imparfaitement constatés, quand ils le sont, et le relevé de ceux des villes ne présentant qu'une faible garantie d'exactitude), que l'épidémie aurait enlevé, en 1865, 21,558 habitants

Les villes les plus éprouvées ont été Marseille — (1,949 décès). — Cette (117). — Paris (6.383). — Toulon (1 306). — La Seyne (161). Dans toutes les autres communes frappées par le fléau, les décès cholériques n'ont pas atteint le chiffre 100. Il ne faut pas perdre de vue, en outre, que les décès du corps d'armée agissant au Mexique, n'ont guère commencé à être inscrits en France qu'en 1865

Le tableau ci-après résume en nombres absolus le mouvement de l'état-civil en France de 1861 à 1865

	Années.	Sexe masculin.	Sexe féminin.	Total.
Population calculée d'après le recensement de 1861 et de 1866.	1861	18,645,276	18,741,037	37,386,313
	1862	18,719,036	18,803,427	37,522,463
	1863	18,792,796	18,865,817	37,658,613
	1864	18,866,557	18,928,206	37,794,763
	1865	18,940,319	18,990,595	37,930,914
Enfants légit....	1861	475,788	452,593	928,381
— ...	1862	472,696	448,552	921,248
— ...	1863	479,487	456,824	936,311
—	1864	477,758	452,222	929,980
— ...	1865	477,406	452,343	929,749
Enf. naturels..	1861	38,947	37,750	76,697
— ...	1862	37,615	36,304	73,919
— ...	1863	39,094	37,389	76,483
—	1864	38,402	37,498	75,900
— ...	1865	38,939	38,065	77,004
Tot. des naiss..	1861	514,735	490,343	1,005,078
— ...	1862	510,311	484,856	995,167
— ...	1863	518,581	494,213	1,012,794
— ..	1864	516,160	489,720	1,005,880
— ...	1865	516,345	490,408	1,006,753
Mort-nés ..	1861	26,772	18,252	45,024
— ..	1862	26,640	18,275	44,915

Mort-nés........	1863	26,867	18,586	45,453
—	1864	27,790	18,851	46,641
—	1865	27,883	19,070	46,953
Décès..........	1861	435,374	431,223	866,597
—	1862	408,558	404,420	812,978
—	1863	426,208	420,709	846,917
—	1864	434,666	425,664	860,330
—	1865	467,530	454,357	921,887
Mariages.......	1861	....		305,203
—	1862	....		303,514
—	1863	....		301,376
—	1864	....		299,579
—	1865	....		298,838

A. LEGOYT.

FINANCES DE LA FRANCE.

Budget de 1868.

Les lois du 31 juillet 1867 ont ainsi évalué les bases du budget de l'année 1868 :

	Serv. ordinaire.	Serv. extraord.	Budget total.
Dépenses........	1,548,900,621	146,489,501	1 695,390,122
Recettes........	1,673,451,585	21,996,666 (1)	1,695,448,251
Excédant de recettes..	124,550,964	»	58,129
— dépenses.	»	124,492,835	»

Voici le résumé sommaire, puis l'état détaillé des dépenses prévues et des recettes présumées du budget total de 1868.

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

Ministère d'État............................	3,042,400
— de la justice et des cultes..........	81,560,221
— des affaires étrangères.............	12,933,200

(1) En réalité les recettes du budget extraordinaire atteignent, comme on verra plus loin, 146.547,630 fr., ce qui fournit un excédant de recettes de 58,129 fr.; mais comme ces recettes comprennent 124,550,964 fr., pris sur l'excédant présumé du budget ordinaire, nous l'avons déduit dans le relevé général, pour ne *pas arriver, par double* emploi, à un résumé final fictif.

Ministère de l'intérieur..........	57,997,813
— des finances..	776,506,548
— de la guerre et Gouvernement général de l'Algérie..	362,833,238
— de la marine et des colonies..	146,054,482
— de l'instruction publique	21,950,821
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics............	71,635,808
— de la maison de l'empereur et des beaux-arts.....	12,079,100
Total du service ordinaire.......... ...	1,548,900,621
Dépenses extraordinaires.....	146,489,504
Total général des dépenses........	1,695,390,122

Recettes.

Contributions directes....	325,691,200
Enregistrement, timbre et domaines.. . .	433,675,416
Produits des forêts......................	40,337,169
Douanes et sels.............	147,367,000
Contributions indirectes...	594,969,000
Postes.................................	81,752,000
Divers revenus	36,[illegible]13,421
Produits divers........................	45,756,679
Total des voies et moyens ordinaires...	1,673,451,585
Ressources extraordinaires.........	21,996,666 (1)
Total général des recettes.	1,695,448,251

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR SECTIONS.

Ministère d'État.

1re Section. — Administration centrale.... ...	423,500
2e Section. — Conseil privé. — Conseil d'État.	2,618,000
TOTAL.......... ...	3,042,400

Ministère de la Justice et des Cultes.

Service de la justice.

1re Section. — Administration centrale. — Conseil du sceau des titres	699,450
2e Section. — Cours et tribunaux	27,516,385
3e Section. — Frais de justice criminelle en France et en Algérie et frais des statistiques..	4,900,000

(1) Voir la note page 7.

4e Section. — Dépenses diverses. — Secours temporaires, etc.	70,000
TOTAL	35,185,835

Service des cultes.

1re Section. — Administration centrale	265,430
2e Section. — Personnel du culte catholique	43,002,330
3e Section. — Matériel et travaux du culte catholique	1,134,000
4e Section. — Personnel et matériel des cultes non-catholiques	1,972,636
TOTAL	46,374,396

Récapitulation.

Justice	35,185,835
Cultes	46,374,396
TOTAL pour les deux services	81,560,231

Ministère des Affaires étrangères.

1re Section. Administration centrale	931,400
2e Section. Traitements des agents du service extérieur	6,852,300
3e Section. — Dépenses variables et services temporaires	5,149,500
TOTAL	12,933,200

Ministère de l'Intérieur.

1re Section. — Administration centrale	1,817,400
2e Section. — Administration générale	11,934,450
3e Section. — Service télégraphique	9,748,960
4e Section. — Sûreté publique	8,023,595
5e Section. — Service des prisons	17,600,000
6e Section. — Subventions et secours	8,873,410
TOTAL	57,997,815

Ministère des Finances.

Dette publ. et dotations. — 1re Section. Dette consolidée. — Capitaux remboursables à divers titres. — Dette viagère. Dotations et indemnités du Corps législatif	512,980,563

2e Section *Administration centrale. — Monnaies et médailles. — Dépenses* des exercices

périmés	8,404,658
3ᵉ Section. — Cour des comptes	1,546,700
4ᵉ Section. — Service de Trésorerie	8,785,000
Remboursements et restitutions. — Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.	
5ᵉ Section. — Administration des contributions directes	18,360,574
6ᵉ Section. — Administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines	15,274,900
7ᵉ Section. — Administration des forêts	9,917,569
8ᵉ Section. — Administration des douanes et des contributions indirectes	56,461,395
9ᵉ Section. — Administration des manufactures de l'État (tabacs et poudres à feu)	70,188,642
10ᵉ Section. — Administration des postes	62,638,044
11ᵉ Section. — Remboursements et restitutions (non compris les contributions directes), non-valeurs, primes et escomptes	12,341,500
TOTAL	778,596,544

Ministère de la Guerre et Gouvernement général de l'Algérie.

Service du ministère de la Guerre.

1ʳᵉ Section. — Administration centrale. — Dépôt de la guerre	2,683,838
2ᵉ Section. — États-majors. — Gendarmerie	49,674,017
3ᵉ Section. — Soldes et entretien des troupes	272,709,060
4ᵉ Section. — Matériel de l'artillerie et du génie	15,994,890
5ᵉ Section. — Écoles militaires. — Invalides de la guerre. — Traitements temporaires et secours. — Dépenses secrètes	7,069,413
TOTAL	348,131,238

Service du gouvernement général de l'Algérie.

1ʳᵉ Section. — Administration centrale. — Dépenses secrètes	703,360
2ᵉ Section. — Administration générale	4,213,667
3ᵉ Section. — Services de la justice, de l'instruction publique et des cultes. — Services financiers. — Services maritimes	4,052,800
4ᵉ Section. — Colonisation. — Travaux publics	5,731,907
TOTAL	[illegible]4,702,060

Récapitulation.

Ministère de la guerre	348,131,238
Gouvernement général de l'Algérie	14,702,000
TOTAL pour les deux services	362,833,238

Ministère de la Marine et des Colonies.

1re Section. — Administration centrale. — Conseils. — Inspections générales	1,876,285
2e Section. — États-majors. — Équipages. — Troupes. — Corps entretenus. — Hôpitaux et vivres	64,007,803
3e Section. — Salaires d'ouvriers. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques. — Poudres	56,264,714
4e Section. — Écoles navales. — Service hydrographique et scientifique. — Frais d'impressions. — Frais de voyages et dépenses diverses. — Traitements temporaires. — Chiourmes	3,697,680
5e Section. — Service colonial	22,205,000
TOTAL	148,051,482

Ministère de l'Instruction publique.

1re Section — Administration centrale	713,200
2e Section. — Services généraux de l'instruction publique	1,764,000
3e Section. — École normale supérieure et enseignement supérieur. — Établissements scientifiques et littéraires	7,777,321
4e Section. — Instruction secondaire	3,488,000
5e Section. — Instruction primaire	8,208,300
TOTAL	21,950,821

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

1re Section. — Administration centrale	1,346,950
2e section. — Personnel du service des travaux publics	9,950,953
3e section. — Agriculture	3,928,500
4e section. — Commerce. — Industrie. — Établissements thermaux. — Service sanitaire. — Secours aux *colons de Saint-Domingue* et autres	6,930,600

3e section. — Travaux ordinaires des ponts-et-chaussées. — Matériel des mines....	49,696,900
TOTAL.	71,855,803

Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts

1re section. — Administration centrale — Archives de l'empire — Asile de Saverne.... . .	717,200
2e section. — Beaux-arts et théâtres. — Monuments historiques. — Bâtiments civils........	7,561,900
3e section. — Service des haras	3,800,000
TOTAL.....	12,079,100

Dépenses extraordinaires.

Ministère de la Justice et des Cultes.

Services des cultes.

3e section. — 2e partie. — Matériel et travaux du culte catholique........	5,300,000

Ministère de l'Intérieur.

2e section. — 2e partie. — Administration générale	42,000
3e section. — 2e partie. — Service télégraphique	1,000,000
6e section. — 2e partie. — Subventions et secours.	5,796,000

Ministère des Finances.

1re section. — 2e partie. — Dotations...	500,000
2e section. — 2e partie — Monnaies.	1,500,000
7e section. — 2e partie — Forêts..	2,500,000
9e section — 2e partie. — Manufactures de l'État (Tabacs et poudres à feu).	1,025,000

Ministère de la Guerre.

4e section. — 2e partie. — Matériel de l'artillerie et du génie.	12,871,000

Gouvernement général de l'Algérie.

4e section. — 3e partie. — Colonisation — Travaux publics	21,826,201

Ministère de la Marine et des Colonies.

3e section. — 2e partie. — Approvisionnements généraux. — Travaux hydrauliques	15,290,000

Ministère de l'Instruction publique.

3e section. — 2e partie. — École normale supérieure et enseignement supérieur. — Établissements scientifiques et littéraires	160,000
4e section. — 2e partie. — Instruction secondaire.	275,000
5e section. — 2e partie. — Instruction primaire.	1,100,000

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

6e section. — Routes et ponts, canaux, rivières et ports; travaux agricoles et autres	39,169,800
7e section. — Chemins de fer	30,854,500

Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.

4e section. — Travaux extraordinaires	7,100,000
TOTAL	146,489,501

RECETTES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

Contributions directes (fonds généraux).

Contribution foncière	171,200,000
— personnelle et mobilière	51,480,000
— des portes et fenêtres	38,677,200
— des patentes	63,764,000
Taxe de premier avertissement (portion)	570,000
TOTAL	325,691,200

Enregistrement, timbre et domaines.

Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques et perceptions diverses	340,748,000
Droits de timbre	82,318,000
Revenus et prix de vente de domaines	4,885,600
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères	4,430,000
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'État	1,293,816
TOTAL	433,675,416

Produits des forêts.

Prélèvement sur le produit brut des forêts (somme égale au montant *des frais* d'administration et *d'exploitation)*	10,337,169

Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation	Marchandises diverses....	64,944,000
	Sucres coloniaux.	37,736,000
	— étrangers.	19,681,000
Droits de douanes à l'exportation		307,000
Droits de navigation.........		316,000
Droits et produits divers de douanes.		1,506,000
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes....		22,877,000
TOTAL............. .		147,367,000

Contributions indirectes.

Droits sur les boissons..	236,216,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes	10,230,000
Droit sur les sucres indigènes	56,553,000
Droits divers et recettes à différents titres ..	34,688,000
Produit de la vente des tabacs	241,621,000
Produit de la vente des poudres à feu.	12,613,000
TOTAL....	591,969,000

Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres, journaux et imprimés.	74,641,000
Droits perçus sur les envois d'argent.	1,344,000
Droit de transport des valeurs déclarées et des valeurs cotées	941,000
Produit net des offices étrangers.	4,760,000
Recettes diverses et accidentelles....	66,000
TOTAL	81,752,000

Divers revenus.

Produits universitaires	3,664,621
Produits et revenus de l'Algérie.	18,655,200
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles	14,593,300
TOTAL......... .	36 913,121

Produits divers du budget (principaux articles)

.. ..	. . . .
....	.. ..
Taxe annuelle sur les biens de mainmorte.. ...	3,465,072
Redevances des mines	1,080,033

Droit de vérification des poids et mesures.......	1,628,000
Produit de la rente de l'Inde..................	1,040,000
Produit de la taxe des brevets d'invention......	1,400,000
Pensions et rétributions des élèves des écoles militaires et navales........................	1,012,800
Retenue de 2 p. 100 sur la solde des officiers de l'armée de terre et des sapeurs-pompiers de la ville de Paris........................	1,360,566
Portion des dépenses de la garde de Paris, remboursée à l'État par la ville de Paris.........	1,957,250
Versement, par la caisse de la dotation de l'armée, des suppléments à sa charge dans les pensions militaires..........................	8,447,000
Revenus de divers établissements spéciaux (écoles vétérinaires, écoles des arts et métiers, écoles d'agriculture, lazarets et établissements sanitaires)............................	1,226,000
Produits provenant des ministères, et recettes attribuées au Trésor public par le décret impérial du 31 mai 1862 portant règlement général sur la comptabilité publique................	4,419,516
Produits de la télégraphie privée, française et internationale..........................	9,850,000
Produits divers des prisons et établissements pénitentiaires..........................	4,160,000
Intérêts et frais provenant des prêts faits à l'industrie (loi du 1er août 1860)...............	1,000,000
....	....
....	....
TOTAL................	45,756,679

Ressources extraordinaires.

Excédant de recette du budget ordinaire de 1868.	124,550,964
Indemnité de Cochinchine (annuité)...........	1,080,000
Produits extraordinaires des forêts pour reboisement, routes et gazonnement.............	2,500,000
Produit de la refonte des anciennes monnaies divisionnaires d'argent..................	1,500,000
Intérêt d'une somme due par le Mont de-Milan..	250,000
Versements à faire par la société générale algérienne (3e annuité)......................	16,666,666
TOTAL..............(1).	146,547,630

(1) De cette somme, 146,547,630, retranchons les 124,550,964, qui appar-

DÉPENSES SUR RESSOURCES SPÉCIALES ET RECETTES CORRÉLATIVES.

Dépenses.

Ministère de l'Intérieur

7ᵉ section. — Service départemental et communal sur contributions directes et sur produits éventuels.	148,508,000
Ministère des Finances.	
5ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Frais de premier avertissement et de conversion des rôles spéciaux. — Cadastre.	529,570
11ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Restitutions et non-valeurs sur contributions directes	98,133,423
Gouvernement général de l'Algérie. [1]	
1ʳᵉ section. — 2ᵉ partie. — Frais de l'exposition permanente des produits de l'Algérie à Paris. .	27,000
3ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Prix des bourses à l'école normale primaire mixte, à la charge des provinces	40,800
4ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Frais de délimitation de la propriété arabe à la charge des tribus. — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer de l'Algérie.	204,800
Ministère de l'Instruction publique.	
5ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Dépenses de l'instruction primaire sur ressources spéciales.	7,245,000
Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics	
2ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer.	2,170,000
3ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Secours spéciaux à l'agriculture	2,152,000
4ᵉ section. — 2ᵉ partie. — Frais de surveillance de sociétés et établissements divers.	96,900
TOTAL.	259,076,993

[1] [illegible] ancent au budget ordinaire et nous avons 21,996,464 fr. qui sont les re[illegible] [illegible] extraordinaire tels que les [illegible] en [illegible] de cet article

Recettes.

Contributions directes.	Fonds pour dépenses départementales.....	116,551,000
	Fonds pour dépenses communales........	87,934,309
	Fonds pour rachat des offices de courtiers de marchandises....................	1,000,000
	Fonds pour secours spéciaux à l'agriculture..........................	2,152,000
	Fonds de non-valeurs et de réimpositions.	9,199,114
	Fonds pour frais de confection de rôles spéciaux d'impositions extraordinaires...	27,500
	Portion de la taxe de premier avertissement..............................	400,000
Produits éventuels départementaux..........		38,202,000
Produits divers spéciaux.	Ressources spéciales pour dépenses des écoles normales primaires.............	650,000
	Produits éventuels départementaux attribués à l'instruction primaire...........	50,000
	Subvention prélevée sur les centimes facultatifs pour les dépenses de l'instruction primaire..........................	400,000
	Centimes pour frais de distribution des avertissements de taxes spéciales (mainmorte et mines)......................	2,070
	Remboursements des frais de contrôle et de surveillance des chemins de fer en France et en Algérie.................	2,224,300
	Remboursement de frais de surveillance de sociétés et établissements divers........	96,900
	Subvention locale de l'Algérie pour les frais de l'exposition permanente de ses produits à Paris.........................	27,000
	Remboursement, par les budgets provinciaux de l'Algérie, du prix de bourses à l'école normale primaire mixte d'Alger..	10,800
	Part contributive des tribus dans les frais de délimitation de la propriété arabe....	150,000
	TOTAL..........	259,076,993

BUDGET SPÉCIAL DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

DÉPENSES.

Annuités diverses..........................	12,528,024
Garantie d'intérêt *aux compagnies de* chemins *de fer*..........................	31,000,000

Sommes à employer en rachats de rentes	Pour la caisse des retraites de la vieillesse.	10,000,000
	Pour la caisse d'amortissement...	21,724,979
	TOTAL....................	75,263,000

RECETTES.

Produit net des forêts.	32,248,000
Produit de l'impôt du dixième sur le prix des places des voyageurs et le transport de marchandises en chemin de fer.	28,785,000
Bénéfices réalisés par la Caisse des dépôts et consignations pendant l'année.....	3,000,000
Arrérages de rentes rachetées..	1,230,000
Sommes versées à la Caisse des retraites de la vieillesse.........	10,000,000
TOTAL................ ..	75,263,000

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

RECETTES ET DÉPENSES.

Ministère de la Justice et des Cultes	
Section unique. — Imprimerie impériale.	4,640,000
Ministère des Affaires étrangères	
Section unique. — Chancelleries consulaires....	1,800,000
Ministère des Finances	
Section unique. — Service de la fabrication des monnaies et médailles	1,861,745
Ministère de la Guerre.	
Section unique. — Caisse de la dotation de l'armée.	65,600,000
Ministère de la Marine et des Colonies.	
Section unique. — Caisse des invalides de la marine..........	47,173,000
Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.	
Section unique. — École centrale des arts et manufactures.	453,980
Ministère de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts.	
Section unique. — Légion d'honneur..........	16,115,739
TOTAL	109,644,483

Alph. COURTOIS fils.

Compte définitif de 1863

INDIQUANT

LE CHIFFRE DES DÉPENSES ET DES RECETTES EFFECTUÉES

Dépenses

La loi du 2 juillet 1862 avait provisoirement arrêté les dépenses à faire en 1863, à 1,842,695,577 fr.

La loi du 8 mai 1867, qui a réglé définitivement l'exercice 1863, a arrêté le montant des paiements effectués à 2,046,835,008 fr. 19 c

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 5,209,408 fr 95 c, elles seront ordonnancées sur les fonds de l'exercice courant.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des credits accordés par la loi du 2 juillet 1862, et des dépenses payées et définitivement arrêtées par la loi du 8 mai 1867.

	Loi de 1862.	Loi de 1867
Dette publique et dotations.	659,519,709	668,640,328 80
Ministère d'État, de la maison de l'Empereur et des beaux arts	17,048,800	15,327,583 24
— de la justice.	32,874,640	32,735,830 47
— des affaires étrangères ...	12,519,200	12,862,439 85
— de l'intérieur ..	50,518,484	55,123,369 10
— des finances.	22,273,788	24,900,983 78
— de la guerre... ..	366,620,367	376,587,393 43
— de la marine et des colonies.	149,383,420	146,120,174 22
— de l'instruct. publ. et des cultes....	63,704,457	65,436,762 03
— de l'agricult., du comm et des trav. publics ..	71,639,453	75,045,437 04
Gouvern gén de l'Algérie	14,156,013	14,193,968 46
Frais de régie, de percept et d'exploit des impôts et revenus publics . .	225,314,776	216,312,589 74
Rembourssem et restit., non-valeurs, primes et escomptes.	36,014,000	66,852,854 49
TOTAL *du serv. ordin*	1,721,584,077	1,770,339,740 66

Ministère d'État..........	8,350,000	8,349,028 45
— de l'intérieur	3,970,000	4,209,788 63
— des finances.. ..	2,700,000	1,637,145 44
— de la guerre.. ...	7,889,000	84,083,302 24
Gouvern. gén. de l'Algérie.	3,700,000	4,343,579 20
Ministère de la marine et des colonies	16,500,000	75,347,770 73
— de l'instruct. publ. et des cultes...	3,600,000	4,035,803 56
— de l'agricult., du comm. et des trav. publ......	74,205,500	94,496,849 61
TOTAL du serv. extraordin.	121,144,500	276,495,267 58
TOTAL général..	1,842,695,577	2,046,835,008 19

Recettes.

La loi du 2 juillet 1862 avait approximativement évalué les recettes à 1,851,589,733 fr.

La loi du 8 mai 1867 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 2,024,703,908 fr. 29 c.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 2 juillet 1862, et de celles arrêtées définitivement d'après la loi du 8 mai 1867 :

	Loi de 1862.	Loi de 1867
Contributions directes....	309,177,500	314,180,445 31
Enregistrem., timb. et dom.	409,975,016	417,517,478 81
Produit des forêts et de la pêche.	44,433,500	41,620,390 78
Douanes et sels	185,714,000	195,329,335 43
Contrib. indirectes, tabacs et poudres.............	532,772,000	577,819,445 58
Postes....	66,452,000	72,940,212 31
Produits universitaires. .	2,846,500	3,154,365 »
Produits et revenus de l'Algérie	16,724,000	15,606,925 68
Retenues et autres produits affectés au service des pensions civiles	13,587,000	14,705,497 03
Produit de la réserve de l'amortissement...... .	99,210,286	118,672,038 93
Produits divers...	46,739,316	57,142,054 80
TOTAL des ress. ordin...	1,720,941,118	1,828,690,909 56

Ressources extraordinair.	121,648,615	196,062,159 08
TOTAL général.....	1,851,589,733	2,024,752,968 64

Si aux ressources totales................	2,024,752,968 64
On ajoute les fonds non employés à l'époque de la clôture de l'exercice 1862 sur les crédits affectés au service du cadastre...	31,206 92
On a..................................	2,024,804,175 56
Sur cette somme totale on a prélevé et transporté à l'exercice 1865, pour servir à payer les dépenses du service du cadastre, restant à solder à la clôture de l'exercice 1863.	100,267 27
Les recettes de l'exercice 1863 montant ainsi à..................................	2,024,703,908 29

qui constituent les voies et moyens de l'exercice 1863.

Si on compare alors les recettes et les dépenses totales de 1863, on a :

Recettes..................................	2,024,703,908 29
Dépenses..................................	2,046,835,008 19
Excédant des dépenses...........	22,131,099 90

Provisoirement à la charge de la dette flottante.

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses.

	Loi de 1862.	Loi de 1867.
Légion d'honneur..............	15,543,150	15,944,586 73
Imprimerie impériale.........	4,640,000	4,104,133 92
Chancelleries consulaires......	1,350,000	1,831,421 38
Service de la fabrication des monnaies et médailles........	1,861,745	1,499,472 75
Caisse de la dotation de l'armée.	60,340,000	77,018,641 55
Caisse des invalides de la marine	13,270,000	18,050,789 38
TOTAL.............. ..	97,004,895	118,445,045 71

Service départemental.

Ministère de l'intérieur	121,182,610	137,191,144 92
— des finances..........	86,786,775	92,591,989 20
— de l'instruct. publ. et des cultes......	6,325,000	7,011,681 60

Ministère de l'agriculture, du comm. et des travaux publics... ..	3,623,400	3,408,725 24
Gouvern. gén. de l'Algérie...	»	30,508 80
TOTAL......	217,917,785	240,234,049 76

Bilan général de l'Administration des Finances

AU 1er JANVIER 1867.

Valeurs de caisse et de portefeuille :		
Caissier payeur central du Trésor public. — Numéraire.		32,273,965 64
Caissier payeur central du Trésor public. — Portefeuille		100,271,379 32
Caissier payeur central du Trésor public. — Numéraire en dépôt à la Banque..,. ...		184,851,714 11
Receveurs généraux des finances et payeurs.		41,084,531 25
Receveurs des impôts et revenus indirects.		26,736,295 82
Directeurs de la fabrication des monnaies		1,363,303 93
Payeurs d'armées		93,407,656 48
Comptables en Algérie.		42,014,316 26
Trésoriers payeurs des colonies		33,837,298 80
Directeurs de la fabrication des monnaies (matières d'or et d'argent à convertir en espèces		16,375,990 72
Valeurs en route...		32,222,564 92
TOTAL *des valeurs de caisse et de portefeuille*	604,441,017 97	
Créances actives :		
Avances pour divers services........		6,152,274 97
Créances administratives		2,626,013
Débets de comptables et créances litigieuses poursuivis par l'agent judiciaire du Trésor......		1,236,265 90
TOTAL des *créances actives*	10,016,553 87	
Découverts et avances du Trésor :		
Période antérieure à 1848..		296,041,650 70
Budget de 1848		3,005,050 54
— 1849.		214,625,477 32
— 1850		41,014,767 28
— 1851.		100,728,868 78
— 1852 . ..	25,739,013 54	
— 1853	23,148,546 53	
— 1859	186,039,322 74	
— 1860.	149,008,884 37	
— 1861.	164,903,163 93	
— 1862	34,053,625 98	
— *1863.*	22,131,099 90	
— *1864.* .. .	54,765,610 71	

Remboursement de capitaux de rente 5 °/₀ (décret du 14 mars 1852)................		78,706,849 76	
Résultat des stipulations financières du traité de Zurich avec l'Autriche et le Piémont........		39,880,055 64	
		746,290,172 40	
A déduire :			
Produit de la consolidation en rentes 3 °/° des fonds disponibles de la dotation de l'armée.	115,947,704 32		
Produit de l'augmentation du capital de la Banque de France...........	100,000,000		
Montant de quatre annuités remboursées à la Banque de France sur son prêt de 75 millions...............	20,000,000		
Produit net de la soulte provenant de la conversion de rentes 4 °/₀ et 4 1/2 °/₀...............	157,092,751 40	702,556,837 90	
Recouvrements effectués sur l'emprunt de 300 millions (loi du 30 décembre 1863)........	299,778,852 16		
Portiòn de l'excédant de recette de 1865 qui n'est point attribué au budget extraordinaire de 1866..............	9,737,530 02		
			43,733,334 20
TOTAL des *découverts et avances du Trésor*...		699,149,348 79	
TOTAL DE L'ACTIF............			1,313,606,949 93

Passif.

Dette flottante :	
Effets émis par le caissier central du Trésor..............................	347,356,288 79
Effets émis par les comptables extérieurs.	9,998,920 »

Correspondants du Trésor		633,616,727 05
Correspondants des comptables des finances (solde demeurant à déduire).........		6,443,045 01
Fonds particuliers des comptables des finances		101,810,395 23
TOTAL de la *dette flottante*	1,086,671,486 06	
Budgets et services spéciaux.		
Budgets des exercices en cours d'exécution (solde)...		270,277,202 61
Services spéciaux (solde à déduire)... .		43,344,768 74
TOTAL des *budgets et services spéciaux*..	226,933,433 87	
TOTAL DU PASSIF		1,313,600,919 93

Compte des Opérations de l'Administration des Finances en 1866.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1866.

Numéraire.	183,150,124 82	415,797,891 72
Effets à recevoir . .	199,034,386 90	
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées.	33,613,380 »	

Contributions et revenus publics :

Exercice 1865. . ..	87,512,714 32	2,220,639,361 66
— 1866	2,129,526,339 35	
— 1867	3,600,310 99	
Services spéciaux		129,677,423 95
Recettes en atténuation des découverts du Trésor.		73,128 60

Opérations de trésorerie :

Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement	128,002,588 06	11,568,265,546 20
Recettes en augmentation des créances passives	6,838,544,069 46	
Recettes en atténuation des créances actives.	26,832,783 91	
Mouvements de fonds entre les comptables des finances (fonds reçus) . .	4,574,796,072 77	
TOTAL. .. .		14,334,453,322 13

Dépenses.

Dépenses publiques :		
Exercice 1865.......	298,289,981 51	
— 1866.......	1,888,389,464 98	2,196,727,342 20
— 1867......	10,047,895 71	
Services spéciaux........................		117,351,231 21
Opérations de trésorerie :		
Bons du Trésor remis par la caisse d'amortissement.....	158,738,101 49	
Paiements en atténuation des créances passives..........	6,696,312,592 86	
Paiements en augment. des créances actives............	25,768,166 95	11,448,156,296 37
Mouvement de fonds entre les comptables des finances (fonds envoyés)...	4,567,337,435 07	
Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1866 :		
Numéraire..........	309,239,156 76	
Effets à recevoir....	246,603,304 87	572,218,452 3
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées.	16,375,990 72	
Total............		14,334,453,322 13

Alph. C. f.

Mouvement des Rentes du 1er avril 1814 au 1er Janvier 1867.

	5 %—4 1/2 %	4 %	3 %	TOTAL
Première période				
(1er avril 1814—31 juillet 1830).				
Situation au 1er avril 1814.... ...	63,307,637 »	»	»	63,307,637 »
Rentes créées	136,667,409 »	3,134,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Rentes annulées..	35,184,982 »	9,740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période				
(1er août 1830—28 février 1848).				
Situation au 1er août 1830..	164,790,064 »	3,125,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées..	15,794,762 »	23,387,067 »	36,564,235 »	77,746,064 »
Rentes annulées	32,808,635 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période.				
(1er mars 1848—31 déc. 1851).				
Situation au 1er mars 1848	147,776,191 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées..	44,351,068 60	» »	34,314,644 »	78,665,712 60
Rentes annulées	8,913,763 »	24,135,464 »	50,590,164 »	83,648,391 »
Quatrième période				
(1er janvier 1852—31 déc. 1866)				
Situation au 1er janvier 1852	183,213,496 60	2,371,911 »	53,719,420 »	239,304,827 60
Rentes créées	179,723,540 08	» »	334,463,964 »	514,187,504 08
Rentes annulées	325,441,740 68	1,925,815 »	85,548,148 »	412,915,703 68
Situation au 1er janvier 1867.... .	37,495,296 »	446,096 »	302,634,936 »	340,576,328 »

Situation de la Dette consolidée au 1er janvier des années suivantes :

	1863	1864	1865	1866	1867
	Nombre d'inscriptions ou de parties.				
4 1/2 %..	197,868	191,988	186,401	185,327	179,858
4 %.....	938	976	883	895	789
3 %.....	769,698	775,034	978,247	898,973	916,036
Totaux	968,502	967,998	1,165,531	1,085,195	1,[redacted],683
	Montant des rentes.				
4 1/2 %..	39,796,987 »	39,319,394 »	39,148,204 »	37,708,982 »	37,495,296 »
4 %.....	472,386 »	472,386 »	469,261 »	446,096 »	446,096 »
3 %.....	335,568,108 »	342,911,185 »	364,344,570 »	305,396,397 »	302,634,936 »
Totaux.	375,767,481 »	382,702,965 »	403,962,035 »	343,551,475 »	340,576,328 »
	Capital nominal des rentes				
4 1/2 %.	882,821,933 33	873,764,311 11	869,960,068 88	837,977,377 77	833,228,800 »
4 %.....	11,809,650 »	11,809,650 »	11,731,525 »	11,152,400 »	11,152,400 »
3 %.....	11,185,603,600 »	11,430,372,833 33	12,144,819,000 »	10,179,879,900 »	10,087,831,200 »
Totaux.	12,080,235,183 33	12,315,946,794 44	13,026,510,613 88	11,029,009,677 77	10,932,212,400 »

Alph. C. f.

OPÉRATIONS ET SITUATION

DE LA

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS ET ANNEXES

PENDANT L'ANNÉE 1866

(Extrait du *Rapport de la Commission de surveillance*).

Caisse d'Amortissement.

Pendant l'année 1866, ces opérations n'ont encore consisté qu'en recettes et en dépenses fictives. C'est la dernière fois que la Commission de surveillance a dû constater ce résultat négatif « L'amortissement, reconstitué par la loi bienfaisante du 11 juillet dernier, est entré, à partir du 1er janvier de cette année, dans la voie sérieuse qu'il devait à ses fondateurs et à laquelle le régime de la loi du 10 juin 1833 l'avait soustrait. Il a recouvré la spécialité de son budget, une dotation immobilière et des garanties d'indépendance pour son fonctionnement, dont les bons effets se font déjà sentir. La Commission de surveillance ne peut qu'applaudir à une loi qui donne aux créanciers de l'État des garanties sérieuses et augmente le crédit public, en substituant l'exécution sincère des engagements de l'État à des fictions qui avaient trop longtemps duré. »

Caisse des Dépôts et Consignations.

Consignations judiciaires et administratives. — Le mouvement des fonds consignés en 1866 a été inférieur d'environ 40 millions à celui de 1865 ; mais cette diminution provient de la disparition presque complète, cette année, des opérations relatives à l'emprunt mexicain. L'importance de ces opérations ayant été de beaucoup supérieure à 40 millions en 1865, il résulte que le mouvement général des consignations a plutôt augmenté pendant l'année 1866. Le solde de ces opérations est un excédant de recettes de 9,017,355 fr. 27 c Voici le *résumé des consignations* opérées pendant l'année 1866.

Résumé des consignations par catégories pendant l'année 1866

	Solde au 31 décembre 1865	Recettes de l'année 1866.	Dépenses de l'année 1866
1° Prix d'immeubles...	83,238,734 22	80,036,972 17	82,308,899 21
2° Prix de ventes mobil.	3,686,700 53	2,004,332 68	1,732,502 27
3° Produits de successions vacantes ou déshérence.	11,661,823 20	6,684,061 86	4,870,955 63
4° Fonds de faillites et de concordats...	21,619,262 10	32,141,951 90	27,861,636 04
5° Cautionnem. de comptables et autres......	2,436,936 39	641,491 64	464,073 42
6° Cautionnem. d'adjudicataires et d'entrepreneurs de travaux...	19,728,769 39	7,254,080 85	5,428,095 84
7° Cautionnem. judic. et de surenchère ..	2,517,701 66	1,961,586 45	1,410,826 60
8° Loyers, fermages, deniers saisis, produits divers ...	21,301,249 68	11,147,769 96	9,076,323 44
9° Retenues sur traitem. civils ou militaires ..	2,950,897 71	1,038,424 66	964,775 17
10° Consignations administratives diverses.	21,430,019 50	11,139,589 17	15,870,429 44
TOTAUX.......	143,695,373 38	134,017,237 02	124,000,881 75

Résumé général des opérations depuis le 1er juin 1816.

Recettes opérées de 1816 à 1866.	2,749,246,393 35
Dépenses opérées de 1816 à 1866..	2,596,503,664 70
Solde des consignat. au 31 décemb. 1866. ..	152,742,728 65

Dépôts volontaires. — Le compte des dépôts volontaires s'élevait à près de 18 millions au 31 décembre 1865. Le taux de l'intérêt était de 3 p. 100. Pendant les six premiers mois de 1866, ces dépôts s'élevèrent à 27 millions. L'intérêt fut alors réduit à 2 p. 100 taux actuel. Malgré cette réduction, le solde de ce compte s'est élevé au 31 décembre dernier à près de 54 millions, présentant sur celui de 1865 une augmentation de plus de 36 millions. Mais dans cette somme figure celle de 20 millions versée par le gouvernement italien pour représenter la part de la dette pontificale que ce gouvernement a prise à sa charge *par une convention en date* du 7 septembre 1866.

Le service des dépôts et établissements publics s'est en-

core accru cette année. Le nombre des comptes nouveaux est de 77, ce qui porte le chiffre total à 1,539.

Caisses d'épargne et de prévoyance — Le solde créditeur des caisses d'épargne s'élève au 31 décembre

1866 à....................................	515,874,538 72
Il était au 31 décembre 1865 de..........	480,914,921 87
Il s'est donc accru de....................	34,959,616 85

Cette augmentation provient des Caisses d'épargne des départements, la situation de celle de Paris ne présentant qu'une augmentation insignifiante de 200,000 fr.

Le solde dû aux caisses d'épargne est représenté par 15,996,203 fr. de rentes 3 p. 100 ayant coûté.	370,409,938 27
et par les fonds en compte courant au Trésor, soit....................	145,464,600 45
TOTAL égal.	515,874,538 72

Les fonds de réserve provenant de l'excédant des arrérages des rentes des caisses d'épargne sur les intérêts de 4 p. 100 que leur bonifie la Caisse des dépôts, établi conformément à une décision prise en 1860 par le ministre des finances, s'élève à 7,876,840 fr. 30 c., et destiné à s'accroître annuellement par sa capitalisation en rentes 3 p. 100 à intérêts composés.

Sociétés de secours mutuels. — Le compte des sociétés de secours mutuels se compose : du fonds de dotation, des fonds de retraite et des dépôts libres

Le fonds de dotation est invariable Il est de 437,500 fr. de rentes, il se répartit annuellement, par les soins du ministère de l'intérieur, entre les fonds de retraite constitués par les sociétés approuvées. Au 31 décembre dernier, cette répartition n'ayant pas encore eu lieu, il restait au solde de 687, 517 fr 05 c.

Les fonds de retraite se sont augmentés de 854,224 fr. 43 c. et s'élèvent à un total de 10,111,485 fr. 77 c.

128 comptes nouveaux sont venus s'ajouter aux anciens et en portent le nombre total à 2,350.

Les dépôts libres effectués par diverses sociétés se sont élevés à 3,945,867 fr. 60 c., présentant un accroissement de 369,172 fr 65 c. sur l'année 1865.

Fonds de retraite et pensions diverses — La Caisse des dépôts et consignations gère les caisses de retraite de plusieurs administrations ou établissements publics de Paris, tels que l'Imprimerie Impériale, l'Octroi, la Préfecture de la Seine, l'Assistance Publique, le Mont-de-Piété, et d'un grand nombre de préfectures, sous-préfectures, mairies, octrois, hospices, etc., etc., des départements. Le nombre de ces caisses est de 235, servant les arrérages des pensions à plus de 7,000 titulaires. Le solde créditeur de ce compte au 31 décembre était de 1,398,323 fr. 17 c.

Instituteurs primaires. — Depuis la liquidation des anciennes caisses d'épargne des instituteurs communaux, un grand nombre d'entre eux ont constitué la Caisse des dépôts dépositaire du solde qui leur était dû. Ce solde, qui était de 6,413,079 fr. 41 c. au 31 décembre 1865, s'est diminué, pendant le cours de 1866, de 144,590 fr. 03 c. par suite de remboursements faits à 735 instituteurs sortis de fonctions.

Prêts à divers, départements, communes. — Les prêts consentis aux départements, communes et établissements publics ont pu prendre un grand développement, grâce à l'élévation des ressources dont la Caisse pouvait disposer. Les avances se sont élevées à 29,940,779 fr. 11 c. jointes au solde existant au 31 décembre 1865.

Elles forment un total de	102,623,891 76
Si l'on en déduit les obligations remboursées en 1866, soit	15,009,983 45
On trouve pour reste	87,613,908 31

représentées par les obligations en portefeuille.

Il faut ajouter à cette somme 8,774,427 fr. 63 c., représentant le solde créditeur de la Caisse sur les prêts en comptes courants.

Une somme de 1,200,000 francs représente les obligations échues et restées en souffrance, le département des Bouches-du-Rhône y figure pour 400,000, et le syndicat du Canal de Carpentras pour 475,000 francs.

Indemnité de Saint-Domingue. — La vingt-huitième *annuité de l'indemnité due par le* gouvernement haïtien aux

colons de Saint-Domingue était de 3 millions, sur lesquels 2,930,351 fr. 80 c. ont été réalisés et payés aux porteurs de certificats, au nombre d'environ 26,000.

Le paiement intégral des coupons arriérés de l'emprunt d'Haïti a laissé disponible cette année une somme de 522,000 francs, qui ont été employés à rembourser au pair, par la voie du tirage au sort, 522 obligations.

Services militaires. — Le service de la Légion d'honneur s'est accru encore cette année. Il a donné lieu à un mouvement de fonds s'élevant à près de 34 millions, et laissant un solde créditeur de 4,224,520 fr. 69 c.

Le service des fonds de masse à payer aux militaires congédiés correspondait cette année à la classe de 140,000 hommes appelés en 1859 en raison de la guerre d'Italie. Aussi a-t-il pris un développement exceptionnel. Le service des successions des militaires a présenté aussi un certain accroissement.

Le solde créditeur de ce double compte s'élève au 31 décembre à 1,612,304 fr. 21 c.

Caisse de retraites pour la vieillesse. — Les recettes de cette Caisse ont légèrement baissé pendant l'année 1866; elles ont été de 10,355,359 fr. 71 c., déduction faite des remboursements. 9,428,383 fr. 45 c. ont été employés en rentes. Il a été inscrit au Grand-Livre 3,122 parties de rentes viagères montant à 480,778 fr., et la Caisse a fait annuler, en compensation, 213,735 fr. de rentes 4 1/2 p. 100, au capital nominal de 4,749,644 fr. 44 c.

Caisse de la dotation de l'armée. — Les recettes de cette caisse ont été en 1866 de....................... 67,102,100 76

Les dépenses se sont élevées à.................... 63,455,936 19

L'excédant de recette, soit.................. 3,646,164 57

a porté le solde créancier de la dotation, au 31 décembre 1866, à 6,250,523 fr. 17 c.

Nous devons faire remarquer que l'extension de l'exonération a donné lieu à une augmentation de recette de ... de 6 millions sur l'année dernière.

... *sse des offrandes nationales.* — Cette Caisse, do... *e rente de* 266,955 francs, est administrée par un

comité présidé par l'Impératrice, et sert des pensions viagères à des militaires réformés à la suite des dernières campagnes, ou à des ascendants de militaires tués. Le nombre de ces pensions, tendant à décroître, le comité a pu, dans ces derniers temps, augmenter un certain nombre de celles dont le taux était le plus bas.

La Caisse des offrandes avait à son crédit, au 31 décembre dernier, un solde de 142,092 fr. 48 c.

Résultats généraux

Profits et pertes. — L'ensemble des opération de recettes et de dépenses a été de plus de 2 milliards 300 millions, donnant pour résultats définitifs un excédant de recettes de près de 123 millions et un bénéfice de 2,628,013 fr. qui a été versé au budget de l'État. Ce bénéfice est inférieur de 250,000 francs environ à celui de 1865 et de près de 400,000 francs aux prévisions de la loi de finances

Cette diminution ne tient pas à un ralentissement dans les opérations de la Caisse, mais à ce fait qu'une partie des capitaux placés en rentes a été convertie en fonds de roulement. Ce fonds de roulement, versé au Trésor en compte courant à 3 p. 100 d'intérêt, s'élevait au 31 décembre à plus de 105 millions, et constituait ainsi un emploi peu avantageux de ses capitaux. En attribuant à l'amortissement les bénéfices désormais réalisés par la Caisse des dépôts et consignations, la loi du 11 juillet 1866 a donné à l'administration de cette Caisse un motif de plus de faire de ses fonds disponibles l'usage le plus productif possible.

COMMERCE ET NAVIGATION DE LA FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1866.

(Extrait du *Document officiel*).

Le commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères a embrassé, en 1866 (importations et exportations réunies), une masse de produits représentant 8,126 millions en valeurs *actuelles* : c'est une

augmentation de 512 millions (6 1/2 p. 100) sur l'année précédente et de 1,446 millions (21 65 p 100) sur la moyenne de la période quinquennale antérieure à 1866.

A l'importation, les valeurs ont atteint le chiffre de 3,845 millions. lequel est supérieur de 318 millions à celui de l année précédente et de 614 millions à la moyenne quinquennale.

A l'exportation, le montant des valeurs s'est élevé à 4,281 millions ; il offre une augmentation de 194 millions sur celui de 1865 et de 832 millions sur la moyenne quinquennale.

Envisagés au point de vue du commerce spécial, les faits se résument de la manière suivante pour 1866 :

Importations et exportations réunies........	5,974 millions.
Les chiffres de 1865 étaient de.............	5,730 —
Différence en plus pour 1866..........	244 millions.

Dans les chiffres de 1866, les importations sont comprises pour 2,793 millions, les exportations pour 3,181 millions c'est, relativement à l'année 1865, une différence en plus de 151 millions pour les marchandises importées et de 93 millions pour les marchandises exportées.

Les marchandises étrangères admises temporairement pour recevoir une transformation ou un complément de main-d'œuvre en France ne figurent, ni à l'importation ni à l'exportation, dans les comptes du commerce spécial. Elles représentent, en 1866, 101 millions de francs

Les produits réexportés après main-d'œuvre comprennent 210 millions

En ajoutant ces chiffres à ceux des opérations ordinaires d'entrée et de sortie, on obtient comme expression complète de l'importance du commerce spécial les résultats comparatifs ci-après :

Importations........	2,894 millions.
Exportations	3,391 —

Le tableau suivant indique le mouvement général du commerce de la France pendant 15 années (commerce spécial).

ANNÉES.	MARCHANDISES.		NUMÉRAIRE.	
	Importat.	Exportat.	Importé.	Exporté.
1852.......	989.4	1,256.9	240	226
1853.......	1,196.1	1,541.9	433	260
1854.......	1,291.6	1,413.7	582	329
1855.......	1,594.1	1,557.9	504	481
1856.......	1,989.8	1,893.0	576	483
TOTAUX....	7,061.0	7,663.4	2,335	1,779
Moyenne quinq.	1,412.2	1,532.6	467	356
1857........	1,872.9	1,865.8	670	581
1858........	1,562.8	1,887.3	717	242
1859........	1,640.7	2,266.4	940	570
1860........	1,897.3	2,277.1	604	448
1861........	2,442.3	1,926.3	420	503
TOTAUX....	9,416.0	10,222.9	3,351	2,344
Moyenne quinq.	1,883.2	2,044.5	670	469
1862........	2,198.6	2,242.7	536	456
1863........	2,426.4	2,642.6	533	588
1864........	2,528.2	2,924.2	734	651
1865........	2,641.8	3,088.4	659	433
1866........	2,793.5	3,180.6	1,065	554
TOTAUX....	12,588.5	14,078.5	3,527	2,682
Moyenne quinq.	2,517.7	2,815.7	705	536

Dans les transports par mer, qui ont embrassé une valeur totale de 5,697 millions (importations et exportations réunies), la part du pavillon français a été de 2,500 millions.

Sur ces 2,500 millions, 420 millions reviennent à la navigation avec les colonies françaises et la grande pêche, et 2,080 millions à la navigation internationale, à laquelle la marine étrangère a, de son côté, pris part pour 3,197 millions.

Les pays avec lesquels nos échanges ont eu le plus d'importance en 1866 sont : l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, le Royaume d'Italie, l'Association commerciale allemande, les États-Unis, la Turquie, l'Espagne, l'Algérie, le Brésil, l'Égypte, la Russie, Rio-de-la-Plata et les Indes anglaises.

Les pays de provenance se présentent dans l'ordre sui-

vant, d'après le rang que leur assigne le chiffre des valeurs des produits importés, commerce spécial en 1866 :

Importation.	Millions.	Importation.	Millions.
Angleterre..	637.3	Rio-de-la-Plata.. ...	59.6
Belgique.	304.7	Brésil	57.1
Royaume d'Italie.....	234.3	Égypte..	53.1
Association allemande	195.2	Norwége	45.7
États-Unis	191.9	Autriche	40.3
Turquie..	129.5	Possess. espagnoles en Amérique . .	35.9
Suisse.	111.4	Pays-Bas.	33.6
Russie	80.3	Villes anséatiques ..	25.4
Indes anglaises	69.2	Chine......	9.9
Algérie	65.7		
Espagne.............	63.0		

Les colonies et possessions françaises d'outre-mer autres que l'Algérie ont, dans l'ensemble, présenté des résultats supérieurs à ceux de 1865.

En résumant de la même manière les faits de l'exportation, on voit que les principaux pays de destination, d'après l'importance, en valeurs actuelles, des marchandises qui y ont été expédiées, sont, commerce spécial de 1866 :

Exportation.	Millions.	Exportation.	Millions.
Angleterre.	1,140.5	Égypte. . . .	44.7
Belgique.....	262.3	Mexique. ..	38.5
Royaume d'Italie..	230.5	Villes anséatiques.	37.6
Suisse.	226.3	Uruguay	34.8
Association allem..	187.0	Posses. espagnoles en Amérique....	28.5
États-Unis..	173.0	Pays-Bas	27.9
Algérie	129.9	Pérou.	24.4
Espagne...	123.7	Russie.	23.4
Brésil	81.3	Portugal.	21.7
Turquie	58.4		
Rio-de-la-Plata....	51.6		

Les expéditions à destination des colonies et autres possessions françaises extérieures autre que l'Algérie ont en général augmenté.

Les valeurs des exportations se décomposent de la manière suivante :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Produits naturels. ...	1,861 millions.	1,465 millions.
Objets manufacturés.	2,420 —	1,716 —
TOTAUX..	4,281 —	3,181 —

Les marchandises importées temporairement, à charge de réexportation après main-d'œuvre, en 1866, représentent une somme de 101 millions de francs.

Voici la décomposition de ce chiffre :

	Millions.		Millions.
Froment (Grains.)	44	Plomb brut...........	3
Graines oléagineuses de tout espèce........	12	Toile de coton écrue. .	8
Fers étirés en barres.. .	9	Autres marchandises admissibles au régime créé par la loi du 5 juillet 1836.............	6
Fonte brute..	9		
Tôles	8		
Aciers..	5		

Il y a, comparativement à 1865, diminution sur le froment (grains), la fonte et le plomb brut; mais des augmentations se font remarquer sur les fers étirés en barres, les aciers, les tôles, les graines oléagineuses et la toile de coton écrue.

La valeur des objets fabriqués réexportés s'est élevée de 203 millions en 1865 à 210 millions en 1866. Les plus fortes différences qui existent ici sont en plus sur les ouvrages provenant de fers en barres, et en moins sur la farine de froment.

Pêche de la morue. — Les navires armés pour la pêche de la morue ont rapporté 341,558 quintaux métriques de morues vertes et sèches, de draches, de rogues et d'issues, en 1866; soit 32,143 quintaux de plus qu'en 1865.

Les exportations de morues sèches sous bénéfice de prime ont été de 26,703 quintaux métriques : c'est une diminution de 273 quint. métr. sur l'année précédente.

Le tableau ci-après émane du Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics (les autres émanent du Ministère des finances). Il présente, pour chacune des six dernières années, le relevé des armements pour la pêche de la morue; et celui du montant des sommes payées pour primes, soit d'armement, soit d'exportation.

Années	Nombre de navires.	Nombre d'hommes.	Total des primes.
1861	478	14,193	2,353,144
1862.	517	14,081	2,820,843
1863.	560	13,753	1,858,969
1864.	467	12,774	1,844,937

1865.	573	12,434	2,007,958
Totaux........	2,595	67,235	10,885,701
Moyenne quinquennale.	519	13,447	2,177,140
1866..	587	12,632	2,069,262

Pêche de la baleine. Les produits en huiles et en fanons rapportés de la pêche de la baleine et du cachalot ont atteint 2,371 quintaux métriques en 1866, tandis que ce chiffre n'avait été que de 919 quintaux métr. en 1865.

Pêche du hareng. 790 navires, jaugeant ensemble 23,084 tonneaux, ont été armés en 1866 pour la pêche du hareng ; ils étaient montés de 10,669 hommes d'équipage. Les armements de 1865 avaient embrassé 746 voiles et 21,832 tonneaux ; la force totale des équipages avait été alors de 10,277 hommes.

Les quantités de harengs, tant frais que salés, rapportées dans nos ports, ont été inférieures de 78,203 quintaux métriques à celles de 1865 (219,722 quintaux métriques contre 297,925 quintaux métriques).

Entrepôts Le poids total des marchandises de toute nature entrées dans les entrepôts de l'empire en 1866 a été de 10,419 459 quintaux métriques, représentant en valeurs 427 millions de francs En 1865, les produits introduits dans ces établissements composaient un poids de 10,030,008 quintaux, valant ensemble 445 millions. Il y a augmentation de 389,451 quintaux sur le poids et diminution de 18 millions sur les valeurs

Les différences en plus portent principalement sur la houille, les sucres coloniaux et les céréales, et celles en moins sur les sucres étrangers, le café, le cacao et le poivre

Quant à leur importance relative, les principaux entrepôts se présentent dans l'ordre suivant : le Havre, Marseille, Bordeaux, Nantes, Dunkerque, Caen, Boulogne, Rouen, Strasbourg, Bayonne, Cherbourg, Paris, etc.

Transit. — Les marchandises étrangères expédiées en transit par la France, en 1866, ont eu un poids total de 3,229,902 quintaux métriques : c'est une diminution de 58,627 quintaux métriques sur 1865

Elle porte principalement sur la houille.

Sous le rapport de la valeur, les opérations de transit

représentent 829 millions. Il y a augmentation de 124 millions sur 1865.

Les tissus de soie figurent ici au premier rang, avec un chiffre de 171 millions. Viennent ensuite les tissus de laine, avec [illegible] millions, les soies, avec 82 millions, les tissus de coton, avec 75 millions, le coton en laine, avec [illegible] millions, l'horlogerie, avec 19 millions, les tissus de lin ou de chanvre, avec 11 millions, le café, avec 8 millions, les céréales, avec 6 millions, et les fontes, fers et aciers, avec 4 millions, etc.

En ajoutant aux chiffres de l'ensemble des opérations du transit proprement dit ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit après avoir été placées sous le régime de l'admission temporaire, on obtient :

	Quintaux mét.	Valeurs.
En 1866.	5,861,658	1,030 millions
Les résultats de l'année précédente étaient de. . .	7,198,681	952 —

D'où ressort, pour 1866, une diminution de 1,337,023 quintaux mét. et une augmentation de 78 millions de fr.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Association allemande, la Belgique et l'Angleterre figurent en première, en seconde, en troisième et en quatrième ligne.

Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : l'Angleterre, la Suisse, le Royaume d'Italie, les États-Unis, l'Espagne, le Brésil, l'Association allemande, la Belgique, etc.

Perceptions. — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 152,003,692 fr. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée.	122,973,163 fr.
— de sortie	307,793
— de navigation	4,413,475
Droits et produits accessoires	1,[illegible]02,0[illegible]
Taxe de consommation appliquée aux sels	22,[illegible],259
Sommes égales	152,003,692 fr.

Il en résulte, comparativement au chiffre total des recettes de 1865, une diminution de [illegible] francs.

En ce qui concerne spécialement les droits d'entrée, la diminution est de 2,217,257 francs.

Navigation. — Le nombre des voyages qui se sont effectués sous tous pavillons et par navires chargés, soit à voiles, soit à vapeur, entre la France, d'une part, les colonies, la grande pêche et l'étranger, d'autre part, a été de 51,503 en 1866; les navires qui y ont été affectés jaugeaient ensemble 9,400,000 tonneaux. C'est, comparativement à 1865, une augmentation de 1 p. 100 sur le nombre des voyages, et de 9 1/2 p. 100 sur le tonnage.

Notre marine a pris part à ces mouvements dans la proportion de près de 41 p. 100 quant au tonnage.

En distinguant entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, on voit que le pavillon français figure dans la première pour à peu près 42 centièmes. Dans la navigation à vapeur la part proportionnelle de notre pavillon s'élève à 39 centièmes 1/2.

Les pays étrangers avec lesquels la France a entretenu le plus de relations maritimes se présentent dans l'ordre suivant :

	Tonneaux.		Tonneaux.
Angleterre (1)...	1,851,500	Autriche........	127,264
Royaume d'Italie.	887,038	Villes anséatiques	125,006
Ét.-Unis — Océan Atlantique . .	499,801	Rio-de-la-Plata..	84,133
Turquie	402,035	États-barbaresq.	84,106
Russie	279,311	Pays-Bas.	76,531
Espagne...... ..	263,975	Mexique.	73,933
Égypte	241,205	Association commerciale allem.	67,669
Norwége.... ...	221,670	Pérou.	64,189
Suède.	212,675	Indes anglaises.	61,566
Brésil.	142,806	Possessions espagnoles d'Amér.	58,912
Possessions anglaises dans la Méditerranée..	133,561	Côte occidentale d'Afrique	50,964

Importation et exportation par mois (2).

IMPORTATION (en millions de francs).

	1866	1865	1864	1863	1862	1861
Janvier...	253.4	202.9	185.0	195.5	174.7	164.3
Février..	216.3	177.7	182.0	157.3	162.8	173.0
Mars....	233.5	185.0	183.5	174.8	155.6	222.5

(1) Non compris la navigation entre la France et les possessions anglaises dans la Méditerranée, relevée d'une manière distincte actuellement.

(2) *Les valeurs ont été calculées à l'aide de prix moyens provisoires.*

représentent 829 millions. Il y a augmentation de 124 millions sur 1865.

Les tissus de soie figurent ici au premier rang, avec un chiffre de 171 millions. Viennent ensuite les tissus de laine, avec 93 millions ; les soies, avec 82 millions ; les tissus de coton, avec 75 millions ; le coton en laine, avec 40 millions ; l'horlogerie, avec 19 millions ; les tissus de lin ou de chanvre, avec 11 millions ; le café, avec 8 millions ; les céréales, avec 6 millions, et les fontes, fers et aciers, avec 4 millions, etc.

En ajoutant aux chiffres de l'ensemble des opérations du transit proprement dit ceux afférents aux marchandises qui ont été réexportées en transit après avoir été placées sous le régime de l'admission temporaire, on obtient :

	Quintaux mét.	Valeurs.
En 1866......................	5,861,658	1,030 millions.
Les résultats de l'année précédente étaient de............	7,198,681	952 —

D'où ressort, pour 1866, une diminution de 1,337,023 quintaux mét. et une augmentation de 78 millions de fr.

Comme pays de provenance, la Suisse, l'Association allemande, la Belgique et l'Angleterre figurent en première, en seconde, en troisième et en quatrième ligne.

Les pays de destination se classent dans l'ordre suivant : l'Angleterre, la Suisse, le Royaume d'Italie, les États-Unis, l'Espagne, le Brésil, l'Association allemande, la Belgique, etc.

Perceptions. — Les perceptions de toute nature opérées par le service des douanes se sont élevées à 152,003,692 fr. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

Droits d'entrée..............................	122,973,165 fr.
— de sortie..............................	307,793
— de navigation..........................	4,415,475
Droits et produits accessoires...............	1,502,020
Taxe de consommation appliquée aux sels...	22,805,239
SOMMES ÉGALES.............	152,003,692 fr.

Il en résulte, comparativement au chiffre total des recettes de 1865, une diminution de 931,123 francs.

En ce qui concerne spécialement les droits d'entrée, la diminution est de 2,217,257 francs.

TABLEAU des Importations par pays de provenance. Valeurs exprimées en millions de francs. COMMERCE SPÉCIAL.

PAYS DE PROVENANCE	VALEURS actuelles
Angleterre	637 8
Belgique	304 7
Royaume d'Italie	254 0
Assoc. com. allemande	195 2
États-Unis	191 9
Turquie	129 5
Suisse	111 1
Russie	80 3
Indes anglaises	69 2
Algérie	68,7
Espagne	63 0
Rio de la Plata	60 6
Brésil	57 1
Égypte	55 1
Norwège	46 7
Autriche	40 3
Uruguay	35 7
Posses. espag. en Amér.	35 2
Pays-Bas	33 0
Suède	32 1
Pérou	25 8
Villes anséatiques	25 4
Île de la Réunion	25 4
Haïti	24,3
États Barbaresques	23 0
Grande Pêche	22 6
Guadeloupe	19 1
Martinique	18 8
Côte occid. d'Afrique	16,0
Posses. angl. Méditerr.	15,6
Chili	15 2
Sénégal	12.9
Venezuela	10 9
Japon	9 0
Chine	8 9
Portugal	7,0
Nouvelle-Grenade	5.6
Grèce	4 9
Poss. franç. dans l'Inde	3 8
Mexique	3.8
Posses. angl. en Amér.	2 8
Autres pays d'Afrique	3 8
Posses. angl. en Afrique	2.5
États Romains	2 5
Guyane française	1 7
Indes néerlandaises	1 4
Ste-Marie, Mayotte, etc.	1 3
Philippines	1 0
Guatemala	0 5
Équateur	0 4
Danemark	0 4
Cochinchine, Siam	0,3
Posses. dan. en Amér.	0.3
Épaves et sauvetages	0.2
Océanie	0 1
Mecklembourg Schw.	0 1
Posses. holl. en Amér.	0 1
Australie	0,0
Bolivie	0 0

TABLEAU des Exportations par pays de destination. Valeurs exprimées en millions de francs. COMMERCE SPÉCIAL.

PAYS DE DESTINATION	VALEURS actuelles
Angleterre	1 140 6
Belgique	267 3
Royaume d'Italie	230 6
Suisse	228 8
Assoc. com. allemande	187,0
États-Unis	173 0
Algérie	150 9
Espagne	133 7
Brésil	81,3
Turquie	58.4
Rio de la Plata	51 6
Égypte	46.7
Mexique	35 6
Villes anséatiques	37,5
Uruguay	34.5
Poss. espag. en Amér.	28.5
Pays-Bas	27 0
Pérou	24 4
Russie	23 4
Portugal	21,7
Nouvelle Grenade	18.4
Martinique	18.8
Chili	17 5
Île de la Réunion	14.5
Guadeloupe	13.9
Posses. angl. Méditer.	12 9
États Barbaresques	10 7
Sénégal	9.9
Grèce	9,0
Indes anglaises	9.1
Haïti	8.1
Guyane française	7,6
Posses. angl. en Afrique	7.9
États Romains	7.8
Posses. [illegible] en Amér.	7.1
Grande-Pêche, etc.	6.9
Norwège	6,8
Australie	4.8
Autriche	4 7
Venezuela	4.3
Suède	3,1
Côte occid. d'Afrique	4.9
Posses. angl. en Amér.	3.8
Autres pays d'Afrique	3,6
Cochinchine, Siam	3 6
Chine	3,0
Danemark	2,6
Japon	2,0
Équateur	2 0
Poss. franç. dans l'Inde	1 7
Océanie	1 4
Indes néerlandaises	1.3
Ste-Marie, Mayotte, etc.	0.8
Guatemala	0 5
Mecklembourg Schw.	0.4
Poss. holl. en Amér.	0,1
Philippines	0,0
Bolivie	0.0

...U des Importations
...ce de marchandises
...MERCE SPÉCIAL.

...aine	426 1
...uvres de soie	307 3
...masse	245.8
...uits	180 4
...e carbonis	146 5
...ues et pelleter	126 3
...	80.0
...	79 1
...	62.7
...colonies franç.	54 1
...	49.0
...	48.5
...laine	42.9
...nger.	40 6
...églaroses.	36 9
...g. a ...chides).	27 1
...ive	26 0
...ensemencer	25 0
...coton	23 2
...saindoux	22 3
...de mer	22.1
...table	21 5
...et beurre	20.6
...ous.les	20 5
...	20.4
...autres engrais.	20 3
...	19 4
...de toute sorte.	18 9
...	16 9
...et mécaniques.	15 5
...lin ou chanvre	14 6
...on	14.6
...soie	13 9
...	12 4
...	12.5
...ne...	11 8
...nes..	11 8
...	10.4
...	9 4
...on de chanvre	9 8
...ins ou teil é..	9 3
...ir. de p... d'éc	9 7
...	8.6
...ers à soie	8.1
...d'er et spar	8.0
...v. en métaux	7 7
...ute sorte.	7.2
...e...	6.5
..., esp. t. sorte	6.4
...	6.2
...	5.8
...soude, potasse	5 7
...sèches, salées	5 5
...pali	5 3
...	4 6
...	4 3
..., gut.-p. brut	4 3
...graines gras.	4 0
...parure	2 9
...	2 7
...r. d'orfèvr.	2.6
...	2.6
...et farines	2.4
...	102.9

TABLEAU des Exportations
par espèce de marchandises
COMMERCE SPÉCIAL.

Tissus de soie et fleuret	487 7
Tissus de laine	301 7
Vins	238.3
Table. bim.belot. mercer	209 4
Céréales	178 6
Confections (lingerie, etc.)	119 9
Soies	107.0
Peaux ouvrées	94.9
Tissus de coton	86 4
Chevaux, mules, mulets.	81.5
Eaux-de-vie esp. t. s.	76.9
Fromages et beurre.	72 6
Sucre raffiné	70.4
Coton en laine	68.1
Peaux tannées, corr.	67 5
Produits chimiques	59 6
Outils et ouvr. en métaux	39.5
Œufs de volaille, de g.b.	38 9
Poterie, verres et crist.	36 5
Papier et ses applicat.	33.6
Laines	32.3
Bois communs	32.2
Tissus de lin ou chanvre	31.3
Modes et fleurs art. fle	28.4
Graines à ensemencer	27.4
Fils de coton, de laine	25.6
Fruits de table	23 6
Poissons de mer, marin.	21 9
Peaux brutes, pelleter.	20 2
Orfèvrerie, bijouterie	16.8
Parfumerie	14.6
Graines et fruits oléagin.	14 0
Garancine (extrait de g.)	13 7
Médicaments composés	12.3
Tourteaux de gr. oléag.	11 9
Poils de toute sorte	11.3
Garance	10 4
Chapeaux de feutre	9 7
Horlogerie	8 7
Matériaux	8 7
Fils de lin, chanvre	8 6
Instruments de musique	8 3
Plumes de parure	8.5
Graisses de toute sorte.	8.4
Machines et mécaniques	8.3
Minerais de toute sorte.	8 1
Couleurs.	8.0
Viandes salées	7 5
Cuivre	7.4
Savons	6.4
Acide stéarique ouvré.	6 1
Articles divers ind. par.	4.9
Liqueurs	4.4
Indigo	4.2
Huile d'olive	4.0
Or battu, tiré, laminé.	3.7
Safran	3.4
Huiles de graines grass.	3.4
Armes	2 6
Coutellerie	1.4
Fer, fonte et acier	1.0
Cochenille	0 8
Huiles volatiles	0.6
Autres marchandises	[illegible]

STATISTIQUE

DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1865 ET LA PÉRIODE 1861-1865

(Extrait du *Rapport officiel*).

I. Cour de cassation. — De 1861 à 1865, la chambre des requêtes a reçu 3,476 pourvois, soit 695 en moyenne par année. Cette moyenne n'avait été que de 622 pendant la période décennale de 1851 à 1860. Les décisions qui ont donné lieu aux pourvois formés de 1861 à 1865 se divisent ainsi, eu égard aux juridictions qui les ont rendues :

1° Cours impériales....................	2,594
2° Tribunaux civils....................	517
3° Tribunaux de commerce..............	87
4° Tribunaux de paix	259
5° Chambres de discipline...............	16
6° Conseils de prud'hommes.............	2
7° Consistoire protestant...............	1

Un très-grand nombre de pourvois sont chaque année retirés par les parties après désistement; aussi la chambre des requêtes n'a-t-elle rendu que 2,981 arrêts, dont 1,885, près des deux tiers, prononçaient le rejet, et 1,096 l'admission. Au 31 décembre 1865, 764 affaires restaient à son rôle. On n'en avait compté que 464 au 31 décembre 1860 et 291 à la fin de l'année 1855.

Les pourvois en matière électorale entrent pour 248 dans les 259 pourvois dirigés contre des décisions de justice de paix. La chambre des requêtes statue directement et définitivement sur ces affaires (art. 19 du décret organique du 2 février 1852). Elle a rendu 179 arrêts de rejet (0 72) et 69 de cassation (0 28).

44 demandes en règlement de juges et 3 demandes en renvoi pour cause de suspicion légitime ont été déférées à la chambre des requêtes pendant la même période. 24 demandes de règlement ont été définitivement accueillies; les requêtes à fin de renvoi ont toutes été rejetées.

Indépendamment des pourvois, au nombre de 1,096, admis par la chambre des requêtes la *chambre civile* a reçu directement 321 pourvois attaquant des décisions en matière d'expropriation forcée pour cause d'utilité publique, rendues : 3 par des cours impériales, 23 par des tribunaux civils et 295 par des jurys spéciaux Elle a prononcé 1,123 arrêts, se divisant en 540 de rejet (0 48) et 583 de cassation (0.52). Cette dernière proportion avait été de 59, 61 et 68 p. 0/0 pendant les trois périodes quinquennales précédentes.

La chambre civile a, en outre, cassé dans l'intérêt de la loi 3 arrêts ou jugements et rejeté 2 demandes en prise à partie

A la fin de l'année 1865, cette chambre avait à son rôle 167 affaires, chiffre inférieur à celui de la moyenne de l'arriéré pour la période quinquennale, qui s'est élevé à 183.

Les *chambres réunies* de la Cour de cassation ont rendu 10 arrêts : 5 de rejet et 5 de cassation; il leur restait à statuer sur 3 affaires au 31 décembre 1865.

Les jugements des tribunaux de commerce de pourvois sont cassés dans la proportion de 42 p 100, ceux des tribunaux civils dans celle de 33 p. 100, on ne compte, au contraire, que 15 cassations sur 100 arrêts concernant des décisions de cours impériales.

Les pourvois dirigés contre des arrêts de cours impériales forment, chaque année, les deux tiers du nombre total Il est formé 1 pourvoi pour 19 arrêts; c'est 4 sur 100.

II. COUR D'APPEL — Les cours impériales, sur les rôles desquelles on n'avait inscrit, de 1856 à 1860, que 52, 216 causes nouvelles, ont vu ce nombre s'élever à 55,022 de 1861 à 1865. Cet accroissement porte, pour les trois quarts, sur les appels en matière civile. Il faut, pour se rendre un compte exact des travaux accomplis par ces cours, ajouter à ce contingent nouveau, 1,054 affaires réinscrites après avoir été précédemment considérées comme terminées, 345 causes revenues sur opposition à des arrêts par défaut, et 5,271 *procès restés* sans solution à la fin de *l'année 1860; on établit* ainsi que, pendant la période

quinquennale dont nous nous occupons, les cours impériales ont eu à juger 81,602 affaires.

Il en a été terminé 57,691, savoir : 43,372 (0.75) par des arrêts contradictoires, 3,246 (0.06) par des arrêts par défaut, 11,073 (0.19) par transaction et désistement.

La proportion des affaires terminées rapprochées du nombre total des causes à juger est de 71 sur 100, elle n'avait été que de 60 sur 100 de 1856 à 1860.

Le nombre des affaires restées sans jugement, qui était, au 31 décembre 1860, de 5,271, est successivement descendu, pendant la période 1861-1865, au chiffre dernier de 4,001 : c'est une réduction de plus d'un cinquième.

Parmi ces 4,001 affaires, 2,490 (0.62) avaient moins de trois mois de date; l'inscription des 1,511 autres (0.38) remontait à plus de trois mois, mais moins de six pour 614, à plus de six mois et moins d'un an pour 650, et à plus d'un an pour 247. Le véritable arriéré se compte donc par 38 p. 100; il avait été de 53 p. 100 à la fin de la période précédente. La moyenne de 38 p. 100 est dépassée dans six ressorts seulement : ceux de Pau (41 p. 100), de Besançon (54 p. 100), de Paris (55 p. 100), d'Agen (56 p. 100), de Rouen (61 p. 100) et de Bastia (62 p. 100). A Chambéry et à Dijon, au contraire, aucune des affaires restant à juger au 31 décembre 1865 n'avait trois mois d'inscription.

Sur cent jugements civils en premier ressort, 13 sont, en moyenne, frappés d'appel; en matière commerciale, la proportion n'est que de 10 p. 100. Les décisions de la juridiction commerciale sont confirmées dans la proportion de 71 p. 100, et celles des tribunaux civils dans la proportion de 68 p. 100.

588 demandes d'adoption, 31 de plus que dans la précédente période quinquennale, ont, de 1861 à 1865, été soumises aux cours impériales; 561 arrêts ont déclaré qu'il y avait lieu à adoption; le surplus des demandes a été rejeté.

On comptait parmi les adoptants 225 hommes, 252 femmes et 111 conjoints coadoptants; parmi les adoptés, au nombre de 625, 327 hommes et 298 femmes.

265 ne tenaient aux adoptants par aucun lien de parenté, 256 étaient leurs enfants naturels (133 avaient été reconnus), 74 étaient des neveux ou nièces et 30 des parents plus éloignés ou des alliés.

III. TRIBUNAUX. — De 1856 à 1860, il n'avait été porté sur les rôles des tribunaux civils que 549,543 causes nouvelles, de 1861 à 1865, il en a été inscrit pour la première fois 585,273 (augmentation : 35,730). Pour connaître le nombre total des affaires à juger, on doit réunir à ces dernières : 1° 23,583 qui restaient à terminer au commencement de la période; 2° 47,242 qui ont été réinscrites dans le cours des cinq années, et 3° 6,297 qui sont revenues à l'audience par suite d'oppositions à des jugements par défaut; les tribunaux avaient donc à statuer sur 662,395 affaires du rôle.

Ils en ont rayé 639,911 (0,85), qui ont été :

339,151 (53 sur 100) jugées contradictoirement;

145,569 (23 sur 100) jugées par défaut, et 155,191 (24 sur 100) suivies de transaction ou de désistement. Ces 639,911 affaires étaient inscrites :

351,917 (0.55) depuis moins de trois mois;

100,984 (0.16) depuis plus de trois mois et moins de six;

119,814 (0,19) depuis plus de six mois et moins de douze;

50,440 (0.08) depuis plus d'un an et moins de deux;

16,756 (0.02) depuis plus de deux ans.

La moyenne des affaires terminées dans les trois premiers mois de la mise au rôle (0.55) n'avait été que de 46 sur 100 pour la période précédente et de 42 pour celle de 1851 à 1855.

Au 31 décembre 1865, les 370 tribunaux civils laissaient à juger 22,484 procès, soit 15 sur 100 du nombre total, au lieu de 16 sur 100 à la fin de 1860 et de 22 sur 100 au 31 décembre 1855. La réduction n'est pas moins sensible si l'on considère seulement le véritable arriéré, c'est-à-dire les affaires non jugées, quoique inscrites depuis plus de trois mois au rôle, cet arriéré est descendu de 64 sur 100 en 1855 à 45 sur 100 en 1865. 38 tribunaux *seulement restaient saisis*, au 31 décembre 1865, de plus

de 50 affaires inscrites depuis au moins trois mois.

Indépendamment des 484,720 procès du rôle jugés de 1861 à 1865, les tribunaux civils ont statué sur 229,400 affaires introduites sur requête ou sur rapport. Ce dernier chiffre s'était élevé à 231,774 de 1856 à 1860 et à 260,982 de 1851 à 1855. Un quart seulement des affaires non inscrites au rôle (59 217) est jugé en chambre du conseil.

Les 484,720 causes du rôle jugées de 1861 à 1865 se distribuent de la manière suivante, eu égard aux matières dans lesquelles les jugements sont intervenus : code Napoléon, 379,108, code de procédure civile, 100,887, code de commerce, 60, code forestier, 174, et matières diverses, 4,431. Quant aux affaires jugées sur requête ou sur rapport, voici celles qui se sont produites le plus fréquemment : adjudication dans les diverses espèces de ventes judiciaires, 47,203, homologations d'actes de l'état civil, 27.330, incidents sur ventes judiciaires, 27,286; homologations d'actes de notoriété, 19,710, questions relatives à la tutelle, 18 967; autorisations d'emprunter à la femme dotale, 11,602; actes préparatoires à des demandes en interdiction, 10,781.

Les procureurs impériaux ou leurs substituts ont, en 1865, donné des conclusions dans 75,111 affaires civiles, un peu plus de la moitié des causes jugées. Ils agissaient en vertu des prescriptions formelles de la loi de procédure (§§ 1 à 7 de l'art. 83 du code de procédure civile) dans 49,161 affaires (0.66); mais, dans les 25,950 autres, leur intervention a été volontaire.

Le nombre des jugements préparatoires ou interlocutoires a subi, depuis quinze ans, une réduction très-notable. Après avoir été de 136,269 de 1851 à 1855, il est descendu à 124,527 de 1856 à 1860, et à 121,129 de 1861 à 1865.

Ces derniers ordonnaient principalement des expertises : 39,512 ; des jonctions de défaut : 26,741; des enquêtes : 26,562, des comparutions personnelles des parties : 5 179; des interrogatoires sur faits et articles : 4,131, etc.

Les jugements statuant sur des demandes incidentes ont suivi le même mouvement : 24,848 de 1861 à 1865, au

lieu de 26,960 et de 28,789 pendant les deux périodes précédentes. Les incidents surgissent souvent dans le cours des instances en partage (6,451), on compte aussi 3,021 demandes de pensions alimentaires, 2,981 déclinatoires, 1,356 mises en cause de garants, etc.

De 1861 à 1865, les présidents ou les juges délégués ont rendu 1,195,286 ordonnances en matière civile, soit 90,676 de plus que de 1856 à 1860. Près de la moitié de ces ordonnances, 544,719, étaient relatives à des taxes de frais.

Les autres avaient pour objet : 99,882 des assignations à bref délai ; 77,757 des autorisations de saisies-arrêts ; 65 898 des référés ; 61,020 des procès-verbaux d'ouverture et de constation de testaments olographes ou mystiques, 31,409 des demandes en séparation de corps ; 19,149 des autorisations de saisies-gageries ; 17,906 des envois en possession de legs universels ; 5,793 des arrestations par mesure de correction paternelle, etc.

Ces 5,793 ordres d'arrestation intéressaient 2,819 garçons et 2,974 filles. Dans ce nombre, les ordonnances du président du tribunal de la Seine entrent pour 4,533, on ne trouve plus que des chiffres très-restreints, même dans les tribunaux des plus grandes villes : ainsi à Lyon, 170, à Bordeaux, 137 ; à Marseille, 130, à Tours, 108 ; à Toulouse, 57, à Strasbourg, 48 ; à Lille, 44, à Nice, 39.

Parmi les 31,409 ordonnances rendues, de 1861 à 1865, par les présidents des tribunaux civils dans des procès en séparation de corps, 17,420 prescrivaient la comparution des parties (art 876 du code de procédure civile), et les 14,049 autres, après avoir constaté l'impossibilité de concilier les parties, les renvoyaient devant les tribunaux (art 878 du code de procédure civile). Ceux-ci n'ont cependant été saisis que de 11,976 demandes formées : 10 674 par les femmes et 1,302 par les maris Dans 653 affaires, le défendeur a formé une demande reconventionnelle. Le nombre des instances en séparation de corps n'avait été que de 9,567 de 1856 à 1860 et de 7,644 de 1851 à 1855 L'augmentation est, sans nul doute, la conséquence de la loi du 22 janvier 1851, sur l'assistance judiciaire. On remarque, en effet, en s'attachant à la

profession des parties plaidantes, qu'avant cette loi, dans la période de 1846 à 1850, les demandes de ce genre formées par des ouvriers ne figuraient sur les statistiques que pour 1,295, tandis que, de 1861 à 1865, on trouve 4,679 procès de séparation entre des personnes de cette catégorie.

La durée du mariage des époux n'a pu être indiquée dans 163 des 11,976 instances déférées aux tribunaux civils; elle avait été de moins d'un an pour 221, d'un à cinq ans pour 2,814, de cinq à dix ans pour 3,057, de dix à vingt ans pour 3,872, de vingt à trente ans pour 3,375, de trente à quarante ans pour 398, de quarante à cinquante ans pour 71, et de plus de cinquante ans pour 5.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que, dans les deux cinquièmes des affaires (4,522), les époux n'avaient pas d'enfants.

Les 12,629 demandes principales ou reconventionnelles étaient motivées : 11,186 sur des excès, sévices ou injures graves; 793 sur l'adultère de la femme, 502 sur celui du mari, et 148 sur la condamnation de l'un des deux conjoints à une peine infamante. Les parties ont retiré avant jugement 1,637 demandes; les tribunaux en ont accueilli 9,053 et rejeté 1,286.

Après le département de la Seine, qui a donné 2,168 affaires de séparations de corps de 1861 à 1865, on peut citer la Seine Inférieure, 459, le Rhône, 373, la Gironde, 319, le Calvados, 316, Seine-et-Oise, 296, Bouches-du-Rhône, 28; le Nord 280; la Loire Inférieure, 279, l'Aisne, 266, l'Eure, 251, la Sarthe, 231, Maine-et-Loire, 209, la Meurthe, 205. Les départements, au contraire, dans lesquels il y a eu, durant la même période, un très-petit nombre de procès de cette nature, sont : la Lozère, 5; la Haute-Savoie et l'Ardèche, 11; les Basses-Alpes et la Creuse, 16, l'Ariége et les Hautes-Alpes, 20, l'Indre, 23, la Corrèze, la Corse et la Savoie, 25.

De 1851 à 1855, on avait compté 101,468 ventes judiciaires, de 1856 à 1860, les tableaux fournis par les tribunaux n'en avaient plus signalé que 86,885. Une diminution nouvelle s'est manifestée pendant la dernière

période quinquennale : de 1861 à 1865, on n'en compte plus que 84,637. Ainsi, en dix années, la réduction n'a pas été moindre de 16,531 ; elle porte presque exclusivement sur les ventes après saisies immobilières, dont le nombre est, en effet, descendu de 42,212 pour 1851-1855 à 25,6[illegible] pour 1861-1865. Ce résultat s'explique par la faveur acquise aux placements des capitaux en rentes sur l'État ou en valeurs industrielles, par les difficultés du régime hypothécaire et par le chiffre élevé des frais.

Mais il est des ventes judiciaires pour lesquelles il n'est pas permis aux parties de s'affranchir de l'accomplissement des formalités légales ; pour celles-là le nombre est allé croissant : ainsi, pendant ces mêmes périodes, on voit les ventes sur les licitations entre majeurs et mineurs s'élever de 39,934 à 41,079.

La période 1861-1865 donne, en outre, 7,339 ventes de biens de mineurs, 3,345 ventes de biens dépendant de successions bénéficiaires, 3,263 ventes de biens de faillis, 1,771 ventes après surenchères sur aliénations volontaires, 1,108 ventes d'immeubles dépendant de successions vacantes, 776 ventes de biens dotaux et 284 autres ventes (biens d'absent, immeubles délaissés).

Sur les 84,637 ventes de 1861 à 1865, les tribunaux en ont retenu 47,048 à leur barre et renvoyé 37,589 à des notaires ; 24,9[illegible]8, parmi ces dernières, étaient des licitations entre majeurs et mineurs.

Le nombre des incidents a été moins considérable : de 1861 à 1865, il ne s'en est produit que 25,286, tandis que la statistique en avait constaté [illegible]0,671 pour la période 1856-1860 et 36,4[illegible]9 pour 1851-1855. On classe au rang de ces incidents les surenchères pour 10,480, les baisses de mises à prix pour 3,864, les conversions de saisies en ventes volontaires pour 3,179, les sursis pour 2,370, les distractions d'immeubles saisis pour 1,451, les folles enchères pour 1,129 et les demandes en subrogation pour 753.

De 1861 à 1865, 71,[illegible]86 ventes ont été terminées moins de trois mois après le dépôt du cahier des charges ; c'est une moyenne de 85 sur 100 du nombre total ; elle n'avait été que de 79 p. 100 de 1856 à 1860 et de 76 p. 100 de 1851 à 1855.

Les 84,637 ventes de 1861 à 1865 se divisent ainsi qu'il suit, au point de vue du montant du prix d'adjudication :

500 francs et moins......	5,088 ou 6	sur 100
501 à 1,000 francs......	6,835 ou 8	» »
1,001 à 2,000 francs...	12,059 ou 14	» »
2,001 à 5,000 francs... ..	22,591 ou 27	» »
5,001 à 10,000 francs.. ..	15,824 ou 19	» »
Plus de 10,000 francs.....	22,440 ou 26	» »

Le montant total des prix d'adjudication, pour les 84,637 ventes de la dernière periode, s'est élevé à 1,271,819,317 francs, soit, en moyenne, 15,026 francs par vente, au lieu de 11,869 francs, prix moyen des ventes terminées pendant les dix années antérieures. Les frais ont atteint le chiffre de 43,820,049 fr., dont 26,119,094 francs ont été payés en sus du prix et 17,700,955 francs imputés sur ce prix. Le montant moyen des frais a donc été de 517 francs pour chaque procédure, soit 3 fr. 44 c. pour 100 francs du prix d'adjudication ; mais il s'en faut de beaucoup que cette moyenne dont le chiffre paraît n'avoir rien d'excessif, quand on l'applique à des ventes d'immeubles de grande valeur, donne une idée exacte des résultats définitifs que produisent les ventes de biens de peu d'importance opérées en justice. Il faut, pour les bien connaître, interroger le tableau suivant, relatif aux ventes terminées en 1865.

IMPORTANCE des ventes judiciaires terminées en 1865.	NOMBRE total des ventes.	MONTANT TOTAL		MONTANT MOYEN par vente	
		des prix d'adjudication.	des frais*	du prix d'adjudication	des frais *.
Ventes dont le prix d'adjudication a été de		fr	fr	fr.	fr
500 fr. et moins	837	229,033	285,091	276	341
501 fr à 1,000 fr	1,332	1,038,619	501,006	761	362
1,001 fr à 2,000 fr	2,489	3,633,594	909,127	1,462	372
2,001 fr à 5,000 fr.	4,778	16,007,629	1,964,237	3,350	411
5,001 fr à 10,000 fr	3,323	24,924,833	1,704,248	7,489	513
plus de 10,000 fr...	4,931	232,249,686	4,089,505	46,299	845
TOTAUX.	17,678	278,133,380	9,433,178	15,036	517

* Non compris la remise proportionnelle allouée aux avoués par l'article 11 du tarif du 10 octobre 1841 dans les ventes dont le prix d'adjudication est supérieur à 2,000 fr., et qui varie de 1 à 1/4 p. 100.

Les procédures d'ordre et de contribution réglées définitivement ou à l'amiable par les juges-commissaires, de 1861 à 1865, ont été conduites avec une louable rapidité, que fait ressortir le tableau ci-après :

PROCÉDURES réglées par les JUGES-COMMISSAIRES de 1861 à 1865.	NOMBRE total des procédures	NOMBRE des procédures terminées dans un délai		
		de moins de trois mois.	de trois à six mois	de plus de six mois.
Ordres amiables....	18,868	16,644	1,523	701
Ordres judiciaires ..	11,707	293	4,847	6,567
Contributions..	5,531	918	1,934	2,679
TOTAL 1861-1865	36,106	17,855	8,304	9,947
		26,159		
1856 à 1860. ...	38,643	19,191		19,452
1851 à 1855. ...	48,365	12,087		36,278

Ces 36,106 ordres et contributions se répartissent ainsi, eu égard au montant des sommes à distribuer :

1,000 fr. et moins..................	5,861
1,001 à 5,000 fr..	15,689
5,001 à 10,000 fr.......................	6,512
10,001 à 50,000 fr.	6,902
50,001 à 100,000 fr......................	749
Plus de 100,000 fr.......................	393

Les mêmes procédures sont classées dans le tableau ci-après, qui indique pour chaque catégorie le montant des sommes à distribuer, celui des sommes réclamées et le total, ainsi que la moyenne des frais.

PROCÉDURES réglées par les JUGES-COMMISSAIRES de 1861 à 1865	NOMBRE total des procédures.	MONTANT TOTAL des sommes	
		à distribuer	réclamées.
		fr.	fr.
Ordres amiables ..	18,868	166,743,293	271,067,39[illegible]
Ordres judiciaires..	11,707	159,829,945	261,544,6[illegible]
Contributions... ..	5,531	26,988,324	150,024,[illegible]
TOTAUX.	36,106	353,561,339	709,93[illegible]

PROCÉDURES réglées par les JUGES-COMMISSAIRES de 1861 à 1865.	RAPPORT des sommes à distribuer aux sommes réclamées	NOMBRE des créanciers ayant réclamé.	MONTANT total des frais.	MONTANT MOYEN des frais par procédure
	fr. c.		fr.	fr.
Ordres amiables. .	61 51 p. 0/0	115,113	3,879,823	206
Ordres judiciaires. .	56 71	94,464	6,088,920	520
Contributions	17 99	59,050	2,322,994	420
TOTAUX..	50 30	268,627	12,291,727	340

Il résulte du rapprochement des sommes à distribuer de celles pour lesquelles il avait été fait des productions que les créanciers hypothécaires ont perdu, dans les ordres judiciaires, 43 fr 29 cent. p. 100, et, dans les ordres amiables, 38 fr. 49 cent. p. 100 seulement. La répartition des prix de ventes de meubles n'a pas permis de donner aux créanciers chirographaires, dans les contributions, plus de 17 fr 99 cent. p 100 de leurs créances.

Le montant moyen des frais taxés dans les ordres réglés à l'amiable par les soins de juges-commissaires n'est que de 206 francs, tandis qu'il s'élève à 420 francs pour les contributions et jusqu'à 520 pour les ordres judiciaires. La différence mérite d'être notée.

VI. TRIBUNAL DE COMMERCE. — Les affaires contentieuses déférées à la juridiction commerciale ont suivi la même progression que les procès civils De 1856 à 1860, le nombre des causes commerciales avait été de 1,089,290, pendant la période de 1861 à 1865, il s'est élevé à 1,172,042, savoir : 1,013,882 pour les 217 tribunaux spéciaux et 158,160 pour les 182 tribunaux civils jugeant commercialement. L'augmentation se répartit également (7 p. 100) entre les deux classes de tribunaux, elle a été de 26 p. 100 à Lille, de 19 p 100 à Marseille, de 12 p. 100 à Paris et à Lyon, de 7 p. 100 au Havre et de 6 p. 100 à Bordeaux Une réduction est, au contraire, constatée à Saint-Étienne (22 p 100), à Toulouse (12 p 100), à Rouen (9 p 100) et à Nantes (6 p. 100)

Les 399 tribunaux civils ou de commerce étaient restés saisis, à la fin de la précédente période, de 9,064 affaires, qui, ajoutées à 26,096 causes réinscrites de 1861 à

1865, donnent, avec les 1,172,042 procès nouveaux, un ensemble de 1,207,202 affaires inscrites au rôle. Ils en ont jugé 299,902 (0.35) contradictoirement et 564,634 (0.65) par défaut, enfin 332,081 ont été rayées des rôles après transaction ou désistement. Au 31 décembre 1865, il ne restait sans solution que 10,585 affaires, soit 4 sur 100 : cette proportion est, pour ainsi dire, invariable.

Outre les 864,536 jugements rendus dans les affaires inscrites aux rôles, les mêmes tribunaux en ont prononcé 130,197 sur requête ou sur rapport, et parmi lesquels 104,363 en matière de faillite. Pendant la période 1856-1860, il n'avait été relevé que 108,809 jugements de cette nature, dont 85,103 étaient relatifs à des faillites.

Les greffiers des tribunaux de commerce ont reçu, pendant les cinq années qu'embrasse ce rapport, 19,159 actes de sociétés commerciales : 15,453 en nom collectif, 3,533 en commandite et 173 à responsabilité limitée. De plus, les statuts de 58 nouvelles sociétés anonymes ont été insérés au Bulletin des lois.

D'un autre côté, durant la même période, la dissolution de 12,015 sociétés a été déclarée par actes déposés aux greffes.

Depuis quinze ans, le nombre des faillites ouvertes chaque année a plus que doublé : de 2,305 en 1851, il a atteint 4,839 en 1865. Pendant les années 1861 à 1865, il s'est élevé à 24,183, déclarées 14,224 (0.59) sur la demande des faillis, 8,511 (0.35) sur les poursuites des créanciers, et 1,448 (0.06) d'office.

Comparativement à la période 1856-1860, la statistique relève pour 1861-1865 une augmentation proportionnelle de 61 p. 100 à Marseille, de 51 p. 100 à Paris, de 36 p. 100 à Bordeaux, de 17 p. 100 à Lille, de 8 p. 100 à Nantes et de 6 p. 100 à Toulouse, tandis qu'elle présente une diminution de 18 p. 100 à Saint-Étienne, de 4 p. 100 au Havre et à Rouen, et de 3 p. 100 à Lyon.

Il faut, pour connaître l'ensemble des procédures à régler pendant la dernière période quinquennale, ajouter à ces 6,291 faillites les 24,183 nouvelles et les 474 reprises après abandon, ou par suite d'annulation du concordat

De 1861 à 1865, il a été terminé 34,914 faillites, savoir :

6,694 (27 sur 100), par concordat;

1.497 (6 sur 100), par liquidation de l'actif abandonné;

10,239 (41 sur 100), par liquidation de l'union ;

5,759 (23 sur 100), par clôture pour insuffisance d'actif (art. 527 du code de commerce);

725 (3 sur 100), par annulation du jugement déclaratif.

Au 31 décembre 1865, il restait à liquider 6,034 faillites, ou 55 sur 100 du nombre total. Le rapport décennal de 1860 avait donné, pour la période de 1851-1860, une moyenne annuelle de 68 sur 100; il y a donc un progrès réel que je me plais à signaler.

Les faillites terminées par concordat, par la liquidation de l'actif abandonné et par celle de l'union des créanciers, sont les seules dont l'importance soit constatée. Il a été dit plus haut que, de 1861 à 1865, il y en avait eu 18,430; voici comment elles se répartissent au point de vue du montant total des passifs, tel qu'il a été établi au moment de la clôture :

Passif de 5,000 francs ou moins.	2,392	(0 13)
— 5,001 à 10,000 francs... ...	3,590	(0.20)
— 10,001 à 50,000 francs.	8,537	(0 46)
— 50,001 à 100,000 francs.	2,051	(0.11)
— plus de 100,000 francs.	1,860	(0.10)

Ces 18,430 faillites présentaient ensemble un passif de 1,010,891,315 fr., savoir . passif privilégié, 33,732,156 francs, passif hypothécaire, 89,023,115 fr. et passif chirographaire, 888,136,044 francs.

L'actif total n'était que de 313,705,625 francs, se divisant en 96,311,978 francs d'actif immobilier et 217,393,647 francs d'actif mobilier.

Si l'on déduit de l'actif les sommes payées aux créanciers privilégiés et hypothécaires, il restait à distribuer entre les créanciers chirographaires une somme de 190,950,354 francs, soit 21 fr. 50 p 100 de ce qui leur était dû.

Le tableau suivant fait, du reste, connaître d'une ma-

re plus précise le résultat des 18,430 faillites dont il nt d'être question.

FAILLITES terminées.	NOMBRE total des faillites terminées.	MONTANT DU DIVIDENDE.					
		NÉANT (actif absorbé)	MOINS de 10 p. %	10 à 25 p. %	26 à 50 p. %	51 à 75 p. %	PLUS de 75 p. %
r concordat	6 694	»	270	3 414	2 325	269	416
r liquidation de l'actif andonné ou de l'union...	11,736	1,853	3,714	3,755	1,846	388	180
Totaux......	18,430	1,853	3,984	7,169	4,171	657	596

Sur les 596 faillites qui ont produit un dividende supé-ur à 75 p. 100, on en compte 474 dans lesquelles les éanciers ont été intégralement désintéressés, 160 ap-rtiennent au département de la Seine

V. JUGES DE PAIX — De 1861 à 1865, les 2,941 juges de ix de l'empire ont adressé des billets d'avertissement à ,797,217 défendeurs intéressés dans 17,668,332 contes-tions.

Ces billets d'avertissement n'ont point été suivis de la mparution des parties dans 7,504,822 affaires, le plus uvent, sans doute, l'avertissement aura suffi pour ame-r une transaction. Les juges de paix n'ont eu dès lors intervenir que dans 10,163,510 affaires; ils ont réussi à ncilier les parties dans 7,695,745 ou 76 sur 100, plus s trois quarts, dans 16,969 affaires, les parties ont fait esser un procès-verbal d'arrangement, conformément l'article 2 de la loi du 2 mai 1855.

Ces mêmes magistrats ont eu à connaître, pendant la me période, de 298,826 affaires assujetties au prélimi-ire de conciliation prescrit par les articles 48 et sui-nts du code de procédure civile Les défendeurs n'ayant s répondu à la citation dans 55,351 cas, les juges de ix n'ont entendu les parties que dans 243,475 affaires, nt les deux cinquièmes seulement, 98,463 (0.40), ont *suivis de conciliation.* D'une année à l'autre, cette

proportion n'a subi que des différences de sept millièmes au plus

Comme juges, les magistrats cantonnaux ont eu à statuer, de 1861 à 1865, sur 2,244,733 affaires : 8,021 restant de l'année 1860 et 2 millions 236,712 introduites dans le cours de la période. Ils en ont jugé 705,450 (0.31) contradictoirement et 487,095 (0.22) par défaut, 726,236 (0.33) ont été arrangées à l'audience, et les parties en ont abandonné 316,812 (0.14), soit, ensemble, un total de 2,235,593 affaires terminées, 9,140 affaires seulement restaient donc à juger le 31 décembre 1865 : ce n'est pas 2 sur 100

Les 2,235,593 affaires terminées ont nécessité 309,534 jugements préparatoires ou interlocutoires, dont 138,122 ordonnaient des enquêtes, 77,998 des descentes sur les lieux, et 46,248 des expertises. Le nombre réel des avant-faire-droit est plus élevé de 21,040 que celui de la période 1856-1860, mais le nombre proportionnel est le même : 14 jugements préparatoires ou interlocutoires pour 100 affaires.

Parmi les 1,192,545 jugements définitifs, rendus de 1861 à 1865 par les juges de paix, 360,561 (les trois dixièmes) étaient en premier ressort, 22,655 ont été frappés d'appel, on trouve ainsi 6 appels pour 100 jugements susceptibles de cette voie de recours. Le désistement des appelants enlève chaque année à la connaissance de la juridiction supérieure, un grand nombre d'affaires, 800 environ. De 1861 à 1865, les tribunaux civils d'arrondissement ont statué sur 19,146 appels de jugements des tribunaux de paix, en confirmant 11,942 de ceux-ci (62 sur 100) et en infirmant les 7,204 autres (38 sur 100). Au 31 décembre 1865, ils avaient à leurs rôles 805 appels : 15 sur 100 du nombre total.

Actes extrajudiciaires dont la loi a confié l'exécution aux juges de paix, convocation et présidence des conseils de famille, 383,675 pour 1861-1865, délivrance d'actes de notoriété, 48,651, réception d'actes d'émancipation, 31,202, appositions de scellés, 80,951, les levées de scellés sont en nombre à peu près égal à celui des appositions. Le dernier de ces chiffres est le seul à l'égard

duquel on remarque, comparativement à la période 1856-1860, un léger accroissement (de 821), celui des conseils de famille convoqués a, au contraire, diminué de 6,860 et même de 20,893, par rapport à la période 1851-1855.

PRUD'HOMMES. — A la fin de l'année 1865, il existait en France 107 conseils de prud'hommes, 12 de plus qu'au 31 décembre 1860. De 1861 à 1865, ces conseils ont eu à se prononcer, en bureau particulier, sur 217,449 contestations entre patrons et ouvriers, relatives notamment à des questions de salaires et malfaçons (132,454), de congés (28 818), d'apprentissage (15,526), de livres d'acquit du tissage (3,908), etc. Ils ont obtenu la conciliation des parties dans 127,419 affaires (0 76), mais leurs efforts ont échoué dans 39,660 (0.24). Les autres affaires ont été retirées avant que les conseils aient pu en connaître, ou n'ont été terminées qu'en 1866, le nombre de ces dernières n'est que de 147.

Les 39,660 affaires non conciliées par les bureaux particuliers ont été renvoyées devant les bureaux généraux. Ceux-ci étaient encore saisis au 1er janvier 1861, de 90 contestations anciennes, c'est donc un total de 39,750 affaires dont il est nécessaire d'indiquer les suites. Les bureaux généraux en ont jugé 15,545, savoir : 12,260 (0 79) en dernier ressort et 3 285 (0 21) en premier ressort 182 étaient restées sans décision au 31 décembre 1865, quant aux autres, elles avaient été terminées par transactions ou retirées. Sur 100 jugements susceptibles d'appel 17 ont été attaqués ; les tribunaux de commerce en ont confirmé les trois quart.

Il a été jugé 49 contraventions à la police des ateliers (art. 4 du décret du 3 août 1810). Ces affaires intéressaient 60 inculpées, qui ont été : 16 acquittés et 44 condamnés. Les jugements ont été prononcés par les conseils de prud'hommes du Havre, de Strasbourg, de Roubaix, de Bédarieux et de Condé sur-Noireau.

ASSISTANCE JUDICIAIRE. — Les bureaux d'assistance judiciaire établis près des tribunaux de première instance voient chaque année s'augmenter le nombre des demandes qui leur sont soumises, l'accroissement est considérable. Ainsi, de-

puis le 22 janvier 1851 jusqu'au 31 décembre 1855, il avait été formé 40,236 demandes ; ce chiffre s'est élevé à 56,550 pour 1856-1860 et à 80,284 pour 1861-1865. Ces 80,284 demandes avaient pour but de soutenir : 74,749 des instances civiles, 874 des procès commerciaux, et 4,661 des contestations de la compétence des tribunaux de paix. Les affaires pour lesquelles l'assistance judiciaire est le plus souvent sollicitée sont : les séparations de corps, 21,692 ; les demandes de pensions alimentaires, 10,958 ; les réclamations de sommes dues, 8,305 ; les demandes de dommages-intérêts, 8,253 ; les questions de partages de successions, 6,565 ; les demandes en séparation de biens, 5,388.

Les bureaux saisis se sont déclarés incompétents *ratione loci* dans 7,814 affaires ; 7,616 ont été suivies de transaction ; 32,897 demandes (0.55) ont été accueillies, et 27,000 (0.45) rejetées ; les autres étaient encore à l'instruction à la fin de l'année 1865.

Depuis 1862, la statistique a constaté le résultat, devant les tribunaux civils, des affaires dans lesquelles l'assistance judiciaire a été autorisée. Pendant les années 1862 à 1865, il en a été jugé 12,720, et les parties admises au bénéfice de l'assistance ont obtenu gain de cause dans 10,478, soit plus des quatre cinquièmes.

Les demandes d'assistance judiciaire portées devant les bureaux d'appel se sont accrues, depuis 1855, dans une proportion plus forte encore que celles qui ont été déférées aux bureaux d'arrondissement. Ces dernières ont doublé ; l'augmentation des autres atteint 130 p. 100. De 1,278 pour 1851-1855, leur nombre est monté à 1,901 pour 1856-1860 et à 2,942 pour 1861-1865. Les bureaux des cours impériales ont statué sur 2,631 de celles-ci, ils en ont admis 1,294 (49 p. 100) et rejeté 1,337 (51 p. 100). Les deux tiers des jugements attaqués par les parties admises au bénéfice de l'assistance judiciaire ont été confirmés par les cours impériales.

Les bureaux particuliers ont retiré à 164 plaideurs le bénéfice de l'assistance judiciaire, qui leur avait été primitivement accordé ; ces retraits ont été prononcés : 00 *sur la demande* de la partie adverse ; 29 sur celle du mi-

ministère public et 75 d'office. Parmi les bureaux d'appel, celui de la cour impériale de Bastia est le seul qui ait appliqué 2 fois l'article 21 de la loi du 22 janvier 1851 pendant les années 1861 à 1865.

Contraintes. — La contrainte par corps en matière civile commerciale ou de deniers publics, qui avait été exercée de 1856 à 1860 contre 10,117 individus, ne l'a pas été, de 1861 à 1865, qu'à l'égard de 8,335, savoir : 7,[illegible]94 hommes et 541 femmes (0.07). On ne comptait parmi eux que 536 étrangers (6 p. 100).

L'incarcération de 6,315 individus (0.76) avait pour cause des obligations commerciales, et celle de 834 (0.10) des dettes civiles. Les 1,186 autres (0.14) étaient des comptables de deniers publics déclarés responsables d'un déficit constaté à leur charge.

Jusqu'en 1863, le compte général ne faisait connaître l'âge des individus soumis à la contrainte par corps que pour ceux qui avaient été mis en liberté dans le cours de chaque exercice, mais, depuis cette époque, il donne ce renseignement à l'égard de tous les individus arrêtés. Il en a été écroué 1,482 en 1865, et voici comment ils se répartissent au point de vue de l'âge : 35 (0.02) avaient moins de vingt et un ans, 69 (0.05) étaient âgés de vingt et un ans à vingt-cinq ans, 176 (0.12) de vingt-cinq à trente ans, 446 (0.30) de trente à quarante ans, 432 (0.[illegible]) de quarante à cinquante ans; 237 (0.16) de cinquante à soixante ans; et 87 (0.06) avaient plus de soixante ans, mais moins de soixante et dix.

Le montant de la dette n'est indiqué dans la statistique depuis 1862. Les 6,634 individus contraints par corps de 1862 à 1865 devaient 2,57[illegible] (0.39) moins de 500 fr.; 1,253 (0.19) de 500 à 1,000 francs, 1,503 (0.22) de 1,000 à 3,000 francs, 471 (0.07) de 3,000 à 5,000 francs, et 83[illegible] (0.13) plus de 5,000 francs.

Pendant les années 1861 à 1865, la liberté a été rendue à 7,068 individus écroués pour dettes et qui avaient été détenus : 2,587 (0.41) pendant moins d'un mois; 3,330 (0.48) d'un mois à six mois, 589 (0.08) de six mois à un an, 13[illegible] (0.02) d'un an à deux; 54 (0.01) de deux à cinq ans.

Les causes principales de l'élargissement de ces 7,00[illegible] détenus étaient : le paiement de la dette, 1,892 (0 27); le défaut de consignation des aliments par les créanciers, 1,420 (0.21), l'expiration du délai légal de la contrainte, 927 (0.13), l'âge de soixante-dix ans, 13 ; divers autres motifs, 2,747 (0 39)

Divers. — Le nombre des actes reçus par les notaires, qui avait été 17,172,339 pendant les années 1856 à 1860, est, pour la période 1861-1865, de 17,237,797 Mais, si l'on défalque de ce dernier total l'élément afférent aux trois départements annexés, 256,890, il reste un chiffre de 16,980,907, inférieur de 191,432 à celui des cinq années antérieures.

L'admission à domicile a été accordée, de 1861 à 1865, à 1,045 étrangers, et la naturalisation à 225 Les dispenses pour mariage qui ont été accueillies se sont élevées à 5,427 ; elles avaient pour objet : 24 l'âge, 602 la parenté et 4,801 l'alliance Les autorisations de changement de nom ont été au nombre de 520.

Il était dû au Trésor, comme droits de sceau pour ces différents actes, [illegible],746,900 francs, mais il n'a été réellement payé que 682,679 francs. Des remises totales ou partielles, fondées le plus souvent sur l'état d'indigence des impétrants (loi du 10 décembre 1850), ont été faites pour une somme de 1,064,821 francs, les six dixièmes des droits légalement dus.

STATISTIQUE DE LA JUSTICE CRIMINELLE

PÉRIODE 1861 À 1865 ET ANNÉE 1865

(Extrait du *Rapport officiel*).

Cours d'assises. — Pendant les années 1861 à 1865, les 89 cours d'assises de France ont jugé contradictoirement 18,292 affaires criminelles, c'est-à-dire 8,584 accusations de crimes contre les personnes et 9,708 relatives à des crimes contre les propriétés La période quinquennale précédente avait présenté 20,775 accusations dont 8,764 concernaient des crimes contre les personnes et 12,011 des crimes contre les propriétés. La

rapprochement de ces chiffres accuse, en faveur des cinq années les plus récentes, une diminution de 12 p. 100, qui atteint même 14 p. 100, si l'on néglige les éléments afférents aux trois départements annexés.

Voici les détails :

Nature des accusations	De 1856 à 1860.	De 1861 à 1865.	En 1866.
Assassinats	187	175	174
Meurtres	102	105	128
Empoisonnements	31	24	18
Parricides	13	14	13
Infanticides	214	206	196
Coups et blessures suivis de mort sans intention de la donner	76	98	111
Autres coups et blessures graves	62	33	11
Coups et blessures envers un ascendant	53	41	50
Rébellions ou violences graves envers des fonctionnaires	18	7	3
Viols ou attentats à la pudeur sur des adultes	203	191	178
Viols ou attentats à la pudeur sur des enfants	684	751	820
Faux témoignage et subornation de témoins	54	21	2
Autres crimes contre les personnes	60	51	46
Fausse monnaie	40	28	20
Faux divers	425	370	319
Vols qualifiés	1,566	1,230	1,129
Incendies	205	202	181
Banqueroutes frauduleuses	94	76	65
Autres crimes contre les propriétés	52	35	19
TOTAUX des accusations de crimes contre les personnes	1,733	1,717	1,750
— des accusations de crimes contre les propriétés	2,402	1,941	1,733
TOTAL GÉNÉRAL	4,155	3,658	3,483

La première et la dernière colonne de ce tableau montrent que le nombre moyen annuel de presque toutes les espèces d'accusations a éprouvé une réduction. Mais la diminution n'est qu'*apparente à l'égard* des coups et blessures *graves (47 p. 100) et des* faux témoignages (61 p.

100). En effet, la loi du 13 mai 1863 a enlevé à la connaissance de la juridiction criminelle les coups et blessures non prémédités qui ont simplement entraîné une incapacité de travail de plus de vingt jours, et les faux témoignages en matière correctionnelle, civile et de police. Or il résulte des comptes généraux que, depuis la mise en vigueur de la loi précitée, 1,033 de ces faits ont été soumis aux tribunaux correctionnels (694 des premiers et 339 des seconds). On remarque, au contraire, une augmentation sensible du nombre des coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, et des attentats à la pudeur sur des enfants âgés de moins de quinze ans. La loi du 29 décembre 1851, sur l'ouverture des débits de boissons sans autorisation, avait eu pour effet immédiat de diminuer le nombre des crimes et des délits de coups et blessures, on constate avec regret que le bienfait de cette législation ne s'est pas soutenu. Quant aux attentats à la pudeur sur des enfants, on a vu continuer la déplorable progression déjà signalée dans nos précédents rapports. L'accroissement proportionnel, qui avait été de 41 p. 100 de 1851 à 1855 et de 16 p. 100 de 1856 à 1860, a encore été de 10 p. 100 pour la période quinquennale 1861 à 1865. Cette nouvelle augmentation peut cependant s'expliquer en partie par les annexions, qui ont ajouté aux chiffres de 1856 à 1860 le contingent de trois nouveaux départements représentant 700,000 âmes environ, et par la réforme du 13 mai 1863, qui a élevé jusqu'à l'âge de treize ans la protection due aux victimes d'attentats à la pudeur sans violences, et qui, pour la première fois, a frappé de réclusion l'ascendant qui a commis le même crime sur son enfant, mineur de plus de treize ans, non émancipé par le mariage. Il ne faut pas cependant se dissimuler que 66 départements ont participé à l'accroissement, que les attentats par des ascendants sont peu nombreux, et que les simples délits contre les mœurs ont suivi le même mouvement de progression.

Les 18,292 accusations déférées au jury, de 1861 à 1865, concernaient 22,752 accusés. Ce dernier chiffre, *comparé à celui* de la période précédente (26,915), offre

une diminution de 4,163 ou de 15 p. 100, tandis que les affaires n'ont baissé que de 12 p. 100. Cette différence de 3 p. 100 confirme des observations déjà faites sur la tendance, de plus en plus marquée, chez les malfaiteurs, à éviter l'association pour la perpétration de leurs crimes. Le tableau ci-après fait connaître le nombre moyen par période des accusés jugés.

	De 1856 à 1860	De 1861 à 1865.	Année 1865.
Accusés jugés contradictoirement pour des crimes contre les personnes	2,082	1,951	1,905
Accusés jugés contradictoirement pour des crimes contre les propriétés	3,301	2,599	2,249
TOTAL	5,383	4,550	4,154
Nombres proportionnels sur 1,000 des accusés jugés pour des crimes contre les personnes	387	429	459
Nombres proportionnels sur 1,000 des accusés jugés pour des crimes contre les propriétés	613	571	541

En rapprochant le nombre total des accusés du chiffre de la population, pris dans le recensement de 1861, on ne trouve qu'un accusé pour 8,250 habitants.

Les 22,752 accusés de 1861 à 1865 se divisent, sous le rapport du sexe, en 19,009 hommes et 3,743 femmes; c'est, pour ces dernières, 165 sur 1,000 accusées au lieu de 182 sur 1,000 de 1856 à 1860. La diminution du nombre des femmes est de 16 p. 100 en matière de crimes contre les personnes et de 22 p. 100 en matière de crimes contre les propriétés. Il est à remarquer que du commencement de la première période (1856) à la fin de la seconde (1865) le nombre total des femmes traduites aux assises a constamment diminué, il est successivement descendu de 1,117 à 646, soit 42 p. 100 de réduction.

Au point de vue de l'âge, les renseignements fournis par les comptes généraux sont presque invariables chaque année. Les accusés de la dernière période quinquennale se classent de la manière suivante :

Agés de moins de 21 ans..........	3,309 ou 146 sur 1,000
Agés de 21 à 40 ans....	12,400 ou 545 sur 1,000
Agés de 40 à 60 ans.	5,714 ou 251 sur 1,000
Agés de plus de 60 ans..... .. .	1,329 ou 58 sur 1,000

Ces chiffres proportionnels sont, à très peu de chose près, les mêmes pour les hommes et pour les femmes.

De ces mêmes accusés, 12,036 (0,529) étaient célibataires, 7,104 (0.312) mariés avec enfants, 2,103 (0.092) mariés sans enfants, 1,181 (0.052) veufs avec enfants, et 328 (0.014) veufs sans enfants. Les célibataires sont en proportion égale pour les deux sexes; mais, tandis que, sur 1,000 hommes jugés, 412 étaient mariés et 60 veufs, les proportions pour les femmes sont de 370 et de 99.

Parmi les 22,752 accusés, 14,673 (0.645) avaient conservé leur domicile d'origine, 207 (0.009) étaient nés dans le département où ils ont été jugés, mais domiciliés ailleurs, 5,086 (0.223), au contraire, étaient domiciliés dans ce département et nés ailleurs, 811 (0.036) n'appartenaient au département ni par l'origine ni par le domicile; 1,096 (0.048) étaient étrangers à la France, enfin 879 (0.039) étaient des gens sans aveu.

12,286 accusés, ou plus de la moitié (540 sur 1,000), habitaient des communes rurales, 9,297 (409 sur 1,000) des communes urbaines, et de 1,169 (51 sur 1,000) n'avaient pas de domicile fixe.

Eu égard à la profession, les accusés se distribuent toujours à peu près de la même manière :

8,264 (0.363) étaient attachés à l'agriculture ;
7,755 (0.341) appartenaient aux diverses industries ;
2,441 (0.107) étaient négociants ou marchands ;
1,603 (0.070) exerçaient des professions libérales ;
1,426 (0.063) étaient des domestiques attachés à la personne ;
1,263 (0.056) n'avaient aucune profession avouable.

Pour obtenir la véritable proportion des gens oisifs, il faut ajouter aux accusés de la dernière catégorie 1,103 individus qui négligeaient d'exercer le métier qui devait subvenir à leurs besoins : cette classe de malfaiteurs forme donc le dixième du nombre total. Sur les 20,386 accusés qui travaillaient réellement, 13,218 (651 sur

000) étaient employés comme ouvriers, journaliers ou commis.

Au premier rang des conditions individuelles dont l'homme subit l'influence, on peut placer l'instruction. Sous ce rapport, les 22,752 accusés de 1861 à 1865 se répartissent ainsi :

8,998 (0.395) étaient complétement illettrés;
9,761 (0.429) ne savaient qu'imparfaitement lire et écrire;
2,858 (0.126) pouvaient tirer profit de leurs connaissances;
1,135 (0.050) avaient reçu une instruction supérieure.

Le nombre proportionnel des accusés totalement privés des bienfaits de l'instruction est descendu, sans aucune intermittence, de 612 sur 1,000 (période 1826-1830) à 395 sur 1,000 (1861-1865). Cette progression régulièrement décroissante coïncide avec celle que présentent les comptes rendus sur le recrutement publiés par le département de la guerre. En 1829, sur 100 conscrits, 52 étaient complétement illettrés, en 1862, il n'y en avait plus que 28.

Les 18,292 accusations soumises au jury de 1861 à 1865 ont été :

11,089 (0.606) admises complétement à l'égard de tous les accusés.
959 (0.052) admises complétement à l'égard d'une partie seulement des coaccusés.
1,733 (0.095) admises avec des modifications laissant aux faits le caractère de crime.
1,044 (0.057) admises avec des modifications réduisant les faits à de simples délits.
3,467 (0.190) rejetées entièrement.

De 1856 à 1860, sur 1,000 accusations, 670 avaient été admises complétement, 146 accueillies, mais avec atténuations, et 184 rejetées entièrement. Les résultats sont donc à peu près identiques pour les deux périodes. Du reste, les crimes contre la propriété sont traités par le jury avec plus de rigueur que ceux contre les personnes, peut-être parce que les récidives se rencontrent plus souvent dans le premier cas, ainsi, de 1861 à 1865 le jury a admis entièrement 693 sur 1,000 des premières accusations et 620 sur 1,000 *des secondes* (1).

(1) Il y a, ce nous semble, une raison plus forte : les crimes contre les

De 1861 à 1865, les réponses négatives du jury ont amené l'acquittement de 5,579 accusés sur 22,752, soit 245 sur 1,000. Les 17,173 accusés déclarés coupables ont été condamnés : 8,438 (371 sur 1,000) à des peines afflictives et infamantes et 8,735 (384 sur 1,000) à des peines correctionnelles Les proportions correspondantes de la période 1856 à 1865 avaient été de 243,385 et de 372 sur 1,000.

Le tableau ci-après donne la répartition des 22,752 accusés de 1861 à 1865, eu égard aux décisions des cours d'assises.

	De 1856 à 1860.	De 1861 à 1865	1866.
Condamnés à mort : exécutés.....	24	13	10
— — non exécutés.	19	9	4
— aux travaux forcés à perpet.	192	146	1[illegible]
— aux travaux forcés à temps.	947	765	720
— à la réclusion	890	753	697
— à la déportation...........	»	»	»
— à la détention.............	»	»	»
— au bannissement..........	1	1	»
— à la dégradation civique ..	»	»	»
— à la suspension de fonctions publiques (Code sarde)..	»	»	»
— à l'emprisonnement de plus d'un an................	4,729	4,518	1,40[illegible]
— à l'emprisonnement d'un an ou moins	245	206	1[illegible]
— à l'amende seulement......	3	1	»
Envoyés dans une maison de correction. (Art. 66 du Code pénal.)...	25	22	1[illegible]
Remis à leurs parents. (Même art.).	3	3	[illegible]
Exempts de peine, mais mis en surveillance. (Art. 138 du C. P.)...	1	1	»
Acquittés......................	1,304	1,119	91[illegible]
TOTAUX............	5,383	4,550	4,15[illegible]

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, le nombre

---

personnes sont en partie l'effet des passions, et [illegible] des passions qui ont le privilége, mérité ou non, de faire naître en nous des sentiments d'indulgence. Quant aux crimes contre la propriété, ils sont inspirés par la cupidité et celle-ci ne fait vibrer aucune corde sympathique dans le cœur humain. M. B.

moyen annuel des condamnations à mort a été de 22, de 1861 à 1865; il s'était élevé à 43 et à 56 pendant les deux périodes quinquennales précédentes

Les 108 condamnés à mort des cinq dernières années avaient été déclarés coupables : 80 d'assassinat, 10 de meurtre accompagné de viol ou de vol, 9 de parricide, 4 d'empoisonnement, 4 d'infanticide et 1 d'incendie d'une maison habitée On comptait parmi eux 9 femmes.

La peine de mort a été commuée pour 39 en celle des travaux forcés à perpétuité, et pour 3 sexagénaires en celle de la réclusion perpétuelle. Deux condamnés se sont suicidés, l'un avant la décision de la cour suprême sur le pourvoi qu'il avait formé, l'autre après le rejet de son pourvoi. Un condamné s'est évadé et n'a pu être repris. Enfin la justice a suivi son cours à l'égard de 63.

Au point de vue de l'instruction et de la moralité antérieure des 108 condamnés, on remarque que 50 étaient complètement illettrés et que 54 (la moitié) avaient déjà eu à rendre compte de précédents méfaits.

Sur les 22,752 accusés jugés contradictoirement de 1861 à 1865, 15,988 seulement ont été convaincus de faits constituant des crimes. Les trois quarts (11,958 ou 748 sur 1,000) ont obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes. La sévérité avait été plus grande pendant les deux périodes précédentes, car les nombres proportionnels n'étaient que de 710 sur 1,000 pour 1856-1860 et de 681 sur 1,000 pour 1851-1855. Les cours d'assises, en appliquant la peine à ces 11,958 accusés, l'ont abaissée de deux degrés pour 4,811 (0.402) et d'un degré seulement pour 7,147, mais il est vrai que pour 4,422 elles n'avaient pas la faculté de la réduire davantage.

Le nombre des accusés jugés par contumace a éprouvé, comme celui des accusés traduits devant le jury, une diminution régulière Ainsi, après avoir été de 2,414 de 1851 à 1855, il est descendu à 1,905 de 1856 à 1860 et à 1,601 de 1861 à 1865; c'est, de la première à la dernière période, une réduction de 38 p 100. Les 1,601 accusés de 1861 à 1865 ont été : 2 acquittés, 38 condamnés à mort, 100 aux *travaux forcés à* perpétuité, 1,024 aux *travaux forcés à temps, 432* à la réclusion et 5 à l'em-

prisonnement. Ils étaient poursuivis : 460 pour vol qualifié, 428 pour banqueroute frauduleuse, 406 pour faux, 170 pour viol ou attentat à la pudeur, 24 pour assassinat, 16 pour meurtre, etc.

Parmi les accusés traduits devant le jury pendant la dernière période quinquennale, 482 l'ont été pour des faits qui avaient précédemment motivé contre eux une condamnation par contumace ; c'est à peine un quart du nombre total de ceux qui s'étaient soustraits à l'action de la justice. Les cours d'assises en ont acquitté 167 (0.35) et condamné 315, savoir : 142 (0.29) à des peines afflictives et infamantes et 173 (0.36) à des peines correctionnelles.

La condamnation par contumace a été purgée dans l'année par 136 de ces accusés ; elle remontait à plus d'un an, et à moins de cinq ans, pour 201 ; à plus de cinq ans, mais à moins de dix, pour 74, et à plus de dix ans pour 71.

Si l'on recherche quelle peut être l'influence des saisons sur la criminalité, on remarque qu'elle n'est pas la même pour les crimes contre les personnes que pour les crimes contre les propriétés : les premiers sont plus fréquents au printemps et en été, et les autres en automne et en hiver. Ces résultats n'ont jamais varié depuis que la statistique les relève, et les causes de cette immutabilité se présentent à tous les esprits.

Le nombre des vols distincts soumis au jury de 1861 à 1865, et compris tant dans les 6,151 accusations spéciales que dans quelques accusations plus graves, s'est élevé à 16,268, dont 1,088 tentatives. Les 15,180 vols accomplis avaient pour objet :

6,375	(0.419)	de l'argent, des billets de banque ou des valeurs industrielles,
914	(0.060)	des bijoux ou de l'argenterie,
921	(0.061)	des marchandises,
1,768	(0.117)	du linge ou des vêtements,
2,255	(0.149)	des objets mobiliers,
708	(0.047)	des comestibles,
409	(0.027)	du blé ou de la farine,
581	(0.038)	des animaux domestiques vivants,
1,249	(0.082)	des objets divers

Si l'on retranche, avec les 1,088 tentatives, 1,317 vols dont l'importance n'a pu être déterminée, il reste 13,863 vols pour lesquels il est possible de faire connaître la valeur des objets soustraits. Cette valeur a été inférieure à 10 fr. dans 1,918 vols (0.138), elle a varié de 10 à 50 fr. dans 4,210 (0.304), de 50 à 100 fr. dans 1,827 (0.132); de 100 à 1,000 fr. dans 4,530 (0.327), et elle a dépassé cette dernière somme dans 1,378 vols (0.099).

Le rapprochement de ces chiffres proportionnels avec ceux que présentaient les périodes précédentes révèle un accroissement constant du nombre des vols d'une importance assez considérable, de plus de 100 francs par exemple. Cette augmentation provient, au moins en partie, de ce que, dans la pratique, les cours d'assises ne sont guère saisies de la connaissance des vols qui n'ont causé qu'un préjudice insignifiant. Souvent les affaires de cette catégorie, dont l'instruction est plus facile et plus prompte, sont déférées aux tribunaux correctionnels sans que la compétence soit contestée par les inculpés, heureux d'échapper à la prolongation de la détention préventive et à une pénalité infamante. D'un autre côté, dans plus de la moitié des affaires d'un intérêt minime, le jury admet les circonstances atténuantes, et les cours d'assises prononcent le plus souvent les mêmes peines qu'aurait infligées la juridiction correctionnelle.

La valeur approximative des objets soustraits par les 13,863 vols à l'égard desquels ce renseignement a pu être fourni s'élève à 15,410,046 fr.

Tribunaux correctionnels. — Si le nombre des accusations et celui des accusés ont éprouvé, pendant la période 1861 à 1865 comparée à la précédente, une diminution de 12 et de 15 p. 100, la réduction des affaires et des prévenus jugés par les tribunaux correctionnels est encore plus considérable : 16 et 17 p. 100.

Les 361 tribunaux de France avaient statué, de 1856 à 1860, sur 840,556 affaires correctionnelles, concernant 1,037,100 prévenus. Ces mêmes tribunaux, augmentés de 9 siéges par suite de l'annexion, n'ont eu à connaître, pendant les années 1861 à 1865, que de 708,425 délits ou contraventions, imputés à 860,101 prévenus.

Les affaires déférées à la juridiction correctionnelle se rattachent à des espèces trop variées pour qu'il soit possible d'en donner ici une nomenclature complète ; mais le tableau suivant fait ressortir les délits et contraventions qui, par leur gravité ou leur multiplicité, méritent une mention spéciale ; il sera facile ainsi d'apprécier la valeur des diminutions et des augmentations constatées d'une période à l'autre.

NATURE DES AFFAIRES JUGÉES par les tribunaux correctionnels.	1856 à 1860.		1861 à 1865.	
	affaires.	prévenus.	affaires.	prévenus.
Délits contre l'ordre public.				
Armes prohibées et armes de guerre (Port et détention d').	297	610	358	480
Ban de surveillance. (Infraction au).	3,423	3,463	3,230	3,287
Cafés cabarets (Ouverture sans autorisation de).	1,918	2,090	1,804	1,956
Coalitions d'ouv. ou atteintes à la liberté du travail et de l'industrie.	59	320	53	366
Mendicité.	4,227	4,638	4,064	5,432
Outrages à des magistrats, fonctionnaires ou agents.	6,877	7,778	6,663	7,328
Outrages à un ministre du culte ou à la religion.	130	220	84	140
Politiques (Délits).	517	717	212	394
Rébellion.	2,663	3,441	2,589	3,290
Vagabondage.	5,638	6,256	5,631	6,001
Délits contre les personnes.				
Coups et blessures volontaires.	13,708	17,457	16,320	21,148
Diffamation, injures et dénonciation calomnieuse.	3,373	4,297	3,778	4,913
Délits contre les mœurs (1).	2,900	4,108	3,667	4,531
Délits contre les propriétés. (Cupidité.)				
Abus de confiance.	2,616	3,083	2,800	3,216
Banqueroute simple.	633	760	825	916
Escroquerie.	2,763	3,388	3,314	4,061
Maraudage et délits ruraux.	752	1,088	614	787
Tromperie sur la nature et la quantité des marchandises.	7,359	8,442	4,291	4,696
Vols simples.	33,017	40,619	30,087	37,338
Délits contre les propriétés (Malveil.)				
Destruction d'arbres et dévastation de plants et récoltes.	374	494	341	436

(1) Sous ce titre sont classées les infractions suivantes : adultère, attentat à la pudeur commis sans violence sur un enfant de moins de onze ans, attentats aux mœurs en favorisant la débauche habituellement de mineurs (art. 334, § 2, du C. de pén.), outrage à la morale publique et outrage public à la pudeur.

…ction de clôtures .	798	1,129	976	1,298
Contraventions diverses				
Chasse (Délits et contraventions en matière de)	29,790	38,088	19,310	32,489
Chemins de fer. Infractions aux lois sur les	679	748	724	894
Contraventions fiscales et forestières				
Contributions indirectes, douanes et octrois.	1,891	1,666	1,596	1,618
Eaux et forêts	55,920	44,276	14,630	18,006
Pêche	3,238	4,059	4,685	6,489
Postes : Usage d'un timbre-poste ayant déjà servi. . . .	2,369	2,417	818	897
— Autres contraventions . .	308	115	190	201
Roulage	1,454	1,837	1,051	1,106
Autres délits et contraventions de toute espèce.	7,093	9,067	6,814	8,375
Totaux. .	168,111	207,420	141,685	171,090

La diminution signalée dans la quatrième ligne du tableau (27 p. 100) est due à la loi du 25 mai 1864, qui, en effaçant de notre Code le délit de coalition, a autorisé le concert, sans fraudes ni violences, des ouvriers et des patrons pour la discussion de leurs intérêts respectifs. 209 prévenus ont été traduits, en 1865, devant les tribunaux correctionnels, en vertu de cette loi, pour des atteintes caractérisées à la liberté du travail ou de l'industrie. Dans la première année de la période (1861), il y avait eu 402 prévenus jugés pour coalition d'ouvriers.

Le nombre des prévenus de mendicité a été plus considérable, mais on doit constater que celui des vagabonds a légèrement diminué. Il est juste aussi de remarquer que le nombre réel des prévenus de mendicité, tout en s'élevant de 23,188 à 27,159, reste bien au-dessous des chiffres des périodes antérieures : 41,407 de 1851 à 1855 et 41,583 de 1846 à 1850. Du reste, ces variations, qui sont souvent très sensibles dans un même département d'une période à l'autre, tiennent à l'application de mesures locales plutôt qu'à un malaise général.

Les délits de coups et blessures volontaires ont subi une augmentation de 21 p. 100, il est vrai que la loi du 13 mai 1863 a transformé en délits les faits assez nombreux de *coups et blessures ayant* entraîné une incapacité *de travail de plus de vingt jours* sans mutilation.

S'il a été possible de trouver, dans les incriminations nouvelles introduites par la loi du 13 mai, une explication partielle de l'augmentation de 10 p. 100 sur les crimes contre les mœurs, aucun motif légal n'atténue ce fait grave, que les délits se sont accrus dans la proportion, plus forte encore, de 18 p. 100. Le législateur de 1863 a, au contraire, élevé de un à deux ans le maximum de la peine portée par l'article 330 du Code pénal contre l'outrage public à la pudeur.

Le nombre des prévenus de banqueroute simple a été, de 1861 à 1865, plus élevé que jamais. Il n'y aurait peut-être pas lieu de s'en étonner, si l'on pouvait mesurer comparativement le développement de l'industrie et la multiplication des relations commerciales. Il en est de même pour l'escroquerie et l'abus de confiance, dont l'augmentation constamment progressive est sans doute le résultat des convoitises inspirées par les exigences d'un luxe toujours croissant. On relève, au contraire, une diminution de 8 p. 100 en matière de vols, et de 44 p. 100 pour les tromperies sur la nature ou la quantité de la chose vendue.

En ce qui concerne les contraventions spéciales, les différences importantes que signale le tableau ci-dessus doivent être, pour la plupart, attribuées à des lois ou à des instructions ministérielles. Ainsi, le nombre des affaires forestières jugées est descendu de 179,601 (1856 à 1860) à 72,651 (1861 à 1865), par suite de la loi du 18 juin 1859, qui a autorisé l'administration des forêts à transiger, avant jugement, avec les délinquants. Pendant les cinq dernières années, 143,576 affaires ont été éteintes par transaction en vertu de cette loi.

Si les procès en matière de pêche portés devant les tribunaux correctionnels ont été plus nombreux de 1861 à 1865 qu'antérieurement, c'est, sans doute, parce que la loi du 29 avril 1862 a modifié le service de la pêche fluviale, et que le personnel des agents chargés de la surveillance a été sensiblement augmenté.

Le nombre des délits d'usage d'un timbre-poste oblitéré, qui avait été de 2,369, année moyenne, de 1856 à 1860, est descendu à 813 de 1861 à 1865. Cette réduction

provient uniquement de ce que le public connaît mieux que dans le principe les pénalités de la loi du 21 octobre 1849 et les moyens presque infaillibles à l'aide desquels la fraude est découverte. Quant à l'accroissement du nombre des autres contraventions postales, il est dû à la surveillance plus active et plus sévère rendue nécessaire par l'augmentation constante des correspondances privées.

Enfin la diminution du nombre des contraventions en matière de roulage peut être considérée comme corrélative à l'accroissement de celui des infractions aux lois sur les chemins de fer, puisque l'usage de la voie ferrée devient de plus en plus fréquent pour le transport des voyageurs et des marchandises.

Parmi les 860,102 prévenus jugés de 1861 à 1865, on comptait 719,401 hommes, soit 836 sur 1,000 et 140,701 femmes, ou 164 sur 1,000. De 1856 à 1860, le nombre proportionnel de ces dernières avait été de 186 sur 1,000. La diminution est moins forte que pour les accusés.

L'âge n'a pu être connu qu'à l'égard de 706,146 prévenus de délits communs : 27,796 (0.039) avaient moins de seize ans, 94,520 (0.134) étaient âgés de seize à vingt et un ans, et 583,830 (0.827) avaient plus de vingt et un ans. Les proportions sont les mêmes pour les hommes que pour les femmes, à trois centièmes près.

Plus des huit dixièmes des prévenus, 708,680, ou 824 sur 1,000, étaient poursuivis à la requête du ministère public; 100,201 (0.116) ont été jugés sur la poursuite des administrations publiques, et 51,220 (0.060), sur celle de la partie civile.

Des délits communs étaient imputés à 715,793 prévenus et des contraventions fiscales ou forestières à 144,308, ou 168 sur 1,000.

Les tribunaux correctionnels ont condamné : 47,212 prévenus (0.055), à un an ou plus d'emprisonnement; 387,793 (0.451), à moins d'un an; 337,641 (0.393) à l'amende seulement. Ils en ont acquitté 87,455 (0.101); parmi ceux-ci figurent 16,138 mineurs de seize ans, qui, faute de discernement, n'ont pas été flétris judiciairement pour les délits qu'ils avaient réellement commis : on en a rendu 6,500 à leurs familles, et 9,638 ont été envoyés

dans des colonies pénitentiaires pour y être détenus pendant un temps qui ne dépasse pas la majorité.

La comparaison de ces résultats avec ceux de 1856 à 1860 ne révèle de différence entre les deux périodes qu'à l'égard des condamnés à l'amende et des condamnés à moins d'un an d'emprisonnement; les nombres proportionnels avaient été de 0.406 et de 0.358, au lieu de 0.393 et 0.401. La loi du 13 mai 1863 a exercé une certaine influence sur ces chiffres, en ne permettant plus, dans les cas où le minimum de la peine est d'un an d'emprisonnement, de l'abaisser au-dessous de six jours par l'effet de l'article 463, ni, par conséquent, de substituer l'amende à la peine corporelle.

La peine accessoire de la surveillance de la haute police a été prononcée, de 1861 à 1865, contre 13,115 condamnés, et celle de l'interdiction des droits mentionnés en l'article 42 du code pénal contre 1,563. Ces chiffres avaient été de 14,136 et de 2,030 pour la période 1856 à 1860.

Les tribunaux correctionnels ont admis au bénéfice des circonstances atténuantes 294,117 prévenus sur 633,999 qu'ils avaient reconnus coupables de délits communs. Mais, pour avoir une idée exacte de la mesure d'indulgence des magistrats, il convient d'éliminer de ce dernier nombre celui des individus qui ont été condamnés pour des faits contre lesquels le législateur a prononcé une peine invariable, tels que les délits de chasse et d'ouverture de débit de boissons sans autorisation, soit 114,679. Il reste donc un chiffre de 519,320, dont la discussion donne 567 applications de l'article 463 pour 1,000 condamnations, c'est 20 sur 1,000 de moins que de 1856 à 1860. Nous avons vu plus haut que le jury déclare l'existence des circonstances atténuantes dans une proportion bien plus considérable, 748 sur 1,000.

Les cours impériales ont statué, de 1861 à 1865, sur 32,630 appels formés contre des jugements rendus par les tribunaux correctionnels, c'est 3,743 ou 10 p. 100 de moins que de 1856 à 1860. Mais, si le nombre *réel* des appels a suivi le mouvement des affaires déférées à la juridiction du premier degré, le nombre proportionnel a peu

varié : on compte 45 appels pour 1,000 jugements, au lieu de 43 et de 49 pour les deux périodes précédentes.

De 1861 à 1865, on a confirmé 712 jugements sur 1,000, cette proportion avait été de 675 sur 1,000 de 1856 à 1860, de 630 sur 1,000 de 1851 à 1855, et de 610 sur 1,000 de 1846 à 1850.

Les 32,030 affaires d'appel concernaient 39,163 prévenus, savoir : 27,192 appelants (694 sur 1,000), 8,660 intimés (221 sur 1,000), et 3,311 appelants et intimés tout à la fois (85 sur 1,000).

Des récidives. — Le nombre des *accusés* en récidive jugés par les cours d'assises, de 1856 à 1860, avait été de 9,015; il est descendu à 8,641 de 1861 à 1865. Mais le rapport des récidivistes au nombre total des accusés est plus élevé pour la seconde période que pour la première : 380 sur 1,000 au lieu de 357. En ce qui concerne les *prévenus*, l'augmentation des récidivistes est notable : de 201,662 ou 273 sur 1,000 pour 1856-1860, leur nombre est monté, pour 1861-1865, à 235,808, ce sont 312 récidivistes sur 1,000 prévenus, déduction faite de ceux dont les antécédents judiciaires n'ont pu être connus.

On sait que l'accroissement des récidives ne correspond pas à un redoublement de la criminalité générale, puisque le nombre total des accusés et des prévenus a diminué. Il ne faut pas perdre de vue que l'institution des casiers judiciaires, en se perfectionnant, permet de vérifier, d'une manière de plus en plus exacte, si les individus poursuivis ont été précédemment condamnés (1).

Parmi les 244,449 accusés ou prévenus récidivistes de la dernière période quinquennale, 4,322 (0.018) étaient libérés des travaux forcés, 4,306 (0.018) de la réclusion,

---

(1) L'institution française des casiers judiciaires a été adoptée, dès 1855, par l'Autriche et la Bavière, et depuis cette époque ces deux pays échangent avec la France les bulletins de condamnation qui les intéressent. Le roi de Portugal, par décret du 24 août 1863, a établi des casiers judiciaires dans toutes les comarques portugaises et doit les étendre au continent d'après l'article 69 du projet de Code pénal en ce moment soumis aux Chambres. Par décret du 6 décembre 1865, les casiers ont été institués également dans le royaume d'Italie. — Les gouvernements de Suède et de Russie ont envoyé, en 1864 et 1865, des magistrats pour étudier le fonctionnement de nos casiers.

46,782 (0.191) d'un emprisonnement de plus d'un an, 149,082 (0 610) d'un emprisonnement d'un an ou moins; enfin 39,957 (0 163) n'avaient été antérieurement condamnés qu'à l'amende. Les récidives sont donc constatées même pour les condamnations les moins graves, qu'il était autrefois difficile de connaître et que les casiers judiciaires ont pour effet de révéler avec certitude. Le nombre des récidivistes libérés des travaux forcés n'est plus, au contraire, que de 4,322, après avoir été de 5,019 pour 1856-1860, et de 5,985 pour 1851-1855. Cette réduction des trois dixièmes en quinze années s'explique par la loi du 30 mai 1854 (art. 6), qui oblige les forçats transportés à une résidence prolongée et quelquefois perpétuelle dans la colonie où ils ont subi leur peine.

Le nombre proportionnel des femmes récidivistes est plus considérable parmi les prévenues (258 sur 1,000) que parmi les accusées (170 sur 1,000). Pour les hommes on trouve, au contraire, 451 récidivistes sur 1,000 accusés et seulement 322 sur 1,000 prévenus, malgré le grand nombre des infractions spéciales punies de l'amende et dont les hommes se rendent presque seuls coupables.

Plus des deux cinquièmes des 8,641 accusés récidivistes (3,741 ou 0 43) étaient traduits devant les assises pour vol qualifié; 1,496 l'ont été pour viol ou attentat à la pudeur; 858 pour vol domestique ou abus de confiance; 739 pour faux; 411 pour assassinat, 368 pour incendie, 305 pour coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, etc.

Indépendamment de l'infraction au ban de surveillance, les délits le plus fréquemment reprochés aux prévenus en récidive sont : le vol, 64,657 de 1861 à 1865 (c'est 27 p. 100 du nombre total), les coups et blessures, 24,721; les contraventions à la loi du 3 mai 1844 sur la chasse, 23,013, le vagabondage, 20,143, la rébellion et les outrages envers des fonctionnaires ou agents, 18,210; la mendicité, 14,868, l'escroquerie, 8,345, et les délits contre les mœurs, 5,866.

Les 8,641 accusés récidivistes de 1861 à 1865 ont été : 1,058 (0 122) acquittés; 4,737 (0 549) condamnés à des *peines afflictives* et infamantes, et 2,846 (0.329) à des

peines correctionnelles. Quant aux 235,808 prévenus récidivistes, les tribunaux en ont acquitté 8,176 ou 35 sur 1,000, et condamné 227,632, savoir : 42,315 à l'amende seulement (179 sur 1,000 du nombre total), 159,614 (677 sur 1,000) à un emprisonnement d'un an ou moins, et 25,703 (109 sur 1,000) à un emprisonnement de plus d'un an.

Lorsqu'on analyse comparativement les décisions rendues à l'égard des individus qui sont traduits pour la première fois devant la justice, on voit qu'ils ont été acquittés : les accusés, dans la proportion de 320 sur 1,000, et les prévenus, dans celle de 129 sur 1,000. Les récidivistes ont donc moins de chances d'impunité devant le jury et les tribunaux. Quant au degré de sévérité dans la répression, il y aura évidemment encore quelques progrès à réaliser, tant qu'on verra, comme en 1865 (pour ne citer que cette année), 4,168 récidivistes jugés deux fois du 1[er] janvier au 31 décembre, 754, trois fois, 156, quatre fois, 33, cinq fois ; 9, six fois, 1, sept fois, 1, huit fois, 5, neuf fois, et 1, onze fois. L'indulgence irréfléchie du juge, dit le ministre, est moralement responsable des rechutes persévérantes du malfaiteur. (1).

Tribunaux de simple police. — Les 2,752 tribunaux de simple police ont rendu 2,052,227 jugements de 1861 à 1865, c'est 40,064 de plus que n'en avaient prononcé, de 1856 à 1860, les 2,681 tribunaux qui ont siégé pendant cette période.

De ces 2,052,227 jugements, 1,749,571 étaient contradictoires et 302,656 (147 sur 1,000 seulement) par défaut. Ils ont été rendus, 2,017,656 à la requête du ministère public et 34,571 (0.017) sur la demande des parties civiles.

On remarque, d'une période à l'autre, dans le nombre de certaines contraventions, des écarts extraordinaires : ainsi, les bruits et tapages injurieux ou nocturnes ont donné une augmentation de 40,000, tandis que les con-

(1) Ne pourrait-on pas dire plutôt que la peine n'a pas été bien choisie, et aussi qu'il y a des individus que la crainte de la punition de demain n'aide pas à surmonter la tentation d'aujourd'hui. M. B.

traventions aux lois sur les poids et mesures présentent une diminution de 13,000. Les infractions relatives à l'ouverture et à la fermeture des auberges, cafés et cabarets sont au nombre de 101,921, au lieu de 112,567. La suppression de la taxe obligatoire de la viande et du pain a nécessairement amené une réduction notable du nombre des contraventions spéciales à la boucherie et à la boulangerie (de 31,048 à 16,230). La loi du 22 mars 1841 sur le travail des enfants dans les fabriques ou manufactures reçoit une application tellement restreinte (119 affaires en moyenne par an), que l'on peut craindre qu'il n'y ait, sur ce point bien important, un ralentissement de la vigilance des autorités compétentes.

Les 2,052,227 contraventions jugées de 1861 à 1865 étaient imputées à 2,692,203 inculpés, qui ont été : 148,656 (0.055) acquittés, 2,362,168 (0.879) condamnés à l'amende et 176,810 (0 066) condamnés à l'emprisonnement d'un à cinq jours; 4,569 inculpés ont été l'objet de déclarations d'incompétence.

Il a été formé 2,737 appels contre des jugements de simple police. Le nombre des décisions susceptibles de recours en vertu de l'article 172 du code d'instruction criminelle n'étant pas signalé jusqu'ici par la statistique, il est inutile de discuter le rapport des appels aux jugements. Dans 71 affaires, les parties se sont désistées de leur appel ; 2,666 seulement ont donc été soumises aux tribunaux correctionnels. Ceux-ci ont confirmé 1,474 jugements (0 539) et en ont infirmé 1,192.

Les juges de paix ont en outre procédé à 150,010 informations au criminel, et ont entendu 645,735 témoins, soit en cas de flagrant délit, soit en vertu de commissions rogatoires délivrées par les juges d'instruction, soit enfin à la demande du ministère public dans les enquêtes préalables à l'exercice de l'action publique. De 1856 à 1860, il n'y avait eu que 138,142 informations, et 606,058 témoignages recueillis.

Instruction criminelle. — Les principaux auxiliaires du ministère public sont les gendarmes et les commissaires de police aidés de leurs agents. De 1861 à 1865, ils ont, année moyenne, transmis aux parquets, les premiers,

111,284 procès-verbaux, et les seconds, 65,927, c'est 6 par gendarme et 10 par commissaire ou agent de police Pour ne pas altérer la signification de ces chiffres, on a laissé en dehors des calculs le département de la Seine à cause de l'organisation spéciale de sa police judiciaire. La coopération des autres fonctionnaires au point de vue de la constatation des délits est à peu près nulle : on compte, en cette matière, un procès verbal pour trois gardes champêtres, et un pour quatre maires. Quant aux gardes forestiers, douaniers, etc. dont la mission est légalement restreinte, ils ne constatent guère que des contraventions spéciales, et leurs procès-verbaux, adressés directement aux administrations compétentes, ne sont pas comptés ici.

Le nombre moyen annuel des plaintes, procès-verbaux et dénonciations, inscrits de 1861 à 1865 sur les registres des parquets, s'est élevé à 272,497 ; il avait été de 266,955 et de 280 315 pendant les deux périodes précédentes.

Voici quelle a été la première direction donnée aux 272,497 affaires dont les procureurs impériaux ont eu à s'occuper, en moyenne, chaque année, de 1861 à 1865 :

119,293	(0 438)	ont été abandonnées comme ne pouvant donner lieu à aucune poursuite,
83,076	(0.305)	ont été portées à l'audience correctionnelle sur citation directe du ministère public ou des parties civiles ;
7,085	(0 026)	ont été renvoyées devant les juridictions administrative, militaire ou maritime ;
61,616	(0 226)	ont été communiquées aux juges d'instruction ;
1,427	(0.005)	n'avaient pas reçu de direction à l'expiration de l'année.

Comparés à ceux de 1856 à 1860, ces chiffres présentent les différences suivantes : de 400 sur 1,000, le nombre proportionnel des affaires classées sans suite aux parquets est monté à 440 ; celui des affaires soumises à l'instruction est descendu de 277 à 227 sur 1,000. L'augmentation des premières confirme ce qui a été déjà dit sur la circonspection du ministère public dans l'exercice de son action, et la

diminution des secondes est la conséquence naturelle de la loi du 20 mai 1863 sur les flagrants délits.

L'application de cette loi depuis le 1er juin 1863 a sensiblement changé les résultats ordinaires relevés par la statistique sur l'instruction criminelle. On ne pouvait se rendre un compte bien exact de cette influence dans les premiers mois, mais en 1865 on a commencé à obtenir d'excellents résultats. 24,404 flagrants délits ont été signalés aux procureurs impériaux, qui en ont laissé sans poursuites 8,283, et en ont renvoyé 16,104 devant les tribunaux correctionnels, 3,922 par la conduite immédiate de l'inculpé à la barre, et 12,182 par citation d'urgence avec mandat. Les autres affaires présentaient un caractère de gravité qui a nécessité leur renvoi aux juges d'instruction.

Le nombre des affaires communiquées aux juges d'instruction, de 1861 à 1865, n'est que de 308,082, après avoir été de 368,077, de 1856 à 1860. Cette réduction tient évidemment en grande partie à l'exécution de la loi des flagrants délits pendant la moitié de la période; mais il faut aussi l'attribuer à l'emploi de plus en plus fréquent par le ministère public de la voie de la citation directe ordinaire.

Les juges instructeurs, qui, de 1856 à 1860, avaient signé 368,533 ordonnances de règlement, en ont rendu 59,542 de moins, pour 1861-1865, soit 308,991. Parmi ces dernières, 76,487 (0.248) déclaraient qu'il n'y avait lieu à suivre contre aucun des prévenus, la proportion avait été de 259 et de 295 sur 1,000 pour les deux périodes précédentes. Les autres ordonnances (232,504) renvoyaient les inculpés : 210,059 devant les tribunaux correctionnels, 19,903 devant les chambres d'accusation, et 2,542 devant d'autres juridictions.

Les mêmes magistrats ont délivré 148,935 commissions rogatoires de 1861 à 1865, savoir 57,589 à d'autres juges d'instruction, 73,953 à des juges de paix, 16,773 à des commissaires de police et 620 à des magistrats de pays étrangers. Ils en ont de leur côté reçu 59,927, qu'ils ont exécutées : 49,519 (0.827) dans les dix jours et 10,408 après ce délai.

Les chambres d'accusation ont rendu 20,525 arrêts de 1861 à 1865 ; c'est 2,778 de moins que durant la période précédente. La diminution est de 12 p. 100.

Plus des neuf dixièmes de ces arrêts (19,219) renvoyaient les accusés devant les assises ; 442 ordonnaient la comparution des prévenus en police correctionnelle, et 864 déchargeaient des poursuites tous les inculpés. Cette répartition est semblable à celle de 1856 à 1860.

Sur 1,000 arrêts, 800 adoptent entièrement les ordonnances des juges d'instruction. Les deux tiers des arrêts contraires sont fondés sur ce que la qualification donnée au fait incriminé est erronée ou incomplète. Par rapport au nombre total, ces derniers arrêts sont dans la proportion de 135 sur 1,000 ; c'est un gain de deux millièmes sur la période de 1851 à 1855, immédiatement antérieure à la loi du 17 juillet 1856 ; la suppression des chambres du conseil en matière criminelle a donc accéléré le règlement des procédures sans entraîner aucun abus.

Indépendamment des 864 affaires dans lesquelles les chambres d'accusation ont renvoyé des poursuites les inculpés désignés, on en compte 76,305 qui ont été, de 1861 à 1865, réglées par des ordonnances de non-lieu du juge instructeur, et 596,464 que le ministère public a abandonnées sur le simple examen du procès verbal ou après une enquête officieuse. C'est donc un total de 673,633 infractions, réelles ou présumées, dont les juridictions répressives n'ont pas eu à connaître. Ce chiffre est supérieur de 47,140 à celui de 1856 à 1860 et de 9,038 à celui de 1851 à 1855. Les affaires laissées au parquet supportent seules l'augmentation (596,464 au lieu de 530,401) ; celles qui ont été suivies d'ordonnances de non-lieu offrent, au contraire, une diminution de 19,787, dont les quatre cinquièmes correspondent aux années pendant lesquelles la loi du 20 mai 1863 a été appliquée.

Il est toujours important de rechercher les causes qui ont arrêté la marche de la justice. A cet égard, les 673,633 affaires de 1861 à 1865 se classent ainsi :

Faits non prévus par la loi pénale.	321,[illegible]
Auteurs inconnus.	163,[illegible]
Charges insuffisantes contre les inculpés désignés . .	87,[illegible]

Absence de gravité du délit............................ 33,393
Défaut de preuve de l'infraction, aliénation mentale de l'inculpé, etc.. 68,541

Les crimes ou délits dont les auteurs n'ont pu être découverts sont, sans contredit, les seuls qu'il soit vraiment regrettable de ne pas voir déférer à la justice répressive; or leur nombre proportionnel est le même, à deux millièmes près, depuis quinze ans : 242 sur 1,000 pour 1861-1865. Il faut d'autant moins s'étonner de l'impuissance de la police judiciaire à modifier cette situation, dit le *Rapport*, que les malfaiteurs trouvent aujourd'hui, pour se soustraire à l'action de la justice, des moyens de fuite prompts, faciles et sûrs qu'ils n'avaient pas autrefois.

Les vols forment plus des trois quarts du nombre total des affaires abandonnées parce que les coupables sont restés inconnus (126,577 ou 776 sur 1,000). Puis viennent les incendies, 9,543; les dévastations de plants et récoltes, 4,819, les coups et blessures, 2,275; les escroqueries, 1,661; les expositions et suppressions d'enfants 1,193.

Le nombre moyen annuel des individus arrêtés préventivement avait été, pour 1851-1855, de 80,138, et, pour 1856-1860, de 74,048; il est réduit à 61,848 pour 1861-1865 : c'est donc, entre les chiffres extrêmes, un écart de 18,290 ou de 23 p. 100.

Un progrès non moins réel résulte de ce que, en 1851, sur 1,000 individus soumis à la détention préventive, 347 étaient acquittés ou déchargés des poursuites, tandis que la proportion n'est plus, en 1865, que de 180 sur 1,000. Il serait certainement à désirer qu'il fût encore plus faible; mais, « quel que soit le zèle des magistrats, les charges au début d'une information judiciaire s'offrent souvent avec une gravité accablante, tandis que, pour recueillir les preuves de l'innocence ou pour extraire de l'enquête les éléments du doute, des délais sont quelquefois nécessaires. S'il est important que la justice soit prompte, il faut aussi qu'elle soit sûre. »

Le tableau suivant présente, pour les deux périodes quinquennales, la durée des détentions préventives.

	1856 à 1860	1861 à 1865
Moins de quinze jours........ . .	472	612
De quinze jours à un mois.. ..	334	248
D'un à deux mois............. .	132	100
De deux à trois mois.	31	27
Plus de trois mois............	41	13
TOTAL...	1,000	1,000

En 1865, parmi les individus arrêtés préventivement, 03 ont été détenus moins d'un jour; 9,121, d'un jour à is jours, 14,616, de quatre à huit jours; 13,549, de f à quinze jours : soit, ensemble, 40,789, ou 603 sur 00 du nombre total. Il s'ensuit que le nombre propor-nnel des individus détenus plus de quinze jours a été de 7 sur 1,000 seulement, au lieu de 337 en 1864, de 381 1863 et de 453 en 1862.

Sur 1 000 individus arrêtés préventivement de 1861 à 65 dans toute la France, 34 ont vu cesser leur déten- par une mise en liberté provisoire; 140, par des or-nances de non-lieu des juges instructeurs, 70, par renvoi devant les chambres d'accusation; 747, par comparution devant les tribunaux correctionnels, et par un dessaisissement au profit d'autres juridictions. In 5 sont décédés pendant l'instruction ou ont tran-é avec l'administration des douanes et des contribu-s indirectes.

Les demandes de mise en liberté provisoire formées par r culpés ont été rejetées définitivement. 2,9 inculpés été l'objet d'ordonnances d'interdiction de communi- art 613 du Code d'instruction criminelle, modifié la loi du 14 juillet 1865).

La mise en liberté provisoire est surtout accordée en tière d'atteinte à la liberté du travail et de l'industrie (... crés sur 100 arrêtés), de tromperie sur la nature et ... des marchandises (17 p. 100), d'armes prohi-es et de banqueroute simple (11 p. 100), d'homicide ou blessures involontaires (9 p. 100), de coups et bles-s (7 p. 100).

Les nécessités du service judiciaire exigent, dans les ands centres, la permanence de l'action du ministère

public au siége même du tribunal (1) Un magi
parquet, assisté d'un ou de plusieurs juges d'inst
interroge immédiatement tout individu amené par
publique et donne une direction à l'affaire; c'est
l'usage a appelé *le petit parquet*. Le petit parq
Paris, qui n'avait été saisi que de 57,027 affai
dant la période 1856 à 1860, en a reçu 78,415 de
1865 Il en a déféré 39,564 au tribunal correcti
7,558 aux cabinets d'instruction Il en a renvoyé
vant le tribunal de simple police et abandonné 31,
ne méritaient pas qu'il y fût donné suite 89,395 in
étaient impliqués dans ces 78,415 affaires; les ma
en ont immédiatement mis en liberté 31,562 e
57,833 sous mandats de dépôt

Il existe aussi des petits parquets à Marseil
deaux, Lyon et Toulouse. On leur a conduit, de
1865, 71,740 inculpés, savoir : 25,711 à Marseille,
à Bordeaux, 19,817 à Lyon et 5,005 à Toulouse.

36,168 (0.504 ou plus de la moitié) ont été relax
le champ, 21,408 (0.298) ont été retenus et re
l'instruction, et 14,164 (0.198) ont été remis aux a
administratives, militaires ou maritimes.

Les travaux du petit parquet organisé à N
1865 figureront dans les comptes statistiques à p
1866.

Cour de cassation. — Pendant les années 1861
il a été formé 5,356 recours en cassation, savoir
contre des arrêts en matière criminelle; 1,789
des jugements correctionnels, 782 contre des ju
de simple police, et 30 contre des décisions de
de discipline de la garde nationale. De 1856 à
avait été soumis à la Cour 6,033 pourvois ou 677 d

En matière criminelle et correctionnelle, presq
les pourvois sont formés par les condamnés; en
de simple police, au contraire, sur 10 jugements at
9 le sont par le ministère public.

De 1861 à 1865, la chambre criminelle de la C
cassation a rendu 5,344 arrêts, qui se distribuent

(1) Il devrait, dans les grandes villes, siéger aussi la nuit

268 de non recevabilité, 3,274 de rejet et 802 de cassation. Parmi ces derniers figurent 16 arrêts annulant, dans l'intérêt de la loi, en vertu des articles 441 et 442 du code d'instruction criminelle, 6 décisions de juridictions militaires, 1 jugement de conseil de guerre de l'armée de mer et 6 jugements ou actes des cours et tribunaux ordinaires.

Les nombres réels et proportionnels des arrêts de cours d'assises cassés ou annulés par la Cour suprême n'ont cessé de diminuer depuis vingt ans :

De 1846 à 1850.................	336 ou 95 sur 1000
De 1851 à 1855	261 ou 65 —
De 1856 à 1860..................	177 ou 58 —
De 1861 à 1865..................	105 ou 48 —

Il a été procédé à de nouveaux débats dans 77 de ces 105 dernières affaires; 12 ont été renvoyées devant une autre cour d'assises pour l'application de la peine seulement, 15 arrêts ont été annulés dans des dispositions accessoires, et un seul dans l'intérêt de la loi.

Les arrêts statuant sur des demandes en règlement de juges ont été de plus en plus nombreux : 193 de 1851 à 1855, 229 de 1856 à 1860, et 245 de 1861 à 1865. Dans le cours de cette dernière période, la chambre criminelle de la Cour de cassation a été, en outre, saisie de 19 demandes de renvoi pour cause de suspicion légitime; elle en a accueilli 13 et repoussé 6.

Les puissances étrangères ont accordé à la France l'extradition de 90 malfaiteurs et obtenu de notre pays celle de 65 accusés. Au lieu de 155 extraditions, il n'en avait été autorisé que 106 en 1864, savoir, 76 par la France et 30 par les autres nations.

Les 65 extraditions consenties par la France en 1865 avaient été demandées : 16 par l'Italie, 12 par la Suisse, par la Belgique, 8 par l'Espagne, 6 par la Bavière, 4 par la Prusse, etc.

Les 90 extraditions accordées à la France ont été obtenues : 27 de l'Espagne, 27 de la Suisse, 19 de la Belgique, de l'Italie, 3 de la Prusse, 3 de la Bavière, 2 des États pontificaux, etc.

Les 155 malfaiteurs extradés étaient accusés : 40 de vols qualifiés, 35 de banqueroutes frauduleuses, 33 de faux, 15 d'assassinats, de meurtres ou d'empoisonnements, 10 de viols ou d'attentats à la pudeur, 9 de vols domestiques ou d'abus de confiance, 6 de soustractions de deniers publics, 3 de fabrication de fausse monnaie, 2 d'incendies, 1 d'infanticide et 1 de contrefaçon de timbres de l'État.

Morts accidentelles — De 1861 à 1865, les procureurs impériaux ont eu à examiner 60,352 procès-verbaux constatant les morts accidentelles de 49 637 hommes (0 822) et de 10,715 femmes (0,178). Ces accidents ne s'étaient élevés qu'au chiffre de 51,430 dans la période 1856-1860.

Si tous les genres de mort ont offert une augmentation, les immersions involontaires (19,553) restent toujours les plus nombreuses. 6,524 individus se sont tués en tombant d'un lieu élevé, 6,146 ont été écrasés par des voitures, charrettes, etc , 3,028 ont été asphyxiés par le feu ou brûlés; 2,296 ont péri victimes d'éboulements de terrains ou de constructions; 1,059 ont été tués par des corps durs tombant sur eux, etc. Enfin 1,727 ont succombé à l'usage immodéré des liqueurs alcooliques, augmentation vraiment affligeante, car on n'en comptait que 1,267 de 1856 à 1860 et 838 de 1851 à 1855

Suicide. — La statistique criminelle est le seul document où les moralistes puissent trouver des éléments d'étude sur le suicide, aussi, pour faciliter l'examen d'une question du plus haut intérêt, la partie du compte qui lui est affectée a reçu, d'année en année, de nouveaux développements, dont quelques-uns ont été introduits dans le cours de la dernière période quinquennale

On ne peut sans regret constater la progression constante qui a élevé le nombre des suicides de 18 107 (pour 1851-1855, à 20,008 de 1856 à 1860 et à 23,304 de 1861 à 1865 Il y a donc eu augmentation de 10 p. 100 de la première à la deuxième période et de 16 p. 100 de celle-ci à la troisième.

L'année 1865, qui présente le chiffre le plus considérable, en a compté 4,946

Le domicile de 4,875 suicidés de 1865 a pu être connu

70 habitaient des communes urbaines et 2,505 des communes rurales, c'est-à-dire n'ayant pas 2,000 âmes de population agglomérée. Le rapprochement de ces relevés du recensement de 1861 donne un suicide pour 4,553 habitants des villes, tandis que la population des campagnes ne fournit qu'un suicide pour 10,617 habitants.

Le tableau suivant indique le sexe et l'âge des suicidés 1861 à 1865.

Suicidés âgés :	Hommes.	Femmes.	Proportion sur 1,000 Hommes.	Proportion sur 1,000 Femmes.
De moins de 16 ans.	102 (1)	39 (1)	6	8
De 16 à 21 ans......	530	306	29	63
De 21 à 30 ans......	2,112	643	116	132
De 30 à 40 ans	2,801	681	154	140
De 40 à 50 ans......	3,699	927	203	191
De 50 à 60 ans.....	3,893	922	214	190
De 60 à 70 ans.....	3,486	803	192	165
De 70 à 80 ans......	1,290	435	71	89
De plus de 80 ans.....	279	105	15	22
D'âge inconnu.......	219	32	»	»
Total.	18,411	4,893	1,000	1,000

Il a été possible de vérifier l'état civil pour 4,801 des 946 suicides de 1865. On comptait 1,642 (0.342) célibataires; 1,595 (0.332) mariés avec enfants; 705 (0.147) mariés sans enfants; 573 (0.119) veufs avec enfants, 6 (0.060) veufs sans enfants. La proportion des célibataires, qui est de plus du tiers (36 p. 100) pour les hommes, n'est que du quart (25 p. 100) pour les femmes.

En adoptant pour les 23,304 suicidés de 1861 à 1865, égard aux professions, la même classification que pour accusés, on obtient les résultats suivants :

Attachés à l'agriculture...	8,057	(0.346)
Appartenant aux diverses industries.	5,741	(0.246)
Négociants ou marchands...... .	1,406	(0.060)
Professions libérales......... ...	3,860	(0.166)
Domestiques attachés à la personne.	917	(0.039)
Sans profession avouable....	3,323	(0.143)

(1) Ces 141 suicidés étaient âgés : 63 de quinze ans, 29 de quatorze ans, .. de treize ans, 11 de douze ans, 6 de onze ans, 3 de dix ans et 1 de .. ans.

Pour accomplir leurs suicides, 9,397 individus ont eu recours à la strangulation ; 6,746 à la submersion ; 1,75[illegible] à l'asphyxie par le charbon (dont 1,035 dans le département de la Seine) ; 1,335 au fusil, 1,114 au pistolet, 93[illegible] à des instruments aigus ou tranchants, 793 se sont précipités d'un lieu élevé, 487 ont employé le poison, etc.

Les saisons semblent exercer sur les suicides la même influence que sur les crimes. Les mois les plus rigoureux de l'année ne sont pas marqués par un plus grand nombre d'actes de désespoir. Il en a été commis 7,071 au printemps, 6,044 en été, 5,316 en hiver et 4,873 en automne.

Motifs présumés des suicides.

			De 1856 à 1860.
Misère et revers de fortune.	2,577	ou 0.125	au lieu de 0.12[illegible]
Chagrins de famille..	2,715	0.130	0.12[illegible]
Amour, jalousie, débauche, inconduite..	3,598	0.163	0.17[illegible]
Peines diverses (au nombre desquelles sont classées les souffrances physiques ..	4,865	0.245	0.23[illegible]
Maladies cérébrales... .. .	7,048	0.329	0.3[illegible]
Suicides des auteurs d'assassinats, meurtres ou incend.	206	0.008	0.01[illegible]
Motifs inconnus......... .	2,295		

Comme on le voit, la répartition s'est faite, à très-peu de chose près, de la même façon pendant les deux périodes.

Grâces. — De 1861 à 1865, il a été accordé dans les bagnes 410 grâces entières et 985 commutations ou réductions de peines, et dans les maisons centrales 1,430 des premières et 1,951 des secondes. Parmi les condamnés détenus dans les autres prisons, 753 ont obtenu remise de la peine qui leur restait à subir, et 423 en ont vu réduire la durée.

Réhabilitations. — De 310, pour 1855-1860, le nombre des réhabilitations accordées est monté à 735 pour 1861-1865. La dernière année de cette période entre dans ce total pour 258 ; il a été statué en 1865 sur 324 demandes. Si le suffrage universel, en appelant, de 1863 à 1865, tous *les citoyens* aux élections générales ou municipales, a été

mule l'ardeur des pétitionnaires, il faut aussi attribuer ces progrès aux exhortations que l'administration des prisons adresse aux détenus à plusieurs époques de l'année, et surtout lors de la proclamation des grâces collectives.

Six officiers ministériels destitués ont obtenu que le bénéfice de la loi du 19 mars 1864. Des 729 condamnés réhabilités pendant la dernière période quinquennale, 127 avaient déjà obtenu une commutation ou une diminution de peine. Au point de vue de la nature des condamnations subies, les 729 réhabilités se classent ainsi : 130 libérés des travaux forcés, des fers ou de la réclusion ; 557 de l'emprisonnement, et 42 qui n'avaient encouru que des peines pécuniaires. Les faits les plus fréquents qui avaient entraîné ces condamnations étaient, en matière de crime : 65 vols qualifiés, 31 viols ou attentats à la pudeur, 16 faux, 10 fabrications de fausse monnaie, 9 meurtres, 8 coups et blessures graves. En matière de délit, il y avait 194 vols simples, 139 outrages publics à la pudeur, 68 tromperies sur la nature ou la valeur des marchandises, 46 outrages à la morale publique, 23 abus de confiance, 21 escroqueries et 16 délits d'habitude d'usure.

Il s'était écoulé, entre la libération ou le paiement de l'amende et la réhabilitation : moins de cinq ans pour 133, de cinq à dix ans pour 347, de dix à vingt ans pour 172, et plus de vingt ans pour 77.

Frais de justice. — Les receveurs de l'enregistrement ont avancé, de 1861 à 1865, à titre de frais de justice criminelle, 22,916,120 fr., et recouvré, au même titre, 20,252,460 fr. C'est une perte de 2,663,660 fr., mais la somme totale des amendes reçues par les mêmes fonctionnaires s'est élevée à 16,417,709 fr.

La moyenne des frais par affaire soumise au jury, de 1861 à 1865, est de 268 fr. pour les attentats contre les personnes pris en bloc. Cette moyenne serait bien inférieure si l'on retranchait les affaires d'empoisonnement (733 fr.), d'assassinat (541 fr.), d'avortement (434 fr.) et de meurtre (358 fr.) : les nombreux témoins entendus tant dans l'instruction que devant la cour d'assises, ainsi que l'obligation de recourir à des expertises longues et onéreuses, expliquent l'élévation de ces chiffres. Par la même

raison, les banqueroutes frauduleuses, les faux et les in-cendies présentent un chiffre bien supérieur à la moyen-générale des frais en matière de crimes contre les propri-étés (247 fr. par affaire).

Pour la juridiction correctionnelle, la moyenne des frais est calculée par prévenu ; elle est de 20 fr. pour les délits communs et de 9 fr. pour les contraventions fiscales et forestières.

Les affaires dans lesquelles le montant des frais par prévenu est le plus élevé sont celles d'escroquerie (34 fr.), d'abus de confiance (29 fr.), de vol et de coups et blessu-res (22 fr.); celle, au contraire, où il est le plus faible sont les délits de chasse (13 fr.), la rupture de ban et la mendicité (11 fr.), et le vagabondage (10 fr.).

Contrainte par corps. — La contrainte par corps a été exercée, de 1861 à 1865, contre 14,365 condamnés crimi-nels, correctionnels ou de simple police, qui ont été déte-nus : 4,429 pendant moins de quinze jours, 3,.76 de quinze jours à un mois, 3,059 d'un mois à deux, 1,277 de deux à trois mois et 2,524 plus de trois mois.

STATISTIQUE MILITAIRE

1° RECRUTEMENT DE L'ARMÉE

Effectif de l'armée active et de la réserve. — L'effectif entretenu sous les drapeaux, pendant l'année 1866, en vertu des lois de finances du 18 juillet 1865 et du 17 juil-let 1866, a été, en moyenne, de 391,397 officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, ci 391,39[illegible]

Il avait été, en 1865, de 402,824.

Au 1er janvier 1867, l'armée active avait un effectif de 394,130 hommes, non compris 4,850 enfants de troupe, savoir :

Dans les corps de l'intérieur	304,497
Dans les corps de l'armée d'Afrique.	63,913
Dans les corps au Mexique	25,720
TOTAL sous les drapeaux	394,130

La réserve se composait, à la même époque, de 205,5[illegible] *hommes*, sur lesquels 1,652 avaient déjà servi

if général de nos forces militaires était donc, au 1867, de 599,689 hommes.

— Il a été fait, en 1866, un appel de 100,000 ur la classe de 1865 pour les troupes de terre et ı vertu de la loi du 24 mai 1865.

procédé de la manière suivante à la répartition différents corps des armées de terre et de mer,)0 hommes formant le contingent de la classe :

Armée de mer.

	Hommes.
le la marine	2,900
s de la flotte :	
s de dépôts de mécaniciens	400
narins	1,900
e la marine	495
rtillerie de la marine	105
	5,800

Armée de terre.

	79,450
	8,000
	5,000
	850
militaires	900
	94,200
TOTAL égal	100,000

ingent affecté à l'armée de mer, appelé tout activité en vertu d'une décision impériale du 18 6, a été mis en route du 1er au 5 octobre sui-

ıière portion seulement du contingent de l'ar-rre a d'abord été appelée sous les drapeaux (dé-ériale précitée du 18 juillet 1866). La mise en es hommes s'est effectuée du 20 au 25 août 1866, peu d'exceptions près, ils ont rejoint, dans les lus, les corps auxquels ils avaient été affectés. ımes composant la deuxième portion du contin-. classe de 1865 ont accompli, dans les dépôts ı, du 1er octobre au 31 décembre 1866, leur *ériode d'exercices militaires* de trois mois. Ils

ont de nouveau rejoint les dépôts le 1er mai 1867 pour leur deuxième période d'exercices et après l'avoir terminée, ils ont été définitivement incorporés dans les corps de l'armée active, en exécution du décret impérial du 12 juin 1867.

Étrangers. — Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant étrangers a été de 1,030.

Il avait été pour la classe de 1864, de 1,245. D'un autre côté, le nombre de ceux qui ont été portés et maintenus sur les listes comme ayant acquis ou conservé la qualité de Français, conformément à l'article 9 du code Napoléon et à l'article 1er de la loi du 7 février 1851, a été de 828.

La classe de 1864 en comprenait 863.

Le nombre des omis des classes antérieures qui ont été inscrits sur les listes de la classe de 1865, en conformité de l'article 9 de la loi, a été de 1,883.

Il avait été, pour la classe de 1864, de 2,2[illegible]7.

Quant aux omis ayant atteint l'âge de 30 ans révolus, et qui, par ce seul fait, ne peuvent plus, aux termes du même article 9, être repris pour le service militaire, le chiffre en est toujours peu élevé. Il a été de [illegible] pour la classe de 1865, il avait été de 6 pour la classe de 1864.

Exemptions. — Le chiffre total des exemptions accordées aux jeunes gens de la classe de 1865 a été de 96,584, savoir :

1° *Jeunes gens exemptés.*	NOMBRE des jeunes gens	Proportion sur 100 comparativement. aux jeunes gens compris aux listes.	aux jeunes gens examinés.
Pour défaut de taille	10,741	3 29	5 45
Pour infirmités	52,875	16 21	26 88
Comme aînés d'orphelins	1,881	0.57	0 97
Comme fils ou petits-fils de veuves	12,764	3.91	6.49
Comme fils ou petits-fils de septuagénaires ou d'aveugles	781	0.24	0 40
Comme puînés de frères aveugles ou impotents	76	0 02	0.04
Comme aînés de deux frères			

appelés à faire partie du même tirage et désignés tous deux par le sort............	72	0.02	0.04
Comme frères de militaires sous les drapeaux à tout autre titre que pour remplacement.	15,442	4.75	7.83
Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer.........	1,952	0.60	0.99
TOTAL des exemptés....	96,584	29.61	49.09
2° *Jeunes gens compris dans le contingent.*			
Déduits en vertu de l'article 14 de la loi..................	10,010	»	»
Déduits en vertu de l'article unique de la loi du 4 juin 1864.	403	»	»
Déclarés bons pour le service en vertu de décisions définitives.	87,232	»	»
Jeunes gens qui ne se sont ni présentés ni fait représenter, et qui ont été considérés comme présents, en vertu de l'article 16 de la loi.........	2,101	»	»
Jeunes gens inscrits conditionnellement, aux termes des articles 29 et 27 de la loi....	195	»	»
TOTAL des jeunes gens compris dans le contingent (défalcation faite de 59 jeunes gens que les cantons n'ont pu fournir)....................	99,941	»	»
Jeunes gens désignés pour remplacer au besoin dans le contingent ceux qui ont été inscrits conditionnellement, aux termes des articles 26 et 27 de la loi.	205	»	»
TOTAL..........	196,730	»	»

Jeunes gens non examinés . . .	129,365	»
Total général égal à la force de la classe.	326,093	»

Détail sur les jeunes soldats déduits. 1° En vertu de l'article 14 de la loi du 21 mars 1832 et de l'article 78 de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement. 2° En vertu de l'article unique de la loi du 4 juin 1864	Nombre des déduits.	Proportion [illegible] comparative [illegible] sur 326,093 jeunes gens composant la classe	[illegible] 196,[illegible] jeunes gens exam[illegible]
Déjà liés au service, en vertu :			
D'un engagement volontaire.	5,696	1.75	[illegible]
D'un brevet ou d'une commission.	31	»	[illegible]
Inscrits maritimes et charpentiers de navires, perceurs, voiliers et calfats immatriculés.	2,007	0.01	[illegible]
Élèves de l'École polytechnique.	60	0.02	[illegible]
Membres de l'instruction publique ou instituteurs adjoints; maîtres d'études, régents et professeurs des collèges et lycées, membres ou novices des associations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par la loi comme établissement d'utilité publique	1,156	0.36	[illegible]
Élèves de l'École normale de Paris et de celle des jeunes de langues, et prof. des instit. im p. de sourds-muets.	14	»	
Élèves des grands séminaires.	1,013	0.32	[illegible]
Étant autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les autres cultes salariés par l'État. . . .	32	»	[illegible]
Ayant obtenu des grands prix de l'Institut ou de l'Université	1	»	
Jeunes gens dispensés comme *frères de militaires accomplissant un premier rengagement*			

de sept ans (§ 1er de la loi du 4 juin 1864)...........	403	0.44	0.22
TOTAL égal	10,413	3.20	5.30

Réformes. — L'instruction ministérielle du 3 mai 1844 établi deux espèces de congés de réforme : les congés de réforme n° 1 et les congés de réforme n° 2.

Les congés de réforme n° 1 sont délivrés pour blessures reçues dans un service commandé ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer. Ils permettent aux titulaires de conférer l'exemption prévue par le paragraphe numéroté 7° de l'article 13 de la loi du 21 mars 1832. Le nombre des militaires qui ont obtenu des congés de réforme n° 1 a été, en 1866, de 913. Il avait été, en 1865, de 947. C'est une différence en moins de 34.

Les congés de réforme n° 2 sont délivrés aux hommes incorporés ou non incorporés que les commissions spéciales créées par l'instruction précitée du 3 mai 1844 reconnaissent impropres au service militaire pour des causes antérieures soit à leur admission dans le contingent, soit à leur mise en activité. Ils ne donnent pas aux titulaires le droit de conférer l'exemption.

Le nombre de ces réformes, portant sur sept classes, a été, en 1866, de 1,548. Il est inférieur de 43 à celui de l'année 1865, qui s'élevait à 1,591.

Le chiffre des engagés réformés est de 170; le nombre des engagés volontaires présents sous les drapeaux, en 1866 étant de 55,331, ce chiffre d'engagés réformés est parfaitement peu élevé, surtout si l'on considère que les jeunes gens peuvent s'engager dès l'âge de dix-sept ans, c'est-à-dire avant qu'ils aient acquis leur complet développement.

Les réformes applicables exclusivement aux jeunes soldats et aux remplaçants ou substituants de la classe de 1865, ainsi qu'aux engagés admis en 1866, ont été au nombre de 623.

Sur 10,105 engagés (1), il y a eu 51 réformés, il y en a

(1) Ce chiffre de 10,105 comprend à la fois les engagés dans les conditions de la loi du 21 mars 1832 et les engagés après libération du service dans les conditions de la loi du 26 avril 1855.

ou 4 sur 246 remplaçants ou substituants de frèr[illegible] parents au 6e degré admis jusqu'au moment de la[illegible] route.

Sur 28,676 jeunes soldats, remplaçants ou[illegible] tuants de la classe de 1865 appelés à l'activité [illegible] 572 ont reçu des congés de réforme avant ou aprè[illegible] poration.

Tableau indiquant les 20 départements qui o[illegible] le moins de réformes eu égard au nombre des m[illegible] route.

DÉPARTEMENTS	Jeunes soldats mis en route en 1866.	Réformes prononc. (déduct. des engagés volontaires).	P[illegible]
Jura	234	»	
Vendée	348	1	
Nièvre	335	1	
Saône (Haute-)	253	1	
Côte-d'Or	219	1	
Gers	221	1	
Seine-et-Marne	163	1	
Garonne (Haute-)	334	2	
Dordogne	475	3	
Tarn	311	2	
Vienne (Haute-)	338	3	
Finistère	578	5	
Alpes (Hautes-)	107	1	
Rhin (Bas-)	580	6	
Calvados	280	3	
Ariége	272	3	
Pyrénées-Orientales	179	2	
Cher	347	4	
Loiret	257	3	
Sèvres (Deux-)	253	3	

Le tableau ci-après indique les 20 départeme[illegible] ont présenté le plus de réformes :

DÉPARTEMENTS.	Jeunes soldats mis en route en 1866	Réformes prononc. déd. et. des engagés. volontaires)	P[illegible]
Lot-et-Garonne	150	8	
Orne	260	12	
Indre-et-Loire	190	4	

Vosges	359	14	3.90
Charente-Inférieure	214	8	3.73
Seine	965	36	3.73
Moselle	388	14	3.60
Pas-de-Calais	480	17	3.54
Loire (Haute-)	318	11	3.45
Aisne	360	12	3.33
Alpes (Basses-)	124	4	3.22
Allier	325	10	3.07
Aude	210	6	2.85
Eure	185	5	2.70
Doubs	226	6	2.65
Rhône	418	11	2.63
Seine-Inférieure	560	15	2.63
Nord	852	22	2.59
Vienne	232	6	2.58
Savoie (Haute)	354	9	2.54

La moyenne du total des réformes prononcées pour la classe de 1865 est de 1.99 sur cent jeunes soldats ou remplaçants.

Absents. — Parmi les jeunes gens appelés à faire partie du contingent, 2,101 ne se sont ni présentés ni fait représenter. Il a été procédé à leur égard comme s'ils avaient été présents, en conformité de l'article 16 de la loi.

Ce nombre est inférieur de 81 à celui des absents de la classe de 1864, qui était de 2,182.

Remplaçants. Le nombre des remplaçants admis, en 1866, par les conseils de révision, est de 248.

Quant au nombre des substituants, il s'était élevé à 39 en 1865, il a été, en 1866, de 40.

Au 1er janvier 1867, sur 369,307 sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, l'armée active comptait 201 substituants et 53,401 remplaçants admis dans les conditions des lois du 21 mars 1832 et du 26 avril 1855.

Engagements volontaires. — Le nombre des engagements volontaires contractés pour l'armée de terre pendant l'année 1866, a été de 10,405, savoir :

A l'intérieur	10,247
En Algérie	158
TOTAL	10,405

Sur ce nombre de 10,405 engagements volontaires, on

en compte 3,359 souscrits après libération dans les conditions des lois du 26 avril 1855 et du 24 juillet 1860, c'est-à-dire avec prime

Le nombre des rengagements souscrits dans le cours de l'année 1866, pour l'armée de terre, a été de 13,876.

En 1865, il avait été de 12,700

Les rengagements contractés en vertu de la loi du 21 mars 1832 figurent pour 707 dans le chiffre de 13,876.

Instruction. On remarque une amélioration constante dans l'instruction des jeunes gens. Le progrès est encore plus sensible pour la classe de 1865 que pour les classes précédentes.

Sur 326,095 jeunes gens maintenus sur les listes de tirage, il y en avait, savoir (classe de 1865) :

	NOMBRE	Proportion sur 100.
Ne sachant ni lire ni écrire...	77,892	23.89
Sachant lire seulement........	8,131	2.49
Sachant lire et écrire.......	233,633	71.64
Dont on n'a pu vérifier l'instruction..	6,439	1 98
TOTAUX..........	326,095	100 00

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait, savoir :

	NOMBRE.	Proportion sur 100
Ne sachant ni lire ni écrire......	21,881	21 91
Sachant lire seulement.....	2,051	2.05
Sachant lire et écrire.	73,845	73 68
Dont on n'a pu vérifier l'instruction...	2,464	2 46
TOTAUX.	99,941	100,00

Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1866, sont au nombre de 100,873, savoir :

Hommes ayant suivi les cours du 1er degré	72,805
Hommes ayant suivi les cours du 2e degré	28,068
TOTAL égal	100,873

Taille. — La moyenne de la taille, pour la classe de *1865, a été* inférieure à celle de la classe de 1864 (1 mètre *654.22*, au *lieu* de 1 mètre 658.05).

— Quant aux ouvriers destinés, en raison de ...ons, à alimenter les divers services spéciaux ... deviennent plus rares par suite de la facilité ...t à se faire exonérer devant le conseil de

	Jeunes soldats de chaque profession.	Proportion sur 100.
... bois........	7,307	7.31
... fer et autres métaux .	4,883	4.88
... cuir......	2,454	2.45
... pierre et mineurs.. .	5,270	5.27
...ux travaux de la cam-...	50,423	50.48
... commis de bureau... .	4,773	4.77
...habits	703	0.70
... mariniers.............	2,296	2.30
... autres que celles spéci-...essns	19,450	19.48
...sion et vivant de leur re-........	2,655	2.66
Totaux...... ..	99,941	100,00
... ajouter : ... hommes que des cantons ... pu fournir, attendu ...ent de la classe	59	
... égal au contingent.....	100,000	

— Le nombre des hommes qui ont été libérés ... et à la fin de l'année 1866, a été de 80,237,

...ciers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps ...intérieur.	41,650
...ient au corps, et 33,059 avaient été ...anticipation dans leurs foyers.	
... appartenant aux corps stationnés	4,669
... appartenant à la division fran-...	354
... appartenant aux corps stationnés	2,796

...dats de la classe de 1859 (soutiens ... portion du contingent), qui ont

6.

atteint leur libération sans avoir été appelés à l'activité. 28,192

6° Jeunes soldats dispensés à divers titres (membres de l'instruction publique, ecclésiastiques, etc., etc.). 9,883

Total des libérations.	80,237

Ces 80,237 hommes étaient liés au service aux titres suivants :

Engagés volontaires :	
En vertu de la loi du 21 mars 1832.	6,631
En vertu de la loi du 26 avril 1855.	1,424
Appelés pour leur compte personnel	59,988
Substituants.	31
Remplaçants :	
Admis par les conseils de révision.	322
Admis par les conseils d'administration des corps.	64
Admis par les commissions spéciales de remplacement administratif	5,287
Rengagés :	
En vertu de la loi du 21 mars 1832	294
En vertu de la loi du 26 avril 1855.	5,257
Commissionnés par le Ministre et gagistes. . .	939
Égal.	80,237

Dispositions pénales. — Un seul individu a été déféré aux tribunaux comme prévenu de s'être fait omettre sur les tableaux de recensement à l'aide de fraude. Il a été condamné.

Le nombre des jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1865, s'élevait, au 1er janvier 1867, à 27,329.

Sur ce nombre, 6,813 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 3,564 condamnations.

Sur le même nombre de 27,329 insoumis, 2,436 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes sans avoir été mis en jugement.

Quant aux insoumis restant à rechercher à la même

époque (1er janvier 1867), ils étaient au nombre de 18,080.

La classe de 1865 comprend 280 insoumis, dont 220 restaient à rechercher au 1er janvier 1867.

15 jeunes soldats, appartenant tous à la classe de 1865, ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service; 6 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1867, 10,826 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire, par suite de condamnations judiciaires.

Dans ce nombre figurent 2,989 hommes appartenant, savoir :

410 aux compagnies de discipline;

2,579 aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui reçoivent les hommes ayant subi des condamnations correctionnelles excédant six mois de prison.

6 individus ont été poursuivis pour des délits autres que ceux spécifiés ci-dessus, 3 ont été condamnés.

En résumé, 22 affaires judiciaires ont été déférées aux tribunaux en 1866 :

11 ont donné lieu à des condamnations;
5 ont été suivies d'acquittement.
6 ont été terminées par une ordonnance de non-lieu.

22 TOTAL ÉGAL.

2° EXTRAITS DU RAPPORT SUR LE PROJET DE LOI SUR L'ARMÉE.

État numérique présentant la moyenne annuelle des autorisations de mariage accordées aux hommes de la réserve.
(Dans l'état actuel)

HOMMES ayant encore à faire moins de	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867 — 1er trim.	MOYENNE annuelle.
1 ans........	8,037	9,011	11,188	8,763	6,135	8,447	10,056	3,356	8,844
2 ans........	353	917	1,231	680	860	1,729	1,521	403	1,667
3 ans........	73	78	44	119	101	103	188	46	100
4 ans........	30	21	24	46	13	46	7	1	28
5 ans........	2	20	6	9	10	11	6	6	9
6 ans........	4	4	7	12	6	10	»	7	5
7 ans........	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	8,969	10,051	12,500	9,629	7,125	10,346	11,778	3,819	10,054

La réserve était, au 31 décembre 1866, de 210,000 hommes.

Il y avait alors, en hommes mariés :

1re Colonne	7		11,773
2e —	6	10,346 — 8,447 =	1,899
3e —	5	7,125 — 6,695 —	110
4e —	4		66
5e —	3		43
6e —	2		4
		TOTAL des hommes mariés	13,895

Soit en nombre rond 14,000 hommes.

RECENSEMENT DE 1861.

Par suite du dénombrement opéré en 1861, on a constaté qu'il y avait en France les nombres suivants d'hommes de 21 à 30 ans révolus :

	Célibataires.	Mariés.	Veufs.	Totaux.
21 ans accomplis.	268,901	17,144	199	286,244
22 ans —	269,652	32,860	434	302,946
23 ans —	247,875	52,891	743	301,509
24 ans —	228,977	77,179	1,357	307,513
25 ans —	213,632	94,909	1,830	310,371
26 ans —	189,864	105,456	2,070	297,390
27 ans —	161,539	124,952	2,718	289,209
28 ans —	137,033	145,946	3,169	286,148
29 ans —	114,280	158,671	3,597	276,548
30 ans —	115,323	193,861	4,738	313,922
	1,947,076	1,003,869	20,855	2,971,900

RÉSULTATS DU PROJET DE LOI SUR L'ARMÉE

Contingent de 100,000 hommes faisant cinq ans d'activité et quatre ans de réserve

Soit un contingent de	100,000 hommes.
Il faut en déduire :	
Engagés volontaires déjà liés au service	6,372 hommes.
Inscrits maritimes	2,038 —
École polytechnique	57 —
Instruction publique	1,200 —
Cultes	1,070 —
Grands prix	3 —
	10,740 hommes

2 p. 100 soutiens de famille....... ..	9,000 h.	
Non fournis par certains cantons.....	166 »	
Pertes (décès, réform., insoumis, etc.).	1,500 »	
	14,426 h	14,426 h.
Reste net......... ..		85,574 h.

Lesquels sont affectés :

A la marine.	9,000
A l'armée de terre....	76,574
Sous les drapeaux...............	63,000
Dans la réserve........	13,574

ARMÉE ACTIVE.

Elle comprendra :

Cinq contingents de 63,000 appelés ou leurs remplaçants	279,160
Cinq contingents de 6,260 engagés volontaires.. ...	36,600
Cinq contingents de 1,200 devançants d'appel à l'activité (hommes passant sur leur demande de la réserve dans l'armée active).	5,390
Ne provenant ni des appels ni des engagements volontaires (1)...	94,120
TOTAL de l'armée active........	415,260

La Réserve selon la nouvelle loi.

Elle comprendra :

Quatre contingents de 57,080 anciens militaires....	57,080
51,370 appelés, réduits par les rengagements à.. .	50,500
6,750 engagés volontaires, réduits de même à... .	5,620
980 devançants d'appel, réduits de même à..	920
Neuf contingents de 13,574 jeunes gens des deuxièmes portions, net....	112,172
TOTAL de la réserve......	329,316

(1) Cette loi a été votée en janvier 1868. En voici le détail :

Gendarmes....	20,210	
Indigènes..	9,240	non compris les cadres français.
Étrangers	4,460	
Vétérans.	840	
Cavaliers de manège	200	
Retenus par suite de condamnation. .		
Au delà du temps de service dû.......	6,000	
Rengagés	15,000	
Officiers de toutes armes......	32,000	
	94,120	

On aura donc :

Armée active..............................	415,250	hommes.
Réserve..................................	329,318	»
TOTAL...........	744,568	hommes.

Non compris la Garde mobile qui se composera des jeunes gens qui ne sont pas tombés au sort, des exemptés, des remplacés, etc.

Tableau comparatif des résultats fournis par un même contingent avec un service de 9 ans (1).

(Communiqué à la commission par le ministère de la guerre).

On aura pour un contingent de :	ARMÉE.	GARDE nationale mobile.	TOTAL.
100,000 hommes........	734,660	486,764	1,221,424
105,000 hommes........	769,771	467,185	1,236,956
110,000 hommes........	804,879	447,915	1,252,794
115,000 hommes........	839,351	428,485	1,267,836
120,000 hommes........	873,768	409,120	1,282,888
125,000 hommes........	906,892	389,745	1,296,637
130,000 hommes.........	940,291	370,304	1,310,595
140,000 hommes.........	1,007,715	331,475	1,339,190
De la totalité de la classe. (170,747)	1,253,054	211,856	1,464,910

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DE LA DOTATION DE L'ARMÉE

PENDANT L'ANNÉE 1866.

(Extrait du *Rapport à l'Empereur*).

Fixée à 2,300 francs en 1865, la prime de rengagement et d'engagement après libération a été abaissée au taux de 2,100 francs.

Sur cette somme, 1,000 francs étaient payables au moment du rengagement ou de l'incorporation et 1,100 fr. à la libération définitive du service.

(1) Nous avons supprimé les colonnes relatives à une durée de 8 ans les 9 ans ayant été votés.

Le taux de l'annuité a été fixé à 300 francs, dont 140 fr. payables comptant et 160 francs à la libération définitive.

Les rengagements reçus en 1866, dans les conditions de la loi du 26 avril 1855, se sont élevés, y compris 711 hommes de l'armée de mer, à........................ 13,880

Ils ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers	3,166
Par des caporaux et brigadiers.........	1,777
Par des soldats.........................	8,937
	13,880

Le nombre des engagements volontaires après libération contractés en 1866, dans les mêmes conditions, a été de........................ 4,279

TOTAL des rengagements et des engagements.. 18,159

Le tableau ci-après présente la décomposition de ces rengagements et engagements volontaires après libération, sous le rapport de la durée des actes souscrits :

	Rengagements.	Engagem. après libération.	TOTAL.
Pour 2 ans.........	2,384	43	2,427
Pour 3 ans.........	2,224	315	2,539
Pour 4 ans.........	1,580	326	1,906
Pour 5 ans.........	974	123	1,097
Pour 6 ans.........	658	3	661
Pour 7 ans.........	6,060	3,469	9,529
TOTAUX.....	13,880	4,279	18,159

Ramenés à 7 ans, les actes dont il s'agit donnent un total de 13,748, dont 9,857 rengagements et 3,891 engagements volontaires après libération.

Taux de la prime de remplacement. — Pour un remplacement de 7 ans, 2,100 francs, dont 1,000 francs payables immédiatement, et 1,100 francs à la libération définitive ;

Pour un remplacement de moins de 7 ans, 300 francs par annuité, dont 140 francs payables immédiatement, et 160 francs payables à la libération définitive.

Les remplacements administratifs contractés en 1866

s'élevaient, au 31 décembre, à 8,108. Ils ont été souscrits, savoir :

Pour 3 ans..........	77	Pour 6 ans...	»
Pour 4 ans.	26	Pour 7 ans..........	7,979
Pour 5 ans.......	24		8,108

Ramenés à 7 ans, ces 8,108 remplacements administratifs donnent un total de 8,045, soit 1,077 de plus qu'en 1865.

Les rengagements, les engagements volontaires après libération et les remplacements administratifs reçus en 1866, et destinés à compenser les exonérations de la classe de 1865, ont été au nombre de 26,267, ajoutés aux 278,466 contractés de 1855 à 1866, ils donnent un total de 304,733, compensant 267,556 exonérations de 7 ans.

Un arrêté de M. le Ministre de la guerre a réduit de 2,300 à 2,100 francs le taux de la prestation individuelle que les jeunes gens compris dans le contingent de la classe de 1865 auraient à payer pour obtenir l'exonération du service militaire.

Un autre arrêté a également réduit de 500 francs à 450 francs, par chaque année ou fraction d'année de service restant à accomplir, le prix d'exonération des militaires sous les drapeaux.

22,767 jeunes gens de la classe de 1865 ont profité, en 1866, du bénéfice de la loi, et se sont fait exonérer par les conseils de revision

Les exonérations de la classe de 1864, prononcées en 1865, ne s'étaient elevées qu'à 18,777. Il y a donc, pour 1866, une différence en plus de 3,990.

Cette augmentation considérable tient à deux causes distinctes la reduction de 200 francs sur le prix de l'exonération devant les conseils de révision, et les appréhensions causées aux familles par la situation des affaires extérieures au moment même où s'effectuaient les opérations pour la formation du contingent de la classe appelée en 1866.

Cette dernière *cause n'a* pas été sans influence sur la *manière dont se sont* réparties les exonérations entre les

deux portions de la classe, ainsi que l'indique le tableau ci-dessous :

Classes.	Total des exonérations.	EXONÉRATIONS de la première portion.	EXONÉRATIONS de la deuxième portion.
1859.	23,275	11,564	11,711
1860.	19,863	10,873	8,990
1861.	18,381	10,544	7,837
1862	20,247	11,888	8,359
1863.	20,566	12,428	8,138
1864	18,777	12,121	6,656
1865	22,767	13,767	9,000

Les exonérations prononcées par les conseils d'administration des corps se sont élevées, pour toute l'année 1866, à 2,074, représentant 1,123 exonérations de 7 ans. Les exonérations de 7 ans avaient été, en 1865, de 883, soit, pour 1866, une différence en plus de [illegible]40, qui peut être attribuée aux mêmes causes que l'augmentation des exonérations des jeunes soldats devant les conseils de révision.

Les exonérations prononcées en 1866, tant par les conseils de revision que par les conseils d'administration des corps, ont été de 23,890, qui, ajoutées aux 236,480 de 1859 à 1865, donnent un total de 260,370.

L'exposé ci-après indique la manière dont s'est effectuée, en 1866, la compensation des exonérations prononcées dans le cours de ladite année.

Au 1er janvier 186[illegible], après la compensation de toutes les exonérations, il restait un excédant de rengagements de			9,283
Si on ajoute à cet excédant les actes souscrits en 1866, savoir :			
Rengagements	9,857	}	21,793
Engagements volontaires après libération .	3,891	}	
Remplacements administratifs	8,045	}	
on trouve un total de.			31,076
Les exonérations prononcées en 1866 devant les conseils de revision, se sont élevées à . . .	22,767	}	23,890
et celles des militaires sous les drapeaux à	1,123	}	
Il reste donc au 1er janvier 1867, un excédant de rengagements de.			7,[illegible]

Départements.	Contingent.	Jeunes gens exonérés.	Proport. sur 100.	Sommes payées par les exonérés.
Ain	1,054	232	22	487,200
Aisne	1,427	413	29	867,300
Allier	1,093	275	25	577,500
Alpes (Basses-)	388	75	19	157,500
Alpes (Hautes-)	351	53	15	111,300
Alpes-Maritimes	510	82	16	172,200
Ardèche	1,172	117	10	245,700
Ardennes	807	228	28	478,800
Ariége	713	54	7	113,400
Aube	642	267	42	560,700
Aude	726	128	18	268,800
Aveyron	1,196	170	14	357,000
Bouches-du-R.	1,180	344	29	722,400
Calvados	1,093	331	30	695,100
Cantal	713	191	27	401,100
Charente	919	297	32	623,700
Charente-Inférieure	1,073	397	37	833,700
Cher	1,033	188	18	3 4,800
Corrèze	984	132	13	277,200
Corse	707	9	1	18,900
Côte-d'Or	953	303	32	636,300
Côtes-du-Nord	1,885	156	8	327,600
Creuse	882	305	35	640,500
Dordogne	1,318	210	16	441,000
Doubs	843	133	16	279,300
Drôme	903	157	17	329,700
Eure	901	390	43	819,000
Eure-et-Loir	762	314	41	659,400
Finistère	1,984	207	10	434,700
Gard	1,109	231	21	485,100
Garonne (Haut-)	1,167	218	19	457,800
Gers	713	166	23	348,600
Gironde	1,540	525	34	1,102,500
Hérault	1,012	337	33	707,700
Ille-et-Vilaine	1,709	218	13	457,800
Indre	807	187	23	392,700
Indre-et-Loire	780	293	38	615,300
Isère	1,738	298	17	625,800
Jura	858	157	18	329,700
Landes	890	126	14	264,600
Loir-et-Cher	765	243	32	510,300
Loire	1,503	367	24	770,700
Loire (Haute-)	939	122	13	256,200
Loire-Infér.	1,626	344	21	722,400
Loiret	987	331	33	695,100
Lot	777	142	18	298,200
Lot-et-Garonne	710	320	45	672,000
Lozère	413	55	13	115,500
Maine-et-Loire	*1,374*	485	35	1,018,500
Manche	*1,551*	317	20	665,700

Marne	952	335	36	703,500
Marne (Haute-).	672	169	23	396,900
Mayenne.......	1,065	237	22	497,700
Meurthe	1,225	139	11	291,900
Meuse	792	183	23	384,300
Morbihan	1,442	107	7	224,700
Moselle........	1,270	144	11	302,400
Nièvre..........	1,112	265	24	356,500
Nord	3,154	713	23	15,497,300
Oise...........	954	373	39	783,300
Orne.........	1,024	313	31	657,300
Pas-de-Calais .	1,917	481	25	1,010,100
Puy-de-Dôme...	1,573	453	29	931,300
Pyrénées (Bas-.)	1,256	140	11	294,000
Pyrénées (H.-).	670	74	11	155,400
Pyrénées-Or.) .	533	47	9	98,700
Rhin (Bas-)...	1,906	184	10	386,400
Rhin (Haut-) ..	1,652	155	9	325,500
Rhône	1,546	437	26	917,700
Saône (Haute-)	948	144	15	302,400
Saône-et-Loire.	1,709	413	24	867,300
Sarthe	1,195	351	29	737,100
Savoie	833	98	12	205,800
Savoie (Haute-).	926	100	11	210,000
Seine.	3,794	1,060	28	2,226,000
Seine-Infér. ...	1,926	380	20	798,000
Seine-et-Marne.	919	363	40	762,300
Seine-et-Oise. .	1,233	521	42	1,094,100
Sèvres (Deux-).	944	302	32	634,200
Somme.........	1,515	511	34	1,073,100
Tarn..........	923	150	16	313,000
Tarn-et-Garon. .	498	147	30	308,700
Var.	660	196	30	411,600
Vaucluse.......	704	131	19	275,100
Vendée........	1,198	321	27	674,100
Vienne	879	223	25	465,300
Vienne (Haute-)	1,052	188	18	394,800
Vosges	1,215	173	14	363,300
Yonne	1,031	414	40	869,400
TOTAL. .	100,000	22,795	....	47,869,500
A déduire :				
Jeunes appelés non exonérés.	»	28	....	»
Sommes restituées........	»	»	....	58,800
TOT. restant.	»	22,767	....	47,810,700

Les recettes et les dépenses effectuées en 1860 sont divisées en quatre comptes distincts, sous les titres Dotation de l'armée, b. Versements volontaires, e

...ssements avant l'appel, d... Militaires sardisiens et ...ois.

... 22,795 jeunes gens, compris dans le contingent de la ...sse de 1865, ont versé, en 1866, les 2,100 francs fixés ...r le prix de leur exonération, et en totalité 47 869,500 f ...is 28 de ces jeunes gens n'ayant pas profité du bénéfice ...la loi pour diverses causes, la recette définitive, appli...ble aux 22,767 exonérations prononcées est de 47 mil...ons 840,700 fr.

...77 militaires, autorisés à se faire exonérer du service, ont versé....		3,653,600f 00c
...r ces 2,077 militaires, 3 ayant versé 6,900 francs et n'ont pas été exonérés, et	6,900f00	9,250 00
...autres ayant versé des sommes trop fortes, eu égard au temps de service à faire, ont été remboursés de....	2,350 00	
Reste		3,644,350 00

...r 2,074 militaires exonérés en 1866 devant les conseils d'ad...nistration des corps.

La somme de rentes achetées, en 1866, au nom des ...s-officiers, s'est élevée à 23,623 francs, ayant coûté ...,020 fr 35 cent

Au 31 décembre 1866, les rentes de cette origine s'éle...ent à 61,653 francs et appartenaient à 2,494 sous-offi...rs.

Les arrérages perçus en 1866 ont été de 49,808 francs ... cent.

La différence entre cette somme et celle de 61,653 fr. ...dessus indiquée s'explique par l'échelonnement des ...ats de rentes effectués successivement pendant le ...rs de l'année 1866

Les sommes prélevées, en exécution de l'arrêté minis...riel du 28 février 1863, pour premières mises de petit ...uipement, sur les premières portions de primes allouées ... engagés volontaires après libération et aux rempla...nts administratifs, figurent dans les recettes de la ...tation pour une somme de 581,149 francs 02 cent., sa...ir :

Engagés volontaires après libération............	173,203f
Remplaçants par voie administrative....	407,946
	581,149

Le montant des arrérages de rentes touchés en 1866 a été de 14,719,864 fr.

En outre, les intérêts bonifiés par la Caisse des dépôts et consignations ont produit une somme de 151,668 fr. 78 cent.

Le chiffre des restitutions faites à divers titres à la caisse de la Dotation est de 76,510 fr. 21 cent.

Ces divers produits, qui constituent les recettes propres à la Dotation, se sont élevés à 67,102,100 fr. 76 cent.

La caisse de la Dotation a fait encore les recettes suivantes, dont elle est seulement dépositaire :

b. Versements volontaires faits, à titre de dépôt, par des officiers ou des militaires sous les drapeaux, en vertu des dispositions du quatrième paragraphe de l'article 1er de la loi du 26 avril 1855, de la décision impériale du 13 novembre 1859 et du décret du 18 juillet 1860, 261,808 fr. 75 cent. Ces versements avaient été, en 1865, de 288,776 fr. 35 cent.

Les achats de rentes faits sur la demande de quelques déposants, sans frais de courtage ni de timbre, ont employé, en 1866, un capital de 12,439 fr. 90 cent.

Versements faits par des militaires, au moment de leur rengagement et du congé qui leur est accordé à cette occasion (instruction ministérielle du 16 juillet 1856), à l'effet de toucher, au lieu de leur résidence, la première portion de leur prime, 99,565 fr. Ces versements n'avaient été, en 1865, que de 73,350 fr. C'est une différence en plus de 26,215 fr. Le rapport de l'année dernière constatait déjà une augmentation de 20,723 fr. sur les versements de même nature faits en 1864.

c. Les facilités qu'offrent pour l'exonération les compagnies d'assurances ont successivement réduit le chiffre de ces versements. En 1866, il n'a présenté que des résultats insignifiants.

Les versements se sont élevés à 3,000 fr. et les remboursements à 2,000 fr.

3. Au 31 décembre 1865, les fonds appartenant aux engagés ou remplaçants savoisiens et niçois, et versés à la caisse des dépôts et consignations par le gouvernement italien, présentaient un solde de	296,900[f]
Les remboursements faits à des militaires libérés définitivement s'élèvent à.	38,800
Il reste, au 31 décembre 1866, un solde en capital de	258,100

Le total général des recettes effectuées, en 1866, par la caisse de la Dotation, s'élève à la somme de 67,495,092 f. 36 cent.

La Caisse de la Dotation a payé :

Première portion de la prime et des annuités à des militaires rengagés ou engagés pendant l'année 1866.		7,899,363[f] 29
Emploi en rentes de la première portion de la prime allouée aux sous-officiers rengagés.		536,020 35
Compléments de primes et d'annuités payés à la libération définitive des militaires ou dans les cas de décès ou de réforme par suite de blessures reçues ou d'infirmités contractées dans un service commandé. — Parts proportionnelles à la durée du service accompli		7,134,820 88
Payements à des sous-officiers des fractions de primes non converties en rentes		1,610 53
Arrérages de rentes 3 % payés aux sous-officiers rengagés		48,890 52
[illegible] payés de 10 et de 20 centimes aux militaires servant en vertu de rengagements ou d'engagements volontaires après libération		5,490,300 60
Première portion de la prime et des annuités aux remplaçants par voie administrative admis en 1866.	8,047,760[f] »	13,730,469 62
Compléments de primes et d'annuités	5,682,709 62	
Ensemble		34,844,503 61
Les dépenses [illegible] ne s'étaient élevées en 1865 qu'à.		26,249,312 24
Différence en plus pour 1866 .		8,594,994 57

Cette augmentation considérable des dépenses provient :

1° De l'augmentation du nombre des rengagés, des engagés volontaires après libération et des remplaçants administratifs ;

2° Du grand nombre de libérations de remplaçants administratif survenues en 1866. Cette année était, en effet, la première année de l'échéance des remplacements de 7 ans qui avaient été contractés en 1859 Aussi les payements faits pour compléments de primes aux remplaçants libérés se sont-ils élevés, de 327,761 fr. 43 cent. qu'ils avaient été en 1865, à 5,682,709 fr. 62 cent. ;

3° De l'augmentation des compléments de prime payés par application de la loi du 24 juillet 1860.

Les sommes payées à ce titre se sont élevées, en 1866, à 780,515 fr. applicables à 715 militaires ou à leurs ayants droit.

Déduction faite des 185,776,447 fr. 26 cent., payées jusqu'en 1866, les sommes à rembourser d'ici à 1875, s'élèvent à..	121,171,373f 29c
Les hautes-payes à solder pendant la même période sont évaluées à.....	26,727,883 50
Les sommes restant à payer par la dotation aux rengagés et aux engagés après libération, sont donc, au 31 décembre 1866, de.	147,899,256 79
Et enfin les sommes payées ou restant à payer pour primes et annuités aux remplaçants administratifs D'après ce dernier état, les sommes déjà payées aux remplaçants depuis l'année 1859, époque à laquelle le remplacement administratif a été mis en vigueur, s'élèvent à 71,127,015 fr 14 cent. et celles restant à payer, à	66,341,737 49
ENSEMBLE.	214,240,994 28

Les dépenses comprennent, pour remboursements à divers titres, une somme de 609,104 fr., savoir :

Remboursement aux corps de premières mises prélevées sur la première portion de la prime allouée aux engagés volontaires après libération	151,168f	536,454f
et aux remplaçants administratifs..	385,286	

Remboursement de versements indûment faits par 28 appelés de la classe de 1865 dont l'exonération n'a pas été prononcée.	58,800 »
Remboursement des versements faits par deux jeunes appelés de la classe de 1864 . . .	4,600 »
Remboursement de versements irrégulièrement effectués par des militaires sous les drapeaux, en vue d'obtenir l'exonération du service.....	9,250 »
TOTAL.............	609,104 »

Les intérêts bonifiés par la Caisse de la Dotation de l'armée sur les versements faits dans les colonies et sur les dépôts des militaires savoisiens et niçois ont donné lieu à une dépense de 4,044 fr. 33 cent.

Les dépenses effectuées pour le service des pensions se sont élevées à 27,316,636 fr. 79 cent.

Le nombre de ces pensions s'est élevé à 3,380, dont 3,230 pour l'armée de terre et 150 pour l'armée de mer.

La dépense à la charge de la Dotation, pour le supplément des mêmes pensions, a été de 551,431 fr., dont 530,799 pour l'armée de terre et 20,632 pour l'armée de mer. Celle qui résulte du payement des arrérages du principal des pensions concédées pour ancienneté de service s'élève à 807,742 fr.

Les frais d'administration, les taxations allouées aux préposés de la Caisse des dépôts et consignations, les taxations et les intérêts payés au Trésor pour le service des pensions dans les départements, figurent au compte des payements faits en 1866 pour 684,647 fr. 26 cent., savoir :

Frais administratifs..	484,238 41
Taxations aux préposés	154,494 77
Taxations et intérêts payés au Trésor........	[illegible],914 38
Somme égale..	684,647 26

Les dépenses de 1866, propres à la Dotation, s'élèvent à	63,455,936 19
Les recettes étant de..	67,102,100 76
L'excédant de recette est de.	3,646,164 57

7.

Le solde en faveur de la Dotation, au 31 décembre 1865, était de	2,604,358 60
Reste en compte-courant, au crédit de la Dotation, au 31 décembre 1866	6,250,523 47
Il reste, en outre, dans la Caisse de la Dotation, pour solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois	894,514 40
Ensemble.	7,145,037 57

Le total général des dépenses effectuées en 1866 par la Caisse de la Dotation, y compris les dépenses d'ordre pour remboursement de versements volontaires à titre de dépôts ou provenant de primes de rengagement et de sommes appartenant aux militaires savoisiens et niçois, ainsi que pour payement d'intérêts, montant ensemble à 400,540 fr. 15 cent., s'élève à la somme de 63,856,476 fr. 34 cent.

Situation générale de la caisse de la Dotation

AU 31 DÉCEMBRE 1866.

Actif.

Solde en caisse au 31 décembre 1866	6,250,523f 47
Inscriptions de rentes 3 pour 100, s'élevant à 14,719 864 francs, et ayant coûté	334,500,935 45
Solde des versements volontaires, des versements avant l'appel et des sommes dues aux militaires savoisiens et niçois.	894,514 40
TOTAL DE L'ACTIF.	341,645,973 51

Passif

PRIMES ET HAUTES PAYES.

Compléments de primes à payer, de 1867 à 1875 (1), aux rengagés et aux engagés volontaires après libération, à l'époque où ils quittent le service. .	131,174,373 20
Compléments de primes à payer aux remplaçants administratifs, de 1867 à 1873. . .	66,341,737 49

(1) Bien que la durée maximum des actes souscrits soit de sept ans, un certain nombre de rengagés et d'engagés volontaires ne sont libérables qu'en 1875, par suite de condamnations encourues depuis l'époque où ils se sont liés au service pour la dernière fois.

Hautes payes à rembourser, de 1867 à 1875, aux rengagés et aux engagés après libération..................	26,727,883 50	
TOTAL............	214,240,994 28	214,240,994 28

SERVICE DES PENSIONS.

Arrérages et suppléments payés en 1866 par le Trésor public et suppléments payés par la Caisse des invalides de la marine, dont le remboursement n'a pas encore été effectué par la Caisse de la dotation........	7,600,000 »
Suppléments de pension à la charge de la Dotation, jusqu'à l'extension probable des pensionnaires dont les pensions ont été liquidées de 1855 à 1865 (1)............	105,188,125 »
Savoir :	
Pour les corps qui se recrutent par la voie des appels 61,079,205 francs.	
Pour les corps ne se recrutant pas par la voie des appels 44,108,920 francs.	
Suppléments de pensions liquidées pendant l'année 1866, et à payer jusquau décès du dernier pensionnaire, soit pour 551,431 francs et pour une moyenne de vingt ans........................	11,028,620 »

(1) L'évaluation des suppléments de pension a été faite de la manière suivante :

1° Pour les militaires des corps se recrutant par la voie des appels, on s'est servi d'une base aussi certaine que possible, en relevant, dans le Bulletin des lois, l'âge des pensionnaires. Ce point de départ établi, les tables de Deparcieux indiquent la durée probable de la vie des ayants-droit, et l'on connaît ainsi la dépense totale à laquelle doit donner lieu chaque pension.

2° Pour les corps ne se recrutant pas par la voie des appels, il n'a pas encore été possible de relever les âges des pensionnaires. En l'absence de ce renseignement, on a supposé l'admission à la retraite à l'âge de quarante-sept ans, et l'on a fait le calcul sur une moyenne de vingt années d'existence.

Remboursement restant à faire par la Dotation du surcroît de dépenses résultant pour le Trésor, de 1855 à 1865 inclusivement, de la liquidation, à vingt-cinq ans de service au lieu de trente, des pensions pour ancienneté . . . 8,633,022 »

TOTAL . . . . 132,430,367 » 132,[illegible]

VERSEMENTS VOLONTAIRES, VERSEMENTS AVANT L'APPEL, ET SOMMES DUES AUX MILITAIRES SAVOISIENS ET NIÇOIS

Soldes au 31 décembre 1866. . . . . [illegible]

Soldes qui ont fait retour à la dotation, mais qui peuvent être réclamées par les ayants-droit. . . . . [illegible]

TOTAL . . . . 348,[illegible]

De cette somme, il y a lieu de déduire l'escompte à 4 p. 100 représentant l'intérêt dont profitera la Dotation, en raison de l'échelonnement, dans les années futures, de divers payements provenant des chefs ci-dessus.

Cet escompte s'élève :

Sur les 214,240,994 fr. 26 c. représentant la somme due pour complément de primes et pour hautes-payes, à 28,795,301 18

Sur les 64,079,205 francs, dus par la dotation de l'armée pour les pensions liquidées de 1855 à 1865 (*corps se recrutant par la voie des appels*). 24,424,818 »

Sur les 44,106,920 francs, dus pour les pensions concédées de 1855 à 1865 (*corps ne se recrutant pas par la voie des appels*) . . . . 24,132,406 »

Sur les 11,028,690 francs dus pour suppléments des pensions concédées en 1866, aux militaires de tous corps (*se recrutant et ne se recrutant pas par la voie des appels*). 6,033,962 »

Sur les 8,638,629 francs dus pour les arrérages de cinq ans, tant pour les pensions liquidées en 1866 que pour les annuités de celles liquidées antérieurement ..	467,469 »	
TOTAL de l'escompte...	83,853,859 18	83,854,859 18
RESTE au passif de la dotation..........		264,660,016 50

Récapitulation.

L'actif étant de.	341,645,973 51
Et le passif, escompte déduit, de.	264,660,016 50
Il resterait, au 31 décembre 1866, en avoir net au profit de la Dotation, dans l'hypothèse d'une liquidation................... .	76,985,957 01

MARINE MILITAIRE.

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'empire*.)

L'ensemble de la flotte se compose (en 1867) de 343 navires à vapeur mus par 77,534 chevaux (1), et de 116 navires à voiles en état de service. Il y a, en outre, en achèvement, à flot, 4 navires à vapeur de la force de 1,215 chevaux, puis en chantier 39 navires à vapeur de la force de 14,730 chevaux et un navire-transport à voiles.

Cet effectif total se partage en deux catégories comprenant : la première, la *flotte nouvelle*; la seconde la *flotte de transition*. Il y a lieu de les distinguer, conformément au rapport sur la transformation de la flotte adressé à l'Empereur par une Commission du Conseil d'État et approuvé le 23 novembre 1867.

(1) Le nombre des chevaux n'est plus à comparer à celui des années précédentes, à raison de la nouvelle formule adoptée depuis le 1er janvier 1867 pour la détermination de la force nominale des appareils de navigation. La mesure de cette force nominale est actuellement, d'une manière uniforme, le quart du nombre de chevaux de 75 kilogrammètres que la machine est susceptible de développer à toute puissance sur les pistons moteurs. Cette force nominale variait précédemment, par suite d'une formule dont l'application aux nouvelles machines ne donnait même plus des résultats proportionnels.

Ce programme comportait la création graduelle d'une *flotte nouvelle*, se subdivisant elle-même en flotte de combat et en flotte de transport, puis la mise en état immédiate d'une flotte dite *de transition*, composée d'un certain nombre d'anciens navires à vapeur impropres à faire partie de l'effectif de la flotte nouvelle, et auxquels on devait ajouter quelques vaisseaux et frégates à voiles encore susceptibles d'être transformés en bâtiments mixtes par l'addition d'un moteur à vapeur.

Le rapport de la Commission précitée fixa la composition de la flotte nouvelle à 150 navires de combat et 72 navires de transport, à savoir :

Bâtiments de haut bord, vaisseaux de ligne à grande vitesse ou autres navires propres à les remplacer.	40	150
Frégates à vapeurs pour missions lointaines ou navires nouveaux de même ordre	20	
Corvettes, avisos ou canonnières à vapeur..	90	
Transports à vapeur capables de porter une armée de 40,000 hommes et 12,000 chevaux avec le matériel y correspondant, non compris les vaisseaux-écoles navigants, les garde-côtes (batteries flottantes ou autres), les avisos de flottille, ainsi que tous les navires du service local appelés dans les ports *bâtiments de servitude*. ...		72

Postérieurement au travail précité, le nombre des vaisseaux-écoles, des garde-côtes et des bâtiments de flottille a été fixé ainsi qu'il suit :

1 vaisseau-école des canonniers.
1 vaisseau-école des aspirants.
30 gardes-côtes à vapeur.
125 bâtiments de flottille à vapeur.
20 transports à voiles.
50 petits gardes-pêches.

L'effectif des navires achevés et classés dans la première catégorie s'élève à 316 navires à vapeur et 70 navires à voiles, ainsi que cela ressort du tableau ci-après :

Espèce de bâtiments	Nombre	Chevaux.
Vapeurs.		
Vaisseaux et frégates cuirassées	16	14,000
Vaisseaux à vapeur rapides non cui-		

rassés	12	8,960
Corvette cuirassée	1	450
Frégates rapides non cuirassées	17	9,070
Corvettes, avisos et canonnières	66	11,270
Transports à vapeur	73	20,180
Vaisseau-école des canonniers	1	480
Vaisseau-école des aspirants	1	400
Garde-côtes et batteries flottantes	26	2,760
Flottille à vapeur	*101	4,082
Navires spéciaux achetés en Amérique	2	1,200
Total des vapeurs	316	
Navires à voiles.		
Transports à voiles	20	»
Petits garde-pêches	50	»
Total des voiles	70	
Total général	386	72,862

Au 31 décembre 1867, il y a lieu de compter que nous passéderons en plus du nombre des navires achevées :

2 corvettes cuirassées;

1 aviso à hélice;

ce qui portera le total de l'effectif de la première catégorie à 319 navires à vapeur et 70 navires à voiles.

La seconde catégorie comprend encore 27 navires à vapeur et 46 navires à voiles, à savoir :

Espèce de bâtiments.	Nombre.	Chevaux.
Vapeurs.		
Vaisseaux à vapeur mixte	2	1,010
Frégates à vapeur mixtes	6	1,050
Bâtiments spéciaux	2	12
Corvettes et avisos à roues	17	2,610
Total des vapeurs	27	
Navires à voiles.		
Vaisseaux à voiles	2	»
Frégates à voiles	11	»
Bâtiments à voiles inférieurs	33	»
Total des voiles	46	
Total général	73	4,682

Enfin le tableau suivant donne le détail des 40 navires en chantier et des 4 navires en achèvement à flot.

1° NAVIRES EN CHANTIER.

Espèce de bâtiments	Nombre	Chevaux.
Vapeurs.		
Frégates cuirassées	4	3,800
Corvettes cuirassées	5	3,150
Gardes côtes cuirassés	4	2,120
Batterie flottante cuirassée	1	120
Frégate à hélice non cuirassée	1	380
Corvettes à hélice non cuirassées	7	3,450
Avisos à hélice	5	2,160
Canonnières à hélice	8	400
Transport à hélice	1	150
Total	39	
Transport à voiles	1	»
Total général	40	15,730

2° NAVIRES EN ACHÈVEMENT, A FLOT.

Corvettes cuirassées	2	900
Avisos à hélice	2	315
Total général	4	1,215

Quant aux augmentations et aux réductions survenues depuis le 31 décembre 1866 dans le nombre des navires composant l'effectif des bâtiments achevés, elles sont consignées dans le tableau ci-après, donnant, depuis la date précitée, l'état des navires neufs achevés ou achetés, de ceux condamnés pour vétusté, enfin de ceux perdus à la mer

ESPÈCE DES BATIMENTS	ACHEVÉS ou achetés en 1867.	CONDAMNÉS pour vétusté en 1867	PERDUS à la mer en 1867.
Flotte nouvelle.			
Frégates cuirassées	3	»	»
Corvettes cuirassées	2	»	»
Corvettes non cuirassées	1	»	»
Avisos à hélice	7	»	»
Canonnières à hélice	»	1	»
Chaloupes canonnières	10	»	2
Frégates à roues transports	»	2	»
Transports à hélice	»	»	1
Navires spéciaux d'origine amé-			

...cicaine.	2	»	»
Batteries flottantes.	1	1	»
Totaux.	26	4	3

Soit une augmentation de 19.

Flotte de transition.

Vaisseaux mixtes	»	4	»
Corvettes à roues.	»	1	»
Avisos à roues	»	8	»
Frégates à voiles.	»	5	»
Petits bâtiments à voiles.	»	7	1
Totaux.	»	25	1

Soit une diminution de 25.

MEXIQUE.

(*Moniteur*, 25 juin 1867).

DÉPENSES DIRECTES CAUSÉES PAR L'EXPÉDITION DU MEXIQUE.

	MINISTÈRES.			
ANNÉES.	Guerre.	Marine	Finances	TOTAL.
1861. . .	»	3,200,000	»	3,200,000
1862. . .	27,119,000	35,902,000	379,000	63,400,000
1863. . .	72,012,000	24.606,000	1,001,000	97,619,000
1864 . . .	51,732,000	15,667,000	1,675,000	69,074,000
1865. .	29,342,000	10,583,000	1,480,000	41,405,000
1866. . .	41,792,000	13,798,000	9,567,000	65,147,000
1867. . .	9,993,000	13,117,000	200,000	23,310,000
TOTAUX.	231,990,000	116,873,000 (1)	14,302,000	363,155,000 (2)

RECETTES (Année 1864).

Remboursement de 25 millions par an, stipulé par le traité de Miramar (six dern. mois).	12,500,000	33,687,000
Remboursement sur les dépenses du chemin de fer de Vera-Cruz	1,500,000	
Produit de 47,625 obligat. mexicaines négociées et livrées au comptoir d'escompte (2)	14,287,000	
Arrérages d'obligations mexicaines. . .	5,400,000	

(1) Il est, en outre, certaines dépenses communes aux divers armements extraordinaires de la marine, dépenses qui de 1862 à 1867, ne se sont pas élevées à moins de 21,713,000 francs, et que le ministère de la marine décline la possibilité de distinguer par expédition (Chine, Cochinchine, Japon, Syrie, Mexique, etc.).

(2) *Il reste encore dans le portefeuille* du Trésor 95,231 obligations *mexicaines.*

Année 1865.

Remboursement de 25 millions, en exécution du traité de Miramar	25,000,000	27,700,000
Arrérages d'obligations mexicaines...	2,700,000	

Année 1867.

Prélèvement sur le produit des douanes mexicaines........	588,000
TOTAL.....	61,975,000

Résultat

Les dépenses se sont élevées à........	363,165,000 fr.
Les recouvrements à	61,975,000
Excédant de dépenses... .	301,190,000 fr

non compris la portion qui concerne le Mexique dans les 31,713,000 fr. de dépenses communes à divers armements extraordinaires de la marine, qui ne peuvent être distinguées par expédition.

SITUATION ET OPÉRATIONS

DE LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE

PENDANT L'ANNÉE 1866.

(Extrait du *Rapport à l'Empereur*).

Les sommes versées s'élèvent à 8,025,450 fr. 46 cent. soit avec une diminution de 243,000 francs, représentant environ 3 p. 100 sur les versements de 1865

La diminution proportionnellement plus forte, dans le nombre des versements (19 552 sur 304,056, ou 6,43 p. 100), provient surtout de la substitution de versements semestriels aux versements trimestriels, pour les agents de l'administration des tabacs et les gardes forestiers, mesure d'ordre adoptée par les administrations respectives pour diminuer les écritures et le travail des intermédiaires. Nous voyons, en effet, que ces deux catégories présentent à elles seules une diminution de plus de 20,000 versements, supérieure à celle que nous venons de signaler sur la totalité des dépôts effectués dans le cours de l'année

Il résulte de cette circonstance et de la diminution du nombre des versements, proportionnellement supérieure *à celle des sommes* versées, que la moyenne des dépôts

qui avait été en 1865 de 27 fr. 20 cent. s'élève en 1866 à 3 fr. 20 cent. Il en résulte d'une autre part, que la réduction des versements, quand à leur nombre, a porté sur la presque totalité sur ceux des départements, tandis qu'en ce qui concerne les sommes, elle a plus spécialement affecté les dépôts réalisés à Paris.

L'augmentation des arrérages perçus sur les rentes en portefeuille (209,759 fr. 75 cent.) a compensé en grande partie le déficit des versements, et réduit à 33,000 francs la diminution de la recette sur celle de 1865.

Les sommes versées s'étant élevées à... ...	8,025,450 46
Et les arrérages perçus à......	2,329,909 25
La recette brute de l'année est de..........	10,355,359 71

Les remboursements opérés ont été :

Pour les capitaux réservés, après décès...	906,920 41	926,976 26
Pour versements irréguliers...	20,055 85	
Il est resté net pour être employé en rentes		9,428,383 45

Les décès donnant lieu au remboursement de capitaux réservés se sont élevés en nombre à 652, en augmentation de 64 sur l'année précédente, mais la quotité moyenne des sommes remboursées est descendue de 1,475 à 1,390.

Le nombre des versement a dépassé 3,500 dans les onze départements suivants .

Rhône	10,093	Nord	4,168
Seine-et-Marne.....	4,878	Meuse..	4,059
Bas-Rhin	4,782	Meurthe	3,840
Seine-Inférieure....	4,779	Indre.............	3,788
Haute-Garonne.	4,660	Bouches-du Rhône .	3,541
Gironde...	4,604		

Ces départements sont les mêmes qui avaient été signalés l'année précédente comme ayant produit le plus grand nombre de versements ; mais ce nombre a diminué dans tous par la cause énoncée ci-dessus, excepté dans la Haute-Garonne où il est plus élevé.

Dix départements *ont versé plus* de 87,000 francs, dans *l'ordre suivant ;*

Rhône	178,016	Manche.	100,373
Seine-Inférieure . .	127,333	Nord	95,336
Maine-et-Loire	122,923	Côte-d'Or.	90,035
Bouches-du-Rhône.	108,054	Calvados.	88,725
Meurthe.	104,878	Haute-Garonne . .	87,012

Dans les versements collectifs faits à Paris, les compagnies de chemins de fer figurent pour 82,911 versements, montant à 2,057,375 francs, c'est 2,735 versements et 51,234 francs de moins qu'en 1865, résultat d'augmentations afférentes aux compagnies du Nord, d'Orléans et de l'Ouest, et de diminutions plus fortes pour celles du Midi et de Lyon-Méditerranée. L'entreprise des omnibus a augmenté en 1866 le nombre et la somme de ses versements.

Les versements faits au profit des cantonniers des routes ont été au nombre de 127,955 et en sommes de 1,041,437 francs, en accroissement sur 1865 de 3,416 versements et 25,722 francs.

Indépendamment des diminutions numériques résultant de la substitution des versements par semestre aux versements trimestriels, adoptée par les administrations des tabacs et des forêts, il s'est produit une diminution de 25,000 francs dans les sommes versées pour les agents des manufactures de tabacs et une autre de 16,000 francs dans les versements au nom des gardes forestiers.

Les sociétés de secours mutuels ont versé, sur leurs fonds de retraites, 402,000 francs, 20,000 francs de moins que l'année précédente, pour constituer des pensions viagères à des sociétaires âgés. Cette diminution dans leurs versements, peut être attribuée à cette circonstance qu'en 1866 aucune répartition n'a été faite par le ministre de l'Intérieur, entre les fonds de retraite des sociétés approuvées, sur les revenus de la dotation affectée à ces sociétés. Mais ce n'est qu'un ajournement, et il n'est pas douteux que dans le cours de la présente année ces fonds de retraite, dont la destination est si utile et si bienfaisante, recevront leur accroissement normal.

Depuis leur constitution, par le décret de 1856, les *fonds de retraite* se sont progressivement élevés à une *somme de plus* de 10 millions de francs, indépendamment

un capital de 1,547,773 fr 96 cent formant la provision de 1,162 rentes viagères pour la vieillesse, montant ensemble à 69,818 francs et devant faire retour aux sociétés respectives aux décès des pensionnaires

Le nombre des nouveaux déposants, auxquels des comptes ont été ouverts dans le cours de l'année, a été de 5,934, soit 922 de moins qu'en 1865.

La caisse de retraites a fait inscrire au grand-livre, en 1866, 3,122 parties de rentes viagères, montant ensemble à 480,778 francs de rente. C'est une augmentation, sur l'année précédente, de 237 parties et de 57,825 francs de rente viagère

Elle a fait annuler en compensation par la Caisse d'amortissement 213,734 francs de rentes 4 1/2 p. 100, au capital nominal de 4,749,644 fr 44 cent Les annulations de 1865 n'avaient porté que sur 191,523 francs de rente perpétuelle

Emploi des fonds — Nous venons d'établir qu'en déduisant des recettes de l'année, tant en versements qu'en arrérages de rentes, les remboursements de capitaux réservés et de versements irréguliers à divers titres, la somme restante, devant être employée en achats de rentes, était de 9,428,383 fr 45 cent.

Il a été acheté :

Rentes 4 1/2 p 100.	353,463	ayant coûté	7,650,585 22
— 4 p. 100	11,128		239,476 80
— 3 p 100 ...	71,046		1,538,324 06
	435,637		9,428,386 08

Résumé des opérations de la caisse depuis sa création — La caisse de retraites pour la vieillesse, créée en 1851, avait réalisé au 31 décembre dernier une somme de recette montant à 123,851,177 fr, 32 cent.

Cette somme se décomposait ainsi :

[illegible]474,497	versements à capital aliéné......	63,098,250 05
607,721	.... réservé	40,331,654 02
[illegible]082,218	versements de toute espèce	103,429,904 07
	Arrérages de rentes achetées	20,421,273 25
	Somme égale	123,851,177 32

Ces chiffres donnent, comme moyenne du versement aliéné, 42 fr. 79 c.; du versement réservé, 66 fr. 36 c.; pour l'ensemble des versements, 49 fr. 67 c.

Le nombre des déposants auxquels des comptes individuels ont été ouverts étant de 272.099, le capital moyen de chaque est de 380 francs, produit de 7 à 8 versements.

Il nous a paru intéressant d'examiner comment ces résultats généraux se répartissent entre les trois périodes quinquennales que l'institution a déjà parcourues (en comprenant dans la première le petit nombre d'opérations faites dans les derniers mois de l'année 1851). En voici le tableau sommaire :

Périodes	COMPTES ouverts	NOMBRE de versements.	SOMMES versées	VERSEM. moyen
De 1851 à 1856	56.903	174,863	44,963.804 37	257 25
De 1857 à 1861	91,002	472,380	21.103,065 12	44 67
De 1862 à 1866	124,194	1,434,975	37,343,034 58	26 02
TOTAUX. . .	272,099	2,082,216	103,429,904 07	

Dans la première période de l'institution, le nombre des déposants et celui des versements sont relativement peu considérables, mais des capitaux importants sont déposés à la caisse, où sous l'empire de la loi créatrice on pouvait verser sur une seule tête jusqu'à 12,000 francs à la fois. Cette loi avait d'une autre part établi les tarifs sur la base de l'intérêt à 5 p. 100, et quand parut le décret du 14 mars 1852, qui opéra la réduction à 4 1/2 p. 100 de l'intérêt des rentes sur l'État, un assez grand nombre de petits rentiers eurent recours à la caisse des retraites pour s'assurer le revenu de 5 p. 100 leur vie durant, en convertissant leurs titres en rentes viagères à capital réservé, dans la limite alors établie de 600 francs de rente.

La loi du 28 mai 1853 arrêta ce mouvement en réduisant l'intérêt des tarifs à 4 1/2 p. 100, et en la limitant à 2,000 francs le maximum des sommes qui pouvaient être versées dans le cours d'une année sur la tête d'un même déposant. D'une autre part, la loi du 7 juillet 1856 éleva à 750 francs le maximum de la rente viagère.

C'est sous l'empire de ces dispositions que s'est accomplie la seconde période quinquennale, dans laquelle nous

voyons s'accroître le nombre des déposants et celui des versements, tandis que l'importance des sommes versées et celle du versement moyen se réduisent très-sensiblement. La caisse des retraites, sous ce régime, est ramenée au véritable esprit de son institution et répare dans la mesure réduite de son mouvement financier, les pertes qu'un tarif devenu préjudiciable lui avait fait éprouver à ses débuts.

Ces résultats ont encouragé le Pouvoir législatif à élargir le cercle dans lequel la caisse peut se mouvoir. Par les lois du 12 juin 1861 et du 4 mai 1864, le maximum de la rente viagère est élevé d'abord à 1,000 francs, puis à 1,500 francs; les déposants sont admis à verser dans le cours d'une année jusqu'à 3,000 fr., et enfin 4,000 fr.

De son côté, l'administration publique favorise les progrès de la caisse de retraites par des règlements qui appellent de nombreuses catégories, cantonniers des routes, gardes forestiers communaux, agents des manufactures de tabac, etc., à participer aux avantages de l'institution.

Dans ces conditions nouvelles, la troisième période quinquennale présente un accroissement très-considérable dans le nombre des dépôts et une augmentation sensible aussi, mais relativement moindre, dans l'importance des sommes versées.

En définitive, le résultat financier des opérations, dégage, comme nous l'exposerons tout à l'heure, une situation prospère et bien équilibrée, malgré le versement d'une somme de [illegible],886,672 fr. 40 cent. que la caisse de retraites a dû faire au Trésor pour acquitter la soulte de conversion des rentes 4 1/2 p. 100 qu'elle avait en portefeuille.

Sur les sommes versées à la caisse depuis l'origine, près des deux cinquièmes (40,331,654) l'ont été avec réserve du remboursement du capital au décès des titulaires. Au 31 décembre 1866, près du quart de cette somme (10,131,771 fr. 72 cent.) avait été remboursé dans les proportions suivantes pour les trois périodes sus-indiquées :

	Décès	Remboursements
De 1851 à 1856	668	2,437,757 54
De *1857 à 1861*	1,607	3,653,367 35
De *1862 à 1866*	2,593	4,040,646 82

La moyenne des remboursements par décès est de 3,649 francs pour la première période ; de 2,273 pour la seconde, et de 1,558 pour la troisième. Cette décroissance se produit de plus en plus à mesure que l'on s'éloigne de la première époque, antérieure à la loi de 1853, où beaucoup de versements, pouvant s'élever jusqu'à 12,000 fr., ont été faits à capital réservé.

Par contre, les versements remboursés pour diverses causes d'irrégularité, ou comme excédant les limites légales, et qui se sont élevés, depuis l'origine, à 376,771 fr. 69 cent., ont constamment décru en nombre et en importance, d'une période à l'autre, à mesure que les règles de l'institution ont été mieux connues du public et plus exactement appliquées par les préposés.

Les placements de fonds en rentes, dans les trois périodes quinquennales, ont eu lieu comme il suit :

	Capitaux.	Rentes	Int. moyen.
De 1851 à 1856....	46,797,708 69	2,007,567	4 29
De 1857 à 1861....	23,602,221 11	1,142,811	4 71
De 1862 à 1866....	41,035,730 75	1,898,222	4 62
TOTAUX	111,435,660 45	5,048,600	4 50

Pendant la même période, la caisse de retraites a fait inscrire au grand livre 31,006 parties de rentes viagères, montant ensemble à 5,682,304 francs, et dont la valeur, d'après le tarif, a été calculée pour 55,337,207 fr. 83 cent.

La moyenne des parties de rentes inscrites a été, dans la première période, de 276 francs ; dans la deuxième, elle tombe à 142 francs, et, dans la troisième, elle se relève à 154 francs ; ces mouvements s'expliquent par les causes rappelées plus haut.

Enfin, pour indemniser le Trésor de la charge de rentes viagères, il a été annulé une somme de rentes perpétuelles montant à 2,469,105 francs, représentant une valeur d'achat égale au capital ci-dessus énoncé comme étant la valeur des rentes viagères, et dont l'extinction a réduit de 62,611,530 fr. 51 cent. le capital nominal de la dette consolidée.

Situation financière au 31 décembre 1866. — Le *bilan de la* caisse de retraites ou la comparaison de

son actif et de son passif, calculés d'après les tarifs en vigueur, avait été arrêté, dans notre rapport de l'année dernière, à la fin de l'année 1864, et présentait alors un excédant de passif de 236,000 francs. A cette somme près, la caisse avait dû compenser, par le résultat de ses opérations, le déficit causé par le payement au Trésor public de la soulte de conversion de ses rentes 4 1/2 p. 100. Nous exprimions alors l'opinion que cette insuffisance d'actif se trouverait entièrement effacée par les opérations de l'année 1865.

En effet, l'actif de la caisse, au 31 décembre de cette année, se composait de 2,327,594 francs de rentes, qui capitalisés à 4 1/2 p. 0/0, taux d'intérêt du tarif, valent. . 51,724,311 11

Le passif, à la même date, se composait ainsi :

Pour le capital représentatif des rentes viagères à inscrire par suite des versements effectués jusqu'alors, calculé d'après les tables de Deparcieux et ramené à la valeur actuelle	36,175,359 09	51,621,511 69
Pour les capitaux réservés, à rembourser aux échéances résultant des mêmes tables, également ramenés à leur valeur actuelle	15,446,152 60	
Excédant de l'actif sur le passif au 31 décembre 1865		102,799 42

Ce résultat, comparé à celui de l'année précédente, constitue une amélioration de 339,000 francs dans le bilan de la caisse, obtenue pendant l'année 1865. Il s'explique, pour la plus grande partie, par le placement des fonds disponibles au taux moyen de 4 fr. 64 cent., supérieur de 14 centimes à l'intérêt des tarifs, différence qui, eu égard à la somme des rentes entrées en portefeuille, constitue un bénéfice de près de 300,000 francs. Il faut y ajouter celui qui provient de la jouissance de capitaux réservés, plus prolongée que la table de mortalité ne l'indiquait, bénéfice qui, d'après les résultats constatés au 31 décembre 1865, n'est pas inférieur à 100,000 francs par année.

D'une autre part, la vie des déposants et celle des ren-

tiers inscrits au grand-livre de la dette viagère, un p[illegible] plus prolongées que ne le suppose la table de Déparcieu[x] donnent lieu à quelque perte pour la caisse, qui a d[illegible] mettre à l'Amortissement le capital représentatif d'u[ne] somme de rentes un peu plus considérable, et pour [le] Trésor public, qui sert les rentes viagères un peu pl[us] longtemps qu'il n'avait été prévu d'après Deparcieux. [A] ce double point de vue, les résultats constatés à la fin d[e] 1865 ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui ont ét[é] relevés et appréciés dans notre rapport de l'année der[-] nière

---

CAISSES D'ÉPARGNE

Année 1865.

5 caisses nouvelles ont été créées en 1865 par l'initiati[ve] et les soins des conseils municipaux de Montluel, Seysse[l], Thoyssey, Obernay et Montceau-les-Mines, ce qui a port[é] à 497 le nombre des caisses autorisées au 31 décembr[e] 1865.

Le nombre des caisses ouvertes pendant l'année a ét[é] élevé à 477.

Le nombre des caisses réorganisées a été de 4, savoir [:] Châtellerault, Châteaudun, Bar-le-Duc et Saint-Malo.

Les 497 caisses établies se répartissent, dans toute l'é[-] tendue du territoire, de la manière suivante :

88	dans les chefs-lieux de département (1),	
259	—	d'arrondissement ;
140	—	de canton ;
10	—	de commune

45 nouvelles succursales ont été ouvertes en 1865 ; [le] nombre de ces établissements, qui était de 430 au 31 dé[-] cembre 1864, a donc atteint 475 à la fin de 1865.

Les caisses qui ont le plus de succursales sont les cai[sses]

---

(1) Le seul chef-lieu de département qui n'ait pas de caisse d'épargne est celui des Ardennes ; mais, en fait, la ville de Mézières, [illegible] *Charleville*, qui possède une caisse d'épargne, jouit, par cette caisse, [illegible] de l'institution.

de Paris, 30; Marseille, 12, Pithiviers, 11; Laon, 10, iens, Reims, Senlis, 9, Lons-le-Saunier, le Mans Verlles, 8.

Le tableau suivant présente le mouvement de la fortune opre des caisses d'épargne :

NATURE DES FONDS.	1865	1864
pital de dotation au 1er janv.	7,339,841f 07	7,284,058f 87
— de réserve *idem*	4,997,259 10	4,768,816 46
scription, dons et legs.. .	10,069 20	14,432 76
bvent des conseils génér...	48,520 00	48,470 00
municip.	60,367 90	61,800 91
érêts des capitaux de dotation et de réserve.	451,997 89	399,426 28
nifications perçues : 1° par l'effet de la retenue....	1,974,293 86	1,915,706 35
par l'effet de la déchéance rentenaire..	5,149 59	3,289 09
TOTAL des ressources....	14,857,498 61	14,466,000 74
penses d'administration...	1,753,743 73	1,777,580 38
RESTE au 31 décembre. .	13,103,754 88	12,688,420 36

La moyenne de la retenue pour frais d'administration ercée par les caisses sur les intérêts servis par la caisse dépôts et consignations, en vertu de l'article 7 de la du 30 juin 1851, a été de 0 fr. 34 c. p 100 pendant année 1865.

Livrets. — Il existait au 1er janvier 1865, dans les 477 ses qui ont fonctionné durant l'année, 1,554,326 lits, 252,477 ont été ouverts pendant l'exercice 1865, 00 ont été transférés de caisse à caisse; ce qui donne total de 1,816,303 livrets Si on en déduit 171,600 lits soldés, chiffre dans lequel sont compris les 9,500 lits transférés qui viennent d'être ajoutés pour former le l de 1,816,303, on trouve qu'il en restait en circula-, au 31 décembre 1865 1,644,703 Ce chiffre, rapprodu chiffre correspondant de l'exercice 1864 (1,554,151), ente une augmentation de 90,552 livrets, soit 5 47 00 environ

Le rapprochement des indications qui précèdent et elles qui sont *contenues dans le* dernier compte rendu *e lieu de reconnaître qu'en 1865 :*

Il a été ouvert 13,151 livrets de plus qu'en 1864 ; 5.16 p. 100.

Il a été soldé 5,966 livrets de plus qu'en 1864 ou 3. p. 100.

Si l'on divise le nombre des livrets en circulation 31 décembre 1865 par le nombre des caisses d'épargne activité à la meme époque, on voit que le nombre moye des livrets existant dans chaque caisse étai. de 3,4 ; n'était que de 3,285 au 31 décembre 1864.

En rapprochant le nombre total des livrets (1,644,70 du chiffre légal de la population 37,382,225 habitant on voit qu'il y avait, au 31 décembre 1865, un déposant la caisse d'épargne sur 22 habitants environ ; au 31 dé cembre 1864, il n'y avait qu'un deposant sur 24 habitant

La moyenne est atteinte ou dépassée dans 27 dépar tements, savoir :

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habit. pour 1 déposant	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habit. pour 1 déposant
Seine	8	Meurthe	16
Seine-et-Marne	8	Somme	17
Oise	9	Aube	17
Seine-et-Oise	9	Moselle	17
Rhône	9	Bouches-du-Rhône	18
Loiret	11	Aisne	18
Eure-et-Loir	11	Doubs	18
Marne	11	Nord	19
Côte-d'Or	14	Haute-Marne	19
Seine-Inferieure	14	Gironde	20
Yonne	14	Maine-et-Loire	20
Sarthe	15	Ardennes	21
Meuse	16	Jura	22
Hérault	16		

62 départements présentent une proportion inférieure la moyenne, savoir :

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habit. pour 1 déposant	DÉPARTEMENTS.	NOMBRE d'habit. pour 1 déposant
Eure	23	Tarn-et-Garonne	40
Alpes-Maritimes	24	Vienne	52
Var	24	Hautes-Alpes	[illegible]

Loire	25	Haute-Loire	54
Bas-Rhin	25	Morbihan	55
Cantal	25	Ardèche	55
Indre-et-Loire	25	Haute-Saône	55
Basses-Pyrénées	25	Lot-et-Garonne	57
Loir-et-Cher	26	Côtes-du-Nord	58
Isère	27	Creuse	60
Pas-de-Calais	28	Haute-Vienne	60
Gard	28	Charente-Infér.	60
Orne	30	Allier	62
Finistère	31	Haute-Garonne	63
Calvados	31	Pyrénées-Orient.	65
Haut-Rhin	31	Landes	69
Saône-et-Loire	32	Cher	76
Puy-de-Dôme	33	Hautes-Pyrénées	78
Aude	35	Lozère	84
Mayenne	35	Gers	85
Ille-et-Vilaine	35	Aveyron	88
Manche	36	Drôme	90
Tarn	36	Basses-Alpes	92
Indre	37	Savoie	108
Nièvre	42	Dordogne	108
Charente	43	Haute-Savoie	122
Ain	43	Corrèze	139
Deux-Sèvres	46	Lot	168
Vaucluse	47	Vendée	192
Vosges	47	Corse	204
Loire-Inférieure	48	Ariége	261

Crédits. — Au 1er janvier 1865, le solde dû par les 477 caisses d'épargne qui ont fontionné pendant l'année était de........ 462,144,956f 74

Pendant l'année, les versements reçus par les mêmes caisses se sont montés à.......... 186,897,604 89

Les intérêts alloués aux déposants, à...... 16,719,008 80

Les arrérages de rentes touchés, à......... 397,871 39

TOTAL.............. 666,159,441 82

De cette masse, il convient de déduire les remboursements en rentes achetées :

1° D'office :

En exécution de la loi du 30 juin 1851 (réduction des comptes).................. 459,373 25

En exécution de la loi du

7 mai 1853 (consolidation des comptes abandonnés	4,393 65	
2° A la demande des déposants.	10,402,290 66	
Les versements à la caisse des retraites pour la vieillesse.	14,925 75	
Et les remboursements en espèces (capital, intérêts et arrérages de rentes)	162,306,040 96	
Soit une masse de	172,887,035 27	172,887,035 27
De sorte qu'au 31 décembre 1865, le solde dû aux déposants était de		493,272,416 55

Rapproché du chiffre correspondant de l'exercice 1864 (462,075,515 fr. 47 c.), le solde dû aux déposants s'est accru de 31,196,901 fr. 05 cent., soit 6.75 p. 100.

Si l'on divise le solde général dû par les caisses d'épargne à leurs déposants au 31 décembre 1865 par le nombre total des livrets en circulation à la même date, on obtient une moyenne générale de 299 fr. 91 c. par livret. Au 31 décembre 1864, la moyenne n'excédait pas 297 fr. 34 cent.

La moyenne est dépassée dans 63 départements,

DÉPARTEMENTS	Moyenne.	DÉPARTEMENTS	Moyenne.
Vaucluse.........	477 77	Ardennes	349 97
Cantal.	466 69	Seine-Inférieure	348 78
Pyrénées-Orient.	442 14	Haute-Savoie.. .	348 30
Var.	434 71	Charente.	347 49
Loire.	433 77	Ariège	347 05
Morbihan.	418 65	Aude	343 85
Loire-Inférieure..	414 04	Vendée	343 61
Savoie..	409 68	Haute-Marne.	343 21
Gironde..	408 65	Basses-Pyrénées..	339 64
Landes	396 52	Marne . . .	338 15
Finistère.	392 73	Loiret.	336 13
Haut-Rhin.	380 45	Cher	335 79
Mayenne	379 83	Bouches-du-Rh.	335 36
Corse...	378 94	Aveyron.	334 78
Gard	375 24	Isère	331 41
Alpes-Maritimes	373 42	Nièvre.	320 80
Ille-et-Vilaine ...	372 65	Vienne	329 49
Haute-Loire .. .	371 88	Orne.	329 36
Manche..........	369 89	Bas-Rhin.	327 92

Meuse	367 50	Jura	326 81
Charente-Infér.	366 01	Aisne	320 51
Indre	363 89	Loir-et-Cher	319 03
Lozère	359 66	Tarn-et-Garonne	318 43
Creuse	357 98	Allier	317 37
Basses-Alpes	357 26	Haute-Saône	315 49
Tarn	354 76	Deux-Sèvres	308 88
Drôme	354 42	Ain	307 19
Haute-Vienne	353 83	Lot-et-Garonne	307 15
Aube	352 26	Doubs	306 62
Haute-Garonne	351 95	Somme	303 84
Nord	351 68	Calvados	301 80
Hérault	350 18		

La moyenne n'est pas atteinte dans 26 départements,

DÉPARTEMENTS.	Moyenne.	DÉPARTEMENTS.	Moyenne.
Côtes d'Or	298 15	Pas-de Calais	275 44
Ardèche	297 01	Indre-et-Loire	274 08
Puy-de-Dôme	295 18	Hautes-Alpes	270 65
Gers	294 16	Hautes-Pyrénées	267 90
Corrèze	292 73	Maine-et-Loire	267 79
Yonne	291 51	Eure-et-Loir	267 32
Oise	288 50	Saône-et-Loire	263 29
Meurthe	284 10	Dordogne	261 23
Sarthe	283 92	Rhône	248 84
Côtes-du-Nord	281 37	Seine-et-Oise	243 03
Lot	280 27	Vosges	233 50
Eure	276 27	Moselle	222 66
Seine-et-Marne	276 20	Seine	185 25

Le tableau suivant indique les versements reçus pendant l'année, ainsi que les soldes dûs au 31 décembre 1865 par les caisses d'épargne dont les opérations ont le plus d'importance.

CAISSES.	VERSEMENTS 1865.	1864.
Paris	20,022,769 03	21,088,546 43
Marseille	3,938,142 91	3,914,516 16
Bordeaux	3,800,733 99	3,308,990 55
Lyon	3,416,854 19	3,595,260 54
Nancy	2,046,725 41	1,915,546 69
Amiens	1,927,756 05	1,609,968 49
Villefranche (Rhône)	1,884,968 89	1,410,515 65
Lille	1,857,833 32	1,739,052 62

Strasbourg	1,774,364 48	1,742,532 24
Orléans	1,744,485 30	1,654,940 08
Grenoble	1,689,278 75	1,665,149 61
Mamers	1,648,862 32	1,296,591 43
Saint-Étienne	1,633,513 30	1,614,524 62
Lons le Saunier	1,607,556 86	1,654,482 40
Besançon	1,606,436 13	1,565,986 70
Angers	1,596,418 89	1,461,407 82
Metz	1,529,331 51	1,433,904 52
Brest	1,512,541 48	1,380,535 28
Reims	1,487,231 27	1,382,607 20

CAISSES	SOLDE DU AU 31 DÉCEMBRE 1865.	1864.
Paris	45,986,976 29	47,216,806 06
Bordeaux	11,220,407 53	10,140,583 29
Lyon	10,618,379 49	10,457,021 05
Marseille	9,562,672 14	9.319,657 01
Brest	5,776,675 69	4,894,973 76
Lille	5,661,533 80	5,274,469 92
Orléans	5,348,781 92	5,140,520 74
Amiens	4,724,026 80	3,941,614 89
Rouen	4,675,581 16	4,557,962 70
Strasbourg	4,629,336 88	4,388,908 95
Lons-le-Saunier	4,437,177 90	4,214,281 19
Nantes	4,415,889 61	4,252,475 27
Reims	4,252,933 55	3,979,656 20
Nancy	4,241,172 04	3,982,636 94
Metz	7,169,427 39	4,018,447 98
Grenoble	4,108,246 48	3,963,901 54
Villefranche (Rhône)	4,053,908 05	3,465,810 35
Commercy	3,866,944 51	3,646,257 59
Besançon	3,809,263 74	3,651,542 98

Division, par classes de quotité, des livrets et des crédits au 31 décembre 1865.

CLASSES DE QUOTITÉ.	Livrets	Proport. p. 100	Crédits	Proport. p. 100.
De 500 francs et au-dessous	1,255.052	75 09	164,651.079 28	33.34
De 501 à 800 francs	198,536	12 07	123,812,879 87	25 10
De 801 à 1,000 francs	116,568	7.21	106,258,887 00	21.64
De 1,001 fr. et au-dessus passibles de réduction dans le délai de trois mois	90,400	5.50	[illegible]	[illegible]

De 1,001 fr. et au-dessus exemptées par la loi de la rente ou........	2,145	0.13	6,444,296 69	1 10
TOTAUX et moyenne génér.	1,644,708	100.00	485,271,416 35	100 00

Division, suivant la profession des déposants, des livrets ouverts pendant l'année 1865 et du premier versement effectué par chacun des nouveaux déposants.

PROFESSIONS DES DÉPOSANTS	Livrets	Proport. p. 100	Crédits.	Proport. p. 100
Ouvriers	89,272	35.37	16,463,893 25	35.87
Domestiques	40,076	15 87	6,328,433 41	13.79
Employés	11,190	4.43	1,937,873 16	4.22
Militaires et marins.	7,781	3.08	1,686,512 84	3.68
Profess. diverses .	58,637	23.22	14,197,321 56	30 93
Mineurs	45,073	17.85	5,095,464 21	11 10
Sociétés de secours mutuels... ..	448	0 18	187,421 98	0.41
TOTAUX et moyenne générale...	252,477	100.00	45,896,920 41	100 00

Voici le mouvement général des inscriptions de rentes pendant l'année 1865.

Les 477 caisses d'épargne qui ont fonctionné pendant l'année, avaient en garde au 1er janvier 15,691 inscriptions, produisant 408,618 fr. 05 c. de rente et appartenant à 15,570 déposants.

Dans le cours de l'année, elles ont acheté :

1° D'office (exécution des lois des 30 juin 1851 et 7 mai 1853), 2,150 inscriptions, produisant 21,885 francs de rente et appartenant à 2,165 titulaires ;

2° A la demande des déposants, 10,638 inscriptions, produisant 448,756 fr. 90 c. de rente et appartenant à 10,916 titulaires.

Elles ont reçu 184 inscriptions parvenues d'autres caisses par transferts, produisant 4,327 fr. de rente et appartenant à 163 titulaires.

D'autre part, elles ont livré 12,815 inscriptions, produisant 484,694 fr. 95 c. de rente et appartenant à 13,154 titulaires.

Et elles ont déposé à la caisse des dépôts et consigna-

tions (exécution de la loi du 7 mai 1853) 33 inscriptions produisant 636 fr. de rente au nom de 33 titulaires

Ainsi, au 31 décembre 1865, il leur restait à garder 15,813 inscriptions, produisant 398,256 fr de rente et appartenant à 15,607 titulaires

---

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

(Extrait du *Document officiel*).

Le nombre total des sociétés tant approuvées qu'autorisées était, à la fin de l'exercice 1865, de 5,014, ce qui constitue une augmentation de 326 sociétés, dont 285 pour les sociétés *approuvées* et de 41 pour les sociétés *autorisées*. Toutefois cette augmentation dans le nombre des sociétés autorisées n'est en réalité que de 18, car elle comprend 23 sociétés déjà anciennes dont l'existence a été révélée par le dépouillement des états des préfets.

Le personnel des deux catégories de sociétés s'est accru de 54,657 membres, tant honoraires que participants Le total des membres était, au 31 décembre 1865, de 782,498, et au 31 décembre 1866 de 837,155. Ce nombre se divise en 104,237 honoraires et 732,918 participants, dont 618,944 hommes et 113,974 femmes

Ainsi que le constate l'état comparatif qui suit, l'avoir total des sociétés s'est augmenté d'une somme de 3,232,588 fr, 57 centimes.

	Sociétés approuvées. fr c.	Sociétés autorisées. fr c	ENSEMBLE. fr. c.
Au 31 décembre 1865..	25,887,446 81	13,943,226 58	39,830,665 39
Au 31 décembre 1866..	28,516,261 59	14,546,992 37	43,063,253 96
Augmentation..	2,628,814 78	603,765 79	3,232,588 57

Sur les 43,063,253 fr. 96 cent, formant l'avoir général, les sociétés *approuvées* possèdent un capital de 28,516,261 francs 59 cent. y compris 11,659,259 fr. 73 c formant *leur fonds de retraites*, et les sociétés *autorisées* possèdent un avoir de 14,546,992 fr. 37 c.

Les recettes des deux catégories de sociétés se sont élevées, pour 1866, à la somme totale de......		13,945,824 99
Elles se divisent comme suit :		
Souscriptions des membres honoraires	1,212,803 07	
Subventions, dons et legs ...	731,789 27	
Intérêts des fonds placés....	1,205,283 16	
Cotisations des membres participants.	9,458,649 40	
Droits d'entrée	399,256 39	
Amendes	299,103 61	
Recettes diverses....... . ..	638,940 09	
Somme égale...........	13,945,824 99	
Les dépenses ont été de...		11,966,158 81
Savoir :		
Indemnités aux malades.....	4,422,717 25	
Honoraires des médecins...	1,549,279 36	
Médicaments	1,762,795 72	
Frais funéraires.	555,294 95	
Secours aux veuves et aux orphelins.......	326,914 49	
Pensions d'infirmités et de vieillesse....	1,030,334 01	
Frais de gestion............	601,053 98	
Dépenses diverses..	1,024,001 22	
Versements au fonds de retraites..	721,767 63	
Somme égale	11,966,158 81	
Les recettes ayant excédé les dépenses de....		1,979,666 18
L'accroissement du fonds de retraite pour les sociétés approuvées étant de		1,252,914 39
Il résulte pour les deux catégories de sociétés un excédant total de.....................		3,232,580 57

Le nombre des malades a été de 195,728 dont 163,855 hommes et 31,873 femmes, ce qui donne une moyenne de 27 15 pour 100 sociétaires. La proportion est pour les hommes de 27.09, pour les femmes, de 28.79.

Il a été payé 3,856,155 journées de maladies, savoir : 3,321,768 aux hommes et 534,387 aux femmes. La moyenne *des journées payées*, par malade, a été de [illegible] *20 27 pour les hommes* et 16.76 pour les femmes. Le

nombre total des journées de maladie comparé au nombre total des sociétaires représente pour chacun d'eux une moyenne de 3.39, dont 3.49 pour les hommes et de 2 82 pour les femmes.

Les décès survenus pendant l'année se sont élevés à 10,867, ce qui donne une moyenne de 1.51 pour 100 sociétaires.

Les trois départements de l'Algérie (Alger, Constantine et Oran) comprennent 45 sociétés comptant 7,372 sociétaires, dont 1,651 honoraires et 5,721 participants. Ces derniers se subdivisent en 4,696 hommes et 1,025 femmes.

Leur avoir total, au 31 décembre 1866, était de 144,382 francs 65 cent.

Il résulte de la comparaison faite entre la situation du 1er janvier et celle du 31 décembre de l'année 1866 :

1° Que le personnel des sociétés de l'Algérie s'est augmenté de 171 membres;

2° Que l'avoir s'est accru d'une somme de 14,069 fr. 2. cent.

La proportion des malades comparée au nombre des sociétaires a été de 39 94 p. 100; la moyenne des journées de maladie payées, de 7.17 par malade. Le nombre des journées de maladie comparé au nombre total des sociétaires donne une moyenne de 2 87 Enfin la moyenne des décès a été de 1 24 par 100 sociétaires

En 1866, 64,350 francs ont été distribués sous forme de subventions à 121 sociétés, ce qui donne une moyenne de 531 fr 80 pour chacune de ces sociétés

Dans le courant de l'année 1866, 1,320 sociétés approuvées ont versé au fonds de retraites 721,767 fr 83 c, ce qui, avec les intérêts capitalisés, les dons, les legs et les fonds réintégrés, élève le total, pour ce service, à 1,252,514 fr 39 c

2,351 sociétés possédaient, au 31 décembre 1866, au fonds de retraites une somme de 11,659,259 fr 73 c., se composant : 1° d'un solde créditeur en numéraire de 10,111,485 fr. 77 c, 2° du capital des rentes viagères devant faire retour au fonds de retraites après le décès des *pensionnaires*, soit 1,547,773 fr. 96 c. A la même époque, *le nombre* des rentes viagères servies sous forme de pen-

sions montait à 1,171, tandis qu'il ne s'élevait, au 31 décembre 1865, qu'à 888. Les arrérages des rentes viagères payées en 1866 s'élevaient à 69,818 fr.

Les résultats ci-dessus constatent la marche progressive des sociétés de secours mutuels; mais, pour la faire mieux apprécier, la commission supérieure au moment où se termine la troisième période quinquennale depuis son entrée en fonctions, a cru devoir mettre en présence les progrès obtenus à la fin de chacune de ces périodes.

Pendant la 1re période, le nombre des sociétés s'était accru de	1,167
Pendant la 2e période, de	1,006
Pendant la 3e période, de	1,204

Le nombre des sociétés s'est augmenté :

Pour la 1re période, de	170,951
Pour la 2e période, de	178,893
Pour la 3e période, de	211,809

Celui des membres honoraires :

Pour la 1re période, de	27,089
Pour la 2e période, de	21,710
Pour la 3e période, de	33,246

Celui des femmes :

Pour la 1re période, de	21,783
Pour la 2e période, de	32,884
Pour la 3e période, de	33,108

Les fonds de réserve se sont accrus :

Pour la 1re période, de	6,982,650 fr.
Pour la 2e période, de	11,373,047
Pour la 3e période, de	15,157,896

L'institution du fonds de retraite n'ayant commencé à fonctionner qu'à la fin de la première période, nous n'avons qu'à mentionner les résultats des deux dernières :

En 1861, 1,673 sociétés possédaient	5,313,845 fr.
En 1866, 2,351 sociétés possédaient	15,659,259

INSTITUTIONS DIVERSES DE BIENFAISANCE.

A l'occasion de l'Exposition universelle, le département de l'Intérieur a jugé utile de placer en regard des progrès matériels les résultats obtenus dans l'ordre intellectuel et moral. Au premier rang devaient figurer les institutions publiques ou particulières affectées à la bienfaisance. Dans ce but, des documents très-complets ont été demandés à tous les départements de l'Empire, et il en a été formé une collection faisant partie du groupe n° X. Il paraît intéressant d'en détacher quelques chiffres.

Au commencement de 1852, les établissements publics (hospices, bureaux de bienfaisance, etc.) disposaient d'une masse de ressources de 60 millions. Au 1er janvier 1867, leur capital s'élevait à 83 millions, près de 1,700,000 indigents y prenaient part.

A cette dernière date, les œuvres particulières possédaient en recettes 16,073,321 fr., elles étaient au nombre de 2,736 et secouraient ou recueillaient 637,000 pauvres.

Quinze ans auparavant, ces institutions, beaucoup moins nombreuses (1,327), réunissaient seulement un capital de 10 millions réparti annuellement entre 393,339 indigents.

Les œuvres qui ont surtout progressé sont celles qui distribuent des secours à domicile, en 1852, elles ne possédaient que 4,010,586 fr., elles ont réalisé, en 1866, 6,469,988 fr.

Voici le relevé comparatif de ces œuvres et de leurs ressources aux deux époques indiquées.

Le département de la Seine, qui n'est pas compris dans ce travail, affecte annuellement plus de 35 millions à l'assistance des indigents, les œuvres particulières y concourent pour 12 millions environ, et la ville de Paris consacre une subvention annuelle de près de 9 millions au service hospitalier

	NATURE DES ŒUVRES.	NOMBRE des œuvres		PERSONNES SECOURUES par les œuvres		RESSOURCES des œuvres		TOTAL général des ressources employées.
		antérieures à 1852	postérieures à 1852	antérieurement à 1852	postérieurement à 1852	antérieurement à 1852	postérieurement à 1852	
	Œuvres reconnues.							
Enfance	Orphelinats ou colonies agricoles	28	17	2,694	2,397	838,675	243 190	1,081,865
—	Ouvroirs	3	3	1,040	469	24,960	20 925	46,891
—	Œuvres d'apprentissage et de patronage	10	2	24,197	260	233,687	31,190	269,827
	Maisons de préservation	5	3	723	240	168 385	43,129	211 514
	Asiles d'incurables et maisons de convalescence.	»	6	»	129	»	29,942	29,942
Indigents	Secours en nature ou en argent	50	36	37,883	5,880	488,978	149,905	638,883
	Asiles ou refuges	32	23	4 299	1,885	749 565	281 673	1,031,238
	Sociétés de charité maternelle	19	6	4 693	598	247 802	30,420	278,222
	Hospices privés	3	6	184	299	36,000	43,552	79,552
	Œuvres de patronage	3	»	316	»	72,690	»	72,690
Mixtes	Maisons de secours	3	7	287	1,079	62,981	78,792	141,783
	Œuvres autorisées							
Enfance	Orphelinats ou colonies agricoles	158	118	11,749	6,875	1,985,792	903 760	2 889,552
	Ouvroirs	66	36	4,096	2,079	163 003	99 487	262,490
	Œuvres d'apprentissage ou de patronage	52	30	5 570	2,501	345,509	77,188	422,697
	Maisons de préservation	16	11	3,119	884	534,816	135,091	669 907
	Asiles d'incurables ou maisons de convalescence	1	1	34	22	1,192	7,000	8,192
	Crèches	17	16	1,456	2 787	57 947	29,592	87 539
—	Salles d'asile	148	166	24,849	18,521	132,406	88 911	221,547
Indigents	Secours en nature ou en argent	551	440	113 327	109,575	1,813,686	1,483 093	3,296,779
	Asiles ou refuges	64	39	12,782	4 066	857 769	832 165	1,689,931
	Société de charité maternelle	30	30	7,011	2,739	203 074	53,233	256 307
	Hospices privés	18	16	1,804	2 210	272,019	220,450	492 469
	Œuvres de patronage	22	10	4,923	6,696	151,980	59,117	211,097
	Conférences de Saint-Vincent-de-Paul	189	311	107,809	23 748	529 102	416,039	945 141
—	Fourneaux économiques	5	22	3,042	24,486	19,171	761,422	780,593
	Sociétés de Saint-François-Régis	11	4	3,780	28	24,553	1,680	26,235
Mixtes	Maisons de secours	23	18	9,369	27,392	150 649	308,000	458,649
	TOTAUX	1,397	1,409	392,339	248,817	10,155 578	5,937,944	16,093,522

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE.

(*Exposé de la situation de l'empire*)

Les sociétés de charité maternelle sont venues en aide, en 1866, à 15,800 familles, entre lesquelles une somme de 610,000 francs environ a été répartie par les soins des dames qui prêtent à cette œuvre le concours de leur zèle et de leur dévouement : 62,000 fr environ ont été affectés, en outre, à des achats de rentes sur l'État et aux frais d'administration. Ainsi 672,000 francs ont été dépensés par l'œuvre maternelle. Dans cette somme, les encouragements du gouvernement sont compris pour 140,000 fr

Le nombre des sociétés de charité maternelle approuvées par l'impératrice est aujourd'hui de 76

ORPHELINAT DU PRINCE IMPÉRIAL.

Voici, par années, l'indication des revenus de l'œuvre.

1857. . . . . fr	34,930	1863. . . . . fr.	46,8[illegible]
1858.	15,790	1864.	49,10[illegible]
1859.	42,120	1865.	49,57[illegible]
1860.	44,080	1866.	54,2[illegible]
1861.	45,600	1867.	54,8[illegible]
1862.	46,070		

Dans ce dernier total n'est pas compris le contingent versé par la commission du choléra pour contribuer aux frais d'éducation des jeunes orphelins adoptés à la suite de l'épidémie de 1865

En en tenant compte, on obtient le chiffre général de 60,928 fr., qui se décompose de la manière suivante :

Subvention impériale.	30,000 fr.
Subvention du ministre de l'intérieur	4,000
Subvention du département de la Seine.	2,000
Rentes provenant de souscriptions ou d'offrandes particulières.	[illegible]

Sommes versées par la commission du choléra	6,070
TOTAL égal	60,928

Les dons reçus et les sommes placées ont été depuis origine :

ANNÉES	Dons encaissés		Sommes placées en rentes sur l'État.	
1857 (1)	1,055	»	42,544	25
1858	51,165	37	51,250	50
1859	135,549	98	146,277	90
1860	17,667	47	11,843	70
1861	32,577	13	33,193	20
1862 (2)	20,761	94	21,017	56
1863	7,494	»	6,700	50
1864	5,500	65	8,848	50
1865	9,671	15	5,370	45
1866	16,336	83	19,959	81

En 1857, le service des pensions avait occasionné une épense de 23,017 fr. 84 c ; il représentait 32,290 fr. 75 en 1858, 39,994 fr. 92 en 1859, 42,776 fr. 28 en 1860, ,440 fr 63 en 1861, 45,305 fr. 90 en 1862, 46,207 fr. 56 n 1863, 47,386 fr. 14 en 1864, 47,524 fr. 28 en 1865, ,233 fr. 54 en 1866; enfin les pensions actuellement en urs représentent une dépense de 61,290 fr. Cette somme applique à 268 orphelins subventionnés, auxquels pour voir le compte général des pupilles de l'œuvre, il faut joinre 81 jeunes gens qui, ayant terminé leur apprentissage, nt passés dans la catégorie des patronnés et n'imposent us aucune charge au budget de l'Orphelinat. Cet effectif tal se distribue ainsi qu'il suit dans les vingt arrondissents municipaux de la ville de Paris et les deux arronissements de Saint-Denis et de Sceaux.

(1) L'œuvre ne comptait alors que 16 pensionnaires, elle a donc pu consarer à l'accroissement de sa dotation une partie de ses ressources ordinres.

) *Dont 4,176 fr. 21 c. pour soulte de conversion.*

ARRONDISSEMENTS.	Nombre d'orphelins subventionnés.	Nombre d'orphelins qui ont terminé leur apprentissage.	TOTAL.
1er arrond.	9	3	12
2e —	7	1	8
3e —	17	8	25
4e —	13	9	22
5e —	14	3	17
6e —	12	4	16
7e —	6	4	10
8e —	7	5	12
9e —	6	2	8
10e —	7	6	13
11e —	21	8	29
12e —	9	1	10
13e —	17	5	22
14e —	10	1	11
15e —	17	3	20
16e —	3	2	5
17e —	18	3	21
18e —	19	2	21
19e —	10	2	12
20e —	8	»	8
Saint-Denis	24	3	27
Sceaux	17	3	20
TOTAUX	268	81	349

MÉDECINE GRATUITE.

(Exposé de la situation de l'empire.)

Un rapport présenté à l'Empereur le 24 avril 18[illegible] a constaté que, pendant la période quinquennale [illegible] 1861 à 1865 plus d'un million d'indigents malades avaie[nt] profité des bienfaits de la médecine gratuite établ[ie] dans quarante-huit départements en faveur des class[es] laborieuses des campagnes. Pendant ce laps de temp[s] le nombre des visites médicales a été de 2,512,626, [et] celui des consultations de 1,256,166. Les ressourc[es] fournies par les communes, les établissements de bienf[aisance]

sance, les départements, la charité privée et l'État ont atteint le chiffre de 5,333,937 francs, et les dépenses, comprenant les indemnités allouées aux médecins, les fournitures de médicaments, l'acquisition des mobiliers médicaux, etc., se sont élevées à 4,973,876 fr.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nous empruntons les tableaux et renseignements suivants tant au *Moniteur* du 25 juin 1867 (Loi du 10 avril 1867) qu'à l'*Exposé de la situation de l'empire.*

Instruction primaire. (Loi du 10 avril 1867.)

NATURE DES DÉPENSES.	Dépenses actuelles.	Dépenses prévues
Écoles de garçons et mixtes (payantes et gratuites).		
Frais de locations.	1,546,934	2,250,990
Traitement des institut. titulaires.	29,924,881	31,997,704
— des institut. adjoints. .	2,843,003	5,102,107
— des maîtresses d'ouvr	»	1,033,340
	34,314,817	40,384,228
Écoles de filles (payantes et gratuites).		
Frais de locations..	775,806	1,930,929
Traitem des institutrices titulaires.	9,319,688	13,337,963
— des institutrices adjointes.	»	2,886,708
	10,095,494	18,155,600
Cours d'adultes payants et gratuits.	2,017,246	3,000,000
	46,427,557	61,539,828

Dans ces chiffres se trouvent comprises les dépenses qu'entraînera la gratuité absolue établie en vertu de l'article 8 de la loi du 10 avril 1867. D'après le travail des préfets, les écoles, actuellement gratuites (5,545), et celles où la gratuité absolue sera établie (2,412) occasionneront une dépense totale de 11,679 200 fr., dans laquelle l'État participera pour 1,021,130 fr. Le produit des *4 centimes extraordinaires*, dont le vote est autorisé *par le même article de la loi*, étant estimé à 692,322 fr.,

le reste de la dépense des écoles entièrement gratuites, soit 9,965,748 fr., sera couvert par les fondations, dons ou legs, les revenus ordinaires des communes, les 3 centimes spéciaux communaux et par la partie des 3 centimes départementaux qui n'aura pas été absorbée pour les dépenses obligatoires des écoles payantes.

NATURE DES RESSOURCES	Ressources actuelles.	Ressources prévues.	Augmentation.	Diminution
Fondations, dons, legs et libéralités particulières.	1,444,647	1,474,156	29,509[f]	»
Rétributions scolaires...	15,469,397	15,952,061	482,664	»
Revenus ordinaires des communes.	11,796,101	14,716,063	2,919,962	»
3 cent. spéc. communaux.	6,608,081	8,784,724	2,176,643	»
Cent. extraord. facultatifs	731,495	»	»	731,495
4 centimes extraordinaires pour la gratuité absolue	»	628,769	628,769	»
Subventions département.	3,149,626	6,145,586	2,995,960	»
Subventions de l'État. ...	4,230,200	10,840,467	6,610,267	»
TOTAUX.	46,447,557	61,559,828	15,843,766	731,495
Augmentation réelle			15,112,271 (1)	

Les recettes et les dépenses de l'instruction primaire à la charge des départements pour l'exercice 1865, formant le chapitre 1er du budget sur ressources spéciales du ministère de l'instruction publique, ont été définitivement réglées ainsi qu'il suit :

DÉPARTEMENTS.	Produits réalisés.	Dépenses effectuées.
Ain.	45,066f 73	43,790f 06
Aisne	109,290 48	107,137 06
Allier.	55,923 20	54,125 73
Alpes (Basses)	18,949 31	18,289 27
Alpes (Hautes). . .	16,703 61	16,324 78
Alpes-Maritimes . ..	62,161 78	28,567 84
Ardèche....	33,272 18	32,479 24
Ardennes	76,019 93	74,782 63
Ariège.	20,410 44	19,897 45
Aube.	60,910 68	58,193 77
Aude	56,980 51	53,139 90
Aveyron.	44,522 79	44,330 60
Bouches-du-Rhône	84,249 82	68,230 42
Calvados.	127,809 30	124,846 64

Cantal	31,631 03	31,236 44
Charente	108,798 37	67,037 98
Charente-Inférieure	94,084 67	90,769 90
Cher	34,825 09	34,145 20
Corrèze	33,369 79	30,152 05
Corse	48,248 70	46,161 94
Côte-d'Or	85,936 57	80,780 28
Côtes-du-Nord	71,601 47	68,711 35
Creuse	23,027 15	22,425 97
Dordogne	81,533 77	79,865 34
Doubs	62,532 60	34,672 82
Drôme	47,302 07	43,787 32
Eure	108,902 17	102,595 22
Eure-et-Loir	84,267 20	78,531 60
Finistère	63,535 99	61,865 30
Gard	71,851 04	67,303 39
Garonne (Haute-)	120,620 55	115,346 42
Gers	53,910 38	52,401 75
Gironde	157,224 70	142,762 10
Hérault	121,694 37	112,616 65
Ille-et-Vilaine	83,707 51	82,758 14
Indre	34,197 17	33,844 58
Indre-et-Loire	57,046 31	52,886 03
Isère	131,114 12	124,105 19
Jura	112,798 38	105,953 80
Landes	31,937 30	31,326 51
Loir-et-Cher	45,101 25	43,767 03
Loire	77,807 52	68,358 45
Loire (Haute-)	40,781 38	32,486 81
Loire-Inférieure	96,549 66	76,287 37
Loiret	90,140 16	86,643 43
Lot	39,158 98	38,825 32
Lot-et-Garonne	78,318 33	68,637 44
Lozère	18,102 84	17,817 23
Maine-et-Loire	86,436 33	84,197 06
Manche	136,089 73	134,940 73
Marne	79,248 94	78,526 20
Marne (Haute-)	63,364 56	50,109 21
Mayenne	67,553 19	59,446 03
Meurthe	78,987 30	72,500 36
Meuse	59,980 02	57,731 34
Morbihan	57,469 11	50,625 68
Moselle	69,264 59	67,523 04
Nièvre	68,759 26	66,180 03
Nord	233,108 94	212,310 23
Oise	115,849 13	113,718 78

Orne.	104,883 30	102,999 7[illegible]
Pas-de-Calais	130,944 52	125,641 4[illegible]
Puy-de-Dôme.	80,534 98	79,746 40
Pyrénées (Basses-).	47,644 34	45,608 40
Pyrénées (Hautes-).	25,423 34	25,020 50
Pyrénées-Orientales.	27,217 05	27,106 37
Rhin (Bas-)	167,723 83	163,421 88
Rhin (Haut-)	90,552 31	84,295 68
Rhône	153,208 58	134,229 05
Saône (Haute-)	57,239 66	52,612 92
Saône-et-Loire.	114,296 60	85,866 06
Sarthe	105,310 08	98,369 36
Savoie.	41,929 24	40,200 04
Savoie (Haute-).	37,399 07	36,441 24
Seine.	315,125 04	305,773 92
Seine-Inférieure.	219,097 89	210,640 03
Seine-et-Marne.	120,432 56	89,503 68
Seine-et-Oise.	147,133 34	123,356 91
Sèvres (Deux-).	62,506 55	59,246 21
Somme.	141,106 59	138,017 44
Tarn	61,950 07	59,259 77
Tarn-et-Garonne.	53,075 08	41,819 55
Var.	64,390 43	59,267 97
Vaucluse.	38,272 12	37,402 58
Vendée	49,599 03	39,851 06
Vienne	42,393 35	41,499 16
Vienne (Haute-)	39,915 80	38,807 54
Vosges.	74,339 27	72,967 51
Yonne.	68,015 07	64,751 31
TOTAUX.	7,062,447 56	6,503,033 91

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Le mouvement ascensionnel signalé les années préc[é]dentes dans le nombre des élèves des lycées de l'empi[re] ne s'est pas ralenti. Le relevé de la population scolair[e] au 1er novembre 1867, présente un ensemble de 36,3[..] élèves, dont 19,984 internes, et 16,322 externes.

C'est, comparativement aux résultats de la rentrée [de] 1866, une augmentation de 1,871 élèves.

Le progrès des études continue, dans les deux bran[c]hes de l'enseignement secondaire, à suivre une march[e] [me]surée. Ramené à l'unité et nettement défini, l'enseigne[me]nt classique est suivi par des élèves qui savent où

vont et qui consacrent toutes leurs forces à atteindre le but qu'ils se sont proposé. Il compte 1,098 élèves de plus qu'en 1866. Sur ce nombre, la division supérieure a gagné 430 élèves, et les deux grandes classes littéraires, savoir :

La rhétorique.	67 élèves.
La philosophie...	119

Le nombre des redoublants est, en rhétorique, de 89, et, en philosophie, de 104. C'est de bon augure pour la force des études.

D'un autre côté, l'enseignement secondaire spécial a réuni dans les lycées 6,384 élèves, c'est-à dire 773 de plus que l'année précédente. Sous ce rapport, il y a également progrès, et ce progrès, comme on l'a vu, ne s'obtient pas aux dépens de l'enseignement classique.

Les colléges, au nombre de 253, renferment 32,453 élèves. Les lycées et les colléges réunis présentent une population scolaire de 68,759 élèves, dont 17,209 suivent l'enseignement spécial. L'accroissement a donc été de 1 154 élèves à la dernière rentrée des classes, pour l'ensemble des établissements publics d'instruction secondaire.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

En 1866, le nombre des diplômes délivrés par les Facultés et les Écoles a été de 8,762, soit une diminution de 972 sur 1865, et, sur 1864, une augmentation de 154. Ce résultat était prévu, et les motifs de la surélévation qui s'est produite en 1865 ont été sommairement indiqués l'an dernier. Il importe de faire observer, d'ailleurs, que, si les bacheliers ès-lettres et ès-sciences ont été moins nombreux en 1866, le chiffre des grades conférés par les Facultés de droit, de médecine, pendant cette même période, est supérieur de 186 à celui de 1865. En outre, si les résultats définitifs des examens subis en 1867 ne peuvent être constatés à l'heure où nous sommes, un fait demeure acquis, c'est que le nombre des diplômes de bacheliers ès-lettres et de bacheliers ès-sciences, conférés *pendant la seule session d'août*, est presque égal au nombre *des mêmes titres délivrés* pendant toute l'année 1865

COURS D'ADULTES.

Les instituteurs avaient ouvert, il y a trois ans, avec tant d'ardeur les cours d'adultes sur tous les points de la France, qu'on pouvait craindre, pour les années suivantes, un certain ralentissement (1). Il n'en a rien été cependant, et ces cours, qui étaient, en 1866, au nombre de 24,686, étaient, au 1er avril 1866, au nombre de 32,383, répartis dans 30,08[illegible] communes, soit 7,697 cours en plus, dont la majeure partie a été ouverte dans 7,138 communes nouvelles. 39,[illegible] personnes ont pris une part active à l'enseignement, soit 9,2[illegible] de plus qu'en 1866. Enfin, au lieu de 595,506 auditeurs qui ont suivi ces cours en 1866, on en a compté, au 1er avril 1867, 829,555, soit 234,049 de plus. Les résultats de ces efforts si honorables et si désintéressés sont des plus intéressants. Sur 837,400 élèves des cours d'adultes, qui étaient complétement ou à peu près complétement illettrés, 27,314 avaient appris à lire à la fin du cours, 58,377 avaient appris à lire et à écrire, 248,435 avaient appris à lire, à écrire et à compter, et 472,149 avaient perfectionné leurs connaissances ou en avaient acquis de nouvelles. Ainsi les cours d'adultes avaient réellement profité à 806,263 hommes ou femmes qui s'étaient astreints à les suivre, c'est-à-dire à 227,009 personnes de plus que l'année précédente.

Il est vrai qu'un grand nombre d'administrations municipales, qui n'avaient pas pu précédemment se charger des petites dépenses matérielles qu'entraînent les cours d'adultes, et qui en avaient demandé le remboursement sous forme de rétribution scolaire aux personnes qui les suivaient, ont renoncé à cette recette et établi la gratuité absolue des cours, ce qui a nécessairement déterminé un assez grand nombre de personnes pauvres à s'y rendre. Au lieu de 656,164 francs qu'avaient votés les conseils municipaux l'année précédente, ils ont voté pour 1867, 1,145,304 francs, soit 489,140 francs de plus, et, par contre, la rétribution scolaire, qui avait produit 114,940

(1) [illegible] que cette ardeur a été irréfléchie ou qu'elle a été le résultat d'un [illegible] extraordinaire et [illegible]? Si non, pourquoi supposer que [illegible] ardeur pour le bien ne durera pas? M. B.

francs, n'a produit cette année que 285,185 francs, soit 129,755 fr. de moins. Il est une autre diminution qu'on ne peut constater qu'avec regret. Pendant que les Conseils municipaux faisaient des efforts considérables, quelques Conseils généraux ont réduit ou refusé les sacrifices qu'ils s'étaient précédemment imposés. Les subventions pour les cours d'adultes, qu'ils avaient généreusement portées à leurs budgets, ont été diminuées de 2,045 fr.; il est permis d'espérer que cette lacune sera promptement comblée. Les libéralités particulières, qui s'étaient élevées à 103,411 francs, ont été portées à 121,415, soit à 18,004 francs de plus, et ont attesté l'intérêt qu'inspire cette œuvre. Mais il est une libéralité qu'on ne saurait trop louer, car elle est émanée des instituteurs eux-mêmes : ils avaient précédemmet dépensé, pour le chauffage et l'éclairage des cours d'adultes, une somme de 90,999 francs, leurs sacrifices se sont élevés, en dernier lieu, à 234,620 fr. : soit à 143,621 francs de plus.

COURS LIBRES

Le nombre des cours libres, autorisés en 1866-1867 a été de 389 à Paris et de 504 dans les départements.

Ces cours se distribuent comme il suit :

Nature du sujet	Nombre des orateurs autorisés.	Nature du sujet	Nombre des orateurs autorisés
Sciences	124	Droit.	24
Sciences appliquées.	189	Archéologie.....	6
Littérature . . .	184	Beaux-Arts.	20
Histoire	153	Hygiène	48
Géographie	22	Agriculture.. ...	12
Philosophie..	39		
Économie politique	72	TOTAL... .	893

STATISTIQUE DES ASSOCIATIONS CHORALES

Liste des départements classés d'après le nombre d'orphéonistes (membres actifs) qu'ils comptent par 1,000 habitants

Départements	Nombre des sociétés	Nombre des membres actifs	Membres actifs et honoraires	Nombre des memb. actifs par 1,000 habitants
Bouches-du-Rhône ..	126	4,092	4,959	8.07
Var..............	63	2,051	2,308	6.50

Oise	107	2,394	9,394	5 96
Nord	244	7,234	17,005	5 55
Oran	10	557	558	5 00
Gironde	77	3,341	6,023	5.01
Pas-de-Calais	77	3,411	4,036	4 71
Aube	53	1,200	1,308	4.57
Eure	90	1,800	2,508	4 32
Marne	68	1,719	3,381	4 30
Rhône	104	2,894	6,239	4.27
Jura	40	1,282	1,377	4.26
Gard	55	1,781	2,823	4.22
Haut-Rhin	65	2,094	2,998	4.06
Seine-et-Marne	37	1,346	2,076	3 74
Ardennes	39	1,135	1,968	3 51
Somme	74	2,001	3,026	3 49
Doubs	37	1,029	1,029	3.47
Vaucluse	46	928	1,043	3.46
Hérault	41	1,390	2,221	3.40
Maine-et-Loire	39	1,786	1,862	3 40
Côte-d'Or	62	1,284	2,044	3.34
Bas-Rhin	70	1,890	3,490	3.27
Isère	56	1,834	3,984	3.17
Gers	33	929	1,493	3.11
Lot-et-Garonne	45	1,027	1,600	3.09
Haute-Marne	26	778	1,008	3.05
Loire	45	1,567	3,357	3.03
Ain	50	1,092	2,256	2.95
Vosges	53	1,208	2,034	2 91
Pyrénées-Orientales	14	507	904	2.79
Basses-Alpes	12	407	540	2.78
Haute-Savoie	18	720	846	2 69
Yonne	54	978	978	2 64
Aude	19	721	1,167	2 54
Haute-Garonne	32	1,190	1,489	2 46
Drôme	21	804	2,211	2.46
Charente	36	916	1,943	2.42
Calvados	48	1,146	1,643	2.38
Alpes-maritimes	16	459	769	2 36
Seine-et-Oise	57	1,149	1,613	2 24
Loir-et-Cher	24	598	630	2 22
Seine-Inférieure	71	1,745	1,745	2.21
Meurthe	36	931	1,593	2.17
Tarn	18	751	1,176	2.12
Meuse	23	641	1,085	2.10
Charente-Inférieure	41	980	1,763	2.0[illegible]
Eure-et-Loir	20	390	1,118	[illegible]

Moselle	30	897	2,190	2.04
Aisne	101	1,676	2,689	1.91
Tarn-et-Garonne	12	398	634	1.71
Dordogne	28	847	2,036	1.69
Saône-et-Loire	38	947	1,695	1.63
Indre-et-Loire	28	523	552	1.63
Cantal	14	388	389	1.61
Ardèche	21	608	1,289	1.56
Deux-Sèvres	15	506	759	1.54
Lot	13	444	722	1.50
Savoie	16	379	655	1.38
Hautes-Pyrénées	12	332	612	1.38
Orne	22	578	953	1.37
Haute-Vienne	10	430	564	1.35
Loiret	20	459	486	1.30
Vienne	11	417	460	1.29
Ile-et-Vilaine	23	751	1,256	1.28
Seine	120	2,400	8,460	1.23
Landes	14	362	1,069	1.20
Sarthe	20	562	542	1.16
Basses-Pyrénées	13	491	1,163	1.12
Mayenne	18	385	484	1.03
Ariége	10	241	417	0.95
Allier	12	339	733	0.93
Côtes-du-Nord	17	546	671	0.87
Nièvre	10	267	296	0.80
Hautes-Alpes	4	98	205	0.78
Indre	6	108	270	0.70
Manche	11	413	704	0.70
Alger	3	150	130	0.65
Haute-Saône	7	207	207	0.65
Creuse	4	173	246	0.64
Aveyron	8	249	519	0.63
Cher	5	177	263	0.55
Constantine	6	149	173	0.52
Corrèze	4	142	857	0.46
Haute-Loire	5	142	338	0.46
Vendée	4	170	465	0.43
Puy-de-Dôme	7	233	404	0.40
Lozère	2	35	77	0.25
Corse	1	30	30	0.12
Morbihan	1	50	50	0.10
Finistère	3	53	58	0.08
Loire-Inférieure	1	35	35	0.06
Totaux	*3,243*	90,522	147,499	

STATISTIQUE POSTALE.

Nombre et produit des lettres.

ANNÉES	NOMBRE DES LETTRES		RAPPORT DES LETTRES		PRODUITS réalisés
	Affranchies	Taxées	Affranchies	Taxées	
1847	12.648 000	113,852 000	10 %	%	45 048 120
1848	12,21[illegible]	109 99[illegible],360	10		43 941 058
1849	23,740 400	134 527 800	15		32,196,176 (3)
1850	31 900 000	127 600 000	20	80	35 622 782 (4)
1853	40,819 240	144 722,760	22	78	42 899 345
1854	104 068,656	108,316,350	49	51	50 537 6[illegible] (5)
1856	221 773 000	30 241,800	88	12	47 889 928
1857	222,796 480	29,863,320	88 1/4	11 3/4	48,061 929
1858	224 112 000	29 122,000	88 1/2	11 1/2	49,875 192
1859	229 558,000	29 3[illegible] 000	88 2/3	11 1/3	52 017 785
1860	234 515 000	28 843 000	89	11	53 579 291
1861	244 059 000	29 141 000	89 1/3	10 2/3	55,710 000
1862 (1)	253,730 000	29,270,000	89 2/3	10 1/3	58,000 000
1863 (2)	265 000,000	29 000 000	90	10	60 776,019
1864	276 658 600	26,495,100	91 12	8,88	61,611 434
1865	289 [illegible] 385	23 950 410	91 73	8,27	65 098 401
1866	301,329 775	22 195 420	92 64	7 36	67 909 112
1867	320 339,876	21,240 350	93.37	6 63	70 771,873

Nombre et produit des lettres chargées

ANNÉES	Nombre	Produit
1847	476,000	
1851	334,991	264,700 (.
1852	437 075	322,900 (6)
1853	488,594	360,000
1854	542,103	356,000
1855	654,642	385,719
1856	751,686	512,942
1857	885,177	646,000 (7)

(1) Élévation de 7 1/2 à 10 grammes le poids des lettres simples circulant de bureau à bureau.

(2) Loi qui porte à 15 c. la taxe des lettres non affranchies de et pour la circonscription postale des bureaux.

(3) Taxe à 20 c., 1er janvier 1849.

(4) Taxe à 25 c., 1er juillet 1850.

(5) Taxe à 20 et 30 c., 1er juillet 1854.

(6) Les lettres chargées, dont la taxe était double de celle des lettres ordinaires, ne supportent plus qu'une surtaxe fixe de 20 cent., 1er juillet 1854.

(7) L'augmentation considérable dans le nombre des lettres chargées en 1859 et 1860, est le résultat de la loi du 4 juin 1859, qui autorise la circulation par la poste des valeurs au porteur, et qui élève de 7 1/2 à 10 grammes le poids de la lettre chargée simple.

1858....................	986,400	697.100
1859....................	1,272,600	837,900
1861....................	1,997,700	1,238,900
1862....................	2,254,700	1,424,700
1863....................	2,952,576	1,572,500
1864....................	3,241,170	1,848,618
1865....................	3,774,159	2,014,902
1866....................	4,016,199	2,287,015
1860....................	4,305,120	2,305,000

Nombre et produit des journaux et imprimés de toute nature, des échantillons et des papiers d'affaires.

ANNÉES.	Nombre d'objets.	Produits.
1847....................	90,275,466	2,708,264 f.
1850....................	94,622,300	2,838,669 (1)
1851....................	33,967,500	1,019,025
1852....................	94,863,666	2,845,911 (2)
1853....................	99,536,933	2,987,247
1854....................	115,774,433	3,476,197
1855....................	123,647,266	3,709,418
1856....................	127,321,445	3,682,520 (3)
1857....................	144,295,200	3,968,119
1858....................	151,298,000	4,160,700
1859....................	165,300,000	4,670,597
1860....................	179,138,000	5,177,247
1861....................	188,930,000	5,611,233
1862....................	202,000,000	6,073,814
1863....................	212,000,000	6,440,347
1864....................	264,982,000	6,624,550
1865....................	275,285,920	6,882,148
1866....................	290,091,680	7,252,292
1867....................	305,319,320	7,632,984

(1) Affranchissement par le timbre, 1er août 1850.
(2) Suppression de l'affranchissement par le timbre, 1er mars 1852.
(3) Exécution, à partir du 1er août 1856, de la loi du 25 juin précédent, qui a abaissé le droit sur les imprimés, et a substitué la taxe au poids à la taxe à la dimension.

Nombres de lettres renfermant des valeurs déclarées et cotées.

ANNÉES	LETTRES contenant des valeurs déclarées.	SOMMES déclarées.	DROIT perçu	Lettres disparues.	SOMMES remboursées aux ayants droit par l'Administrat	SOMMES restituées à l'Administration.	[illegible] par les agents.
1859 (2e semest	224,794	148,161 857	147,089	2	2,100	»	»
1860..	693,684	437,835,800	456 026	41	34,180	5 500	2,150
1861 .	815,408	531,880 670	530 850	30	9 853	»	3,700
1862.	976,065	595 933,701	634,487	9	8,800	»	3,200
1863.	1,043,050	643 000,000	660 000	14	6,800	»	1,600
1864	1 177,585	713 732 060	757 121	20	7,406	»	1 200
1865...	1,418,800	783,256,553	842 486	18	8,900	»	8 530
1866. .	1,523,986	862,176,704	933,517	9	7,725	»	700
1867. .	1,646,500	906,804,000	998,500	11	5,700	»	2,000

Nombre et produit des articles d'argent.

ANNÉES.	NOMBRE DES MANDATS de 10 f et au-dessous.	NOMBRE DES MANDATS au dessus de 10 f.	SOMMES VERSÉES de 10 f. et au dessous.		SOMMES VERSÉES au-dessus de 10 f.	
1847.	637,871	717,310	5,102,968	»	34,641,554	09
1848.	904,098	854,014	7,006,759	5	42,860,664	90
1849	1,174,810	1,006,194	9,457,220	5	46,307,226	79
1850.	1,062,383	1,020,883	6,659,064	»	47,126,420	55
[illegible]	1,045,136	1,140,771	6,793,884	»	54,444,655	74
[illegible]	1,517,805	1,437,665	9,896,068	60	68,481,489	29
1855.	1,745,629	1,612,593	11,608,432	85	75,494,840	14
1857.	1,379,193	1,590,424	10,243,947	50	74,954,712	27
1858.	1,352,264	1,643,336	10,051,153	00	73,112,836	91
1859.	2,059,658	1,819,725	14,623,571	80	78,770,212	23
1860	1,716,481	1,776,220	12,873,607	50	74,423,591	15
1861	1,713,565	1,858,454	12,851,737	50	77,829,180	24
1862.	1,639,966	1,884,991	11,619,762	»	79,117,050	95
1863	1,703,356	2,034,873	12,800,170	»	96,050,597	39
1864	1,854,200	2,058,901	13,906,500	»	99,114,995	37
1865.	1,784,704	2,351,249	13,385,280	»	109,271,140	23
1866.	1,885,813	2,569,178	14 143,597	50	119,636,713	98
1867	2,031,261	2,961,000	15,356,957	»	130,743,943	»

ANNÉES.	QUOTITÉ moyenne des dépôts.	DROIT de 2 p. 100 et de 1 p. 100 depuis 1862	DROIT de timbre (1)
1847.....	29.32	794,890 45	251,669 15
1848.....	28.36	997,349 18	299,293 05
1849. ...	25.56	1,115,775 30	352,796 50
1850. ...	26.52	1,116,153 73	357,590 80
1853.....	28 »	1,224,445 62	399,502 60
1854.. ..	26.51	1,567,460 53	303,431 60
1855.....	25.93	1,742,424 76	564 646 60
1857. ...	28.66	1,783,120 11	536,865 40
1858.....	28 66	1,704,270 30	540,174 25
1859.....	24.07	1,663,548 14	637,098 »
[redacted].. .	25 99	1,868,060 77	621,677 00
1861	25.39	1,746,153 12	792,044 95
1862.....	25.59	1,818,794 89	789,078 45
1863....	29,63	1,814,957 05	1,017,438 50
1864.....	28,86	1,409,537 48	1,029,450 50
1865.....	29.65	1,130,960 89	470,249 80(2)
1866.....	30.02	1,338,770 89	613,835 60
1867.....	» »	1,461,000 »	592,200 »

État indiquant le nombre des lettres tombées en rebut

ANNÉES.	Nombre des lettres en circulation.	Nombre des lettres tombées en rebut	Proport des lettres en rebut	Nombre des lettres en rebut remises en distribut.	Proport du nombre des rebuts avec total.
1847. .	126,480,000	3,706,000	2,93 °/o	»	»
1848 ..	122,140,400	3,987,000	3,26	»	»
1849...	158,268,000	4,354,000	2,75	»	»
1851...	165,000,000	4,059,000	2,46	307,512	7,57 °/o
1852 .	181,000,000	3,836,000	2,12	301,534	7,86
1854...	212,385,000	3,261.930	1,53	294,631	9,03
1855...	233,517,000	3,349,498	1,43	400,000	11,94
1856 .	252,014,800	2,867,904	1,13	389,254	13,57

(1) Chaque mandat au-dessus de 10 fr. est soumis à un droit de timbre de 20 centimes à partir du 1er janvier 1865. Le produit de ce droit est perçu par les agents des postes, mais il est versé par eux dans les caisses de l'Administration de l'*Enregistrement* et des Domaines, et figure dans les *recettes de cette Administration.*

(2) Réduction du droit du timbre de 40 centimes à 20 centimes.

1858...	253,234,000	2,370,477	0,93	510,790	21,34
1859. .	258,900,000	2,308,437	0,89	522,449	22,63
1860...	263 500,000	2,179,204	0,82	560,256	25,70
1861...	274,000,000	2,149,498	0,78	685,287	29,50
1862.	283,000,000	2,128,778	0,76	648,624	29,00
1863...	290,000,000	2,489,376	0,85	890,039	35,75
1864. .	300,543,700	2,034,140	0,67	859,695	42,26
1865.	313,506,796	2,353,596	0,75	961,595	40,85
1866...	323,526,195	1,904,609	0,59	942,541	49,49
1867...	341,379,726	2,066,886	0,60	1,018,206	49,27

Le nombre des lettres tombées en rebut va en décroissant.

Correspondance officielle

ANNÉES.	Contre-seings.	ANNÉES.	Contre-seings.
1860	60,000,000	1864..........	95,000,000
1861.......	»	1865	106,000,000
1862	72,000,000	1866.	111,000,000
1863.	86,000,000	1867.	116,000,000

Relevé du nombre des lettres et des imprimés de toute nature expédiés de 1847 à 1866, par l'intermédiaire des postes françaises, tant de la France et de l'Algérie pour les colonies et les pays étrangers, et vice versâ, que des pays étrangers pour d'autres pays étrangers.

	NOMBRE DES OBJETS,			
	expédiés de la France et de l'Algérie pour les Colonies françaises et étrangères, et vice versâ.		expédiés de l'étranger pour l'étranger, par l'intermédiaire des postes franç	
ANNÉES	Lettres	Journaux et autres imprimés.	Lettres.	Journaux et autres imprimés.
1847 .	7,936,644	4,458,532	1,780,476	710,520
1848 . ..	7,249,184	5,022,288	1,677,278	711,185
1849. ...	7,789,255	5,021,644	1,887,938	821,993
1850...	8,952,036	5,421,678	2,085,477	918,785
1851	10,316,174	5,754,020	2,243,926	1,052,868
1852.... .	11,527,318	6,110,388	2,376,001	1,284,883
1853.....	12,193,296	6,213,423	2,906,532	1,671,777
1854......	12,950,067	6,915,012	3,485,120	1,818,847
1855.. ..	15,028,519	7,123,887	3,581,906	2,045,068
1856	16,172,295	7,984,326	4,827,404	2,340,[illegible]

1857 ..	17,182 059	7,884,768	4,447,481	2,468,122
1858...	17,888,560	7,957,497	4,825,177	2,887,754
1859.	18,468 730	9,066,745	5,749,967	3,283,941
1860... .	19,636,234	9,640,452	6,048,981	3,761,816
1861.... .	20,961,092	9,921,956	6,493,203	4,097,577
1862... .	22,133,599	10,478,696	6,997,612	4,401,220
1863 . .	23,471,374	11,227,272	7,797,302	4,384,858
1864.....	24,763,005	12,435,446	8,622,376	5,011,425
1865 ...	26,401,710	12,847,576	8,823,859	5,008,990
1866...	28,070,392	13,456,266	9,503,139	5,407,693

État des recettes et des dépenses de l'Administration des postes depuis 1852

	1852.	1859	1867
Taxe des lettres.......	40,633,199	58,000,000	70,771,673
Taxe des journaux et imprimés	2,845,944	6,073,814	7,632,984
Droit perçu sur les articles d'argent français.	1,147,696	1,773,032(1)	1,461,000
Droit perçu sur les articles d'argent internat.	»	»	65,000
Droit perçu sur les val. déclarées et cotées..	»	634,487	998,500
Places dans les malles.	624,057	»	»
Voyag. sur les paquebots	75,709	»	»
Offices étrangers... .	1,242,961	3,403,099	5,414,645
Recettes diverses.....	38,980	43,667	68 560
TOTAL des recettes(2)	46,600,523	[illegible],928,645	86,412,382
Les dépenses se sont élevées à	33,119,630	47,515,764	»
Excédant des recettes sur les dépenses.....	13,489,893	22,412,281	»

TRAVAUX PUBLICS

(Exposé de la situation de l'empire).

La situation générale des travaux extraordinaires des ponts et chaussées et des chemins de fer peut se résumer ainsi qu'il suit.

(1) Dans ces chiffres, le droit perçu sur les mandats délivrés en Algérie n'est pas compris.

(2) Les résultats définitifs de 1867 ne peuvent être connus que dans quelques mois, et tout porte à croire que les produits atteindront, au moins, les chiffres portés au présent tableau.

Les dépenses faites pour le service des ponts et chaussées proprement dit, dans la période de 1848 à 1866 inclusivement, sont :

Lacune des routes impériales..............	31,376,000
Rectifications..........................	74,805,000
Routes de la Corse..................	8,722,000
Routes forestières diverses................	6,956,000
Grandes voies de Paris..................	87,529,000
Grands ponts..........................	28,088,000
Rivières..........................	122,528,000
Canaux...........................	69,744,000
Ports et phares....................	469,672,000
Service hydraulique....................	28,014,000
TOTAL..................	927,644,000

Quant aux dépenses faites dans le cours de l'année 18.. et aux dépenses restant à faire à partir du 1er janvier 18.. pour l'achèvement des travaux décrétés à cette dernière date, elle sont résumées dans le tableau ci-après.

	Dépenses en 1867	Dépenses à faire au 1er janvier 1868.
Lacunes..................	3,400,000	30,868,200
Rectifications..........	2,800,000	33,648,400
Routes de la Corse......	800,000	4,160,000
Routes forestières......	200,000	2,630,000
Grandes voies de Paris..	8,800,000	4,537,000
Grands ponts..........	4,200,000	8,526,400
Rivières.............	9,900,000	67,055,000
Canaux	3,800,000	13,109,000
Ports et phares.......	11,500,000	96,643,000
Service hydraulique.....	3,740,800	16,800,000
TOTAUX.........	45,940,800	267,974,000
En déduisant du total des dépenses à faire au 1er janvier 1868 les crédits de 1868, ci........................		39,343,800
On trouve, pour les dépenses à faire au 1er janvier 1869, la somme de......		228,630,000

En ce qui concerne les chemins de fer, la situation des dépenses faites ou à faire sur les fonds du Trésor se résume ainsi qu'il suit :

Les dépenses faites depuis 1833, date de l'allocation des premiers crédits sur les fonds de l'État, jusqu'au 31 décembre 1866, montent à	974,000,000
Les dépenses de l'exercice de 1867, non compris la somme de 18 millions afférente aux subventions payables en annuités, s'élèveront approximativement à.	10,000,000
TOTAL au 31 décembre 1867........	984,000,000
Le montant total des subventions allouées par l'État étant fixé à........................	1,446,000,000
Il reste à payer, à partir du 1er janvier 1868..	462,000,000

sur lesquels 61 millions sont payables en capital et 401 millions en 92 annuités, à partir de l'exercice 1865

CHEMINS DE FER.

La longueur totale des lignes concédées au 31 décembre 1867 était de 21,034 kilomètres, y compris 585 kilomètres concédés à titre éventuel.

Dans le cours de l'année 1867, il n'est intervenu que deux concessions nouvelles, qui l'une et l'autre sont sans importance : la première s'applique à un chemin de 5 kilomètres d'Aire à Berguette, autorisé par décret du 17 janvier, l'autre a pour objet un raccordement de 200 mètres seulement de longueur entre Sarreguemines et la frontière prussienne, vers Saarbrück, raccordement qui a été concédé à la compagnie de l'Est par décret du 15 juin 1867.

La longueur totale des chemins de fer concédés se trouve ainsi portée à 21 040 kilomètres.

D'un autre côté, les lignes de Robiac au Pouzin avec embranchement sur Aubenas, d'Aubigné à la Flèche et de Cavaillon à Apt, concédées à titre éventuel, ayant été déclarées d'utilité publique par décrets des 29 mai et 16 août dernier, le chiffre des concessions éventuelles se trouve réduit à 419 kilomètres.

La *situation générale se décompose* ainsi qu'il suit :

	Ancien réseau	Nouveau réseau	TOTAL
	kil.	kil.	kil.
Nord	1,100	545	1,645
Est	975	2,114	3,089
Ouest	900	1,645	2,545
Orléans	2,017	2,193	4,210
Lyon Méditerranée	2,593	3,229	5,822
Victor-Emmanuel	»	134	134
Midi	797	1,456	2,253
Ceinture	17	»	17
Compagnies diverses (1)	1,355	»	1,355
TOTAUX	9,754	11,286	21,040

Quant aux chemins livrés à l'exploitation, leur longueur au 31 décembre 1866 était de 14,514 kilomètres.

La longueur totale des sections ouvertes pendant l'année 1867 ne s'élève pas à moins de 1,236 kilomètres, savoir :

		kil.
Nord. Boulogne à Calais	40	
Rouen à Amiens et embranchement d'Étaimpuis (pour 2/3)	87	
Amiens à Tergnier	72	
	199	199
Est. Saint Hilaire à Sainte-Menehould et raccordement	46	
Bologne à Neuf-Château	49	
	95	95
Ouest. Ceinture (rive gauche)	10	
Rouen à Amiens et embranchement d'Étaimpuis (1/3)	44	

(1) Compagnies diverses : Charentes, 205, — Orléans à Châlons-sur-Marne, 247, — Arras à Étaples, 141, — Vendée, 121, — Médoc 100, — Libourne à Bergerac 63, — Epinac à Velars, 56, — Sathonay à Bourg, 51; — Lille à Béthune et à Bully-Grenay, 46, — Valenciennes à Lille, 43, — Perpignan à Prades, 42, — Vitré à Fougères, 36, — Saint-Dizier à Vassy, 22; — Anzin à Somain, 19, — Chauny à Saint-Gobain, 14, — Dunkerque à la frontière belge, 14, — Hazebrouck à la frontière belge, 14, — Marseille à la Madrague de Podestat, 11, — La Croix-Rousse à Sathonay, 7, — Aire à Berguette, 5, — Enghien à Montmorency, 3, — Armentières à la frontière belge, 3; — Vireux à la frontière belge, 2, — Lyon à la Croix-Rousse, 1. — Total : 1,355 kil.

Saint-Pierre à Louviers....................	8	
Laigle et Surdon..........................	41	
Flers à Vire..............................	29	
	132	132
Orléans. Vendôme à Tours................	58	
Orsay à Limours...........................	18	
Poitiers à Limoges........................	111	
Châteaulin à Landerneau...................	53	
	240	240
Lyon-Méditerranée. Maïsse à Montargis.......	60	
Andelot à Champagnole.....................	13	
Villefort à la Levade.....................	31	
Étang à Autun.............................	14	
Montceau à Digoin.........................	47	
Montchanin à Cercy-la-Tour................	80	
Lunel à Arles.............................	44	
Aubagne aux mines de Fuveau...............	17	
	306	306
Midi. Lourdes à Pau.....................	39	
Montrejeau à Tarbes.......................	49	
Collioure à Port-Vendres..................	3	
	91	91
Charente.. Rochefort à Saintes..............	43	
Saintes à Cognac..........................	27	
Cognac à Angoulême........................	47	
	117	117
Lille à Béthune et à Bully-Grenay. Violaines à Haubourdin et raccordement........................		20
Vitré à Fougères..................................		36
TOTAL............................		1,236

La longueur totale des lignes en exploitation au 31 décembre 1867 se trouvera ainsi portée à 15,750 kilomètres, et la longueur à terminer sera réduite à 5,290 kilomètres.

La répartition de ces chiffres entre les diverses compagnies est indiquée dans le tableau suivant :

	Longueur exploitée.	Longueur à construire.	TOTAL.
Nord.................	1,430 k.	185 k.	1,615 k.
Est..................	2,650	439	3,089

Ouest	2,453	392	2,84
Orléans	3,525	685	4,210
Lyon-Méditerranée	3,819	2,003	5,822
Victor Emmanuel	106	28	134
Midi	1,707	546	2,253
Ceinture	17	»	17
Divers	348	1,012	1,355
TOTAUX	15,750	5,290	21,040

Ces chiffres se répartissent d'ailleurs de la manière suivante entre l'ancien et le nouveau réseau :

	Ancien réseau.	Nouveau réseau.	TOTAL.
Lignes exploitées	8,197 k.	7,753k.	15,750
Lignes à terminer	1,557	3,733	5,290
TOTAUX	9,754	11,286	21,040

Les dépenses des compagnies au 31 décembre 1867 et celles qui resteront à faire à cette époque pour l'achèvement du réseau concédé, non compris les subventions de l'État, sont estimées ainsi qu'il suit :

	Dépenses au 31 décembre 1867.	Dépenses à faire au 1er janvier 1868.	TOTAL.
Nord	643,153,000	55,760,000	698,913,
Est	1,036,290,000	126,508,000	1,162,798,
Ouest	929,067,000	99,948,000	1,029,015,
Orléans	1,184,642,000	210,592,000	1,395,234,
Lyon Méditer.	2,028,876,000	562,024,000	2,590,900,
Victor-Emm	44,480,000	22,520,000	77,000,
Midi	570,308,000	101,297,000	671,605,
Ceinture	10,000,000	1,310,000	11,310,
Comp div.	81.817,000	174,086,000	255,903,
TOTAUX	6,528,635,000	1,354,045,000	7,882,680,

Ces totaux se répartissent ainsi qu'il suit entre les deux réseaux :

	Ancien réseau	Nouveau réseau.	TOTAL.
Dépenses faites	3,236,493,000	3,292,142,000	6,528,635,
Dépenses à faire.	487,323,000	866,722,000	1 354,045,
TOTAUX	3,723,816,000	4,158,864,000	7,882,680,

En comparant les dépenses aux longueurs on trouve

chiffres suivants pour la moyenne de la dépense kilométrique faite ou à faire par les compagnies.

Pour l'ancien réseau.	381,773
Pour le nouveau réseau..	368,498
Moyenne générale...	374,652

Les sommes dépensées par l'État au 31 décembre 1867, pour travaux et subventions en capital, non compris les prêts faits aux compagnies et qui ont été intégralement remboursés, s'élèvent à 984 millions.

Le montant total de ces subventions devant s'élever à 1,446 millions de francs, il restera à imputer sur les fonds du Trésor, à partir du 1er janvier 1868, une somme de 462 millions, sur laquelle 61 millions sont payables en capital ou en travaux, et 401 millions payables en quatre-vingt-douze annuités, à dater de l'exercice 1865.

Il a été annoncé, dès l'année dernière, que la garantie d'intérêt accordée aux compagnies de chemins de fer serait moins onéreuse à l'État qu'on ne l'avait supposé dans l'origine. En effet, lors de la préparation de la loi sur l'amortissement en 1866, on avait estimé que le montant des garanties d'intérêt pouvait s'élever pour 1867 à 31 millions. Or il résulte des prévisions actuelles des compagnies que cette garantie devait être ramenée, pour cet exercice, aux chiffres suivants :

Est.........	11,500,000
Ouest	3,950,000
Orléans	8,200,000
Midi.	1,087,000
Victor-Emmanuel	1,560,000
TOTAL..	26,297,000

Il y aurait donc une réduction de près de 5 millions sur l'évaluation primitive. On ne peut se dissimuler que l'Exposition universelle a dû exercer une influence considérable sur un résultat si satisfaisant. Il ne paraît pas possible d'espérer en 1868 une situation aussi favorable, mais on croit pouvoir affirmer qu'à moins de circonstances imprévues le chiffre de 31 *millions ne sera* pas dépassé, et que *même il ne sera pas atteint.*

Dans le cours de la présente année, un décret a approuvé et une loi a ratifié la convention passée, l'année précédente, pour la rétrocession à la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée des sections du Victor-Emmanuel comprises sur le territoire français. Cette convention a pour résultat de mettre un terme aux embarras financiers qui pouvaient compromettre l'existence de cette dernière compagnie. Elle assure en outre la prompte exécution de la partie de la ligne comprise entre Saint-Michel et le souterrain des Alpes, dont les travaux paraissent devoir être terminés en 1871.

Chemins de fer d'intérêt local. — La longueur totale de ces chemins, concédée en 1866, était de 216 kilomètres répartis entre quatre départements, et la subvention allouée par l'État, de 4,025,000 fr., savoir :

Départements	Longueur	Subventions
Eure	66 kil.	700,000 fr.
Saône-et-Loire.	123	2,125,000
Jura...	8	200,000
Haut-Rhin...	19	1,000,000
TOTAUX............	216 kil.	4,025,000 fr.

En 1867, les concessions nouvelles s'appliquent à cinq départements et comprennent 435 kilomètres, pour lesquels il est alloué des subventions montant ensemble à 12,707,852 fr., savoir :

Départements.	Longueur.	Subventions.
Eure..	37 kil.	1,526,250 fr.
Ain.......	90	3,261,868
Hérault.	177	3,829,734
Sarthe....	7	2,690,000
Ardennes.	57	1,400,000
TOTAUX...	435 kil.	12,707,852 fr.

La longueur totale des chemins actuellement concédés est donc de 651 kilomètres, et le montant des subventions de 16,732,852 fr.

Exploitation des chemins de fer. — Le fait le plus intéressant de l'exploitation commerciale des chemins de

fer, en 1867, a été sans contredit le mouvement des voyageurs transportés à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle. Dès le début, les compagnies, en vue de faciliter ce mouvement, se sont empressées d'organiser des trains spéciaux, avec des réductions de prix variant de 50 à 75 p. 100, suivant la distance parcourue. Quelques-unes d'entre elles ont en outre établi des billets d'aller et de retour valables pour les trains ordinaires, et dont les réductions, moins fortes, variaient entre 25 et 15 pour 100.

La durée de validité des billets par trains spéciaux était de 2 à 8 jours, suivant le point de départ ; celle des billets par trains ordinaires était, en moyenne, de 5 jours, et elle s'élevait à 15 jours et même un mois pour les voyageurs venant de l'étranger.

Le nombre des voyageurs transportés, dans ces diverses conditions, du 1er avril au 3 novembre, est représenté, pour les six grands réseaux, par les chiffres suivants :

Réseau de l'Ouest :		
Par trains spéciaux	21,000	
Par trains ordinaires	101,800	
	122,800	122,800
Réseau du Nord :		
Par trains spéciaux	27,920	
Par trains ordinaires	107,808	
	135,728	135,728
Réseau de l'Est, par trains spéciaux		56,032
Réseau d'Orléans, par trains spéciaux		64,560
Réseau du Midi, par trains spéciaux		3,286
Réseau de la Méditerranée (y compris le Victor Emmanuel), par trains spéciaux		59,410
TOTAL		441,816

« On se ferait, au surplus, une idée inexacte de la circulation qui a eu lieu sur nos voies ferrées pendant la durée de l'Exposition universelle, si on la considérait comme restreinte aux chiffres que nous venons de citer. Dans ces chiffres, en effet, ne sont pas compris les voyageurs de première classe, pour lesquels les compagnies n'avaient pas jugé utile de consentir des réductions de

tarif, non plus que les voyageurs des environs de Paris ou des départements voisins dans un rayon de 100 kilomètres, et ceux même des départements éloignés qui ont mieux aimé payer le tarif plein que de subir l'obligation de partir à jour fixe et de s'astreindre à des délais trop courts pour un voyage à longue distance (1). »

Quant aux résultats généraux de l'exploitation commerciale, ils sont encore incomplets pour l'exercice 1867; nous nous bornerons donc à faire connaître ceux de l'année précédente.

En 1866, la longueur moyenne des chemins de fer exploités a été de 13,951 kilomètres, le nombre total des voyageurs s'est élevé à 89,359,162, leur parcours moyen à 38 kil. 4; soit 3 milliards 430 millions de voyageurs transportés à 1 kilomètre.

En ce qui concerne les marchandises de petite vitesse, le nombre de tonnes transportées à toute distance a été de 37,269,817 et le parcours moyen de 156 kilom. 6, ce qui équivaut à 5 milliards 837 millions de tonnes ramenées au parcours de 1 kilomètre.

Les recettes brutes se sont élevées, pour les voyageurs, non compris l'impôt du dixième à 168,849,486 francs; pour les marchandises de petite vitesse, à 369,183,348 fr., et pour les produits divers, soit de la grande, soit de la petite vitesse, à 83,168,204 francs. Ces chiffres réunis représentent une recette brute totale de 621,201,038 fr., ou de 45,244 fr. par kilomètre.

Enfin, le tarif moyen kilométrique ressort, pour les voyageurs, à 5 cent. 5 par tête, et, pour les marchandises de petite vitesse, à 5 cent. 98 par tonne.

Ainsi, le tarif moyen des voyageurs de toute classe par kilomètre, représente exactement le prix légal de la troisième classe : ce fait démontre que si, pour les voyageurs, les compagnies sont entrées moins avant que pour les marchandises dans la voie des abaissements de taxe, elles sont loin cependant de percevoir le maximum auto-

(1) Voyez à la 9e partie le nombre des voyageurs qui ont traversé la Manche.

rise par le cahier des charges. Malgré l'absence à peu près complète de concurrence, elles consentent des réductions de prix considérables, et ces réductions sont dues, en grande partie, à l'usage, de plus en plus répandu et apprécié, des billets d'aller et de retour.

Quant au tarif moyen kilométrique des marchandises de petite vitesse, bien que sur les lignes nouvellement ouvertes, les difficultés d'exploitation fussent de nature à motiver l'application de taxes plus élevées que sur les anciennes sections, il n'a pas cessé de décroître. Ce tarif ressortait, en 1865, à 6 cent. 08; il n'est plus, en 1866, que de 5 cent. 98. C'est donc une réduction de 0 cent. 10 qui, appliquée à 5,837 millions de tonnes transportées à 1 kil., représente une économie de 5,837,000 fr. réalisée par l'industrie et le commerce.

L'année 1867 a apporté encore son douloureux contingent à la statistique des accidents de chemins de fer. Ces funestes événements ont été plus nombreux qu'en 1866, mais les conséquences en ont été moins graves. En effet, les accidents de trains survenus dans le courant de l'année dernière, bien que l'on en comptât que trois, avaient coûté la vie à 24 personnes, dont 17 voyageurs et 7 agents des compagnies; les accidents de même nature, qui, en 1867, sont au nombre de huit, ont causé la mort de 7 voyageurs et de 5 agents. On a eu malheureusement à déplorer, en outre, un grand nombre de blessures; le chiffre des personnes atteintes plus ou moins grièvement s'élève à 77, savoir : 61 voyageurs et 16 agents, mais jusqu'à présent aucun des blessés n'a succombé, et l'on peut espérer que cette situation se maintiendra.

Il importe toutefois de faire remarquer que les chiffres ci-dessus rappelés ne représentent que les accidents de trains ayant occasionné la mort ou des blessures; ils ne comprennent pas les collisions ou les déraillements qui n'ont eu aucune conséquence fâcheuse pour les personnes, ni les accidents individuels exclusivement imputables à l'imprudence des victimes et que l'on ne saurait, dès lors, mettre au compte de l'exploitation.

A la fin de l'année le ministère de l'agriculture, du *commerce et des travaux publics* a publié un tableau des

recettes de l'exploitation des chemins de fer français auquel nous empruntons les données suivantes.

NOMS DES CHEMINS.	LONGUEUR totale exploitée au 31 décemb.	LONGUEUR moyenne exploitée pendant l'année	RECETTES totales.	Par kilomètre.
Ancien réseau	kil.	kil.	fr	fr
Nord	1,066	1,066	86,244,219	80,905
Est.	977	977	62,115,205	63,576
Ouest	900	900	63,441,892	70,491
Orléans.	1,762	1,762	83,616,788	47,456
Lyon-Méditerranée..	2,008	2,008	165,833,158	82,669
Midi.	796	796	35,318,502	44 370
Ceinture (R. D.) . .	17	17	3,117,183	183,364
Totaux et moyennes	7,524	7,524	499,687,007	66,412
Nouveau réseau.				
Nord..	364	302	7,080,777	23,446
Est	1,677	1,621	42,771,223	26,386
Ouest	1,254	1,193	21,553,552	18,067
Orléans....	1,763	1,588	26,560,472	17,260
Lyon-Méditerranée	1,725	1,578	43,248,489	27,407
Midi.	910	867	8,846,172	10,203
Victor-Emmanuel ...	116	116	2,081,108	17,941
Totaux et moyennes.	7,809	7,215	152,141,793	21,087
Compagnies diverses				
Charentes.	117	56	643,833	11,497
Vendée.	36	36	152,589	4,239
Épinac à Velars.....	27	27	367,134	13,598
Sathonay à Bourg..	51	51	448,102	8,786
Lille à Béthune et à Bully-Grenay	29	17	177,300	10,429
Bessèges à Alais .	82	32	1,632,131	51,004
Anzin à Somain .	19	19	761,933	40,102
Chauny à St-Gobain.	15	15	193,388	12,893
La Croix Rousse à Sathonay	7	7	157,069	22,438
Enghien à Montmorency	3	3	131,800	43,933
Totaux et moyennes.	336	263	4,665,288	17,739
Récapitulation				
Ancien réseau	7,524	7,524	499,687,007	66,412
Nouveau réseau .	7,809	7,215	152,141,793	21,087
Comp. diverses	336	263	4,665,288	17,739
Ensemble	15,669	15,002	656,494,088	43,764

STATISTIQUE POLITIQUE.

Nombre des députés par départements.

Aux termes d'un décret que publie le *Moniteur* du 31 décembre, le nombre des députés au Corps législatif à élire par les départements pendant la période quinquennale de 1867 à 1872 est fixé à 292, conformément au tableau qui y est annexé :

	Députés.		Députés.
Ain	3	Lot	2
Aisne	4	Lot-et-Garonne	3
Allier	3	Lozère	1
Alpes (Bass.-)	1	Maine-et-Loire	4
Alpes (Htes-)	1	Manche	4
Alpes-Marit.	2	Marne	3
Ardèche	3	Marne (Hte-)	2
Ardennes	3	Mayenne	3
Ariége	2	Meurthe	3
Aube	2	Meuse	3
Aude	3	Morbihan	3
Aveyron	3	Moselle	3
B.-du-Rhône	4	Nièvre	3
Calvados	4	Nord	9
Cantal	2	Oise	3
Charente	3	Orne	4
Charente-Inf.	4	Pas-de-Calais	6
Cher	3	Puy-de-Dôme	5
Corrèze	2	Pyrénées (Basses-)	3
Corse	2	Pyrénées (Htes-)	2
Côte-d'Or	3	Pyrénées-Orient.	2
Côt.-du-Nord	5	Rhin (Bas-)	4
Creuse	2	Rhin (Haut-)	4
Dordogne	4	Rhône	5
Doubs	2	Saône (Haute-)	3
Drôme	3	Saône-et-Loire	5
Eure	4	Sarthe	4
Eure-et-Loir	2	Savoie	2
Finistère	5	Savoie (Haute-)	2
Gard	4	Seine	9
Garonne (H.-)	4	Seine-Infér	6
Gers	3	Seine-et-Marne	3
Gironde	6	Seine-et-Oise	4
Hérault	4	Sèvres (Deux-)	3

Ille-et-Vilaine.	4	Somme.	5
Indre.....	2	Tarn.	3
Ind. et Loire .. .	3	Tarn-et-Garonne..	2
Isère...	5	Var	2
Jura.....	3	Vaucluse.	2
Landes...	2	Vendée	3
Loir-et-Cher	2	Vienne..... ...	3
Loire	4	Vienne (Hte-).....	2
Loire (Hte-)... ...	2	Vosges.	3
Loire-Infer.	4	Yonne.	3
Loiret	3	TOTAL.... .. .	292

PRESSE PÉRIODIQUE.

(*Exposé de la situation de l'empire*).

Le 1er janvier 1867, le nombre des journaux politiques était de 336, dont 64 imprimés à Paris et 272 dans les départements.

Au 31 octobre 1867, le nombre des journaux politiques est de 384 : 74 sont imprimés à Paris et 310 dans les départements.

Le 1er janvier 1867, le nombre des journaux non politiques était de 1,435, savoir : 710 pour Paris et 725 pour les départements.

Le 31 octobre 1867, le nombre de ces mêmes journaux est de 880 pour Paris et 805 pour les départements.

Dans le cours de l'année 1867, le gouvernement a autorisé la création de 67 nouvelles feuilles politiques : 29 à Paris et 38 en province.

Depuis le 1er janvier 1867, aucun avertissement n'a été donné, aucun journal n'a été suspendu ni supprimé à Paris non plus qu'en province, l'administration, conformément aux principes posés dans la lettre impériale du 19 janvier, ayant abandonné l'application des mesures répressives autorisées par le décret du 17 février 1852.

Dans cette même période, le nombre des communiqués a été de 213 à Paris et de 201 dans les départements, soit en tout 427.

Du 1er janvier 1867 au 31 octobre 1867, il a été prononcé 28 condamnations judiciaires, dont 12 à Paris et 16 dans les départements.

Pendant les dix premiers mois de 1867, on a présenté à [ex]amen de la commission du colportage 1,608 ouvrages [se] décomposant ainsi : 1,111 ouvrages et opuscules divers, [3]8 almanachs et 149 recueils de chansons.

1,513 autorisations ont été accordées et 95 ont été re-[fu]sées.

AFFAIRES DÉPARTEMENTALES

(*Exposé de la situation de l'empire*).

L'insuffisance des ressources départementales, depuis [lo]ngtemps constatée, provoquait chaque année de nou-[ve]lles et légitimes réclamations. Le gouvernement s'ef-[fo]rçait en vain d'y pourvoir à l'aide du fonds commun, [et], tandis que les départements qui en fournissaient la [m]ajeure partie regrettaient de se voir personnellement [d]épossédés du produit de leurs impôts, les départements les [pl]us pauvres ne pouvaient, même avec ce concours, trou-[ve]r dans leurs ressources ordinaires l'équilibre de leur [bu]dget. Désormais, l'impôt profite aux départements qui [l']ont voté, chacun d'eux reprend la libre disposition des [ce]ntimes affectés autrefois à la formation du fonds com-[m]un et, par un crédit de 4 millions, prélevé sur les res-[so]urces générales du budget, l'État vient en aide aux [dé]partements dont la situation financière l'exige (1). Ses fo-[rê]ts et ses bois supportent, pour la moitié de leur valeur [im]posable, les centimes additionnels ordinaires et extra-[or]dinaires afférents aux dépenses des départements. Cette [co]ntribution cesse donc d'être exclusivement applicable [a]ux chemins vicinaux et aux chemins de fer d'intérêt lo-[ca]l. De plus, la dernière loi de finances a mis à la disposi-[ti]on des Conseils généraux des ressources nouvelles. Aux [2]5 centimes qui formaient la dotation ordinaire de l'an-[ci]en budget départemental, elle a ajouté un centime sup-

---

(1) Un décret du 8 août 1867, délibéré en Conseil d'État, a opéré cette [ré]partition. 43 départements y ont pris part. L'allocation qu'ils ont reçue, [ajou]tée au produit du nouveau centime sans affectation spéciale, crée pour [ch]acun d'eux une situation financière meilleure que celle qui leur était [fai]te sous le régime du fonds commun.

plémentaire portant sur les quatre contributions directes. Pour les chemins vicinaux, le maximum est porté de 5 à 7 centimes. Enfin un troisième centime vient se joindre à ceux dont la législation précédente limitait à 2 le maximum, en ce qui touche le service de l'instruction primaire. Cet ensemble de ressources supplémentaires équivaut à 12 millions, ou à 16 si l'on y comprend le fonds de subvention inscrit au budget de l'État.

Les Conseils généraux ont accueilli avec empressement ces nouvelles dispositions. Elles répondaient à des besoins si impérieux, qu'usant de la faculté qui leur était donnée, presque tous les départements ont porté à leur budget ordinaire la totalité des ressources dont la création venait d'être législativement autorisée.

Trois d'entre eux seulement se sont abstenus de voter le 26e centime sans affectation spéciale.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE de centimes non votés.	PRODUIT du centime.
Côte-d'Or	1	40,172
Isère	1	39,065
Meurthe	1	31,206
		110,443

Neuf sont restés au-dessous du maximum applicable au service vicinal.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE de centimes non votés.	PRODUIT du centime.
Côte-d'Or	1	40,531
Doubs	2	43,140
Gard	1	33,915
Ille-et-Vilaine	2	66,633
Isère	1	39,124
Orne	2	72,408
Haut-Rhin	1	34,992
Rhône	1,50	107,250
Somme	2	112,077
		550,070

Trois n'ont pas épuisé les centimes affectés à l'*instruction primaire*.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE de centimes non votés.	PRODUIT du centime.
Aude	0,75	19,183
Côte-d'Or	0,50	20,086
Haut-Rhin	1	34,845
		74,114

Si ces divers centimes eussent été intégralement votés, la dotation ordinaire se serait accrue d'une somme de 734,627 francs. Tels qu'ils sont arrêtés par les Conseils généraux, les budgets départementaux de 1868 présentent, pour le service ordinaire, non compris les produits éventuels et la subvention de l'État, un ensemble de recettes de 78,057,648 francs, savoir :

Centimes sans affectation spéciale (maximum 26 c.)	51,647,740
Centimes affectés aux chemins vicinaux (maximum 7 centimes)	18,346,623
Centimes affectés à l'instruction primaire (maximum 3 centimes)	7,998,430
Centimes affectés au service du cadastre (1) (maximum 5 centimes)	64,855
Somme égale	78,057,648

Le département de la Seine n'est pas compris dans ces calculs.

Tout en maintenant, dans l'intérêt de la vicinalité et de l'instruction primaire, le principe de spécialité établi par la législation précédente, la loi du 18 juillet 1866 a permis aux départements qui n'auraient pas besoin de la totalité des centimes affectés à ces deux services d'en appliquer le surplus aux autres dépenses de leur budget ordinaire. Comme on devait s'y attendre, les conseils généraux n'ont usé de cette faculté qu'avec un extrême réserve. L'examen des budgets fait, il est vrai, ressortir pour 18 départements un prélèvement de 448,000 francs pour ce qui regarde le service de la vicinalité. Mais il faut retrancher

(1) Quatre départements seulement (Alpes-Maritimes, Corse, Haute-Savoie et Savoie) n'ont pas terminé les opérations cadastrales. Les trois premiers ont épuisé le maximum légal ; il a suffi pour le dernier du vote de 2 centimes.

de ce total 48,000 francs appliqués à des études ou à des travaux de chemins de fer d'intérêt local, service assimilé par la loi du 12 juillet 1865 au service des chemins vicinaux. La différence se réduirait donc à 400,000 francs; mais comme, d'autre part, 30 départements ont consacré à la vicinalité, en sus des centimes spéciaux, une somme de 860 000 francs, prélevée sur l'ensemble de leurs ressources sans affectation spéciale, la dotation du service vicinal, loin de s'amoindrir, s'est enrichie d'une somme de 460,000 francs

Le même résultat s'est produit pour l'instruction primaire. Tandis que les 11 départements ont distrait des 3 centimes spéciaux la modique somme de 286,000 francs, 48 autres ont, au contraire, emprunté aux ressources ordinaires de leur budget une somme de 506,000 francs, qu'ils ont consacrée à cet intéressant service, lequel a ainsi bénéficié de 220,000 francs Il importe d'ajouter que des subventions considérables ont été allouées tant à la vicinalité qu'à l'instruction primaire sur les ressources extraordinaires du budget départemental.

Le budget extraordinaire des départements ne s'alimentait autrefois qu'au moyen d'impositions et d'emprunts autorisés par le pouvoir législatif. La loi du 18 juillet 1866 a également innové sur ce point Dans la limite d'un maximum annuellement fixé par la loi de finances, les conseils généraux peuvent aujourd'hui imposer, par leur seul vote, des centimes extraordinaires affectés à des dépenses d'utilité départementale. Ils peuvent aussi voter des emprunts remboursables sur ces mêmes centimes ou sur leurs ressources ordinaires, à la condition que le remboursement s'effectue dans le délai de douze ans. Au delà de ce terme et de cette quotité, il est statué par une loi spéciale.

Pour 1868, le maximum des centimes extraordinaires est de 12, en vertu de la loi de finances du 31 juillet 1867. 41 départements sont restés au-dessous, 17 l'ont atteint sans le dépasser; 30 ont trouvé dans des lois spéciales antérieures, l'autorisation de s'élever au delà. Selon toute vraisemblance, le département de la Seine *pourra alléger*, dans une certaine mesure, son budget

extraordinaire. Enfin, un département, celui de la Côte-d'Or, n'a pas eu à s'imposer extraordinairement.

L'augmentation de la dotation départementale ordinaire devait avoir pour résultat une atténuation correspondante des charges extraordinaires : aussi voit-on s'abaisser de 13 c., 60, chiffre de 1867, à 10 c., 18, la moyenne des centimes extraordinaires du budget départemental.

En résumé, déduction faite des produits éventuels et de la subvention de l'État, les recettes départementales, correspondant au nouveau budget ordinaire des 88 départements,

s'élevaient, en 1867, à..	67,991,000
Elles sont aujourd'hui de	78,057,748
Différence en plus. . .	10,066,748
Par contre, au budget de 1867, le produit des centimes extraordinaires ne représentait pas moins de. ..	32,550,000
Les Conseils généraux y ont seulement inscrit, pour 1868, la somme de	29,762,000
Différence en moins...... .	2,788,000
d'où il résulte pour les deux budgets une augmentation totale de.	7,278,000

EMPRUNTS DES COMMUNES

(Exposé de la situation de l'empire.)

Le nombre des emprunts communaux soumis à la sanction du Corps législatif a encore diminué pendant la dernière session : 31 seulement ont été autorisés en 1867, et si le chiffre des sommes à réaliser, qui s'est élevé à 32,809,518 fr., dépasse de 10 millions de francs environ le total des emprunts approuvés en 1866, cette augmentation provient uniquement des grands travaux d'irrigation entrepris, dans le midi de la France, par les villes d'Aix en Provence et de Cannes, à l'aide d'emprunts dont le montant n'atteint pas moins de 12 millions de francs.

M. Charles Garnier a publié, sur les emprunts communaux, la statistique suivante dans la *Semaine financière* :

	VILLES			DÉPARTEMENTS.		
1852	17	empr.	8,225,945	20	empr.	9,710,700
1853.......	26	—	8,521,712	12	—	4,551,328
1854......	67	—	12,759,215	36	—	14,330,317
1855...	22		4,273,640	40		15,664,603
1856 ...	46	—	16,792,931	35	—	7,995,000
1857	31	—	17,096,286	19	—	7,739,000
1858. .	36	—	11,045,260	11	—	1,711,800
1859	23	—	32,247,800	25	—	8,568,000
1860.	41	—	38,200,446	19	—	6,050,000
1861 .	37	—	62,125,500	32	—	22,377,000
1862.......	44	—	21,449,667	28	—	9,032,000
1863	49		61,324,400	31	—	18,645,000
1864	36	—	30,185,100	42	—	5,068,000
1865	42	—	19,035,500	20	—	13,429,700
1866.....	28	—	17,275,000	24	—	8,462,000
			410,358,372			154,433,354

CONSEILS DE PRÉFECTURE.

(*Exposé de la situation de l'empire*).

Les affaires soumises aux Conseils de préfecture se divisent par leur nature en trois catégories :

1° Affaires contentieuses portées en séance publique;

2° Affaires contentieuses non portées en séance publique;

3° Affaires non contentieuses.

Pendant l'année 1865, à laquelle remontent les premiers renseignements recueillis par le Ministère de l'Intérieur, le nombre des affaires de la première catégorie s'est élevé à 317,932 dont 301,[illegible] en matière de contributions. Il en a été jugé 309,058, savoir 290,469 sans observations orales des parties et 18,589 avec observations orales à l'audience. Les parties se sont présentées en personne dans 14,[illegible]88 affaires, dans 4,[illegible]01 elles se sont fait représenter par des mandataires.

Les affaires contentieuses non portées en séance publi-

que ont été au nombre de 63,872; il en a été jugé 59,687.

Enfin, les Conseils de préfecture ont été saisis de 29,282 affaires non contentieuses; ils ont prononcé sur 28,864 affaires.

En résumé, le nombre des affaires en 1865 s'est élevé à 411,086 sur lesquelles il est intervenu 397,609 décisions ou avis.

Pendant l'année 1866, 312,698 affaires contentieuses ont été portées en séance publique, dont 301,773 en matière de contributions ; 285,809 ont été jugées, savoir : 273,994 sans observations orales, et 11,815 après observations à l'audience; les parties se sont présentées en personne dans 8,750 affaires; elles se sont fait représenter dans 3,065.

Les affaires contentieuses de la deuxième catégorie ont été au nombre de 73,184, dont 48,720 ont été jugées.

Quant aux affaires non contentieuses, il en a été présenté 31,299, dont 30,829 ont été examinées.

Au total 417,191 affaires ont été introduites en 1866, et les Conseils de préfecture en ont examiné 365,358.

Il ressort de la comparaison des deux années qu'en 1865 il a été introduit 317,932 affaires contentieuses de nature à être portées en séance publique contre 312,698 en 1865. Cette différence s'explique principalement par le renouvellement des Conseils municipaux qui a donné lieu à 5,986 réclamations en 1865 contre 139 seulement en 1866.

MONNAIES ET MÉDAILLES.

(*Exposé de la situation de l'empire*).

La fabrication de l'or s'élevait l'année dernière, au 1er novembre, à 283 millions; elle n'atteint cette année, à pareille époque, que 155 millions. Par contre, 33 millions de lingots d'argent ont été, en 1867, versés aux changes par le commerce, ce qui a donné à cette fabrication une importance *qu'elle n'avait pas* eue depuis dix ans. Rien ne *fait présumer, quant à présent*, le ralentissement prochain

de ces apports d'argent, qui ont commencé seulement vers le milieu de l'année.

Les monnaies divisionnaires à 835/1000, frappées en exécution des lois du 25 mai 1864 et du 11 juillet 1866, s'élèvent cette année à 51 millions et en total jusqu'à ce jour à une somme de 112 millions. Il reste donc environ 118 millions à fabriquer pour atteindre le chiffre de 239 millions de francs représentant 6 francs par habitant, aux termes de la convention du 23 décembre 1865.

Les médailles commemoratives frappées à l'occasion de l'Exposition universelle ont donné à ce service une activité exceptionnelle. Le total des médailles fabriquées jusqu'au 1er novembre, en 1867, s'élève à 9,568,355 médailles.

ALCOOLS.

Production en 1866-67.

(DU 1er OCTOBRE 1866 AU 30 SEPTEMBRE 1867)

1. Bouilleurs et distillateurs de professions. Voici, en hectolitres les quantités d'alcool produites de chacune des matières suivantes :

Reprise de la campagne précédente		110,176
Alcool de vin	198,422	
— de substances farineuses	61,037	
— de betteraves	208,140	
— de mélasse	412,704	
— de substances diverses	61,049	
Total des fabrications	941,352	941,352

2. Bouilleurs du cru (évaluation) :

Alcool de vin reprise	119,610	375,216
— — fabrication	255,606	
— de marc reprise	49,037	101,892
— — fabrication	52,855	
TOTAL des reprises et de la production		1,528,536
Importation		57,[illegible]

Magasins généraux.		32,739
Entrepôts.		38,837
TOTAL général.......		1,658,063
Exportation.....	283,542	
Mise en consommation	999,368	
TOTAL...	1,282,910	1,282,910
Stock à la fin de sept. 1867		375,153

Non compris 1,838,600 kil. d'eau-de-vie, rhum, esprit existant dans les entrepôts réels des douanes, l'importation étant non encore accomplie.

SUCRE INDIGÈNE

PRODUCTION ET CONSOMMATION EN 1866-67.

Voici les chiffres de la production et de la consommation pendant l'année commençant le 1er septembre.

NOMS des départements.	NOMBRE DES fabriques en activité	NOMBRE DES fabriques non-livrés	TOTAUX des entrées.	Dont QUANTITÉS fabriquées	TOTAUX des sorties.	Dont envois aux entrepôts réels
			kil.	kil	kil	kil.
Aisne.	80	»	41,519 281	39,172,464	38 519 784	36,376,884
Nord.	159	4	87,032 488	77,022 287	76 091 310	54 068 440
Oise .	82	»	17,474 382	16 813,646	16,959 454	15,846,763
Pas-de-Calais.	76	»	37,418 524	35,446 974	34,833,867	26 618,475
Somme ...	55	1	26,487,484	24,731,431	24 513,780	22 962 893
Autres départ.	32	8	28 584,879	22 787 875	26 182,863	10 726,635
TOTAUX.	484	13	238,512,985	216,864,677	220,120,864	179,487,860
Résultats de l'époque correspondante de 1865-66.	419	3	292,761 291	274,015,444	280 878,026	213,700,860
Augmentat. .	15	10	»	»	»	»
Diminution..	»	»	54,248,306	57,150,767	60,757,162	34,213,000

Les reprises au commencement de la campagne avaient été de 11,548,093 de sucre imposable et de 1,444,620 de « non-imposables, » c'est-à-dire dont l'impôt avait déjà été acquitté. Il y avait en outre 7,578,951 kil. de sucres achevés et 2,924,912 de bas produits.

Le tableau suivant indique le mouvement des entrepôts.

	Entrées	Sorties	Reste en entrepôt.
	k.	k.	k.
Paris.......... ..	72,480,970	63,808,161	8,672,809
Lille..	8,908,810	8,200,640	708,170
Valenciennes.....	6,908,069	5,415,047	1,493,022
Douai	10,427,090	9,545,470	881,620
Marseille	8,187,732	7,990,728	197,004
Le Havre. .	10,460,844	10,390,844	70,000
Amiens	1,044,426	777,656	266,770
Bordeaux.. ...	32,010	32,010	»
Saint-Quentin....	2,816,245	2,164,255	651,990
Nantes	7,814,948	7,706,089	108,859
Raffineries et villes d'entrepôt (décret du 3 octobre 1864...........	100,245,234	100,245,234	»
Totaux......	229,326,345	216,276,101	13,050,244
Résultats de l'époque correspondante de 1866 .	253,694,681	235,472,534	18,222,347
Augmentation .	»	»	»
Diminution.. ..	24,368,336	19,196,433	5,172,103

BANQUE DE FRANCE.

OPÉRATIONS PENDANT L'ANNÉE 1867.

(Extrait du *Rapport officiel*) See p 52

Masse des opérations. — De leur importance tant à Paris que dans les succursales.

En 1866, le chiffre des opérations s'élevait à..	8,292,774,100
Il s'élève en 1867 à...	7,372,875,800
Soit, pour 1867, une diminution de	919,898,300

Cette diminution si considérable de nos opérations, correspond nécessairement à la diminution générale constatée, en 1867, dans l'ensemble des transactions et des échanges de la France, soit à l'intérieur, soit à l'étranger; elle s'explique par des causes multiples, telles que la cherté des subsistances, les troubles et les guerres de l'Amérique *du Sud*, les tarifs excessifs de l'Amérique du Nord, la *baisse incessante* des cotons, et enfin, l'état d'incertitude

et de défiance qui a pesé lourdement sur toute l'Europe en face de graves questions politiques.

Du taux de l'escompte. — Pendant le cours de 1867, le taux de l'escompte n'a varié qu'une fois.

De 3 p. 100, chiffre auquel il avait été fixé depuis le 30 août 1866, il a été abaissé à 2 1/2 p. 100, le 31 mai 1867, et est encore à ce chiffre aujourd'hui.

«Nous vous disions l'an dernier, Messieurs, que le devoir de la Banque était d'obéir à la loi du marché commercial et monétaire et d'exprimer, dans toute leur vérité, les variations de ce marché, — que nous ne pouvions être et que nous n'étions jamais les agents arbitraires ni de la hausse ni de la baisse du prix de l'argent, du loyer du capital,— qu'enfin, le rôle essentiel de la Banque de France était d'être le réflecteur fidèle de la réalité. C'est pour accomplir ce devoir, pour remplir ce rôle si utile aux intérêts du pays, que nous avons dû proclamer et maintenir le taux de l'escompte au niveau très-bas qui était indiqué par la force des choses. »

De l'escompte des effets de commerce et du portefeuille. — Compare à celui de 1866, le chiffre de l'escompte présente une diminution de plus de 800 millions.

En 1866, il s'est élevé, y compris les Bons de la Monnaie, à..	6,574,955,400
En 1867, il s'élève à..........................	5,733,240,100
Différence en moins..........................	841,715,300

Le nombre des effets de commerce escomptés à Paris, déduction faite des Bons du Trésor et des Bons de la Monnaie, s'est élevé à 2,315,523 effets, représentant une somme de..............................	2,251,688,743 70
Soit en moyenne, 972 fr. par effet.	
Pour les succursales, le nombre d'effets est de 2,690,461, représentant une somme de..	3,466,362,163 »
(y compris les Bons de la Monnaie).	
Soit en moyenne, par effet, 1,288 fr.	
Au 5 janvier 1867, les deux portefeuilles réunis de Paris et des succursales présentaient un chiffre de..........................	715,800,000

C'est le maximum de l'année.

Le minimum, au 16 septembre, était de	428,500,000 »
Il est aujourd'hui, 30 janvier 1868, de .	519,000,000 »

Il a été présenté à l'escompte à Paris, pendant l'année 1867, 2,355,003 effets de commerce, formant ensemble une somme de 2,288,951,955 92

Sur ce total, il a été rejeté par le conseil, 39,480 effets pour une somme de . . . 37,263,212 22

Il reste donc admis, ainsi que nous venons de le dire, une somme de . . . . . 2,251,688,743 70 représentée par 2,315,523 effets.

Mais il convient de faire remarquer que, sur les 39,480 effets rejetés, 7,349, représentant une somme de 8,577,820 fr. 78, n'avaient pour cause d'exclusion que des irrégularités qui permettaient de les représenter après régularisation, ce qui réduit véritablement la quantité des effets rejetés, à 32,131, pour une somme de 28,685,391 fr. 44 c., soit 1.25 p. 100 sur le total de la présentation.

Des avances sur effets publics, chemins de fer, etc. (*Paris et succursales*) — Les opérations de cette nature ont été un peu supérieures à celles de l'année 1866.

Elles donnaient, pour cette année, un chiffre total de	420,211,700
Elles s'élèvent, en 1867, à	445,701,400
Soit une augmentation de	25,489,400

qui se répartit comme suit :

Avances.	1866	1867	Différence.
Sur Bons du Trésor, Actions de canaux et autres valeurs ..	18,475,300	24,069,900	5,594,600
Sur rentes .	92,317,000	91,208,800	1,108,200
Sur actions de chemins de fer . .	303,380,400	320,946,800	17,566,400
Sur obligations du Crédit foncier .	6,039,000	9,475,600	3,436,600
	420,211,700	445,701,400	25,489,400

Nous avons continué, pendant le cours de 1867, de *tenir le taux de* l'intérêt des avances à 1/2 p. 100 au-des*sus du taux* de l'escompte des effets de commerce, à cause

de la juste faveur due à ces derniers (1). Comme toujours, cette mesure, basée sur une différence minime, n'a nui en rien aux besoins à satisfaire par ces avances. » Leur accroissement, au contraire, se développe incessamment :

17,887,100 fr. en 1866, — 25,489,400 fr. en 1867. — Soit, 43,376,500 fr. d'augmentation en deux années.

La proportion des prêts considérés dans leur quotité est restée à peu près la même qu'en 1866.

Ainsi, en prenant le solde des avances de diverses natures qui s'élevait, au 24 décembre 1867, à Paris, à 51 millions, on trouve 40 avances dépassant 100,000 fr. et représentant une somme de 7,300,000 fr., — et 6,050 avances au-dessous de 100,000 fr., représentant une somme de 43,700 000 fr., — soit en moyenne 7,220 fr. par avance. — Cette moyenne était de 7,000 fr. pour 1866. — Nous pouvons donc affirmer toujours que la spéculation ne s'alimente guère par cette sorte de prêts, qui reste la ressource d'une nombreuse et intéressante clientèle d'industriels, de commerçants en détail, de propriétaires et de rentiers.

Des réserves métalliques. — Les encaisses réunis de la Banque et des succursales étaient, au 26 décembre 1866, jour où a commencé l'exercice de 1867, de 712,000,000
Leur maximum, au 24 décembre 1867, était de. 1,016,200,000
Leur minimum, au 15 janvier 1867, de. 651,900,000
Ils sont aujourd'hui, 30 janvier 1868 à. . . . 1,042,700,000

Le chiffre si considérable et si résistant de notre encaisse métallique s'explique à la fois par la plus grande diffusion du billet de banque, par le non-emploi d'une portion du capital disponible, et par les changes presque partout favorables à la France. — Il est entré au pair,

(1) Voyez plus haut le dernier alinéa de la p. 134. S'il n'y a rien d'arbitraire dans les actes de la Banque (et nous croyons qu'elle obéit réellement à la loi du marché), comment peut-on parler ici de *faveur*. En fait, que la Banque s'en rende compte ou non, ce n'est pas une faveur qu'elle accorde à l'escompte des effets de commerce, mais un profit supplémentaire d'un demi *p. 100 qu'elle prend* sur les avances qu'elle fait. Pourquoi ? *Parce que la Banque, en ce moment offre* l'escompte, tandis que l'avance *est toujours demandée*. M. B.

pendant l'année 1867, 264,226,984 fr. d'or, — soit 187 millions de moins qu'en 1866, — 74 millions de plus qu'en 1865.

De la circulation des billets. — Le chiffre de la circulation des billets émis par la Banque centrale et les succursales était, au 26 décembre 1867 de 959,746,500

Le maximum, au 30 novembre 1867, de	1,195,946,000
Le minimum, au 27 décembre 1866, de	936,968,800
Il est aujourd'hui, 30 janvier 1868, de	1,212,072,175

Savoir :

Nombres.				Sommes.
8	billets	de	5,000	40,000
721,170	id.	de	1,000	721,170,000
252,031	id.	de	500	126,015,500
74,156	id.	de	200	14,831,200
3,443,981	id.	de	100	344,398,100
684,365	id.	de	50	34,218,250
4,674,711	billets pour			1,210,473,050
Billets de diverses coupures des anciens types				1,599,125
				1,212,072,175

Des mouvements généraux des espèces, billets et virements dans la Banque centrale. — Le montant de ces mouvements est un peu inférieur à celui de l'année 1866.

Il ne s'élève, pour 1867, qu'à 32,593,892,100

Savoir :

	1866.	1867.
Pour les virements. .	17,402,356,200	17,574,609,300
Pour les billets . . .	13,651,648,000	12,722,057,900
Pour les espèces. . .	2,540,743,500	2,297,224,900
	33,594,747,700	32,593,892,100
Différence en moins pour 1867. . . .		1,000,855,600

Cette diminution porte sur les billets et les espèces, savoir :

Sur les billets.	929,590,100
Sur les espèces.	243,518,600
	1,173,108,700

Par contre il y a sur les virements :

Augmentation de.........................		**172,233,100**
Ce qui réduit la diminution à...............		**1,000,855,600**

Des effets au comptant. — En 1866, le nombre des effets encaissés s'élevait à.............................. 1,471,539

pour une somme de............	1,814,963,200	
En 1867, le nombre des effets est de.........................		1,653,314
Pour une somme de...........	2,048,780,500	
En plus pour 1867, effets.......		181,775
Pour une somme de...........	233,817,300	

Ce service est purement gratuit.

Des comptes courants de Paris. — En 1866, le maximum des comptes courants de Paris avait été, au 30 juin, de.................................. 377,700,000

Le minimum, au 27 mars, de.................	110,300,000
En 1867, le maximum, au 22 décembre, était de.....................................	390,700,000
Le minimum, au 17 janvier, de.................	196,700,000
Les comptes courants réunis de Paris et des succursales s'élevaient, au 31 décembre, à.....	430,000,000
Le minimum, au 17 janvier, était de...........	224,400,000

Des billets à ordre tirés de la Banque sur les succursales, vice versa, et des virements. — En 1866, les billets à ordre et virements délivrés par la Banque centrale et ses succursales s'élevaient, y compris les versements des trésoriers payeurs généraux, à........ 1,083,501,304

En 1867, il s'élèvent pour Paris, à..................	217,432,190	
Et pour les succursales, à.....	371,636,348	
Les versements des trésoriers payeurs généraux dans les succursales montent à......	445,515,543	1,034,584,081
Soit pour 1867, une diminution de...........		48,917,223

Du service des recettes en ville (Effets au comptant compris). — En 1866, le nombre des effets encaissés était de.................................. 3,528,042

Pour une somme de............	5,025,475,100	
En *1867, il est de*..............		3,680,849
Pour une somme de............	4,773,373,100	

Différence pour 1867 :

En plus comme effets		152,807
En moins, comme somme.. . .	252,102,000	

La plus forte recette en somme et en nombre d'effets à encaisser pendant l'année 1867 a été celle du 30 novembre.

Elle s'élevait à 121,367 effets, pour une somme de 110,567,337 fr.

Cette recette qui, en nombre d'effets, est la plus forte que la Banque ait eu à constater depuis son origine, a exigé le concours de 152 garçons de recette et de 148 aides, soit, en totalité, 300 agents, qui ont eu à se présenter à 44,644 domiciles, en moyenne 148 domiciles par agent.

Des effets en souffrance. — Le solde des effets en souffrance[1]

à Paris, était, au 24 décembre 1866, de	3,194,139 50
Au 26 du même mois, au moyen des atténuations votées par le Conseil, ce solde était réduit à..............................	2,474,139 50
Enfin, grâce au remboursements opérés depuis cette époque, il est réduit, à la date du 24 décembre 1867, à la somme de.	1,696,439 32
C'est-à-dire que le solde des effets en souffrance a diminué, dans le courant de l'année 1867, d'une somme de..	777,700 18

Du service de la Caisse des Dépôts de titres. — Le nombre

de titres en caisse, au 23 décembre 1866, s'élevait à..		2,368,535
Représentant une valeur de .	1,150,779,370	
En 1867, il s'élève à.		2,394,859
Pour une somme de	1,200,252,563	
C'est, pour 1867, une augmentation, en nombre de titres, de..		26,324
Et en valeur de	49,493,192	

Les titres, de 859 natures différentes, appartiennent à 23,291 déposants.

Dans ce chiffre de 2,394,859 titres, ne figurent pas ceux *déposés* en garantie d'avances.

Leur nombre est de 194,817, de 48 natures diffé-

rentes; ils représentent une somme de 122,148,568 fr.

Les arrérages encaissés par la Banque, tant pour les valeurs déposées que pour celles engagées en garantie d'avances, représentent une somme de 69,451,420 fr., pour 4,848,688 coupons et titres nominatifs.

Les succursales, indépendamment des arrérages et coupons qu'elles ont encaissés elles-mêmes, et qui, pour cette année, s'élèvent à la somme de 9,410,137 fr. 59 c., ont transmis à la Banque, pour en faire le recouvrement, 354,891 coupons, montant à la somme de 4,015,927 fr. 30 c.

Les caisses des succursales de Bordeaux, Lyon et Marseille, où le service des dépôts est organisé, renfermaient, au 8 décembre dernier, 502,261 titres, d'une valeur de 223,816,848 fr., appartenant à 5,752 déposants.

Des succursales. — Les opérations des succursales s'élevaient

en 1866, à	5,069,522,200
Elles s'élèvent, en 1867, à	4,501,820,000
Soit, pour 1867, une diminution de	567,702,200

Les cinq grandes succursales de Bordeaux, le Havre, Lille, Lyon et Marseille occupent toujours le premier rang, mais l'ordre de leur classement a été interverti. Elle se présentent ainsi : Lille, Marseille, Bordeaux, le Havre et Lyon.

Toutes les cinq donnent une diminution dans leur chiffre d'opérations, comparé à celui de l'année 1866.

Lille.	En 1866, ses opérations s'élevaient à	516,448,100
	En 1867, elles s'élèvent à	455,353,500
	Diminution	61,094,600
Marseille.	En 1866, ses opérations s'élevaient à	561,742,700
	En 1867, elles ne s'élèvent qu'à	392,948,000
	Diminution	168,794,700
Bordeaux.	En 1866, ses opérations s'élevaient à	366,385,000
	En 1867, elles s'élèvent à	352,833,600
	Diminution	13,551,400

Le Havre. En 1866, ses opérations s'élevaient à	382,746,100
En 1867, elles s'élèvent à	257,099,000
Diminution	125,647,100
Lyon. En 1866, ses opérations s'élevaient à	310,640,400
En 1867, elles ne s'élevaient qu'à	244,622,000
Diminution	66,018,400

Trois succursales sont en perte, savoir :

Châteauroux, pour	2,330 60
Nice	4,299 28
Saint-Lô	44,177 28
TOTAL	50,807 16

La perte de Châteauroux résulte de l'excédant des dépenses sur les bénéfices ;

Celle de Nice, de 10,000 fr. de loyer qu'on lui a appliqué ;

Celle de Saint-Lô, de 60,000 fr. atténuation sur les effets en souffrance Gardye.

Des dépenses de la Banque centrale et des succursales. —

Les dépenses de la Banque centrale se sont élevées à	3,693,269 »
Celles des succursales à	3,571,613 »
TOTAL	7,264,882 »
Déduisant de cette somme les frais de transport d'espèces, s'élevant à	216,588 64
Il reste pour les dépenses ordinaires	7,048,293 36

Des dividendes. — Le dividende du 1er semestre 1867 a été

de	58
Celui du 2e semestre de	49
Soit pour l'année	107

par action, répartie entre 15,014 actionnaires, représentant 182,500 actions, sur lesquelles 107,901 appartiennent à des propriétaires ayant la libre disposition de leurs biens, et 74,599 à des mineurs, interdits, femmes mariées et établissements publics.

Rapport des Censeurs

Nous extrayons du rapport des censeurs ce qui suit :

L'emplacement occupé par la serre des titres est plus que suffisant pour les besoins actuels. Il le sera encore pendant de longues années, surtout si l'augmentation annuelle du nombre des titres déposés, reste ce qu'elle a été depuis trois ans.

En effet, au 24 décembre 1867, la caisse renfermait	2,394,859 titres.
Au 24 décembre 1866, elle en contenait	2,368,525 —
Différence en plus pour 1867	26,324 titres.

En 1866, l'augmentation avait été de	80,959
En 1865 de	42,501
En 1864 de	162,881
En 1863 de	243,203
En 1862 de	202,668
En 1861 de	208,621
En 1860 de	132,347

Emissions des billets. — Il a été émis pendant l'année 1867, 2,475,000 billets, représentant 766,250,000 francs savoir :

500,000	billets de	1,000	500,000,000
200,000	id. de	500	100,000,000
1,550,000	id. de	100	155,000,000
225,000	id. de	50	11,250,000
2,475,000	billets pour		766,250,000

C'est, comparativement à l'année 1866, une augmentation en nombre de billets de 525,000

Et en somme de 78,750,000

Annulations. — Il a été annulé dans le cours de l'année 1867 1,520,441 billets, pour une somme de 495,266,700

Savoir :

De la Banque centrale :

10	billets de	5,000	50,000
304,717	id. de	1,000	304,717,000
144,698	*id. de*	*500*	72,349,000
53,103	*id. de*	*200*	10,620,500

968,485 id. de 100..		96,848,500
36,014 id. de 50.....		1,800,700
1,506,727 billets pour.......		486,335,800
Des succursales :		
7,140 billets de 1,000.........		7,140,000
6,002 id. de 200..........		1,200,400
Des anciens comptoirs		
2 billets de 250.......		500
1,520,541 billets pour		495,266,700

Comparativement à l'année 1866, l'exercice 1867 présente une diminution de 65,780 billets annulés, représentant une somme de 6,295,100 fr.

Brûlements. — Il a été détruit, pendant l'année 1867, 1,113,313 billets provenant des annulations faites à partir d'avril 1862 jusqu'en février 1863, savoir :

	Billets de		
Paris...	5,000 fr.	26 pour	130,000
	1,000	275,140	275,140,000
	500	95,800	47,900,000
	200	30,300	6,060,000
	100	703,000	70,300,000
		1,104,266	399,530,000
Succursales.. ...	1,000	8,594	8,594,000
	200	451	90,200
Comptoirs.......	1,000	1	1,000
	250	1	250
		1,113,313	408,215,450

Les brûlements interrompus en 1864 et 1865, repris en 1866, suivent aujourd'hui leur marche normale, qui permet de ne brûler un billet que trois ans environ après son annulation. Cette prolongation du délai entre l'annulation et le brûlement facilite la rectification des erreurs de numéros que l'altération des billets rend quelquefois difficiles à éviter.

Billets à retirer de la circulation. — Le solde du compte particulier ouvert pour les billets à retirer de la circulation (*billets émis depuis l'origine de la Banque*

jusqu'à l'année 1828), était au 24 décembre 1867, de 1,113,000 fr., composé comme suit :

600 billets de	1,000....	600,000
1,026 id. de	500.	513,000
1 626 billets pour....		1,113,000

En 1867, il n'est rentré qu'un billet de 500 fr., sans doute beaucoup de ces billets ont été détruits, il est probable qu'il n'en rentrera qu'une très-faible partie

Les billets provisoires de 100 fr., sur papier vert, restent encore dans la circulation pour une somme de 88,100 fr., representés par 881 billets.

En 1867, il en est rentré 17.

Je terminerai ce qui concerne les billets en vous signalant une amélioration très-notable apportée dans leur fabrication

Jusqu'en 1867, les petites coupures de 50 et de 100 fr. étaient imprimées à la mécanique et numérotées à la plume par des employés.

Les coupures de 500 et de 1,000 fr., étaient tirées à la presse à bras et numérotées en bleu, en même temps que le tirage Aujourd'hui, tous les billets sont imprimés à la mécanique On diminue ainsi les frais de main-d'œuvre, et au moyen d'une machine très-ingénieuse, les billets de toutes coupures sont numérotés en noir, avec une perfection qui ne laisse plus rien à désirer

Un autre perfectionnement existe encore, il consiste à ajouter aux numéros ordinaires, un nouveau numérotage d'ordre, qui permet, lorsque le numéro du billet et la lettre qui indique l'alphabet ne sont plus visibles, de reconnaître encore le billet, ce qui est très-essentiel pour la régularité de son annulation.

Immeubles. L'immeuble occupé par la Banque à Paris, et le mobilier qu'il contient, figurent toujours sur le bilan pour 4 millions.

Ce chiffre devra être augmenté pour achat de terrains et constructions nouvelles, lorsque les travaux en cours seront terminés

Dans les *55 succursales qui* fonctionnent aujourd'hui, *quatre seulement, celles d'Annecy*, de Bastia, de Cham

béry et de Clermont sont à loyer, les autres possèdent les immeubles qu'elles occupent.

Au 24 décembre 1867, la somme dépensée pour l'acquisition et la construction de ces immeubles s'élevait, y compris les frais d'appropriation, à ...	15,407,568
L'amortissement déjà effectué, soit sous forme de loyers, soit par prélèvement sur bénéfices, ou par suite de revente s'élevait à la même époque à ...	11,136,302
D'où il résulte qu'au 24 décembre 1867, le prix de ces immeubles ne représentait plus que la somme de ...	4,271,265

valeur bien évidemment au-dessous de la réalité

Personnel de la Banque. — Le nombre des directeurs, chefs principaux, chefs, commis et agents subalternes de tout ordre, s'élevait au 24 décembre 1867, à 1,242, dont :

A Paris ...	6[illegible]
Et dans les succursales ...	6[illegible]
	1,24[illegible]
En 1866, ce personnel était de ...	1,1[illegible]
Augmentation en 1867 ...	[illegible]

Caisse de réserve des employés. — La caisse de réserve possédait, au 24 décembre 1867, des valeurs représentant, prix d'achat ...	6,380,3[illegible]

Opérations générales. — En 1867, 55 succursales ont fonctionné.

Leurs opérations se sont élevées à ...	4,501,820,0[illegible]
Et les opérations de la Banque centrale, à	2,871,055,8[illegible]
Ensemble ...	7,372,875,6[illegible]

Les frais ordinaires des succursales non compris 200,800 fr. pour transport d'espèces, ont été de ...	3,370,800
Les frais de la Banque centrale, non compris 15,788 fr. pour transport d'espèces, ont été de ...	3,677,480
Ensemble ...	7,048,280

Les bénéfices réalisés par les succursales ont été de ...	5,886,11[illegible]

Ceux réalisés par la Banque centrale (non compris les arrérages de rentes, de 6,874,696 fr.), de........................	6,766,691 60
Ensemble....................	12,652,804 »

Soit une proportion de 46,52 p. 100 pour les succursales, et de 52,48 p. 100 pour la Banque centrale.

LOIS ET DÉCRETS

RELATIFS A DES MATIÈRES ÉCONOMIQUES (1866-67).

Finances.

8 mai. Loi portant règlement définitif du budget de 1865.
17 juillet. Loi sur les suppléments du crédit de l'exercice 1866.
27 — D. portant répartition par chapitres, des suppléments de crédit 1866.
31 — Budget de 1868.
25 août. Supplément de crédits de 1867; répartition par chapitres.
27 nov. D. portant répartition par chapitres du budget de 1868.

Virement de crédit (date des décrets).

Min. des finances, 2 janvier. — 11 déc.
— des affaires étrangères, 7 décembre.
— de la guerre, 9 janvier. — 30 janv. — 7 août. — 23 novembre.
— d'État, 30 janvier.
— de l'agriculture, etc., 30 janvier. — 16 mars.
— de l'intérieur, 20 février. — 8 mai. — 30 octobre. — 4 décembre.
Gouvern. de l'Algérie, 2 mars.
Min. de la marine, 5 février. — 6 mars. — 28 oct.
— de la justice et des cultes, 16 mars. — 15 juin.
— de l'instruction publique, 14 juin. — 20 juillet.
Légion d'honneur, 6 août.

Postes et Télégraphes.

5 janv. *Correspondance avec les* duchés de Schleswig, etc.

1er fév. Échantillons et imprimés allant à certaines colonies anglaises.
10 avril. D. promulguant des articles additionnels à la convention télégraphique du 17 mai 1865.
1er mai. Transit des dépêches télégraphiques à travers l'Italie.
8 — Règl. d'admin. publ. sur la corresp. télégraph.
15 — Correspondance avec la Chine.
28 juil. et 16 sept. Convention postale entre la France et la Grèce.
3 août et 16 oct. Convention postale entre la France et le Danemark.
25 sept. Convention entre la France et la Prusse, relative aux communications entre Sarreguemines et Sarrebruck.
13 nov. D. fixant le tarif des échantillons pour différentes contrées.
27 — Convention add. de poste avec la Bavière.

Propriété littéraire.

20 février. Traité avec l'Autriche.

Douanes et navigation maritime.

3 janv. D. relatif à l'importation temporaire, en franchise de droit des graines de colza, etc.
30 — D. promulguant l'arrangement conclu entre la France et le Pérou relativement au guano.
1er février. D. qui autorise la Martinique à percevoir certains droits de tonnage.
1er mai. Lois sur les douanes.
17 juillet. Loi sur le régime commercial de l'Algérie.
27 — Traité de commerce et de navigation entre la France et le Portugal.
5 oct. Traité de commerce et de navigation entre la France et les États pontificaux.
23 nov. Traité entre la France et l'Uruguay.

Divers.

5 janv. D. relatif aux chambres syndicales des courtiers.
15 — D. qui déclare authentiques les tableaux de la population. Voir la rectification au D. du 23 sept.

— Pouvoirs des gouverneurs des colonies relativement aux contributions publiques.

1er février. Succursales de la Banque créée à Rodez, Saint-Brieuc, Lorient, Perpignan, Montauban, Auxerre.

9 — D. relatif aux droits de navigation intérieure.

13 — La Réunion est autorisée à contracter un emprunt.

26 mars. D. promulguant la déclaration relative au rendement des sucres.

3 avril. Loi relative aux inventions admises à l'Exposition.

13 — Droits de navigation sur le canal desservant les houillères de la Sarre.

22 juillet. Loi relative à la contrainte par corps.

24 — Loi sur les sociétés commerciales.

27 — Loi relative aux fraudes sur les engrais.

DEUXIÈME PARTIE.

VILLE DE PARIS.

Superficie de la ville, 7,806 hectares, dont le lit du fleuve couvre 714. Superficie du département de la Seine, 47,550 hectares.

POPULATION. — RECENSEMENT DE 1866.

Population de la ville, selon le recensement de 1866, 1,825,274 hab. Population du département, 2,150,916.

Mouvement de la population de la ville de Paris pendant l'année 1866.

Naissances (1).

LÉGITIMES.	à domicile. . . .	masculins. . . .	18,966	37,44[illegible]
		féminins . .	18,482	
	hors domicile. . .	masculins . .	693	1,32[illegible]
		féminins . .	634	
NATURELS reconnus.	à domicile. . . .	masculins . .	1,880	3,63[illegible]
		féminins . . .	1,758	
	hors domicile .	masculins . .	26	5[illegible]
		féminins. . .	28	
NATURELS non reconnus.	à domicile .	masculins . . .	3,094	6,19[illegible]
		féminins . . .	3,105	
	hors domicile.	masculins. . .	2,846	5,61[illegible]
		féminins . .	2,773	
		TOTAL.	. . .	54,28[illegible]
NAISSANCES d'enfants.	légitimes	masculins . . .	19,659	38,77[illegible]
		féminins. . . .	19,116	
	naturels	masculins. . .	7,846	15,51[illegible]
		féminins. . .	7,664	
		TOTAL		54,28[illegible]

(1) Les naissances hors domicile ont eu lieu aux hôpitaux, hospices et prisons.

NAISSANCES TOTALES..	masculins............	27,505	54,285
	féminins............	26,780	

Enfants mort-nés (1).

Masculins................................	2,399	4,356
Féminins................................	1,933	
Indéterminés................................	24	

Décès.

A domicile....................	Masculins..	17,997	35,720
	Féminins..	17,723	
Aux hôpitaux civils............	Masculins..	6,773	12,651
	Féminins..	5,878	
— militaires.........	Masculins..	618	622
	Féminins..	4	
Dans les prisons..............	Masculins..	58	97
	Féminins..	39	
Déposés à la Morgue reconnus..	Masculins..	309	360
	Féminins..	51	
Exécution....................	Masculins..	2	2
	TOTAL..............		49,452
Déposés à la morgue non reconnus....................	Masculins..	146	159
	Féminins..	13	
	TOTAL des décès..........		49,611

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances : masculines............	27,505	54,285
— féminines............	26,780	
Total des décès : masculins................	25,903	49,611
— féminins................	23,708	
Excès des naissances sur les décès : Masculins.	1,602	4,674
— — Féminins..	3,072	

Mariages.

Entre garçons et filles....................	13,990	17,201
— garçons et veuves....................	908	
— veufs et filles....................	1,638	
— veufs et veuves....................	665	

(1) Cette catégorie comprend les enfants décédés avant la déclaration légale de la naissance.

TABLEAU DES DÉCÈS DANS LA VILLE
avec distinction d'âge,

AGES.	HOMMES.			
	Non mariés	Mariés	Veufs.	Total
De la naissance à 3 mois.	2,456	»	»	2,456
De 3 à 6 mois	660	»	»	660
De 6 à 12 mois. . . .	1,095	»	»	1,095
De 0 jour à 1 an.. . .	4,211	»	»	4,211
De 1 à 2 ans.	1,747	»	»	1,747
De 2 à 3 ans	914	»	»	914
De 3 à 4 ans.. ..	540	»	»	540
De 4 à 5 ans	307	»	»	307
De 5 à 6 ans .. .	210	»	»	210
De 6 à 7 ans	156	»	»	156
De 7 à 8 ans..	88	»	»	88
De 8 à 9 ans . ..	74	»	»	74
De 9 à 10 ans . .	76	»	»	76
De 10 à 15 ans.. . ..	288	»	»	288
De 15 à 20 ans . ..	677	2	»	679
De 20 à 25 ans	1,153	80	»	1,233
De 25 à 30 ans	939	339	16	1,294
De 30 à 35 ans	716	585	51	1,352
De 35 à 40 ans	499	846	80	1,425
De 40 à 45 ans	402	952	125	1,479
De 45 à 50 ans. ..	366	992	160	1,520
De 50 à 55 ans	317	940	213	[illegible]
De 55 à 60 ans . ..	244	876	212	1,3[illegible]2
De 60 à 65 ans . .	214	801	325	1,340
De 65 à 70 ans..	329	891	4[illegible]3	1,673
De 70 à 75 ans.. .	169	501	374	1,044
De 75 à 80 ans. . . .	111	312	299	722
De 80 à 85 ans.	59	130	189	378
De 85 à 90 ans	17	50	87	154
De 90 à 95 ans... . .	7	6	30	43
De 95 à 100 ans . ..	1	1	3	5
De 100 ans et au-dessus.	»	1	1	2
Sans désignation d'âge. .	1	»	»	1
TOTAUX. ...	14,834	8,305	2,618	25,7[illegible]7

Résumé des Décès

Hommes non mariés.		14,834	25,757
	Mariés	8,305	
	Veufs.	2,618	
Femmes non mariées.		[illegible]	23,093
	Mariées	6,612	
	Veuves.	4,796	

N° [illegible]

DE PARIS, PENDANT L'ANNÉE 1866
de sexe et d'état civil.

FEMMES.				TOTAL des deux sexes.		TOTAL
Non mariées.	Mariées.	Veuves.	Total.	Masculin.	Féminin.	général.
2,010	»	»	2,010	2,456	2,010	4,466
582	»	»	582	660	582	1,242
1,040	»	»	1,040	1,095	1,040	2,135
3,632	»	»	3,632	4,211	3,632	7,843
1,683	»	»	1,683	1,747	1,683	3,430
839	»	»	839	914	839	1,753
538	»	»	538	540	538	1,078
335	»	»	335	307	335	642
233	»	»	233	210	233	443
154	»	»	154	156	154	310
113	»	»	113	88	113	201
75	»	»	75	74	75	149
62	»	»	62	76	62	138
328	»	»	328	288	328	616
591	51	»	642	679	642	1,321
820	372	23	1,215	1,233	1,215	2,448
658	702	46	1,408	1,294	1,406	2,702
428	854	85	1,367	1,352	1,367	2,719
312	777	109	1,198	1,425	1,198	2,623
226	695	157	1,078	1,479	1,078	2,557
172	616	189	977	1,520	977	2,497
188	547	226	959	1,470	959	2,429
165	527	311	1,003	1,332	1,003	2,335
173	462	446	1,081	1,340	1,081	2,421
270	507	712	1,489	1,673	1,489	3,162
175	267	792	1,234	1,044	1,234	2,278
153	165	687	1,005	722	1,005	1,727
111	49	493	653	378	653	1,031
43	17	233	293	154	293	447
8	5	59	72	43	72	115
2	1	25	28	5	28	33
»	»	1	1	2	1	3
»	»	»	»	1	»	1
12,487	6,612	4,596	23,695	25,757	23,695	49,452

Déposés à la Morgue non reconnus :

Du sexe masculin........................ 146 } 159
Du sexe féminin......................... 13 }

Totalité des décès............. 49,611

CONSOMMATION DE LA VILLE DE PARIS EN 186

Boissons.

	Quantités.	
Vins en cercles	3,464,668	hect.
— en bouteilles	37,877	—
Alcools purs et liqueurs	117,893	—
Cidres, poirés et hydromels	28,037	—
— à la fabrication	419	—

Alcools dénaturés.

De 2 à 3 dixième	877	—
De 3 à 4 dixièmes	100	—

Liquides.

Vinaigre, vin gâté, lie, verjus, sureau, etc.	38,307	—
Bière à l'entrée	238,294	—
Bière à la fabrication	79,324	—
Chasselas, muscat et autres raisins	6,369,879	kilog.
Huile d'olive	9,309	hect.
— de toute autre espèce	276,039	—
— animale sortant des abattoirs	494	—
— et essences minérales	26,196	—
Vernis gras, blanc de céruse, etc.	49 142	—
Essences et liquides à l'essence, goudrons liquides	17,581	—
Goudrons liquides à l'état brut	1,021,690	—
Éthers et chloroforme	363	—

Comestibles.

Sortie des abattoirs.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc ou chèvre	110,565,433	kilog.
Abats et issues de veaux	2,204,021	—
Viandes de porc, graisses et lards salés	10,339,424	—
Abats et issues de porcs	1,516,307	—

Provenances de l'extérieur.

Viande de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre	48,526,980	—
Abats et issues de veaux	268 229	—
Viande fraîche de porc et graisse	6,997,229	—
Abats et issues de porcs	880,689	—
Charcuterie de toute espèce, viande fumée	1,489,511	—
Viandes confites et poissons marinés	118,156	—

Truffes, pâtés, volailles et gibier truffé..	156,451	kilog.
Fromages secs..........................	4,068,554	—
Volailles et gibiers.....................	28,795,381	fr.
Beurre de toute espèce, frais ou fondu, salé ou non..............................	28,387,746	—
Œufs..................................	15,622,272	—
Marée, montant de la vente sur les marchés.............................	13,783,271	—
Huîtres................................	1,733,582	—
Poissons d'eau douce..................	1,856,752	—

Combustibles.

Bois dur, neuf ou flotté................	481,873	stère.
— blanc, neuf ou flotté...............	279,953	—
Cotrets de bois dur....................	99,287	—
Menuise, cotrets de menuise et fagots...	70,589	—
Poussier de charbon de bois, tan carbonisé................................	800,466	hect.
Charbon de bois, charbon artificiel......	4,126,947	—
Charbon de terre, coke, tourbe, etc.....	773,630,520	kilog.

Matériaux.

Chaux grasse et chaux hydraulique......	»	hect.
Ciment contenant de la chaux...........	»	kilog.
Chaux et ciment.......................	110,471,779	—
Plâtre.................................	6,181,794	hect.
Moellons de toute espèce...............	476,545	m. cub
Pierre de taille, dalles et carreaux de pierre................................	285,132	—
Marbre et granit.......................	5,989	—
Fers employés dans les constructions....	52,253,815	kilog.
Fontes employées dans les constructions.	22,690,304	—
Ardoises de grandes dimensions........	8,584,612	millier.
Ardoises de petites dimensions.........	161,212	—
Briques de dimensions ordinaires.......	28,948,545	—
Tuiles de dimensions ordinaires.........	1,107,425	—
Carreaux de dimensions ordinaires......	3,977,199	—
Briques, tuiles, carreaux, poterie, pots..	19,547,842	kilog.
Argile, terre glaise et sable gras........	129,461	m. cub.

Bois à ouvrer, bateaux et bois de déchirage.

Chêne et autres bois durs..............	177,503	stère.
Sapin et autres bois blancs.............	1,483,065	—
Lattes et *treillages*....................	296,189	bottes.
Bateaux en chêne.....................	48	bateau.

Bateaux en sapin.....................	266 —
Bois de déchirage en chêne.............	3,423 m. car.
— — en sapin.............	18,910 —

Fourrages.

Foin, sainfoin, luzerne, etc............	17,518,686 bottes
Paille.............................	29,109,603 —
Avoine.............................	157,191,150 kilog.
Orge...............................	4,253,353 —

Objets divers

Sel gris ou blanc......................	12,632,655 —
Cire blanche et spermacéti raffiné.......	72,205 —
Cire jaune et spermacéti brut...........	130,396 —
Acide et bougie stéarique................	4,342,491 —
Suifs bruts ou fondus..................	838,093 —
Suifs et graisses non comestibles........	2,064,980 —
Glace à rafraîchir.......................	6,790,797 —
Asphalte, bitume, brai.................	15,552,296 —

HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS.

(Extrait du *Compte moral pour* 1866.)

Voici le mouvement de la population des hôpitaux (services de médecine et chirurgie).

Existant le 1er janvier 1866..................		6,228
Savoir : Adultes, hommes...............	2,771	
— femmes.................	2,200	
Enfants, garçons...............	602	
— filles..................	655	
Entrés pendant l'année.......................		92,384
Savoir : Adultes, hommes...............	44,253	
— femmes.................	33,242	
Enfants, garçons...............	7,652	
— filles..................	7,237	
Sortis pendant l'année.......................		81,451
Savoir : Adultes hommes...............	38,877	
— femmes.................	29,659	
Enfants, garçons...............	6,619	
— filles..................	6,296	
Morts pendant l'année.......................		10,918

Savoir : Adultes, hommes	3,298	
— femmes	3,621	
Enfants, garçons	1,060	
— filles	939	
Restant au 31 décembre au soir		6,243
Savoir : Adultes, hommes	2,849	
— femmes	2,162	
Enfants, garçons	575	
— filles	657	

Le nombre de journées de malades a été de 2,347,007, dont 1,046,725 d'adultes hommes, 830,001 d'adultes femmes, 226,081 de garçons, 244,200 de filles. Le nombre de journées de sous-employés s'élève à 755,183, dont 634,351 nourris, et 120,832 non nourris, y compris 26,033 journées d'élèves sages-femmes.

Dans les hospices, le mouvement a été ainsi qu'il suit :

			Aliénés.	Vieillards et infirmes.
Existant au 1er janvier 1866			2,247	7,522
Entrées pendant l'année			2,458	8,440
Admissions	2,445	1,414		
Réadmissions	13	7,026		
Sortis pendant l'année			1,822	7,183
Définitivement	1,809	167		
Temporairement	13	7,016		
Morts pendant l'année			680	1,157
Restant au 31 décembre			2,198	7,622

Le nombre de journées a été de 838,446 pour les aliénés, et de 2,723,193 pour les vieillards et les infirmes.

Le mouvement des enfants assistés a donné les résultats qui suivent : il existait à la campagne et dans les colonies agricoles, le 31 décembre 1865, 14,856 enfants, dont 7,494 garçons. Ce nombre s'est augmenté, en 1866, de 4,445 enfants, et la diminution à divers titres a atteint 3,749. Il reste 15,552 enfants à la campagne, à la charge du département de la Seine. Il ne restait à la fin de l'année 1865 que 126 à l'hospice; il en est entré 4,278, on en a réintégré 779, il en est sorti 4,541, décédés 523, de sorte que, à la fin de 1866, il n'en restait plus que 119.

Voici le nombre total *des indigents* inscrits dans les 20 *arrondissements de Paris,* le 31 décembre 1866 :

1er	2,284	12e	6,22[illegible]
2e	1,909	13e	12,77[illegible]
3e	2,767	14e	7,51[illegible]
4e	4,965	15e	6,03[illegible]
5e	10,312	16e	2,44[illegible]
6e	4,512	17e	4,960
7e	3,929	18e	8,70[illegible]
8e	1,929	19e	8,33[illegible]
9e	2,199	20e	9,07[illegible]
10e	6,549		
11e	10,226	Total	117,24[illegible]

Nous passons à l'exposé succinct des recettes et des dépenses. Les recettes se résument ainsi :

Domaines et revenus immobiliers	3,124,080 47
Revenus éventuels	302,600 96
Bénéfices et bonis prescrits du Mont-de-Piété	504,257 53
Concessions de terrains dans les cimetières	239,849 50
Droits sur les spectacles	1,866,564 34
Total des recettes propres à l'administration	6,037,351 79
Remboursements de dépenses	2,166,261 64
Subvention municipale	9,454,727 »
Revenus des fondations	656,557 86
Total général	18,314,898 29

Voici quelques-unes des dépenses : administration, 900,325 fr. 45, charges foncières, 269,719 fr. 47, hôpitaux, 6,492,094 fr. 31, hospices et maisons de retraite, 5,161,931 fr. 32, hospices fondés, 350,234 fr. 41, enfants assistés, 840,422 fr. 81 ; secours à domicile, 4,400,392 fr. 46 c.

CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS.

Opérations en 1866.

La caisse d'épargne de Paris a reçu pendant l'exercice expiré au 31 décembre dernier :

1° En 201,731 versements, dont 33,576 nouveaux, la somme de fr.	19,306,456 94
2° En 1,200 transferts-recettes provenant des caisses d'épargne départementales	434,284 6[illegible]
3° En 22,961 parties d'arrérages de rentes appartenant aux déposants	261,[illegible]

Elle a en outre capitalisé pour le compte des déposants les intérêts montant à...........		1,448,558 39
TOTAL des recettes...............		21,476,793 16
Elle a remboursé par contre :		
1° En 94,598 retraits, dont 29,136 pour solde, la somme de.........................		18,483,110 14
2° En 1,399 transferts-payements envoyés à des caisses d'épargne départementales.....		433,335 07
3° En achats de 106,479 fr. de rentes pour le compte de 3,603 déposants...............		2,383,630 55
4° En 11 placements à la caisse des retraites pour la vieillesse........................		1,489 »
Et 5° en annulations, par suite de la déchéance trentenaire, des reliquats de 310 comptes abandonnés............................		6,583 97
TOTAL des payements..		21,308,148 73
Le solde dû au 1er janvier 1866 à 252,589 déposants, était de.........................		45,986,976 29
Les recettes pendant l'année ayant été de..............	21,476,793 16	
Et les dépenses de...........	21,308,148 73	
Soit un excédant de recettes de........................	168,644 43	168,644 43
La caisse d'épargne de Paris s'est trouvée, au 1er janvier janvier 1867, devoir à 256,384 déposants................................		46,155,620 72

La situation de la caisse d'épargne à Paris à la fin de l'année 1866 était donc à peu près la même qu'à la fin de l'année précédente, l'avoir des déposants ne présentant qu'une légère augmentation.

Les événements politiques qui ont marqué l'année dernière et le ralentissement de la production et du travail qui en a été la conséquence, n'ont donc pas eu, sur nos opérations, une influence aussi grande qu'on aurait pu le craindre. Il n'en a pas été de même en Angleterre, les sommes déposées dans les principales caisses d'épargne de Londres en 1866 n'ont pas diminué de moins de 147,000 l. st. *(3,675,000 fr.)*, comparativement à l'année *précédente ; à Liverpool*, la diminution a été de 89,000 l.

st. (2,225,000 fr.), à Manchester, de 32,000 l. st. (800 000 francs).

Pendant plusieurs années, la caisse d'épargne a fait gratuitement le service de la Société du Prince Impérial, mais le développement des opérations de cette société le rendait de plus en plus onéreux. Il convenait que la caisse d'épargne fût indemnisée, au moins dans une certaine mesure, de dépenses qui devenaient importantes.

Une demande en ce sens a donc été adressée à la commission supérieure de la Société du Prince Impérial, qui en a reconnu la justice, et les bases d'une indemnité modérée et proportionnelle au nombre des opérations ont été arrêtées d'un commun accord.

Cette indemnité, dont le point de départ a été fixé au mois de juin dernier, a produit pour le second semestre de 1865, une somme de 11,874 fr. 60 c., qui figure dans les comptes au nombre des ressources réalisées pendant cette année.

Le nombre des nouveaux déposants en 1866 a été de 33,595; il avait été de 32,176 seulement en 1865, ce qui donne une augmentation de 1,419 en faveur de l'année dernière.

Cette augmentation se répartit à peu près proportionnellement entre les huit classes ou catégories qui divisent nos déposants sous le rapport de la profession : ouvriers, artisans patentés, domestiques, employés, militaires et marins, professions libérales, rentiers et société de secours mutuels.

La classe des ouvriers est toujours de beaucoup la plus nombreuse; elle a compté en 1866, 20,503 nouveaux déposants, en y joignant celle des artisans patentés, qui en est si voisine, on trouve que ces deux classes réunies ont fourni 22,053 déposants nouveaux, soit près des 2/3 du nombre total.

Si, au contraire, on considère les nouveaux déposants sous le rapport du sexe, on est frappé d'un fait assez saillant, c'est que l'augmentation dans le nombre des nouveaux déposants, au lieu de se répartir proportionnellement entre les déposants des deux sexes, appartient

presque toute entière à ceux du sexe féminin. Ainsi les deux sections *hommes* et *mineurs* réunies ne comptent que 258 déposants de plus que l'année dernière, tandis que les deux sections *femmes* et *mineures* réunies, quoique bien moins nombreuses, présentent une augmentation de 1,161 déposants.

Cette augmentation est particulièrement marquée par les ouvrières et femmes d'ouvriers, et pour les filles d'ouvriers. En pénétrant plus avant dans le détail, on remarque que la 1re division (agriculture) et la 6e (journalière) n'y participent point, elle se répartit entre les 4 autres divisions (nourriture, bâtiment, vêtement, objet de luxe et professions diverses), mais est surtout sensible dans celle-ci, où le nombre des nouvelles déposantes, de 680 en 1865, s'est élevé à 835 en 1866 et s'est accru par conséquent encore d'environ un quart.

Le travail de la statistique a pour complément celui des quotités.

La moyenne du solde dû à chaque déposant à la fin de l'année 1866, était de 185 fr. 21 c., c'est-à-dire presque semblable à celle de l'année dernière (185 fr. 25 c.).

Dans la première catégorie, qui comprend les comptes de 1 à 500 fr., la moyenne a été abaissée de 1 fr. 24 c.; dans la seconde et la troisième catégorie au contraire (comptes de 500 à 800 fr. et comptes de 800 à 1,000 fr.), il y a eu augmentation de 1 fr. 62 c. et de 8 fr. 05 c.; dans la quatrième catégorie (comptes au-dessus de 1,000 francs et réductibles dans les trois premiers mois de l'année), il y a une légère augmentation de 13 cent.

Compte provisoire pour 1867.

Conformément aux instructions ministérielles qui fixent la clôture de chaque exercice annuel des caisses d'épargne de France à la veille du dernier dimanche de décembre, la caisse d'épargne de Paris vient d'arrêter son compte à la date du samedi 28 décembre 1867.

Voici le résumé des opérations de l'année.

La caisse d'épargne de Paris a reçu en 1867 :

1° En 303,034 versements, dont 35,139 nouveaux, la somme de 41,468,433 fr. 68 c.,

2° En 1,092 transferts recettes provenant des caisses d'épargne départementales, la somme de 417,144 fr. 42 c ;

3° En 34,656 parties d'arrérages des rentes appartenant aux déposants, 268,137 fr. 50 c.

Elle a, en outre, capitalisé pour le compte des déposants les intérêts montant à 1,515,665 fr. 77 c.

Elle a remboursé par contre

1° En 87,646 retraits, dont 29,782 pour solde, la somme de 17,19.,314 fr 81 c ,

2° En 1,173 transferts paiements envoyés aux caisses d'épargne départementales 460,088 fr. 78 c.;

3° En achats de 107,479 fr de rentes pour le compte de 3,796 déposants, la somme de .,455,288 fr. 80 c.;

4° Et en douze placements à la caisse des retraites pour la vieillesse, la somme de 2,460 fr

Au 28 décembre 1867, le solde dû par la caisse d'épargne de Paris à .60,7.2 déposants s'élevait à 49,702,348 fr. 26 c.

Ce solde était représenté de la manière suivante .

Sommes en caisse.	52,385 45
Sommes à la banque.	93,984 10
Sommes à la caisse des dépôts et consignations	49,555,978 71
TOTAL égal.	49,702,348 26

Si l'on compare cette situation à celle de l'année précédente, on voit que, à la fin de l'exercice 1866, le solde dû aux déposants n'était que de 46,155,620 fr 72 c., tandis que, à la fin de 1867, il s'élève à 49,702,348 fr. 26 c., ce qui présente par conséquent une augmentation de 3 546,727 fr. 54 c en faveur de cette dernière année.

NOTA — Les recouvrements opérés dans le cours de l'année 1867 par la caisse d'épargne de Paris pour le compte de la Société du Prince Impérial ont été au nombre de 64,520. Les sommes transmises pendant la même année par la caisse d'épargne de Paris à la Société du Prince Impérial se sont élevées en totalité à 920,3.1 fr. 44 c.

MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS.

OPÉRATIONS EN 1866.

(Extrait du *Rapport officiel*).

Prêts sur nantissements.

Solde.—Le solde des magasins, au 31 décembre 1866, s'établissait dans les termes suivants :

Articles........................	1,370,574
Sommes........................	33,773,718

Entrée.— Pour les magasins, l'entrée par engagements effectifs et par renouvellements s'est effectuée ainsi qu'il suit :

	Articles.	Sommes.
Engagements effectifs..	1,642,789	34,934,062
Renouvellements...........	458,692	13,114,976
Ensemble...............	2,101,481	48,049,038

Sortie. — La sortie par dégagements effectifs, par renouvellements et par ventes, se résume ainsi :

	Articles.	Sommes.
Dégagements effectifs........	1,429,352	30,368,909
Renouvellements............	458,692	13,114,976
Vente......................	137,401	2,474,021
Ensemble...............	2,025,445	45,957,906

Proportion dans laquelle s'est établi l'abandon des gages pour le prêt direct et pour le prêt par commissionnaire.

ANNÉES.	PROPORTION p. 100 DES GAGES VENDUS. sur engagements effectifs.	sur engagements par commissionaires.	Différence p. 100 en faveur de l'action directe.
1859.....	6 »	7 50	1 50
1860.....	6 10	7 20	1 10
1861.....	5 70	7 90	2 20
1862.....	6 70	8 30	1 60
1863.....	7 01	7 72	» 71
1864.....	6 62	7 46	» 84
MOYENNE...	*6 35*	7 68	1 33

La différence en faveur de l'action directe s'est un peu élevée pour la vente de 1864, ajoutée aux ventes des années précédentes.

Moyenne des prêts. — Engagements, 21 fr. 26 c., renouvellements, 28 fr. 59 c.; dégagements, 21 fr. 24 c.; vente, 18 fr.

Coût et produit moyen des prêts. — Le coût, 1 fr. 32 c., produit, 1 fr. 42 c.

Division des opérations effectuées directement et par l'entremise des commissionnaires. — Cette division s'est établie ainsi :

	OPÉRATIONS DIRECTES.		OPÉR. PAR COMMIS.	
	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Entrée :				
Engagements....	1,223,078	24,862,693	419,711	10,071,369
Renouvellements.	365,516	10,579,018	93,176	2,535,958
Ensemble ..	1,588,594	35,441,711	512,887	12,607,327
Sortie :				
Dégagements....	1,184,611	25,212,516	244,741	5,156,393
Renouvellements.	365,516	10,579,018	93,176	2,535,958
TOTAL.	1,550,127	35,791,534	337,917	7,692,351
Ventes..	137,401		2,474,021	
Ensemble. ..	2,025,445		45,957,906	

En jetant les yeux sur les deux tableaux suivants, il sera facile de s'édifier sur l'exagération des avances faites par les commissionnaires.

En opérant sur les cinq années qui ont précédé l'extension du prêt direct, par l'ouverture des dix-huit derniers bureaux auxiliaires, on fait ressortir dans le premier tableau les chiffres moyens des opérations et des excédants d'avances.

ANNÉES.	TOTAL DES ENGAGEMENTS PAR COMMISSIONNAIRES		TOTAL des excédants d'avances
	Articles.	Sommes.	
1852....	779,355	10,824,032	369,70[illegible]
1853........	872,417	12,352,708	413,542
1854.... ..	934,562	14,056,216	458,746

1855	913,040	11,227,544	435,774
1856. . .	985,060	16,502,282	397,782
Totaux. ..	4,509,434	68,022,732	2,105,604
Moyennes .	901,887	13,604,546	421,120

Dans le tableau suivant on se sert du même cadre et on opère sur les cinq dernières années, c'est-à-dire sur 1862-1863-1864-1865 et 1866, pour obtenir les termes de comparaison.

Années	Total des engagements par commissionnaires		Total des excédants d'avances.
	Articles	Sommes	
1862	560,391	11,091,359	760,139
1863.	486,031	10,207,824	508,047
1864.......	429,035	9,713,671	489,407
1865... .. .	419,612	10,183,972	524,907
1866........	419,711	10,071.369	707,367
Totaux...	2,314,780	51,268,195	2,989,867
Moyennes...	462,954	10,253,239	597,973

Du rapprochement des moyennes, il résulte que, depuis l'extension du prêt direct, les commissionnaires ont perdu 438,933 articles; que les sommes prêtées par leur entremise ont diminué de 3,351,307 fr., tandis que leurs excédants d'avances se sont accrus de 135,619 fr.

On remarquera que, pour 1866, le chiffre des excédants d'avances, soit 707,367, répondant comme prêts à 10,071,369, dépasse de 244,413 fr. le terme moyen, 462,954 qui, avant 1857, s'appliquait comme prêts effectués à 13,604,546 fr.

En opposition avec la décroissance des opérations faites par les commissionnaires, voici la progression de celles effectuées par les bureaux auxiliaires depuis 1860

	Bureaux auxiliaires		Commissionnaires	
	Articles	Sommes	Articles	Sommes
1860	1,031,468	17,790,055	738,591	13,808,324
1861 . .	1,126,907	19,446,131	724,813	14,576,979
1862 . . .	1,065,333	18,433,210	640,072	13,131,542
1863 . ..	1,056,803	18,898,824	592,335	12,829,654
1864 .	*1,123,063*	20,561,430	531,338	12,242,886

1865... ..	1,240,394	22,366,600	549,297	12,730,190
1866. ...	1,296,470	23,744,867	542,687	12,607,322
Ensemble..	7,902,443	140,954,337	4,279,333	94,947,048

Proportion p. 100 des opérations effectuées directement et par l'entremise des commissionnaires.

	OPÉRATIONS DIRECTES EN 1866.		OPÉR. PAR COMMISSION. EN 1866	
	Articles	Sommes.	Articles.	Sommes.
Engagem. ..	75	71	25	29
Renouvellem.	80	80	20	20
Dégagem....	83	83	17	17

Droits de commission perçus par les commissionnaires — Les droits de commission payés par les emprunteurs se sont élevés, en 1866, à 310,242 fr 34 c., la comparaison avec 1865 fait ressortir une diminution de 1,938 fr 92 c , qui porte principalement sur les opérations d'engagements.

Voici les détails : Sur engagements, 201,427 fr 38 c.; sur renouvellements, 50,719 fr. 16 c. ; sur dégagements, 51,563 fr 93 c , sur bonis perçus, 307 fr. 37 c., sur dépôts retirés avant l'engagement, 6,224 fr. 50 c.

Frais généraux d'administration.

	Crédits alloués.	Dépenses.
Traitements, gages et honoraires....	843,766 47	843,696 30
Indemnités, gratifications et secours.........	89,300 »	89,091 »
Dépenses diverses,... ...	196,660 »	194,615 67
Bâtiments et mobilier	113,890 »	111,487 34
Travaux de grosses réparations et d'appropriation	17,000 »	16,909 55
Dépenses imprévues.	4,000 »	1,844 »
TOTAUX..	1,264,616 47	1 254,733 90

Droits perçus par le Mont-de-Piété sur les opérations de prêts. — Le droit proportionnel de 9 p 100 a donné, *en 1866*, un produit de 2,929,962 fr. 25 c., se divisant *comme il suit :*

Renouvellements........... . ..	1,335,147 15
Dégagements....................	1,340,830 60
Ventes...	253,984 50
Ce produit s'est trouvé augmenté de 76,997 fr. 40 c., perçus à titre de droit supplémentaire (droit temporaire de 1/2 p. 100), ci....	76,997 40
Soit ensemble....	3,006,959 65

Résultat du compte du Mont-de-Piété — Ce compte se solde en bénéfices par une somme de 217,617 fr. 74 c., dépassant de 383 fr. 91 c. les prévisions qui avaient été admises par le budget.

La comparaison avec 1865 donne une diminution, de 108,747 fr. 94 c.; mais la liquidation de l'intérêt des fonds empruntés a occasionné un excédant de charge imprévu dont il faut nécessairement tenir compte.

A l'excédant représentant le chiffre des bénéfices, soit.....	217,617 74
Viendront s'ajouter 177,891 fr. 84 c., montant des bonis prescrits sur les engagements de 1864, ci.	177,891 84
Soit ensemble	395,509 58

que le Mont-de-Piété aura à verser aux hospices pour l'exercice dont il vient d'être rendu compte au Conseil.

CONTRIBUTIONS DIRECTES DE PARIS

ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

	Ville de Paris.	Arrondiss. de St-Denis.	Arrondiss. de Sceaux	TOTAUX.
Contributions foncières.	10,998,708	467,985	425,766	11,891,461
Contribut. personnelle-mobilière	6,434,988	423,216	290,363	7,148,566
Contribut. des portes et fenêtres..............	4,319,474	290,399	302,407	5,012,280
Contribut. des patentes.	17,298,567	600,300	271,113	18,270,000
TOTAL.........	39,298,759	1,787,898	1,292,647	43,313,287

Le montant de ce contingent se partage entre la Ville

de Paris et les deux arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis, dans la proportion suivante :

Ville de Paris.	92.7 p. 100
Arrondissements de Saint-Denis.	4 2 —
— de Sceaux.	3 1 —

Les centimes départementaux comprennent :

1° Ceux que la loi de finances du 31 juillet dernier autorise à voter, dans les limites indiquées ci-après, savoir :

Pour dépenses ordinaires, 25 centimes sur la contribution foncière et la contribution personnelle-mobilière; plus 1 centime sur les quatre contributions directes;

Pour l'instruction primaire, 3 centimes sur les quatre contributions directes ;

Pour les chemins vicinaux, 7 centimes sur les quatre contributions;

Enfin, pour le cadastre, 5 centimes sur la contribution foncière seulement;

2° Les centimes dont la perception doit se continuer, en vertu de lois spéciales, pour dépenses extraordinaires, et qui s'élèvent à 18 centimes sur les quatre contributions

BUDGET DE LA VILLE DE PARIS

POUR L'ANNÉE 1868.

Nous donnons ci-après les fixations admises par le décret de règlement

Chapitres.	*Recettes ordinaires.*	
1	Centimes communaux.	3,492,470
2	[illegible]	102,515,000
3	[illegible]	9,661,500
4	Poids public et mesurage	965,000
5	Droits de voirie.	480,000
6	Établissements hydrauliques.	6,294,300
7	Abattoirs.	2,475,000
8	Entrepôts	700,000
9	Locations d'emplacements sur la voie publique.	4,056,700
10	*Loyers* de propriétés communales.	1,404,793
11	*Expéditions* d'actes.	[illegible]

12	Taxes funéraires	710,525
13	Concessions de terrains dans les cimetières	1,651,000
14	Exploitation des voiries	606,500
15	Contributions, legs et donations pour travaux et services divers	11,451,013
16	Recettes diverses annuelles	3,325,081
	TOTAL	149,664,184

Recettes extraordinaires

17	Articles divers	14,404,136

Recettes supplémentaires.

18	Reliquat de caisse de l'exercice 1867	16,000,000
19	Reste à recouvrer	3,500,000
20	Recettes non prévues au budget de 1868	500,000
	TOTAL	20,000,000

Recettes spéciales.

21 à 23	Articles divers	61,127,740
	TOTAL général	245,196,060

Le total général de l'année 1867 a été de 241,653,613 francs, chiffre qui diffère peu de celui prévu pour 1868.

Dépenses ordinaires.

1	Dette municipale	21,044,364
2	Charges de la ville envers l'État	2,296,000
3	Préfecture, caisse centrale	2,388,786
4	Octroi et autres services de perception	8,873,180
5	Mairies d'arrondissement	1,205,400
6	Garde nationale, garde de Paris, etc	2,988,230
7	Cultes	469,298
8	Inhumations	863,417
9	Établissements de bienfaisance	11,871,829
10	Lycées, colléges et institutions spéciales	610,905
11	Instruction primaire	6,100,531
12	Entretien des édifices et établiss. communaux	1,733,650
13	Voirie de Paris (service ordinaire)	792,400
14	Service municipal des travaux publics	24,402,676
15	Pensions et secours	105,795
16	Fêtes et cérémonies publiques	751,000
17	Dépenses diverses	493,470
18	Préfecture de police	15,965,613
	TOTAL	104,635,696

Dépenses extraordinaires.

19 à 24 (dont remboursement de la dette 11,687,891 fr. et grands travaux extraordinaires, 40 millions)	61,412,620

Dépenses supplémentaires.

Chap. 25 à 27	20,000,000

Dépenses sur fonds spéciaux

Chap. 28, 29, 30	61,127,741
TOTAL général	245,196,000

COMPTE DE 1866.

Nous donnons ci-après les « produits constatés, » qui sont très-peu inférieurs aux recettes effectuées.

Recettes ordinaires.

1	Centimes communaux	3,244,065
2	Octroi	98,440,590
3	Halles et marchés	8,510,559
4	Poids public et mesurage	939,689
5	Droits de voirie	468,078
6	Établissements hydrauliques	5,865,106
7	Abattoirs	2,447,039
8	Entrepôts	564,384
9	Location d'emplacements sur la voie publique	3,470,873
10	Loyers de propriétés communales	1,036,384
11	Expéditions d'actes	160,599
12	Taxes funéraires	733,690
13	Concessions de terrains dans les cimetières	1,703,989
14	Exploitation des voiries	669,231
15	Contributions, legs, etc.	10,921,508
16	Recettes diverses annuelles	2,549,746
	TOTAL	141,625,122

Recettes extraordinaires.

17 Articles divers	12,751,627

Recettes supplémentaires.

Chap. 18, 19, 20 (6,439,944, plus 32,620)	6,472,564

Recettes sur fonds spéciaux.

Chap. 21, 22, 23	86,044,939
TOTAL général	248,894,0[illegible]

Voici quelques détails sur le chapitre 9. Chaises sur les boulevards de Paris, 12,901 ; kiosques et urinoires lumineux, 8,800 (8,799 fr. 80 c.); voitures publiques (fiacres et omnibus), 2,894,673 ; bureaux d'omnibus sur la voie publique, 5,663 fr., le reste se repartit entre divers. Au chapitre 10, nous remarquons : loyer du théâtre du Châtelet, 210,000 fr.; loyer du théâtre Lyrique, 131,735 fr.; loyer de la Gaîté, 110,000 fr.

Aux dépenses, nous prenons la colonne des dépenses constatées.

Dépenses ordinaires.

1	Dette municipale (charge annuelle)...........	16,398,961
2	Charges de la ville envers l'État...	2,067,345
3	Préfecture, mairie centrale	2,106,429
4	Octroi et autres services de perception.....	7,940,867
5	Mairies d'arrondissement................ .	1,153,052
6	Garde nationale, garde de Paris	2,889,755
7	Cultes.	181,059
8	Inhumations	826,703
9	Établissements de bienfaisance.	11,067,000
10	Lycées, colléges et institutions spéciales.. ..	140,997
11	Instruction primaire	4,051,398
12	Entretien des édifices et établiss. communaux.	1,592,814
13	Voirie de Paris	728,636
14	Service municipal des travaux publics.... ..	23,580,067
15	Pensions et secours	121,697
16	Fêtes et cérémonies publiques	749,991
17	Dépenses diverses	825,951
18	Préfecture de police........	13,495,335
	TOTAL.............	90,126,927

Dépenses extraordinaires.

Chap. 19 à 24	53,790,868

Dépenses spéciales.

Chap. 25 à 27.	8,148,083

Dépenses sur fonds spéciaux.

Chap. 28, 29, 30............................ .	21,127,513
TOTAL général	225,195,494

BUDGET DES DÉPENSES

DE LA PRÉFECTURE DE POLICE EN 1867.

Administration centrale	1,270,918
Commissariat de police	1,090,000
Police municipale	8,312,995
Bourse	5,900
Halles et marchés	511,200
Navigation et ports	74,500
Combustibles	58,000
Poids et mesures	47,200
Dégustation de boissons	61,700
Police de la voie publique, sûreté, salubrité	56,800
Voitures et fourrières	471,550
Morgue	11,700
Hygiène publique et salubrité	49,200
Dispensaire de salubrité	28,000
Secours publics	7,600
Garçons de bureau, etc	6,650
Sapeurs-pompiers	1,457,018
Pensions et secours	304,682
Dépenses diverses	110,400
Dépenses d'exercices clos	996
TOTAL	13,937,009

VOIRIE DE PARIS.

(Extrait du *Mémoire du préfet*, session de 1867.)

	M. carrés.
Surface en entretien :	
des chaussées pavées	4,883,643
— empierrées	2,146,005
— asphaltées	165,654
TOTAL	7,195,302
Surface en entretien :	
des trottoirs en granit	545,939
— en pavée	14,024
— en bitume	1,192,377
TOTAL	1,752,377

CONSTRUCTIONS ET DÉMOLITIONS

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Voici d'abord le tableau des constructions nouvelles et *démolitions* de la ville de Paris.

ARRONDISSEMENTS. Désignation.	Maisons nouvellement construites ou agrandies.	Logem. créés par ces constructions.	Maisons démolies, entier ou partiellement	Logem. supprimés par ces démolitions.
Louvre.	30	237	46	561
Bourse	30	106	13	49
Temple	66	750	67	963
Hôtel-de-Ville.....	48	297	35	274
Panthéon....... ..	105	764	185	1,469
Luxembourg... ..	63	372	54	478
Palais Bourbon...	107	822	94	622
Élysée.	169	1,639	75	544
Opéra	79	658	197	2,424
Enclos-St-Laurent	213	1,758	88	435
Popincourt..	285	2,674	185	682
Reuilly.	210	1,786	55	480
Gobelins.	250	821	187	1,000
Observatoire.. ..	384	1,690	199	600
Vaugirard.........	370	1,784	191	258
Passy.	187	733	65	285
Batignolles	233	1,515	213	1,386
Butte-Montmartre..	296	1,963	164	1,240
Buttes-Chaumont.	279	1,555	160	529
Ménilmontant.	415	1,644	123	274
	3,809	23,783	2,325	14,287

En plus pour 1868 :

Maisons.	1,464
Logements	1,466

L'activité des constructions ne s'est pas non plus ralentie dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux : le nombre des maisons construites ou agrandies, depuis l'année dernière, y est de 3,080; celui des démolitions n'est que de 286, savoir :

	Constructions.	Démolitions.
Arrondissement de Saint-Denis.	1,711	162
— de Sceaux.....	1,369	124
TOTAUX	3,080	286

Le relevé numérique de toutes les constructions nouvelles destinées à l'habitation et de toutes les démolitions, totales ou partielles, opérées dans tout le département, relevé *qui a été tenu au* courant depuis 1852, donne, cette année, les résultats suivants :

Constructions :

De 1852 au 30 septembre 1866.	60,055
1867.	6,889
TOTAL.	66,944

Démolitions :

De 1852 au 30 septembre 1866.	19,030
1867.	2,611
TOTAL.	21,641

ÉCLAIRAGE ET CHAUFFAGE PAR LE GAZ

A PARIS EN 1867.

(Extrait du *Rapport présenté par le Conseil d'administration*.

Nous avons livré pendant l'année 1867 un volume de gaz de 136,569,762 m. c.

C'est comparativement à l'année précédente, une augmentation de 14,235,157 m. c.

La consommation de jour, due presque exclusivement au chauffage industriel et domestique, figure dans la consommation totale pour 18,702 987 m. c. et dépasse celle de l'année dernière de 3,647,308 m. c. soit de 24 p. 100.

Les recettes du gaz se sont élevées à 33 202,342 fr. 05 et dépassent celles de l'année dernière de 3,952,225 fr. 24.

Le nombre des abonnés, comme les années précédentes, a progressé rapidement, l'augmentation absolue, c'est-à-dire après défalcation de ceux qui ont cessé de s'éclairer, a été de 4,083, ce qui en porte le nombre total, au 31 décembre dernier, à 75,919

Les becs d'éclairage de la voie publique ont été augmentés de 3,385, leur nombre, au 31 décembre, était de 35,617.

Ces augmentations en abonnés et en becs d'éclairage publics sont à peu près les mêmes que celles de 1866 comparées à 1865. Cependant la consommation totale a augmenté en 1867 dans une proportion plus forte qu'en 1866, *cela s'explique* en partie par l'influence de l'Exposition *et en partie par* l'habitude que prend le commerce d'éclai-

rer de plus en plus ses magasins, et enfin par l'introduction de l'éclairage au gaz dans les appartements, au moyen des conduites montantes que nous établissons à nos frais partout où nous prévoyons une rémunération suffisante de nos dépenses.

CONDUITES MONTANTES.

Le nombre de ces conduites, établies au 31 décembre dernier, était de 1,902. Elles ont fourni à 3,548 abonnés, dans le cours de l'année 1867, 2,765,153 mètres cubes de gaz brûlé par 27,980 becs d'éclairage ou de chauffage. Chaque conduite a donné lieu à une recette de 436 fr. pour prix du gaz. C'est une rémunération avantageuse de la dépense d'établissement qui est, pour cet objet, de 1,072,000 francs à la fin de 1867. Nous ne parlons pas des branchements alimentés par ces conduites et des compteurs qui desservent chaque appartement, lesquels donnent lieu aux perceptions ordinaires pour entretien et location.

Le tableau suivant donne les résultats principaux des douze premières années de notre exploitation jusqu'au 31 décembre dernier : il en ressort que l'augmentation totale a été de 255 p. 100 pendant cette période, et l'augmentation moyenne annuelle de 7,980,000 mètres cubes.

Années.	Consommations annuelles.	Augmentations annuelles.	Dividendes annuels.
1855	40,774,400		
1856	47,335,475	6,561,075	40
1857	56,042,640	8,707,165	45
1858	62,159,300	6,116,660	50
1859	67,628,116	5,568,816	60
1860	75,518,922	7,890,806	70
1861	84,230,676	8,711,754	75
1862	93,076,220	8,858,744	85
1863	100,733,258	7,757,038	95
1864	109,610,003	8,776,745	105
1865	116,171,727	6,561,724	105
1866	122,334,605	6,162,878	110
1867	136,569,763	14,235,157	115

CANALISATION.

La canalisation a reçu aussi une augmentation de développement de 93,771 mètres.

Ce qui en porte la longueur totale à 1,347,677 mètres répartie ainsi qu'il suit entre les trois grandes divisions de notre périmètre

Paris ancien	625,017 m.
Zone annexée	398,408
Banlieue suburbaine.	324,252

Les 93,771 mètres de tuyaux posés dans le courant de l'année ont été répartis ainsi qu'il suit :

Paris ancien	24,520 m.
Zone annexée.	20,187
Banlieue suburbaine	49,064

Dans Paris, toutes les anciennes rues sont canalisées, mais il s'ouvre tous les jours de nouvelles voies à grande largeur, dans lesquelles nous mettons une double canalisation, ce qui explique la part relativement importante pour laquelle cette division entre dans la canalisation de l'année.

Dans la zone annexée, nous avions déjà dépassé, l'année dernière, la longueur de canalisation que nous nous étions obligés de faire jusqu'en 1872. Nous avons ajouté cette année 20 kilomètres à cet excédant. C'est pour déférer aux désirs de l'administration municipale et ne pas laisser en retard l'éclairage de certains quartiers de cette zone que nous outre-passons ainsi la limite de nos obligations.

La banlieue suburbaine seule a absorbé plus de la moitié de la longueur de la canalisation posée cette année, c'est une conséquence de l'exécution des traités conclus avec les communes.

RECRUTEMENT.

Les diverses opérations relatives au recrutement de la classe de 1866 se sont accomplies avec ordre et régularité : 11,[illegible] jeunes gens ont été inscrits sur les listes de tirage; 4,944 ont été examinés par le conseil de révision, qui a dû examiner, en outre, 3,978 jeunes gens résidant dans le département de la Seine, qui avaient tiré au sort [illegible]s autres départements.

[illegible]s quelques années, le nombre des inscrits s'établ[illegible]

accru d'une manière notable, la progression annuelle, principalement marquée dans les années 1863 et 1864, avait été moins sensible en 1865. En 1866, il y a une diminution de 528 sur le nombre des inscrits. Ce fait n'est pas particulier au département de la Seine, il est général : ainsi le nombre des inscrits de toute la France, qui était, pour la classe de 1865, de 326,564, n'est plus, pour la classe de 1866, que de 312,559.

Quelle peut être la cause de cette diminution? Doit-on l'attribuer à la disette qui aurait rendu les unions moins fécondes en 1846, ou à l'influence des épidémies cholériques de 1849, de 1853-1854 et de 1865-1866? Je n'oserais le dire; mais le fait est constant.

Voici les chiffres des inscrits pour les cinq dernières années :

		Différences	
		en plus.	en moins.
Classe de 1862	11,280	»	»
— 1863. . .	11,736	456	»
— 1864 .	12,349	643	»
— 1865. .	12,390	41	»
— 1866. . .	11,862	»	528

INSTRUCTION PRIMAIRE

Le rapport soumis par l'inspecteur d'Académie, à l'appui des demandes de crédits formant le contingent du département dans les dépenses de l'instruction primaire, présente le tableau complet de la statistique scolaire au 31 décembre 1866.

A cette époque, le département comptait 1,843 écoles primaires, dont 361 écoles publiques et 1,482 écoles libres ; c'est, par rapport à l'année précédente, une augmentation de 51 écoles, parmi lesquelles 11 sont des écoles publiques. Ces établissements ont reçu 183,375 enfants, soit 6,939 de plus qu'en 1865.

Les salles d'asile sont au nombre de 187, dont 135 publiques.

Au sortir de l'école, les élèves peuvent compléter leur instruction dans 211 cours d'adultes, dans 137 réunions du dimanche et dans 56 écoles spéciales de dessin.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS.

Nous empruntons au discours de rentrée du président (M. Louvet), avec un compte-rendu des travaux de ce tribunal, quelques pensées qui semblent devoir être conservées. (Séance du 24 août 1867).

COMPTE-RENDU.

Affaires portées devant le tribunal.

Les affaires anciennes restant à juger le 1er juillet 1866 s'élevaient à	641
Le nombre des affaires introduites du 1er juillet 1866 au 30 juin 1867 a été de	69,076
Ensemble	69,717

Sur lesquelles

38,464	ont été jugées par défaut,
18,731	ont été jugées contradictoirement,
4,769	ont été retirées,
7,112	ont été conciliées,
671	restent à juger.
69,717	total égal

Sur les affaires jugées, 14,235 l'ont été en premier ressort, 42,710 l'ont été en dernier ressort.

L'année dernière, le tribunal avait concilié les parties dans 6,185 affaires, cette année, les conciliations se sont élevées à 7,112, soit, en faveur du dernier exercice, 927 conciliations.

Appels à la Cour.

Au 31 décembre, il restait à juger	550	affaires.
Il en a été inscrit pendant l'année 1866.	1,010	—
Ensemble	1,560	affaires.
Sur ce nombre il y a eu	604	confirmations.
—	239	infirmations.
—	237	radiations.
Il restait à juger, au 31 décembre 1866.	480	appels.
TOTAL égal	1,560	—

Si peu élevé qu'il soit, le chiffre des infirmations serait *moindre* assurément, s'il ne comprenait un certain nombre

d'affaires dans lesquelles un débat contradictoire ne s'est produit que devant la Cour, et ensuite beaucoup de jugements dont la réformation n'a été prononcée ou même demandée que partiellement sur des points qui n'avaient pas été suffisamment élucidés en première instance.

Dépôt des rapports

Au 30 juin 1866, il restait à ouvrir 1,202 rapports......	1,202
Du 1er juillet 1866 au 30 juin 1867, il en a été déposé. .	3,074
Ensemble	4,276
Il en a été ouvert dans le dernier exercice............	3,857
Le 1er juillet, il en restait à ouvrir.......	419

Il résulte de ces chiffres, qu'il a été déposé cette année près de 1,200 rapports d'arbitres de moins que l'année dernière, et que le nombre des ouvertures de rapports a dépassé de 98 celui de l'exercice précédent.

Dans le grand nombre des affaires soumises à l'appréciation du tribunal, il en est dans lesquelles la complication des faits, l'examen de marchandises, l'étude de questions spéciales nécessitent une instruction préparatoire

En rendant justice au savoir et à l'expérience des arbitres-rapporteurs, nous ne saurions oublier les avantages résultant du concours demandé aux chambres syndicales; ces chambres, par leurs connaissances professionnelles, par le sentiment de conciliation qui les anime, rendent chaque jour au tribunal et aux parties de signalés services.

Appels des sentences des prud'hommes.

83 sentences de prud'hommes ont été par appel déférées au tribunal dans l'exercice 1866-1867, sur lesquelles :

36 sentences ont été confirmées,
19 — ont été infirmées,
3 appels ont été déclarés non recevables,
16 affaires ont été retirées ou conciliées,
9 — sont renvoyées devant experts ou restent à juger.

83 total égal.

Si nous comparons le petit nombre d'affaires dans les-

quelles appel a été interjeté devant le tribunal au chiffre considérable des sentences rendues par les quatre conseils de prud'hommes, nous sommes amenés à constater les services sérieux que rend au commerce et à l'industrie cette institution toute paternelle, et la confiance dont elle jouit à bon droit auprès des justiciables.

Compte-rendu des faillites.

Du 1er juillet 1866 au 30 juin 1867, il a été déclaré 1,746 faillites nouvelles, savoir :

Sur assignation	580
Sur dépôt de bilan	1,062
Sur requête	29
D'office par le tribunal	57
Sur avis du parquet	18
Ensemble	1,746
De plus, il y a eu résolution de concordat dans	40
Rapport de jugement de clôture	28
Union ancienne reprise par suite de survenance d'actif	1
TOTAL des faillites reçues dans l'année	1,815
Pendant l'exercice précédent, il en avait été déclaré	1,640
En plus cette année	175
Le nombre des faillites en cours au 30 juin 1866 était de	1,169
Les déclarations de l'année étant de	1,815
Le total des faillites pour 1866-1867 a été de	2,984

Cette année, il a été terminé 1,800 faillites, savoir :

Par concordat	482	1,800
Par abandon d'actif	128	
Par union	593	
Par rapport de jugement déclaratif	35	
Clôture pour insuffisance d'actif	562	
Il en avait été terminé l'année dernière		1,661
Différence en plus pour cette année		139

Il restait en cours, au 30 juin dernier, 1,184 faillites.

Le crédit des faillites au 30 juin dernier s'élevait à ... 10,190,321 f. 06.

sur lesquels étaient déposés à la Caisse des consignations	10,063,134	72
Il restait donc entre les mains des syndics...	27,086	33

représentant une moyenne de 22 fr. 88 c. par faillites.

Il a été ordonnancé cette année 164 répartitions s'élevant à	7,419,319	66
Sur cette somme, 294,679 fr. 82 c. n'ont pas été retirés par les créanciers dans les trois mois de l'ordonnance, et ont été versés à la Caisse des consignations pour le compte de chaque créancier.		
L'année dernière, il avait été ordonnancé 588 répartitions s'élevant ensemble à	18,295,803	79
La différence en moins des sommes réparties est de	10,876,484	13

Cette différence importante s'explique par une première répartition de 75 p. 100 faite dans la faillite du chemin de fer de Graissesac à Béziers pendant l'exercice précédent, et qui s'élevait, à elle seule, à 12 millions 115,434 fr. 52 c.

Les concordats obtenus dans 482 faillites, ont donné les résultats suivants :

Dans 15	faillites de	5 à 10	p. 100
66	—	10 à 20	—
170	—	20 à 30	—
83	—	30 à 40	—
46	—	40 à 50	—
51	—	50 à 60	—
16	—	60 à 80	—
35	—	100	p. 100

Ensemble 482 faillites donnant en moyenne 37.24 pour 100 par concordat.

Les concordats par abandon ont été au nombre de 128. Ces concordats ont fourni la répartition qui suit :

36......	de 1 à 10 p. 100	3......	de 50 à 60 p. 100
41......	de 10 à 20 —	3......	de 60 à 80 —
20......	de 20 à 30 —	3......	le capital.
16......	de 30 à 40 —	2......	n'ont rien produit.
4......	*de 40 à 50* —		
		128	

Dividende en moyenne, 21 p. 100.

Les résultats obtenus dans 593 faillites terminées par union ont été les suivants :

Dans 221 faillites de	....	1 à 10 p. 100	
99	—	10 à 20	—
48	—	20 à 30	—
28	—	30 à 40	—
10	—	40 à 50	—
2	—	50 à 60	—
5	—	60 à 80	—
8	—	100 p. 100.	
172	—	n'ont rien produit.	

Ensemble 593 faillites terminées par union,

dont la liquidation n'a donné en moyenne qu'un dividende de 10 fr. 75 c. p. 100 par faillite et 15 p. 100 si l'on retranche les 172 faillites qui n'ont rien produit.

La différence des dividendes dans les faillites terminées par concordat et celles terminées par union, est bien plus apparente que réelle ; car il ne faut pas tenir compte seulement de la dépréciation de l'actif résultant de la liquidation forcée et faite précipitamment, mais bien aussi, et surtout, de toute la distance qui existe entre la promesse et la réalisation, c'est-à-dire entre l'engagement pris par le failli concordataire et le paiement effectif du dividende promis, généralement payable à long terme, et trop souvent impayé.

Dans le cours de l'année 1863-1864, le chiffre des déclarations de faillites avait été de...	1,418
En 1864 1865.	1,647
En 1865-1866.	1,540
En 1866 1867.	1,815

Les causes qui retardaient ou arrêtaient la marche des 1,184 faillites restant en cours au 30 juin dernier, étaient dans :

71 faillites, l'insuffisance de fonds ;
83 — les difficultés de vérification de créances ;
208 — les procès ou instances judiciaires ;
24 — les instructions criminelles ou correctionnelles ;
317 — la liquidation de l'actif, les recouvrements de créances à terme ;

96 faillites, les ventes d'immeubles, les ordres ou les contributions;
40 — la liquidation de successions;
27 — les difficultés relatives aux prétentions des propriétaires;
347 — la déclaration remonte seulement aux trois derniers mois de l'exercice précédent.

Les mesures intéressant la personne des faillis ont été les suivantes :

31 sauf-conduits ont été accordés;
889 faillis ont été déclarés excusables;
434 faillis ont été déclarés non excusables;
3 réhabilitations ont été demandées.

« Ce n'est pas sans un profond regret que nous sommes obligés de constater le nombre chaque année plus grand des faillites : cet accroissement progressif mérite de fixer toute notre attention.

» Dans le dernier compte-rendu général, M. le ministre de la justice faisait observer que depuis quinze ans le nombre des faillites avait plus que doublé, et il résulte de l'examen de la statistique comparative de la période quinquennale de 1856-1860 avec celle de 1861-1865, que l'augmentation proportionnelle pour Paris a été de 36 p. 100

» D'où provient cet état de choses?

» M. le ministre pense que le développement du commerce et de l'industrie, auquel il faut attribuer l'augmentation des affaires contentieuses soumises à la juridiction consulaire, a nécessairement aussi entraîné un accroissement de sinistres commerciaux.

» Tout en reconnaissant la justesse de cette observation nous ne croyons pas cependant que la multiplicité des faillites provienne uniquement du développement des affaires commerciales, les causes, à notre avis, en sont plus complexes, et tiennent à la fois à des circonstances particulières et à des faits purement économiques qu'il n'est pas sans intérêt de préciser.

» Nous avons pu remarquer, il est vrai, que les sinistres commerciaux frappaient fréquemment le petit commerce. *Assurément il y a*, de la part du plus grand

nombre, impéritie, témérités reprochables, désordre même, acceptation de charges et de loyers hors de proportion avec les bénéfices qu'on peut raisonnablement et honnêtement espérer, sans parler de ces idées de luxe qui s'emparent depuis quelques années de toutes les classes de la société. Pour ceux-là la faillite est inévitable ; c'est une question d'impuissance qui n'a rien à voir avec les causes générales. Mais, souvent aussi, la faillite est la conséquence de lois économiques dont le commerçant inexpérimenté n'a pu apprécier la portée.

» Le commerce de détail tend de plus en plus à se concentrer entre les mains de ceux qui, au moyen de larges capitaux, peuvent s'approvisionner à de meilleures conditions, limiter leurs bénéfices et compenser l'insignifiance relative de ceux-ci par un développement d'affaires que leur assurent les avantages qu'ils offrent aux consommateurs.

» Pour le commerce de gros, la rapidité et la facilité des moyens de transport ont pour résultat de restreindre l'utilité et l'importance des intermédiaires, en permettant aux meilleures maisons de détail de traiter directement avec la fabrique. Mais en même temps le commerce de gros est ainsi amené à s'adresser à la clientèle de second ordre pour maintenir le chiffre de ses affaires, et, par suite, la sécurité des transactions diminuant, les bénéfices se trouvent sensiblement réduits.

» Pour tous ceux enfin qui veulent se consacrer aux affaires, les fluctuations du goût, les crises commerciales, les événements politiques exigent une sûreté de coup d'œil, une prudence, un esprit de circonspection qu'il n'est donné qu'à bien peu de posséder à un degré assez élevé.

» *Nous assistons à un véritable travail de transformation, et il nous est permis d'espérer que le moment est proche où la nouvelle génération, forcée de rompre avec les traditions anciennes, et mieux préparée, par son éducation, aux nécessités du milieu économique où nous vivons, apportera dans les affaires les aptitudes et les qualités qui doivent en assurer la prospérité, et rendre plus rares les sinistres que nous déplorons.*

» Une observation générale doit être faite relativement

à la plupart des faillites que nous vous signalons : c'est que les commerçants ne déposent leur bilan qu'après avoir épuisé toutes leurs ressources actives, soit par des paiements aux créanciers qui les poursuivent avec le plus de rigueur, soit par des actes qui font passer le plus certain de leur actif entre les mains de quelques-uns au préjudice de la masse.

» Ceux-ci mettent à profit le retard dans le dépôt de leur bilan pour détourner ou dissimuler une partie de leurs biens.

» D'autres enfin se livrent à ce qu'on est convenu d'appeler une circulation de papiers de complaisance, qui a bientôt doublé leur passif.

» A cette occasion, nous signalerons à l'attention publique les proportions que prend cette circulation d'effets de complaisance, qui devient chaque jour d'autant plus dangereuse, qu'elle est maintenant l'objet d'entreprises spéciales fonctionnant au grand jour, et stimulant la création de billets sans cause, pour en procurer, moyennant commission, l'échange entre personnes qui ne se connaissent pas.

» Le danger que présentent ces soi-disant établissements de crédit s'aggrave encore de ce que leur intervention n'apparaît en rien sur les titres, et que les tiers, qui ne peuvent la soupçonner, demeurent, en définitive, victimes de leur confiance.

» Il suit de cet état de choses que la loi est constamment violée, et que cette violation a pour résultat la diminution des dividendes et l'augmentation du nombre des faillites, dont les opérations sont clôturées pour insuffisance d'actif.

» Le remède à tous ces abus serait, nous le croyons, d'introduire dans la loi des adoucissements qui fissent moins redouter des débiteurs honnêtes, et de mettre en même temps une plus grande sévérité dans la répression des délits et des crimes commis dans les faillites.

» Nous ne devons pas nous dissimuler que la suppression de la contrainte par corps, ratifiée par le Sénat après un débat solennel, amènera, de la part des créanciers, de plus *fréquentes demandes* en déclaration de faillite, et

que le tribunal lui-même devra se montrer plus facile à les accueillir. »

Il est donc de notre devoir de rappeler à la sollicitude des conseils du gouvernement les réformes que réclame la législation en cette matière.

Une procédure plus simple permettrait sans doute d'imprimer à l'expédition des affaires une marche plus rapide encore et plus conforme à l'intérêt de tous, et la solution plusieurs fois demandée de la question relative au privilège du propriétaire et à l'exigibilité de tous les loyers à échoir, en cas de faillite du locataire, ferait cesser un abus exorbitant qui permet à celui qui n'a encore rien fourni de s'enrichir au détriment et avec les biens de ceux qui ont livré leur capitaux et leurs marchandises, et pour lesquels il ne reste qu'un désastre irremédiable.

Le Conseil d'État a déjà été saisi de ces questions, et les discours récemment prononcés par M. le ministre d'État et des finances et par M. le garde des sceaux lui-même dans la discussion de la loi relative à la suppression de la contrainte par corps, sont de nature à faire présumer que les améliorations réclamées et promises ne se feront plus longtemps attendre, et nous assurent que l'appui du gouvernement ne fera pas défaut au commerce pour suppléer aussi efficacement que possible aux garanties qu'il trouvait dans la voie d'exécution qui vient d'être supprimée de nos codes

Statistique des sociétés

Il a été déposé au greffe dans l'année 1866-1867 :

981	actes de Société	en nom collectif,
326	—	en commandite simple,
17	—	en commandite par actions,
9	—	anonymes,
26	—	à responsabilité limitée.
1,359		

En 1863-1864, le greffe avait reçu 1,221 actes de société, en 1864-1865, il en avait reçu 1,534.

Il y avait donc, en faveur du précédent exercice, une augmentation de 376 actes de société sur l'année 1863-

1864, et de 63 sur l'année 1864-1865, tandis que le dernier exercice présente, au contraire, une diminution sur l'année 1865-1866.

Cette diminution dans les actes de société peut, en dehors des circonstances générales qui affectent notre commerce, trouver sa cause dans les préoccupations politiques qui, au commencement de cette année, pesaient si lourdement sur notre pays.

879 actes de dissolution de société ont été publiés dans le courant de l'année. Dans la même période de temps, le tribunal a statué sur 227 contestations entre associés; 256 liquidations ont été confiées à des liquidateurs nommés par le tribunal, sur la demande des parties; les autres ont été faites par les associés eux-mêmes, ou confiées à des liquidateurs choisis par eux.

POSTES.

Nombre d'objets de toute nature manipulés à Paris.

ANNÉES.	NOMBRE DE					TOTAUX des objets manipulés.
	lettres.	chargem	c.-seings	journaux imprim. et échantil.	mandats d'articl. d'argent	
1860	62,217,400	524,131	8.358,897	111,428,663	542,425	183,072,516
1861	61,980,700	532,454	8,337,671	114,408,210	570,399	185 829,438
1862	69.220,300	604.230	8,342.035	118,778,898	593.524	197,538,988
1863	72,570,800	644.502	8,342,932	123,762,747	612,438	205,883,419
1864	76,445,100	631,939	8 370,253	166.047.850	662,096	252,157,238
1865	79,770.200	943,700	8,920,425	193.627,448	685.148	283.595.921
1866	83.345.049	1.040,785	8.948,493	222,838,056	750.345	316,922.728
1867	84,484,857	1,152,325	9 373,967	233,946,835	808.838	329,766.823.

OMNIBUS DE PARIS EN 1866.

Détail de la statistique.	Paris.	Banlieue.	Voies ferrées.
Nombre moyen de voitures en service par jour :			
Pendant le service d'été.	664	51	18
— la saison d'hiver.	648	49	17
— l'année.......	636	50	17
Travail des voitures :			
Par voiture (en mètres)..	$91^{k}538^{m}$	$80^{k}362^{m}$	$97^{k}487^{m}$
Par jour (en kilomètres).	$60,059^{k}$	$4,058^{k}$	$1,711^{k}$
Pendant l'année (en kil.).	$21,971,928^{k}$	$1,481,165^{k}$	$624,302^{k}$

Nombre moyen de chevaux par jour			
De rang et de relais . . .	7,501	423	239
De corvées et divers . . .	303	24	13
Au labour.	222	8	7
Ensemble.	8,026	455	259
Travail moyen quot. des chevaux de rang et de relais (en mètres). . . .	16k276	15k605	14k705
d° y compris les chevaux à vendre, à l'infirmerie et au labour (en mètres)	15k430	15k238	13,791
Nombre moyen par journée de voiture des chevaux			
De rang et de relais. . . .	11 25	8.14	14 26
De corvées et divers . . .	0.64	0.70	0.76
De labour.	0.34	0.16	0.42
Ensemble.	12.23	9.00	15.44
Nombre des voyageurs transportés :			
Intérieur payants	45,232,905	»	»
— correspondants.	15,815,176	»	»
TOTAL	61,048,081	»	»
Impériale payants. . . .	44,647,952	»	»
— correspondants	1,516,041	»	»
TOTAL.	46,163,993	»	»
Ensemble.	107,212,074	3,430,252	1,401,478
Nombre moyen de voyageurs transportés			
Par course.	31	9	21
Par journée de voiture. .	447	186	216
Par jour.	293,731	9,397	3,839
Produit moyen par voyag.	0 f. 18 c. 53	0 f. 23 c. 31	0 f. 13 c. 40
Produit moyen par kilom. parcouru par les voit. .	0 f. 90 c. 51	0 f. 58 c. 62	0 f. 97 c. 41
Produit moyen de chaque voyageur par kilom parcouru par les voit. .	0 f. 03 c. 48	0 f 06 c.	»

Accroissement progressif de l'exploitation de la Compagnie

ANNÉES.	NOMBRE de voitures	NOMBRE des chevaux	NOMBRE des voyageurs
1854	400	3,728	34,000,000
1855.	435	4,389	[illegible]

1856.............	436	4.671	49.390 421
1857	465	5 253	60 067 147
1858	501	5,725	66 054 432
1859	503	6 066	71 000 149
1860............	510	6 746	74 584 353
1861............	571	7 037	79 011 180
1862............	601	7 202	84 790 168
1863.............	610	7.486	92 776 773
1864............	641	7 632	96 467 385
1865............	732	8 232	104.579 730
1866	732	9 656	110.642.326

ÉTRANGERS A PARIS PENDANT L'EXPOSITION

(Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire.*)

Les faits ont justifié l'administration municipale de Paris : les logements disponibles ont suffi pour cette affluence de visiteurs qu'on ne saurait évaluer à beaucoup moins de deux millions et demi au total, et à 100,000 en moyenne constante (1) ; de plus, bien que des maisons entières aient été, dans tous les quartiers de la ville, transformées, en vue de l'Exposition, en logements garnis de tous les prix, la moyenne des loyers n'a pas haussé d'une manière sensible. Les prix sont redescendus maintenant aux taux antérieurs, et ils accusent même une tendance à la baisse, qui s'explique par le nombre de constructions que la spéculation avait rapidement élevées pour les besoins du moment, et qui restent acquises désormais à la population normale.

(1) Ce chiffre est modéré.

Les déclarations des hôtels meublés ont donné, pendant huit mois, du commencement de mars à la fin de novembre, une moyenne d'arrivées, par jour, de 7 000 personnes. Le nombre des personnes logées ailleurs ne saurait être évalué à un chiffre moindre. Mais, en portant le total à 10,000 seulement, on a encore, pour huit mois, c'est-à-dire pour 240 jours, 2 400 000 personnes.

Les déclarations des hôtels garnis donnent une durée de séjour qui est de dix jours en moyenne. En généralisant cette appréciation, nous trouvons que la population flottante ajoutée à la population normale a été en moyenne constante, pendant huit mois, de 100,000 âmes.

On ne doit pas oublier que ce nombre renferme les habitants des provinces et plus d'une *personne* venue plusieurs fois compte pour autant de *voyageurs*.

Ajoutons encore le fait qui suit :

Le mouvement des entrées à l'Exposition n'a jamais été au-dessous de 25 à 30,000, et il s'est élevé, le dimanche 27 octobre, à plus de 200,000, savoir : entrées payantes, 122,900 ; ouvriers et élèves des écoles, 80,000 environ.

Mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre.

Le mouvement général des voyageurs entre la France et l'Angleterre a été, pendant l'année 1867, pour les ports de :

Calais de	203,183	passagers.
Boulogne	152,931	—
Dieppe	88,924	—
Havre	19,300	—

La préférence accordée par les voyageurs au port de Calais sur les autres ports de la Manche est due à la courte traversée de Calais à Douvres et à son double service à heures fixes, entre Paris et Londres, et *vice versâ*.

TROISIÈME PARTIE.

ALGÉRIE ET COLONIES.

ALGÉRIE.

Population européenne. — D'après le recensement de 1866, la population européenne *fixe* se décompose ainsi :

Français et naturalisés français	122,119 h.
Espagnols	58,510
Italiens	16,655
Anglo-Maltais	10,627
Allemands	5,436
Autres nationalités	4,648
	217,990

Sur ces 217,990 européens, 72,508 sont nés en Algérie.

La population européenne *en bloc* (personnel des hôpitaux, lycées, écoles, orphelinats, séminaires, couvents, prisons) est de 8,616. Ce qui, ajouté à la population européenne fixe, donne un total de 226,606.

L'effectif des troupes était, en 1866, de 67,774 hommes.

Population indigène.

Israélites	33,952
Musulmans	2,652,072
	2,686,024

Le nombre des indigènes musulmans se décompose ainsi :

Arabes des territoires civils et des centres de colonisation du territoire militaire	217,098
Arabes des *tribus du territoire* militaire	2,434,974
	2,652,072

BUDGET.

Budget du gouvernement général.

Recettes.	1865.	1866.
Au profit du Trésor.... .	20,268,439 96	27,235,037 64

Dépenses à la charge de l'État.

Budgets du gouvern.		
ordinaire................ sur ressources spéciales. extraordinaire.	21,743,686 30	26,104,264 68

Ce budget ne comprend point les dépenses ci-après relatives aux services qui sont rattachés à leurs ministères respectifs, savoir :

de la justice	1,033,245 10	1,033,000 »
de l'instruct. publique...	245,024 06	245,000 »
des cultes...............	864,883 65	865,000 »
des finances (douanes, tabacs, trésor).	1,463,249 36	1,463,000 »
	25,350,090 69	29,707,264 68

HÔPITAUX CIVILS.

Le nombre des malades civils et militaires, traités dans les hôpitaux civils de l'Algérie, s'est élevé :

En 1865, à....	27,005
En 1866, à	28,392

STATISTIQUE JUDICIAIRE.

I. *Justice civile et commerciale.* — La cour impériale d'Alger, qui, de 1856 à 1860, n'avait connu que de 2,547 procès d'appel, a eu à statuer, de 1861 à 1865, sur 3,919 affaires, dont 320 remontaient à 1860 et 3,599 avaient été introduites pendant les cinq années suivantes Cette augmentation est presque exclusivement la conséquence du décret du 31 décembre 1859, qui a attribué à la cour la connaissance des affaires musulmanes (appel des sentences des cadis quand il s'agit de questions d'état ou d'intérêts excédant la somme de 1,500 francs en matière mobilière ou de 150 francs de revenu en matière immobilière) Elle a terminé 3,548 causes, savoir : 2,849 (0.80) par des arrêts contradictoires ; 285 (0.08) par des arrêts de défaut et 414 (0 12) par radiation

après désistement ou transaction Il ne restait à juger, au 31 décembre 1865, que 371 affaires, au lieu de 645 et de 713 que l'on relevait à la fin des années 1864 et 18 3. Cette amélioration est due au concours d'une deuxième chambre civile, créée par décret du 1er mars 1864 et qui a commencé à fonctionner le 1er octobre de la même année. Les deux tiers des arrêts rendus confirmaient les décisions attaquées, tant en matière civile qu'en matière commerciale.

Devant les tribunaux civils, l'accroissement des procès à juger (40 p. 100) est moins sensible que devant la cour impériale (53 p. 100) Au 1er janvier 1861, les neuf tribunaux d'arrondissement restaient saisis de 738 affaires, 735 ont été réinscrites de 1861 à 1865 ou sont revenues après opposition à des jugements par défaut; enfin les rôles ont reçu 21,319 causes nouvelles, soit ensemble 22,792. Il en a été jugé 17,944, dont 10,473 (0.48) contradictoirement et 7,471 (0.34) par défaut; 3,838 (0.18) ont été suivies de transaction ou de désistement, et au 31 décembre 1865 les rôles en contenaient 1,010 qui n'avaient pas reçu de solution. Parmi les 21,782 affaires terminées, 12,297 (0.56) n'avaient pas trois mois d'inscription ; de 1856 à 1860, cette proportion n'avait pas dépassé 45 p 100.

Outre les 17,944 jugements ci-dessus, les tribunaux en ont rendu 7,391 dans des affaires introduites sur requête ou sur rapport; c'est 666 de plus que pendant la période précédente 6,639 ont été prononcées en audience publique et 752 en chambre du conseil

Les avant-faire-droit ont éprouvé une augmentation corrélative à celle des affaires De 3,263 en 1856-1860, leur nombre a été, en 1861-1865, de 3,667, savoir : 3,293 jugements préparatoires ou interlocutoires et 374 jugements sur demandes incidentes.

Le nombre des ordonnances des présidents est monté de 33,046 à 41,429, dont les deux tiers (27,866) règlaient des taxes de frais en matière civile, on comptait aussi 3,556 ordonnances de référé, 2,581 assignations à bref délai, 1,669 autorisations de saisies-arrêts et 1,062 de saisies-gageries.

De 1861 à 1865, il a été terminé, en Algérie, 1,932 ventes judiciaires : 1,915 à la barre des tribunaux et 17 devant notaires. On voit figurer parmi ces procédures 1,253 ventes sur saisies immobilières (65 p. 100 du nombre total) et 469 licitations entre majeurs et mineurs (24 p. 100). Les 1,932 ventes ont donné lieu à 951 incidents, soit un pour deux procédures. Elles ont produit 19,721,615 fr. et coûté 1,100,125 fr., ce qui donne, par vente, un prix moyen d'adjudication de 10,208 fr., et une moyenne de frais de 569 fr.

Les juges-commissaires ont réglé définitivement 717 ordres et 400 contributions, et terminé à l'amiable 537 ordres, ensemble 1,654, ou 550 de plus que de 1856 à 1860. Les 1,254 ordres ont réparti 13,496,931 fr. entre des créanciers hypothécaires qui réclamaient 24,078,802 fr.; dans les 400 contributions, le montant des sommes à distribuer n'était que de 915,668 fr., tandis que celui des sommes pour lesquelles il avait été fait des productions s'élevait à 5,898,066 fr. La moyenne des frais taxés par procédure a été de 185 fr. pour les ordres amiables, de 475 fr. pour les ordres judiciaires et de 355 fr. pour les contributions.

Il y a un tribunal spécial de commerce à Alger, à Constantine et à Oran; dans les six autres arrondissements, les tribunaux civils jugent commercialement. De 1861 à 1865, le nombre des affaires contentieuses soumises à ces tribunaux a été de 39,960. Rapproché de celui de 1856 à 1860, ce chiffre accuse une augmentation de 4,477 causes, mais l'accroissement ne porte que sur les premières années de la période; de 1864 à 1865, au contraire, on constate une diminution de 2,313 affaires (5,724 au lieu de 8,037). Ce ralentissement des transactions commerciales paraît être le contre-coup des troubles qui ont agité la colonie, il y a lieu d'espérer que cet état n'est que transitoire.

Sur les 39,960 affaires déférées à la juridiction commerciale pendant la dernière période quinquennale, 39,596 ont été terminées : 11,085 (0,28) par des jugements contradictoires, 21,912 (0,55) par des jugements par défaut et 6,599 (0,17) par transaction ou désistement. Enfin 364 seulement attendaient une solution au 31 déc. 1865.

Le nombre de jugements sur requête ou sur rapport s'est élevé de 3,398 en 1856-1860 à 4,822 pour 1861-1865. Parmi ces derniers, 4,209 concernaient des faillites.

Par suite de la situation commerciale de l'Algérie pendant les dernières années, les faillites se sont multipliées. Il en avait été ouvert 599 de 1856 à 1860, on en compte 120 de plus de 1861 à 1865, soit 719. A ces faillites il convient d'en ajouter 242 qui dataient de 1860 ou qui sont revenues devant les tribunaux après annulation de concordat, on obtient ainsi le total des procédures à régler : 961. Il en a été terminé 747 de la manière suivante : 245 par concordat, 21 par la liquidation de l'actif abandonné, 273 par celle de l'union des créanciers, 156 ont été closes pour insuffisance d'actif, et le jugement déclaratif des 52 autres a été rapporté. A la fin de l'année 1865, il y avait encore à liquider 214 faillites, soit 54 p. 100 du nombre total de celles qu'il y avait eu à régler dans le cours de cette année, cet arriéré peut sembler encore trop élevé, mais on doit reconnaître que la surveillance des juges-commissaires a été cependant plus active que par le passé, quand on voit qu'au 31 décembre 1860 la proportion correspondante était de 70 p. 100

Dans les 539 faillites terminées, de 1861 à 1865, par concordat et par liquidation de l'actif abandonné ou de l'union, le total du passif avait été de 5,000 fr. ou moins pour 76, de 5,001 à 10,000 francs pour 139, de 10 001 à 50,000 fr. pour 260, de 50,001 à 100,000 francs pour 42, et de plus de 100,000 francs pour 22. Il s'élevait à 14,376,696 francs, dont 674,555 de passif privilégié, 1,279,824 francs de passif hypothécaire et 12,4[illegible]2,317 fr. de passif chirographaire. L'actif était de 5,871,719 francs, se répartissant en : actif immobilier, 1,740,522 francs, et actif mobilier, 4,431,197 francs. Il s'en suit qu'en défalquant du total de l'actif une somme égale à celle des passifs hypothécaire et privilégié, on trouve un reliquat de 3,917,340 francs, qui a donné aux créanciers chirographaires un dividende moyen de 31 fr. 53 c. p. 100 ou 10 fr. p 100 de plus qu'en France.

Les travaux des 30 juges de paix et des 6 commissaires *civils investis d'attributions* judiciaires en Algérie ont été

plus considérables de 1861 à 1865 que pendant la période précédente.

Ces magistrats ont délivré 225,733 billets d'avertissement (24,110 de plus). Le nombre des affaires appelées en *conciliation en dehors de l'audience* a été de 226,033, au lieu de 197,043. Les parties ou l'une d'elles ne se sont pas présentées dans 97,103; il n'en reste, par conséquent, que 128,930 dont les juges aient eu à connaître; 67,926 ont été suivies de conciliation; c'est 53 p. 100 seulement, tandis qu'en France ce chiffre proportionnel s'élève à 76 p. 100.

Les affaires portées en *conciliation à l'audience* en vertu des articles 48 et suivants du code de procédure civile, ont été au nombre de 4,641; il n'y en avait eu que 3,692 de 1856 à 1860. Les conciliations sont moins fréquentes de moitié que dans la métropole : 20 p. 100 au lieu de 40 p. 100.

Comme juges, les mêmes magistrats, qui, de 1856 à 1860, n'avaient été saisis que de 69,238 affaires, ont eu à statuer, de 1861 à 1865, sur 71,082 causes : 253 anciennes et 70,829 nouvelles. Ils ont rendu 32,212 jugements contradictoires et 25,958 jugements par défaut; 12,676 affaires ont été arrangées à l'audience ou abandonnées, et 236 seulement n'étaient pas terminées au 31 déc. 1865.

Ils ont prononcé 3,699 avant-faire droit qui ordonnaient : 1,300 des expertises, 1,130 des enquêtes, 469 des visites de lieux, et 710 d'autres mesures d'instruction.

Parmi les 58,170 jugements contradictoires ou par défaut définitifs dont il est parlé ci-dessus, 14,229 (près du quart) étaient en premier ressort; 1,208 (0.08) ont été frappés d'appel. Les tribunaux civils ont statué sur 1,089 de ces derniers par 672 jugements confirmatifs (0.61) et 417 infirmatifs (0.39). Ces proportions sont les mêmes qu'en France.

Les juges de paix d'Algérie ont, de 1861 à 1865, présidé 2,693 conseils de famille, reçu 144 actes d'émancipation, procédé à 2,512 appositions de scellés et à un nombre à peu près identique de levées de scellés, enfin délivré 6,100 actes de notoriété; le chiffre de ces derniers avait été de 12,735 pour 1856-1860.

Au 31 décembre 1860, il n'y avait que 38 notaires en Algérie; le nombre de ces officiers ministériels a été porté, dès 1861, à 45, chiffre qui est resté le même jusqu'à la fin de 1865. Pendant la période dont nous nous occupons, les notaires ont reçu 115.020 actes, soit 513 par officier ministériel. Sur le continent français, on ne relève en moyenne, pour chaque notaire, que 353 actes.

Nationalités des parties.	1861 à 1865. Total.
Français entre eux	100,999
Français et autres Européens	19,589
Français et musulmans	9,930
Français et israélites indigènes	6,635
Autres Européens entre eux	10,747
Autres Européens et musulmans ou israélites	4,707
Musulmans entre eux	6,667
Musulmans et israélites	9,786
Israélites indigènes entre eux	7,141
TOTAL	176,201

Le nombre proportionnel des affaires jugées ou des actes passés entre musulmans est, comme on le voit, de 4 sur 100. Il n'avait pas atteint 1 sur 100 avant le décret du 31 décembre 1859.

Au moment où va être mis en vigueur le décret du 13 décembre 1866 sur l'organisation des tribunaux musulmans en Algérie, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les effets produits, pendant la période 1861-1865, par l'application du décret du 31 décembre 1859, relatif aux appels des jugements des cadis.

La cour impériale d'Alger a été appelée à statuer, de 1861 à 1865, sur 1,010 affaires musulmanes portées devant elle en vertu du décret précité. Elle en a terminé 950, dont 539 provenaient du département d'Alger, 283 de celui de Constantine et 121 de celui d'Oran; les 7 autres avaient été introduites directement; il s'agissaient de contestations sur l'interprétation d'arrêts de la cour. Au 31 décembre 1865, il restait 60 affaires à juger. Les huit dixièmes des sentences des cadis (759) ont été suivies de *confirmation ou de transaction*; 184 ont été *infirmées*.

Devant les tribunaux civils, il y a eu, durant la même période, 2,301 appels de jugements de cadis, savoir : 495 à Alger, 626 à Blidah, 110 à Oran, 184 à Mostaganem, 308 à Tlemcen, 329 à Constantine 84 à Bone, 3. à Philippeville, et 133 à Setif. Voici quel a été leur résultat : confirmation, 1,311 (0.72); infirmation, 502 (0.28). Quant aux 488 autres, ils ont été l'objet de désistement ou de declaration d'incompétence.

II. *Justice criminelle et correctionnelle.* — De 1861 à 1865, les cours d'assises (composées de 5 magistrats sans jury) ont jugé 1,531 affaires, dont 592 concernaient des crimes contre les personnes, et 939 des crimes contre les propriétés. De 1856 à 1860 ces cours avaient connu seulement de 1,131 accusations, soit 400 de moins.

Le nombre des accusés, qui était de 1856 à 1860 de 1,730 s'est élevé dans les cinq années suivantes, à 2,516. Les indigènes forment les 4/5 du nombre des accusés.

Les 2,516 accusations se sont terminées ainsi :

Condamnations à mort	31
» aux trav. forcés à perpétuité	60
» » à temps	254
» à la réclusion	598
» à l'emprisonnement	1,092
» à la dégradation civique	5
Acquittements	476

Les tribunaux correctionnels ont jugé, de 1856 à 1860, 9,714 affaires et 11,877 prévenus, de 1860 à 1865, 16,939 affaires et 21,767 prévenus. Ils ont prononcé dans cette dernière période 17,872 condamnations et 3,622 acquittements.

Origine des prévenus :

Indigènes	12,219
Français	5,847
Étrangers	3,701

Cette proportion est en raison inverse de la population.

L'action de la justice répressive a reçu en Algérie, pendant les années 1861 à 1865, une vive impulsion. Les infractions de tout genre ont échappé moins souvent que

par le passé à la surveillance d'une police judiciaire mieux organisée, bien qu'elle laisse encore à désirer.

Un décret du 14 décembre 1860 a porté de sept à neuf le nombre des ressorts judiciaires ; le chef-lieu de chaque arrondissement est à la fois le siége du tribunal correctionnel permanent et de trois sessions de cour d'assises.

De 1861 à 1865, les cours d'assises, composées de cinq magistrats statuant sans l'assistance de jurés, ont jugé contradictoirement 1,531 affaires, dont 592, les deux cinquièmes, concernaient des crimes contre les personnes, et 939 des crimes contre les propriétés. De 1856 à 1860, elles avaient connu seulement de 1,131 accusations, soit 400 de moins. Parmi les 1,531 affaires de 1861 à 1865, on remarque 632 vols qualifiés, 154 meurtres, 146 vols domestiques ou abus de confiance, 145 viols ou attentats à la pudeur, 117 assassinats, 95 faux, [illegible]6 coups et blessures graves, 55 coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner, 25 incendies, 16 banqueroutes frauduleuses, etc.

Le nombre total des accusés s'est elevé de 1,730 (pour 1856-1860) à 2,516 (1861-1865). C'est une augmentation de 45 p. 100 ; celle des affaires est de 35 p. 100. Les trois cinquièmes de l'accroissement portent sur les accusés d'attentats contre les personnes. Les 2,516 accusés de la dernière période ont été jugés : [illegible]88 à Alger, 424 à Constantine, 146 à Oran, [illegible]69 à Blidah, 257 à Sétif, 240 à Bône, 166 à Tlemcen, 164 à Philippeville et 162 à Mostaganem.

On ne compte que 3 femmes sur 100 accusés. Eu égard à l'âge, constaté approximativement par les Arabes, on relève 275 accusés (11 p. 100) n'ayant pas atteint leur majorité civile ; 1,837 (73 p. 100) âgés de vingt et un à quarante ans ; 375 (15 p. 100) âgés de quarante à soixante ans, et 29 (1 p. 100) ayant plus de soixante ans.

L'élément indigène domine dans le nombre total des accusés ; il forme les quatre cinquièmes, 2,002 ou 80 p. 100 ; on trouve ensuite 298 accusés d'origine française (12 p. 100) et 216 (8 p. 100) d'une autre nationalité. Le nombre moyen annuel des accusés, comparé à la population justiciable des cours d'assises, donne un accusé sur

15

1,870 Français, sur 1,872 étrangers et sur 774 musulmans ou israélites indigènes.

Des 2,516 accusés, 2,040 ont été condamnés : 31 à mort, 60 aux travaux forcés à perpétuité, 254 aux travaux forcés à temps, 598 à la reclusion, 5 à la dégradation civique et 1,092 à l'emprisonnement. Les 476 autres (19 p. 100) ont été acquittés, en France la proportion de ces derniers est de 24 p. 100.

L'accroissement des affaires et des prévenus jugés par les tribunaux correctionnels de l'Algérie est considérable : 74 p. 100 d'une part et 83 p. 100 de l'autre ; 16,939 affaires et 21,767 prévenus, de 1861 à 1865, au lieu de 9,714 et 11,877, de 1856 à 1860.

Sur les 16,939 délits ou contraventions soumis, de 1861 à 1865, à l'appréciation de la juridiction correctionnelle, 475 ont été portés directement à l'audience par la partie civile et 86 par des administrations publiques. Quant aux procureurs impériaux, ils en ont introduit 16,378, dont 1,402 en vertu de la loi sur les flagrants délits, savoir : 134 en 1863, 555 en 1864 et 713 en 1865.

Les infractions le plus fréquemment commises sont : les vols simples, 6,516 ; les coups et blessures, 341 ; les délits de chasse, 908 ; les fraudes commerciales, 75[illegible] ; les abus de confiance, 618 ; les outrages envers les fonctionnaires ou agents, 609 ; les diffamations ou injures publiques, 374 ; les escroqueries, 365 ; les rébellions, 364 ; la vente ou l'achat d'effets militaires, 244 ; les outrages publics à la pudeur, 242.

On compte 1,266 femmes (6 p. 100) parmi les 21,767 prévenus de 1861 à 1865. La proportion est de 4 p. 100 pour les mineurs de seize ans et de 10 p. 100 pour les prévenus âgés de seize à vingt et un ans.

Sous le rapport de la nationalité, on relève 12,219 indigènes, 5,847 Français et 3,701 étrangers, c'est-à-dire un prévenu pour 158 musulmans, pour 109 étrangers et pour 96 Français. La proportion est, comme on le voit, en sens inverse de celle des accusés comparés à la même population.

Les tribunaux correctionnels ont acquitté 3,622 prévenus (17 p. 100) au lieu de 9 p. 100 en France. 273 mi-

neurs de seize ans, ayant agi sans discernement, ont été remis à leurs parents ou envoyés dans une maison de correction. Les 17,87[illegible] prévenus condamnés l'ont été : [illegible],379 à plus d'un an d'emprisonnement, 12,26[illegible] à un an ou moins, et 4,224 à l'amende seulement; 125 ont été en outre placés sous la surveillance de la haute police.

Pendant la période de 1861 à 1866, seize juges de paix ont statué, en vertu du décret du 19 août 1854, sur 1,[illegible]23 affaires correctionnelles qui intéressaient 1,[illegible]48 prévenus. Le nombre moyen annuel des jugements rendus en pareille matière a été de [illegible]7 à Médéah, de [illegible]9 à Mascara, de 26 à Guelma et à Milianah, de 20 à Bel-Abbès-Napoléon et à Saint-Denis-du-Sig, etc.

Les infractions le plus fréquemment déférées aux justices de paix à compétence étendue sont, indépendamment des contraventions correctionnelles et des délits de chasse, les outrages à des fonctionnaires, le vagabondage, les blessures involontaires, les tromperies sur la qualité ou la quantité de la chose vendue, les rébellions et les ouvertures de débits de boissons sans autorisation.

Il a été soumis aux trente-quatre tribunaux de simple police de l'Algérie [illegible]3,[illegible]82 contraventions reprochées à 62,015 inculpés. Si l'on réunit ces chiffres à ceux des délits et des prévenus jugés exceptionnellement, on obtient un total de [illegible]4,905 affaires, concernant [illegible]3,[illegible]63 individus sur le sort desquels les juges de paix ont eu à statuer de 1861 à 1866. À l'égard de 24[illegible], ils ont décliné leur compétence, ils en ont acquitté [illegible],24[illegible] (10 0/0), et condamné 57,067, savoir : 54,[illegible]23 à l'amende et 2,944 à l'emprisonnement. De 1856 à 1860, on ne relevait que 47,[illegible] affaires et 54,842 inculpés, mais le résultat des poursuites était identique.

Parmi les 21,283 individus traduits devant les cours d'assises ou les tribunaux correctionnels de l'Algérie, 3,053, un huitième, étaient en récidive (4[illegible] accusés et 2,634 prévenus). Ils avaient été précédemment condamnés : 79 aux travaux forcés, 76 à la réclusion et 2,898 à l'emprisonnement.

L'instruction criminelle en Algérie s'est ressentie des événements graves qui ont agité la colonie pendant la pé-

riode de 1861 à 1865, mais, si les magistrats ont été obligés d'user fréquemment de l'arrestation préventive, au moins, dans plusieurs régions de la colonie, il faut les louer d'avoir, malgré l'encombrement des cabinets d'instruction, expédié les affaires avec une célérité plus grande encore qu'auparavant. Ainsi, le nombre des affaires communiquées aux juges d'instruction a plus que doublé d'une période à l'autre : il est monté de 6,954 à 15,065 (117 p. 100 d'augmentation). Celui des individus arrêtés préventivement s'est élevé de 10,062 à 17,374, cependant on en compte 334 sur 1,000 dont la détention n'a pas duré quinze jours, au lieu de 296 de 1856 à 1860, c'est donc, en faveur de la période 1861 à 1865, un bénéfice de 5 p. 100. Ces résultats sont évidemment moins satisfaisants que ceux qu'on obtient sur le continent, où la proportion correspondante a atteint 693 sur 1,000 en 1865, mais il est juste de reconnaître qu'en Algérie la liberté individuelle ne saurait être aussi souvent respectée qu'au détriment des intérêts de la société. On remarque en effet que, sur 1,000 affaires abandonnées par le ministère public, 352, plus du tiers, échappent par l'impossibilité de découvrir les coupables, tandis qu'en France il n'y en a que 242 sur 1,000, ou moins du quart. A mesure que les réformes prescrites par Votre Majesté auront produit leur effet et ramené la colonie dans son état normal, la justice pourra, sans compromettre la sécurité publique, adoucir progressivement des rigueurs nécessaires (1).

CULTES.

Recensement de 1866 :

Catholiques	211,195
Protestants	5,002
Israélites européens	1,783
» indigènes	33,952

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement supérieur. — Les élèves de l'École de médecine et de pharmacie étaient :

En 1864 de	39
En 1865	34
En 1866	36

(1) Extrait de l'*Exposé de la situation de l'Empire.*
(2) Le nombre des [illegible] était de 181 ; celui des [illegible] de 14.

Le nombre des élèves (européens et indigènes), du cours public d'Arabe, s'élevait :

En 1864 à..............................	98
En 1865..................................	71
En 1866..................................	75

Enseignement secondaire. — Les lycées d'Alger, de Bône, de Constantine, de Philippeville et d'Oran, l'institution secondaire de Tlemcen, et l'école libre d'Oran, ont reçu :

En 1864..................................	1,400 élèves.
En 1865..................................	1,322
En 1866..................................	1,393

Enseignement primaire. — Le nombre des écoles publiques et libres, qui était, en 1864, de 392, a été porté, en 1866, à 426. Le nombre des élèves s'est élevé de 38,221 à 45,375

L'instruction publique musulmane comprend :

Les écoles de douars;

Les Zaïouas (écoles de droit);

Les Médersas (id. et de littérature),

Les écoles arabes françaises ;

Les colléges impériaux arabes-français.

COLONISATION.

Depuis le décret du 31 décembre 1864, le système des concessions a été remplacé par celui des ventes. En 1866 il a été acheté à prix fixe et à bureau ouvert, 844 hectares, pour le prix de 10,700 fr.; il a été acheté aux enchères, à prix fixe, 11,474 hectares, pour le prix de 718,227 fr., il a été soumissionné par plusieurs colons 10,629 hectares, pour le prix de 194,773 fr.

La population agricole s'élève à 2,674,265 individus, dont 112,331 européens, et 2,561,934 indigènes.

Le nombre d'hectares ensemencés en céréales en 1865 par les Européens, a été de 2,276,332, le nombre d'hectolitres récoltés a été de 11,411,927 En 1864, l'étendue des cultures avait été de 2,430,332 hectares et le chiffre de la production de 18,218,180 hectolitres.

En 1864, la culture de la vigne s'est étendue sur 9,715 hectares et a produit 63,832 hectolitres, en 1865, les vignobles ont été de 10,490 hectares, et leurs produits à 77,337 hectolitres.

En 1865, on a cultivé 677 hectares de plantes oléagineuses qui ont rapporté 5,960 quintaux métriques de graines.

Une somme de 100,000,000 de fr. a été prêtée en 1865 par la société générale algérienne à l'État, pour être affectée, dans une période de six années, à des ouvrages d'utilité publique. En 1866, 12 millions ont été affectés à ces travaux (ports, phares, routes, dessèchements, recherches d'eaux et reboisements).

Sériciculture. — L'Algérie, qui possède 360,728 mûriers, n'a produit, en 1865, que 12,367 k. de cocons.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Le commerce général extérieur de l'Algérie, celui qui s'effectue avec les puissances étrangères et les entrepôts de France a porté, en 1866, sur 51,606,437 francs en valeurs *officielles* (1), l'importation y figure pour 29,393,621 francs, au lieu de 22,874,881 francs en 1865. L'exportation qui était alors de 23,135,018 francs, n'est plus que de 22,212,816 francs.

Au commerce spécial, l'ensemble du mouvement avec l'étranger est, en 1866, de 49,968,786 francs, chiffre supérieur de 10 p. 100 à celui de 1865. L'importation a augmenté de près de 26 p. 100 (28,252,553 francs au lieu de 22,484,588 francs), l'exportation, au contraire, a diminué de 6 p. 100 (21,716,233 francs au lieu de 23,057,270 francs).

Les importations des entrepôts de France pour la consommation en Algérie ont une valeur de 17,478,186 francs, au lieu de 12,573,628 francs en 1865. La différence porte principalement sur les céréales, grains et farines, les fontes, fers et aciers, et tous les ouvrages faits avec ces métaux.

La part de l'Angleterre a été de 1,538,293 francs à l'importation, et les expéditions à destination de ce pays se sont élevées à 11,626,060 francs : il y a eu ainsi augmen-

---

(1) Valeurs de 1826. Il est à regretter qu'on n'emploie pas pour les marchandises de l'Algérie, les valeurs actuelles établies pour la métropole. Les valeurs de 1826 n'avaient pas, non plus, été faites pour l'Algérie.

lation de 4 1/2 p. 100 à l'entrée et de 31 p. 100 à la sortie.

Les provenances d'Espagne et les exportations à cette destination ont sensiblement diminué.

Le mouvement commercial avec l'Italie a un peu progressé à l'entrée, mais il a beaucoup fléchi à la sortie.

Quant aux marchandises extraites des États barbaresques et importées pour la consommation en Algérie, la valeur s'en est accrue, dans une forte proportion (180 p. 100)

En ajoutant aux chiffres représentatifs du mouvement commercial de l'Algérie avec l'étranger et les entrepôts de France, en 1865 et en 1866, ceux des transports qui se sont opérés entre la France et l'Algérie, d'après les relevés des douanes métropolitaines (soit le *commerce spécial* pour l'exportation de France, et le *commerce général* pour l'importation d'Algérie (1), on obtient les résultats suivants :

Commerce de l'Algérie :	1865.	1866.
Avec l'étranger et les entrepôts de France	46,009,899f	51,606,437f
Avec la métropole............	207,461,907	196,841,706
	253,471,806	248,448,143

Les marchandises de toute nature introduites dans les entrepôts de l'Algérie en 1866 comprennent un poids total de 131,599 quintaux métriques, chiffre inférieur de 5,813 quintaux métriques à celui de 1865. Les valeurs *officielles* de ces marchandises se sont élevées à 5,128,731 francs, c'est-à-dire à un peu moins que celui de l'année précédente. La diminution, quant aux quantités, porte principalement sur les denrées coloniales et les pierres, terres et combustibles minéraux, mais il y a augmentation sur les boissons.

Le tableau ci-après indique, par nature de perceptions d'abord, et ensuite par douane principale, à l'importation,

(1) A l'exportation de France, on ne doit prendre que le commerce spécial, attendu que la différence entre le commerce général et le commerce *spécial constitue le compte des entrepôts de France dans les relevés des douanes algériennes.*

le montant des droits perçus en Algérie pendant l'année 1866 :

	Francs.
Droits de douanes à l'importation	
Sur les sucres raffinés venus de France	1,177,389
Sur les produits venus de l'étranger et des entrepôts.	1,013,968
TOTAL	2,191,387
Droits de navigation..	230,919
Droits et produits accessoires.	360,285
TOTAL GÉNÉRAL.. .. - .	2,782,591
Droits perçus à l'importation par les douanes d'Alger	826,446
D'Oran	775,409
De Philippeville..	390,804
De Bône..	187,440
De Tlemcen.......................... ...	11,288
TOTAL	2,191,387

ENTRÉES.

Navigation	1866			1865.		
Bâtiments	Nomb.	Tonn.	Équip.	Nomb.	Tonn.	Équip.
Français	1,906	512,317	38,575	1,583	388,727	31,325
Étrang...	1,585	88,672	12,106	2,230	122,280	17,093
	3,491	600,089	50,681	3,813	511,007	48,418

SORTIES

	1866			1865.		
	Nomb.	Tonn.	Équip.	Nomb.	Tonn.	Équip.
Bâtim. ..	1,574	»	»	»	»	»
Français.	1,574	404,298	30,046	1,281	296,135	24,240
Étrang.	1,922	182,234	18,674	2,419	194,962	22,406
	3,496	586,532	48,720	3,700	491,097	46,646

Les navires chargés expédiés de l'Algérie à l'étranger, et *vice versâ*, ont effectué 2,792 voyages en 1866 : c'est 721 voyages de moins que pendant l'année précédente. Le tonnage total de ces navires a été de 276,252 tonneaux, au lieu de 298,603 tonneaux en 1865 : diminution 22,351 tonneaux.

En réunissant à ce mouvement celui des transports entre

la métropole et l'Algérie, on constate les résultats suivants :

1865..................	5,568 voyages.	759,606 tonneaux.
1866....	4,893 —	835,913 —

Le pavillon français figure dans ce mouvement général pour 85 p. 100 quant au tonnage : il a couvert 714,358 tonneaux.

Voici, au surplus, comment la navigation se répartit, sous le rapport du tonnage, entre notre marine et la marine étrangère, dans les relations de l'Algérie avec les principales puissances auxquelles il est ouvert des comptes particuliers pour les importations et les exportations de marchandises (1866).

	Navires français.	Navires étrangers.
États barbaresques.........	98 p. 100	2 p. 100
Espagne.......	4 —	96 —
Angleterre...	44 —	56 —
Royaume d'Italie...........	7 —	93 —

Parmi les puissances étrangères dont les bâtiments ont fait des opérations de commerce dans les ports de l'Algérie en 1866, les États barbaresques occupent le premier rang, avec 123,531 tonneaux, l'Espagne, le second, avec 39,924 tonneaux ; l'Angleterre, le troisième, avec 36,348 tonneaux, et le royaume d'Italie, le quatrième, avec 20,255 tonneaux. Il s'agit ici, bien entendu, de la navigation par navires chargés et des entrées et sorties réunies.

Dans l'ensemble de cette navigation entre les ports de l'Algérie et l'étranger, dont l'importance, comme on l'a vu, est représentée par 276,252 tonneaux, notre pavillon a couvert 154,738 tonneaux (56 p. 100), et le pavillon étranger 121,514 tonneaux (44 p. 100).

La pêche du corail a employé en 1866, 341 bateaux de tous pavillons, qui ont payé au trésor une redevance de 68,800 francs, c'est un accroissement de 4 barques et de 6,400 fr. sur les chiffres de 1865

Enfin l'effectif de la marine marchande dans les ports de l'Algérie, au 31 décembre 1866, est de 148 navires, jaugeant *ensemble 4,263* tonneaux.

Douanes. — Les 3 premiers articles de la loi du 19 mai 1866, applicables à l'Algérie, ont établi l'admission en franchise des matériaux de construction et d'armement pour les navires, la réduction à 2 fr. par tonneau du droit de francisation des navires construits à l'étranger; la suppression du droit de tonnage.

CAISSES D'ÉPARGNE.

Au 31 décembre 1865, les cinq caisses d'Alger, Bône, Constantine, Oran et Philippeville étaient propriétaires d'une fortune personnelle s'élevant, après payement de 10,6[illegible] fr. 27 c. de dépenses, à 15,654 fr. 31 c. Elles avaient à la même époque, 5,151 livrets, avec un solde correspondant de 1,332,943 fr. 83 c.

La moyenne par livret était de 261 fr. 03 c.

Le nombre des livrets ouverts par ces caisses pendant l'année 1865 a été de 1,8[illegible]6, elles en ont reçu 245 par transfert et soldé 2,011. Les versements effectués pendant l'année ont atteint 752,610 fr. 42 cent. et les remboursements, tant en espèces qu'en achats de rentes, 791,530 fr. 18 cent.

Les 5,151 livrets en circulation au 31 décembre 1865 se sont répartis de la manière suivante par classes de quotité :

Livrets de 500 francs et au-dessous.....	4,301	398,271 67
Livrets de 501 à 800 francs.	421	206,457 84
Livrets de 801 à 1,000 francs	227	214,603 98
Livrets de 1,000 francs et au-dessus passibles de réduction.	139	407,950 40
Livrets de 1,000 francs et au-dessus non passibles de réduction	53	105,659 96
TOTAUX.	5,151	1,332,943 83

Les livrets ouverts pendant l'année, en y ajoutant 78 livrets reçus par transfert à la caisse de Constantine, ont été délivrés, savoir :

151 à des ouvriers; 198 à des domestiques; 130 à des militaires ou marins, 249 à des personnes de professions diverses, 131 à des mineurs; et 10 à des sociétés de secours mutuels.

Enfin les 5 caisses de l'Algérie ont acheté, à la demande de 28 déposants, 29 inscriptions produisant 1,338 fr. 98 cent. de rente, et d'office une inscription de 44 fr. de rente, pour le compte d'un déposant. Elles ont livré 28 inscriptions de 1,113 fr. 56 cent. de rente appartenant à 28 titulaires. Au 31 décembre, elles avaient à garder 18 inscriptions produisant 756 fr. et appartenant à 16 titulaires.

Les sociétés de secours mutuels d'Algérie étaient au 31 décembre 1866, au nombre de 41, comptant 7,408 sociétaires, dont 1,650 honoraires et 5,758 participants.

Le Mont-de-Piété d'Alger a prêté, en 1865 :

Pour engagements et renouvellements.......	1,145,731 fr.
Il a reçu pour dégagements.	1,093,298
Différence.	52,433

Le chiffre des escomptes de la banque d'Algérie a été :

En 1864-1865 de..	78,324,612 fr.
En 1865-1866 de..	96,329,727

Le crédit foncier a réalisé :

Au 31 décembre 1865.

218 prêts fonciers s'élevant à....	3,255,500 fr.
7 prêts communaux s'élevant à . ..	3,196,045.02
225 prêts s'élevant à................	6,451,545.02

Au 1er trimestre 1866.

272 prêts fonciers s'élevant à............	3,786,900
40 prêts communaux s'élevant à	5,786,900
312 prêts s'élevant à...	9,712,945

POSTES.

Les recettes effectuées dans les bureaux de postes de l'Algérie, se sont élevés à :

En 1864........	894,631 f.	65
1865.......	927,266	39
1866......	907,849	86

Articles d'argent.

1865..	81,991	mandats	délivrés...	3,762,687 f.
—	164,329	—	présentés.	4,091,390
1866.......	91,571	—	délivrés...	3,983,743
—	129,602	—	présentés.	3,743,346

Timbres-poste

1865	3,660,257	timbres-poste vendus.	618,350 f.
1866	3,693,316	—	646,152

Chargements.

	LETTRES CHARGÉES RENFERMANT des valeurs.			LETTRES CHARGÉES sans déclaration	
	Nombre.	Sommes déclarées	Droit	Nombre	Droits.
1865	23,735	13,244,606	13,653	35,512	26,183
1866	26,507	13,976,561	15,223	22,715	23,093

TÉLÉGRAPHIE.

Les communications télégraphiques entre la France et l'Algérie, interrompues pendant plusieurs mois en 1865, ont été rétablies le 20 juin de la même année au moyen d'un câble entre Marsala (Sicile), et laCalle, avec jonction intermédiaire à Bizerte (Tunisie).

En 1866, 11 lignes télégraphiques ont été construites.

Le réseau télégraphique s'est élevé, en 1866, de 4,500 k à 5,300. Le nombre des stations était de 64

Le nombre des dépêches s'est accru dans les proportions suivantes:

	1864.	1865.	1866.
Dépêches au départ.	189,009	222,187	233,396
Recettes réalisées.	257,318 f. 63	341,568 f. 50	405,214 f. 99

ARMÉE ET MARINE.

Effectif des troupes

1864	92,897	hommes.	18,466	chevaux.
1865	79,387	—	16,803	—
1866	71,731	—	17,045	—

Composition des troupes en 1866

Troupes françaises	57,209
Troupes indigènes.	11,995
Compagnies disciplinaires	2,527
	71,731

	1865.	1866.
Fortifications	935,900 f.	617,000 f.
Bâtiments militaires	2,035,000	2,226,000

Hôpitaux militaires. — Le nombre des malades mili-

taires et civils traités en 1865, dans les hôpitaux et ambulances militaires de l'Algérie, a été de 81,234. Le nombre des décès a été de 2,520. La moyenne de séjour de chaque malade à l'hôpital a été de 18 jours.

En 1866, le nombre des malades est descendu à 64,348. Le nombre des décès a été de 1,858. La moyenne du séjour a été de 19 jours.

Conseils de guerre. — Les conseils connaissent, 1° des crimes et délits commis par des militaires ; 2° des crimes et délits commis en territoire militaire par les Arabes et les Kabyles.

Statistique.		1865.	1866.
Prévenus militaires		1,839	1,553
— indigènes		5,593	771
		2,432	2,324
Condamnations	à mort	64	46
—	aux travaux forcés	150	130
—	à la réclusion	109	113
—	à la prison	1,413	1,228
—	aux travaux publics	251	152
—	à l'amende	31	22
Acquittements		412	615

COLONIES FRANÇAISES.

MARTINIQUE

Superficie : 98,708 hectares

Population	En 1865.	En 1866
Habitants	137,034	139,109
Fonctionnaires, avec leurs familles	600	660
Hommes de troupe	1,021	1,192
Émigrants	15,576	14,633

La population de couleur est environ 10 fois plus nombreuse que la population blanche.

	En 1860.		En 1866	
Cultures.	Hect. cult.	Produits.	Hectares	Produits.
Cannes à sucre.	20,083	30,988,250	18,686	32,991,000
Café	415	139,300	434	239,450
Coton	23	3,450	338	65,650
Cacao	212	93,095	554	309,500

Le nombre des habitations rurales était, en 1865, de 6,265, le nombre des travailleurs de 57,671. La valeur approximative des propriétés (terres, matériel, animaux) était de 87,551,980 k. La valeur des produits des cultures, dont les denrées ci-dessus indiquées forment un peu plus de la moitié, le reste, se composant de vivres (manioc, ignames, bananes, légumes), s'élevait à 18,035,147 fr.

D'après l'exposé de la situation de l'Empire pour 1867, la Martinique a reçu, cette année, 995 travailleurs étrangers. La récolte de cette même année, sur laquelle on fondait de grandes espérances, a été contrariée par la sécheresse, et présentera une diminution de 5 millions de kilogrammes. Mais on essaye, pour le sucre, de nouveaux procédés de manipulation, dont on attend des résultats économiques.

Commerce.	En 1863.	En 1865.
Importations.	25,153,179	29,374,812
Exportations.	25,516,745	20,103,608
	50,669,924	49,477,420

Le commerce avec la France s'élevait, en 1865, à la somme de 34,027,107 fr sur 49,477,420 qui représente le commerce entier de la colonie Le commerce avec la France était plus élevé en 1863. (35,457,690 sur 50,669,924 francs) (1).

Le mouvement commercial de 1866 accuse, sur celui de 1865, une augmentation de 5,500,000 fr, que l'exposé de la situation de l'Empire attribue en partie à l'extension des rapports de la colonie avec les États-Unis.

Navigation.

	ENTRÉES			SORTIES		
1° Navires français	Nomb. de nav.	Tonnage	Nomb d'hom. d'équip.	Nomb. de nav.	Tonnage.	Nomb. d'hom. d'équip.
France.	124	32,411	1,516	108	29,146	1,344
Colonies et pêche-						

(1) Nous reproduisons, en ce qui concerne le commerce, les chiffres donnés en 1867, sauf, à l'article Martinique, de légères modifications dans les chiffres des importations et des exportations. Ces modifications, dues à *des rectifications* faites sur le précédent exercice, qui avait porté à l'article *exportation diverses* denrées importées, n'altèrent pas le total.

ries françaises.	167	20,740	2,469	166	22,279	2,679
Pays étrangers...	143	39,049	3,931	153	37,938	3,677
	433	92,193	7,916	427	89,863	7,663
2° Navires étrangers						
De toute provenance et destination....	235	»	»	235	»	»
	668	»	»	662	»	»

Les travaux du port et du bassin de radoub de Fort de France se continuent.

Conformément à la loi du 19 mai 1866, la colonie est autorisée à percevoir pendant dix ans, un droit de tonnage sur les navires français et étrangers entrant dans ce port.

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

Guadeloupe — Marie Galante — Les Saintes. — La Désirade. — Saint-Martin (partie française)

Superficie : 265,123 hectares.

Population.	En 1861	En 1865
	138,830 âmes.	139,012 âmes
Dont	2,250 européens.	1,835 européens.
	15,063 émigrants	13,025 émigrants.

En 1867, la colonie a reçu 3,210 nouveaux émigrants. Mais les vides laissés par le choléra de 1865 ne sont pas encore comblés Aussi la colonie tend-elle à favoriser les cultures secondaires, telles que le café, le cacao, le roucou, qui exigent moins de bras que la canne à sucre.

	En 1860.		En 1865.	
Cultures.	Hectares.	Produits.	Hectares.	Produits.
Canne à sucre..	17,892	32,903,019	16,793	30,328,452
Café....	4,594	584,652	2,498	658,988
Coton..	346	816,009	2,057	346,882
Cacao.	245	19,275	376	64,777

Le nombre des hectares cultivés était, en 1865, de 30,727 ; le nombre des habitations de 6,405 ; la valeur des propriétés rurales de 94,554,035 fr., le nombre des travailleurs de 60,259.

Commerce.	1863.	
Importations................. ...	23,287,367	18,877,[illegible]
Exportations	21,376,899	18,493,294
	44,664,266	37,372,259

Le commerce avec la France s'est élevé à 30,233,523 fr., sur 37,372,259.

Navigation en 1863

1° Navires français.	ENTRÉES. Nomb. de nav.	Tonnage	Nomb. d'hom. d'équip.	SORTIES. Nomb. de nav.	Tonnage	Nomb. d'hom. d'équip.
France.	74	19,049	893	89	23,709	1,072
Colonies et pêcheries françaises..	175	22,774	2,565	132	15,863	1,996
Pays étrangers ..	107	6,393	1,012	119	8,368	1,124
	356	48,216	4,470	340	47,940	4,192
2° Navires étrangers.						
De toute provenance et destination	191	»	»	187	»	»
	547	»	»	527	»	»

GUYANE FRANÇAISE.

Superficie : 72,000 kilomètres carrés.
Population :

En 1862.	En 1865.	
24,264	24,432	âmes
2,085	2,323	immigrants
1,500	1,800	indigènes.
1,379	1,429	troupes.
372	274	transp., hors pénitencier.

Cultures.	En 1860. Hect.	Produits.	En 1865. Hect.	Produits.
Canne à sucre...........	390	396,700 k.	333	809,854
Café.	360	81,400	480	64,436
Coton.	34	4,313	22	4,650
Cacao...	28	1,000	157	36,098

Le nombre d'hectares en culture était, en 1865, pour *toutes* les cultures, de 98,782. Le nombre d'habitations

rurales de 6,265, le nombre de travailleurs de 57,671; la valeur approximative des propriétés rurales (terres, matériel, animaux) de 87,551,980 fr. Terres : 39,597,700 fr.; matériel et bâtiments : 39,338,400 fr.; animaux de trait et bétail : 8,615,880 fr.

Une nouvelle extension a été donnée aux cultures secondaires. Un certain nombre de familles d'anciens affranchis se sont adjoint, pour cultiver leurs terres, des coolies étrangers. Ces colonies réussissent surtout sur les hautes terres.

Les mines aurifères de Sinnamari, découvertes récemment, ont produit, en 1863, 132 kilogrammes d'or; en 1868, 288 kilogrammes.

Commerce.	En 1863.	En 1865.
Importations	8,061,281	8,886,449
Exportations	725,776	1,529,768
	8,787,057	10,416,768

Le commerce avec la France s'élève à 8,598,499 sur ce chiffre de 10,416,217.

Navigation en 1865.

	ENTRÉES.			SORTIES.		
1° Navires français	Nomb de nav	Tonnage.	Nomb. d'hom d'équip	Nomb. de nav	Tonnage	Nomb. d'hom d'équip
France	41	11,006	495	20	5,205	236
Colonies et pêcheries françaises..	5	2,004	281	8	2,297	237
Pays étrangers ..	7	818	60	24	5,975	289
	53	13,828	836	52	13,407	762
2° Navires étrangers						
De toute provenance et destination............	46	»	»	44	»	»
	99	»	»	96	»	»

LA RÉUNION

Superficie : 251,160 hectares.

Population. En 1863, 197,265 habitants. En 1865, 207,886 dont 77,472 émigrants, 704 fonctionnaires et leurs familles, 1,084 hommes de troupe.

Cultures.	En 1860.		En 1865.	
	Hect	Produits.	Hect	Produits.
Canne à sucre. .	47,039	62,436,358	41,127	116,436,556
Café	4,991	868,200	2,056	368,456
Coton........ .	431	450	490	12,150
Cacao..........	26	1,000	45	1,600

Le nombre d'hectares en culture était, en 1865, de 30,727; le nombre des habitations rurales de 6,405; le nombre des travailleurs de 60,259 La valeur approximative des propriétés rurales était de 94.554,035 fr. (terres, 48,580.600 fr.; bâtiments et matériel : 88,581 725 fr.; animaux : 7,391,710 fr.).

Commerce.	En 1863.	En 1865.
Importations..........	38,355,309	27,783 498
Exportations.........	55,706,960	24,532,920
	94,071,069	52,316,418

Le commerce avec la France, qui était, en 1863, de 75,912,303 fr., est tombé en 1865, à 35,295,909 fr.

Navigation en 1865.

	ENTRÉES			SORTIES		
1° Navires français.	Nomb. de nav	Tonnage.	Nomb d'hom d'équip.	Nomb de nav.	Tonnage.	Nomb. d'hom. d'équip.
France	45	19,039	719	78	33,451	1,262
Colonies et pêcheries françaises..	14	3,507	209	26	10,427	416
Pays étrangers. .	215	66,623	5,223	174	48,024	4,574
	274	89,169	6,151	278	91,902	6,252
2° Navires étrangers.						
De toute provenance et destination............	45	»	»	45	»	»
	269	»	»	293	»	»

Une entreprise vient de se former pour la création d'un port à Saint-Paul. Un décret vient de l'autoriser, conformément à la loi du 19 mai 1866, à percevoir un droit de tonnage sur les bâtiments qui entreront dans le port. La même mesure a été adoptée pour faciliter l'achèvement du port de Saint-Pierre.

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES

(Saint-Louis et Gorée).

Population.	En 1863.	En 1865.
Saint-Louis	81,000	112,686
Gorée	52,666	42,912
Bakel	4,000	4,000
	137,666	159,598

Commerce.	En 1863.	En 1865.
Importations.		
Saint-Louis	10,366,009	9,301,020
Gorée	8,277,897	7,700,485
	18,643,897	17,001,5
Exportations		
Saint-Louis	7,147,349	5,695,283
Gorée	7,325,484	6,217,157
	14,499,793	11,912,440
	33,143,690	28,913,945

Saint-Louis.

Navigation en 1865.

	ENTRÉES			SORTIES.		
1° Navires français.	Nav.	Tonnage.	Équip	Nav	Tonnage	Éq.
France	49	10,884	563	32	7,600	400
Colonies et pêcheries françaises	31	11,986	254	37	3,376	316
Étranger	16	1,478	136	25	3,602	236
	96	14,348	953	94	14,578	952
2° Navires et bugots.						
De toute provenance et destination	2	»	»	2	»	»
	98	»	»	96	»	»

Gorée.

Navigation en 1865.

	ENTRÉES.			SORTIES.		
1° Navires étrangers.	Nomb. de nav.	Tonnage.	Nomb d'hom d'équip.	Nomb. de nav.	Tonnage	Nomb. d'hom d'équip
France	64	17,122	751	87	9,860	403
Colonies et pêcheries françaises	138	10,940	979	138	12,279	1,053
Pays étrangers.	358	12,138	2,318	432	24,967	2,947
	560	40,200	4,048	661	47,106	4,403

2° Navires étrangers.						
De toute provenance et destination..........	49	»	»	43	»	»
	609	»	»	549	»	»

ÉTABLISSEMENTS DE LA COTE D'OR ET DU GABON.

	En 1866.
Importations.	943,831 fr.
Exportations.............	601,078
	1,544,909

La part du commerce français sur ce total a été de 491,351 fr., dont 323,148 à l'importation et 168,203 à l'exportation.

Navigation

Entrées et sorties réunies......	138 navires,	de	28,440	ton.
Pavillon français..	32	—	14,840	—
Pavillon étranger.	106	—	14,840	—

MAYOTTE ET DÉPENDANCES, SAINTE-MARIE DE MADAGASCAR.

Superficie de Mayotte : 15 à 20,000 hectares.

Superficie de Nossi-Bé, 15,000. — De Sainte-Marie, 90,975.

Population.	En 1862.	En 1866.
Mayotte.	4,937	11,583
Nossi-Bé.........	14,860	9,135
Sainte-Marie...	5,620	6,120

Commerce de la France avec Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie :

	En 1866
Importations.........	1,451,182
Exportations	273,514
	1,724,696

Navigation

A la sortie de France :

7 navires, 2,427 tonneaux, 99 hommes d'équipage.

A l'entrée en France :

5 navires, 2,058 tonneaux, 80 hommes d'équipage.

12 4,485 179

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'INDE.

Pondichéry. — Karikal. — Yanaon — Mahé. — Chandernagor. — Surate

Superficie . 48,962 hectares,

Population.	En 1863.	En 1865.	
	229,057	227,063	âmes.
Dont	1,311	1,486	européens.
	1,636	1,666	métis.
	225,958	223,911	indigènes.

Cultures.	Hect.	Habitations.	Valeur.
Pondichéry	19,585	103	2,604,496 fr.
Karikal...........	8,494	4	946,636
Yanaon............	1,745	»	11,390
Mahé.............	5,454	»	389,498

Commerce	1863	1865
Importations..................	8,432,071	4,996,311
Exportations	18,944,575	16,239,975
	27,376,646	21,236,286

Le commerce avec la France qui était, en 1863, de 8,949,413 fr., est descendu, en 1865, à 7,708,556 fr.

Navigation en 1865.

	ENTRÉES.			SORTIES.		
1° Navires français.	Nomb. de nav.	Tonnage.	Nomb. d'hom. d'équip.	Nomb. de nav.	Tonnage.	Nomb. d'hom. d'équip.
France..........	3	1,528	47	12	4,440	180
Colonies et pêcheries françaises.	88	9,143	657	83	10,421	775
Pays étrangers..	28	15,300	839	58	33,032	1,555
	119	25,971	1,543	153	47,893	2,510
2° Navires étrangers.						
De toute provenance et destination.........	358	»	»	509	»	»
	477	»	»	662	»	»

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE.

	En 1863.	En 1865.
Population de Taïti et Mooréa.....	8,966	11,950

Cultures	En 1865	En 1866.
Hectares....................	199	1,017
Nombre d'habitations...............	87	141

Le prix des terres achetées par la caisse agricole aux indigènes pour les colons est de 70 à 80 fr. l'hectare.

La première culture est celle de la canne à sucre.

Une compagnie anglaise a introduit la culture du coton dont elle a exporté, en 1866, pour 1,500,000 fr.

Nouvelle Calédonie.

Superficie : 650 lieues carrées.

Population en 1863.	En 1865.
40 ou 50,000 indigènes.	»
434 européens.	777 colons.
	49 immigrants indiens.
	33 océaniens.
	942 fonctionnaires, troupes
	245 transportés.
	2,046

Les transportés étaient, en 1867, au nombre de 415, 49 ont été mis en liberté provisoire et placés chez des colons. 41 ont obtenu de travailler sur la ferme-école du gouvernement.

Cultures. Au 1er octobre 1866 : 1,092 hectares ; 162 habitations, valant 486,367 fr.

Commerce.	En 1863.	En 1865.
Importations.....................	1,484,000	2,222,300
Exportations	46,112	141,106
	1,530,112	2,363,406

Navigation, en 1865. (Entrées et sorties.)

	63 navires de	16,971 tonneaux,	687 hommes d'équipage.
Dont	13 »	5,130 »	185 »

sous pavillon français.

ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Population	En 1858.	En 1865	
—	2,700	2,907	(sédentaire).
—	742	892	(flottante).
—	3,442	3,799	

Commerce	En 1863.	En 1866.
Importations.....................	3,880,103	4,441,817
Exportations.....................	5,326,014	9,218,278
	9,206,117	13,660,095

Le commerce avec la France s'est élevé, de 1863 à 1865, du chiffre de 3,155,650 à celui de 5,791,993 fr.

Navigation en 1866.

	ENTRÉES.			SORTIES.		
1° Navires français.	Nomb de nav	Tonnage	Nomb d'hom. d'équip.	Nomb. de nav	Tonnage.	Nomb d'hom. d'équip.
France.	196	31,768	3,880	74	9,048	»
Colonies et pêcheries françaises..	151	27,759	»	270	49,250	»
Pays étrangers ..	14	1,849	»	23	3,367	»
	361	61,376	3,880	367	61,665	»
2° Navires étrangers. De toute provenance et destination..........	152	»	»	122	»	»
	513	»	»	469	»	»

Le mouvement commercial de Saint-Pierre et Miquelon s'est élevé, en 1866, à 16 millions. Le mouvement de la navigation présente un excédant de plus de 300 bâtiments sur celui de 1865.

Mais l'incendie de Saint-Pierre a fait éprouver aux particuliers une perte de 2,900,000 (16 septembre 1867) La reconstruction a commencé promptement. Au mois d'octobre, près de 100 maisons étaient en voie de réédification. Les divisions navales des Antilles et de Terre-Neuve ont aidé à ce travail. Le gouvernement a envoyé à la colonie un secours de 100,000 fr.

COCHINCHINE

Les trois provinces de Vinh-Long, Chandoc et Hatien ont été annexées à la colonie, sans coup férir. Ces provinces contiennent 477,000 habitants, sur 124,000 hect. de terre cultivées, leurs revenus sont évalués à 3 millions.

On importe à Saïgon les denrées suivantes : tissus, poissons salés, eau de poisson, métaux, ligatures, thé, farineux, fil de soie, sucre, opium, vitrifications, bois commun, médicaments, boissons, pierres, terres et matériaux, papiers, articles de Paris, chinoiseries, sel, meubles, conserves.

On en exporte les denrées suivantes : riz, écailles, dents d'éléphant, *or et argent*, ligatures, poissons salés, soies,

tissus, joncs, graines, légumes secs, bois d'areck, bois de teinture et d'ébénisterie.

L'étendue des terres cultivées est de 157,397 hectares.

Commerce	En 1865	En 1866.
Importations	23,849,892	39,632,375
Exportations	30,270,000	39,399,900
	54,119,892	79,332,275

ENTRÉES ET SORTIES.

Navigation.	1865.			1866.		
Navires au long cours.	Nav.	Ton.	Équip.	Nav.	Ton.	Équip.
Français	192	68,577	5,938	176	127,467	8,585
Étrangers	291	70,423	3,867	515	163,913	9,949
	483	139,000	9,805	691	291,380	18,534
Barques annamites.	6,843	135,766	30,652	9,533	215,544	40,993
	7,326	314,766	40,457	10,224	506,924	59,527

Il a été vendu à Saïgon, en 1866-1867, 9,381 mètres de terrains urbains, et 2,199 hectares de terrains ruraux, 48 hectares ont été concédés gratuitement.

Les navires ne payent, dans le port de Saïgon, qu'un droit d'ancrage commun à tous les pavillons.

La colonie compte 54 écoles recevant 1,240 élèves.

Commerce général des colonies. — Le commerce général de nos colonies a été, en 1866, de 350 millions, dont 80 pour la Cochinchine, ce qui donne une augmentation, pour cette colonie, de 25 millions sur le commerce de 1865 (55 millions), et pour les autres colonies ensemble de 35 millions sur celui de 1865 (220 millions).

Justice et législation. — Un sénatus-consulte, du 20 juillet 1867, a simplifié les formalités exigées par le droit commun pour les mariages des étrangers immigrants dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion.

Un décret du 25 août de la même année a rendu applicable aux mêmes colonies la loi du 14 juillet 1865, sur la mise en liberté provisoire.

Les administrations coloniales ont été invitées à examiner les moyens d'appliquer la loi du 22 juillet 1867, qui supprime la contrainte par corps en matière commerciale et civile, et contre les étrangers.

JACQUES DE BOISJOSLIN.

QUATRIÈME PARTIE.

PAYS ÉTRANGERS.

ANHALT (DUCHÉ D')

Superficie . 2,603 kil. carrés; population au 3 décembre 1867 : 197,050 hab., capitale · Dessau, 16,306 hab.

FINANCES. — *Budget intérieur de 1868 (en thalers)*

Recettes.	2,036,630
Dépenses	2,007,330

Contingent à payer à la Confédération et provenant de recettes communes, 1,716,500 (tant en recettes qu'en dépenses). Paiement complémentaire, 196,000, soit de 123,234 de plus qu'en 1867.

Dette publique au 1er janvier 1868.

De l'ancien duché d'Anhalt Dessau-Cœthen	1,897,593 th
— — — Bernbourg.	1,648,634

L'armée est confondue avec celle de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

AUTRICHE (EMPIRE D')

TERRITOIRE ET POPULATION
(*Recensement de 1857.*)

Pays de la couronne.	Milles carrés géograph.	Population.
	Pays cis-leithaniens.	
Autriche (Basse)...............	360 08	1,681,697
— (Haute)............	217 90	707,450
Salzbourg	130 15	146,769
Styrie.	407 84	1,[illegible],773

Carinthie..	188 49	332,456
Carniole.......	181 42	451,941
Goertz, Gradisca, Istrie et Trieste	145 40	520,978
Tyrol et Vorarlberg	532 04	851,106
Bohême.........	943 70	4,705,525
Moravie..	403 77	1,867,094
Silésie	93 50	443,912
Galicie.	1,425 76	4,597,470
TOTAL..		
	Pays translelthaniens.	
Bukowine..................	189 91	456,920
Dalmatie.............	232 36	404,499
Hongrie.	3,896 32	9,900,785
Croatie et Esclavonie	350 16	876,009
Transylvanie.	997 51	1,926,727
Confins militaires....	609 38	1,064,922
TOTAL		
De plus l'armée active	»	536,989
TOTAL GÉNÉRAL	11,305 34	32,525,002 (1)

Soit 619,039 kilom. carrés.

Capitale : Vienne. Population au 30 novembre 1864, y compris les troupes : 578,525 habitants.

Autres villes importantes : Prague, 142,588 ; Pesth, 131,705 ; Trieste (la ville seule), 65,874 ; Lemberg, 70,384 ; Gratz, 63,176 ; Szegedin, 62,700 ; Brunn, 58,809 ; Bude, 55,240 ; Maria-Thérésiopel, 53,499 ; Presbourg, 43,863.

Population d'après les cultes.

Cathol. latins...	21,473,713	Prot. d'Augsb...	1,218,750
— grecs et arméniens...	3,536,608	— réformés	1,963,730
		Unitaires	50,857
Orient., grecs et arméniens. .	2,921,541	Juifs........ ...	1,043,448
		Autres cultes...	3,944

Population selon les nationalités.

Allemands.......	7,877,675	Italiens.	469,788
Tchèques, Moraves, Slovaques	6,156,641	Frioutiens.	48,830
		Ladins	14,496

(1) On estime qu'en 1867 le chiffre de la population s'élève à [illegible].

Polonais	2,159,648	Roumains	2,642,753
Ruthènes	2,752,482	Albanais et Grecs	5,280
Slovènes	1,156,641	Arméniens	16,121
Croates	1,337,010	Zigeuner (Bohémiens)	146,100
Serbes	1,438,201		
Bulgares	241,030	Juifs	1,043,448
Madgyares	4,947,134	Autres	2,967,548

FINANCES. — *Budget de 1867.*

I. *Recettes brutes.*

	Florins.
Impôts directs	107,493,000
Impôts indirects, monopoles de l'État et droits régaliens	204,542,642
Produit des propriétés de l'État, mines, monnaies	74,600,000
Recettes diverses du ministère des finances	9,181,358
Recettes diverses des autres administrations	15,013,212
TOTAL	410,830,212

II. *Dépenses ordinaires et extraordinaires.*

Maison de l'Empereur	5,065,000
Chancellerie du cabinet	62,000
Reischrath (conseil de l'empire)	200,000
Conseil d'État	148,000
Conseil des ministres	17,000
Ministère des affaires extérieures	2,100,000
Ministère de l'intérieur pour les pays cisleithaniens	19,135,440
Ministère du culte et de l'instruction publique des pays cisleithaniens	9,452,229
Ministère de la justice des pays cisleithaniens	7,762,000
Chancellerie aulique de Croatie et Esclavonie	1,718,080
Ministère de la Hongrie	16,885,263
— de la police	2,184,000
— des finances	
a) Administration	5,042,000
b) Frais de la collection des impôts	100,291,200
Ministère du commerce et de l'agriculture	15,778,000
Contrôle (de la comptabilité)	1,623,000
Pensions	12,000,000
Subventions à des entreprises industrielles	4,444,000
TOTAL de l'administration civile	203,907,212

Ministère de la guerre et de la marine.

a) Armée.	73,458,000
b) Marine.	7,700,000
	81,158,000
Dette publique.	144,364,000
Perte au change.	8,000,000
TOTAL des dépenses.	437,429,212
Rappel des recettes.	410,830,212
Déficit.	26,599,000

Dette publique au 31 décembre 1867.

Dette consolidée antérieure	20,343,582
Dette consolidée nouvelle.	2,449,801,129
Dette flottante.	434,675,429
Rachat de servitude.	13,147,550
Rentes dues à la Bavière.	1,750,000
	2,919,717,689
Dette au 31 décembre 1866.	2,831,211,105

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore les originaux des nouveaux budgets; les journaux n'en ont donné que des extraits incomplets que nous donnons ci-après.

Triple Budget de 1868.

I Dépenses communes

VIENNE, 21 *janvier*. — On lit dans la *Gazette de Vienne* : Nous donnons ci-après le résumé du budget des dépenses communes de l'empire pour l'exercice 1868, toutefois sans reproduire la séparation entre les dépenses ordinaires et les dépenses extraordinaires.

Chapitre I Chancellerie du cabinet de Sa Majesté.		72,858
II. Ministère des affaires étrangères.		
Titre 1. Direction centrale		978,000
2. Entretien des légations.		1,112,020
3. — des consulats	611,580	499,580
A déduire le revenu des consulats	112,000	
4. Secours aux réfugiés monténégrins.		35,000
5. Subvention à la société du Lloyd autrichien.		2,000,000
A déduire les obligations.		120,000
Et l'impôt sur le revenu de cette compagnie.		6,000
		1,798,000
		[illegible]

III. Ministère de la guerre — Dépenses de l'armée de terre (dotation de l'État)	72,500,000
Dépenses de la marine de guerre	7,500,000
	80,000,000
VI. Ministère des finances	
Titre 1 Direction centrale	129,516
2. Caisse de l'empire	17,601
3 Comptabilité de la caisse centrale	16,394
Dépenses pour la dette flottante	163,511
4. Confection, impression, émission des billets d'État et coupons de 10 kr.	4,050,000
5. Rémunérations	4,500
6. Frais divers	10,000
7. Révision et amortissement des billets et coupons de billets	35,000
8. Échange des billets retirés de la circulation	3,500
	4,103,000
Dépenses pour la dette consolidée	
9. Caisse de la dette publique	158,027
10 Comptabilité de la caisse	22,886
11. Comptabilité spéciale de la dette publique	130,328
12. Direction de la dette publique	24,332
13. Confection des titres de la dette publique	300,000
14 Commission et redevances aux maisons de banque	200,000
15. Émoluments des maisons de banque	40,000
16. Frais de tirage, insertion et voyages	17,000
17. Pensions à la charge de l'empire	1,800,000
Ensemble	6,969,464
V. Contrôle des comptes	
1 Cour des comptes	128,798
2 Comptabilité centrale de l'armée	895,680
3 Comptabilité de la marine	25,477
	1,049,955
VI. Réserves pour dépenses imprévues	50,000
Ensemble	89,565,893
Le produit net du produit des douanes pour les pays représentés dans le Reichsrath est évalué à	8,582,497
Pour les pays hongrois	1,079,735
	9,362,191

A déduire les restitutions des droits de consommation	3,100,000
Reste	6,482,494
TOTAL des dépenses de l'empire	83,083,702

II. Budget des pays cisleithaniens (Autriche, Bohême, Galicie, etc., en florins de 2 fr. 50)

Les évaluations des recettes dressées par le ministre, M. de Becke, et envoyées par lui à la chambre des députés, se composent de huit chapitres, que nous reproduisons sommairement, en signalant le produit net des recettes de chaque chapitre, savoir :

Encaisse générale	723,377 fl.
Impôts directs	65,988,061
Impôts indirects et douanes	130,665,343
Biens-fonds, bâtiments et chemins de l'État	1,370,070
Droits fiscaux et de réversion	138,676
Fabriques de l'État	100,504
Mines de l'État	873,100
Produit de ventes de domaines	129,154
	199,988,445 fl.
Déficit	125,000,000

III. Budget de la Hongrie.

Recettes.	Francs.
Impôts directs	93,575,000
— indirects	153,066,000
TOTAL	246,641,000

Dépenses.	Francs.
Affaires communes	62,300,000
Dette ancienne	75,850,000
Liste civile	7,500,000
Gouvernement intérieur	77,500,000
Nouvelle dette intérêt	11,375,000
TOTAL	234,525,000

ARMÉE. — Pied de paix, 240,000 hommes, guerre 760,000.

MARINE — Vapeurs 66, de 13,531 chevaux, avec 723 canons.

Voiles, 51 avec 340 canons.

Chemins de fer à la fin de 1866.

CHEMINS DE FER.	LONGUEUR	FRAIS d'établissement par mille.	RECETTES en 1866.	DÉPENSES en 1866.
Lignes de la société des chem. de fer de l'État.	milles	florins	florins	florins
Du Nord	174 60	800,897	8 573 788	
Du Sud-Est			9,334 155	
Vienne-Stony			1,333,954	
Ensemble			19 241,874	8,882 644
Lignes du Sud de l'Autriche etc.				
Du Sud (Vienne-Trieste)	180 20	933 600	14 378,341	
Vénitiennes			3,131 410	
Du Tyrol			1,071 168	
Hongroises			2,741 81	
Croatienne			1 189,219	
Ensemble			22 851 842	7 981 000
Empereur Ferdinand du Nord	84 50	951,303	15 754 349	5,985 094
Impératrice Élisabeth	73 80	1,104 838	6 246 738	3 448,184
Jonction Sud-Nord Allemande	25 88	823,984	1 259,335	854 909
Charles-Louis de Galicie	47 50	849 858	3 235 171	1 781,026
Société des chem. de la Theiss	76 99	647 988	3,141,005	1 544,367
Aussig-Teplitz	2 60	1,479 346	490 313	215,459
Turnau-Kralup	11 44	529,047		
Eger-Asch-Hof	5 80			
Eger-Waldsassen (1)	2 45			
Gratz-Köflach	5 30	631,787	390,788	167,776
Buschtierad	10 93	288,293	787 497	378 187
Ouest de Bohême	27 00	802,535	1,746,745	666 889
Brünn-Rossitz	3 76	711 515	195,180	158 751
Presbourg-Tirnau	8 42	153,819	112 445	106,435
Fünfkirchen-Mohacz	8 02	848,401	652,664	307,850
Zittau et Reichenberg (2)	2 87			
TOTAL général	849 85	10.843 440		

Le nombre des voyageurs transportés pendant l'année est de 12,763,251 ; le nombre des quintaux (50 kil.) de marchandise.

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1866

	Importations.	Exportations.
Commerce des douanes générales de l'Autriche (florins)	218,436,855	324,837,254
Commerce des douanes de la Dalmatie	7,121,906	5,248,796
TOTAL	225,564,761	330,086,050

(1) Exploitée par la direction du chemin de fer contigu bavarois.

(2) Exploitée par la direction des chemins de fer saxons.

EFFECTIF DE LA MARINE MARCHANDE EN 1866.

Bâtiments à voiles.	Nombre de navires.	Tonn.	Équip.
Vaisseaux de long cours... ...	506	201,580	5,572 h.
— de cabotage.	2,696	82,353	9,698
Barques de pêcheurs, alléges, etc.	6,225	22,191	16,445
Vapeurs (d'une force de 11,570 chevaux).......	64	26,468	1,833
TOTAL......	9,491	332,592	33,548
Savoir :			
Goerlz, Trieste, Istrie..........	2,507	257,631	13,882
Royaume lombardo-vénitien .	4,386	36,634	5,195
Croatie	309	4,077	790
Confins militaires......	453	2,509	622
Dalmatie	5,136	32,341	13,219

BADE (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 15,284 kil. carrés; population (fin 1867), 1,434,699 h.

Capitale : Carlsruhe, 30,367 h. Autres villes, Manheim, 30,555, Fribourg, 19,167; Heidelberg, 17,666; Pforzheim, 16,320.

FINANCES. — *Budget de 1867.*

Recettes (en florins de 2 fr. 12)

	1867	1868 et 1869
Domaines .... / Forêts..........................	3,478,814 fl.	
Mines et usines....	440,603	
Impôts foncier et industriel.. .... / — sur le capital............ / — par classe (de revenu). ..	3,826,776	5,028,678
Accises (boissons)..	2,262,524	3,132,350
Taxes de justice et autres.	1,337,306	1,458,542
Sel (monopole)	1,520,359	
Douanes............	2,860,603	
Monnaies.........................	557,791	
Autres..........	1,088,734	
TOTAL des recettes...... ...	17,096,790 fl.	

Dépenses.

Frais d'exploitation et de perception :	1867.
Par exemple	
Domaine et forêts..	1,600,138
Mines et usines.....	56,608
Impôts directs.	233,076
Accises..	183,611
Taxes de justice...	161,813
Sel.	309,018
Douanes.	1,008,404
Monnaies.	569,140
Autres.	697,925
Ministère d'État......	919,574
Y compris : Liste civile	840,204
Chambres..........	43,960
— des affaires étrangères...	135,710
— de la justice	1,568,893
— de l'intérieur...	2,344,344
Y compris : Culte	118,840
Instruction.....	644,047
— du commerce et des travaux publics.	1,351,916
— des finances..	1,788,680
— de la guerre.	3,002,134
Total des dépenses....	15,990,929

Les budgets des administrations qui ont des comptes spéciaux s'élèvent, pour les années 1866 et 1867, aux chiffres ci-après pour les deux années :

	Recettes pour les deux années.	Dépenses pour les deux années.
Administration des postes.. ...	3,570,012	3,055,123 fl.
Direction des chemins de fer.	28,486,243	21,476,305
Administration de la construction des chemins de fer...	»	29,830,182
Service de vapeurs sur le lac de Constance....	282,967	263,610

Dette publique au 1er janvier 1867.

Dette générale		32,958,137 fl.
Dont fonds des domaines.. ...	12,000,000	
ne portant pas d'intérêts.....	5,694,786	
Dette des chemins de fer		93,835,805
dont, en papier-monnaie......	6,200,000	
		126,793,942 fl.

ARMÉE. — Pied de paix, 7,908 hommes, guerre 18,378.

CHEMINS DE FER. — Longueur 101 milles géographiques, (7 k. 4), recettes brutes évaluées pour 1868, 15,709,000, réelles 4,160,000.

Télégraphie.

1863	226,277	télégrammes	97,245 fl
1864.	307,399	—	105,866
1865.	359,367	—	110,162
1866.	500,875	—	130,000

Nombre des stations en 1866	174
Longueur des lignes	214 milles.
— des fils	550 —

RÉCOLTE DU TABAC DANS LE GRAND-DUCHÉ DE BADE. — Il résulte de renseignements transmis de Manheim que la dernière récolte des tabacs est la plus considérable qu'on ait vue depuis bien des années. On estime approximativement à 450,000 quintaux les quantités recoltées dans le grand-duché de Bade, la Hesse et le Palatinat; mais les qualités ordinaires semblent devoir prédominer; les tabacs de couleur claire sont assez rares.

BAVIÈRE (ROYAUME DE)

Superficie : 76,184 kilom. carrés; population (fin 1867), 4,823,606 hab. Capitale : Munich (1864), 167,054 hab. (143,316 sans la population militaire)

Autres villes : Nuremberg, 70,492 hab.; Augsbourg, 49,332 ; Wurzbourg, 41,082, Ratisbonne, 29,893; Bamberg, 25,240, Furth, 21,054

FINANCES.

BUDGET ANNUEL POUR LA PÉRIODE FINANCIÈRE (1868-1869.)

Recettes brutes (avant 1867 le budget indiquait les recettes nettes).

Impôt foncier	10,686,497 fl.
Impôt sur les maisons	1,399,000
Impôt sur l'industrie	1,880,047
Impôt sur le capital	850,000
Impôt sur les revenus	160,456

Impôts transitoires	1,695,000
Taxes	5,700,000
Timbre	1,050,000
Malt (orge germé)	8,801,150
Douanes	9,733,440
Salines	1,258,710
Mines	1,833,870
Chemins de fer	20,895,400
Postes	3,450,700
Canal de Louis	114,900
Feuille officielle	30,270
Télégraphes	364,300
Banque de Nuremberg	150,000
Autres droits régaliens	5,150
Forêts, etc	11,819,370
Domaines agricoles et industrie	643,780
Redevances	4,829,050
Intérêts de créances	23,400
Contributions diverses	33,970
Autres recettes	220,830
Retenues pour pensions	472,580
Total général	88,602,570

Dépenses

Dette publique	16,832,600
Liste civile et apanages	3,156,342
Conseil d'État	80,776
Diète	295,670
Ministère de la maison du roi et des affaires étrangères	469,753
Ministère de la justice	5,093,125
Ministère de l'intérieur	5,591,056
Bienfaisance	426,291
Sûreté publique	2,423,718
Affaires sanitaires	379,115
Ministère de l'instruction publique et des cultes	4,773,344
Dont : Instruction publique	1,530,167
Culte catholique	1,416,842
Culte protestant	602,327
Subventions accordées aux caisses des cercles en faveur de l'instruction primaire	647,348
Ministère des finances	995,368
Ministère du commerce et des travaux publics	4,336,942
Agriculture et industrie	506,605
Ponts et chaussées	3,442,843

Armée	16,057,857
Dont active et landwehr	14,095,278
Bureau topographique	60,000
Fonds des Invalides, etc.	127,076
Pensions militaires	1,457,598
Entretien des forteresses	300,264
Pensions de veuves et orphelins	800,000
Fonds de réserve	800,000
Frais de perception et d'exploitation	29,319,730
Dont : Impôts directs	357,810
Impôts indirects	2,309,420
Chemins de fer	13,112,500
Postes	2,984,000
Télégraphe	324,000
Forêts	5,816,370
TOTAL des dépenses	68,602,570

Dette à la fin d'août 1867.

Dette ancienne	69,420,741 fl.
Nouvelle dette (y compris l'emprunt militaire de 1855)	87,477,423
Dette des chemins de fer	147,936,100
Rachat des redevances foncières	97,687,975
TOTAL	402,524,239

Voyez à l'*Annuaire* pour 1867, l'instruction publique et les chemins de fer.

PRODUCTION DE LA BIÈRE EN BAVIÈRE.

La Bavière en deçà du Rhin produit, année commune, 9,100,000 eimer de bière (1), soit 546 millions de mass (2), ou 583,692,200 litres.

La Bavière rhénane, ou Palatinat du Rhin, n'en produit que 600,000 eimer, soit 36 millions de mass, ou 38,485,200 litres.

La production générale de la bière en Bavière est donc, en moyenne, de 582 millions de mass, soit 622,177,400 litres par an.

L'exportation de la bière ne s'élevant pas au delà de

(1) L'eimer, mesure de capacité pour les liquides, contient 60 mass, ou 64 litres [illegible].

(2) La mass est égale à 1 litre 069 mill.

1 p. 100, il en résulte que la consommation intérieure, est, année commune, de 576,180,000 mass, soit 615,955,626 litres, qui, au prix moyen de 6 kreuzers par mass (1), donnent annuellement une somme de 57.618,000 florins (soit 123,878,700 francs) (2)

Le prix de la bière est fixé tous les ans par l'autorité municipale, d'après les prix de l'orge et du houblon, et suivant les différentes localités et les saisons.

Pour brasser 9 millions d'eimer de bière, on emploie 1,300,000 boisseaux d'orge. Le boisseau est égal à 1/8 d'hectolitre.

On compte 5 livres de houblon par boisseau d'orge germé (malt), de manière que pour 9 millions d'eimer de bière il faut 6,500,000 livres de houblon.

La récolte du houblon est, en moyenne, de 6 à 7 millions de livres par an.

D'un boisseau d'orge germé et de 3 livres de houblon on obtient 7 eimer de *Winterbier* ou bière d'hiver.

Et d'un boisseau d'orge germé et de 5 livres de houblon l'on a 6 eimer seulement de *Sommerbier*, ou bière d'été, de sorte que la bière d'été est plus forte et bien meilleure que la bière d'hiver, mais aussi elle coûte 1 kreuzer par mass, soit 3 centimes 4/7 de plus

Le prix d'un eimer de bière (60 mass ou 64 litres 142, est de 6 florins (soit 12 fr. 85 c. 5/7), y compris l'impôt.

L'impôt est de 5 florins (10 fr. 71 c. 3/7) par boisseau d'orge germé.

Le produit annuel de l'impôt sur la bière est de 6,200,000 florins (soit 13,330,000 fr.), et il n'est perçu que dans les cercles (départements), en deçà du Rhin ; le Palatinat en est exempté.

La bière d'exportation ou bière double (*bock*), bien qu'elle soit exempte de droits à la sortie, coûte 22 kreuzers la bouteille d'un litre (78 c. 4/7) ou le triple du prix d'une mass de bière d'été.

---

(1) Il y a deux espèces de bière : la bière d'été (*Sommerbier*) et la bière d'hiver (*Winterbier*). Le prix varie, selon la qualité, de 6 à 7 kreuzers (de 21 c. 3/7 à 25 c.) et suivant la récolte de l'orge et du houblon.

(2) Le florin est calculé au cours moyen de 2 fr. 15 c.

Dans toute la Bavière, une seule maison en exporte, c'est la brasserie Pschorr, de Munich.

Le houblon ne paye pas d'impôt à la sortie. La quantité récoltée sert presque exclusivement à la consommation intérieure du pays.

La population de la Bavière, d'après le dernier recensement de 1862, étant de 4,689,837 habitants, y compris l'armée, et la production moyenne de la bière étant annuellement de 582 millions de mass, ou 622,177,400 litres, il en résulte que chaque Bavarois consomme en moyenne environ 133 litres de bière par an.

La consommation de la bière a augmenté depuis 27 ans en proportion de la population. En effet, de 1835 à 1860, la moyenne de la population était de 4,475,255 habitants, en 1861 elle était de 4 665,140, et en 1862 elle s'est élevée à 4,689,837 habitants; de sorte que la population de la Bavière en 27 ans a augmenté de 214,582 habitants, près de 8,000 habitants par an.

BELGIQUE (ROYAUME DE).

Superficie : 29,455 kil carrés, population au 1er janvier 1866, 4,984,457 h. Capitale . Bruxelles, 1866, 186,819 h. et, avec les 8 communes adjacentes, 313,522 hab

En 1866, il y a eu 44,498 naissances, mort-nés compris, dans les villes et 121,457 dans les communes rurales, ensemble 165,955 naissances, 37,783 mariages et 70 divorces. Le chiffre des décès, mort-nés compris, a été dans les villes de 55,998 et dans les communes rurales de 103,063, ensemble 159,061. Si l'on deduit les mort-nés (7,945), le chiffre des naissances a été de 158,010 et celui des décès de 151,116, soit un excédant de naissances de 7,894. Ce faible excédant est le résultat de l'apparition du choléra qui a exercé ses ravages dans les mois de juillet à octobre 1866.

Dans la période comprise entre le mois de janvier et le mois de juin, et celle comprise du 1er novembre au 31 décembre, la mortalité générale, mort-nés non compris, a été de 76,323, soit une moyenne par mois de 9,540.

Dans les quatre mois de juillet à fin octobre, la mortalité générale a été de 74,615, soit, à environ 2,000 décès près, une mortalité égale à celles des huit autres mois, ou une moyenne mensuelle de 18 654.

C'est au mois de juillet que l'accroissement de la mortalité s'est considérablement prononcé. En juin, la mortalité avait été de 9,890, en juillet elle s'est élevée à 21,409, en août à 23,112, en septembre elle a commencé à décroître et n'a plus été que de 17,836, la décroissance a été plus marquée en octobre où elle n'a été que de 12,258, pour retomber en novembre à 8,330 ; c'est en novembre que le chiffre de la mortalité mensuelle a été le plus faible.

En 1865, la mortalité n'avait été que de 122,311 décès. Il y a eu donc en 1866 une augmentation de 28,775 décès, dont la plus grande partie peut être assignée comme tribut payé au choléra.

Le nombre d'habitants pour une naissance a été de 31,5, et pour un décès de 33,0 (en 1865, de 40,7). Le nombre d'habitants pour un mariage, de 132. Pour une naissance féminine, il y a eu 1,04 naissance masculine, un décès sur 1,05 naissance, une naissance illégitime dans les villes sur 9,0, et dans les campagnes sur 18,7. Pour un mariage on a compté 3,7 naissances légitimes (mêmes rapports en 1864 et 1865).

Autres villes. Gand, 126,333 hab ; Anvers, 123,498 ; Liége, 104,905 ; Bruges, 49,819, Malines, 35,946 ; Louvain, 32,973, Tournay, 31,832, Verviers, 31,213, Mons, 27,764 ; Namur, 27,196 ; Saint-Nicolas, 24,056 ; Courtrai, 23,594 hab.

FINANCES. — Budget de l'État pour 1868.

Recettes. (Voies et moyens.)

Impôts, additionnels compris. — Foncier... ..	18,009,280 f
Personnel	11,650,000
Patentes..................................	4,620,000
Débit des boissons alcooliques............	1,525,000
— des tabacs	245,000
Redevances sur les mines..................	450,000
Douanes (1)	13,015,000

(1) Déduction faite des 78 p. 100 du produit probable sur les cafés, soit

Accises : sel.	5,600,000
— Vins étrangers (1)	2,100,000
— eaux-de-vie indigènes (2)	7,900,000
— bières et vinaigres (2)	9,000,000
— sucres de canne et de betterave (2)	3,900,000
— glucoses, etc.	20,000
Garantie d'or et d'argent	300,000
Droits de magasin des entrepôts, etc.	60,000
Enregistrement	15,700,000
Greffe	290,000
Hypothèques	2,750,000
Droits de succession	10,200,000
Droit de mutation en ligne directe	1,800,000
Droit dû par les époux survivants	200,000
Timbre	4,000,000
Naturalisations	5,000
Amendes en matière d'impôts	200,000
— de condamnation	150,000
TOTAL des impôts	114,680,280
Péages. — Routes de l'État	50 000
Rivières et canaux	2,000,000
Bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	400,000
Postes	3,894,000
TOTAL des péages	6,384,000
Capitaux et revenus. — Chemins de fer	39,000,000
Télégraphes électriques	1,100,000
Domaines (valeurs capitales), forêts, dépendances des chemins de fer, établissements et services régis par l'État, produits divers, revenus des domaines	3,240,000
Abonnements au *Moniteur*, etc., perçus par l'administration des postes	24,000
Produits divers des prisons, fonds des caution., actes des commiss. marit., droit de	

1 871.000 fr., de 35 p. 100 du produit des droits d'entrée sur les eaux-de-vie, ou 1 173.000 fr., et de 35 p. 100 ou 60,000 fr., du produit des mêmes droits sur les bières et vins provenant de l'étranger, ensemble une somme de 2,110,000 fr., attribuée au fonds communal, créé par suite de la suppression des octrois.

(1) Déduction faite des 35 p. 100 du produit probable, affectés au fonds communal.

(2) Déduction faite de la part de 2,706,000 fr., attribuée au fonds communal.

chancell , de pilotage et de fanal...........	2,018,500
Part dans les bénéfices de la Banque nationale..	400,000
TOTAL des capitaux et revenus..........	43,782,500
Remboursements........	2,000,335
TOTAL général des recettes en 1868.....	169,190,780

Dépenses.

Dotations — Liste civile	3,300,000
— — du comte de Flandre..	200,000
— Sénat	60,000
— Chambre des représentants	642,029
— Cour des comptes...............	184,370
TOTAL des dotations...........	4,386,399
Dette publique.......	45,312,919
Justice......	15,509,148
Affaires étrangères..	3,456,812
Intérieur.	12,131,314
Travaux publics (1)........	39,762,968
Finances...	13,089,380
Guerre..	36,844,000
Non-valeurs et remboursements.............	787,200
TOTAL..	170,869,711
Dette. Capital nominal au 1er mai 1864..	609,236,213
et au 1er mai 1865	602,356,313
— 1866........	653,918,313
— 1867.	663,292,514

FINANCES PROVINCIALES. — *Budget de recettes en 1868.*

Anvers. . ..	768,483f 23	Liege......	1,095,133.42
Brabant (2) .	3,438,715 21	Limbourg (4).	306,306.73
Flandre oc (3)	1,988,900 30	Luxemb (5).	418,257.22
Flandre or .	752,820 44	Namur	499,9[illegible]1 94
Hainaut......	1,259,847 47	TOTAL...	10,528,377.96

(1) Ces travaux d'utilité publique sont toujours l'objet de lois spéciales, et les dépenses qui en résultent sont couvertes au moyen de ressources extraordinaires en dehors du budget. Tel est l'emprunt de 60 millions décrété en 1865.
(2) Plus 111,131 fr. de recettes pour ordre.
(3) Plus 97 870 fr. — —
(4) Plus 13,210 fr — —
(5) *Plus 29,042 fr. 38.*

ARMÉE

	Hommes	Chevaux
Infanterie	75,087	»
Cavalerie et gendarmerie	8,589	7,368
Artillerie (4 régim., pontonniers et ouvriers	9,406	3,949 avec 152 pièces.
Train	572	873
Génie	1,829	»
TOTAL	95,483	12,190

COMMERCE.

Résumé par pays. (Commerce spécial en millions de francs.)

Importation.

	1864.	1865
Russie	23,932	39,859
Zollverein	72,375	66,798
Villes anséatiques	7,674	4,843
Pays-Bas	128,886	112,979
Angleterre	118,930	145,598
France	183,568	203,371
Espagne	8,010	5,991
Suisse	5,428	9,693
Turquie	3,842	3,699
Autres pays de l'Europe	14,928	17,354
Afrique	3,720	4,443
Asie	5,248	5,237
Amérique	109,107	135,358
Exportation.		
Russie	4,142	3,866
Zollverein	69,085	70,270
Villes anséatiques	14,670	11,648
Pays-Bas	81,571	70,174
Angleterre	115,410	133,914
France	217,769	239,220
Espagne	10,375	6,236
Suisse	16,600	18,696
Turquie	3,922	4,636
Autres pays d'Europe	19,726	17,039
Afrique	2,352	1,297
Asie	0,560	0,514
Amérique	34,509	24,117

Importations en Belgique en 1864 *et* 1865. (Commerce spécial.)

NATURE DES MARCHANDISES.		En 1864.	En 1865.
Acier non ouvré	kilog.	2,133,919	2,955,599
— *ouvré*	francs.	[illegible]	[illegible]

Bêtes bovines (veaux exceptés)	têtes.	52,518	47,261
Moutons et agneaux	id.	101,320	110,408
Porcs	id.	25,147	40,364
Beurre frais et salé	kilog.	2,350,022	2,997,253
Bois de construct. de chêne et de noyer	m. cub.	29,479	33,627
Autres non sciés	id.	82,808	119,998
— sciés	id.	126,398	158,156
Eaux-de-vie en cercles et bouteilles	hectol.	3,546	4,148
Bières en cercles et bout.	id.	18,268	24,624
Vinaigres —	id.	3,056	4,205
Café	kilog.	19,204,434	20,667,247
Cendres gravelées (potasse, perlasse et védasse)	id.	3,780,631	3,371,219
Cendres non spécialement tarifées	id.	19,155,767	20,792,569
Chandelles, bougies	id.	43,034	27,666
Houille crue	tonn.	65,660	73,945
Coke	id.	1,775	1,268
Chevaux et poulains	têtes	4,300	4,638
Coton et laine	kilog.	6,580,427	12,163,811
Cuivre brut	id.	1,909,794	2,818,160
Drilles et chiffons	id.	2,836,900	4,302,609
Écorces à tan	id.	8,680,371	9,514,932
Minerai de fer	id.	221,467,828	340,391,769
Fontes brutes et vieux fer.	id.	9,649,694	25,504,391
Fer battu, étiré et laminé.			
Clous	id.	77,705	90,210
Fils	id.	591,350	601,830
Rails	id.	3,144	21,049
Tôles	id.	5,768	9,498
Autres	id.	1,230,691	1,525,029
Fonte ouvrée	id.	465,640	283,831
Ouvrages de fer battu	id.	599,007	655,894
Filam. végétaux, Étoupes	id.	6,603,415	8,783,546
— Lin	id.	25,963,889	26,753,051
Fils de coton	id.	311,492	854,793
— de laine	id.	478,649	520,808
— de lin et de chanvre, simple et retors	id.	1,893,039	843,518
— de lin de Russie	id.	63,489	33,262
Graines oléagineuses	id.	60,910,876	80,795,926
From., épeautre et méteil.	id.	99,743,845	98,481,658
Seigle	id.	22,046,769	24,505,144

Avoine	id.	17,070,977	22,809,067
Sarrasin	id.	601,336	654,590
Maïs	id.	99,229	143,715
Orge	id.	59,171,966	54,036,896
Pois, lentilles, fèves, féverolles et vesces	id.	5,242,468	5,364,903
Farines	id.	23,936,121	26,961,006
TOTAL pour les grains	id.	227,683,734	232,857,780
Graisses	id.	6,703,431	6,098,730
Habillem. neufs et modes	francs.	1,926,054	2,007,523
Houblon	kilog.	1,294,619	600,756
Huiles de fabrique	id.	3,637,398	4,729,584
— de graines	id.	137,700	1,269,966
Instruments de musique	francs.	381,038	440,142
Laines en masse	kilog.	21,386,627	27,719,711
Livres brochés, en feuilles ou reliés	id.	458,965	500,098
Machines ou mécaniques (autres que de bois)	id.	3,186,127	5,006,415
Mercerie et quincaillerie	id.	5,682,005	6,118,684
Meubles de toute espèce	id.	390,337	422,456
Munitions de guerre. — Armes portatives	id.	1,435,372	1,032,165
Œufs de volaille	pièces	3,618,716	5,071,923
Poteries communes	kilog.	843,057	930,230
Faïence de toute sorte	id.	294,970	426,859
Porcelaine de toute sorte	id	225,606	268,068
Papier de toute espèce, blanc, gris, etc.	francs.	444,544	537,359
— à meubler	id.	347,592	451,183
— de musique	id.	78,663	54,229
Passement. de lin et de coton	kilog.	28,354	31,533
— de laine et de poil de chèvre	id.	75,157	62,366
— de pure soie	francs.	340,081	238,435
— de toute espèce, non spécialement tarifée	id.	403,060	43,316
Peaux brutes	kilog.	48,024,370	49,612,290
— tannées, préparées et apprêtées	id.	462,552	463,622
rres brutes, taillées et sciées	id.	35,368,441	41,372,816
[illegible] pour toitures	pièces.	20,670,337	27,815,[illegible]

Plomb.	kilog.	5,127,674	5,258,071
Harengs de toute espèce.	id.	4,298,908	4,837,546
Morue en saumure	id.	169,635	204,891
Plies séchées	id.	862,183	894,924
Stockfish	id.	809,026	1,013,034
Poissons de mer, autres, frais secs, salés et fumes	id.	1,914,500	2,039,797
Pommes de terre	hect	281,400	335,873
Résines et bitumes (y compris l'huile de pétrole).	kilog.	46,902,400	56,654,059
Riz non pelé et pelé.	id.	27,731,918	21,964,909
Rubanerie de lin et de coton	id.	17,482	11,258
— de laine et de poil de chèvre	id.	3,030	2,872
— de pure soie.	id.	31,957	30,543
— de toute espèce, non spécialement tarifée	francs	93,785	18,824
Sel brut	kilog.	43,223,766	43,276,396
— raffiné	id.	767,103	789,599
Sirops et mélasse de toute espèce	id.	725	1,358,364
Soies à coudre et à broder.	id.	16,618	18,338
— autres	id.	112,284	79,032
Sucres bruts	id.	11,269,463	20,100,333
— raffinés	id.	3,420	206,838
Tabacs non fabriqués, en feuilles et en rouleaux	id.	5,628,520	3,905,471
Cigares.	id.	30,621	33,636
Tissus de laine :			
Draps, casimirs et simil	id.	114,560	157,631
Coatings, calmouks et tissus lourds.	id	64,093	123,912
Tous autres, légers	id	946,791	1,143,671
Tissus de lin, de chanvre. — Toiles et linge de table	id.	10,652	11,595
— de coton (non compris les nankins)	id	451,207	982,069
— de soie.	id.	96,202	92,366
Tulles et dentelles de coton.	francs.	545,251	434,318
— de soie et de lin.	id	1,047,551	929,177
Verreries. Glaces de toute espèce	id.	68,512	54,6[illegible]
Verres de vitrage	kilog.	22,659	15,5[illegible]
Verrerie ordinaire	id.	203,623	[illegible]

— fine..	id.	63,176	90,458
Viande de toute espèce...	id.	2,024,434	895,431
Vins en cercle et en bout.	hect.	132,762	148,789
Voitures	francs.	238,362	848,607
Zinc brut	kilog	5,198,053	2,662,621
— laminé..	id.	7,424	2,746

Exportations de Belgique en 1864 et 1865.
(Commerce spécial).

Nature des marchandises.		en 1864	en 1865 (1).
Acier non ouvré.........	kilog.	116,746	140,980
— ouvré......	id.	»	129,160
	francs.	116,168	»
Bêtes bovines (Veaux exceptés)	têtes.	41,659	36,207
Moutons et agneaux	id	62,173	64,012
Porcs..	id.	131,492	98,643
Beurre frais et salé... ..	kilog	1,272,004	1,206,378
Bois de construction de chêne et de noyer	m. cub.	5,249	25,206
— autres non sciés.....	id.	4,287	
— — sciés	id.	5,130	
Boissons distillées (Eaux-de-vie, avec décharge de l'accise)	hectol.	9,098	8,674
Cafés.	kilog.	19,395	2,334
Cendres gravelées (Potasse perlasse et védasse). .	id.	391,812	»
Cendres non spécialement tarifées	id.	6,124,600	»
Chandelles de suif et de composition.	id.	326	1,161,709
Bougies	id.	1,013,741	
Houille crue	tonn.	3,324,558	3,569,406
Coke.	id.	459,446	501,640
Chevaux et poulains. . .	têtes.	11,524	12,865
Cuivre brut	kilog.	732,757	1,794,048
Drilles et Chiffons.	id.	2,327,337	1,566,964
Écorces à tan........ ...	id.	19,394,932	16,368,706

(1) À partir du 1er janvier 1865 on a groupé, dans les états d'exportation, [illegible] sous leurs dénominations génériques, des marchandises autrefois spécialement reprises. — On a également modifié pour certains articles les unités d'évaluation. Il en résulte qu'il n'a pas toujours été possible de rapprocher dans ce tableau les chiffres de 1865 des chiffres correspondants pour l'année précédente.

Minerai de fer..........	id.	193,142,983	»
Fontes brutes et vieux fer.	id.	25,957,287	10,711,826
Clous.......	id.	12,498,411	
Fils.....	id	1,630,952	
Rails......, ...	id	81,621,647	
Tôles...	id.	18,048,137	141,750,274
Autres	id.	45,845,183	
TOTAL pour les cinq articles.		159,644,330	
Fonte ouvrée	id.	3,790,354	5,127,126
Ouvrages de fer battu.. .	id	2,591,291	»
Etoupes...	id.	2,488,533	36,216,003
Lin.	id	24,322,992	
Fils de coton	id.	736,726	702,455
— de laine	id.	2,298,595	2,404,119
— de lin et de chanvre simples et retors	id.	3,670,976	3,554,069
Graines oléagineuses...	id.	7,520,217	7,002,632
Froment, épeautre et méteil	id.	2,676,976	6,491,570
Seigle, ...	id.	13,920,628	17,418,464
Avoine	id.	888,284	
Sarrasin..............	id.	946,973	
Maïs..........	id.	97	3,196,068
Orge, escourgeon et drèche.	id.	389,225	
Pois et lentilles, fèves, féverolles et vesces. ..	id.	1,017,250	
Farines..............	id.	4,832,574	5,918,952
TOTAL pour les grains	id.	21,872,007	33,024,854
Graisses.	id.	5,312,686	4,669,570
Habillements neufs et modes.....	francs.	1,423,956	»
	kilog	»	271,692
Houblon...	id.	1,379,261	2,525,588
Huiles de fabrique.	id.	314,606	602,687
— de graines...... ..	id	2,528,212	3,157,090
Instruments de musique.	francs.	231,378	»
	kilog.	»	60,418
Laines en masse (d'origine belge seulement) ...	francs.	1,232,802	»
	kilog.	»	1,325,332
Livres brochés, en feuilles et reliés....	id.	458,231	»
Machines et mécaniques			

(autres que de bois). ..	id. .	17,123,822	14,447,753
Mercerie et quincaillerie.	francs.	4,516,789	
	kilog.	»	1,100,265
Meubles de toute espèce..	francs.	1,269,819	»
	kilog.	»	1,558,208
Munitions de guerre......	francs.	16,358,803	2,346,230
OEufs de volaille.........	pièces.	20,582,852	»
	kilog.	»	4,651,928
Poteries communes.......	id.	638,774	1,111,451
Faïence de toute sorte....	id	56,012	88,242
Porcelaine de toute sorte..	id.	240,781	281,533
Papier de toute espèce, blanc, gris, etc	francs.	8,862,910	kilog.
Papier à meubler	id.	239,585	12,349,825
— de musique.......	id.	519,564	
Passementerie de lin et de coton................	kilog.	7,172	»
— de laine et de poil de chèvre................	id.	3,625	»
— de pure soie...... ...	francs.	22,037	»
— de toute espèce non spécialement tarifée.......	id.	39,746	»
Peaux brutes....	kilog.	14,029,736	18,266,866
— tannées, préparées et apprêtées...........	id.	365,865	605,915
Pierres brutes, taillées et sciées...	id.	302,336,801	453,857,560
Ardoises pour toitures....	pièces.	7,652,362	8,783,705
Plomb	kilog.	7,249,303	7,643,663
Harengs de toute espèce .	id.	26,606	»
Morue en saumure.......	tonn.	199	kilog
Plies séchées.....	kilog.	6,948	139,069
Stockfish..	id.	8,862	
Poissons de mer frais, fins et communs	id	221,827	2,321,837
Pommes de terre.	hectol.	72,855	»
Résines et bitumes (y compris l'huile de pétrole)..	kilog.	19,068,388	22,159,286
Riz non pelé et pelé	id.	6,569,490	8,094,508
Rubanerie de lin et de coton	id.	5,312	»
— de pure soie ..	id.	1,521	»
— de toute espèce non spécialement tarifée	francs.	16,410	»
...s à coudre et à broder.	kilog.	3,009	23,068
autres.............	id.	15,287	
...s (avec décharge de			

(sucres) bruts..........	id.	13,369,330	17,964,346
— — raffinés.......	id.	7,737,972	9,373,846
Tabacs en feuilles et en rouleaux...........	id.	50,151	78,614
— fabriqués. — Cigares...	id.	101,363	232,504
Tissus de coton (non compris les Nankins).......	id.	2,487,662	2,586,450
— de laine: draps, casimirs et similaires	id.	2,616,382	3,010,661
— autres que les draps	id.	351,402	
— de lin, de chanvre — Toile et linge de table...	id	4,024,618	4,110,218
— de soie.............	id.	2,121	9,725
Tulles et dentelles de coton	francs.	1,231,988	»
— — de soie et de lin	id.	878 282	»
Glaces de toute espèce. .	id.	1,363,768	kilog
Verres de vitrage.	kilog.	35,136,760	36,223,060
Verrerie ordinaire. ...	id.	1,119,565	4,078,030
— fine	id	1,928,955	
Viande de toute espèce...	id	3,752,157	3,310,633
Vins en cercles et en bouteilles.................	hectol.	432	398
Voitures	francs	8,251,571	»
	kilog.	»	2,557,754
Zinc brut	id.	12,400,922	28,044,346
— laminé....	id	10,031,607	

COMMERCE PENDANT LES ANNÉES 1855 A 1865.
(Valeurs actuelles exprimées en millions de francs.)

Commerce général et spécial.

ANNÉES.	IMPORTATION. Commerce général.	Commerce spécial.	EXPORTATION. Commerce général.	Commerce spécial.
1857	927 2	434 8	892 0	414 3
1858...	800 9	440 2	743 2	381 2
1859.	888 0	451 1	853.4	413 3
1860, ...	923.8	516.7	879 6	470 3
1861	964 9	556.8	845 8	453.6
1862.......	1037 9	588.8	939 9	502 1
1863.. ...	1068.4	616.3	991 7	533 7
1864	1259.4	688 9	1173.3	596.9
1865... ...	1364.9	756 4	1204.3	[illegible]
1866...	*1426.3*	765,4	1323.4	[illegible]

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION.

Les transports maritimes ont eu lieu par 4,526 navires à l'entrée et par 4,444 à la sortie, ensemble 8,970 arrivages et départs, y compris le mouvement de la navigation à vapeur. Les 4,526 navires entrés jaugeaient ensemble 920,831 tonneaux, dont 816,713 occupés par des marchandises. Le tonnage des 4,444 navires sortis était de 911,749 tonneaux, dont 2,421 avec un chargement de 469,873 tonneaux. Dans les 4,526 navires entrés, 1,729, soit 38,2 pour 100, étaient des bâtiments à vapeur; le nombre des vapeurs sortis est de 1,736, soit 39,1 pour 100 du total des navires.

Effectif de la marine marchande en 1865. — 104 navires jaugeant 39,729 tonneaux.

CHEMINS DE FER.

Chemins de fer exploités par l'État au 1er janvier 1866.

		Mètres.
Ligne du Nord. Bruxelles à Anvers et autres.		56,745
Ligne de l'Ouest. Malines à Ostende.	122,349	
Gand à la frontière de France.	58,722	
Mouscron à Tournai	49,135	
Tournai à la frontière, vers Lille	6,637	
Tournai à Jurbise.	47,506	367,655
Dendre-et-Waes (Ath à Lokeren).	74,112	
Bruxelles à Gand par Alost	34,171	
Bureau de Bruges au bassin	2,675	
Station de Gand à l'entrepôt	2,348	
Ligne de l'Est. Malines à la frontière de Prusse, etc.		134,864
Ligne du Midi. Bruxelles à la front. de France	80,671	
Braine-le-Comte à Namur	78,590	
Bruxelles Allée Verte, à Bruxelles (midi).	2,789	195,979
Bureau de Namur à la Meuse	1,491	
Mons à Manage.	32,745	
TOTAL		755,243

De ce total des chemins exploités par l'État, 558,885 m. ont été construits par l'État, et 196,358 m. par des sociétés.

Les dépenses de premier établissement des chemins construits par l'État s'élevaient, à la date du 31 décembre 1865, à 218,781,120 fr. 71 c., ce qui, pour 569,105 mètres construits par l'État, fait ressortir le coût moyen d'un kilomètre de chemin à 384,430 fr. 15 c.

L'exploitation par l'État a produit, en 1865, les résultats suivants :

Recettes brutes..	38,318,780 18
Dépenses	19,577,554 08
Recette nette.	18,741,226 10

soit 48.91 (en 1864, 50,58) pour 100 du produit total.

Par kilomètre de voie :

	1862.	1863	1864.	1865
Recette brute.	43,478 »	45,266 »	48,221 63	51,149 06
Dépenses .	19,901 »	22,324 »	23,830 66	26,132 71
Recette nette	23,577 »	22,942 »	24,390 97	25,016 35

Chemins de fer concédés (résultats de 1865)

CHEMINS EXPLOITÉS par les COMPAGNIES.	LONGUEUR en kilom.	RECETTE totale en francs.	RECETTE kilomét. en francs	CAPITAL employé en francs.
Lierre à Turnhout .. .	37	427,438	11,737	4,300,000
Est Belge	162	»	»	32,400,000
Manage à Wavre	41	672,113	16,280	9,965,498
Flandre-Occidentale.	124	1,675,139	»	14,991,368
Lichterwelde à Furnes.	34	383,795	»	5,127,514
Entre Sambre et Meuse	104	1,043,291	»	27,862,030
Liége à Givet et Charleroy à Erquelines.	152	7,127,309	»	70,967,786
Pepinster à Spa.. .	12	352,335	29,090	2,853,820
Hainaut et Flandres.	76	»	»	27,676,324
Anvers à Rotterdam	119	»	»	17,125,198
Anvers à Gand ...	50	930,047	16,660	5,004,233
Dendre-et-Waes et Bruxelles vers Gand	108	1,654,320	»	22,000,000
Tournay à Jurbise et Landen à Hasselt	75	985,940	»	13,740,205
Landen à Aix-la-Chapelle... . . .	60	1,489,612	22,500	20,812,584
Carrières de Quenast.	7 1/2	112,226	14,963	400,274
Haut et Bas Flénu .	62	1,397 671	22,696	4,490,160
Mons à Hautmont et St-Ghislain... ...	61	1,333,373	»	19 632,000
Liége à Maestricht...	29	502,704	17,285	8,558,882
Gand à Eecloo	19	253,380	»	3,700,000
Chimay...	61	312,252	»	9,424,642
Centre	36	1,274,287	24,727	15,781,727
Grand-Luxembourg .	220	6,958,181	31 349	62,038,168
Bruges à Blankenberghe.	15	153,432	10,539	1,907,900
Eecloo à Bruges	28	142,731	»	
Liégeois-Limbourg .	117	473,364	»	

BOLIVIE (RÉPUBLIQUE DE)

Superficie : 1,315,022 kil. carrés, population, 1,987,352 hab. Capitale : Sucre, 19,200 hab.

FINANCES.

Recettes : Impôts directs.	956,000	piastres.
Impôts indirects	1,245,000	
Divers	270,000	
TOTAL	2,471,000	

Dépenses

Liste civile. . . .	370,000	Guerre et marine.	742,000
Congrès ou chambres	42,000	Instr. publique. Culte . . . Com. et industrie	455,000
Ministères : Extérieur et finances.	214,000	Dépenses diverses.	640,000
Intérieur et justice.	272,000	TOTAL (en piastres)	2,433,000

Dette publique.

La république n'a pas de dette extérieure. Sur un emprunt fait à l'intérieur en 1857, lors de la révolution, il reste encore 100,000 dollars à payer.

COMMERCE. — 5,570,000 dollars.

ARMÉE. — 2,100 hommes environ, plus 32,000 gardes nationales.

BRÊME (VILLE LIBRE DE).

Superficie : 4,68 (d. s. 4 68/100) milles carrés, ou 192 kil. carrés.

Population au 3 décembre 1864 : 104,006 : Brême (ville) : 70,603, campagne : 21,911 ; Vegesack : 3,978, Bremerhaven : 7,448.

FINANCES. — *Compte de l'année 1866.*

Recettes.	2,049,221	thalers-or.
Dépenses.	2,491,042	

Dépenses de la dette publique pour 1866 : 623,989 thalers-or.

FORCE MILITAIRE. — 1 pour 100 de la population.

Dépenses militaires : 181,229 thalers-or.

NAVIGATION.

Navigation commerciale en 1866.

(En lasts de 4,000 livres).

Venant de et en partance pour	Entrée. Navires.	Entrée. Lasts	Sortie. Navires.	Sortie. Lasts
Ports allem. de la mer du Nord y comp. Heligoland, Schleswig et Holstein....	1,143	27,930	1,360	39,693
Pays allem. de la mer Baltique	290	9,840	223	7,070
Russie européenne.....	127	11,560	95	9,257
Scandinavie	230	13,129	356	22,296
Grande Bretag et Irlande.	356	84,220	514	105,732
Hollande et Belgique.......	146	9,600	262	9,703
France.	33	4,365	20	3,294
Reste de l'Europe..... .	45	7,802	11	1,600
Amérique du Nord...	208	140,161	188	148,431
Amérique cent. et méridion.	112	15,767	68	11,079
Indes occidentales........	96	19,539	73	13,239
Afrique.....	5	815	16	2,660
Asie...	77	28,137	17	6,781
Australie et Océanie	3	770	6	2,007
TOTAL...	2,870	373,765	3,209	384,132
Dont : chargés	2,369	168,576	2,841	199,845
sur lest.	501	205,189	368	184,287

Navigation sur le Weser en 1865

PROVENANCE ET DESTINATION.	ARRIVAGES. Navires et radeaux chargés.	ARRIVAGES. Navires et radeaux sur lest.	ARRIVAGES. Capacité en last.	DÉPARTS. Navires et radeaux chargés.	DÉPARTS. Navires et radeaux sur lest.	DÉPARTS. Capacité en last.
Prusse.............	1,556	206	66,482	835	931	68,754
Oldenbourg. . . .	1,308	320	39,075	1,139	674	41,496
Brunswick,...	92	6	6,495	44	30	4,453
Lippe-Detmold. ...	8	»	553	4	»	306
Ports brémois du Weser.........	2,390	113	121,232	1,649	540	111,668
TOTAL.	5,349	735	233,837	3,671	2,175	226,676

ÉMIGRATION — En 1867, 213 navires brémois ont transporté 74,208 émigrants; en 1866, 167 navires en ont transporté 62,254.

BRÉSIL (EMPIRE DU).

Superficie : 7,130,000 kil. carrés. Population : 9,370,000 hab. Capitale : Rio de Janeiro, 396,136 hab.

FINANCES. — *Budget* 1867-1868 (en francs).

Dépenses.

Intérieur......	12,639,300	Guerre	37,703,825
Justice. .. ..,	8,472,975	Finances.. ...	57,443,100
Extérieur.....	2,269,775	Agricult., etc..	29 789,400
Marine...... ..	20,488,800		
		TOTAL... .. .	168,807,175

Recettes évaluées.................. 137,500,000

Dette publique au 31 déc. 1866 (en livres sterling).

Dette extérieure	14,910,713
Dette intérieure fondée, 4, 5 et 6 p. 100..	10,439,000
Obligations du Trésor à 2, 4 et 6 mois.. .	4,010,000
Bons du gouvernement en circulation ...	3,325,582
Dette à la Banque du Brésil....	4,183,700
Dette aux fonds des Orphelins et Dépôts..	1,250,000
	38,118,995

A cette dette, il y aura lieu d'ajouter les sommes considérables dépensées pour la guerre actuelle avec le Paraguay.

Dette intérieure fondée.

Elle s'élevait au 31 mars 1863 à 76,777,400 milreis.

MOUVEMENT DES PORTS EN 1860-1861.

	ENTRÉES.		SORTIES.	
Pavillon	Nav	Tonn	Nav	Tonn.
Brésilien	499	22,089	265	21,281
Étranger...	2,265	856,509	2,204	895,210
TOTAL..... . .	2,764	878,598	2,469	916,491
Cabotage (sous pavillon brésilien	4,795	709,350	4,435	746,430

ARMÉE.— Effectif des forces de terre, 18,000 hommes, et dans les cas extraordinaires, 60,000 h. Effectif des troupes de la marine, 3,000 h. et 6,000 hommes.

MARINE.

Bâtiments armés. 1° à voiles : 1 frégate, 6 corvettes, 1 barque, 4 bricks, 1 schooner et 3 navires de petite dimension, ensemble 16 ; 2° à vapeur : 22, dont 1 de 300, 1 de 220, 1 de 150, 5 de 120, et les autres de moins de 100 chevaux, en outre 7 chaloupes canonnières à vapeur, dont 1 d'une force de 120, 1 de 100, et les autres de 80 chevaux. Une corvette cuirassée et deux canonnières idem.

Bâtiments non armés. -2 frégates, 1 corvette, 1 brick, 1 bâtiment de transport, 1 vapeur, 1 chaloupe canonnière à vapeur.

Commerce en 1863.

Importation	98,190,647	milreis.
Exportation	122,554,130	
TOTAL	220,744,777	milreis.

RIO-JANEIRO

En 1867, il est sorti du port de Rio Janeiro, 1,095 bâtiments au long cours jaugeant 567,690 tonneaux, contre 862 bâtiments et 461,706 tonneaux en 1866

Les ports principaux de destination ont été, par ordre d'importance : la Plata, New-York (126 bâtiments), Baltimore (58), Marseille (39), le Havre (34), Liverpool (34), Lisbonne (28), New-Orléans (27), Gibraltar (27), Californie (23), Hambourg (20), Valparaiso (17), Porto (15), Bordeaux (14), Southampton (13), etc., etc.

Il faut ajouter le commerce de cabotage qui s'est effectué par 2,028 bâtiments à voile et 347 vapeurs.

Le principal produit d'exportation est le café, il s'en est expédié pendant l'année 2,659,753 sacs, dont 1,433,117 sacs pour l'Europe et 1,226,636 pour les États-Unis Voici le chiffre de l'exportation du café pendant les cinq dernières années :

En 1863	1,350,409	sacs.
En 1864	1,480,134	—
En 1865	1,601,932	—
En 1866	1,934,896	—
En 1867	2,659,753	—

L'*exportation du café* a donc à peu près doublé en cinq *années.*

Le Brésil fournit près de la moitié de tout le café qui se consomme dans le monde entier.

BRUNSWICK (DUCHÉ DE)

Superficie, 3,672 kil. carrés. — Population, fin 1867, 301,966 hab. Capitale, Brunswick, 45,450 habitants, y compris 1,000 hommes de troupes.

FINANCES DE LA PÉRIODE 1867-69.

Recettes nettes

Produit net des domaines.....	574,000	Péages sur les routes, bacs, etc.	144,000
Impôts directs :		Chemins de fer..	3,000,000
Dont impôt foncier.	1,053,000	Poste et télégrap.	135,900
— impôt person.	465,000	Recettes de la maison de prêt.	130,000
Impôts indirects :		Loterie....	130,000
Boissons, etc....	1,236,000	Recettes extraordinaires..	13,500
Sel (produit net)	114,000		
Timbre.........	150,000		7,193,400

Dépenses

Dépenses génér.	192,600	Armée...	1,988,150
Ministère d'État et archives. ..	96,900	Police.	360,340
Affaires étrang..	46,785	Trav. publics ..	306,500
Chambres... ..	22,100	Pensions........	336,000
Justice..........	519,750	Dette publique .	2,211,800
Finances........	420,600	Dépenses extraordinaires	523,870
		TOTAL . .	7,195,400

Le *fonds des cultes et études* est administré à part ; son produit net est évalué à 359,400 thalers. Il est distribué entre les divers services des cultes et de l'instruction publique.

La liste civile ne figure pas dans les dépenses de l'État, parce que le montant en est prélevé en partie sur la *caisse des domaines* — 210,722 thalers, — et en partie — 22,333 sur d'autres fonds ; enfin il y a encore un ca-

pital de 100,000 thalers dont les intérêts sont perçus par la liste civile.

Dette publique au 1er janvier 1867 : 14,913,796 thalers, dont 11,767,750 thalers provenant d'un emprunt fait pour la construction de chemins de fer rapportant un profit net de 7-9 p. 100. La dette du domaine est de 381,816 thalers, et le fonds des cultes et études s'élève à 1,690,272 thal.

ARMÉE. — Les troupes de Brunswick font partie de celles de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

CHEMINS DE FER. — 126 kilomètres. Recettes brutes, 1,661,300 thalers. Capital employé, environ 11 millions de thalers.

CHILI (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 298,824 kil. c. (non comprise la Patagonie), population selon le recensement du 19 avril 1865, 1,819,223 hab. (non compris 80,000 Araucaniens et 3,800 Patagons).

Sur ces 1,819,223 habitants, on compte 906,143 hommes, et 913,080 femmes. La population étrangère figure dans ce chiffre pour un total de 23,220 âmes, dont 17,618 hommes, et 5,602 femmes.

Les Français y sont au nombre de 2,483, les Anglais de 3,092, et les Allemands de 3,876.

Sur 1,819,223 habitants, 183,527 hommes, et 125,782 femmes savent lire, 162,522 hommes et 101,360 femmes seulement savent écrire.

FINANCES. — *Budget de 1866.*

Recettes : 9,205,627 Dépenses : 6,068,864 dollars.

Excédant de 1866 . 136,763.

Dette publique.

État de la dette intérieure au 31 décembre 1865, en dollars :

Dette 3 %	2,359,514
» flottante, 7,85 % (en moyenne)	403,000
» du chemin de fer central, 6 %	139,159
» Meiggs, 6 %	2,116,000
Emprunt de 1865, 8 %	3,000,000
TOTAL	8,017,673
TOTAL	23,837,824

Dette depuis la guerre au 15 novembre 1866	15,820,319

Augmentation de la dette comme suit :

Emprunt de 1866	5,340,000
Subsides	583,235
Esc. de salaires	1,000,000
Railway Curico	1,398,000
TOTAL	8,326,235
A déduire, payé	523,589
	7,802,646
Emprunt de 1822, 3 °/₀ et 6 °/₀	3,575,000
» 1858, 4 1/2 °/₀	7,193,500
TOTAL. Pesos	10,768,500

ARMÉE. — Armée régulière, 3,056 hommes.

GARDE NATIONALE. — 63,918 hommes.

MARINE DE GUERRE. — 1 corvette à hélice : 200 chevaux, 20 canons. — 1 vapeur à hélice : 200 chevaux, 5 canons. — 2 vapeurs : 100 chevaux chacun, 2 canons — 1 frégate-école. — En construction, 2 corvettes à vapeur cuirassées au centre : 1,200 tonneaux chacune.

COMMERCE EN 1864.

Importation	18,867,365	pesos.
Diminution sur 1863	1,620,152	
Importation 1861-1864	73,257,857	
Exportation	27,242,633	pesos.
Accroissement sur 1863	7,124,001	
Exportation 1861-1864	89,705,771	

Le commerce de cabotage monta, en 1864, à 28,896,783 pesos, l'accroissement sur 1863 étant de 3,892,994 pesos.

La valeur de toutes les marchandises qui sont entrées pour la consommation nationale ou pour être réexportées monte :

Par mer, à	22,212,497	pesos.
Par terre, à	1,161,331	—

La réexportation

Par mer, à........	3,143,115 pesos.
Par terre, à...........	510,629 —
Total de la réexportation. ..	3,653,744 pesos.

NAVIGATION.

Mouvement des navires marchands dans les 12 ports ouverts au commerce

Entrées..	2,830 navires.	1,011,702 tonneaux.
Sorties..	2,811 —	994,184 —

Entrées	Sous le pavillon national,	1,440 nav.	261,371 ton.
—	Sous les autres pavillons.	1,390 —	750,331 —

Le montant des marchandises importées (étranger et cabotage) a été de 52,109,280 pesos, et la valeur de chaque chargement (en moyenne a été de 18,409 pesos

L'exportation pour l'étranger et au cabotage a été de 60,027,317 pesos, et la valeur moyenne) de chaque chargement a été de 21,354 pesos.

Le montant des marchandises (prix de marché, exportées pour l'étranger a été de 27,247,853 pesos, ce qui donne un accroissement de plus d un tiers sur 1863.

Effectif de la marine marchande nationale 1865). — 257 navires avec 67,090 tonneaux équipés par 2,620 matelots.

CHEMINS DE FER.

Valparaiso à Santiago... ..	184 kil.	10,834,798 pesos.
Santiago à San Fernando. .	133 —	3,526 000 —
Caldera à Pabellon..... .	120 —	2,960,000 —
Pabellon à Chanarcillo... .	42 —	1.000,000 —
Coquimbo à las Cardas	64 —	4,040,000 —
	543 kil.	21,360,798 pesos.

Voyez le *Commerce du cuivre*, à l'*Annuaire* précédent.

CHINE (EMPIRE DE).

Superficie : 3,500,000 kilom. carrés ; population, chiffre officiel pour 1864, 360,279,897 âmes, non compris la population des pays tributaires (40 millions d'âmes) ; capitale : *Pekin, 1,650,000 hab.*

FINANCES. — Les revenus publics ont été évalués à 500 millions de fr. (par le comte d'Escayrac de Lauture).

ARMÉE. — Chiffre officiel, 1,200,000 h., chiffre réel, selon l'évaluation des voyageurs, 340,000 hommes.

COMMERCE ET NAVIGATION DE 1863 A 1865.

	Importation.	Exportation.
1863	1,276,000,000	1,253,000,000
1864.	1,133,754,776	972,298,616
1865...	1,359,802,662	1,065,737,736

La navigation a compté 19,000 navires, jaugeant 6 millions de tonneaux, et ce nombre arrondi comprend 6,852 navires (2,600,000 t.) anglais, 5,355 nav. (2 millions de t.) américains, 320 nav. (50,000 t.) français.

COMMERCE ET NAVIGATION DE SHANG HAÏ EN 1866.

Au milieu des événements contraires qui se sont succédés, pour ainsi dire, pendant tout le cours de l'année, le commerce de Shang-haï n'a point cessé de tenter de nouvelles entreprises. L'une d'elles, qui rendra de grands services, est le développement de la ligne de vapeurs qui relie Sang-haï à Liverpool, en passant par Hong-Kong, Singapore, Penang, Maurice, le Cap, et qui possède *l'Ajax*, *l'Achille*, *l'Agamemnon*, trois navires bien connus pour leur marche rapide, qui font en moins de trois mois une aussi longue traversée. Il est aisé de se représenter la concurrence que feront bientôt à la marine marchande ces vapeurs servant au transport de toutes les marchandises.

Les exportations des principales marchandises du mois de novembre dernier, comparées à celles du mois correspondant de 1865, ont donné les résultats suivants :

	1866. Pièces	1865. Pièces.
Cotonnades grises....	180,735	347,710
Coutils gris	16,867	14,378
Toile turque et batiste	10,845	2,501
Grosse toile (*camelots*)	12,928	21,575
Bandes espagnoles (*spanish stripes*)...	3,628	8,954
Popeline.	24,338	43,004
Longues aunes (*long ells*).	13,198	24,006

	Pils.	Pils.
Fer (clous, baguettes et fers en barres)..	10,924	23,570
Plomb et fonte...	5,466	9,690

Les principales réexportations de Shang-haï ont été : 159,984 pièces de cotonnade grise, dont 31,900 sont allées à Hankao et 113,083 à Tientsin ; 37,966 de toile turque, dont 14 015 sont allées à Hankao et 14,569 à Tientsin; 23,848 pièces de coton écru qui sont allées de Sang-haï à Hankao.

D'après les dernières statistiques publiées, il est entré dans le port de Sang-haï, pendant le mois de novembre, 138 vaisseaux représentant 63,909 tonneaux, et il en est sorti 149 d'un tonnage total de 69,535 Sur ce nombre il y avait pour l'entrée 4 navires français, dont 2 voiliers représentant 424 tonneaux, et les 2 vapeurs des Messageries de 1,742 tonneaux ; pour la sortie, 5 navires français, dont 2 voiliers de 579 tonneaux, et 3 vapeurs des Messageries de 2,691 tonneaux.

Voici quelles ont été les exportations de soie et de thé du 1er juin au 30 novembre 1866, comparées avec la même période en 1865 :

1° Soie grège (Chine) :

	1865.		1866	
	Bales	Peculs.	Bales.	Péculs.
Angleterre............	29,745	23,635	17,639	14,044
Hong-kong	34	27	98	81
Ports de la Côte.. .. .	46	36	22	18
Continent.	6,144	4,884	2,383	1,896
Amérique..............	87	69	23	18
Manille.........	»	»	101	80
Inde	11	8	71	62
Totaux.......	36,067	28,661	20,337	16,199

2° Thés :

	1865.		1866.	
	Noir.	Vert	Noir.	Vert.
	Péculs.		Péculs.	
Angleterre	188,645	39,088	225,589	554
Hong kong et la Côte..	15,395	1,693	15,982	32,538
Amérique........ ...	»	43,605	152	»
Continent	»	»	10	»
Japon..	»	»	61	»

Voyez, à l'*Annuaire* précédent, les opinions du gouvernement chinois sur le système mercantile.

COMMERCE INTÉRIEUR DE LA CHINE AVEC LA RUSSIE PAR KIAKHTA, EN 1865.

1° *Valeur des marchandises importées de Chine.*

	Roubles. argent (1).
Produits chinois :	
Différentes sortes de thé noir	6,158,447
Thé en briques	1,282,403
Sucre candi	43,644
Produits divers	94,508
TOTAL	7,579,002
Produits de la Mongolie :	
Beurre	17,504
Gros bétail	68,427
Moutons	799
Peaux non tannées	31,323
Produits divers	4,124
TOTAL	122,177
Produits européens :	
Différentes cotonnades	1,333
Importé par des marchands chinois du thé et autres produits pour	33,049
TOTAL	35,275
Billets de crédit russes	340,128
TOTAL général	8,076,584

2° *Valeur des marchandises tirées de Russie.*

	Roubl. arg.
Produits russes :	
Manufactures	3,754,270
Cuirs	465,710
Métaux	97,120
Glaces (Miroirs)	25,576
Fourrures	423,362
Cornes d'Antilopes (Saïga)	6,925
Céréales	48,069
Produits divers	80,704
Exporté de Werkhnéoudinsk par des marchands chinois pour	5,101
TOTAL	4,906,838

(1) Le rouble argent = 4 fr.

Produits étrangers :

Peaux de loutre	73,014
Coraux	17,964
Produits divers	440
TOTAL	91,418

Métaux précieux :

Or en demi-impériaux	82,508
Pièces françaises de 5 francs en argent	693,251
Roubles d'argent	953,997
TOTAL	1,729,757
Billets de crédit russes	975,933
TOTAL général	7,705,964

BANQUES ET INSTITUTIONS DE CRÉDIT.

Les renseignements ci-après sont extraits d'un rapport de M. Eug. Simon, consul de France à Ning-po, en date de 1866 (*Annales du com. extérieur*).

Les différentes institutions de crédit qui fonctionnent en Chine sont de quatre espèces :

1° Les banques;

2° Les petites sociétés d'argent (*hocit-sien*), ou Sociétés coopératives;

3° Les *tang-pou*, ou monts-de-piété;

4° Les *docks*, qui portent le même nom en Chine que les précédents, *tang-pou*, mais en diffèrent toutefois en ce qu'ils sont destinés spécialement au grand commerce.

Il ne sera question ici que des banques.

Il n'y a pas en Chine de banque de l'État proprement dite, ou de banque privilégiée. Il y a bien dans chaque province une banque particulière, qui se charge du service de la trésorerie du gouvernement local, en recouvre les impôts, effectue les payements, et l'on pourrait dire que cette banque possède une sorte de privilége; mais, ainsi que l'a fait remarquer un négociant italien de Ning-po, M. Cerruti, qui a fourni au Consul précité, sur les matières qui vont suivre, beaucoup de renseignements avec *une extrême obligeance*, il serait plus exact de dire que

la banque provinciale n'a droit qu'à un agio, c'est-à-dire qu'elle se fait payer les impôts en argent plus pur que l'argent ordinaire de la place, ce qui lui procure un bénéfice d'environ 2 p. 100, destiné à la rémunérer de ses services. Du reste, elle ne se distingue en rien des autres banques privées, et se livre aux mêmes affaires de commerce.

Il y a aussi des banques d'émission particulières, mais leur rayon d'action et d'influence est très-limité, et leur nombre diminue tous les jours. On n'en connaît plus guère qu'à Pékin, dans les provinces du Tche-li, du Chan-si et du Fo-kien. Encore faut-il remarquer que les autorités centrales ou locales tendent à les décourager et se montrent très-sévères pour elles Il n'est même pas rare que ces autorités ordonnent la suppression de plusieurs banques, à cause des spéculations auxquelles elles peuvent se livrer, d'autant plus facilement que le gouvernement n'intervient que pour les supprimer quand leurs abus sont trop crians, mais n'a aucun droit de contrôle sur leurs opérations, et que les billets qu'elles émettent descendent jusqu'à des valeurs infimes 0 fr. 50 c.), ce qui leur permet de faire des émissions hors de toute proportion avec les capitaux dont elles disposent. A Pékin, cependant, il existe de ces banques d'émission très-honorables, dont les billets sont pris pour leur valeur nominale, mais, à l'abri de celles-ci, il s'en établit d'autres qui n'ont qu'une durée éphémère et disparaissent après avoir fait un plus ou moins grand nombre de dupes. Leurs billets tombent bientôt à 30, 40 et plus au-dessous de leur valeur d'émission. Le gouvernement tolère ce genre de banques à Pékin, grâce peut-être à des tributs occultes, puis aussi parce qu'à certaines époques, lorsqu'il a à faire le payement des troupes, etc., elles lui rendent de véritables services. Il paraît même que le gouvernement actuel et celui qui l'a précédé ont souvent eu des besoins si forts, que ces banques ayant refusé de le servir, il s'est vu forcé d'émettre des billets lui-même. Mais ces billets ont été refusés par le commerce, qui n'en offre que la moitié au plus de leur valeur nominale, et n'étaient acceptés pour cette valeur que par les mandarins et les soldats en payement de leur solde. On a cessé de payer

les soldats de cette façon, mais les mandarins le sont encore. Ainsi, ces billets n'ont aucune influence sur le commerce, et n'ont de cours forcé que pour ceux qui les reçoivent de première main du gouvernement.

A Fou-tcheou, dit M. Cerruti, les banques sont dans un discrédit complet et ne peuvent se soutenir qu'à force d'expédients et aussi parce que quelques mandarins locaux y ont des intérêts. Les billets qu'elles émettent, payables en piastres, n'ont cours que pour 20 et 60 p. 100 de moins que leur valeur nominale.

Voilà à quoi se réduit en Chine le rôle du billet de banque, du billet au porteur. Mais les établissements que l'on peut considérer comme les véritables banques de Chine sont les banques d'escompte et de dépôt. Celles-là jouissent de la faveur populaire et de celle du gouvernement. Il ne faut d'ailleurs pas se faire une trop haute idée des faveurs du gouvernement chinois. L'on verra plus loin à quoi elles se réduisent.

On peut dire que l'usage de ces banques remonte, en Chine, à la plus haute antiquité. Aucun auteur ne leur assigne de commencement, et il est plus que probable qu'elles sont nées sous l'empereur Hoang-ti (2,600 ans avant J.-C.), en même temps que la sapèque, dont le poids incommode dut faire songer au moyen d'en éviter le transport. M. Cerruti fait observer que le peu de solidité des maisons chinoises, ainsi que les incendies auxquels les expose le bois, qui sert le plus souvent à leur construction, dut engager de bonne heure les citoyens à réunir leurs épargnes dans des bâtiments spéciaux, sous la garde d'un comptable qui, prenant en charge tous les dépôts qui lui arrivaient, en faisait les restitutions par virements. Cette raison a certainement sa valeur. Quoi qu'il en soit, l'usage de ces banques est, on le répète, devenu tellement populaire aujourd'hui, qu'il n'y a pas un commerçant, un fermier, ou simplement un ouvrier un peu rangé, qui n'ait son compte ouvert dans quelque maison de banque. C'est là que se font leurs payements, par l'intermédiaire des banquiers, également prêts à servir le négociant *qui fait* des transactions de 500,000 ou *600,000 francs à la fois* et le petit artisan qui veut ache-

ter, pour 30 ou 40 francs, les instruments de son métier.

Ainsi, les banques chinoises sont surtout des banques de dépôt dont les opérations principales comprennent l'escompte sur place, la négociation des lettres de change, les avances sur propriétés, meubles ou immeubles, et sur marchandises et l'échange des métaux précieux. Leur nombre, non-seulement n'est pas déterminé, mais le gouvernement cherche à l'augmenter le plus possible.

Il y a, en Chine, une sorte d'emprunt sur immeuble qui est très-remarquable. Voici en quoi il consiste : l'emprunteur remet au prêteur ses titres de propriété, au bas ou au dos desquels il inscrit la somme qu'il a reçue et appose son cachet. Cette somme est ordinairement les 9 ou les 8/10es de la valeur de la propriété, un peu plus, un peu moins, suivant le cas. Et, à partir de ce moment, c'est le prêteur qui est substitué au propriétaire emprunteur jusqu'au moment de la restitution. C'est à lui qu'appartiennent les récoltes, bonnes ou mauvaises, si c'est une terre. Cependant les réparations extraordinaires sont faites au compte du propriétaire; mais, en cas d'inondation, la perte est pour le prêteur, et le propriétaire peut lui laisser la propriété pour toujours.

C'est ainsi que dans le nord de la Chine, beaucoup de princes tartares n'ayant pas d'autres biens que ceux qu'ils obtinrent des premiers empereurs de la dynastie actuelle, ont engagé leurs terres à des Chinois depuis deux cent cinquante ans, et ont laissé des familles qui, moins laborieuses que les Chinois, et n'ayant jamais pu rendre les sommes empruntées par leurs aïeux, se trouvent être à la fois propriétaires de vastes domaines et n'avoir pas de quoi vivre.

La négociation des lettres de change à longue échéance était, il y a quelques années encore, une très-grande ressource pour les banques chinoises, mais elle leur a été enlevée par les banques européennes qui se sont établies depuis peu dans l'Empire, car ces lettres de change à longue date n'étaient créées que par le commerce étranger, tandis que celles qui sont tirées d'une ville à une autre, en Chine, ne sont jamais qu'à une date très-rapprochée. De sorte qu'aujourd'hui le principal élément d'al-

faires pour les banques chinoises, c'est le dépôt, qu'elles cherchent d'autant plus à encourager que la plupart d'entre elles n'ont qu'un capital très limité. A cet effet, elles ne se bornent pas à accorder un intérêt sur la balance journalière des dépots; mais elles s'engagent, vis-à-vis de leurs clients, à leur donner toutes les facilités possibles dans le cas où ils viendraient à avoir besoin d'avances. L'usage est, en effet, qu'un client ayant un dépot chez un banquier, peut en obtenir, à l'occasion, un prêt double de la somme déposée, en lui donnant une simple garantie personnelle, un billet revêtu de son seul cachet (ou signature), au taux d'interet du jour. Seulement cette espèce d'emprunt n'est jamais qu'à une échéance très-courte, de cinq à dix jours au plus.

En outre, tout déposant peut retirer son dépôt quand il le veut, sans avis préalable, et sans que son argent cesse de lui rapporter intérêt jusqu'au moment du retrait.

L'intérêt permis par la loi est de 30 p. 100 par an. C'est sous la dynastie des Yulu, c'est-à dire vers l'an 1250 de notre ère, que la loi paraît avoir fixé, pour la première fois, ce maximum, si élevé aujourd'hui. Dans le cas de transactions faites avec des Européens ou avec des Chinois d'un autre pays, et dont il est peu connu, le déposant a encore le droit de réclamer la garantie de son banquier. Il est vrai que, dans ce cas, celui-ci perçoit une commission assez lucrative, mais il n'est pas moins vrai que ce concours aide à beaucoup d'affaires qui seraient impossibles.

Grâce à ces moyens, les banques chinoises réussissent à se procurer des dépôts très-importants et dépassant même souvent de dix à quinze fois la valeur de leur capital, ce qui égalerait les résultats obtenus par quelques rares banques européennes, et, entre autres, par la *London and Westminster Bank* et par l'*Union Bank*.

Une des opérations les plus remarquables peut-être des banques chinoises, c'est leur système de virement, que l'on pourrait, sans exagération, comparer aux *clearing houses* de Londres. Chaque déposant reçoit de son banquier un livre *à double* colonne, dans l'une desquelles sont *inscrites, à son crédit*, toutes les sommes qu'il dépose, et

dans l'autre, à son débit, toutes les affaires qu'il fera par la suite. C'est dès lors à son banquier qu'il adresse tous ses créanciers pour les payements qu'il a à effectuer, à la seule condition d'envoyer chez lui chaque soir, avant de fermer son magasin ou son bureau, son commis avec le livre en question indiquant les dispositions qu'il a prises. Cette précaution remplie, le reste ne le regarde plus. Le lendemain matin, les commis des divers banquiers se réunissent, inscrivent dans leurs livres les virements des sommes à payer ou à recevoir pour leurs clients, et règlent la balance, soit argent comptant, soit, le plus souvent, en la laissant subsister telle quelle, moyennant un intérêt à payer ou à recevoir au taux du jour jusqu'au règlement définitif, qui n'a lieu habituellement qu'une fois par an.

Ce système de virement ne rencontre jamais aucune difficulté, non-seulement entre banquiers et négociants, mais même entre propriétaires et ouvriers. On ne saurait trop à ce sujet signaler l'esprit de corps qui anime les banquiers et qui les porte à s'entr'aider de tout leur pouvoir, ce qui en définitive tourne au profit du commerce. Aussi, lorsqu'il arrive qu'un des banquiers doit verser des sommes plus fortes que celles qu'il a en caisse, ses confrères le tirent d'embarras de très-bonne grâce, en lui laissant les sommes en question au taux du jour. Il n'est pas nécessaire d'insister sur les avantages que procure ce système, tels qu'économie de temps, de numéraire, mise en circulation des épargnes journalières du petit commerce, etc.

Cependant, lorsque le numéraire devient rare, les banquiers, en Chine comme en Europe, cherchent non-seulement à rentrer dans les avances qu'ils ont faites à leurs clients, mais encore à se faire payer par leurs confrères les sommes qu'ils ont laissées en balance chez eux. C'est alors que, suivant M. Cerruti, l'usage des banques chinoises offre peut-être une supériorité sur les banques européennes. En effet, dit-il, tandis qu'en Europe, dans des circonstances analogues, les détenteurs de billets au porteur s'empressent de les présenter aux banques d'émission, qui sont, en conséquence, forcées de restreindre leurs opérations de toute nature pour se mettre en mesure de

faire face aux exigences de leurs bureaux d'émission, dont les billets surpassent de beaucoup en général les valeurs en caisse, ce qui déterminerait une crise sérieuse, les banquiers chinois s'accordent, en moyenne, de cinq à quinze jours de temps pour le payement, au comptant, des sommes qu'ils se doivent respectivement, et ce délai devient un palliatif pendant lequel la crise se modère; en effet, ou bien l'opinion publique se fixe, ou les banquiers ont le temps de faire venir des capitaux des provinces voisines, ou ils peuvent faire affluer les dépôts chez eux en élevant le taux de l'intérêt.

Il va sans dire que, dans ces moments de crise, toute banque peu solide ne trouve pas de nouveaux dépôts, quelque élevé que soit l'intérêt qu'elle promette, et qu'il y a toujours, par conséquent, quelques faillites. Mais les maisons solides en sont quittes pour payer l'argent un peu plus cher. Du reste, la seule époque à laquelle peut se faire sentir cette rareté du numéraire est la fin de l'année, où, selon une ancienne habitude, tous les comptes doivent être réglés et soldés. C'est alors que les demandes se multiplient chez les banquiers. Mais, comme elles sont prévues, les banques ont soin de se pourvoir, de façon même qu'elles peuvent accorder des facilités à leurs clients solvables. Quant aux spéculateurs hasardeux et aux négociants douteux, ils liquident à grande perte ou ferment leurs maisons, de sorte que ces règlements périodiques rendent service au commerce par les exécutions qu'ils amènent naturellement et en prévenant de grandes crises. Aussi, les crises monétaires, extrêmement rares en Chine, ne sont jamais que restreintes à une petite localité, et passent très-vite, sans laisser de traces profondes.

On a parlé, en commençant, des faveurs que le gouvernement accordait aux banques. Les crises et surtout celles qui ont un caractère plus grave que les crises monétaires, celles, par exemple, qui se produisent à la suite de récoltes insuffisantes, sont les occasions de ces faveurs. Les gouverneurs de province sont autorisés à mettre, au premier signe d'alarme, à la disposition des meilleurs maisons de banque, des sommes considérables, prises sur les *fonds provenant de l'impôt*; et comme, ainsi qu'on le dit

sait plus haut, c'est à la fin de l'année que ces crises se manifestent, quand elles doivent avoir lieu, il est ordonné à tous les mandarins de faire rentrer les impôts pour cette époque. On ouvre aussi dans ce cas les greniers publics de réserve, et l'on fait des prêts de grains, portant intérêt, aux cultivateurs et aux nécessiteux. On en donne gratuitement aux pauvres, etc. Si les causes de la crise sont tellement puissantes que tous ces secours ne suffisent pas à la faire cesser, il est certain du moins qu'elles la rendent moins malheureuse. On comprend d'ailleurs les abus que peut engendrer une aussi grande latitude d'action laissée aux mandarins sous une dynastie faible. Les caisses publiques et les greniers sont presque toujours vides.

En résumé, l'on peut dire que le service des banques, plus multiple en Chine qu'en Europe, s'accomplit on ne peut pas plus régulièrement, et, grâce aux *pass-books*, ou livres de virement, les billets de banque y sont à peu près inutiles.

COCHINCHINE (ROY. DE).

Superficie : D'après Crawfurd : 97,800 m. c. g.; ou 5,359,440 kil. car (Ce chiffre nous paraît exagéré).

Population : Selon de Chaigneau : 15 à 20 millions d'habitants; selon Vannier : 10 millions; et selon Crawfurd : 5,195,000 habitants. Capitale : Hué-Fou.

COMMERCE.

Cochinchine française.

En 1867, il est entré à Saïgon 348 navires, dont 119 anglais et 89 français Il en est sorti 343.

La valeur des exportations a été de 35,171,000 fr.

Les principaux articles sont :

Riz..	16,960,000
Écaille de tortue et ivoire...........	9,320,000
Coton..	1 036,000

Les métaux précieux figurent pour 2,965,000 fr. sur le *relevé des* exportations.

Les importations ont atteint le chiffre de 29,635,000 fr., dont 3,271,000 fr. en numéraire ou en lingots.

Cinq articles ont dépassé 1 million, savoir :

Cotonnades	3,330,000
Thé	2,175,000
Draps et vêtements	1,238,000
Sucre	1,136,000
Farine	1,084,000

Les arrivages de vins ont été de 2,860 barriques.

COLOMBIE (ÉTATS-UNIS DE LA).

AUTREFOIS NOUVELLE-GRENADE.

Superficie : 1,010,160 kilom. carrés. — Population : 2,223,867 hab. Un nouveau recensement non encore terminé évalue la population à 2,850,000 habitants. — Capitale : Bogota, 40,000 habitants.

FINANCES 1866-1867.

Recettes	2,350,000	piastres.
Dépenses	2,350,000	

Dette.

Intérêts de la dette extérieure	202,000	
— intérieure	218,104	
— flottante	68,100	
TOTAL	488,204	piastres.

ARMÉE. — Pied de guerre : armée régulière, 17,565 h.; milice, 18,214 h.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie : 1,404,205 kil. car.; population 1,171,800 hab. Capitale : Buenos-Ayres, 150,000 hab.

ÉMIGRATION.

En 1858,	il est	arrivé à Buenos-Ayres	4,658	passagers
1859	—	—	4,735	—
1860	—	—	5,656	—
1861	—	—	6,300	—
1862	—	—	6,716	—

1863	Il est arrivé à Buenos-Ayres	10,400	passagers.
1864	— —	11,680	—
1865	— —	11,770	—
1866	— —	13,060	—

FINANCES EN 1865.

Recettes	8,293,300	piastres fortes.
Dépenses........................	8,595,037	—
Déficit	301,737	—
Dette extérieure à 6 p. 100...	962,000	liv. sterl.
— à 3 p. 100 ...	1,323,000	—
Papier-monnaie en circulation..	351,000,000	piastres.
Dette intérieure à 4 p. 100...	617,048	—
— à 6 p. 100...	103,600,000	—
	104,217,648	piast. (900,000 liv. st.)

Armée. — Régulière, 10,700 h., milice 19,867 h.

Marine. — 7 vapeurs et 10 navires à voiles.

Commerce. — Les deux principaux ports du pays sont : Buenos-Ayres (importation en 1860, 100,000,000 fr.; exportation, 103,000,000 fr.), et Rosario (importation 1862, 12,742,270 dollars, exportation, 5,752,085 dollars).

L'exportation des laines de la Confédération argentine, pendant l'année 1864, s'est élevée à 40,000,000 de kilogrammes.

Les navires d'outre-mer entrés dans le port de Buenos-Ayres, en 1864, ont été au nombre de 831, jaugeant 234,249 tonneaux. Un nombre à peu près égal de navires est parti pendant la même année à diverses destinations. Ne sont pas compris dans cette statistique les bateaux à vapeur, ni les navires de cabotage.

CHEMINS DE FER.

En 1857...........	40	kilomètres	en exploitation.
1859	22	—	—
1860	37	—	—
1864...........	115	—	—
1865...........	206	—	—
1866	520	—	—
En construction au 31 décembre 1866....			945 kil.
En projet — —			652 —

CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

Population : Prusse	23,521,259
— États confédérés	6,795,272
TOTAL	29,216,531

Les États confédérés sont les suivants :

Royaume de Prusse.
— de Saxe.
Gr.-duché de Mecklenbourg-Schwérin.
Gr.-duché d'Oldenbourg.
Duché de Brunswick.
Gr.-duché de Saxe-Weimar.
Hambourg.
Duché d'Anhalt.
— de Saxe-Meiningen.
— de Saxe-Cobourg.
— de Saxe Altenbourg.
Princip. de Lippe-Demtmold.
Brême.
Gr.-duché de Mecklenbourg-Strelitz.
Princip. de Reuss, cadette.
Princip. de Schwartzbourg-Rudolstadt.
Princip. de Schwartzbourg-Sondershausen.
Princip. de Waldeck.
Lubeck.
Reuss ainée.
Princip. de Schaumbourg-Lippe.
Hesse-Darmstadt pour la province située sur la rive droite du Mein.

FINANCES.

Budget fédéral de 1868 (en thalers de 3 fr. 75).

Dépenses ordinaires.

Administration militaire	66,417,573
— maritime	2,340,603
Chancellerie fédérale, conseil fédéral et comités fédéraux	70,550
Parlement fédéral	20,458
Consulats fédéraux	152,000
TOTAL	69,001,184

Dépenses extraordinaires.

Consulats fédéraux	55,000
Administration des postes	198,683
— des télégraphes	275,000
— maritime	2,628,376
TOTAL	3,157,059
Ensemble des dépenses ordinaires et extraordin.	72,158,243

Les recettes se balancent avec les dépenses ; elles se subdivisent *ainsi qu'il suit :*

Excédants des recettes sur les douanes et les impôts de consommation.	47,193,4[illegible]
Sommes à payer par la Prusse pour le Schleswig-Holstein et le Lauenbourg, et par les deux Mecklembourg, Oldenbourg, Lubeck, Brême et Hambourg (ces divers États qui ne font pas encore partie du Zollverein ne fournissant pas de recettes de ce chef).	2,296,0[illegible]
Excédants de recettes provenant de l'administration des postes et télégraphes, ainsi que plusieurs autres recettes; ensemble.	2,831,00[illegible]
TOTAL.	52,320,6[illegible]
Restent à couvrir	19,837,5[illegible]
TOTAL des recettes. ..	72,158,2[illegible]

Sur les 19 millions qu'il reste à couvrir, 10,873,30[illegible] thalers sont à la charge de la Prusse; 1,541,490 [illegible] la Saxe; 1,422,772 des autres États de la Confé[illegible]dération.

ARMÉE.

Pied de paix

300,000 h., 1 pour 100 de la population.

Pied de guerre.

1° Troupes de campagne : 11,950 officiers, 497,57[illegible] sous-officiers et soldats, 152,428 chevaux, 1,284 bouche[illegible] à feu, 13,873 voitures.

2° Troupes de dépôt : 4,477 officiers, 188,004 sous-of[illegible]ficiers et soldats, 22,955 chevaux, 220 bouches à feu.

3° Troupes de garnison . 4,066 officiers, 13,146 sous-o[illegible]ficiers et soldats, 2,331 chevaux.

4° Autres corps restant dans le pays . 472 officier[illegible] 5,760 hommes, 1,200 chevaux.

5° Complément des forteresses : 1,688 officiers, 37,65[illegible] sous-officiers et soldats, 30,141 chevaux, 150 bouches [illegible] feu Total général : 22,653 officiers 892,141 homme[illegible] 209,055 chevaux, 1,654 bouches à feu, 12,873 voitures.

COSTA-RICA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 55,393 kil. car.; population : 150,500 hab. *environ*. Capitale : San José, 30,000 hab.

FINANCES

Recette : Impôts indirects	1,334,398	piastres.
Dépenses	1,268,353	—
Excédant	66,045	piastres.

Dette : Néant.

ARMÉE 7,542 h. de toutes armes.

COMMERCE Environ 1,080,000 piastres à l'entrée et à peu près autant à la sortie.

Port unique dans le Pacifique : Punta-Arenas, avec un mouvement de 72 à 65 navires, tant à l'entrée qu'à la sortie.

DANEMARK (ROYAUME DE).

Superficie, 114,093 kil. ; population, 1,732,115 hab. Capitale, Copenhague, 155,143 hab.

FINANCES. — *Budget de l'exercice* 1867-1868 (1er avr. 1867 au 31 mars 1868).

Recettes.	Rigsdalers.
Domaines et créances	5,411,201
Contributions directes	4,108,420
— indirectes	8,736,330
Postes et télégraphes	147,983
Divers	3,625,703
TOTAL	22,029,637

Dépenses.	Rigsdalers.
Liste civile et apanages	676,112
Rigsdag	400,000
Intérêts et amortissement de la dette	7,809,111
Conseil d'État	53,308
Pensions et invalides	2,050,373
Ministères : Affaires étrangères	201,044
— Intérieur	3,838,767
— Justice	1,055,233
— Cultes, instruction publique	379,587
— Guerre	3,332,138
— Marine	1,709,032
— Finances	431,940
Dépenses extraordinaires	1,476,838
TOTAL	23,414,372
Découvert	1,384,735

Le découvert sera comblé par un impôt sur le reve
(loi du 21 juillet 1867).

Dette.

La dette de l'État montera, au 1er avril 1867, à. 131,590,
Comme suit : Dette intérieure 83,285,
— extérieure 46,295,

Armée. Pied de guerre. Infanterie, 18,000 hom
mes Cavalerie, 2,300 h Artillerie, 4,200 Génie 400 h
ambulance, 2,600 h. Total, 28,400 h., avec la réser
évaluée à 36,000 h Total général, 64,000 h.

MARINE.

Vapeurs à hélice.

1 vaisseau de ligne..............	300 chevaux.		64 canon	
4 frégates — avec ensemble.	900	—	120	—
3 — cuirassées......	800	—	41	—
1 batterie flottante cuirassée	235	—	4	—
2 schooners cuirassés..	400	—	4	—
3 corvettes......	820	—	44	—
2 schooners	150		3	—

7 chaloupes canonnières en fer, dont 6 avec 2 canons et 4 ob
siers et 1 avec 4 canons et 4 obusiers.

Vapeurs à roues

6 bâtiments avec ensemble 1,060 chevaux, 38 canons et 8 fa
conneaux.

Bâtiments à voile.

2 vaisseaux de ligne de.......	84 canons
1 frégate.....	48 —
1 corvette.	20 —
1 brick....... ....:..	16 —
1 cutter.	9 fauconne

Flotille à rames.

40 chaloupes et yoles, canonnières et bombardes avec ch
cune. ... . 2 cano
30 navires yoles de transport ... ... —

La marine marchande compte 3,736 vaisseaux con
nant 86,230 commerce læst.

COMMERCE EN 1866.

	Poids fr.
Importation	1,681,441,765
Exportation	871,331,765
	2,552,773,530

Les principaux objets importés en 1866 ont été les suivants : houille, 2,636,000 tonnes; fers ouvrés, 46,277,000 livres, sels bruts, 13,432,500 livres, autres sels, 21,017,900 liv., tabac, 5,364,000 liv. riz, 7,721,500 liv. sucre, 37,718,700 liv.; cafés, 13,768,700 liv ; tissus de lin et de coton, 6,805,500 liv.

Les principaux objets exportés sont : tourteaux, 6,000,000 de livres; colza, 75,800 tonnes; 2,648,800 tonnes ou 3,642,100 hect. de grains, 56,737 000 liv. de farines; 9,035,000 liv. d'os; 3,313,500 livres de laine; 5,184,000 peaux, 57,100 bœufs ou vaches, 50,730 porcs, 19,700 moutons, 11,600 chevaux.

CHEMINS DE FER (octobre 1866).

		kil.
Construits par l'État.	Aarhuus-Viborg-Holstebro....	164
	Langaa-Randers	42.5
	Vandrup-Fredericia...	37.5
	Fredericia Aarhuus (en construction).....	120
	Randers-Aalborg(en construct.)	81 5
	Nyborg, Odense-Middelfart....	82.5
	TOTAL	498

(Capital employé 25,276,950 fr.).

Les résultats d'exploitation n'ont pas encore été publiés.

Construits par les sociétés	Copenhague-Korsor...	109
	Copenhague-Elseneur..	60
	Hellerup Klampenborg..	6
	TOTAL.................	175

(Capital employé 31,624,000 fr.).

Recettes brutes en 1865...........	2,788,000 fr.
Dépenses.................	1,313,000
Recettes nettes	1,475,000

ÉQUATEUR (RÉPUBLIQUE DE L').

Superficie : 644,000 kil. carrés.

Population en 1865 : 1,110,000 habitants, dont environ *600,000 blancs descendant* d'Européens.

FINANCES EN 1865.

Recettes de l'État....	1,401,300 piastr…
Dépenses........	1,399,672 —

Les revenus municipaux s'élèvent, dans toute la Rép… blique, à 155,000 piastres par an

Dette publique en 1865.

Intérieure..	3,092,955 piastr…
Extérieure......	9,990,554 —

Il n'y a ni armée permanente, ni marine.

Commerce. — Voy. les *Annuaires* de 1865 et 1866.

ESPAGNE (ROYAUME D').

Superficie : 507,045 kil. car., population : 15,151,67… hab.

Capitale : Madrid Population : 298,[illegible]26 hab.

Autres villes. Barcelone, 189,948 ; Séville, 118,298 ; Valence, 107,703 ; Malaga, 94,7[illegible]2 ; Murcie, 87,803 ; Cadix, 71,521 hab. ; Saragosse, 67,428 ; Grenade, 67,326.

FINANCES.

Budget de l'année 1867-1868.

Recettes

	Francs.
Contributions directes (1)	54,883,0…
Impôts indirects et recettes éventuelles.. ...	46,250,5…
Sceaux de l'État et services exploités par l'administration	82,402,9…
Propriétés et rentes	7, 03,…
Droits de l'État, ventes.	34,750,5…
Recettes des colonies	12,478,2…
— spéciales du Trésor......	1,500,0…
Nouvelles recettes....	15,000,0…
TOTAL des recettes...	256,878,4…

Dépenses

Maison royale...	4,585,0…
Sénat et congrès..	269,6…
Dette publique....	67,781,6…

(1) On a donné, à l'Annuaire précédent, le détail des contributions

Rachats de rentes et servitudes	25,549,346
Classes passives (1)	16,217,861
Présidence du conseil	692,282
Conseil d'État	3,334,500
Statistique	6,494,390
Ministères. Affaires étrangères	1,446,378
— Justice	21,066,358
— Guerre	38,053,893
— Marine	10,870,904
— Cultes et Intérieur	9,463,712
— Fomento (agriculture et industrie, instr. publ., travaux publ., etc.)	18,843,603
— Finances	47,446,099
— Colonies	151,138
TOTAL des dépenses ordinaires	263,946,776
Déficit	7,068,606

Dette publique au 1er mars 1866 (réaux).

Dette 5 p. 100 aux États-Unis	12,000,000
Dette consolidée due au Danemark	26,000,000
Réclamations anglaises	70,000
Dette extérieure consolidée 5 p. 100	1,051,667,952
— intérieure — 3 p. 100	6,107,651,024
— extérieure différée 3 p. 100	2,346,944,000
— intérieure — 3 p. 100	2,613,956,035
Dette amortissante 1re classe	232,900,484
— — 2e extérieure	613,120,000
— — 3e intérieure	237,170,000
Dette 4 p. 100 intérieure	20,379,565
— 5 p. 100 —	82,454,605
— 5 p. 100 extérieure	7,476,000
Obligations non consolidées	30,753,121
Dette provisoire	28,898,517
— flottante 5 p. 100 (papier)	378,103,186
— sans intérêt	154,546,069
— passive extérieure	13,760,000
— en faveur du clergé	11,939,143
— intérêts —	958,857
Provisions par l'intérêt de la dette flottante	88,613,297
Ancienne dette extérieure 5 p. 100	76,120,000

(1) Pensions aux fonctionnaires retraités ou mis en disponibilité, aux veuves, aux *orphelins, aux religieux* et religieuses des couvents supprimés *en 1834, aux exilés étrangers, etc.*

Ancienne dette 3 p. 100 1831	1,262,13
— différée sans intérêts 1831	84,954,00
— premium 1831	19,764 00
Actions de l'emprunt national 1821	3,564,00
Traites du premier emprunt Laffitte	2,212 70
Actions de l'emprunt des routes	187,624,00
— des chemins de fer	315,00
Obligat. du Trésor au porteur pour ch. de fer	307,338,00
Actions des travaux publics	70,512 00
Bons du Trésor pour matériel	11 109,94
— pour personnel	183,833,53
TOTAL	16,397,347,22

En francs : 4,099,336,800.

ARMÉE.

Infanterie	60,183	Troupes provinc.	44,9
Artillerie	9,899	Carabiniers	12,00
Génie	2,368	Garde civile	10,3
Cavalerie	11,840		
		TOTAL	151,6

MARINE DE GUERRE.

	A voiles.	A vapeur	Total.
Navires	30	83	11
Canons	396	562	95
Force de chevaux	•	15,560	15,56
Tonneaux	1,856	8,900	10,81

Voir à l'*Annuaire* précédent, la production des mines et le mouvement des chemins de fer.

DIVISION DES PROPRIÉTÉS.

Les propriétés se divisent ainsi qu'il suit selon leur valeur en 1866.

	Propriétés rurales	Propriétés urbaines
Propriétés valant moins de 200 écus	64 72 %	37 63 %
de 200 à 1,000	21 22	39.74
— 1,000 à 2,000	3 08	8 51
— 2,000 à 5,000	1.70	5 97
— 5,000 à 10,000	0 50	1.94
— 10,000 à 20,000	0.25	0 89
— 20,000 à 50,000	0.12	0.53
— 50,000 à 120,000	0 03	0 16
De plus de 120,000	0 01	0 06
Valeur inconnue	8 37	4 57
	100 »	100 »

COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1863 (1).

	Réaux	Francs
Importations........	1,898,510,920	512,598,000
Exportations	1,219,871,094	329,365,000
TOTAL..	3,118,382,014	841,963,000

Comparés à ceux de 1862, ces chiffres font ressortir un accroissement de 219,198,650 réaux (59,183,000 fr.) à l'importation, et de 109,338,824 réaux (22,633,000 fr.) à l'exportation, soit, pour l'ensemble, de 328,537,474 réaux (81,816,000 fr.).

Voici comment les opérations de 1863 se sont réparties par grands groupes géographiques :

	Importations.	Exportations.	Total.	
	Réaux.	Réaux	Réaux	Fr
Europe......	1,439,345,804	805,576,656	2,245,122,460	606,183,000
Afrique... ..	4,636,313	23,358,269	27,994,582	7,869,000
Amérique ..	441,270,039	381,637,603	822,907,642	222,185,000
Asie.... ..	13,058,765	9,298,566	22,357,330	6,036,000
TOTAL..	1,898,510,920	1,219,871,094	3,118,382,014	841,963,000

Développement par pays

	Importations	Exportations.	Totaux
France	760,014,000	254,537,000	1,014,551,000
Angleterre.......	432,372,000	381,542,000	813,914,000
Gibraltar...	99,157,000	22,295,000	121,452,000
Belgique	51,039,000	8,655,000	59,694,000
Suède	38,586,000	7,417,000	46,003,000
Portugal..... ...	10,718,000	29,749,000	40,467,000
Autres pays de l'Europe....... .	47,660,000	11,382,000	59,042,000
Algérie.... . . .	3,278,000	23,218,000	26,496,000
Maroc	567,000	127,000	694,000
Égypte.	405,000	»	405,000
Autres pays d'Afrique	396,000	13,000	409,000
Possessions espagnoles : Cuba ..	235,034,000	247,719,000	482,753,000
— Porto-Rico.	9,515,000	12,224,000	21,739,000
États-Unis	61,357,000	35,011,000	96,368,000

(1) Voy. le commerce de 1849-1863 dans l'Annuaire précédent.

Plata.	14,689,000	39,145,000	53,834,000
Venezuela	23,665,000	4,482,000	28,147,000
Pérou	27,450,000	281,000	27,731,000
Brésil	10,675,000	13,386,000	24,061,000
Autres pays d'Amérique	59,085,000	29,390,000	88,475,000

Sur les 22,357,000 réaux dont s'est composé, en 1863, le commerce de l'Espagne avec les pays de l'Asie, la colonie des îles Philippines a absorbé 21,038,000 réaux, dont 12,969,000 à l'importation et 8,069,000 à l'exportation.

Développement par marchandises. — Voici le relevé des principales marchandises ayant alimenté le commerce de l'Espagne en 1863 :

1° Importations de tous pays en Espagne.

	Réaux		Réaux.
Sucre 43,805,000 kilogr.	161,975,000	Tissus de soie .	40,584,000
Fils de chanvre et de lin. . . .	140,952,000	Bois.	40,055,000
Coton. . . .	92,229,000	Produits chim.	39,6[illegible]3,000
Tissus de laine.	89,402,000	Eaux-de-vie. .	38,8[illegible]4,000
Cacao.	59,472,000	Cuirs bruts. . . .	35,234,000
Morue.	52,909,000	Fer	33,680,000
Soies	49,327,000	Machines et mécaniques.	33,485,000
		Houille.	30,985,000

2° Exportations de l'Espagne à tous pays.

	Réaux.		Réaux.
Vins 120,280,000 litres.	438,108,000	Minerais.	44,153,000
Métaux	157,274,000	Grains et lég.	31,252,000
Fruits secs . .	108,634,000	Fruits frais. . .	30,854,000
Huile d'olive. .	96,046,000	Bouchons	26,103,000
Farine	75,004,000	Laines.	26,019,000
Monnaies d'arg.	59,607,000	Savon	18,566,000

Droits de douane. — La perception s'en est élevée à 250,9[illegible]7,000 réaux, soit 9,173,000 réaux de plus qu'en 1862. Le droit sur le sucre a produit 40,207,000 réaux ; le droit sur la morue, 24,978,000 réaux, et celui sur les tissus de laine, 21,516,000 réaux. Viennent ensuite, par ordre d'importance, le fer, le cacao, l'eau-de-vie, la houille, etc.

Commerce en 1864.

Importation....................	1,989,867,132 réaux.
Exportation....................	1,412,851,571
TOTAL du mouvement commercial.	3,402,728,703

IMPORTATION.

D'Europe et d'Afrique..........	1,538,826,611 réaux.
D'Amérique....................	420,609,875
D'Asie........................	30,430,646
	1,989,867,132

Sous pavillon national.

D'Europe et d'Afrique..........	1,003,196,132 réaux.
D'Amérique....................	361,874,145
D'Asie........................	30,430,646
	1,395,500,923

Sous pavillon étranger.

D'Europe et d'Afrique..........	317,644,824 réaux.
D'Amérique....................	58,735,730
D'Asie........................	»
	376,380,554

Par terre.

D'Europe et d'Afrique..........	217,985,655 réaux.

EXPORTATION.

En Europe et en Afrique........	1,015,399,739
En Amérique....................	392,631,711
En Asie........................	4,820,121
	1,412,851,571

Sous pavillon national.

En Europe et en Afrique.......	219,394,926 réaux.
En Amérique...................	338,022,040
En Asie.......................	4,820,121
	562,237,087

Sous pavillon étranger.

En Europe et en Afrique........	572,674,894 réaux.
En Amérique....................	54,609,671
En Asie........................	»
	627,284,565

Par terre.

En Europe et en Afrique........	223,329,919

Navigation. — Le mouvement général des transports effectués, en 1863, par le commerce extérieur de la Péninsule, sous tous pavillons, a présenté les résultats suivants :

	Pav. espagn.		Pav. étranger.		Total	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Entrées	4,644	255,547	4,612	960,345	9,256	1,215,892
Sorties......	3,528	222,951	3,234	538,477	6,762	761,428
Total...	8,172	478,498	7,846	1,498,822	16,018	1,977,320

Le relevé ci-après fait connaître, d'après le Tableau officiel, quelle a été, par ordre d'importance, la part des principaux ports de l'Espagne dans le commerce extérieur de ce pays en 1863 (en réaux) :

	Importations.	Exportations.	Total.
Barcelone	405,873,000	132,916,000	538,789,000
Cadix.........	117,306,000	190,019,000	307,325,000
Malaga.........	117,114,000	157,623,000	274,737,000
Bilbao..........	178,814,000	21,647,000	200,461,000
Valence.........	121,772,000	75,782,000	197,554,000
Santander......	132,825,000	62,524,000	195,349,000
Irun	174,831,000	16,475,000	191,306,000
Alicante.......	121,787,000	41,306,000	163,093,000
Séville	71,629,000	71,924,000	143,553,000
Saint-Sébastien...	102,626,000	5,881,000	108,507,000
Carthagène	40,368,000	45,681,000	86,049,000
Tarragone.......	37,178,000	25,731,000	62,909,000
Palma.........	13,896,000	41,917,000	55,813,000
La Corogne....	32,012,000	10,654,000	42,666,000
Autres ports	58,994,000	319,791,000	378,785,000
Totaux......	1,827,025,000	1,219,871,000	3,046,896,000

Effectif de la marine marchande en 1863.

	Nombre.	Tonn.	Équip.
Navires de long cours.			
A voiles	1,376	233,820	15,263
A vapeur (force de chev. 7,852).	47	22,624	948
Navires de cabotage.			
A voiles.................	3,336	102,390	20,720
A vapeur (force de chev. 4,498)	80	16,436	866
Total.............	4,839	375,270	37,797

Commerce en 1864

ENTRÉES.	Navires	Jaugeant.	Chargés de
Pavillon national . ..	6,435	917,724	294,867
— étranger...	5,285	940,544	936,226
TOTAL.......	11,720	1,858,268	1,231,093
SORTIES.			
Pavillon national....	4,629	676,430	241,397
— étranger.. .	4,889	1,044,653	552,765
TOTAL... ...	9,518	1,721,083	794,162

Tonneau de jaugeage par navire..	144	195 12
— de charge.	48.46	146 95
Rapport en tant p. 100 de la charge à la capacité des navires...	34.20 %	75 0/0
Marins par navires.	26.94 %	73 06
Tonneau de jaugeage par marins.	14.97	9.58
— de charge par marins...	9.86	20.36
	3.31	15.27

INDES OCCIDENTALES ESPAGNOLES.

CUBA (Port de la Havane).

Mouvement commercial en 1863 *et* 1864. — Le gouvernement cubain ayant cessé à partir de 1860 de publier la *Balanza* du commerce de l'île de Cuba, il n'est plus possible, dans l'état actuel des choses, de se rendre, même approximativement, compte de la valeur totale des échanges de cette importante colonie. On sait néanmoins que, comparé à celui de 1863, le mouvement commercial de la Havane a, pendant l'année 1864, dernière année sur laquelle on ait des renseignements complets, progressé tant à l'exportation qu'à l'importation. Trois articles seulement, le café, le miel et le rhum, ont éprouvé, à l'exportation, une diminution sensible (1). En 1864, il n'a été exporté que 46,619 arrobes (2) de café, contre 53,747 en 1863; miel d'abeilles, 1,838 tierçons

(1) Des renseignements officiels ont fait connaître que le nombre des esclaves existant à Cuba, de 34 p. 100 de la population totale de l'île qu'il était de 1817 à 1841, a diminué progressivement de manière à n'être plus que de 17 p. 100 en 1862.

(2) L'arrobe = 11 kilogr. 500.

contre 2,012, et 9,826 pipes de rhum contre 20,758, soit 10,932 pipes en moins; il y a eu, au contraire, sur les autres articles d'exportation une augmentation notable qui a porté principalement sur les sucres, mélasses, cire, cigares et tabac en feuilles. En effet, en 1864, 1,120,633 caisses et 16,804 boucauts de sucre ont été exportés, contre 979 538 caisses et 10,906 boucauts en 1863; tabac en feuilles, 6,928,819 livres contre 4,312,239.

Les États qui ont reçu la plus forte part des envois de la Havane sont l'Espagne, la France, l'Angleterre et les États-Unis. Les transactions ont été généralement satisfaisantes, quoique faites à des prix un peu moins élevés que pendant les années précédentes A l'importation, il y a eu également accroissement sur la majeure partie des principaux articles, qui se sont vendus à de bons prix.

Quant au mouvement de la navigation de la Havane, pendant l'exercice 1864, il s'est accru de 488 navires jaugeant 153,704 tonneaux et s'est partagé ainsi :

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
En 1863 ...	2,030	495,124	1,735	412,162
En 1864	2,368	634.000	1,875	427,007

La part pour laquelle le pavillon espagnol a contribué à ce mouvement maritime a été de 862 navires jaugeant 211,524 tonneaux à l'entrée, et de 571 navires, d'une jauge de 149,916 tonneaux, à la sortie. Les pavillons étrangers ont concouru pour 1,506 navires et 426,479 tonneaux à l'entrée, et pour 1,164 bâtiments et 277,266 tonneaux à la sortie

La marine française a été représentée, à l'entrée, par 79 navires jaugeant 30,936 tonneaux, et à la sortie, par 78 navires et 28,910 tonneaux.

La navigation au cabotage a aussi pris du développement . 3,932 bâtiments sont entrés en 1864, contre 3,023 en 1863, et 2,800 sont sortis, pendant le même exercice, contre 1,969 pendant le précédent

Voici le tableau, en quantités, des articles importés par *le port de la* Havane, pendant les trois dernières années, *du 1er janvier* au 31 décembre :

		1862.	1863.	1864.
Tasajo (viandes sèches).......	quintaux (1)	818 1[illegible]	[illegible]6 89[illegible]	299,388
Morue d'Amérique	id.	38,530	39,586	31,027
— d'Europe.	id.	21,782	35,448	52,456
Farine.	barils (2)	251 09	211,563	251,695
Riz de la Caroline..........	quintaux.	875	»	»
— de Valence	id.	94,368	87,503	105,234
— de l'Inde.	id.	331,415	263 268	319,874
Graisse	id.	171,30[illegible]	113 242	129 361
Vin..............	pipes.	44,947	48 979	64,025
Huile d'olive	bouteilles	475,199	350,622	392,173
Bois pour fonds de barriques..	pièces.	48 330	69 569	45 362
— pour barils et caisses...	id.	452,906	555,075	569,080
— de pin.	milliers de pieds	10,551	8,162	11,163
Charbon...	tonneaux.	95,546	110,098	149,884

Produits de Cuba exportés de la Havane en 1864.

Sucre Caisses.	1,120,633
— Boucauts	16,804
Mélasse	13,690
Café.	16,619
Miel d'Abeilles.	1,898
Cire..	15,409
Rhum	9,826
Cigares...	165,363
Tabac en feuilles.......	6,920,819

PORTO-RICO

Mouvemement commercial en 1862, 1863 *et* 1864

La valeur des échanges de l'île de Porto-Rico, pendant ces trois années, a été (en francs) :

	1862	1863	1864
Importations.	45,996,000	52,569,000	49,063,000
Exportations....	28,970 000	27 796 000	23,938,000
TOTAL	74,966,000	80 365,000	73,001,000

La diminution qui s'est produite en 1864 est due, d'une part, à la crise financière qui a sévi en Europe et en Amérique et, d'autre part, à la sécheresse, qui a nui aux productions de l'agriculture de cette île. Du reste on peut suivre le développement de ses échanges depuis 1854 par le relevé ci-dessous :

(1) Le quintal espagnol = 46 kilogrammes.
(2) Le baril de farine pèse environ 80 kilogrammes poids net

	Fr		Fr.
1854.	52,994,000	1860	65,900,000
1855.	53,788,000	1861.	73,701,000
1856.	59,715,000	1862.	74,966,000
1857.	62,142,000	1863.	80,365,000
1858.	64,070,000	1864.	73,601,000
1859	65,271,000		

Le relevé suivant indique la part des principaux pays dans le mouvement commercial de Porto-Rico.

Mouvement des échanges de l'île de Porto-Rico en 1864.

PAYS DE PROVENANCE et de destination	Importations.	Exportations	TOTAL.
	fr	fr	fr
Angleterre.	10,724,000	9,267,000	19,991,000
États-Unis.	10,883,000	5,843,000	16,726,000
Espagne	12,792,000	2,412,000	15,204,000
Antilles étrangères	7,466,000	1,912,000	9,378,000
Villes Anséatiques.	2,101,000	644,000	2,745,000
France	897,000	1,083,000	1,980,000
Italie.	435,000	175,000	610,000
Autres pays.	4,365,000	2,602,000	6,967,000
TOTAUX.	49,663,000	23,938,000	73,601,000

Les principaux articles qui ont servi de base aux échanges de Porto-Rico ont été, savoir :

1° *A l'importation*

MARCHANDISES	VALEURS 1862	1863.	1864.
	fr	fr.	fr.
Grains et farines . . .	6,232,000	7,873,000	6,696,000
Tissus de coton.	9,810,000	6,903,000	6,516,000
— de laine . . .	1,216,000	869,000	607,000
Quincaillerie.	4,159,000	5,784,000	6,191,000
Métaux	3,547,000	5,635,000	4,952,000
Soieries, confections et mercerie.	2,497,000	4,153,000	3,757,000
Salaisons	2,817,000	4,939,000	3,499,000
Savons et bougies. . . .	1,838,000	1,672,000	1,775,000
Bois.	1,435,000	1,733,000	1,640,000
Vivres et légumes.	2,920,000	2,204,000	1,742,000
Huile d'olive.	435,000	545,000	1,398,000
Pelleteries et chaussures	1,044,000	1,631,000	1,473,000
Graisse et beurre.	1,246,000	1,428,000	1,424,000

Tabac	11,000	1,237,000	1,304,000
Spiritueux	1,133,000	1,514,000	970,000
Vins	1,016,000	703,000	881,000
Charbon de terre	298,000	263,000	408,000
Papeterie, parfumerie et articles divers	2,800,000	3,499,000	2,670,000

2° *A l'exportation*

MARCHANDISES.	VALEURS 1862. fr	1863. fr	1864. fr
Sucres	18,652,000	17,369,000	13,877,000
Café	1,838,000	5,900,000	5,072,000
Mélasse	1,482,000	2,477,000	1,690,000
Bestiaux	1,316,000	1,159,000	1,412,000
Tabac	1,798,000	930,000	767,000
Coton	67,000	86,000	140,000
Cuirs	265,000	226,000	209,000
Bois	69,000	69,000	31,000
Rhum	225,000	154,000	11,000
Autres produits	1,572,000	306,000	139,000

Navigation — L'ensemble du mouvement maritime de Porto-Rico a présenté les résultats suivants pour ces trois années :

	1862.		1863.		1864	
	nav.	tonn.	nav.	tonn.	nav.	tonn.
Entrée	955	113,127	1,248	167,154	1,085	126,456
Sortie	1,184	148,951	1,155	169,876	1,026	117,082
TOTAL	2,139	262,078	2,403	337,030	2,111	243,038

ÉTATS ROMAINS

(PONTIFICAT SOUVERAIN)

Superficie : 11,754 kil. c — Population, environ 700,000 hab. — Capitale, Rome, en 1864, 203,896 hab.

FINANCES. — *Budget de 1867*, approuvé par le pape.

Recettes.

Contributions directes et propriétés camérales	5,889,307.77
Douanes	19,699,213.75
Timbre et enregistrement	1,797,344 »

Postes.	650 716.37
Loteries.	4,191,892.63
Banques.	2,576.623 »
Dette publique.	1,043,174 67
Ministère de l'intérieur.	495,144.30
— du comm. et des travaux publics.	350,721 47
— des armes.	43.950 »
Total des recettes	36,431,058.62

Dépenses.

Contributions directes et propriétés camérales.	1,466,848 28
Cadastre	285,272 75
Douanes.	2,190,997 86
Timbre et enregistrement.	272,706 »
Postes	620,843 11
Loteries.	2,874,778.78
Banques.	1,465,137 62
Dette publique.	39,160,131.44
Fonds assignés au ministère des finances à titres spéciaux.	8,523.906 31
Ministère de l'intérieur	4,617,492 64
— du comm. et des travaux publics.	1,743,130 36
— des armes	10,611,503 32
Total des dépenses.	73,833,754.47

Intérêts de la dette, 37,402,695 fr.

Armée. 12 à 13,000 hommes.

Port de Civita-Vecchia.* L'ensemble des échanges de ce port ne dépassait pas 22,463,000 francs en 1862, il s'est élevé à 33,690,000 en 1863, pour redescendre à 31,197,000 fr. en 1864.

Voici comment se décompose le total de 1864, par pays ayant pris part à ce mouvement (en francs) :

Pays de provenance et de destination	Importation	Exportation	Total.
France et Algérie	9,945,000	3,534,000	13,479,000
Angleterre et dépendances	4,455,000	165.000	4,620,000
Toscane.	3,742,000	836,000	4,578 000
Sardaigne	3,587,000	1,343,000	4,930,000
Naples et Sicile.	1,179,000	221,000	1,400,000
Espagne.	616,000	1,061,000	1,677 000
Autres pays.	513,000	»	513 000
Totaux.	24,037,000	7,160,000	31,197,000

Principales MARCHANDISES.	PRINCIPAUX PAYS de provenance.	VALEURS En 1863 fr.	En 1864. fr.
Céréales..	Sardaigne.........	2,376,000	1,260,000
	Toscane...........	1,863,000	1,155,000
	France et Algérie..	1 393,000	975,000

Navigation. — Le mouvement maritime à Civita-Vecchia, entrées et sorties réunies, s'est élevé, de 2,327 navires et 417,804 tonneaux en 1862, à 2,887 navires et 608,176 tonneaux en 1863, et 2,935 navires et 615,428 tonneaux en 1864. Les résultats des deux derniers exercices se répartissent de la manière suivante pour le tonnage par pays, l'entrée et la sortie étant, d'ailleurs, à peu près égales :

PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION	1863 tonneaux.	1864. tonneaux.
France et Algérie..	390,412	327,068
Naples et Sicile.	36,584	62,701
Espagne	51,362	57,272
Toscane	38,896	49,867
Sardaigne......	29,983	48,856
Angleterre et dépendances	54,107	47,082
Autriche.	néant.	8,033
Autres pays (Grèce, Suède et Norwège, etc)...............	6,878	14,459

Sur 1,474 bâtiments entrés en 1864, jaugeant ensemble 308,872 tonneaux, le pavillon romain couvrait 141 navires et 14,315 tonneaux. Le pavillon français, dans l'intercourse avec la France et l'Algérie, figurait aux arrivages pour 520 navires et 151,737 tonneaux, ou plus de moitié du tonnage transporté. Sur ces 520 navires, on comptait 505 paquebots à vapeur représentant 149,477 tonneaux, ce qui ne laissait que 15 bâtiments et 2,260 tonneaux pour la navigation à voiles. Les 505 paquebots, tous attachés au port de Marseille, se partageaient ainsi :

208 pour la compagnie des Messageries impériales.
163 — Fraissinet.
127 — Valery frères.
7 pour divers armateurs.

Une compagnie napolitaine a, en outre, fait un service

régulier, chaque semaine, entre Marseille et Civita-Vecchia. Les quatre compagnies ont débarqué en ce dernier port 11,436 passagers et en ont embarqué 10,419, mouvement total de près de 22,000 passagers pour le seul État romain.

Production de la laine en 1867.

Dans l'Etat romain, le produit de la tonte des moutons dans les provinces de Civita-Vecchia et de Viterbe et dans la campagne romaine a été, en 1867, de 831,000 kilogrammes, quantité supérieure de 5 p. 100 au produit de 1866, qui n'avait été que de 793,000 kilogr., et de 15 p. 100 environ à celui de 1865, qui n'avait été que de 715,000 kilogr.

La laine s'est vendue, en moyenne, 30 bajoques la livre romaine, soit 4 fr. 30 le kil., prix inférieur de 37 c. le kil. à celui qui avait été atteint en 1866.

Au produit de la récolte de 1867, il faut ajouter l'excédant des laines qui n'avaient pas été vendues en 1866 et qui se montait à 127,886 kilogr., ce qui donne un total de 958,866 kilogr. livrables au commerce. Jusqu'à ce jour, il a été exporté 881,706 kilogr., qui ont été dirigés sur les points suivants :

Marseille.	298,635 kil	soit 1,389 balles pressées.
—	379,780 —	soit 2,294 balles non pressées.
TOTAL. .	678,415 kil.	
Gênes.	177,121 kil.	soit 1,127 balles non pressées.
Livourne.	26,170 —	soit 117 balles non pressées
TOTAL. .	881,706 kil.	

Les laines dirigées sur Gênes sont en partie transbordées sur des navires anglais pour l'Angleterre, le surplus est expédié en Suisse.

La quantité de laines non vendues jusqu'à ce jour reste évaluée à 77,180 kilogr.

Cet article est toujours frappé d'un droit à la sortie d'un écu romain les 100 livres romaines, soit 15 francs les 100 kilogr.

Les expéditions de laine pour Marseille se font pres-

que exclusivement par bateaux à vapeur sous pavillon français. Le prix du fret pour Marseille est de 4 fr. 75 cent. les 100 kilogr. pour les laines en balles pressées, et 6 fr. 50 c. pour celles en balles non pressées.

Le taux du fret pour Gênes est de 5 fr. les 100 kilogr. de laines non pressées et de 3 francs pour Livourne. (Document destiné aux *Annales du commerce extérieur*.)

ÉTATS-UNIS (RÉPUBLIQUE DES).

Superficie des États, 1,804,351 milles car. anglais; superficie des territoires, 1,206,019 milles car.; des cours d'eau et lacs, 240,000; total 3,250,000 environ (les données varient, mais les chiffres qui précèdent sont les évaluations du bureau de la statistique). Le mille carré équivalant à 2,32 kilom. carrés, c'est à 7,540,000 kilom. carrés que nous devons établir la superficie totale des États-Unis (1).

Population selon le dénombrement de 1860, 31,443,321 hab. — Capitale, Washington, 61,122 hab.

Voy. la population des principales villes, dans l'*Annuaire* précédent, et celle des États, dans les *Annuaires* de 1864 et 1865.

Évaluation du nombre des affranchis. — Il ressort d'un rapport présenté au secrétaire d'État de la guerre par le général Howard, président du Freedmen Bureau, que le nombre approximatif des affranchis (hommes de couleur) résidant actuellement dans les différents États du Sud est :

Dans la Virginie. .	500,000	Dans le Mississipi. .	320,000
— la Caroline du Nord	360,000	— la Louisiane	330,000
— la Caroline du Sud	375,000	— le Texas. . .	200,000
— la Géorgie . .	490,000	— le Missouri .	100,000
— la Floride. . .	64,000	— l'Arkansas	100,000
		— le Tenessee .	300,000

---

(1) La grande république américaine n'étant pas cadastrée, c'est sur la carte géographique qu'on en mesure l'étendue. Or le compas glisse quelquefois sous les mains du calculateur.

FINANCES.

Compte de l'exercice 1866-1867.

Recettes.

		Dollars.
Douanes		176,417,811
Revenu intérieur (impôts indirects)		266,027,537
Impôt direct		4,200,234
Vente de terres		1,163,576
Divers		42,824,852
TOTAL		490,634,010
Produit d'emprunts		640,426,910
TOTAL des recettes		1,131,060,920
En caisse	132,897,549	
Dettes à déduire	721,829	132,165,721
TOTAL général	132,165,721	1,263,226,641

Dépenses

Services civils. Dépense totale		15,385,489
Dont : Congrès	3,251,612	
Pouvoir exécutif	9,603,104	
Justice	2,022,778	
Affaires étrangères		1,548,589
Divers		33,975,949
Département de l'intérieur		25,579,063
Dont : Indiens	4,586,393	
Pensions militaires	19,016,203	
— maritimes	1,920,288	
Département de la guerre		95,224,416
— — marine		31,034,011
Intérêts de la dette publique consolidée		143,781,392
Dettes remboursables et amortissement		746,350,526
		1,093,079,655
Balance en caisse		170,146,986
TOTAL égal aux recettes		1,263,226,641

Voici le résumé du tableau officiel de la dette publique des États-Unis au 1er janvier 1868 :

	1er déc. 1867, dollars.	1er janvier 1868, dollars.
Anciens bons 6 p. 100 de 1862, *seuls* négociables à Paris	514,780,500	514,780,500

Emprunts divers non négociables à Paris..	1,325,587,391	1,375,891,593
Dette portant intérêt en or.	1,840,367,891	1,890,102,003
Dette portant intérêt en pap.	379,292,460	328,491,230
Dette ne portant plus intérêt	14,178,363	15,871,040
Dette ne portant pas intérêt.	405,543,857	407,851,290
	2,639,382,572	2,642,316,253
A déduire, encaisse du Trésor :		
En or.......	100,000,648	107,830 252
En papier	38,086,176	26,370,351
TOTAL réel.......	2,501,295,731	2,508,115,650

ARMÉE. — 56,315 hommes (elle doit être réduite à 45,000 h.).

Banques aux États-Unis, voy. l'*Annuaire* précédent.

COMMERCE EN 1867

Produits intérieurs exportés (commerce spécial)

	Dollars.
Ports de l'Atlantique : marchandises... .. .	374,918,667
— espèces...	41,655,571
— du Pacifique : marchandises............	10,803,783
— espèces	13,460,813
TOTAL : marchandises....... .	385,722,450
espèces...	55,116,384
TOTAL général	440,828,834

Produits importés.

Espèces..	22,308,345	
Marchandises	389,924,977	
TOTAL (com. gén.). ..	412,233,322	412,233,322
Produits réexportés (dont espèces 5,858,802).		20,775,651
Importation nette (commerce spécial)..		391,457,671

NAVIGATION.

ANNÉES	Tonnage enregistré	Tonnage porté sur les rôles.	Ensemble
1866..... ..	1,492,924	2,817,851	4,310,775
1865 . ..	1,602,583	3,404,198	5,006,781
1864 ..	1,581,894	3,404,505	4,986,399

1863. . . .	2,026,114	3,128,941	5,151 055
1862 . .	2,201,251	2,820,913	5,112,164
1861	2,642,627	2,897,185	5,539,812

Chemins de fer. — Longueur des lignes, près de 39,000 milles anglais (de 1,615 mètres).

Commerce et navigation du port de New-York, en 1866. — Les tableaux du mouvement maritime et commercial de New-York établissent qu'en 1866 il est entré dans ce port :

1,640 navires américains jaugeant 998,116 tonneaux; 3,187 navires étrangers jaugeant 1,776,318 tonneaux.

Et qu'il en est sorti pendant la même période :

1,291 navires américains jaugeant 790,082 tonneaux; 3,295 navires étrangers jaugeant 1,813,128 tonneaux.

La valeur des marchandises (importations et exportations réunies), transportées par ces navires, se partage ainsi qu'il suit :

Pavillon américain, 144,051,506 dollars; pavillon étranger, 438,458,614 dol.

Mouvement des métaux précieux a New-York, en 1867. — Les chiffres qui suivent résument le mouvement des métaux précieux, à New-York, durant l'exercice 1867.

	Reçu de la Californie	Importé de l'étranger
Janvier	2,482,310 dol	126,719 dol.
Février	1,749,900	130,491
Mars.	1,913,984	145,867
Avril........	3,162,784	271,710
Mai.	1,194,881	276,725
Juin........	2,789,254	490,184
Juillet.	2,679,714	38,606
Août	3,983,550	540,244
Septembre	2,665,914	345,666
Octobre........	1,544,835	262,789
Novembre	521,202	181,319
Décembre	3,294,463	263,016
	27,982,785	3,306,339
Total reçu depuis le 1er janvier 1867		31,289,124

Exporté à l'étranger :

	Exporté à l'étranger.
Janvier	2,551,351
Février	2,124,461
Mars	1,891,141
Avril	2,261,283
Mai	9,043,154
Juin	6,724,272
Juillet	13,519,894
Août	1,714,594
Septembre	2,201,958
Octobre	1,182,031
Novembre	1,733,261
Décembre	6,834,548
	51,801,948
Perte depuis le 1er janvier 1867	20,512,824

Le gouvernement fédéral a, de plus, fait passer de San-Francisco à New-York, 3 ou 4 millions de dollars qui ne figurent pas sur le tableau précédent.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE (ROYAUME-UNI DE).

Territoire et population. D'après le recensement de 1861.

	SUPERFICIE. en mil. car. anglais.	SUPERFICIE. en kilom. carrés.	Population. en 1861.
Angleterre	50,923	131,840	18,954,444
Principauté de Galles	7,398	19,153	1,111,780
Iles adjacentes	354	916	143,447
Écosse	30,685	79,443	3,062,294
Irlande	31,755	82,214	5,798,967
TOTAL du Royaume-Uni	121,115	313,566	29,070,932

Capitale : Londres. En 1851, 2,362,989 habitants ; en 1861, 2,803,034 ; en 1868 (évaluation) 3,126,635 hab.

POPULATION DES PRINCIPALES VILLES.

	Hab.		Hab.
Angleterre.		Norwich	74,891
Liverpool	443,938	Oldham	94,344
Manchester	357,979	Bolton	70,395

Birmingham	296,076	Leicester	68,0[illegible]
Leeds	207,165	Blackburn	63,1[illegible]
Bristol	154,093	Plymouth	62,59[illegible]
Sheffield	185,172	Stockport	54 68[illegible]
Wolverhampton	147,670	Devonport	64,78[illegible]
Newcastle on Tyne	109,108	*Irlande*	
Bradford	106,218	Dublin	254,80[illegible]
Salford	102,449	Belfast	121,60[illegible]
Stoke-upon-Trent	101,207	Cork	80,12[illegible]
Hull	97,661	Limerick	44,47[illegible]
Portsmouth	94,799	*Écosse.*	
Preston	82,985	Glasgow	394,86[illegible]
Sunderland	85,797	Edimbourg	168,19[illegible]
Brighton	87,317	Dundee	90,41[illegible]
Nottingham	74,693	Aberdeen	73,80[illegible]

FINANCES.

Recettes. (L'année commence au 1er avril.)

	Compte du 1866-1867	Évaluation pour 1867-1868.
	Liv. ster.	Liv. stert.
Douanes. Versé à l'Échiquier (1)	**[illegible]**	22,000,000
— Produit brut	22,670,593	
Dont (2) céréales	815,016	
— café	400,676	
— spiritueux	4 176 235	
— sucre	5,811,558	
— thé	2,650,042	
— tabac	6,526,408	
— vin	1,393,376	
Accise Total. Versé à l'Échiquier.	**[illegible]**	20,700,000
— Produit brut	21,706,680	
Dont voit. publ. (hackney et stage)	178,310	
— chemins de fer	471 631	
— licences	2,322,610	
— malt ou drèche	7,072,764	
— spiritueux	11,579,410	

(1) Nous avons fait mettre en caractères gras les chiffres [illegible] versements effectués dans les caisses du trésor (Échiquier) [illegible] veurs, défalcation faite de ce qui reste dans [illegible] caisses [illegible] ce chiffre qu'on a l'habitude de citer. Mais nous avons cru devoir ajouter le produit brut de chaque impôt, non compris les reliquats [illegible] balances.

(2) Nous ne donnons, en petits caractères, que les principales subdivisions, mais non l'ensemble des chapitres ou articles. Il s'agit partout du *produit brut*.

Timbre. Total. Versé à l'Échiquier..	**9.490.000**	9,550,000
— Produit brut	9,613,347	
Dont testament	1 735,868	
— lettres de change.	745,309	
— quittances, etc., à 1 d	509 141	
— assurances maritimes	487 377	
— — contre l'incendie .	1 000,144	
— journaux............	120,067	
— successions....	2,576,967	
— garantie (or et argent)	73,143	
— brevets d'invention	114 815	
Taxes (land and assessed) Versé.	**3.460.000**	3,500,000
— — Prod. brut.	3,498,109	
Schedules A landtax (impot foncier).	1,129,896	
— B maisons habitées.....	1,027,814	
— C domestiques.........	223,540	
— D voitures de maître ..	385,369	
— E chevaux de selle... ..	264,573	
— F autres chev. et mules.	130,745	
— F chiens...	231,665	
— G marchands de chevaux.	14,534	
— H Poudre à cheveux....	991	
— K armoiries..	65,034	
Income-Tax Imp. s. le rev. Versé..	**5.700.000**	6,000 000
— — Produit brut.	5,742,376	
Schedules (1) A revenus fonciers.	3,766,260	
— B revenu des fermiers..	427,379	
— C revenus provenant des des fonds publics ..	801,112	
— D industrie et commerce.	2,752,494	
— E revenus provenant des fonctions publiques.	311,273	
Taux de la taxe (par liv. sterl.) .	4 d	
Postes. Versé à l'Échiquier	**4.470.000**	4,650,000
— Produit brut..	4,611,513	
Domaines Versé à l'Échiquier. ..	**330.000**	340,000
— Produit brut	432,523	
Divers. Versé à l'Échiquier.......	**3.033 567**	2,600,000
— Produit brut..	3,073,568	
Total. Versé à l'Échiquier... . ..	**69.421,201**	69,340,000
— Produit brut	72,264,335	

(1) L'addition des subdivisions de l'impôt sur le revenu ne forme pas le total porté dans la colonne ci-dessus parce que ces subdivisions donnent le produit constaté, tandis que [illegible] nd que les sommes versées.

A ajouter aux sommes versées à l'Échiquier, etc.	69,434,567
Diverses perceptions, emprunts, y compris des bills de l'Échiquier (5,602,800) et des bills d'insuffisance (10,622,288 l.), et les reliquats (5,851,314), ensemble	24,618,841
TOTAL général	94,033,408

Dépenses.

	Compte de 1866-1867. Liv. sterl.	Évaluation pour 1867-1868. Liv. sterl.
Dette consolidée	23,416,098	
Y compris :		
Intérêts des 11,015,100 l. dues à la banque d'Angleterre	330,453	
Intérêts des 2,630,769 l. dues à la banque d'Irlande (Acte 28 Vict. C. 46)	78,923	
Frais d'administration de la dette consolidée	106,248	
Dette viagère	2,378,164	
Dont 585,740 l. expirent en 1867. Intér. des *bills* et *bonds* de l'Échiquier	287,123	
TOTAL de la dette publique	26,081,777	
Liste civile (Acte 1 Vict. C. 2)	407,052	
Dont pensions	21,478	
Annuités et pensions	279,874	
Dont aux membres de la famille royale	103,000	
Traitements et allocations	152,447	
Dont : chambre des communes	6,200	
— cour des comptes (audit.)	5,300	
— clergé écossais	17,040	
— — des Indes	20,300	
Maynooth et autres collèges Irlande	47,360	
Dont : à diverses universités et collèges (compensations, Copyr. A.)	3,029	
Lord lieutenant d'Irlande	26,000	
Traitements diplomatiques	178,206	
Dont pensions	24,484	
Cours de justice	616,568	

Dont : cour de la chancellerie...	39,850	
— cour du banc de la reine.	28,000	
— — des *commons pleas.*	27,900	
— — de l'Échiquier......	27,000	
— cour of probate..........	5,000	
— cours de police..........	27,900	
— — des comtés.........	93,000	
(V. aussi plus loin les serv. civils).		
Divers..........................	168,212	
TOTAL du fonds dit consolidé (1).	1,864,330	1,900,000
Armée..........................	14,675,540	14,752,200
Dont : pour les troupes régulières, état-major et solde..............................		5,422,700
— commissariat du mouvement des troupes...		1,290,000
— habillement, etc............................		570,000
— casernement...............................		646,000
— service religieux............................		42,000
— justice militaire............................		21,000
— ambulance, etc..............................		275,600
— milice...		841,600
— yeomanry (Cavalerie).......................		88,000
— volontaires..................................		361,000
— vétérans et réserve..........................		48,000
— arsenaux, etc................................		1,155,500
— pensions et secours.........................		2,126,300
Marine et transport...............	10,676,101	10,926,253
Dont : solde des marins............................		2,900,952
— habillements et provisions..................		1,241,614
— service des côtes...........................		267,067
— salaire des employés et ouvriers dans les arsenaux..................................		1,375,368
— arsenaux, magasins et matériaux..........		1,716,970
— service sanitaire............................		143,350
— demi-soldes et pensions.....................		1,452,519
Services civils divers (2)..........	7,812,694	8,202,953
I. Travaux publics............................		942,535
II. Services publics (3).........................		1,703,230

(1) Il est voté une fois pour toutes, ou du moins, le vote n'est pas annuel. Ce fonds comprend les 5 chapitres qui suivent la dette.

(2) Les *Estimates* ou évaluations (prévisions, budgets) relatifs aux services civils, se composent de 7 cahiers ou fascicules numérotés de I à VII *Nous avons reproduit ce numérotage.*

(3) *Nous ne rappelons ici que les services qui nous semblent devoir in-*

Dont : parlement (les div. services).	»	78,491
— trésor	»	52,836
— intérieur (ministère de l')...	»	27,308
— affaires extér. (min. des)....	»	67,410
— ministère des colonies.......	»	33,250
— conseil privé	»	30,423
— board of trade	»	68,386
— sceau privé	»	2,938
— comm. des serv. civils......	»	9,091
— bur. du payeur gén........	»	20,200
— Échiquier (Londres).........	»	38,000
— bur. des trav. publ.........	»	32,463
id. Irlande........	»	24,620
— bur. des forêts et dom......	»	25,744
— archives	»	21,383
— poor law commission.......	»	312,798
— monnaie	»	44,158
Registres des friendly societies...	»	69,025
— *general registers* (les trois).	»	2,414
— bur. de la dette publique.....	»	15,424
— service secret	»	32,000
— impression, etc	»	384,020
— ports de lettre (corresp. off.).	»	407,350
III. Justice, police et prisons		3,026,942
Dont : prisons	»	636,476
— colonies pénales	»	473,595
IV. Éducation, sciences et arts		1,487,554
Dont : instruction primaire (G. B.).	»	705,865
— instruction primaire en Irl...	»	344,700
— départ. des sciences et arts..	»	206,387
— British Museum	»	99,621
V. Service colonial		499,280
VI. Pensions civiles, hôpitaux, etc		359,558
Pensions civiles		197,035
Dont : fonds des marins du commerce		52,040
— Secours à des marins		33,400
— ministres non conform. Irl		41,479
VII. Divers		183,854
Bureau des brevets d'invention..		31,410

téresser le plus grand nombre de lecteurs, en faisant remarquer que le budget anglais n'a pas la symétrie des budgets des États continentaux. *Ainsi, pour* avoir la dépense causée par la justice, il faut réunir les chiffres placés dans des chapitres différents, de même pour la dette, la cour des *comptes*, etc.

Département des revenus. Frais de perception	2,480,936	5,852,428
Postes	2,343,021	
Paquebots	815,994	821,000
Dot de la princesse Hélène	30,000	
TOTAL des dépenses ci-dessus	66,780,395	67,633,834
Fortifications (emprunt spécial)	450,000	
Avances et prêts	2,499,016	
Principalement pour travaux publics et pour l'amélioration du sol		
Amortissement de la dette consolidée	572,684	
Amortissement de la dette non consolidée	5,834,844	
(Rachat de bills de l'Échiquier).		
Remboursement d'avances temporaires	10,622,288	
(Exchequer deficiency bill, etc.).		
Balance en caisse	7,294,051	
TOTAL général	94,053,408	

Dette en 1867.

	Liv. sterl.
Dette consolidée	769,541,004
— non consolidée	7,956,800
Intérêts	26,081,776

Évaluations pour 1867-1868.

Recettes. Douanes	22,000,000
Excise	20,700,000
Timbre	9,550,000
Taxes	3,500,000
Impôt foncier, impôt sur les revenus	6,000,000
Post-Office	4,650,000
Domaines de la couronne	340,000
Divers	2,600,000
TOTAL des recettes	69 340,000
Dépenses. Intérêts de la dette	26,000,000
Autres charges sur le fonds consolidé	1,900,000
Services de l'armée	15,253,000
Services de la marine	10,926,000
Services civils	8,203,000

Diverses branches de revenu	3,405,000
Service des paquebots	807,000
TOTAL des dépenses	68,434,000

Compte 1867-68. (1er avril 31 mars)

Douanes	22,650,000
Excise	20,462,000
Timbre	9,541,000
Taxes	3,509 000
Taxe sur la propriété	6,177,000
Postes	4,830 000
Domaines	345,000
Divers	2,585,219
	69,600,219

ARMÉE. — 11,051 officiers, 19,112 sous-officiers, 183,358 soldats, total 213,521 hab.; dont moins de 50,000 sont stationnés en Angleterre

MILICES. — Cadres, 5,017 hom.; 1er ban 29,731 hom. 2e ban, 128,968; yeomanry (cavalerie), 14,037, ensemble environ 163,000 h.

MARINE. — *d'après la Navy list.*

NAVIRES ARMÉS de		VAPEURS A hélice. Nbre	VAPEURS A hélice. Chevaux.	VAPEURS A aubes. Nbre	VAPEURS A aubes. Chevaux.	NAVIRES A VOILES A flot Nombre	TOTAL des navires.
121	canons	1	500	»	»	»	1
102—115	»	5	3,300	»	»	1	6
97	»	1	500	»	»	»	1
80—86	»	12	7,900	»	»	4	16
70—79	»	28	14,450	»	»	7	35
60—69	»	14	5,100	»	»	»	14
50	»	1	200	»	»	5	6
40—49	»	5	5,200	»	»	13	18
30—39	»	34	19,500	»	»	»	34
20—29	»	39	21,710	»	»	15	54
10—19	»	44	10,072	2	960	24	68
Au-dessous de 10		77	16,077	49	12,112	13	90
Sans canons		41	4,113	31	3,623	19	60
9,756 canons		302	108,922	82	16,695	101	430

Les vapeurs portaient 9,091 canons, les navires à voiles

665. Il y avait en outre 119 chaloupes canonnières à hélice et 110 navires pour le service du port.

BANQUES.

Banque d'Angleterre.

Situation aux dates ci-après (livres sterling.)

Département de l'émission.	7 nov. 1866.	8 fév. 1867.	22 mai.	17 juill.	16 oct.
Passif. Notes émises...	30.9	33.1	33.5	36.5	37.1
Actif. Dette du gouvern.	11.0	11.0	11.0	11.0	11.0
Autres garanties.......	3.9	3.9	3.9	3.9	3.9
Espèces et lingots......	15.9	18.1	18.6	21.6	22.2
TOTAUX..........	30.9	33.0	33.5	36.5	37.1
Département des opérations.					
Passif. Capit. des action.	14.5	14.5	14.6	14.5	14.5
Réserves...............	3.2	3.5	3.1	3.4	3.1
Dépôts publics..........	4.4	5.9	8.6	4.6	4.5
Autres dépôts..........	17.1	18.3	17.2	20.9	20.4
Effets à payer..........	6	4	4	4	6
TOTAUX..........	39.9	42.8	43.9	43.9	43.1
Actif. Garanties gouvernementales..........	12.3	13.1	12.8	12.8	12.9
Autres garanties........	19.3	18.7	19.1	17.6	16.9
Billets de Banque en port.	7.3	10.1	10.8	12.4	10.2
Espèces...	9	9	1.1	1.1	1.1
TOTAUX........	39.9	42.8	43.9	43.8	43.1

Circulation des notes dans le Royaume-Uni. (Liv. sterl.

	10 nov. 1866.	2 fév. 1867.	25 mai.	20 juill.	12 oct.
Banque d'Angleterre....	23.8	23.1	23.1	23.9	24.1
Banques privées.........	2 9	2 8	2.8	2.7	2.8
Joint stock banques.....	2.9	2.3	2.3	2.2	2.4
Banques écossaises.....	4.6	4.4	4.8	4.5	4.6
— irlandaises.....	6.5	6.2	5.8	5.2	5.8
TOTAUX.........	40.7	38.8	38.8	38.5	39.7

MONNAYAGE EN 1866.

OR.

4,047,288 souverains.
2,058,776 demi-souverains.

ARGENT.

914,760 florins (2 shil.)
4,989.660 shillings.
5,140,080 sixpences.
4,158 fourpences.
1,905,288 threepences.
4,752 twopences.
7,920 pences.

BRONZE.

9,939,360 pences.
2,508,800 halfpence.
3,584,000 farthings.

PRODUCTION DES MINES EN 1866.

La production des 3,188 houillères, exploitées en 1866, a été de 101,630,543 tonnes (1,032,566,316 quint. m.) de houille. En 1855, on ne comptait que 2,818 houillères produisant 654,844,282 quin. m. de houille, et l'exportation était de 50,365,324 qu. m. La consommation intérieure s'élevait à 604,278,958 qu. m.; elle compte donc actuellement 373 mines de plus, et il s'est produit depuis lors un accroissement de 377,722,034 quintaux métriques dans sa production; 50,183,715 quintaux métriques dans son exportation; 327,538,320, quintaux métriques dans sa consommation.

Les mines de fer du Royaume-Uni ont fourni, dans le courant de l'année dernière, aux 613 hauts fourneaux de l'Angleterre et de l'Écosse, 98,196,521 quintaux métriques de minerai, qui ont produit :

	Quint. métr. de fonte
En Angleterre.	26,181,588
En Écosse	10,099,040
Dans les pays de Galles. . ..	9,744,689
En tout...	46,025,317

Déduction faite des exportations, évaluées à 5,050,922 quintaux métriques, il est resté pour l'alimentation des 6,239 fourneaux à puddler et des 826 laminoirs compris dans les 256 établissements métallurgiques de la Grande-Bretagne, 40,973,395 quintaux métriques de fontes brutes.

L'évaluation du *Mining Record Office* donne en résumé les chiffres suivants :

Pour les métaux obtenus des minerais extraits dans le Royaume-Uni.....	373,867,375 fr.
Pour les houilles..	635,490,875
Pour les autres matières extraites, sauf la pierre. ... ..., ...	33,750,000
La production minérale du Royaume-Uni représenterait donc pour 1866 une valeur de	1,042,808,250

COMMERCE

Relevé des principales marchandises importées dans le royaume (commerce général).

Marchandises.	1865. fr.	1866. fr.
Coton brut	1,650,804,825	1,938,035,150
Produits farineux	516,080,525	745,057,525
Laines	384,436,475	448,970,025
Thé	251,111,550	278,243,525
Sucre non raffiné	282,565 600	269,989,775
— raffiné	41,817,275	25,623,075
Mélasse	10,654,075	9,483,875
Bois de construction et autres	287,524,000	261,477,350
Soies grèges et moulinées	237,800,500	184,538,500
Étoffes de soie	123,743,750	155,673,850
Rubanerie	44,435,525	41,426,000
Velours et Peluches	16,332,700	15,719,575
Gazes et Crêpes	302,125	42,075
Beurre	148,647,100	149,061,375
Vins	97,85[illegible],900	118,336,925
Spiritueux	37 709,000	52,320,725
Huiles	107,782 950	112,033,250
Tourteaux de graines oléagin.	21,494,550	25,963,950
Fils et tissus de lin	134,242,975	111,716,075
Café	114,994,825	102,216,925
Graines de lin	99,584,075	84,373,400
Cuirs	76,084,100	83,543,375
Suif	78,132,050	75,220,175
Fromage	61,582,475	70,039,475
Tabacs	83,230,075	65,675,025
Minerai de cuivre	31,048,200	30,795,825
Régule d'antimoine	36,458,400	30,223,075
Indigo	50,097,500	53,189,925
Draperie et couvert. de laine	42,618,950	47,491,875
Chanvre	43,453,125	42,848,800
Jambon	47,164,675	42,482,525
Riz	33,273,525	38,470,800
Jute	44,827,625	37,528,050
Guano	66,899,875	36,191,475
Raisins secs	34,271,275	31 670,600
Cotonnades	18,983,950	28,273,275
Chiffons	16,389,325	20,732,350
Plomb	16,767,350	17,960,250
Zinc	17,554,500	17,013,475
Fer en barres	14,602,050	16,723,300

Étain	13,247,475	11,111,950
Papeterie	12,155,550	15,424,675
Salpêtre raffiné	16,595,175	11,877,175
Salpêtre brut	9,614,350	8,841,275
TOTAL pour les articles énumérés	5,484,859,675	5,967,852,350
Articles non énumérés	1,291,957,450	1,412,261,475
TOTAL général	6,776,807,125	7,380,113,825

Importations de provenance coloniale.

	1865	1866
	fr.	fr.
Grandes-Indes	934,886,300	922,143,575
Australie	256,827,825	285,581,700
Amérique du Nord	158,734,430	171,729,525
Indes Occidentales	135,540,600	117,148,750
Ceylan	92,692,925	81,406,250
Cap de Bonne-Espérance et Natal	61,137,125	67,981,075
Malaisie	53,808,275	40,246,575
Guyane	42,684,250	42,245,350
Île Maurice	31,157,475	33,253,450
Côte occidentale d'Afrique	40,007,300	42,843,000
Possessions diverses	43,358,400	30,284,400
TOTAL	1,821,019,925	1,805,170,250

Importations de provenance étrangère.

	1865	1866
	fr.	fr.
États-Unis	540,607,275	1,171,314,600
France	790,630,775	925,414,400
Russie	434,592,425	490,003,225
Égypte y compris le transit des Indes et de la Chine	344,341,250	384,220,600
Hollande	310,335,100	294,240,300
Chine	266,949,875	269,280,150
Villes anséatiques	220,944,600	264,421,025
Brésil	169,931,025	180,945,825
Prusse	153,155,125	171,666,575
Turquie	146,143,825	147,108,400
Suède et Norwége	141,351,400	140,317,875
Espagne	119,241,925	138,828,300
Italie	74,257,800	95,384,325
Pérou	100,055,750	75,422,675
Cuba et Porto-Rico	126,585,975	74,969,825

Chili	94,968,575	72,577,900
Mexique	80,423,100	7,836,930
Portugal	61,795,025	62,945,700
Danemark	57,407,175	57,297,725
Provenances diverses	522,386,200	549,761,400
TOTAL général	4,935,787,200	5,574,942,875

Relevé des principaux produits indigènes exportés du royaume.

	1865.	1866
	fr.	fr.
Tissus de coton	1,173,084,600	1,521,625,550
Fils de coton	258,568,425	342,510,100
Tissus de laine	302,618,250	543,145,595
Fils de laine	133,737,600	118,358,600
Laines brutes	22,541,300	22,109,900
Fers et aciers	336,783,973	370,734,925
Fils et tissus de lin	228,921,750	239,404,075
Lin peigné	63,383,025	59,500,600
Mercerie et articles de mode	125,708,500	135,084,150
Charbons	110,679 425	127,400,225
Quincaillerie et coutellerie	108,168,525	109,448,050
Vêtements confectionnés	65,975,300	71,924,575
Cuivre ouvré et non ouvré	79,062,975	70,760,925
Bière	51,524,400	51,388,675
Machines à vapeur	48,963,325	43,762,300
— autres	81,602,500	74,967,300
Étain	49 191,700	56,957,900
Poterie et porcelaine	36,054,925	41,316,725
Alcali	28,098,630	40,275,325
Graines oléagineuses	38,692,075	35,857,100
Soieries	35,109,325	32,938,225
Soie filée et moulinée	19,176,450	15,710,575
Chaussures	36,552,625	25,310,600
Armes	28,356,400	27,408,850
Poisson	17,230,950	20,274,900
Verrerie	18,614,650	20,029,225
Sacs vides	17 407,275	16,893,500
Plomb	14,342,100	16,760,225
Papeterie	11,193,325	15,973,950
Librairie	12,784,700	15,054,425
Articles divers	389,200,300	348,103,825
TOTAL général	4,145,893,425	4,790,694 635

Exportations anglaises à destination des colonies.

	1865.	1866.
	fr	fr
Grandes-Indes	436,510,325	498,933,550
Australie et Nouvelle Zélande.	333,481,023	341,563,750
Amérique du Nord...........	117,693,200	170,754,000
Hong Kong................	38,747,450	59,946,325
Singapore.	36,002,950	49,736,625
Indes-Occidentales	18,665,250	18,690,250
Cap de Bonne-Espérance et Natal.	42,526,500	34,972,475
Gibraltar......	26,021,175	28,423,755
Ceylan..........	17,179,725	27,075,300
Guyane anglaise...	18,472,650	18,327,400
Ile de Malte.	15,797,600	16,332,400
— Maurice.............. ..	14,933,850	14,233,375
Côte occidentale d'Afrique .	10,074,225	13,304,425
Iles de la Manche	18,806,725	12,324,950
Bermudes...	4,566,425	4,000,975
Possessions diverses.	6,728,675	6,943,250
TOTAL.	1,205,477,750	1,342,566,525

Exportations anglaises à destination des pays étrangers
(non compris la réexportation de produits étrangers.

PAYS ÉTRANGERS	1865	1866.
	fr	fr
États-Unis......	530,098,900	712,103,650
Villes anséatiques	377,916,430	339,371,325
France (1).	226,552,375	292 400,400
Turquie.	179,374,250	202,414,075
Égypte...	149,773,575	188,512,600
Brésil	141,373,000	160,594,850
Italie.........	136,538,800	143,538,250
Chine	90,089,875	127,632 550
Russie.	73,075,150	77,330,775
Nouvelle-Grenade.	59,283,325	73,689,400
Belgique.	73,393,825	71,784,650
Confédération Argentine. ..	48,772,300	71,107,650
Cuba et Porto-Rico... . ..	54,841,925	55,922,575
Espagne	54,436,150	52,325,375
Portugal...	51,630,925	49,822,550

(1) Non compris la valeur des réexportations

Prusse et États de l'Elbe.....	56,065,550	48,036,300
Chili........................	40,049,675	46,310,900
Indes néerlandises...........	23,193,875	43,091,475
Suède et Norvége.............	39,507,850	42,076,550
Japon........................	39,419,850	36,176,750
Uruguay......................	20,321,525	35,034,350
Pérou........................	29,643,900	33,867,425
Mexique......................	47,422,375	32,067,450
Danemark.....................	31,261,350	29,777,800
Destinations étrang. diverses.	366,056,600	391,098,425
TOTAL........................	2,940,715,375	3,378,128,100

Relevé des principales marchandises d'origine coloniale ou étrangère réexportées du royaume.

	1865.
Coton en laine (1)...................	470,856,450 f.
Laine en suint ou lavée (2)..........	147,227,050
Soie grége et moulinée (3)...........	182,167,950
Café (4).............................	81,238,350
Thé..................................	67,986,350
Indigo...............................	50,125,150
Riz..................................	23,998,800
Cuivre brut et ouvré.................	21,312,225
Peaux brutes.........................	19,194,250
Graines oléagineuses.................	18,669,400
Vins.................................	15,500,850
Tabac non manufacturé................	14,700,525
Sucre brut...........................	14,344,400
Pelleteries et fourrures.............	13,753,175
Huile de coco........................	11,022,550
— de palme...........................	9,603,480
Jute.................................	8,795,025
Chanvre..............................	6,308,000
Autres articles......................	240,092,050
TOTAL............	1,324,896,000 f.

NAVIGATION. — Le mouvement de la navigation du Royaume-Uni, en 1866, se traduit, à l'entrée, par 46,389 navires, avec chargement, d'une jauge collective de

(1) Quantité de coton.........	111,000,000 k.	137,000.000 k.
(2) Id. de laine........	25,000.000	37,000.000
(3) Id. de soie.........	2,000,000	1,500,000
(4) Id. de café.........	36,000.000	45.0000,00

13,275,893 tonneaux, et à la sortie par 49 708 navires et 14,006,966 tonneaux. Le pavillon britannique a couvert 27,282 navires et 9,214,299 tonneaux à l'entrée et 29,764 navires et 9 951,721 tonneaux à la sortie. La part qui revient au pavillon étranger est de 19,007 navires et 4,061,594 tonneaux à l'arrivée, et de 19,944 navires et 4,055,245 tonneaux au départ.

EXAMEN DES ÉCHANGES DE L'ANGLETERRE AVEC LA FRANCE, D'APRÈS LES DOCUMENTS ANGLAIS.

Le commerce entre les deux pays figure pour les valeurs suivantes dans les relevés du *Board of Trade* :

	Importations françaises dans le Royaume-Uni	Exportations anglaises à destination de la France.	Importations et exportations réunies (Valeurs réelles.)
	fr.	fr.	fr.
1864...	641,018,325	204,684,025	845,702,350
1865...	790,630,775	226,552,375	1,017,183,150
1866...	925,414,400	292,400,400	1,217,814,800

Les seuls articles français que l'on trouve énumérés à l'entrée pour 1866, dans les relevés dont il s'agit ici, avec l'indication de la provenance, sont les céréales, les papiers, les soies, les rubans et les vins; ils représentent ensemble 320 397 550 fr. (12,815,902 liv. st.), sur un total de 925,414,400 fr. (37,016,576 liv. st.). Voici, pour chacune des trois années, la valeur des importations de ces marchandises.

Importations françaises dans le Royaume-Uni.

MARCHANDISES	1864	1865.	1866
	fr.	fr.	fr.
Froment	6,905,425	26,490,825	44,735,700
Farine de froment..	80,851,325	51,855,400	67,383,450
Papier de toute sorte	1,514,400	1,445,450	1,794,850
Soie moulinée ..	2,673,475	2,828,325	2,522,450
Étoffes de soie.. ...	94,252,650	104,710,300	130,314,925
Rubanerie	29,172,600	39,462,100	37,[illegible]44,975
Vins..........	19,824,475	24,643,675	36,401,500
Autres articles.......	435,826,975	542,474,700	605,046,850
TOTAL.........	641,018,325	790,630,775	925,414,400

Pour compléter cette nomenclature, il faudrait encore mentionner, comme ayant une grande importance, nos envois de beurre et d'œufs, de gants et de fleurs artificielles, de draps de laine et de cotonnades, de soies et de cotons, de spiritueux et de sucres.

Les marchandises que la France tire de l'Angleterre forment, dans les relevés du *Board of Trade*, une nomenclature plus étendue que celle des produits que nous expédions à ce pays. Ainsi au lieu des sept ou huit articles français dont il vient d'être fait mention à l'entrée, ces relevés signalent, à la sortie, quarante-deux articles d'origine ou de manufacture anglaise (1) On réduira ici cette liste à vingt-quatre marchandises, en comprenant, bien entendu, sous une même dénomination, les produits qui peuvent à la rigueur ne former qu'une seule et même catégorie.

Exportations anglaises pour la France (Produits indigènes du Royaume-Uni.)

MARCHANDISES.	1884.	1885.	1886.
	fr.	fr.	fr.
Alcali	1,646,950	1,525,925	1,140,275
Charbons	15,578,475	18,053,700	22,324,525
Laine filée	4,200 250	7.160.750	13,518,125
Cotons manufacturés..	18,693,025	12,06[illegible],775	32,928,375
Poterie et porcelaine..	1,348,425	1,312,575	1,[illegible]84,975
Mercerie	2.491,875	3,581,075	2,669.050
Quincaillerie et coutell.	5,461,725	6,349,325	6,070 025
Lin filé........	3,231,825	7,790,175	6,407,225
Tissus de lin........	5,145 750	4,792.525	6,800,475
Machines à vapeur...	201,300	473.975	660,525
— autres	9,135,975	8,975,850	10,809,300
Métaux :			
Fer ouvré et non ouvr.	12,346,275	12,950,425	12,702.100
Acier non ouvré. ...	2,375,200	2,342,225	2,234,300
Cuivre ouvré et non ouvré.	8,542,825	9,126,975	10,131,175
Plomb de chasse et autres.	1,761,900	2,360,600	1,084,450
Étain ouvré et non ouv.	5,120,575	4,287,125	4,011,600

(1) Les tableaux du commerce de la France, dont un extrait complétera cet examen, sont *plus explicites que* les tableaux anglais, car ils dénom*ment plus de cent articles* aussi bien à l'importation qu'à l'exportation.

Graines oléagineuses	6,527 200	9,440 950	4,285,775
Soie moulinée et écrue	7,051,250	5,647,125	4,201,450
Soieries	4,778 350	4,069 650	2,347,825
Spiritueux	2,002,400	403,475	33,675
Lainages			
Laines brutes	7,957,525	7,844,450	13,559,200
Laines filées	8,516,000	10,578,775	9,702,775
Tapis et châles de laine	2,197,300	1,431,100	2,705,550
Draperie	27,714,300	39,747,750	64,771,800
Articles divers	40,032,450	44,678,400	56,206,950
TOTAL	204,684,025	226,552,875	292,400,400

Commerce de la France avec le Royaume-Uni (d'après les tableaux de l'administration des Douanes

Dans le chapitre qui précède, on a étudié les échanges de l'Angleterre avec la France d'après les documents publiés par l'administration britannique On va maintenant exposer les résultats du même commerce tels qu'ils ressortent des Tableaux annuels de nos Douanes. On ne doit pas s'attendre à trouver de similitude entre les chiffres accusés de part et d'autre, car les bases d'évaluation, le mode de pesage, le système des tares, etc., diffèrent dans les deux pays Les relevés même ne s'appliquent pas à des opérations identiques, puisqu'au moment où les comptes sont clos, le 31 décembre, dans chacune des deux nations, il y est compris des expéditions qui ne sont pas encore arrivées dans l'autre. Il faut, en outre, faire la part des chargements perdus ou avariés en cours de traversée. Enfin il importe de remarquer que l'évaluation donnée par les tableaux anglais à l'exportation britannique pour la France, et qui figure, à la page 12 du présent travail, pour 204 millions 1/2 en 1864 et 226 millions 1/2 en 1865, ne peut qu'être très-inférieure à la valeur assignée par nos propres tableaux à l'importation générale de l'Angleterre en France, puisque cette importation comprend, indépendamment des produits anglais, pour plusieurs centaines de millions de produits coloniaux ou étrangers réexportés du Royaume-Uni, tels que soies de Chine, laines d'Australie, coton de l'Inde, etc.

Voici, sous réserve de ces diverses causes de discordance, les valeurs attribuées par l'administration des

Douanes au commerce que nous effectuons avec le Royaume-Uni :

Commerce général :

	1864.	1865.	1866.
	fr.	fr.	fr.
Importations..........	692	740.5	755.5
Exportations.....	1,166	3,117	1,499.0
TOTAL.	1,858	3,857.5	2,254.5

Commerce spécial :

Importations.....	579	638	657
Exportations	904.5	1,006.5	1,140.5
TOTAL.	1,483.5	1,644.5	1,795.5

Importations d'Angleterre en France, en 1864, 1865. (Commerce spécial. — Tableau abrégé.)

Marchandises.	Unités.	1864. Quantités.	1864. Valeurs. fr.	1865. Quantités.	1865. Valeurs fr.
Soies et bourre de soie	kilogr.	1,033,000	105,487,000	2 017,000	130 373 000
Coton brut .	id.	25,534 000	128,844,000	33 407,000	123.926,000
Laines brutes	id.	13,207,000	61,983,000	23.662,000	77,216.000
Tissus de laine non compris les tissus de cachemire (v. plus bas)	»	»	26,038 000	»	30 631 000
Houille.	quint. mét.	12 446,000	23.597 000	14,036,000	25,020,000
Cuivre... ...	kilogr.	9,298,000	22,681,000	8,967,000	21.436,000
Machines et mécaniques	»	»	9,843.000	»	9,690,000
Jute	»	10,721,000	6,432,000	15,680,000	8,781 000
Fer, fonte et acier... ...	id.	28,579,000	4 375 000	59,454,000	7,807 000
Navires en fer..	ton. de jaug	8,743	6,578.000	9,062	7,521,000
Fils de laine.	kilogr.	632,000	5,114 000	829.000	6.964,000
Tissus de coton.	»	»	7.393,000	»	6,389,000
Tissus de soie.	»	»	4.879,000	»	4.616.000
Outils et ouvrages en métaux	»	3.862,000	4,203,000	3 688,000	4.191,000
Tissus de lin ou de chanvre.	»	»	4,338 000	»	3.395.000
Étain brut	id	2,260,000	6,563 000	1,315,000	3.338.000
Plomb brut	id	2,832,000	1,442 000	1 455 000	2.328.000

Exportations de France en Angleterre, en 1864, 1865
(Commerce spécial. — Abrégé.)

		1864.		1865.	
Marchandises.	Unités.	Quantités.	Valeurs.	Quantités.	Valeurs.
			fr.		fr.
Tissus de soie.	kilogr.	1,714,000	205 857,000	1,787,000	231,452,000
» de laine	»	3,857,000	98,515,000	4,300,000	90,570,000
» de coton	»	»	12,671,000	»	10,109 000
» de lin ou de chanvre .	»	»	3,104,000	»	2 570,000
Mercerie et boutons....	»	2,878,000	52,958,000	3,236,000	57,421,000
Céréales (Gr.)	quint. mét.	712,000	13,706,000	2,249,000	44,161,000
Ouvr. en peau ou en cuir. (Chaus. etc.)	kilogr.	891,000	62,326,000	719,000	64 172,000
Beurre.......	»	10,772,000	29 678,000	14,976,000	43,498,000
Œufs........	»	22,095,000	27,618,000	29,762,000	37,206,000
Vins.........	litres.	15,749,000	36,078,000	15,354,000	35,797 000
Soie et bourre de soie	kilogr.	795,000	32,737,000	813,000	36,821,000
Eau-de-vie et esprit. alcool pur.	litres	14,910,000	31,687,000	10,372,000	23,771,000
Gr. à semer .	kilogr.	9 578,000	14,818,000	16,804,000	21,940,000
Peaux prépar.	id.	2,028,000	21,970,000	2 301,000	21,631,000
Far. de from.	quint. mét.	282 000	9,040,000	633,000	20,895 000
Bestiaux.. ..	têtes.	63,300	7,915,000	146 400	19,839,000
Poils d'anim.	kilogr.	1,760 000	18 319,000	1,697,000	19 103,000
Vêtem. et lingerie cousue.	»	»	14,384,000	»	15,173,000
Résines ind.	»	28,756,000	20,676,000	27,904,000	15 219,000
Sucre brut ..	»	5,460,000	3,848,000	27,154,000	13 680,000
» raffiné. .	»	18,700,000	11,808,000	16,413,000	11,334,000
Modes et fleurs artificielles. .	»	»	8 105,000	»	10,094,000
Prod. chimiq. non dénom. spécialement.	»	»	8,659,000	1,008,000	10,080,000
Fr. de table frais ou verts.	»	19,890,000	9,367,000	13,809,000	7,897,000
Outils et ouv. en métaux..	»	1 185,000	6,912,000	1,387,000	8,240,000
Papier cart., liv. et grav.	»	3,070,000	8,648,000	2,383,000	7,938,000

INDES ORIENTALES.

La superficie totale de la péninsule indoustanique est évaluée à 1,553,282 milles carrés, et sa population à 193,100,963 âmes. Les possessions britanniques dans l'Inde embrassent 955,238 milles carrés et 144,674,615 hab. La superficie des États restés sous la domination des indigènes est de 596,790 milles carrés avec une population de 47,909,199 âmes, les possessions françaises comprendraient 188 milles carrés et 203,887 habitants, les possessions portugaises 1,066 milles et 313,262 habitants.

Les capitales des trois grandes présidences comptent : Calcutta, 377,924 habitants d'après le recensement fait au mois de janvier de l'année dernière ; Bombay, 816,562 (recensement de 1864), et Madras 427,771 (recensement de 1863).

L'extension prise dans ces derniers temps par le commerce de l'empire Indo-Britannique est vraiment remarquable, puisque les importations sont passées de 210,398,500 fr. (8,415,940 liv. sterl.) en 1840-41, à 587,343,900 fr. (23,493,716 liv. sterl.) en 1860-61, et 703,773,075 fr. en 1864-65, sans compter 534,083,800 fr. (21,363,352 liv. sterl.) de métaux précieux, et que, d'un autre côté, les exportations, qui n'étaient encore que de 336,389,600 fr. (13,455,584 liv. sterl.) en 1840-41, se sont montées à 824,265,125 fr. (32,970,605 liv. sterl.) en 1860-61, et à 1,700,675,400 fr. (68,027,016 liv. sterl.) pour l'année financière 1864-65.

Quant au mouvement de la navigation, il accuse en 1864-65, entrées et sorties réunies, 10,911 navires jaugeant 5,417,521 tonnes et portant le pavillon anglais, les pavillons étrangers recouvraient 1,755 navires et 920,532 tonnes, la part qui revient aux indigènes est de 40,227 bateaux d'une jauge collective de 1,582,861 tonneaux.

Pour ce qui regarde les finances de l'Inde, le budget de l'exercice 1864-65 s'élevait en recettes à 1,141,322,425 fr. (45,652,897 liv. sterl.) et en dépenses à 1,161,274,750 fr. (46,450,990 liv. sterl.). Enfin, la dette publique atteignait

2,461,938,875 fr. (98,477,555 liv. sterl.) au lieu de 862,124,925 fr. (34,484,997 liv. sterl.) en 1839-40.

Possessions du détroit de Malacca

Voici comment se résument, pour les deux derniers exercices, les échanges des trois entrepôts dont il s'agit.

Importations.	1863-64	1864-65
Singapore.	152,328,000 fr.	158,837,000 fr.
Pinang	41,262,000	43,316,000
Malacca	10,903,000	10,880,000
TOTAL.	204,493,000	213,033,000

Exportations.	1863-64	1864-65.
Singapore.	129,546,000	159,215,000 fr.
Pinang	61,654,000	64,593,000
Malacca	8,630,000	8,841,000
TOTAL. . . .	199,830,000	232,649,000

Mouvement commercial de 1844 *à* 1862. — Maurice est l'une des colonies britanniques qui ont fait, depuis quelques années, les plus grands pas dans la voie industrielle et commerciale. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur le tableau suivant, qui présente, depuis 1844 jusqu'en 1852, le mouvement annuel des importations et des exportations de l'île.

Ile Maurice.

	IMPORTATION		EXPORTATION	
	Valeur des marchandises	Numéraire	Valeur des marchandises	Numéraire
	fr.	fr.	fr.	fr.
1844.	21,517,000	6,776,000	25,034,000	540,000
1845	23,332,000	6,836,000	29,036,000	2,426,000
1846. . . .	24,858,000	3,719,000	39,572,000	836,000
1847 .	21,836,000	8,364,000	31,156,000	626,100
1848. . . .	18,744,000	4,816,000	25,422,000	349,000
1849. .	17,987,000	9,484,000	27,074,000	2,073,000
1850	22,722,000	4,434,000	23,812,000	1,018,000
1851 . . .	23,206,000	5,474,000	28,621,000	806,000
1852	[illegible]	[illegible]	27,289,000	225,000
1853 .	27,304,000	6,325,000	35,853,000	221,000
1854.......	71,425,000	6,759,000	31,103,000	57,000

1855	30,171,000	3,992,000	43,383,000	2,817,000
1856	35,764,000	18,174,000	44,838,000	190,000
1857	44,130,000	15,648,000	54,421,000	3,174,000
1858.	52,236,000	17,398,000	53,069,000	2,165,000
1859. ...	50,647,000	10,373,000	63,620,000	373,000
1860.. ..	57,614,000	11,616,000	56,139,000	336,000
1861.. ...	56,229,000	9,954,000	48,495,000	325,000
1862.....	Marchandises et numér.		Marchandises et numér.	

Sucre — Relevé de l'exportation de la valeur et du prix moyen par tonneau de cette denrée, pendant les dix dernières années.

	Quantités kilogr.	Valeurs. fr	Prix moyen par tonn fr. c
1853	92,012,223	38,312,625	418 35
1854	85,311,353	32,845,000	385 »
1855	126,946,336	44,433,700	350 »
1856...	117,979,230	62,167,450	526 93
1857....	114,660,734	76,324,550	665 65
1858..	118,389,221	66,975,050	565 74
1859	123,974,151	70,378,625	567 60
1860	130,628,226	70,274,800	537 97
1861	110,590,137	57,124,400	516 58
1862	133,998,373	61,276,325	457 21

Cap de Bonne-Espérance.

Année 1862. — Les importations dans la colonie du Cap représentaient, en 1862, une valeur de 69,646,000 francs, supérieure de 4,254,000 francs à celle de l'année 1861. Les exportations, au contraire, indiquaient une diminution de 6,845,000 francs, celles de l'année précédente s'étant élevées à 49,387,000 francs, tandis qu'en 1862 elles n'ont atteint que 42,543,000 francs. Cette infériorité n'avait d'ailleurs point pour cause une décroissance dans les quantités des marchandises exportées, mais uniquement la baisse qu'avait éprouvée le prix de la laine. Les importations et les exportations de 1862 réunies formaient un total de 112,189,000 francs, inférieur de 2,611,000 francs à celui de 1861.

Le mouvement de la navigation générale des cinq ports coloniaux avait été, en 1862, de 738 navires, jaugeant *321,336 tonneaux* à l'entrée et de 734 navires et 321,[illegible] *tonneaux à la sortie*. Parmi les navires entrés, 501 étaient

anglais et 16 français, parmi les navires sortis, les anglais figuraient pour 511 et les français pour 14. Les entrées de 1862 présentaient un excédant de 94 navires et 58,666 tonneaux sur celles de 1861 ; les sorties, une augmentation de 122 navires et de 79,280 tonneaux.

La navigation de cabotage s'était élevée à 306 navires et 42,201 tonneaux à l'entrée, et à 319 navires jaugeant 47,821 tonneaux à la sortie.

Année 1863. — La valeur des échanges du Cap, en 1863, a été de 106,844,000 francs, dont 56,844,000 francs à l'importation et 49,948,000 francs à l'exportation. Dans ces chiffres se trouve comprise la part des divers ports de la colonie, part qui s'est élevée à 60,470,000 francs pour celui de Port-Elizabeth, à 44,214,000 francs pour celui du Cap et à 2,160,000 francs pour les autres. Si l'importation du Cap a dépassé celle de Port-Élizabeth, qui a diminué de 6 millions 1/2 en 1863, en revanche l'exportation semble de préférence prendre la voie de ce dernier port, où elle a atteint 34,035,000 francs, somme supérieure de plus de 5 millions 1/2 aux résultats de 1862. Mais sur l'ensemble des transactions, il s'est produit, en 1863, comparativement à l'exercice précédent, une baisse sensible qui a affecté seulement l'importation, et qu'un accroissement de l'exportation, dû, ainsi qu'on le verra plus loin, à l'extension prise par le commerce des laines, est venu atténuer.

Voici comment se décomposent les chiffres ci-dessus entre les divers pays de provenance et de destination (en francs) :

	Importation.	Exportation.	TOTAL
Angleterre.............	35,625,000	31,811,000	67,436,000
États-Unis.........	4,599,000	13,424,000	18,023,000
Brésil...............	4,003,000	105,000	4,108,000
Maurice............	3,056,000	795,000	3,851,000
Possessions anglaises d'Afrique........	1,165,000	2,436,000	3,601,000
Possess. d'Asie......	3,024,000	68,000	3,092,000
— d'Australie..	2,058,000	321,000	2,379,000
Pays-Bas............	516,000	1,168,000	1,684,000
Chili...............	513,000	»	513,000
Villes anséatiques...	345,000	11,000	356,000

Java	341,000	»	341,000
Siam	312,000	»	312,000
Chine	232,000	4,000	236,000
France	68,000	51,000	119,000
Madagascar	72,000	»	72,000
Autres pays	667,000	55,000	721,000
TOTAL	56,896,000	49,948,000	106,844,000

GRÈCE (ROYAUME DE).

Superficie (y compris les îles Ioniennes) : 52,189 kil. c. — Population : 1,343,293 habitants. — Capitale, Athènes, 41,298 habit., avec le Pirée, 47,723.

FINANCES. — *Budget de 1867.*

Recettes.

Impôts directs	25,490, ,00
Établissements publics	804,700
Propriétés publiques	2,615,110
Produits de la vente publique	1,000,000
Revenus divers	577,025
— ecclésiastiques	245,500
— exercices clos	1,500,000
Arriérés	60,000
TOTAL	32,292,335

Dépenses.

Dette et pensions	5,594,690
Liste civile	1,125,000
Chambre des députés	371,000
Ministères	18,672,691
Frais de régie, etc	2,064,008
Divers	546,000
TOTAL	28,373,389

Dette publique (1866).

Dette extérieure.

	drachmes.
Emprunt de 1832, garanti par les 3 puissances	108,336,000
— bavarois	2,984,000
Indemnité à l'ex-roi Othon pour le Palais	4,000,000
Capital nominal des obligations des 2 emprunts 1824 et 1825, 2,234,000 *liv. st.* sans intérêts	62,842,000
TOTAL	178,162,000

Dette intérieure.

Iles Septzia, Idria et Ipsarah..........	20,000,000
Guerre de l'Indépendance	
Banque Capo d'Istria	1,200,000
Arriérés à la milice de l'indépendance	6,000,000
Restant des obligations non réalisées	2,000,000
Montant réalisé de l'emprunt de 6 millions......	5,000,000
Dette flottante avec celle des Iles Ioniennes...	13,000,000
Divers..............................	3,000,000
Arriérés des frais ordinaires (mars 1866)...	4,500,000
TOTAL	54,700,[redacted]
Ensemble de la dette..	233,000,000

Commerce.	Importation	80 à 90	millions.
	Exportation...............	43 à 50	—

Y compris les îles Ioniennes.

ARMÉE EN AVRIL 1865 — 9,000 hommes.

MARINE EN 1867. — 12 bâtiments, 128 canons, 980 chevaux

Effectif du personnel de la marine en 1864 : 2,000 et quelques hommes.

Y compris les îles Ioniennes.

Voy. de plus amples détails à l'*Annuaire* précédent

GUATEMALA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 72,000 kil. carrés. — Population : 1,200,000 hab. (1865). — Capitale : Guatemala, population, 40,000 habit.

FINANCES (1864).

Recettes

	Piastres
Douane..................................	346,382
Droits sur la fabrication de l'eau-de-vie	215,108
Recettes diverses — tabacs,—poste,—timbre, etc.	164 261
Emprunts et contrats......	422,062
TOTAL	1,147,800

Dépenses.

Président de la république............	16,000
Chambre des représentants.	5,000
Ministères, — frais généraux............	16,000

Affaires étrangères et postes	14,386
Intérieur, justice, culte	82,878
Finances	425,872
Guerre	396,710
Intérêt de la dette publique	98,479
Amortissement	384,993
TOTAL	1,430,708
Excédant	17,104

Dette publique en 1865 (capital et intérêts).

Dette flottante	1,489,379
— différée	181,752
— consolidée	330,347
— anglaise	460,500
TOTAL	2,461,978

ARMÉE. — Régulière, 3,200 hommes ; milice, 13,000 h

COMMERCE EN 1865	piastres.
Importations	1,649,712
Exportations	1,833,325
Transit	210,450
TOTAL	3,693,487

Commerce extérieur de 1851 à 1863 en piastres (5 fr 35).

	Importat.	Exportat.		Importat.	Exportat.
1851	1,582 000	1,404,000	1858	1,224,000	2 025,000
1852	977,000	869 000	1859	1,320,000	1,767,000
1853	674,000	399,000	1860	1 193 000	1,871,000
1854	826,000	2,033,000	1861	1 020,000	1,273 000
1855	1,206,000	1,253,000	1862	1,093,000	1,587 000
1856	1,066,000	1,707,000	1863	727,000	1,622,000
1857	1,137,000	1,615,000			

NAVIGATION.

Navires entrés dans les ports

D'Izabal et Saint-Thomas	69	jaugeant	2,270	tonneaux.
De Saint-José	57	—	29,701	—

HAÏTI (RÉPUBLIQUE D').

Superficie : 76,036 kil carrés — Population, environ *800,000 hab* (évaluat offic.). Capitale, Port-au-Prince, *30,000 hab.*

FINANCES EN 1863 ET 1864

	1863.	1864.
Recettes des douanes..	15,280,000	12,560,000
Droits divers	996,000	980,000
	16,276,000	13,540,000

Dépenses en 1863.

Traitement du président.	231,000
Sénat	288,000
Chambre des représentants	120,000
Ministères.......	12,958,000
TOTAL...	12,958,000

Dette publique en 1865. — La dette *extérieure* consiste dans l'indemnité à payer aux colons français.

Dette extérieure. — Indemnité 20,100,000 fr., emprunt contracté à Paris (1825) : 11,949,840 fr., ensemble : 32,049,840 fr.

Dette intérieure. — Papier-monnaie, émission de 1826 à 1864, 19,940,000.

ARMÉE. — 50,000 hommes environ, avec la garde nationale.

MARINE. — 6 vapeurs.

COMMERCE.

	Importation.	Exportation.
1860.	32,326,900 fr	31,945,430 fr.
1861..	33,072,313	30,579 500
1862	38,689,936	43,396,153
1863...	42,000,000	43,000,000
1864...	49,318,203	46,854,382

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION.

	1863.		1864.		1865.	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Entrées ..	592	106 934	739	111 128	702	101,200
Sorties...	589	107,760	786	130 636	619	98,900
TOTAL..	1,181	213,694	1,525	241,764	1 321	200,100

HAMBOURG (VILLE LIBRE DE).

Superficie : 350 kil. c. — Populat. en 1867, 306,507 *hab.*, dont 240,980 sont citoyens, les autres étrangers

FINANCES.

Budget de l'exercice 1867.

Recettes.

Propriétés de l'État, etc....	1,769,860	marcs crt.
Taxes directes	4,501,900	—
Taxes indirectes.	4,889,600	—
Recettes diverses...	841,340	—
TOTAL....	12,002,700	—

Dépenses.

Traitements et indemnités alloués aux membres du Sénat et du Conseil de bourgeoisie.	435,000	marcs crt.
Intérets et amortissement de la dette publique....	1,460,500	—
Affaires étrangères	122,625	—
Administration des finances..... .	834,000	—
Justice	395,225	—
Enseignement..	318,750	—
État militaire...	964,300	—
Travaux publics.	1,518,250	—
Commerce et navigation.	1,242,500	
Police......	926,000	—
Établiss. de bienfaisance.	872,850	—
Faubourgs et campagne......	192,500	—
TOTAL des dépenses......... .	11,997,700	—

Dette publique au 1er janvier 1860

	Mcs de B.
Dette ancienne.	22,858,000
Empr. de la caisse d'assur. contre l'incendie...	25,423,000
Emprunt à primes..	6,905,000
TOTAL.......	55,186,000

ARMÉE. — 1 p. 100 de la population.

COMMERCE.

1. *Aperçu de l'importation par mer en 1866.*

	Marcs de banque.	p. 100.
Provenance des ports transatlantiques...	62,241,850	7,99
— d'Europe et du Levant......	276,082,400	35,44
— par Altona.	49,547,350	6,36
Valeur de l'importation par mer.	387,871,600	49,79

II. *Aperçu de l'importation par fleuve et par terre*

Importation	Marcs banque	p. 100.
Par le chemin de fer de Berlin-Hambourg	184,266,890	23,93
Par le roulage et la poste	64,218,250	8,36
De Harbourg	46,299,300	5,95
De l'Elbe supérieure	36,9[illegible]0,050	5,00
De Lubeck	23,835,730	3,05
Par le chemin de fer d'Altona-Kiel	21,808,780	2,79
De l'Elbe inférieure	10,269,420	1,32
Par l[illegible]	993,840	0,12
De Holstein par le chemin de fer de Lubeck-Hambourg	564,900	0,08
Valeur de l'import. par terre et par l'Elbe	391,216,410	50,8[illegible]
Valeur totale de l'importation par terre et par mer en 1866	770,088,010	»
Valeur totale en 1865	762,668,880	»
Augmentation en faveur de 1866 sur 1865	7,419,130	»

Depuis la suppression des droits de sortie, ainsi que de l'obligation des déclarations de sortie en 1857, les moyens de connaître l'exportation du port de Hambourg manquent.

NAVIGATION

Navigation maritime. — Mouvement du port de Hambourg pendant l'année 1866.

Au 1er janvier 1866 le port renfermait :

240 navires, jaugeant 25,678 lasts (de 6,000 lb.)

Dans le courant de l'année :

Entrées	5,185 navires,	jaugeant	390,077	lasts
Sorties	5,210	—	392,250	—

Au 31 décembre il restait dans le port

215 navires, jaugeant 23,703 lasts

Dont vapeurs :

Entrées	1,904	jaugeant	377,921	lasts.
Sorties	1,902		376,336	—

Navigation fluviale sur l'Elbe supérieure. — Mouvement des ports de Hambourg et d'Altona en 1866.

Arrivages de l'Elbe supérieure.

Navires chargés	1,484
— sur lest	[illegible]

Radeaux	181
Chargement (quintaux de 50 kil.)	7,124,860

Départ pour l'Elbe supérieure.

Navires chargés	3,755
— sur lest	1,641
Chargement (quintaux)	5,860,170

Effectif de la marine marchande à la fin de l'année 1866
(1 last de commerce = 3 000 kilogrammes).

Bâtim. à voiles 481, d'une capacité de 72,804 lasts de comm.
Vapeurs....... 26 — 8,033 —

Ensemble... 307, d'une capacité de 80,837 lasts de comm.

HESSE (GRAND DUCHÉ DE).

Superficie : 8,302 kil. c. — Popul. 856,907 hab. — Capitale : Darmstadt, 28,529 hab.

FINANCES (1863-1865)

Recettes.

	Florins.
Domaines	2,281,443
Droits régaliens	61,500
Impôts directs	2,832,733
— indirects, droits de douane, inclus	3,861,090
Divers	256,497
TOTAL	9,292,963

Dépenses.

Charges et non-valeurs	788,308
Intérêts de la dette publique, inclus des frais d'administration	923,439
Pensions	389,210
Liste civile et apanages	770,000
États du pays (Diète)	20,000
Guerre	1,667,180
Ministres d'État, conseil d'État et cabinet	33,415
Affaires étrangères	430 734
Intérieur	1,374,165
Justice	557,506
Finances	2,377,858
TOTAL	9,031,835

Projet de budget (1866-1868).

Recettes annuelles.	9,497,000
Dépenses..	9,372,982
Excédant	124,018

Ce chiffre sera essentiellement modifié pour 1868.

(Chemins de fer de l'État compris) 15,245,000 fl.

ARMÉE. — L'armée se composait jusqu'ici de 11,702 hommes, 3,474 chevaux, 392 fourgons.

Les modifications qui auront lieu en 1868 ne sont pas encore connues.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 60,390 kil. carrés. — Population, environ 350,000. — Capitale : Comayagua, avec environ 18,000 hab.

FINANCES

	Francs.
Recettes. Douanes................	1,300,000
Produit du tabac et de l'acajou, environ.........	3,000,000
Dépenses Diverses et amortissement, environ..	1,500,000

Dette. Dette extérieure néant.

— Dette intérieure : bons du Trésor pour environ 800,000 dollars acquittés progressivement par l'excédant des recettes.

Armée. Troupes permanentes,... .. .	1,200 hommes.
— Milice nationale................ ..	6,000 —

Pas de marine de guerre.

Commerce en 1859. - Importations : 3,700,000 francs. Exportations : 4,125,000 fr.

Se fait presque exclusivement avec la Grande-Bretagne.

ITALIE (ROYAUME D').

Superficie en 1867 : 284,391 kil. — Popul., 24,223,458 hab. — Capitale : Florence, 114,363 hab.

Voyez les autres villes principales et des détails sur les professions de la population à l'Annuaire de 1865.

FINANCES DE 1867.

Recettes ordinaires

Impôt foncier, immeubles ruraux	96,963,339	»
— urbains	87,914,113	»
Contribution mobilière (richesse mob.)........	71,105,742	»
Enregistrement, timbre et taxe de success ..	73,300,000	»
Douanes et droits maritimes..................	64,060,000	»
Octrois	27,500,000	»
Tabacs......................................	90,000,000	»
Sels...	55,800,000	»
Poudres.....................................	2,400,000	»
Loteries....................................	55,100,000	»
Domaines	17,574,802	»
Postes....................................	15,000,000	»
Télégraphes.................................	7,882,800	»
Divers	9,988,909	»
Recettes accidentelles	1,374,300	»
Remboursem. et concess. aux travaux publ. ordinaires................................	31,039,548	»
Recettes ordinaires	636,203,566	»
— extraordinaires......	2,450,194	»
TOTAL général.........	638,653,760	»

Dépenses ordinaires

Ministère des finances, savoir :		
Dette publique..............................	287,149,234	71
Dotations et dettes viagères	69,770,000	»
Garantie et int. aux sociétés des chem de fer	58,774,708	»
Administration centrale et Trésor..........	7,094,245	50
Contributions, domaine, enregistrement, etc.	23,439,848	41
Loterie adm. et primes	31,580,400	»
Douanes....................................	18,330,470	»
Sels	9,739,860	»
Tabac..	28,464,740	»
Poudres à feu	80,740	»
Octrois et diverses........................	4,136,350	»
TOTAL des dépenses ordinaires	535,560,596	62
— — extraordinaires..	41,706,180	60

	Dépenses ord n	Dépenses extr.
Ministère de grâce et justice .	26,745,435 47	3,043,121 62
— des affair. étrang...	4,081,500 »	102,872 10
— de l'instr. publique.	9,754,955 17	305,431 38

Ministère de l'intérieur. . .	37,653,786 53	1,987,309 23
— des trav. publics..	35,491,947 02	45,120,770 »
— de la guerre...	164,613,210 »	3,089,670 »
— de la marine....	33,227,290 »	15,445,776 »
— de l'agric. et comm	4,491,359 91	249,504 »
TOTAL (y compris le ministère des finances)...	851,619,350 59	53,940,741 53
	905,560,092 05	

Dette publique au 1er octobre 1865.

Grand livre.	Rente au 1er oct. 1855. fr. c.	Valeur nominale. fr. c.
Consolidée 5 p. 100.. ..	224,733,763 66	4,494,675,273 20
— 3 p. 100.....	6,140,501 11	208,478,686 97
TOTAL......... .	230,874,264 77	4,703,153,860 17
Diverses...	13,003,894 »	
TOTAL des rentes inscr	243,877,158 77	

A ajouter pour 1866

Emprunt forcé de.....	35 millions.
A payer à l'Autriche..........	75
Monte lombardo-veneto (5 millions de rente)...	100 —

(Extraits du *Budget rectificatif présenté à la Chambre en Décembre* 1866.)

Le total des dépenses, y compris celles des provinces vénitiennes, est de	1,051,868,930 19
Le total des recettes présumées étant de.	865,402,716 23
Le déficit serait de...	186,466,333 96

Dans ce total les recettes spéciales de la Vénétie figurent pour 76 millions et les dépenses pour 54 millions.

Dans le budget des dépenses, les dépenses irréductibles (dette, pensions et dotations, gains à la loterie, garanties de chemins de fer) figurent pour environ 520 millions.

Les intérêts de la dette consolidée sont de 250 millions, chiffre rond. En y comprenant les dettes diverses, on arrive à 328 millions, à quoi il faut ajouter 42 millions de pensions et 13,750,000 fr. pour intérêts des bons du Trésor.

Budget de 1869.

Dans le projet de budget pour 1869 présenté dans la séance du 2 mars à la Chambre des députés par le ministre des finances,

Les recettes ordinaires sont prévues pour la somme de	775,531,635 10
Les recettes extraordinaires.... ...	28,984,908 11
Le total des recettes serait donc de......	804,516,743 21
Les dépenses ordinaires sont prévues pour la somme de.	941,611,031 74
les dépenses extraordinaires.........	62,651,221 45
TOTAL..	1,004,262,253 19
On aurait donc un déficit de.. ..	199,745,509 98
Le déficit de 1868 étant de...... .	218,077,427 20
On a en 1869 un déficit moindre de......	18,331,917 22

Parmi les recettes ordinaires, les douanes sont calculées pour une augmentation de 3 millions, les sels pour 2 et les tabacs pour 1 million

Les dépenses d'administration proprement dites présentent une économie de plus de 13 millions et demi, qui concernent plus particulièrement la partie extraordinaire. (*Correspond. italienne.*)

ARMÉE.

	Sous les drapeaux	En congé illimité	TOTAL général
Infanterie de ligne	139,617	86,113	225,730
Bersagliers...	15,370	9,649	25,019
Cavalerie.	16,912	9,333	26,245
Artillerie	16,920	13,179	30,099
Génie	3,379	3,496	6,875
Trains d'armée.	2,941	4,639	7,580
Carabiniers.	20,226	»	20,226
Corps et institutions divers.	7,765	2,853	10,618
Corps sédentaires	5,040	»	5,040
TOTAL......... .	227,170	129,262	356,432

Officiers des corps actifs et sédentaires		15,326
Deuxième catégorie sans désignation de corps :		
Classe de 1842...	30,805	
— 1843....	35,384	104,287
— 1844.	38,098	
TOTAL général		476,045

Marine. — 18 navires cuirassés, 20 à hélice, 12 à voiles, 27 transports. Inscription maritime, 121,065 inscrits.

CHEMINS DE FER EN 1867

Chemins de la Haute-Italie	2,253 kil.
— romains	1,258
— des provinces méridionales..................	1,271
— Victor-Emmanuel.............................	449
	4 927 kil.

COMMERCE EN 1865

	Valeurs officielles.	Valeurs actuelles
Importations........	824,693,516	965,173,672
Exportations........	404,332,934	558,285,576
Transitions	54,169,338	54,851,190
	1.283,195 798	1,578,310,438

NAVIGATION

Mouvement de la navigation générale en 1865. (Navigation générale pour opérations de commerce avec navires chargés.)

LONG COURS	ENTRÉE		SORTIE	
	Nav	Tonn	Nav	Tonn.
Navires à voile ital.	7,931	726,618	9,133	520,5[illegible]
étrang.	4,847	776,846	3,289	306,4[illegible]
— à vap ital.	1.400	207,373	1,475	315,6[illegible]
— étrang	2,546	1,120.530	2,334	1.001 6[illegible]
Total	16,714	2,901,367	13,231	2,344,[illegible]

Navigation générale en 1866. — Entrées et sorties réunies, 37,512 navires jaugeant 6,718,961 tonneaux.

Cabotage en 1866. — Entrées et sorties réunies, 177,56[illegible] navires jaugeant 9,486,719 tonneaux.

Cabotage en 1865

LONG COURS.	ENTRÉE		SORTIE	
	Nav	Tonn	Nav.	Tonn.
Navires à voile ital.	62,081	1,688,138	60,484	1.608,7[illegible]
— étrang.	231	16,263	282	18,01[illegible]
— à vap ital.	9,577	2,153.661	9,473	2,120,4[illegible]
— étrang	490	137,135	729	247,6[illegible]
Total............	72,379	3,995,217	70,968	3,995,6[illegible]
Idem.	16,714	2,901,367	13 231	2,344,3[illegible]
Long cours et cabot. (ensemble)	89,093	6,896,584	84,199	6,340,4[illegible]

Effectif et tonnage de la marine marchande au 31 décembre 1865. — A voiles, 15,633 navires jaugeant 656,445 tonneaux, à vapeur, 95 navires jaugeant 22,158 tonneaux. Il n'y a que 543 navires jaugeant plus de 300 tonneaux.

LES HUILES EN ITALIE. — Tout est favorable au grand développement de l'olivier en Italie : la nature du sol, la beauté du climat. Aussi l'huile d'olive y est-elle tellement abondante, qu'elle constitue une des principales richesses du pays.

La moyenne annuelle de la quantité de ce produit dépasse 1,500,000 hectolitres, qui représentent une valeur de presque 200 millions de francs. La consommation intérieure en absorbe la plus grande partie, et on en exporte annuellement pour presque 70 millions.

Voici la distribution de ces produits dans les différentes régions :

Provinces napolitaines..	699,597 hect.	80,600,000 f
Sicile.	307,380	39,350,000
Ligurie et Piémont...	283,500	36,300,000
Toscane....	100,000	20,480,000
Marches....	37,300	7,350,000
Sardaigne..	54,000	6,000,000
Lombardie...	48,315	6,180,000
Emilie.	9,400	1,200,000
Ombrie.	2,800	370,000
TOTAL.........	1,352,372 hect.	198,730,000 f.

L'exportation de l'huile d'olive d'Italie se fait en France, en Angleterre, en Autriche, en Russie et en Amérique.

L'Italie importe de l'étranger des huiles minérales pour une valeur de presque une dizaine de millions par an ; mais elle exporte pour presque douze millions d'huile de lin, de noix, de colza, de sesame, de ricin et d'amandes douces.

Gênes

	Importations.	Exportations.
1862...	261,828,000 fr.	141,807,000 fr.
1863...	262,178,000	131,935,000
1864...	255,495,000	107,269,000

Le relevé ci-dessous indique l'ordre dans lequel se placent les principaux pays, soit pour l'importation, soit pour l'exportation.

Pays de provenance	1862	1863	1864
	fr.	fr.	fr.
France	56,635,000	63,179,200	76,137,200
Angleterre	86,057,800	82,065,900	62,779,700
Turquie	10,464,200	7,382,500	25,102,600
Russie	14,834,600	21,112,300	17,629,400
Suisse	27,161,300	20,007,600	10,611,600
Amérique centrale	6,366,900	8,718,200	10,338,100
Amérique méridion.	10,253,200	7,074,600	9,943,200
Hollande	9,369,800	10,774,100	8,761,000
États-Unis d'Amériq.	840,200	4,343,000	6,856,900
États barbaresques	3,439,100	8,155,900	6,546,000
Espagne	5,310,600	5,541,900	4,042,400
Belgique	10,873,600	5,740,500	3,687,000
Brésil	3,629,000	3,914,200	2,635,900
Pays de destination			
France	30,196,500	25,276,600	25,910,600
Suisse	15,277,000	18,157,900	16,833,600
Autriche	14,328,700	15,950,700	12,920,100
Amérique méridion.	11,129,400	11,833,700	11,193,300
Turquie	4,035,500	7,790,800	7,188,600
État Romain	14,203,000	6,550,400	5,035,200
Angleterre	11,233,900	6,396,400	3,306,600
Espagne	2,574,600	3,116,700	1,636,600
Amérique centrale	456,300	2,065,400	1,463,000

Voici le détail des principales marchandises dont se compose le commerce de Gênes :

1° *Importation.*

Marchand.	1863 Quantités	1863 Valeurs	1864 Quantités	1864 Valeurs
	hectol.	fr.	hectol.	fr.
Grains	1,257,000	24,145,000	1,887,000	37,749,000
	kilogr.		kilogr.	
Sucre	33,221,000	29,899,000	27,355,000	21,884,000
Fer et aut. métaux *bruts* et *ouvrés*	54,975,000	21,990,000	51,990,000	20,792,000

Tissus de laine. . .	816,000	16,365,000	800,000	16,006,000
Tissus de coton. . .	1,966,000	23,596,000	1,073,000	12,880,000
Café . . .	6,283,000	9,424,000	7,999,000	11,998,000
Peaux br. et ouvr	5,177,000	12,943,000	4,257,000	10,643,000
	kilogr.		kilogr.	
Houille. . .	261,378,000	10,455,000	263,977,000	10,559,000
	hectol.		hecto	
Vins et spiritueux. .	148,000	8,905,000	134,000	9,234,000
	kilogr.		kilogr.	
Laines. .	1,947,000	4,868,000	2,735,000	6,837,000

2° *Exportations.*

Gênes et la province de ce nom ayant peu d'industries qui fabriquent pour l'exportation, on n'aurait qu'à répéter ici la nomenclature de la plupart des articles qui viennent d'être désignés à l'importation, et dont une forte quantité ressort de cet entrepôt pour passer en Autriche, en Toscane, dans l'État-Romain, etc. On se bornera plutôt à indiquer la sortie des principaux produits indigènes.

	1863.		1864.	
Marchand.	Quantités.	Valeurs.	Quantités	Valeurs.
	kilogr.	fr.	kilogr.	fr.
Riz.	35,208,000	14,083,000	37,166,000	14,866,000
Huile d'ol.	3,936,000	5,903,000	5,367,000	8,051,000
Papier à écrire . .	1,892,000	3,785,000	1,895,000	3,789,000
Soie grège	81,000	4,889,000	54,000	3,263,000
Bijouterie (Corail).	396	1,388,000	453	1,588,000
From. et beurre. .	680,000	1,361,000	629,000	1,257,000
Pâtes aliment. .	2,094,000	1,256,000	1,612,000	967,000

Navigation. — Le mouvement maritime de Gênes, en réunissant ensemble les entrées et les sorties, qui, dans l'ensemble, se divisent à peu près par moitié, et en y comprenant le cabotage avec les autres ports du royaume s'est élevé, savoir :

	Navires	Tonneaux
En 1862 à.	18,693	2,279,365
1863 à.	19,619	2,646,639
1864 à.	20,564	2,723,752

La navigation avec l'étranger figure dans ces chiffres pour 5,980 navires et 1,350,615 tonneaux en 1863, et pour 6,402 navires et 1,548,402 tonneaux en 1864. Le cabotage, par conséquent, a eu pour sa part respective 13,639 bâtiments avec 1,296,024 tonneaux dans la première de ces deux années, et 14,182 bâtiments, avec 1,175,350 tonneaux dans la seconde

Livourne.

Le commerce extérieur de Livourne, y compris 50 à 55 millions de francs de valeur transportées par le cabotage auquel il donne lieu, s'est élevé, de 238 millions en 1862, a 252 millions en 1863, et a 289 millions en 1864. L'ensemble de ses échanges se décompose ainsi :

	Importations.	Exportations
1862	171,201,000 fr.	67,140,000 fr.
1863.......	179,709,000	72,393,000
1864.	197,821,000	91,211,000

Pays de provenance.	1862.	1863	1864
	fr	fr.	fr.
Angleterre et poss	43,464,000	41,805,000	47,853,000
France....	31,704,000	33,537,000	39,680,000
Russie.	16,281,000	17,135,000	20,290,000
Égypte	7,974,000	8,400,000	9,440,000
Pays Bas.	7,757,000	7,290,000	9,030,000
Turquie et Barbarie	5,987,000	7,110,000	7,210,000
Belgique...........	6,700,000	6,390,000	6,440,000
Autriche.....	2,922,000	3,820,000	4,410,000
Pays de destination.			
France............	9,630,000	18,335,000	21,298,000
Angleterre.........	12,710,000	13,465,000	16,950,000
Égypte	3,345,000	6,100,000	7,105,000
État-Romain.. ...	5,460,000	6,150,000	6,470,000
Russie...	3,100,000	3,735,000	4,240,000
Turquie et Barbarie.	2,935,000	3,205,000	3,570,000
Autriche	3,230,000	3,020,000	3.440,000
Allemagne.........	2,440,000	2,518,000	3,150,000
Amérique........ .	2,230,000	2,135,000	3,135,000

Navigation. — L'intercourse de Livourne avec les autres ports d'Italie et tous les pays étrangers s'est traduite par un mouvement (entrée et sortie réunies) de 6,700 navires et 1,315,000 tonneaux de jauge en 1862, de 7,631 navires et 1,632,000 tonneaux en 1863, et de 8,507 navires et 1,623,000 tonneaux en 1864. Dans cette dernière année, l'entrée a été de 4,219 navires et 887,000 tonneaux, la sortie, de 4,288 navires et seulement 736,000 tonneaux.

Naples et Provinces Napolitaines.

	Importations.	Exportations.
1862	87,250,000 f.	76,120,000 f.
1863	121,000,000	81,900,000
1864	111,800,000	81,410,000

Les transactions avec l'Italie du nord représentant environ 25 millions de francs à l'entrée et à la sortie réunies, si l'on défalque cette somme des 203 et des 193 millions qu'ont atteints les échanges évalués ci-dessus, il reste respectivement 178 et 168 millions pour le commerce extérieur proprement dit des provinces napolitaines en 1863 et 1864. Voici comment il s'est décomposé, par principaux pays, durant deux années que l'on met ici en regard :

Pays de provenance	1863.	1864.
France	32,200,000 f.	31,100,000 f.
Angleterre	34,300,000	30,600,000
Italie du nord	14,500,000	11,000,000
Belgique	9,300,000	8,500,000
Pays-Bas et Villes anséatiques. .	8,400,000	7,900,000
Russie, Grèce et Turquie. ...	5,700,000	6,200,000
Amérique	5,300,000	5,400,000
Suisse	3,200,000	3,200,000
Autriche	2,600,000	2,450,000
Pays de destination		
France	30,700,000	29,050,000
Angleterre	16,580,000	17,810,000
Italie du nord	13,320,000	12,700,000
Autriche	7,250,000	7,150,000
Belgique	3,850,000	3,900,000
Russie, Grèce et Turquie	2,400,000	3,400,000

Suisse.	2,400,000	2,500,000
Pays-Bas et Villes anséatiques..	1,900,000	1,800,000
Amérique.	1,600,000	1,450,000

Navigation. — L'intercourse de Naples avec les pays étrangers et la haute Italie, de 1862 à 1864, se résume ainsi :

	1862.		1863.		1864.	
	nav.	tonn.	nav.	tonn.	nav.	tonn.
Entrée..	2,666	650,486	2,877	544,187	2,790	540,775
Sortie...	2,402	596,449	2,486	482,128	2,440	449,543
TOTAL.	5,068	1,246,935	5,363	1,026,315	5,239	990,318

La diminution du tonnage mis en mouvement a surtout affecté la navigation avec l'Angleterre, et paraît due en partie au ralentissement des envois de métaux et objets d'encombrement tirés de ce pays. A ne considérer que les résultats de 1864, la part des principaux pays dans l'intercourse de Naples, entrée et sortie réunies, s'établit ainsi :

	Navires	Tonneaux.
Haute-Italie.	3,372	420,045
France.	800	238,407
Angleterre et dépendances	609	226,413
Turquie.	269	61,915
Grèce	58	18,035

La navigation à vapeur contribue dans une forte proportion à ces chiffres. Ainsi, les voyages des pyroscaphes faisant le service de paquebots entre Naples et la haute Italie donnent à eux seuls un total de 994 bâtiments et de 295,180 tonnes. Les paquebots venant de France ou partant pour y aller sont compris dans le relevé général pour 653 bâtiments et 215,913 tonnes, tandis que la navigation à voiles avec la France n'est représentée que par 147 bâtiments et 22,494 tonneaux. Enfin, pour l'Angleterre et ses dépendances, on a compté 232 navires à vapeur avec 143,586 tonneaux, et 377 navires à voiles avec 82,827 tonneaux.

Sur 2,799 navires entrés à Naples en 1864 et jaugeant *ensemble* 540,775 tonneaux, le pavillon italien couvrait

1,927 navires et 244,000 tonneaux, et le pavillon français, 288 navires et 97,820 tonneaux. C'est encore la marine anglaise qui, après celle de l'Italie, effectue le plus grand nombre des transports : son contingent, à l'entrée seulement, a été de 323 navires et 136,000 tonneaux, sans tenir compte des expéditions où elle figurait comme pavillon tiers.

Soies produites dans les provinces napolitaines. — Pour donner une idée de la position de cet article, il suffira de rappeler qu'en 1856 et 1858, par exemple, son produit s'élevait à 2,300 ou 2,500 balles, tandis qu'en 1864 il n'a pas dépassé 500 balles, et pour 1865 on craignait qu'il n'allât pas même à 400. Par suite de ces conditions, non-seulement il y a eu, depuis huit à neuf ans, une diminution des cinq sixièmes dans l'exportation des soies grèges (le chiffre exact de cette diminution pour 1864 est de 1,406,000 fr.), mais l'industrie des soieries indigènes et des soies à coudre a reçu également un coup funeste. Beaucoup de propriétaires ont permis à leurs colons l'extraction des mûriers, et presque nulle part les arbres qui périssent ne sont remplacés aujourd'hui.

JAPON (EMPIRE DU).

Superficie : 7,520 lieues carrées. — Population, évaluation : 35 à 37 millions d'hab. — Capitale, Miaco, résidence du Micado, 600,000 hab., et Yédo, résidence du Taïcoun, 700,000 hab.

FINANCES. — Produit des impôts généraux, 900 millions. Revenu du Taïcoun, 60 à 70 millions.

COMMERCE. — Trois ports sont ouverts au commerce étranger : Yokohama Kanagawa, près de Yédo, Nagasaki au sud, et Hakodadi au nord.

L'année 1865 a été signalée par une extension remarquable du commerce. Les importations sous pavillon britannique, qui représentaient, en 1864, une valeur de 5,693,647 dollars mexicains ont atteint, en 1865, celle de 11,560,509 dollars, pendant que les importations sous *tous autres pavillons* étrangers éprouvaient un accroisse-

ment analogue (2,631,262 dollars en 1865, contre 1,157,640 en 1864). Les exportations sous pavillon britannique se sont pareillement élevées de 9,91[illegible] dollars en 1864 à 16,186,823 en [illegible], et, sous les autres pavillons, de 630 818 dollars à 2,303,107. L'augmentation signalée dans les exportations japonaises est due surtout à la hausse des soies, dont la quantité sortie en [illegible] a été en réalité moindre qu'en 1863, bien qu'ayant été payée le triple. Il a été expédié en outre 1,500,000 cartons de graines de vers à soie. Si le Japon contribue ainsi à réparer les ravages de la pébrine en Europe, il a reçu à son tour des fabriques européennes des tissus à bas prix qui ont comblé le déficit de la récolte du coton indigène en 1863, et dont la vente considérable explique le mouvement extraordinaire des importations faites l'année suivante.

LUBECK (VILLE LIBRE DE).

Superficie : 328 kil. car. — Populat., déc. 1867, 49,183 habit.

FINANCES. — *Budget de* 1867.

Recettes.

	marcs.
Domaines (les forêts principalement).	[illegible]
Concessions, redevances et dividendes des actions du chemin de fer de Lubeck Buchen	375,000
Recettes des autorités administratives et judiciaires	105,000
Impôts indirects.	543,000
Impôts directs	[illegible]
Recettes extraordinaires.	430,000
TOTAL.	1,720,000

Dépenses.

	marcs.
Sénat et bourgeoisie.	100,000
Affaires étrangères	25,000
Justice et police	175,000
Administration générale	75,000
Travaux publics et pilotage	177,000
Culte et instruction.	59,000
Assistance publique.	[illegible]

Département de la guerre....	160,000
Pensions, etc..	36,000
Intérêts et amortissement de la dette publique. .	890,000
TOTAL.	1,720,000

Dette publique 20,756,000 marcs.

ARMÉE. — Contingent 612 h. d'infanterie (non compris la réserve de 136 h.)

COMMERCE EN 1866.

Importation.......	80,641,185	marcs.
Dont : Par chemins de fer.	45,964,892	—
— Par mer..	29,321,191	—
— Poste et roulage............ ..	4,262,713	—
— Par cabotage	1,072,389	—

NAVIGATION EN 1866. — Arrivages . 1,829 navires de long cours, dont 824 vapeurs,

D'une capacité totale de 145,081 lasts (de 4,120 livres).

Départs 1,840 navires, d'une capacité de 146,283 l.

Effectif de la marine marchande au commencement de 1866. — 40 navires (dont 15 vapeurs) jaugeant 4,826 l.

LUXEMBOURG (GRAND DUCHÉ DE).

Superficie : 2,554 kilom. carrés Population (31 decembre 1863), 206,574 hab. — Capitale . Luxembourg. 13,926 hab

FINANCES. — *Budget de l'année 1867.*

Recettes.	Ordin.	Extraord.
Excédant de 1866 et soldes d'exercices antérieurs...........	»	475,000
Contrib. foncière, mobilière, et patentes...	802,000	»
Impôt sur les chevaux et bœufs.. .	50,000	»
— sur les cabarets	47,000	»
Accise sur eaux-de-vie et bières......	190,000	»
Sel	370,000	»
Douanes...	621,000	100,000
Enregistrement et domaines........	1,053,700	34,000
Poste et télégraphes	175,000	»
Recettes diverses....	218,820	122,000

Avances de la Banque internationale	»	300,000
Emprunt éventuel........	»	200,000
TOTAL (francs)..... . ..	3,327,520	1,431,000
	4,958,520	

Dépenses......... . . .		
Liste civile	200 000	»
Gouvernement........	143,100	24,525
Assemblée des États..	12,000	10,000
Conseil d'État.	13,000	2,000
Justice.	194,912	18,200
Cultes........	310,737	16,730
Intérieur.	149,570	135,040
Instruction publique..	152,420	91,700
Agriculture, commerce, industrie.	8,100	46,300
Travaux publics.	294,860	405,720
Armée, gendarmerie et milice. . .	427,100	79,200
Finances.	747,725	386 932
Dette publique...	600,000	6,000
Remboursement d'avances à la Banque.	»	308,000
Dépenses d'exercices clos..	»	2,500
— imprévues	»	5,000
TOTAL (francs)..	3,246,321	1,827,867
	5,074,391	

ARMÉE. — Deux bataillons d'infanterie, pied de paix, 800 hommes; pied de guerre, 16 ou 1,700 hommes

---

MAROC (EMPIRE DU).

Superficie : 752,130 kil. carrés. — Population, 7 à 8 millions d'hab. — Capitales : Fez, 88,000 hab.; Maroc, 70,000 hab.

FINANCES. — Les recettes et les dépenses du budget sont entièrement inconnues; on croit les recettes supérieures aux dépenses.

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1865 ET 1866. — On a évalué, pour 1861, à 50 millions de francs environ l'ensemble des échanges des divers ports du Maroc, dans lesquels l'importation excède notablement l'exportation, même en *comprenant* dans celle-ci la sortie ostensible du numéraire. Les échanges en 1865 ont dû se monter à plus de

61 millions, d'après les renseignements que l'on va détailler pour les principaux marchés, sauf celui de Larache, dont les relevés font défaut

Ports.	Import	Export.	Total
Tanger	14,560,000	7,575 000	22,135,000
Rabat et Sale	1,446,000	1,156,000	2,602 000
Casa-Blanca (1866)	3,290,000	2,777 000	6,067,000
Mazagan (1866)	2,886,000	2,600,000	5,486,000
Saffi	2,322,000	1,400,000	3,722,000
Mogador	8,763,000	9,448,000	18,211,000
Larache (estimation conjecturale)	1,733,000	1,044,000	2,777,000
Total	35,000,000	26,000,000	61,000,000

Il faudrait ajouter à ces chiffres la valeur des opérations du commerce interlope, mais il est impossible de la préciser.

Les relations commerciales du Maroc avec l'étranger ont, durant la même période, donné lieu à un mouvement maritime de 255 000 tonneaux (entree et sortie reunies) Ni cette navigation ni la somme de marchandises dont elle s'alimente ne sont, on peut le dire, en rapport avec les ressources naturelles du pays. Mais l'empire du Maroc, soumis à un gouvernement qui l'enferme dans un isolement systematique en y multipliant les monopoles et les prohibitions, est aujourd'hui en arrière de tous les pays ou regne la loi du Coran : avec 8 à 9 millions d'habitants et une étendue plus qu'egale à celle de la France (10,800 milles carres géographiques), il a un commerce inferieur a celui de la Grèce, six fois moins peuplée et dix fois moins vaste.

Port de Tanger.

Les informations recueillies en 1862 évaluaient à un peu plus de 14 millions de francs les échanges de ce port avec l'étranger pour 1861, y compris le commerce interlope, estimé lui-même à plus de 4 millions. Les renseignements ci-après ne portent que sur la valeur et la nature des transactions accomplies sous le controle des douanes de Tanger.

	1864.	1865
Importations	8,904,000 fr.	14,560,000 fr.
Exportations	8,158,000	7,575,000
Total	17,062,000	22,135,000

Principales exportations

	1864	1865.
Babouches	2,443,000	1,378,000
Bœufs	937,000	805,000
Haïcks (Vêtements de laine)	1 645 000	698 000
Dattes	63,000	184,000
Cire	456 000	456,000
Œufs de volaille	434,000	447,000
Volailles	407,000	419,000
Cuirs	73,000	87,000
Sangsues	85,000	51,000
Ceintures de laine	247,000	13,000
Laine en suint	91,000	20,000
Numéraire	1,964,000	3,586,000

La navigation de Tanger se résume ainsi :

	1864		1865	
	Nav.	Tonn.	Nav.	Tonn.
Entrée	499	55 148	370	42,068
Sortie	499	55,148	375	44,284
Total	998	110,296	745	86,352
Dont pour l'Angleterre	594	63,370	489	63,679
— la France	38	14,961	24	5,678
— l'Espagne	169	13 705	62	4,434
— le cabotage	121	13,787	84	11 672

Rabat et Salé

La récapitulation des échanges de Rabat et Salé depuis 1855 s'établit comme suit :

	Import.	Export.	Total
1855	1,445,000 fr.	600,000 fr.	2,045,000 fr.
1856	2 168 000	907,000	3,165,000
1857	2,295,000	1,864,000	[illegible]
1858	1,197,000	588,000	1 785,000
1859	590 000	482 000	1 072 000
1860	862,000	[illegible]	[illegible]
1861	2 650 000	1 615 000	4,265,000
1862	2,515 000	1 238,000	3 753 000
1863	[illegible]	1,764 000	[illegible]
1864	1,809,000	1 865 000	3,674 000
1865	1,446,000	1,156 000	[illegible]
1866	1,128,000	1,158,000	2 286 000

Ports de Mazagan et Casa-Blanca

Le commerce de Casa-Blanca et Mazagan avec la

France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal a embrassé en 1866 (importations et exportations réunies) une masse de produits représentant la somme de 11,553,000 fr. (valeur officielle).

	Provenance.	Destination.
France..................	3,729,000	3,721,000
Angleterre...............	2,138,000	1,168,000
Espagne.................	254,000	290,000
Portugal................	58,000	198,000
TOTAL..................	6,176,000	5,377,000

Port de Safi.

	1865.	1866
Importations..........	2,322,000	1,144,000 fr.
Exportations..........	1,400,000	1,747,000
TOTAL............	3,722,000	2,891,000

Port de Mogador

Grâce à une récolte d'olives très-supérieure à la moyenne ordinaire et par suite de l'activité qu'avaient prise les expéditions d'huile, les échanges de Mogador avec l'étranger s'étaient élevés en 1863 à près de 17 millions de francs, dont 8 à l'entrée et 9 à la sortie. Ils sont retombés, en 1864, dans leurs limites habituelles, c'est-à-dire à environ 11 millions, moitié pour l'importation, moitié pour l'exportation, puis, en 1865, fécondés de nouveau par l'abondance du produit des oliviers, ces échanges ont dépassé 18 millions dans leur ensemble, mais ils n'ont guère excédé 13 millions en 1866. Voici comment s'est réparti le commerce de ces deux exercices :

	1865.	1866.
Importations........	8,763,000 f	6,018,000 f
Exportations........	9,448,000	7,180,000
TOTAL	18,211,000 f.	13,198,000 f.

1° *Importations.*

	Unités.	Quantités	Valeurs. fr.
Tissus de coton..............	pièces.	287,000	3,645,000
Sucre raffiné..............	kilog.	809,000	700,000
Thé (Hyson)............	id.	32,000	210,000
Tissus *de laine (drap)*........	mètres.	13,000	169,000

Peaux brutes	peaux.	3,393	137,000
Fer ouvré	kilog.	620,000	128,000
Quincaillerie	caisses.	828	90,000
Café	kilog.	43,000	68,000

2° *Exportations.*

	Unités.	Quantités.	Valeurs, fr
Peaux de chèvre	douzaines.	87,000	2,481,000
Huile d'olives	kilog.	1,752,000	1,949,000
Amandes	id.	567,000	1,043,000
Plumes d'autruche	id.	3,186	737,000
Cire	id.	128,000	433,000
Gommes	id.	120,000	219,000
Sandaraque	id.	100,000	208,000
Peaux de veau	id.	205,000	467,000
Laines	id.	47,000	112,000

La navigation de Mogador avait (entrée et sortie réunies) occupé 186 bâtiments jaugeant ensemble 41,711 tonneaux, elle s'est réduite à 125 bâtiments et 29,153 tonneaux, nombres qui se partagent à peu près également entre les arrivées et les départs, et de la manière suivante pour chaque pays :

	Bâtiments	Tonneaux.
Angleterre et Gibraltar	53	12,924
France	17	4,479
Iles Canaries	37	9,351
Portugal, Belgique, etc	48	2,399
TOTAL	125	29,153

La douane de Mogador a perçu, en 1866, 1,138,000 fr., dont 620,000 à l'entrée et 518,000 à la sortie.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie 13,378 kil., popul. à la fin de 1867, 553,884 habit.

FINANCES. — Il n'y a pas de budget général pour le grand-duché de Mecklembourg, mais on évalue ainsi les revenus du grand-duc :

Domaines	2,500,000 thalers.
Douanes et transit	900,000 —

Péages et contributions indirectes.......	600,000 —
Postes, loterie et divers.................	600,000 —
TOTAL........	4,000,000 thalers.
Caisse des États..........................	390,000 —
TOTAL........	4,390,000 thalers.

Dette publique.

Dettes de la caisse de réduction de 1861-62.	5,478,940 thalers.
— communes du pays...............	2,578,330 —
Ensemble......	8,057,270 thalers.

COMMERCE.

Commerce de 1864 pour les deux Mecklembourg.

	Importation.	Exportation.
Matières brutes......	2,250,952.8 quint.	885,062.9 quint.
— alimentaires.	594,945.4	2,741,538.7
Produits industriels..	161,794.2	23,003.7
— à demi fabriqués.	107,078.1	1,266.4
— manufacturés...	85,479.3	2,299.8
TOTAL........	3,150,249.5 quint.	3,653,171.5 quint.

Importation et exportation de bétail.

	Importation.	Exportation.
Chevaux..................	2,993	3,212
Bêtes à cornes.............	780	5,503
Veaux......................	69	2,031
Porc.......................	5,157	92,741
Moutons....................	1,119	87,925
Oies.......................	193	1,160
Chèvres....................	148	50

(OBSERVATION. — Les classifications ci-dessus sont du bureau de statistique de Schwerin).

NAVIGATION.

	1865.				
Warnemünde (Rostock).	Entrée	633	Sortie	638	navires.
Wismar...............	—	363	—	354	—
TOTAL............	Entrée	996	Sortie	992	navires.

Effectif de la marine marchande en janv. 1863.

Rostock..	377 bât.	d'une capacité de	45,896 lasts	de 6,000 liv.
Wismar..	47 —	—	5,442 —	6,000
TOTAL.	424 bât.	d'une capacité de	51,338 lasts.	

ARMÉE. — 6,385 h.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 2,712 kil. c — Population : 99,060 hab. — Capitale : Neu-Strelitz, population : 7,902 hab.

FINANCES.

Il n'y a pas de budget. On croit seulement savoir que le produit des domaines est de........	560,000 thalers.
Celui des douanes et autres taxes, de......	80,000 —
Les revenus du comté de Ratzebourg......	90,000 —
Divers	20,000 —
	750,000 thalers.

Dette. — Environ 500,000 thalers.

Armée. — 1,317 h.

MEXIQUE (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 2,637,423 kil. car. — Population, 1857, 7,995,426 hab. D'après d'autres sources, superficie : 1,613,127 kil. car. — Popul., 8,137,853 hab. Capitale : Mexico, 205,000 hab. — Villes principales : Guadalajara, 90,000 h., Puebla, 85,000 h.; Guanajuato, 48,954 hab.; San-Louis, 40,000 hab.

Finances, } inconnues.
Armée, }

NICARAGUA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 119,462 kil. car. — Population en 1859, 300,000 hab., dont 40,000 blancs, 10,000 nègres; le reste se compose d'Indiens et de métis. — Siége du gouvernement : Managua, 12,000 hab.; ancienne capitale : Léon avec 30,000 hab.

Autres villes : Granada, 10,000 hab.; San-Fernando, 15,000 hab.

FINANCES EN 1866.

Recettes	841,253 dollars.
Dépenses	839,471 —

Commerce en 1866. — Importation, 792,085 doll. — *Exportation* 771,966 doll.

OLDENBOURG (GRAND-DUCHÉ DE).

Superficie : 6,290 kil. c. — Popul. 314,416 hab.

FINANCES — *Projet de budget de 1868* (en thalers).

	Gr.-duché d'Oldenb.	Duché d'Oldenbourg	Principauté de Lubeck.	Princip. de Birkenfeld
Recettes..	569,000	1,618,000	178,200	211,600
Dépenses	569,000	1,532,000	164,760	198,600

Dette publique à la fin de 1866 (en thalers)

Grand duché d'Oldenbourg...........	23,900
Duché d'Oldenbourg....................	5,769,000
Principauté de Lubeck......................	274,000
— de Birkenfeld....................	23,400
TOTAL	6,090,300

Armée. — Le corps militaire du Grand-duché fait partie de l'armée prussienne. Les troupes du duché d'Oldenbourg y forment : Infanterie : 1 régiment de 3 bataillons; cavalerie : 1 régiment de 5 escadrons, artillerie : 2 batteries.

NAVIGATION.

Navigation maritime en 1865.

	Entrée.		Sortie	
	Navires.	Lasts	Navires	Lasts
Navires au long cours.	1,052	85,700	971	86,874
Navires de cabotage...	7,749	157,971	8,459	167,446
TOTAL...........	8,801	243,671	9,430	254,320

Effectif de la marine marchande au 1er janvier 1866. — 621 navires, jaugeant 32,507 lasts (de 2 tonneaux).

PARAGUAY (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 911,680 kil. carrés, population en 1861, 1,337,439 hab.; capitale : Assomption, 48,000 hab.

FINANCES

Recettes en 1860 : 12,441,323 fr. L'un des principaux *revenus du Trésor* provient de la vente de la yerba maté

(thé do Paraguay) et de celle d'autres produits des domaines nationaux.

Dépenses. — 12,000,000.

Dette publique. — néant. — Les bons du Trésor ne portant pas d'intérêts et dont l'émission s'élève à 900,000 pesos (4,500,000) sont couverts par une encaisse métallique suffisante. (Situation antérieure à la guerre de 1866.)

ARMÉE. — 15,000 h., reserve 46,000 h.

MARINE. — *Effectif de la marine* (1864).— 3 bricks de guerre. 21 vapeurs et 15 petites canonnières en partie cuirassées, portant chacune un canon Amstrong de 80.

COMMERCE. — Voy. l'*Annuaire* de 1865.

PAYS-BAS (ROYAUME DES).

Superficie. 32,841 kil. carrés. — Population, au 3 déc. 1866, 3,552,665 habit. Population du Luxembourg, 202,937 habitants. Capitale, Amsterdam. Popul. 267,69 hab.

Autres villes : La Haye (résidence du roi et de la famille royale), 87,319; Rotterdam, 115,354; Utrecht, 58,904; Leyde, 38,492; Groningue, 37,312, Harlem, 29,560; Maestricht, 28,719; Arnhem, 29,609; Leuwarde, 25,059; Bois-le duc. 24,222; Dordrecht, 24,124, Nimègue, 22,508; Delft, 22,032.

FINANCES. — *Budget de l'année 1867.*

Dépenses.	Florins.
Contribution foncière	9,930,667
Personnelle	7,644,000
Patentes	3,238,400
Accises (1)	24,035,500
Contributions indirectes	13,317,000
Droits d'entrée et de sortie	4,360,764
Garanties des objets d'or et d'argent	261,500
Biens domaniaux	1,315,000

(1) Savoir : accises sur les objets suivants : sucre, 3,500,000 de fl. ; vins, 1,800,800 ; eau-de-vie, 17,645,000 ; sel, 2,100,000 ; savon, 1,360,000 ; [illegible] vinaigre, 680,000 ; abatage des bestiaux, 1,300,000.

Postes	2,300,000
Télégraphes	471,600
Loterie de l'État	410,000
Chasse et pêche	105,000
Droits de pilotage	700,008
Droit sur les mines	966
Part du royaume dans le provenu de l'exploitation des chemins de fer de l'État	200,000
Dette inaliénable à la charge de la Belgique	400,000
Indemnité due par le Japon aux Pays-Bas, pour l'expédition de Semonoveki, première moitié	1,000,875
Remises coloniales	25,000,000
Boni des services antérieurs	10,900,000
Recettes diverses	1,753,953
TOTAL des recettes (1)	98,577,235

Dépenses.

Maison du roi	750,000
Cabinet du roi	28,750
États généraux	247,975
Conseil d'État	96,615
Chambre des comptes	106,600
Chancellerie des ordres	56.300
Pensions, etc	40,637
Ministère de l'extérieur	508,393
Culte catholique	683,412
Ministère de la justice	3,892,360
Cultes protestant et israélite	1,742,378
Ministère de l'intérieur	21,257,161
— de la marine	11,897,343
Dette nationale (2)	28,843,377
Ministère des finances	13,705,842
— de la guerre	11,121,411
— des colonies	2,317,605
Dépenses imprévues	50,000
TOTAL des dépenses	106,349,162

(1) Total provisoire. D'après un projet de loi, le budget des recettes sera augmenté de 21,288,622 fl. pour les bonis des services antérieurs.

(2) Dont 1,206,000 fl. pour armortissement. Le capital nominal de la dette nationale est de fl. 959,179,390, l'intérêt de 27,687,377. On a amorti, de 1850 à 1866 (inclus), une dette nominale de 271,678,025 fl. avec une dépense réelle de fl. 202,033,146 et réduit ainsi les intérêts annuels de 8,874,878 fl.

Dette publique en 1867

Désignation de la dette	Capitaux	Intérêts et amortissem.
Dette nationale à 2 1/2 %.... ..	654,011,802	16,350,295
— à 3 %...... ...	98,909,512	2,967,285
Bons du syndicat d'amortissement à 3 1/2 %	14,070,000	497,700
Dette nationale à 4 %	192,159,600	7,686,384
Emprunts pour chemins..	28,478	970
Divers.	»	134,736
Amortissement	»	1,206,000
TOTAL........	959,179,390	28,843,377

ARMÉE — 60,916 h.

MARINE - 137 navires portant 1,811 canons.

Effectif de la marine marchande au 31 décembre 1867. — 2,178 navires jaugeant 540,084 tonneaux. Voyez de plus amples détails a l'*Annuaire* précédent.

NAVIGATION.

Mouvement de la navigation.

		ENTRÉE		SORTIE	
		Nombre.	Tonneaux.	Nombre.	Tonneaux.
Charges en	1864	7,995	1,692,593	4,869	1,214,757
—	1865...	7,901	1,756,574	5,097	1,289,280
—	1866...	7,942	1,824,252	4,714	1,231,738
Sur lest,	1864. .	566	104,721	3,755	627,279
—	1865...	649	130,644	3,691	696,068
—	1866...	526	89,875	3,702	717,307

COMMERCE EXTÉRIEUR.

	1864.	1865.
Importation... ..	474,337,773	500,528,378 fl
Exportation	433,416,570	438,991,127

Mouvement de la navigation en 1867 dans les Pays-Bas — D'après un tableau statistique publié par le *Staats Courand*, concernant le mouvement général de la navigation dans les ports des Pays Bas pendant l'année 1867, le nombre des navires chargés déclarés à l'entrée a été de 8,128, jaugeant 1,960.844 tonneaux contre 7,942 navires et 1,824,252 tonneaux en 1866, soit une augmentation de 186 navires et de 136,592 tonneaux Dans ce chiffre de 8,128 navires, le pavillon hollandais figure pour 3,038 navires jaugeant 585,961 tonneaux contre 3,151

navires et 584,288 tonneaux en 1866, soit une augmentation de 1,673 tonneaux en faveur de 1867; et le pavillon étranger pour 5,090 navires jaugeant 1,374,883 tonneaux contre 4,791 navires jaugeant 1,240,014 tonneaux en 1866, soit une augmentation de 299 navires et de 134,869 tonneaux en faveur de 1867.

Outre les navires chargés, il est encore entré, en 1867, 481 navires sur lest jaugeant 78,466 tonneaux contre 526 navires jaugeant 89,875 tonneaux en 1866

Le nombre des navires chargés déclarés à la sortie a été de 5,045 jaugeant 1,344,191 tonneaux contre 4,714 navires jaugeant 1,231 756 tonneaux en 1866, soit 331 navires et 112,435 tonneaux de plus qu'en 1866 Dans ce chiffre de 5,045 navires sortis, le pavillon hollandais figure pour 2,064 navires jaugeant 437,633 tonneaux contre 1,989 navires jaugeant 411,768 tonneaux en 1866, soit une augmentation de 75 navires et de 25,865 tonneaux en faveur de 1867 Le pavillon étranger figure pour 2,981 navires jaugeant 906,558 tonneaux contre 2,725 navires jaugeant 819,988 tonneaux en 1866, soit 256 navires et 86,570 tonneaux de plus qu'en 1867

Outre les navires chargés, il a été déclaré à la sortie 3,707 navires sur lest jaugeant 777,801 tonneaux contre 3,702 navires jaugeant 717,307 tonneaux en 1866 (Document destiné aux *Annales du Commerce extérieur*. *Moniteur* du 26 mars 1868)

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU).

Superficie : 1,311,867 kil. carrés. - Populat. en 1866, 2,865,000 hab.

Capitale, Lima, 80,000 hab

FINANCES EN 1867

Recettes (projet de budget).	soles (1)
Guano brut, 14 844,000, net.	7,440,000
Douanes...	4,000,000
Impôt personnel.	1,000,000

(1) 4 soles = 5 dollars; le sol serait donc d'environ 8 fr. 25.

Impôt foncier..	400,000
— autres (dont quelques-uns projetés).......,	1,190,000
TOTAL.	14,030,000

Dépenses ordinaires.

Intérieur, dont pour le président 68,440..........	2,053,8[illegible]
Extérieur.....	200,000
Justice.	276,680
Finances	934,710
Guerre et marine. ...., ...	4,600,000
Imprévu. ...., ...	300,000
Dette publique	4,477,626
TOTAL	13,344,19[illegible]
Dépenses extraordinaires....	2,650,000

Dette en 1866

	dollars.
Dette intérieure au 31 décembre 1866.	7,218,810
— extérieure, emprunt Thompson, etc.. . ..	48,673,350
TOTAL. Soldes.	55,892,160

ARMÉE. 16 à 18,000 hom

MARINE. 4 monitors, 7 canons, 5 frégates cuirassées, 14 canons, 2 frégates, 30 canons; 2 corvettes, 28 canons; 3 vapeurs, 12 canons, 2 transports, 8 canons.

Effectif de la marine marchande en 1861. — 180 bâtiments jaugeant 24,234 tonneaux

COMMERCE. - Importation, 25,000,0000 dollars, exportation (excepté le guano) 16,500,000 dollars.

Droits d'importation, 2,724,872 dollars; d'exportation, 36,396 doll.

Exportation de guano, 450,000 tonneaux

(Détails, dans l'*Annuaire* précédent.)

PERSE (ROYAUME DE).

Superficie : 1,427,400 kil. carrés. Popul. 8 à 9 millions d'habitants, dont 3 millions environ vivent en nomades. -Villes : Ispahan 180,000 hab., Tauris, 160,000; *Teheran*, 120,000, Méchedh, 100,000, Recht, 20,000; *Chiraz*, 20,000.

FINANCES.

Recettes des biens ecclésiastiques.

Montant de la vente des biens	18,000,000 f.
Impôt des domaines des Rajahs	16,000,000
1/5 d'impôt sur tous les revenus	2,520,090
Ponts et chaussées	2,400,000
Impôts des mines, etc	960,000
TOTAL	39,880,000 f.

Revenus civils.

Domaine de la couronne	15,000,000 f.
Fiefs de la couronne	23,500,000
Impôt du revenu (Zekât)	11,750,000
Concesssions, taxes des métiers	13,200,000
Droits sur marchandises	7,800,000
Contributions des populations nomades	7,200,000
TOTAL	78,450,000 f.

ARMÉE. — L'effectif de l'armée persane était, au commencement du mois de juin 1862, de 95,000 hommes d'infanterie, 500 hommes de cavalerie régulière, 29,000 hommes de cavalerie irrégulière, 5,000 hommes d'artillerie et 380 Zambareks pour le service de l'artillerie à dos de chameau.

COMMERCE. — Importation, 78,560,000 fr.; exportation, 78,750,000 fr.

PORTUGAL (ROYAUME DE).

Superficie : continent, 91,013 kil. carrés: îles, 3,836 kil. carrés. — Popul., 4,323,993 hab., dont 362,105 dans les îles. — Capitale, Lisbonne, 275,000 hab, (170,000 *intra muros*).

FINANCES. — *Budget de* 1866-1867.

Recettes.	Milreïs.
Impôts directs	4,904,393
Impôts indirects	9,085,308
Domaines nationaux et recettes diverses	1,959,677
Réduction dans les dépenses	40,000
TOTAL	15,989 378

Dépenses.	Milreis.
Comité du crédit public (dette)	6,020,522
Ministère des finances	4,270,468
— de l'intérieur	1,643,765
— de la justice et des affaires ecclésiast.	605,641
— de la guerre	3,523,624
— de la marine	1,318,764
— des affaires étrangères	210,278
— des travaux publics	1,664.635
Dépenses extraordinaires	1,751,352
TOTAL des dépenses	21,018,049

Le déficit sera considérablement atténué par suite des mesures financières que le gouvernement a présenté aux Chambres, en janvier 1867.

Projet de budget 1867-1868

Dépenses ordin. et extraordin.	124,600,000 f.
Recettes	88,600,000 »
Déficit	36,000,000 »

Budgets spéciaux (en milreis).

	Recettes.	Dépenses.
Dotations du clergé (1856-1857	669,216	669,216
Bulle de la croisade (1863-1864)	50,000	29,150
Comité général des districts (1852)	257,218	257,218
Chambres municipales 1860-1861	1,581,642	1,006,195
Couvents de religieuses (1859)	230,870	213,292
Établissem. de bienfaisance (1861)	1,131,049	1,038,178

Dette en 1866

	Dette extér. Liv. st.	Dette intér. Milreis
Nouveaux fonds de 3 p. 100 émis jusqu'en 1861 et 1862	15,834,982	81,687,750
Émis en 1863 et 1864	8,336,397	5,876,955
Au 30 juin 1865	24,171,379	87,564,705
Dette extérieure		108,771,206
Total de la dette intérieure et extérieure		196 335 911
Dette flottante au 31 mars 1866		9,187,804

Dette aux juros (intérêts).

Intérieure	533,616
Extérieure	1,167,447
TOTAL, milreis	1,701,063

Dette à diverses époques (Teixeira de Vasconcellos)

	Milreis		Milreis
1826.........	35,523,000	1853........	79,353,949
1838.........	82,040,514	1855........	93,314,346
1848.........	74,193,186	1859........	133,869,867

ARMÉE. 31,478 hommes, non compris 24,000 hom. dans les colonies.

MARINE — 36 bâtiments portant 364 canons

COMMERCE.

Commerce en 1861 (dernière année publiée). Importation, 26,634,918 milreis; exportation, 14,383,186; ensemble 41,018,104 milreis, réexportation 1,605,823

Pendant l'année finissant le 30 juin 1862 le mouvement commercial des deux principaux ports portugais a présenté les chiffres suivants :

(Valeur en milreis).

Lisbonne.....	Import.	14,287,289	Export.	4,000,834
Porto..........	—	8,936,348	—	6,093,783

NAVIGATION EN 1861.

PAVILLON	Entrés	Tonneaux.	Sortis	Tonneaux.
Bâtiments portugais..	6,734	481,045	6,677	558,095
— étrangers .	3,057	528,196	3,454	595,772
	9,791	1,009,241	10,131	1,153,867

PRUSSE (ROYAUME DE).

Superficie : 350,172 kil carrés. – Population, fin 1867, 23,967 324 hab.

FINANCES (1).

Budget de 1867, d'après la loi du 24 février 1868

Recettes	Thalers	Thalers
Ministère des finances		89,444,777
Domaines et forêts (2)......	20,692,751	
Rachat de servitudes domania-		

(1) On sait qu'une partie des recettes et des dépenses de la Prusse est reportée dans le budget de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

(2) Déduction faite d'une rente de 2,573,099 thalers versée en vertu du décret du 17 janvier 1820, au fonds du fidéicommis de la couronne.

les. Vente de domaines et de forêts	860,000	
Impôts directs	11,609,400	
— indirects	19,197,770	
Sel (monopole du)	1,877,410	
Loterie	1,404,196	
Établissem. dit « Seehandiung. »	700,000	
Banque	1,764,000	
Monnaie	265,560	
Imprimerie de l'État	234,200	
Recettes diverses et extraordin.	857,490	
Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics		55,381,165
	Thalers.	Thalers.
Manufacture de porcelaine	150,000	
Recettes diverses	240,106	
Administr. des salines, mines et usines	23,566,380	
Administration des chemins de fer	31,416,679	
Ministère d'État		59,557
— de la justice		12,714,800
— de l'intérieur		918,096
— de l'agriculture		950,767
— du culte, de l'instr. publ. et des aff. méd.		119,924
— de l'extérieur		8,550
TOTAL		159,597,636
Hohenzollern (279,000 fl.) =		159,428
Ensemble pour 1865		159,757,064

Dépenses ordinaires.

I. Frais d'administration, de perception et d'exploitation.

	Thalers.	Thalers.
Ministre des finances		17,991,945
Domaines et forêts	8,664,070	
Impôts directs	1,976,200	
— indirects	6,762,690	
Sel (monopole du)	90,530	
Loterie	53,695	
Monnaie	265,560	
Imprimerie de l'État	179,200	
Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics		37,380,378

Manufacture de porcelaine, etc. (Berlin)........................	135,000	
Salines, mines et usines.......	18,969,942	
Chemins de fer (non compris les frais des dettes 8,922,611)...	18,369,378	
Ministère d'État.............................		59,896
TOTAL.............................		55,421,219
II. Dotation pour la rente du fonds du fidéicommis de la couronne........................		1,500,000
Dette publique, y compris la dette des chemins de fer................................		24,956,000
Dotation pour les deux chambres de la diète..		292,136
TOTAL II.............................		26,748,130

III. Administration de l'État.

Ministère d'État..............................	891,275
— des affaires étrangères............	997,730
— des finances (y compris le contingent de 16,910,405 th. versés à la caisse de la Confédération)............	29,102,478
— du commerce, de l'industrie et des travaux publics................	8,965,822
— de la justice.........................	15,517,900
— de l'intérieur......................	8,106,494
— de l'agriculture...................	2,200,131
— de l'instr. publ., des cultes et des aff. méd.........................	6,006,371
TOTAL III...........................	71,288,201
TOTAL des totaux I, II et III............	153,457,550
Hohenzollern (378,900 fl.).........	216,514
TOTAL des dépenses ord. de 1867....	153,674,064

Dépenses extraordinaires.

	Thalers.
Ministère des affaires extérieures..............	10,000
— des finances..........................	1,213,460
— du commerce, de l'industrie et des travaux publics........................	3,202,454
— de la justice..........................	572,150
— de l'intérieur..........................	153,470
— *de l'agriculture*............................	211,348

Ministère des cultes, de l'instr. publ. et des aff. méd.	699,204
TOTAL	6,062,066
Hohenzollern (36,600 fl.)	20,914
TOTAL des dépenses extraord. pour 1867	6,083,000
TOTAL général des dépenses pour 1867	159,757,064

Dette publique en 1867 (*capital nominal*). — 378,300 000, dont 78,765,475 provenant des pays annexés.

Un emprunt de 40 millions de thalers est décrété.

ARMÉE.

	Pied de paix. Hommes	Pied de guerre. Hommes
Armée de campagne	232,424	421,528
Troupes de dépôt	»	144,597
Troupes de garnison	8,015	153,516
Ensemble (sous-offic. et soldats)	240,439	719,641

MARINE EN 1867.

Vapeurs à hélice.	Canons.	Chevaux.
5 navires cuirassés	69	3,500

Officiers : 8,000 (pied de paix à 10,000. L'*Annuaire militaire de Prusse* énumère encore divers corps et notamment le 2ᵉ ban de la landwehr évalué à 95,000 hommes.

Vapeurs en bois

	Canons	Chev
14 Navires à vapeur en bois	298	3,592
1 Yacht royal	»	160
3 Bateaux service des ports	»	50
8 Canonnières (1ʳᵉ classe)	24	640
14 — (2ᵉ classe)	28	840
3 Frégates à voiles	»	»

Navires à voiles.

	Canons.	Tonn.
3 Frégates	112	4,015
3 Bricks	38	1,154
4 Navires pour les ports	9	1,316
3[illegible] Chaloupes canonnières	64	»
[illegible] canonnières	2	»

Total général, 86 navires de tous rangs, 547 canons, 8,782 chevaux, 42,065 tonneaux

En construction, 2 chaloupes canonnières à hélices de 3 canons, etc.

Frais de guerre. — On lit dans la *Gazette de Voss :* L'ensemble des dépenses occasionnées par les acquisitions de la guerre de 1866 s'établit ainsi qu'il suit :

Frais extraordinaires de la guerre........	125,938,462 th.
Dettes des États annexes.....	50,244,873
Indemnité demandée pour le roi de Hanovre.	16,000,000
Indemnité demandée pour le duc de Nassau.	8,891,252
Apanages.......	9,057,098
Supplément de frais d'administration des nouvelles provinces.....	29,160,000
Total..	239,371,685

Voici les dépenses supplémentaires des nouvelles provinces qui incombent au budget de 1868 :

Frais de guerre à 5 p. 100	6,296,923 th.
Intérêts à 5 p. 100 de l'indemnité du roi de Hanovre	800,000
Intérêts à 5 p. 100 de l'indemnité du duc de Nassau....	444,562
Apanages	430,338
Frais additionnels d'administration........	1,620,000
Total	9,591,823

(Extrait du *Moniteur* 9 déc. 1867).

V. aussi l'*Annuaire* précédent.

MONNAYAGE EN PRUSSE DE 1821 A 1867 incl

Or. Frédérics d'or pur...............	21,562,065 th.
Couronnes et 1/2 couronnes.....	106,765
Argent. Thalers et fractions de th ..	209,087,378
Billon. 2 1/2, 1 et 1/2 groschens...	9,892,231
Cuivre. 4, 3, 2, 1 pfennings..	1,902,631

CHEMINS DE FER.

En 1866, dans l'ancien royaume de Prusse, la longueur des chemins de fer était de 6,892 kil. Le parcours des lignes ferrées des pays nouvellement acquis par la Prusse est de 2,328 kil. En réunissant ces deux chif

on obtient celui de 9,220 kil qui représente la longueur totale actuelle des voies ferrées de la Prusse. Le capital engagé est de 2 milliards 250 millions de francs Depuis 1838, il a été construit, en moyenne, 256 kilom de voie par an Les chemins de fer exploités par l'État représentent le quart de la longueur totale des lignes ferrées du royaume, ceux appartenant à des compagnies, mais se trouvant sous l'administration de l'État, un autre quart; les lignes appartenant à des compagnies et étant administrées par elles, la moitié de ce parcours.

Les 6,892 kilomètres de chemins de fer de l'ancien royaume de Prusse ont coûté 1 milliard 735 millions de francs, soit en moyenne 251,755 fr. par kilometre Dans cette somme de 1 milliard 735 millions de francs est comprise celle de 418 millions employés à la construction des lignes de l'État. En 1865, le matériel de traction comptait 1,831 locomotives et 40,872 wagons d'une charge totale de 3 375,000 tonnes Le personnel comprenait 2 862 employés. Les recettes, pour cette même année, se sont élevées à la somme de 244,500,000 fr., qui se repartit ainsi :

Voyageurs et bagages................	69,750,000 fr.
Marchandises.	158 625,000
Autres recettes	16,125,000
Total.	244,50·,000

soit, en moyenne, 35,475 fr par kilom Les dépenses d exploitation, d'entretien, d'administration, etc , ont atteint en 1865 le chiffre de 120,000,000 de fr , soit 17,411 fr. par kilometre. D'où il resulte que l'excedant des recettes pour l'annee precitée represente un peu plus de 5 p. 100 du capital employe.

Dans les provinces nouvelles on trouve les lignes qui suivent .

				Thalers
Hanovre ...	146	milles ayant coûté	à établir	[illegible]
Hesse ...	53	—	—	[illegible]
Nassau	37.7	—	—	[illegible]
Francfort	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]
[illegible]	[illegible]	—	—	[illegible]

NAVIGATION.

Navigation dans les ports prussiens en 1866.

Anciennes provinces

	CHARGÉS.		SUR LEST		TOTAL.	
ENTRÉES.	Navires.	Lasts	Navires	Lasts.	Navires	Lasts.
Sous pavillon						
étranger.	2,986	288,613	1,910	134,427	4,896	423,040
— prussien.	3,488	267,672	1,553	117,241	5,041	384,913
TOTAL.....	6,474	556,285	3,463	251,668	9,937	807,953
SORTIES.						
Sous pavillon						
étranger.	4,031	358,848	824	59,947	4,855	418,795
— prussien.	4,567	321,962	500	66,034	5,067	387,996
TOTAL.....	8,598	680,810	1,324	125,981	9,922	806,791
Dont vapeurs étrangers.					648	189 116
— prussiens. .. .					438	60,918

Mouvement de la marine marchande en 1866.

Anciennes provinces.

DIRECTION.	CHARGÉS.		SUR LEST.	
	Nav	Lasts	Nav	Lasts
D'un port étranger à l'autre..	1,353	280,026	927	173,435
De la Prusse aux pays étrang	1,487	198,810	80	11,758
Des pays étrang. à la Prusse.	920	142,822	314	39,666

Ce tableau ne comprend que les navires appartenant aux 10 ports prussiens qui sont les plus fréquentés.

Effectif de la marine marchande à la fin de 1866.

(équipages 1862)

Navires.......	993 de	185,016 lasts,	10,251 h. d'équip..
Bâtim. côtiers .	485	11,818	1,749
TOTAL.....	1,478	196,834	12,000

dont 113 vapeurs (28 engagés aux voyages de long cours, et 85 au cabotage et pour les rivières)

A ajouter pour le Hanovre (1865).

(En lasts de commerce de 2,000 kilogr.)

Long cours.	906 navires.	Tonnage. 62 750
Cabotage et rivières (1864).	2,721	30,300
Vapeurs	11	[illegible]

Pour le Schleswig-Holstein (1865-66)

Nav. de plus de 20 lasts. . . 713 nav., tonn 53,776 lasts.
— moins — .... 1,818 14,400 —

Navigation sur les cours d'eau (1852).

11,818 bateaux à voiles et 175 vapeurs (14,751 chev.)

INSTRUCTION PRIMAIRE EN 1864.

PROVINCES.	NOMBRE DES ENFANTS		
	Dans les écoles publiques.	Dans les écoles privées.	Ensemble.
Prusse.	434,008	10,590	444,598
Posen	218,625	5,789	224,414
Brandebourg.	377,424	33,209	410,633
Poméranie	226,705	6,515	233,220
Silésie	525,531	12,314	537,845
Saxe	354,049	2,906	356,955
Rhin....	524,302	12,167	536,469
Westphalie........ ..	268,112	4,027	272,139
Hohenzollern............	9,864	57	9,921
Jahde...	59	»	59
TOTAL	2,938,679	87,574	3,026,253

Ports prussiens

Importation — Les importations générales de l'année dernière ont atteint la valeur de 176,714,688 fr contre moins de moitié en 1864, soit 86,594,835 fr., elles sont revenues ainsi au niveau où elles se trouvaient avant la guerre avec le Danemark, en le dépassant même légèrement Parmi les articles qui, outre les fers, les charbons et autres matières déjà mentionnées, ont le plus contribué à cette reprise, il faut citer les huiles et matières grasses, dont il est entré l'année dernière des quantités extrêmement considerables, par suite de l'insuffisance de la récolte des navettes et autres plantes oléagineuses. C'est à la Grande-Bretagne que revient, comme de coutume, la plus grande part dans les importations de Stettin Les trois lignes régulieres de bateaux à vapeur qu'elle entretient avec ce port n'ont cessé, en 1865, surtout celle de *Leith*, de fonctionner avec une grande activité, apportant *minerai*, du coton, des toiles, des machines, etc., et

remportant principalement du blé et des spiritueux. Le reste des importations se partage surtout entre la Hollande, la France, l'Amérique, la Russie et les pays riverains de la Baltique.

Exportations. — Quant aux exportations, leur valeur totale s'est arrêtée à 61 909,582 fr.; ce qui constitue, il est vrai une reprise de 13,011,817 fr. sur le résultat correspondant de 1864, mais reste encore fort en arrière des chiffres de 1862 et 1863.

Le gros des expéditions stettinoises, se composant au surplus de céréales et autres produits du sol, donne lieu nécessairement à des résultats aussi irreguliers que ceux des récoltes annuelles Il n'y a donc pas d'autre conclusion à tirer de ce retard, sinon que l'Angleterre s'est trouvée, l'année derniere, en position de réduire de beaucoup ses demandes de céréales sur les marchés de la Baltique, ce qui ne préjuge rien pour l'avenir

Graines. Voici les quantités en hectolitres

Exportations par mer aux années suivantes :

	1860.	1861.	1862	1863	1864.	1865.
From	936,864	1,348 580	1,477,630	1,113 365	709,195	735,415
Seigle	52 195	486,293	182,988	334,984	244 571	319 794
Orge.	208,375	404,113	721,696	806 965	290,530	508,371
Av ..	99,865	181 748	101,169	76 230	16,156	26 400
Pois..	55,200	149,468	80.534	129,786	95,458	68,393
Total	1,352.499	2,774,202	2,563,977	2,461 311	1,364,908	1 577 378

Résumé du mouvement général des échanges du port de Stettin.

	Importation	Exportation.	Total
1861.......	171,276,000	109,404,000	280,480,000 fr.
1862......	168,807,000	106,286,000	275,093,000
1863.	176,336,000	99,205,000	275,541,000
1864......	86,595,000	48,948,000	135,543,000
1865.....	176,744,000	61,970,000	238,714,000

	Importations par mer	Exportations par mer
1862	22,869,000 f.	101,525,200 f
1863	20,218 000	86,138,620
1864...	16,438,630	62,669,670
1865.	24,612,090	75,449,270

Ce mouvement commercial s'est ainsi réparti en 1865 :

	Importations par mer	Exportations par mer.	TOTAUX.
Grande Bretagne...	15,721,450 f	52,880,560 f	68,602,000 f
Hollande	1,256,540	5,826,400	7,082,940
Suède et Norvége ..	1,655,690	4,917,980	6,573,670
France.	2,020,800	2,322,450	4,343,250
Belgique...	518,600	1,880,770	2,399,370
Villes anséatiques..	1,775,750	376,840	2,152,590

Navigation. — Le mouvement maritime du port de Dantzig a été, en 1865, entrées et sorties réunies, de 5,017 navires jaugeant 817,721 tonneaux, contre 4,362 jaugeant 742,568 tonneaux en 1864.

Kœnigsberg.

Navigation. — La navigation de Kœnigsberg-Pilau, en 1865, a été ouverte depuis le 19 avril jusqu'au 7 décembre.

Le mouvement général de ce port, pendant 1865, comprend, à l'entrée et à la sortie réunies, un total de 2,481 navires, jaugeant 344,462 tonneaux, et présente sur l'année précédente une diminution de 372 navires et de 36,728 tonneaux

Le cabotage, le (Schleswig-Holstein étant regardé comme faisant partie de la Prusse), figure dans le mouvement général pour 711 navires et 88,992 tonneaux à l'entree et à la sortie réunies.

A côté de ce mouvement particulier se placent par rang d'importance les navigations ci-après :

	Nav.	Tonn.		Nav	Tonn.
Gr.-Bretagne.	762	148,388	Belgique.....	49	6,062
Suède et Norv.	416	32,326	France.......	36	4,728
Hollande . ..	156	28,842	Danemark ...	49	3,600
Russie	78	15,120	Pays divers..	8	1,246
Allemagne ..	210	43,066			

L'entrée compte 1,248 navires jaugeant 173,080 tonneux, savoir :

	Navires	Tonneaux.
Sous pavillon prussien.	417	44,438
— des pays de provenance.	502	61,044
— tiers..........	329	67,598

La sortie compte 1,230 navires jaugeant 171,382 tonneaux, savoir :

	Navires	Tonn.
Sous pavillon prussien...............	390	43,136
— des pays de destination.	393	56,952
— tiers....	444	71,292

Sur lest il y a eu : à l'entrée 80 navires, à la sortie, 86 navires.

Mouvement commercial — Réunies, les importations et les exportations de Kœnigsberg, en 1865, présentent un total de 9,201,930 quintaux, d'une valeur de 226,957,570 francs.

Ce total se décompose en 5,890,603 quintaux, d'une valeur de 132,638,493 francs, pour l'importation, et en 3,311,327 quintaux, d'une valeur de 94,319,077 fr., pour l'exportation.

Les importations avaient été, en 1864, de 7,123,454 quintaux, soit 144 148,285 fr. ; en 1863, de 153,420,000 ; en 1862, de 80,659,000 fr.

Les exportations, en 1864, de 4,214,345 quintaux, soit 100,249,598 francs, en 1863, de 89,612,000 fr., et, en 1862, de 71,935,000 ; ce qui constitue, pour 1865, une différence en moins de 1,232,852 quintaux (11,509,792 francs), pour les importations, de 903,018 quintaux (7,160,521 fr.), pour les exportations. Quant à l'objet des échanges effectués tant par mer que par terre, les articles suivants ont donné lieu aux transactions les plus importantes de la place de Kœnisberg.

	Importation	Exportation.
Thés.....................	28,632,960 f.	30,418,360 f
Céréales..............	18,658,630	18,370,429
Matières textiles.	13,733,030	12,622,840
Vins spiritueux, huiles....	12,725,660	3,884,300
Fabrications textiles.......	9,855,920	4,815,580
Graines grasses...........	5,526,627	6,184,886
Sucres...................	6,291,890	2,555,840
Métaux......	5,409,527	2,510,118
Produits chimiques. . ..	4,279,323	3,147,963
Harengs..	3,008,872	1,507,200
Café....	3,046,800	1,098,500
Tabacs	2,546,620	934,040

Voici la part qu'ont eue les divers pays dans le résultat général des échanges de la place de Kœnigsberg en 1865 :

Provenance et destination.	Importation	Exportation
Prusse	47,908,275 f.	15,871,664 f.
Russie	17,226,626	38,446,483
Grande-Bretagne	31,105,991	15,067,007
Allemagne	5,022,790	4,584,806
Hollande	3,334,160	3,567,161
Suède et Norvège	2,517,280	2,947,029
France	2,861,996	2,253,071
Belgique	451,916	1,195,814
Danemark	194,360	370,547
Diverses	22,015,099	10,015,473

RUSSIE (EMPIRE DE).

Russie d'Europe	90,434 63	61,175,9[illegible]
Caucase	6,033.76	4,157,9[illegible]
Sibérie	262,745.97	4,625,69[illegible]
Royaume de Pologne	2,257 61	4,840,40[illegible]
Grand duché de Finlande	6,970. »	1,697,15[illegible]
TOTAL	370,042.19	76,497 16[illegible]

Soit 20,218,301 kil. carrés.

Capitale : St-Pétersbourg, 539,122 hab.

Population des principales villes (d'après le recensement de 1863). Moscou, 351,609 hab. (14,691 maisons, dont 4,996 en pierres ; — revenus de la ville, 1,869,324 rs). Varsovie, 162,424 hab.; Odessa, 118 970 ; Kischenew, 94,124 ; Riga, 77,468 , Vilna, 69,464 ; Kiew, 68,424, Nicolaiew, 64,561 ; Kazan, 63,084 ; Saratow, 62,923, Tiflis, 60,776 ; Toula, 56,679 ; Kharkow, 52,056 ; Astrakhan, 42,832 ; Voronège, 40,967.

FINANCES — *Budget de l'exercice* 1867

Recettes brutes (roubles argent de 4 fr.)

Impôts directs.

Capitation	41,865,121 60
Patente	9,730 290

Impôts indirects.

Boissons, sels, tabacs, sucre	133,797,166 30
[illegible]nes	25,363,227 [illegible]

Timbre....	5,826,078 84
Enregistrement....	2,362,100 »
Divers.	4,706,319 43
Droits régaliens.	
Mines, monnayage, postes...	1,661,076 89
Télégraphe............................ .	355,070 60
Biens de l'État.	
Domaines, mines, chemins de fer.........	50,037,238 24
Recettes diverses...	16,016,745 73
Revenu de la Transcaucasie	3,603,129 80
— » du royaume de Pologne (non compris dans les budgets des ministères)..	15,341,874 66
TOTAL des recettes ordin. brutes	340,330,718 91
Ressources extraordinaires..	15,206,294 25
Recettes d'ordre...	16,078,063 58
Ressources spéciales affectées à la construction des chemins de fer...	25,473,277 43
TOTAL des ressources extraord..	56,757,635 26
TOTAL général des recettes brutes	397,088,354 17

Dépenses.

Dépenses ordinaires :	
Dette publique	73,846,154 96
Cabinet de l'empereur, etc...	1,691,298 44
Saint synode et clergé.	6,774,352 98
Ministère de la maison de l'empereur	8,919,741 50
— des affaires étrangères.	2,219,233 62
— de la guerre	120,450,333 65
— de la marine.....	16,643,115 07
— des finances	63,350,904 21
— des domaines..	6,973,274 24
— de l'intérieur	13,717,496 51
— de l'instruction publique	7,255,814 77
des voies de communication.. ...	22,403,132 06
— des postes et télégraphes.... . .	14,263,796 72
— de la justice	8,315,684 21
Contrôle général	1,716,931 93
Direction générale des haras..	568,084 35
Royaume de Pologne	20,119,040 80
Transcaucasie..	4,890,550 50
TOTAL des dépenses ordinaires.......	388,298,898 04

2

Dépenses extraordinaires non-valeurs	4,000,000 [illegible]
— d'ordre	16,078,063 [illegible]
— Chemins de fer	25,473,277 [illegible]
TOTAL général	443,850,171 [illegible]

Dette en 1863.

Dettes à terme (11 emprunts)	52,600,000
Dettes perpétuelles étrangères (6 emprunts)	466,777,400
Emprunts (54) aux institutions de crédit	148,258,878
Liquidation de 32 petites dettes remboursables	3,241,652
Emprunts de trésorerie (5)	5,872,492
Billets métalliques (4 °/₀) de la Banque	47,640,000
Bons du Trésor 4 32 °/₀	138,000,000
Dette perpétuelle 6 °/₀ amortissable	49,957,114
Dette 4 °/₀ provenant de la conversion des dépôts	147,500,970
TOTAL	759,048,512
Papier-monnaie. Billets de crédit	685,100,587
Bons du Trésor	189,000,000

De ce passif doit être défalquée une somme de 20,580,109 roubles de prêts de rachat faits aux anciens serfs et remboursable, et une somme diversement évaluée d'autres prêts faits par le gouvernement.

Dette à la fin de 1865.

Dette extérieure	522,809,690	roubles.
— intérieure	714,306,242	—
Papier-monnaie	685,100,587	—
TOTAL	1,922,216,319	—

Extraction des métaux précieux, voyez l'*Annuaire* précédent, où il y a aussi des détails sur l'armée et la marine, desquels nous ne reproduisons ici que le résumé.

ARMÉE. — 1,135,375 h.

MARINE. — Les vapeurs sont armés de 2,387 canons, et les navires à voiles de 1,304 canons.

COMMERCE.

Commerce avec l'Europe et l'Amérique

	1865	1866.
	Valeurs en roubles	
Exportations	184,427,947	194,836,4[illegible]
Importations	154,448,972	189,337,94[illegible]

Voici dans quel ordre se classent les principaux pays de provenance et de destination.

Exportation de Russie.

	1865	1866.
Prusse	27,632,920	28,896,960
Grande-Bretagne	98,130,101	101,831,975
France	15,388,007	16,793,887
Italie	5,734,684	5,891,200
Autriche	7,148,049	6,033,050
Turquie	7,163,565	9,190,171
États-Unis de l'Amérique du Nord	1,295,926	1,433,076

Importation de Russie.

Prusse	50,610,578	69,723,416
Grande-Bretagne	48,744,019	39,393,516
France	9,764,318	10,227,860
Italie	6,362,626	5,453,671
Autriche	5,870,392	8,458,296
Turquie	5,128,598	4,875,416
États-Unis de l'Amérique du Nord	1,225,637	2,247,200

Commerce avec l'Asie.

Exportation en 1866. 21,858,803 soit 3,934,495 de plus qu'en 1865
Importation. . . . . . 24,714,783 — 1,385,864 —

Ne sont pas compris dans ces chiffres les mouvements des métaux precieux. En voici le résumé pour 1866.

	Par les frontières d'Europe.	Par les front. d'Asie
Importation	2,372,382	608,349
Exportation	25,826,753	2,891,364

Parmi les marchandises exportées par les frontières européennes figurent les céréales pour 73,571,484 roubles, le lin pour 19,181,176, la graine de lin pour 16,772,144 r., la laine pour 15,554,084, la graisse pour 12,999,208, des objets de bois pour 10,194,031, du chanvre pour 9,814,611 r., des soies de porc pour 3,375,507, des bestiaux pour 2,977,246, etc.

Commerce extérieur de Pologne en 1865. L'ensemble des échanges du royaume de Pologne en 1865 (*importation et exportation* réunies) s'est élevé à 91,738,000 rou-

bles ou environ 368 millions de francs, total qui excède de 11,762,000 roubles, ou de 47 millions de francs, celui de 1864. On évalue le rouble argent à 4 fr.

L'importation a été de 32,928,000 roubles en marchandises et de 11,736,000 roubles en numéraire, soit, en tout, d'à peu près 177 millions de fr. L'exportation des marchandises a atteint 23,693,000 roubles, et celle de l'argent 23,420,000. Ainsi la moitié des valeurs sorties du pays consiste en espèces sonnantes, et la totalité de ces valeurs représente 188 millions de francs.

La Pologne tire principalement de la Prusse ses étoffes de coton, le coton en laine et filé, la soie, les tissus de laine, les métaux ouvrés, les machines, l'épicerie, et de l'Autriche le sel, le vin, les toiles, les bois de charpente, etc. Elle envoie à la première de ces puissances des bestiaux, du blé, des bois, de la laine, des peaux, etc., et à la seconde des bois, du bétail, de la laine et du blé. On n'a pu jusqu'à présent connaître le montant respectif de ces expéditions par nature d'articles.

Un fait à remarquer est l'énorme différence qui existe dans la valeur des transactions de la Pologne avec la Prusse comparées à celles qu'elle effectue avec l'Autriche.

Pendant que les importations venant de Prusse en 1865 ont donné la somme de 42,204,000 roubles, celles qu'a fournies l'Autriche n'ont pas dépassé 2,461,000 roubles. A l'exportation, l'écart des deux pays est encore plus considérable. La Pologne a expédié à la Prusse pour 46,455,000 roubles de valeurs de toute sorte, tandis qu'elle n'en a livré à l'Autriche que pour 657,500. On croit que les échanges de 1866 auront généralement plus d'importance, bien que la guerre allemande les ait forcément réduits.

NAVIGATION EN 1863.

Ports.	Entrées.	Sorties.
De la mer Baltique	4,830 nav.	4,896 nav.
De la mer Blanche	636	670 —
Du Sud	4,427	4,449 —
TOTAL	9,893 nav.	9,995 nav.

La marine marchande comptait, en 1859, 1,416 navires

d'une capacité collective de 172,605 tonnneaux, et montés par 10 à 11,000 matelots.

Voy. à l'*Annuaire* précédent des détails sur les banques et les chemins de fer.

Grand-duché de Finlande.

Superficie : 376,476 kil. carrés; population (1861) : 1,697,158 hab. Capitale : Helsingfors, 19,658 hab. — Abo, 15,527.

FINANCES.

Budget de 1864 (en marcs ou francs).

Recettes.

Impôt foncier	2,551,200
— des manufactures	99,000
Capitation	1,252,700
Impôts indirects (douanes, timbre, eau-de-vie)	7,776,578
Revenus accidentels	1,346,766
TOTAL	13,026,244

Dépenses.

Non-valeurs	87,000
Gouvernement	1,282,682
Administration de la justice	451,364
— militaire	261,697
— civile	3,290,746
Culte, instruction publique	1,613,077
Dépenses extraordinaires	2,097,058
Fondations charitables, hygiène	1,496,418
Agriculture, commerce	1,924,595
Dotations, pensions	707,668
TOTAL	12,912,305

Budget militaire de 1864.

Dépenses.

Non-valeurs	10,400
État militaire, dotations, pensions, etc	2,652,345
TOTAL des dépenses	2,662,745
TOTAL des recettes	2,663,440
Excédant des recettes	695

Les pasteurs, les soldats de la milice et quelques fonctionnaires civils reçoivent leurs appointements, soit des

communes, soit des terres domaniales (bostállen) affectées à cet usage. Ces dépenses ne font point partie du budget général.

Dette publique (1864).

	Roubles arg.
Dette intérieure, contractée pour la construction de canaux et de chemins de fer	2,360,000
Créance de la maison de Rothschild	4,108,000

ARMÉE. — 4,245 h.

COMMERCE ET NAVIGATION EN 1863.

	Importation. Roub. et arg.	Exportation. Roubles arg.
Russie..	6,741,078	3,469,726
Suède et Norvége....	1,064,583	859,748
Autres pays	6,134,837	5,588,700
TOTAL.	13,940,498	9,911,207

Marine marchande en 1863. — 442 bâtiments à voiles et 31 vapeurs, jaugeant ensemble 60,851 lasts de commerce et montés par 5,692 h ; et 1,093 bâtim. jaugeant plus de 5 lasts, d'une capacité de 39,674 lasts.

SAN-SALVADOR (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 18,906 kil. c. — Population : 750,000 hab. — Capitale : San-Salvador, 40,000 hab.

FINANCES EN 1867

Recettes totales.	783,713 56	dollars.
Dépenses totales y compris 59,169 pour amortissement de la dette intérieure.	693,003. 8	—
Excédant.	90,708 48	dollars.

Projet de budget pour 1868

Recettes.........	719,607 27 5	—
Dépenses.......	569,242.	—
Excédant	147,365 27 5	dollars.

Dette publique en 1867, 640,831.

ARMÉE. — Troupes permanentes, 1,000 h., milices, 00 h.

COMMERCE. — En 1866, l'importation s'est élevée à 1,644,344.51, l'exportation a 2,434,801 50 dollars.

NAVIGATION — En 1861, 20 vapeurs jaugeant 19,168 tonneaux et 21 navires à voiles jaugeant ensemble 5,386 tonneaux sont entrés dans les ports de la Republique.

SANDWICH (ILES OU ROYAUME DE HAWAÏ).

Superficie : 15,549 k. c. — Population (1861) : 67,800.

FINANCES. — *Exercice* (1er avril 1865 au 31 mars 1866).

Recettes.	dollars.
Douanes et impôts	728,817
Dépenses.	
Liste civile	39,000
Reine douairière et père du roi	20,956
Affaires étrangères	20,414
Instruction publique	35,353
Armée	40,000
Tribunaux	72,092
Intérieur	203,943
Finances	99,057
Divers	52,614
TOTAL	582,341
Excédant	169,030

Budget voté (1866-1867), 858,897 dollars.
Dette publique au 1er avril 1866 : 182,974 doll.

COMMERCE.

ANNÉES.	Importation.	EXPORTATION Produits étrangers	Produits indigènes.	TOTAL en dollars.
1856	1,152,000	204,000	379,000	583,000
1859.	1,555,000	303,000	628,000	931,000
1864	1,808,256	548,000	1,113,000	1,662,000
1866	1,946,265	287,045	1,521,211	1,808,256

Navigation — Les ports hawaiens ont été visités en 1865 par 7 navires de guerre étrangers, 157 navires de commerce du port total de 67,068 tonneaux, et 180 navires baleiniers. En tout 337 navires.

SAXE-ALTENBOURG (DUCHÉ DE).

Superficie : 1,315 kil. carrés. — Population : 141,839 habitants. Capitale, Altenbourg, 17,966 hab.

FINANCES. — *Budget de l'exercice* 1865-1867.

Recettes.	Thalers.
Revenus des dom. ducaux et des propriétés de l'État..	314,539
Recettes des établissem. et des priviléges de l'État.	48,711
Impôts directs (189,700 thal.); indirects (239,500) .	429,200
Recettes diverses.	86,458
TOTAL	878,908

Dépenses.

En y comprenant une rente domaniale, pour la maison ducale, de 158,000 thalers	878,880

A la fin de 1866, les valeurs actives s'élevaient à 1,309,700 thalers et les valeurs passives à 910,358 thalers, y compris 413,200 thalers de papier-monnaie en circulation.

ARMÉE. — 1,473 hommes, avec la réserve.

SAXE-COBOURG-GOTHA (DUCHÉ DE).

Superficie : 5,964 k. c. — Population : 164,527 hab. — Capitale, Gotha, 17,955 hab. Cobourg, 10,724.

FINANCES.

Voici les budgets des deux duchés pour la période financière 1867-1873 (à Cobourg, en florins de 2 fr. 10 c.; 1865-1869 à Gotha, en thalers de 3 fr. 75 c.) :

Caisse domaniale.

Recettes.	Cobourg 1867-1873.	Gotha 1865-1869
Domaines et forêts.	165,728 fl	332,168 th.
Intérêts de créances..	23,213	30,074
Autres recettes....	1,551	6,938
TOTAUX.....	190,800	369,180

Dépenses

Liste civile (*Jahresrente*) du duc..	»	100,000
Intérêts et amortissement des dettes.	18,800	52,191
Culte et instruction (subventions)..	18,774	77,499
Régie des domaines et forêts	64,402	211,208
Conservation des édifices, etc.....	32,721	»
Divers	1,522	42,972
Totaux.......	120,500	483,870
Excédant des recettes. ...	70,000	105,310

Dans le duché de Cobourg, le duc n'a pas de liste civile proprement dite (somme fixe), mais il a droit à la moitié de l'excédant du produit des domaines, soit 35,000 flor. pour la période 1862-1873. Dans le duché de Gotha, outre les 100,000 thalers, le duc a droit à la moitié de l'excédant, qui s'élève à 35,904 thalers et davantage. La part de l'État dans l'excédant des domaines est de 69,406 thalers par an et au-dessus.

Caisse de l'État.

Recettes.

	Cobourg.	Gotha.
Impôt foncier	56,234 fl.	80,119 th
— sur le revenu......	67,700	94,000
— indirects..	215,573	189,017
Intérêts de créances..... . .	12,131	67,000
Excédant des domaines	52,414	102,275
Divers......	80,948	137,389
Totaux.....	485,000	669,800

Dépenses.

Intérêts et amortissem. des dettes	104,270	110,336
Administration générale.. . .	101,498	117,891
Intérieur et police...	54,011	122,189
Justice, culte, instruction....... .	85,000	131,149
Finances..........	75,675	75,902
Armée....	51,000	64,162
Divers.	13,546	48,171
Totaux......	485,000	669,800

Créances et dettes à la fin de juillet 1866. - Créances: 1,374,123 thl., avec 75,545 thl., intérêts et dividendes — Dettes 1,690,424 thl., y compris 400,000 thl. de papier-monnaie, avec 51,321 thl. intérêts.

SAXE-MEININGEN (DUCHÉ DE).

Superficie : 2,466 kilom. carrés. — Population : 178,065. — Capitale : Meiningen, 7,228 hab.

FINANCES. — *Budget de la période financière 1866-1869.*

Recettes.	fl.	Recettes.	fl.
Domaines.	923,550	Domaines	856,050
Impôts et autres recettes......	1,131,850	— de l'État...	1,131,850
	2,055,400		1,987,900
		Excédant.......	67,500

Dette au 31 mars 1865.

Dette ancienne portant intérêt	1,785,150 fl.
Dette nouvelle contractée pour la construction du chemin de fer de la Werra..............	816,960
Dette contractée pour la garantie des intérêts promise au chemin de fer de la Werra. ...	578,086
Dette ne portant pas intérêts (bons du Trésor émis : 1,049,980 fl. ; fonds de garantie : 714,410 fl.) Différence	335,587
TOTAL de la dette publique.......	3,515,783

CONTINGENT MILITAIRE. — 2,110 hommes.

SAXE-WEIMAR-EISENACH (GRAND DUCHÉ DE).

Superficie : 3,617 kil. carrés. — Population : 280,202. — Capitale : Weimar, 14,282 h.

FINANCES

Exercices 1866-68.

Recettes.	Thalers.
Domaines et biens de l'État..............	670,476
Droits régaliens..............	178,530
Impôt foncier.......	169,000
— indirect	437,950
— direct sur le revenu..	265,500
— sur les chiens..	6,900
Divers....................	1,775
TOTAL........ ..	1,730,[illegible]

Dépenses.

Liste civile	280,000
Diète	7,000
Affaires fédérales	16,191
Intérêts et amortissement de la dette	224,910
Régie des domaines de l'État	400,743
Frais d'exploitation des mines, etc.	2,950
Frais d'administration	625,591
Armée	210,250
Sûreté publique	37,986
Ponts et chaussées	20,000
Établissements d'utilité publique	45,736
Culte et instruction publique	126,530
Divers	200
Fonds de réserve	12,000
TOTAL	1,700,068
Excédant annuel	30,042

Dette publique en 1852 : 4 millions de thalers.

SIAM (ROYAUME DE).

Superficie : 12,000 milles carrés géogr. ou 6,576,000 k. carrés — Population : d'après sir John Bowring, 5 millions, d'après Mgr Pallegoix, 6 millions d'hab.

Capitale : Bangkok. — Population : 50 à 60,000 hab., d'après Crawford ; on l'évalue aujourd'hui à 400,000 hab.

Port de Bangkok.

La valeur des échanges de Bangkok a atteint, en 1864, 63,409,000 fr dont 34,024,000 à l'importation, et 29,385,000 à l'exportation.

SAXE ROYALE.

Superficie : 14,894 kil carrés. — Population, 2,343,994 habitants. — Capitale : Dresde, 145,728 hab.

Autres villes : Leipzig, 85,394 ; Chemnitz, 54,827 ; Zwickau, 22,432.

FINANCES. — *Budget annuel de la période 1864-1866.*

Recettes.	Thalers.
Domaines et autres biens de l'État	1,471,74
Droits régaliens et produits d'établiss. de l'État.	3,096,540

Intérêts et capitaux, et produits accidentels.	1,272,9[illegible]
Impôts directs ordinaires.	2,230,80[illegible]
Impôts indirects ordinaires..	3,110,00[illegible]
Versement des sommes restant disponibles du capital flottant de l'État, lesquelles doivent au besoin être augm. par des opérations de crédit..	2,667,37[illegible]
TOTAL des recettes annuelles............	13,658,98[illegible]

Dépenses.

	Ordinaires.	Transitoires.
Besoins généraux de l'État....... ..	4,168,075	160,64[illegible]
Ministère général	29,490	2,400
Département de la justice..	581,492	9,658
— de l'intérieur.	958,512	93,518
— des finances	490,374	47,500
— militaire.	2,294,575	10,567
— du culte et de l'instruction publique	397,670	100,84[illegible]
— de l'extérieur...... ...	91,445	7,900
Contingent aux dépenses de la Confédération germanique..	35,000	
Pensions	598,910	
Travaux publics............	911,420	2,543,90[illegible]
Fonds de réserve.	100,000	
TOTAL des dépenses annuelles.	13,658,984	

Dette à la fin de 1865.

	Thalers.
Obligations à 3 p. 100, créées en 1830...	5,694,90[illegible]
Bons du Trésor à 4 p. 100, créés en 1847	8,148,000
Bons du Trésor à 4 p. 100, créés en 1852, 1855, 1858, 1859 et 1862	37,437,200
Bons du Trésor à 3 p. 100, créés en 1865	4,326,000
Actions du chemin de fer saxon silésien	3,460,000
TOTAL	59,067,30[illegible]
A ajouter, dette ancienne...........	13,03[illegible]
Bons de la caisse, ne portant pas d'intérêts. ...	7,000,00[illegible]
TOTAL général	66,080,33[illegible]
Emprunt à 3 p. 100 (1866	10,000,00[illegible]

Cours des obligations de l'État au 15 août 1865.	4 %	101 3/4
— — 1866...	4 %	94 3/[illegible]
— — — 1867	4 %	94

Dette en 1868.

Montant total, 81,286,075 thalers, dont 43 mill[illegible]

pour chemins de fer. L'amortissement marche régulièrement.

Armée. — 25,000 hommes

CHEMINS DE FER.

Recettes brut. en 1867, 7,569,921 thalers, soit 1,772,982 de plus qu'en 1866. V. les détails pour 1865 dans l'*Annuaire* précédent.

INDUSTRIE.

On estime qu'il y a eu en activité, pendant l'exercice de 1863, et pour le compte des maisons de Chemnitz :

	MÉTIERS A LA MAIN		MÉTIERS MÉCANIQUES	
	en ville	dans les environs	en ville	dans les environs
Pour la fabrication des étoffes de tenture et d'ameublement, ainsi que pour celle des surtouts et tapis de table	1,000	350	290	60
Pour la fabrication des étoffes pour robes, châles et cravates, etc., que les ordinaires et moyennes	1,000	1,500 à 2,000	60	
Pour la fabrication de quelques autres étoffes, entre autres du velours ou velours de coton	»	»	106	»

Ces différents métiers occupent environ 4,500 ouv. tisseurs, plus . . . . . 600 ouvrières.

Ce qui donne en tout . . . . . 5,100 travaill. pour les métiers de la ville et de sa banlieue immédiate.

Un ouvrier tisseur peut gagner à Chemnitz de 1 thaler 1/2 à 4 par semaine (5 fr. 62 1/2 c. à 15 fr.), selon la qualité du tissu fabriqué et le degré d'habileté du tisseur. Le salaire journalier varie donc de 0 fr. 94 c. à 2 fr. 50 c.

La production a été, pendant l'exercice de 1863, d'environ 50,000 à 60,000 *quintaux* de tissus, soit 2,500,000 à 3 millions *de kilogrammes*. On peut admettre que la moitié des filés de laine employés à cette production a été importée d'Angleterre.

La valeur totale de cette production peut être estimée à 5 ou 6 millions de thalers, c'est-à-dire de 18,750,000 à 22,500,000 *francs*, ce qui met à 100 thalers (375 fr.) la

valeur du quintal fabriqué (soit 750 fr. les 100 kilogr.).

Le tissage occupe encore à Chemnitz 47 teintureries (9 pour les fils et tissus de laine et 38 pour ceux de coton), 16 établissements pour l'apprêt des étoffes et 4 blanchisseries. Ces établissements emploient en total de 400 à 500 ouvriers.

Somme toute les résultats de la campagne 1863 n'ont pas été tout à fait mauvais pour Chemnitz, surtout si l'on fait la part des conjonctures, et comparativement aux résultats de 1862. Malgré les conséquences funestes de la crise cotonnière, qui ont continué à peser sur les affaires, il n'y a eu dans aucune branche cessation complète de l'activité industrielle. Au contraire, le nombre des métiers à la main occupés dans la ville même a augmenté de 136 sur l'année précédente (1,836 métiers en 1862, et 1,97[illegible] en 1863). De même le nombre des métiers mécaniques a été porté, pendant la même période, de 322 à 516. Le nombre des maîtres tisseurs, *membres de la corporation*, et travaillant chez eux avec des *ouvriers compagnons*, a au contraire diminué : de 1,012 en 1862, il est tombé en 1863 à 97[illegible]. Aussi tous les hommes compétents s'accordent-ils à dire que le tissage à la main tend à décroître à Chemnitz, *comme industrie domestique*, que l'avenir amènera un manque de tisseurs de plus en plus prononcé, manque auquel on devra suppléer par l'introduction générale du travail mécanique.

La fabrication de Glauchau et des environs consiste principalement en *articles mi-laine pour robes*, surtout dans les qualités moyennes et fines, et supérieures en général à celles fabriquées à Chemnitz.

La *valeur brute* de la production du canton de Glauchau, en 1863, peut être estimée de 12 à 13 millions de thalers, soit de 45 millions à 48,750 000 fr.

Dans ce total, les salaires entrent pour un montant de 1,750,000 à 2 millions de thalers, soit de 6,562,500 à 7,500 000 fr.

Ces chiffres correspondent à une production de 700,000 à 800 000 pièces d'étoffes, dont le poids total peut être *estimé* de 63,000 à 72,000 quintaux (3,150,000 à 3,600 000 *kilogr.*), ce qui donne au quintal fabriqué une moyenne

de 185 thalers (1,387 fr. 50 c. les 100 kilogrammes).

Environ 12,825 métiers ont été en activité à Glauchau et dans la banlieue industrielle pendant l'exercice 1863 : un tiers de ce nombre dans la ville même (et dans ce tiers, quelques centaines de métiers mécaniques); les deux autres tiers (tous métiers à la main), dans les environs.

Voici maintenant un aperçu des principaux autres établissements de Glauchau occupés par les fabricants de tissus :

10 teintureries pour articles de coton.
7 — — de laine.
21 établissements pour l'apprêt des étoffes.
3 blanchisseries.

Meerane est souvent désignée en allemand sous le nom de *Schwesterstadt von Glauchau* (sœur jumelle de Glauchau). Le genre de fabrication des tissus y est en effet le même que dans cette dernière ville, quoique la qualité soit en général plus légère.

Pendant l'exercice 1863, il a été fabriqué par les maisons de Meerane ou pour leur compte de 1 million à 1,200,000 pièces.

Si l'on admet la quantité intermédiaire (1,100,000 pièces), ainsi qu'une valeur moyenne vénale de 12 thalers (soit 45 fr.) par pièce, on arrive, pour la valeur totale de la production, à la somme de 13,200,000 thalers, soit 49,500.000 fr.

Dans ce chiffre total brut, les salaires entrent pour 1/6, soit 2,200,000 thalers (8.250,000 fr.). Ce qui, étant données 1,100,000 pièces fabriquées, met à 2 thalers (7 fr. 50) le prix moyen payé par pièce au tisseur.

On compte dans la ville même.....	3,006	métiers à la main.	
— —	280	—	mécanique.
Ensemble.........	3,286	—	

soit un peu plus de 1/5 du nombre total. Les autres 4/5 (soit plus de 12,400 métiers) sont dispersés dans les environs.

En prenant les chiffres moyens ou arrondis, la valeur *vénale de la production* totale des trois villes et de leur

banlieue industrielle, en tissus pure-laine et mélangés peut se résumer ainsi :

Chemnitz.	20,000,000 f.
Glauchau.	47,000,000
Meerane.	49,000,000
TOTAL	116,000,000 f.

Leipzig.

Le commerce de librairie de Leipzig est connu dans le monde entier. Un seul établissement spécial, fondé par la société des libraires pour recevoir les commandes, en inscrit annuellement environ 15 millions. L'imprimerie s'exerce dans 50 établissements, dont il n'y a que 21 qui aient consenti à renseigner la Chambre de commerce au sujet de leur activité. Dans ces 21 imprimeries ont été imprimés en 1863 :

1° 1,407 œuvres, dont l'impression a été entièrement achevée dans ladite année ;

2° 54 ouvrages périodiques ;

3° 10 gazettes;

4° 19,510 divers.

Le commerce de papier représente annuellement une valeur de 1 million 1/2 à 2 millions de thalers.

SUÈDE ET NORWÉGE (ROYAUME DE), UNION DYNASTIQUE.

1° SUÈDE.

Superficie : 439,815 kil. carrés. — Population fin 1865, 4,114,141 hab. dont 2,001,184 hommes, 2,112,957 femmes; 3,615,159 hab. de la campagne et 498,982 hab. des villes.

Capitale : Stockholm, 133,361 hab. Autres villes : Goteborg, 45,541 ; Norrkoping, 22,694 ; Malmo, 21,889 ; Carlskrona, 16,425 ; Gefle, 12,511 ; Upsala, 10,247 ; Lund, 9,828 ; Jonköping, 9,801 ; Calmar, 9,115 ; Orebro, 9,007.

FINANCES. — *Budget de* 1868.

Recettes.	Rigsdalers.
Ordinaires	8,8[illegible]1,000
Extraordinaires.	27,862,000
TOTAL.	37,461,270

Dépenses.

Ordinaires		34,054,500
Extraordinaires		7,438,621
TOTAL		41,493,121

Recettes annuelles.

Recettes dites ordinaires		8,861,270
Recettes dites extraordinaires		
Droits de douanes	14,000,000	
Produit de la poste	2,000,000	
Droit de timbre	1,500,000	
Droit sur la fabrication de l'eau-de-vie	10,500,000	28,000,000
TOTAL		36,861,270

Dépenses annuelles.

	Rigsdalers.		Rigsdalers.
Liste civile	1,417,000	Min. des financ.	5,998,100
Minist. de la just.	2,353,400	— de l'instr. publique et culte	4,598,700
— des aff. étr.	479,200	Pensions	1,310,000
— de la guerre	9,498,000		
— de la marine	3,952,900		
— de l'intér.	3,026,900	TOTAL	34,054,500

Dette publique.

La dette suédoise était à la fin de 1865 :

Dette consolidée :		
Intérieure de 1808	2,508,000	
— 1853	220,000	
— (1) 1855*	232,600	
— 1861*	2,871,700	5,832,000
Extérieure de 1858*	19,946,933	
— 1860*	24,702,266	
— 1864*	9,806,020	54,455,219
TOTAL de la dette consolidée		60,288,019
Dette flottante :		
Intérieure de 1863	3,000,000	
1865*	10,800,000	
TOTAL de la dette flottante		13,800,000
TOTAL de la dette publique		74,088,019

(1) Les emprunts marqués d'un astérisque ont été contractés pour la construction des chemins de fer de l'État.

ARMÉE SUÉDOISE (janvier 1868).

	Officiers.	Sous-officiers, soldats.	Total.
Infanterie.	1,180	125,520	126,700
Cavalerie..	230	8,900	9,130
Artillerie	200	5,050	5,250
Fortifications	40	270	310
Topographie..	41	7	48
TOTAL..	1,661	139,780	141,438

Plus les corps de volontaires (*skarpskyttar*), s'équipant eux-mêmes et se réunissant pour l'exercice à leur volonté, environ 40,000 hommes en décembre 1865.

Milice nationale de l'île de Gotland : 8,700 hommes. Cette milice, qui n'est tenue qu'au service intérieur de l'île, comprend les hommes de 18 à 60 ans.

MARINE. — Les vapeurs portent 140 canons, les bâtiments à voiles 600.

INDUSTRIE. — Production du fer en 1864, 9,684,944 quintaux suédois; production du cuivre en 1864, 46,000 quint.

La production des 2,600 usines et manufactures en 1865 a été de 75,810,635 de riksdalers, le nombre des ouvriers, 32,000.

COMMERCE.

	Importation. riks.	Exportation. riks.		Importation. riks.	Exportation. riks.
1856 ..	103,844,000	92,433,000	1861. ..	108,670,000	91,0[illegible]
1857 ...	85,290,000	78,434,000	1862 ..	99,840,000	86,038,000
1858 .	66,920,000	68,884,000	1863 .	96,627,000	92,[illegible]
1859. .	74,241,000	78,667,000	1864 ...	90,549,000	94,003,000
1860....	82,469,000	86,496,000	1865. .	105,853,000	100,050,000

NAVIGATION EN 1863.

Navires chargés.

	ENTRÉES		SORTIES		TOTAL.	
PAVILLONS.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.	Nav.	Lasts.
Suédois.	2,435	63,677	4,561	123,497	6,993	187,[illegible]
Étranger .	2,51[illegible]	100,960	4,897	315,295	7,405	4[illegible]
TOTAL	4,946	164,[illegible]	9,458	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Non compris à l'entrée : 510 navires (458 suédois), et à la sortie : 509 navires (487 suédois), dont la capacité en last n'était pas connue.

Effectif de la marine marchande en 1865 3,155 navires, d'une capacité de 83,524 lasts, effectif. (Le last de commerce équivaut à 42,51 quintaux métr.).

Vapeurs en 1864 : 288 navires d'une force de 9,293 chevaux.

2° NORWÉGE.

Superficie : 317,800 kil. car. — Popul. 1865, 1,701,478 habitants.

Population des campagnes, 1,415,329 ; population des villes, de 286,149 hab. — Capitale : Christiania (avec les faubourgs), au 31 déc. 1865, 65,513 habitants. — Autres villes (en 1865) : Bergen avec les faubourgs, 30,402 ; Trondhjem, 19,287 ; Stavanger, 16,647 ; Drammen, 14,117 ; Christiansand, 10,876 ; Fredrikshald, 7,408 hab.

FINANCES.

Budget annuel pour la période financière de 1866-1869 (commençant au 1er avril).

Recettes en Riksdal. spec.

Douanes	3,030,000	Reven. des biens-fonds appartenant à l'État...	»
Droit sur l'eau-de-vie et sur la drèche	740,000	Intér. et dividendes des créances de l'État...	431,280
Timbre	74,100	Recettes diverses.	173,200
Postes et télégraphes	398,300		
Mines d'argent...	476,000	TOTAL......	5,022,000

Dépenses en Riksdal. spec.

Liste civile	143,155	— de la justice.	319,550
Storthing	52,359	— du culte	187,141
Conseil d'État, bureau ministér.	196,426	— de l'intérieur.	543,235
Affaires étrang...	134,579	— des finances.	712,290
Ministère de la guerre	1,023,000	Dette publique...	553,662
— de la marine a. Post.	644,723	Dép. imprévues..	70,880
— de la marine b. Mar.	442,000	TOTAL......	5,023,000

Dette publique (fin 1863).

	Riksd. spec.		Riksd. spec.
Ancienne dette intér. (consolidée)......	1,677,000	Emprunt de chem. de fer 1858 (3 6/10 millions à 4 1/2 p. 100...	3,243,000
Emprunt de chemin de fer de 1848	955,000	Emprunt de chemin de fer de 1863.........	1,468,000
Emprunt de 1851.	655,000		
		TOTAL.....	8,918,000

Les créances de l'État étaient à la fin de 1863 : 8,500,000 riksdal. spec., non compris la valeur des chemins de fer et des bien-fonds publics. En outre l'État possède un *fonds pour l'instruction publique* de 4,329,000 riksdalers species.

ARMÉE.

Ligne.......	24,000
Landwehr.	18,900
TOTAL...........	42,900

MARINE. — 124 navires armés de 396 canons, dont 15 vapeurs.

COMMERCE.

	Importation		Exportation	
1859... .	15,485,385	riks. spec.	9,648,997	riksd. spec.
1860	15,597,750	—	10,742,217	—
1861.. ...	17,330,250	—	10,277,345	—
1862 .	16,220,109	—	11,448,315	—
1863. . .	17,834,756	—	11,386,414	—
1864.. .	19,087,193	—	12,594,023	—
1865......	18,271,987	—	13,584,696	—

NAVIGATION.

Mouvement de la navigation en 1866.

ENTRÉES	NAVIRES norvégiens		NAVIRES étrangers		TOTAL.	
	Nomb.	Lasts.	Nomb.	Lasts.	Nomb.	Lasts.
Chargés. ..	2,836	147,518	1,525	77,892	4,361	225,410
Sur lest....	4,127	351,109	2,727	117,107	6,854	468,216
Ensemble...	6,963	498,627	4,252	194,999	11,215	[illegible]

SORTIES.						
Chargés.......	6,298	400,432	4,670	164,549	10,968	564,981
Sur lest.........	746	105.546	509	28,209	1,255	133,755
Ensemble...	7,044	505,978	5,179	192,758	12.223	698,739

Effectif de la marine marchande.

(Le last de commerce équivalant à 2 tonn. angl.)

Au 31 déc. 1863. 5,621 nav. jgt de 301,778 l. avec 35,700 h. d'éq.
— 1864. 5,678 — 317,455 — 36,094 —
— 1865. 5,817 — 357,013 — 39,451 —

SUISSE (RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE DE).

Superficie : 41,418 kil. carrés. — Population (recensement du 10 décemb. 1860), 2,510,494 âmes.

Ces chiffres se répartissent comme suit d'après les cantons, leur étendue territoriale et le culte des habit.

Cantons.	kilom. carrés.	Population. totale.	Catholiques.	Protestants.
Zurich...........	1,723	266,265	11,256	253,793
Berne...........	6,889	467,141	58,319	405,727
Lucerne.........	1,501	130,504	127,867	2,619
Uri..............	1,076	14,741	14,705	36
Schwitz..........	908	45,039	44,509	524
Unter- le-Haut.	475	13,376	13,283	93
walden. le-Bas..	290	11,526	11,475	51
Glaris...........	691	33,363	5,827	27,506
Zug.............	239	19,608	18,990	609
Fribourg	1,669	105,523	89,970	15,522
Soleure..........	785	69,263	59,624	9,545
Bâle-Ville........	37	40,683	9,746	30,513
Bâle-Campagne...	421	51,582	9,751	41,605
Schaffouse........	300	35,500	2,478	32,950
Appenzell Rh.-Ext.	261	48,431	2,183	46,218
— Rh.-Int.	159	12,000	11,884	115
Saint-Gall........	2,019	180,411	110,731	69,492
Grisons..........	7,185	90,713	39,945	50,760
Argovie..........	1,405	194,208	88,424	104,167
Thurgovie........	988	90,080	22,019	67,735
Tessin...........	2,836	116,343	116,233	93
Vaud............	3,223	213,157	12,790	199,452
Valais...........	5,247	90,792	90,088	693

Neuchâtel	808	87,360	9,234	77,095
Genève	[illegible]	82,876	42,099	40,069
Total.....	41,418	2,510,494	1,023,430	1,476,982

En ajoutant aux catholiques et aux protestants 5,866 adhérents de diverses communions chrétiennes et 4,216 israélites, on retrouve le chiffre de la population totale.

Capitale : Berne, 2[illegible],016 hab., autres villes : Genève, 41,415 h., Bâle, 37,918 h., Lausanne, 20,515 h., Zurich, 19,758 hab., Saint-Gall, 14,532 h., Lucerne, 11,522 h.; Fribourg, 10,434 h., Neuchâtel, 10,382 h.

FINANCES

Recettes	Compte de 1866 Francs.	Budget de 1867. Francs.
I. Produits des immeubles et des capitaux..........	147,653	103,067
II. Intérêts des capit. de roul. et des avances	114,086	125,579
III. Régies et administrations :		
Péages (douanes)	8,699,518	8,500,000
Postes	8,617,816	9,074,200
Télégraphes.	727,645	785,000
Poudres	725,376	819,000
Capsules	52,234	49,966
Monnaie	30,000	»
École polytechnique	60,466	58,000
Atelier de Thun..	770,856	650,000
Régie des chevaux	89,650	109,000
IV. Autres recettes........	68,113	59,109
Total des recettes.....	20,403,253	20,523,000

Dépenses.		
I. Intérêts...........	469,297	409,635
II. Frais généraux d'administration :		
Conseil national.	90,849	90,000
Conseil des États..........	5,053	7,500
Conseil fédéral..	61,000	61,000
Tribunal fédéral	6,407	10,400
Chancellerie fédérale	173,713	136,000
Pensions	26,082	26,000
III. Départements :		
Politique....................	167,968	166,800
Intérieur	[illegible]	[illegible]

Militaire	19,516	20,600
Finances	49,456	50,600
Commerce et douanes	6,867	14,000
Justice et police	21,527	25,500
IV. Administrations spéciales :		
Armée	5,339,949	2,741,400
Douanes	3,527,269	3,504,900
Postes	8,617,816	9,071,200
Télégraphes	687,390	735,000
Poudres	646,309	765,000
Capsules	43,044	47,865
Monnaies	30,000	»
École polytechnique	381,789	308,000
Régie des chevaux	84,009	99,720
Atelier à Thun	770,854	850,000
V. Dépenses imprévues	4,012	5,507
TOTAL des dépenses	21,552,495	20,128,000
Montant de la fortune de la Confédération, fin de 1866	9,949,776	»

Tableau des recettes et dépenses cantonales.

D'après les comptes des cantons.		Recettes.	Dépenses.
Berne	1861.	5,111,485.39	4,964,555.12
Zurich	1861.	3,174,331.82	3,012,618.25
Vaud	1861.	2,979,165.93	2,903,549.95
Tessin	1861.	2,904,848.75	2,787,523.93
Argovie	1861.	2,041,279.30	2,091,193.05
Genève	1861.	2,041,641.68	3,711,167.99
Fribourg	1861.	1,829,018.81	1,870,325.54
Soleure	1861.	1,686,603.62	1,798,307.28
Saint-Gall	1861.	1,527,057.93	1,632,112.91
Bâle-Ville	1861.	1,239,465.46	1,732,642.87
Neuchâtel	1862.	1,068,377.37	1,074,180.03
Thurgovie	1861.	1,052,408.73	814,866.76
Lucerne	1861.	959,768.16	1,043,887.06
Bâle-Campagne	1861.	830,920.26	739,398.60
Grisons	1861.	731,886.91	965,984.57
Valais	1861.	716,251.33	823,150.58
Schaffouse	1860-61.	679,662.60	645,954.54
Glaris	1862.	442,728.78	400,000.96
Unterwald-le-Haut	1859-60.	239,601.35	166,300.75
Appenzell, Rh.-Ext.	1862.	216,870.47	177,253.35
Schwyz	1864.	207,204.83	270,048.42
Uri	1862-63.	181,771.42	192,226.57
Appenzell, Rh.-Intér.	1860-61.	136,818.57	135,229.78
Zoug	1861.	113,540.10	155,382.33
Unterwald-le-Bas	1861.	89,262.79	76,304.80

Recettes et dépenses de la confédération et des cantons réunis en 1864.

Recettes.

Produit net des douanes	5,100,000
Régale des sels	3,800,000
Postes	1,500,000
Droits de mutation et de succession	1,300,000
Autres impôts indirects et regales	8,500,000
Impôts directs y compris l'impôt militaire	9,000,000
Intérets de capitaux, revenus des domaines et forets	4,000,000
Recettes diverses	2,500,000
TOTAL	35,700,000

Dépenses.

1.	Intérêts et amortissement de dettes	3,003,909
2	Legislation, administration générale et de district	2,769,672
3.	Affaires militaires	6,572,308
4.	Justice	1,831 979
5	Prisons	789,109
6.	Police	1,973,818
7	Affaires sanitaires	173,997
8.	Agriculture, sylviculture et industrie	473,929
9.	Finances	705 070
10.	Travaux publics	8,347,526
11.	Instruction publique	4,938,047
12	Cultes	2,479,923
13.	Bienfaisance publique	1,736,636
14	Dépenses diverses	374,839
	TOTAL	36,171,644

ARMÉE.

Élite	85,470 h.	Landwehr	64,540
Réserve	47,944	TOTAL	192,963

COMMERCE (1).

	IMPORTATION 1865.	IMPORTATION 1866.	EXPORTATION 1865.	EXPORTATION 1866
Bétail (nombre)	204,526	221,868	123,419	
Valeur fr	424,114	467 834	7.006.068	6.498.476
Produits bruts (charges)	564,954	646,741	73,573	76,866
Marchand. (manufacturées), quintaux	8,292,281	8 769,580	1 084 671	1,199,097
en rent en franch.	577,906	623 340	727	100

(1) Extrait du Moniteur prussien. Nous saisissons cette occasion pour réclamer contre l'usage absurde d'additionner [illegible]

TRIPOLI (BEYLIK DE).

Superficie : 160,000 k. carrés. — Popul. : 200,000 h. — Capitale : 25,000 h. — Revenu évalué à 7,800,000 fr. ARMÉE. — 3,000.

COMMERCE EN 1865.

1° *Entrée.*

	Navires.	Tonneaux.	Valeur des chargements.
Sous pavillon ottoman...	360	19,441	4,100,000 f.
— anglais. ...	41	5,093	900,000
— italien.....	18	1,557	200,000
— grec.......	17	682	80,000
— français...	3	581	90,000
TOTAL....	439	27,354	5,370,000 f.

2° *Sortie.*

	Navires.	Tonneaux.	Valeur des chargements.
Sous pavillon ottoman...	331	20,556	4,620,000 f.
— anglais. ...	38	3,606	950,000
— italien... .	22	1,565	660,000
— grec.......	13	521	84,000
— français. .	3	581	60,000
TOTAL...........	407	26,829	6,374,000 f.

En somme les échanges se seraient élevées à près de 12 millions de francs, et l'intercourse à un total de 846 navires et de 54,183 tonneaux.

Les principales marchandises importées ont consisté en 1,122,000 fr. de tissus de laine provenant pour la plupart de Tunis, en 1,017,000 fr. de tissus de coton, expédiés surtout de Malte, en céréales, riz, denrées coloniales bois de construction et fer ouvrés. Le tiers à peu près des importations est destiné à pénétrer dans l'intérieur de l'A-

---

dire : 1 bœuf, plus 1 mouton, plus 1 poule font trois têtes de bétail. Il est heureux qu'on considère une ruche comme une unité : en comptant chaque abeille à part on aurait bien des têtes de bétail, et au lieu de 2 fr. par tête, comme ci-dessus, ce ne serait même plus à 1 centime qu'on l'évaluerait.

Nous n'aurions pas cru nécessaire de montrer l'absurdité de la pratique que nous signalons, si des hommes ayant une certaine notoriété ne s'en étaient rendus coupables.

frique au moyen des caravanes. Un chapitre est consacré ci-après à l'examen de ce transit.

Les exportations de Tripoli opérées par voie de mer se composaient des marchandises suivantes :

	fr.		fr.
Plumes d'autruche	1,168,000	Orge ...	253,000
Huile d'olive.....	1,098,000	Cuirs et peaux.	164,000
Tissus de laine .	989,000	Garance......	162,000
Ivoire.......	520,000	Laine	80,000
Blé	506,000	Dattes........	67,000
Beurre salé....	505,000	Nattes et couffes	64,000
Bœufs et mout.	358,000	Savon	35,000

Commerce de Tripoli avec l'Afrique intérieure. — Ce trafic, autrefois fort important, n'a fait que décroître depuis que des mesures sévères ont été prises pour mettre fin à la traite des nègres. Malheureusement la répression de la traite ostensible n'a pas profité autant qu'on le voudrait aux peuples noirs ; chaque année des hordes d'esclaves sortent du centre de l'Afrique pour se diriger clandestinement vers les contrées musulmanes par des routes détournées, pénibles et dangereuses, se dirigeant en général vers le nord-est.

Voici, pour 1864, les éléments qui ont alimenté le mouvement des caravanes entre Tripoli et le Soudan, par les oasis de Mourzouk et de Ghadamès.

Importation de Tripoli au Soudan.

	fr.
Conterie ou verreries de Venise, perles de verre dont les nègres se font des colliers et des bracelets	248,000
Calicot anglais (*chelem malti*) guinée, en écru ou teint à l'indigo, 35,000 pièces valant	470,000
Draps de France, fins, dits sedan, la presque totalité en couleur écarlate	80,000
Une qualité plus fine se travaille à Tripoli et s'envoie dans l'intérieur en burnous confectionnés garnis de galons d'or	86,000
Capitone, bourre de soie teinte en cochenille à Tripoli	160,000
Lames de sabre, lattes droites à deux tranchants, fabrication belge, marque de Solingen, 1,200 lames........	[illegible]

Aiguilles anglaises, par caisses de 100,000, à raison de 20 à 22 mahboubs les cent mille. Exportation de l'année, 16 caisse pour une valeur de........	14,000
Œils de bœuf (*occhij di bove*) petits miroirs ronds dans une mince boîte en cuivre jaune, 7,200 paquets (de 300 à 400 miroirs), pour.............	20,000
Tapis de Smyrne pour la prière, environ 130 pièces.	2,600
Zinc et ferblanc, environ........................	7,600
Vieux cuivre..................................	30,000
Ambre et corail environ........................	10,000
TOTAL de valeurs exportées de Tripoli au Soudan.	866,090

Importations du Soudan à Tripoli.

	fr.
Dents d'éléphant 2,100 quintaux de 250 à 460 fr. le quintal pour la qualité ordinaire et 250 à 580 la qualité hurnou........................	900,000
Cire, 120 quintaux à 180 francs le quintal........	21,600
Résines odorantes.............................	6,000
Séné...	2,500
Cuirs tannés de bœuf sauvage de 9 à 12 francs la pièce..	5,800
Cuirs ouvrés, tapis............................	2,000
Peaux de léopard et de lion de 20 à 35 francs la pièce, environ 160 peaux..................	4,000
Plumes d'autruche.............................	600,000
Poudre d'or de 60 à 62 p. 100 le metical de 24 carats, environ 3,500 meticaux................	212,000
TOTAL des valeurs importées du Soudan à Tripoli.	1,753,900

L'ensemble de ce commerce représenterait donc 2 millions 1/2 à 3 millions de francs.

Les principales marchandises qui composent ordinairement les caravanes pour l'intérieur sont les suivantes :

	Unités.	Quantités.	Valeurs.
Toile de coton dite de Malte...	pièces.	60,000	480,000 f.
— dite slambourgue.	id.	500	8,600
— dite tanzibs......	id.	10,000	36,000
Drap dit sondrin............	balles.	25	28,000
— thibet.................	id.	10	20,000
Verroteries de Venise........	»	»	240,000
Papier commun..............	rames à 8 f.	2,000	16,000
Bourre de soie (capitone) teinte en rouge.................	kilog.	20,000	120,000
Satin....................	mètres.	5,300	10,000

Sucres en petits pains tapés de 0,500 kilog l'un....... ...	kilog.	10,000	12,000
Aiguilles nº 12	»	»	8,000
Petits miroirs dit œufs de bœuf.	»	»	12,000
Sabres droits à deux tranchants	»	»	24,000
Divers petits objets	»	»	5,000

La valeur de ces marchandises augmente dans de fortes proportions selon l'importance des demandes et l'approvisionnement de la place.

Les caravanes venant de l'intérieur de l'Afrique, soit par Ghadamès, soit par Morzouth, transportent d'ordinaire, savoir

	Fr.
Dents d'éléphant, valeur environ...	600,000
Plumes d'autruche, de Tombouctou, du Soudan et d'Aya........	450,000
Cire jaune	20,000
Peaux de kelab (bœufs sauvages)......	36,000
Séné	60,000
Poudre d'or et lingots.........	800,000
Indigo....	10,000
Peaux de lion, léopard, panthère...	4,000
Benjoin, musc.	18,000
Gomme arabique	34,000
Objets divers (tissus, nattes, tapis	16,000

(*Annales du commerce extérieur*)

TUNIS (BEYLIK DE).

Superficie : 168,700 kil car. Popul. : 1,500,000 h. — Capit. : Tunis, 150,000 h.

FINANCES. — Revenus, environ 1 million de fr.

Dette. — Environ 100 millions de fr.

ARMÉE. — 6 à 8,000 h

COMMERCE.

	Importations.	Exportations	TOTAL.
1863. . . .	18,686,000	12,170,000	30,856,000 f.
1864.	19,298,000	8,463,000	27,761,000
1865.	18,578,000	15 974 000	34,552,000

...st entré à la Goulette, en 1865, en comptant les ba...

teaux à vapeur français et italiens qui font le service des postes, 690 bâtiments, jaugeant ensemble 102,384 tonneaux, dont 100 bâtiments français d'une capacité collective de 30,776 tonneaux

Les produits qu'exporte Tunis se composent de laines, huiles d'olive, bonnets dits *fez*, bestiaux et blés, en échange desquels nous fournissons des soieries, vins, métaux ouvrés, etc. Les achats d'articles du pays ne se font pas seulement aux marchands arabes, moins encore au gouvernement, qui perçoit à titre de dîme, une partie des productions indigènes.

La situation financière de la régence, déjà fort embarrassée, s'est compliquée encore par suite de l'émission démesurée d'une monnaie de cuivre à laquelle il a été imposé une valeur nominale bien supérieure à la valeur réelle D'après des renseignements datés du mois d'août 1867, la place de Tunis était en désarroi, et de graves sinistres commerciaux s'y faisaient craindre.

TURQUIE (EMPIRE DE).

Superficie : 2,085,596 kil carrés

		Habitants.
Dans la Turquie d'Europe proprement dite et les îles, non compris les pays tributaires..... ...		9,880,000
Dont Chrétiens de toutes les communions..	8 660,000	
Osmanlis..	1,150,000	
Juifs	70,000	
Dans la Turquie d'Asie, la Syrie et l'Arabie, non compris les pays tributaires et vassaux........		13,430,000
Dont : Musulmans de toutes sectes, y compris 4,500,000 Osmanlis.........	9,050,000	
Chrétiens de toutes communions	4,300,000	
Juifs	80,000	
TOTAL général.......... .		23,310,000

Capitale, Constantinople, 855,000 hab : avec la population flottante, près de 1,100,000 hab.

Autres villes (évaluations) : Andrinople, 110,000 hab

Salonique, 70,000; Serajévo, 70,000; Gallipoli, 40,000; Philippopolis, 60,000; Sophie, 30,000; Smyrne, 160,000; Damas, 120 000; le Caire, 250,000; Jérusalem, 25,000; Erzeroum, 70,000; Alep, 110,000; Bagdad, 105,000; Brousse, 80,000.

FINANCES.

Budget 1865-1866 (en bourses de 115 fr.)

Recettes.

Verghi	621,227
Exonération du service militaire ..	126,325
Dîmes	815,143
Droit sur les moutons . .	235,722
Droit sur les porcs.	4,228
Douanes, tabacs, sels	780,570
Contrats et timb.	12,317
Pêcheries	14 211
Vins et spiritueux.	22,880
Tapou....	35,592
Contributions ind. diverses.	238,327
Télégr. et postes .	32,678
Imprimerie.	578
Terres et pêcheries de l'État..	6,643

Fermes impériales.	13 952
Forêts...... . ..	5,224
Mines	7,915
Terres domaniales.	5,571
Vilayet du Danube	5 000
Monnaies. ..	7,757
Tribut d'Égypte..,	87,500
Moldo-Valachie....	8,000
Serbie .. .	4,600
Samos . .	800
Mont Athos	144
Arsenal (marine) .	2,957
Ministère du com.	800
Travaux publics..	2,665
TOTAL.. ..	3,109,380
Surplus du tribut d'Égypte.	62,500
TOTAL......	3,171,880

Dépenses.

Dette extérieure..	598,433
Dette génér. intér.	396,000
Caisse des orphel.	9,397
Sel[illegible]-Moukata[illegible]mes	98,461
Grand conseil ..	17,999
Armée	660,000
Artillerie	100,000
Marine.	150 000
Affaires religieuses	20,145
Locaf	12,000
Intérieur	154 622
Affaires étrangères	27,575
Ministère du com.	4,441
Instruct. publique	13 418
Travaux publics .	8,042
Télégr. et postes	26,344
Min. de la police.	264,667
— des finances.	139,276

Indem. à la banq.	13,344
Allocation Hedjaz à Yemen	35 120
Pensions.... . ..	121,385
Liste civile..... .	240,000
Contrib. indir. ..	80,000
Chang. de monn..	9 000
Cadastre ..	12 000
Édifices publics ..	24 000
Émigr. circassiens.	30,000
	3,236,930
Nouvelle émission de la dette gén.	30,000
Total des dépenses	3 266 930
Total des recettes.	3,171,880
Déficit	95,050
Soit 10,930,750 fr.	

Dette publique au 1er novembre 1865.

		Liv. st.
	Dette extérieure	
Emprunt 1854.	Dent, Palmer, Bischoffsheim et Ce	3,000,000
— 1855.	Rothschild et Ce	5,000,000
— 1858.	Dent, Palmer et Ce	5,000,000
— 1860.	Mirès	2,037,000
— 1862.	Devaux Ottoman Bank	8,000,000
— 1863 et 1864.	Banque imp. de Turquie.	8,000,000
— 1865.	Banque impériale	4,000,000
	TOTAL	35,087,000

qui ont diminué par l'amortissement de 1 et 2 p. 100 payés chaque année.

Dette intérieure. — Par arrêté en date des 29, 30 et 31 mars 1865, les différentes dettes intérieures ont été converties en obligations du Grand-Livre de la dette générale de l'empire ottoman, garanties par les revenus généraux. Cette conversion établit le chiffre de la dette intérieure à 31,800,000 liv. st.

ARMÉE. — Pied de paix, ligne, 148,680; pied de guerre, 170,376; réserve (rédif), 148,680; auxiliaires, 100,000; irréguliers, 87,000.

MARINE. — 48 bâtiments dont 18 vapeurs avec 1,218 canons.

Commerce de la Turquie. — V. les *Annuaires* de 1866 et 1867.

ÉGYPTE.

Superficie : 458,676 kil. carrés, dont un dixième environ est cultivé. — Population, 5,125,000 hab. — Capitale, le Caire, 350,000 hab.

Autres villes : Alexandrie, 160,000; Damiette, 37,000; Rosette, 18,500 hab.

FINANCES.

La moyenne du revenu actuel est de 125,000,000 de fr. ou 48,125,000 piastres (la piastre au tarif vaut 40 paras; le franc, 3 piastres et 34 paras).

En vertu du firman du 12 moharrem 1283 (27 mai 1866), le tribut annuel a été porté à 150,000 bourses (la bourse est de 500 piastres au tarif). Il était précédemment de 80,000 bourses.

Dette.

Dette flottante à la fin de 1859.	....	125,000,000 fr.
Emprunt. Août 1860 à Paris	....	28,000,000
— Mars 1862..	....	40,000,000
— Août 1864 (Banques anglaises).		17,500,000
— Oct. 1864 à Paris et à Londres.		125,000,000
		335,500,000

ARMÉE.

Infanterie.......	19 régiments de	2,164	hommes.
Cavalerie......	4 —	900	—
Artillerie.......	3 —	1,327	—

MARINE (1862).

7 vaisseaux de ligne, 6 frégates, 9 corvettes, 7 bricks, 18 chaloupes canonnières, quelques petits bâtiments et 27 transports.

ROUMANIE OU PRINCIPAUTÉS-UNIES.

Superficie 141,603 kil. carrés — Popul. 4,500,921 h. dont 125,000 cathol., 100,000 israélites, 18,903 protestants.

FINANCES

Budget de 1865.

Recettes	Piastres.
Contributions directes	46,126,000
— indirectes..........	32,640,000
Domaine de l'État	37,585,000
Tabacs	10,000,000
Postes et télégraphes	6,300,000
Divers..........	2,049,000
Contributions volontaires..........	6,830,000
Recettes extraordinaires..........	10,723,962
TOTAL des recettes....	152,229,962

Dépenses.		Piastres
Conseil des ministres..........		97,800
Ministère des finances	Dette publique	34,321,694
—	Corps législatif.........	4,999,960
—	Cour des comptes	563,575
	Service des finances....	11,541 599
Ministère de l'intérieur		16,627,350
— de la guerre		29,776 183
— des affaires étrangères........		1,180,908
— de la justice............		8,253,[illegible]

Ministère du culte	22,178,661
— des travaux publics	16,331,082
	146,882,496
Dépenses extraordinaires et supplémentaires	3,000,000
TOTAL des dépenses	149,882,496

Dette. — La Moldavie avait en 1856 9 1/2 millions de piastres de dettes, la Valachie à la fin de 1857 au moins 14 millions, non compris 6 millions pour le rachat de la servitude en Moldavie. Un emprunt de 916,000 liv. sterl. a été contracté avec des capitalistes de France et d'Angleterre, au mois d'août 1864.

ARMÉE. — Effectif : 43,495 hommes et 11,725 chevaux.

COMMERCE EN 1860.

Exportation	307,525,414 p.
Importation	184,332,994

SERBIE (PRINCIPAUTÉ DE).

Superficie : 41,800 kil. carrés. — Populat. en 1865 : 1,157,397 hab. — Capitale : Belgrade, 22,298 hab.

FINANCES.

Budget de l'exercice 1866. (En piastres d'impôt, chacune valant 42 centimes.)

Recettes.

Revenus des propriétés de la principauté, ; dîmes 30,000; fermage, etc., 330,000; intérêts de capitaux, 15,000; imprimerie de l'État, 300,000; haras, etc., 50,000; postes, 200,000; télégraphes, 160,000; institutions de crédit, 380,000 total	1,465,000
Contributions. Capitation des 220,000 contribuables, 16,000,000; taxes des bohémiens nomades, 70,000; taxes des domestiques, 120,000; total	16,190,000
Douanes	4,000,000
Taxes judiciaires et administratives	1,810,000
Revenus casuels et extraordinaires	3,355,000
Droits régaliens	1,000,000
TOTAL	27,820,000

Dépenses.

Liste civile	1,200,000
Tribut à la Porte	1,176,25[illegible]

Subventions au patriarche de Constantinople	5,040
Assemblée nationale.	30,408
Sénat	181,968
Pensions et subsides.	813,414
Dépenses imprévues	1,250,000
Secrétariat du prince	14 400
Contrôle	276 498
Dépenses des ministères : justice, 2 934,366 ; culte et instruction, 2,504,808 : extérieur, 940 750 ; intérieur, 5 553,510 : finances, 1,693,176 ; guerre, 7,471,656 , travaux pub., 1,815,060 ; ensemble.	22,444,346
Excédant..	151,973
TOTAL..............	27,820,000
Valeur des immeubles du pays .... fr	234,189,000

ARMÉE — La ligne se compose de 3,448 hommes, dont 186 officiers La garde nationale (milice) compte, en 1865 :

Infanterie, 76 bataillons	45,434
Cavalerie, 33 escadrons	3,300
Artillerie, 16 batteries	3,281
Sapeurs, 17 compagnies..........	1,609
TOTAL	53,603

COMMERCE EN 1864.

	Importation. Piastres	Exportation. Piastres	Transit Piastres
Autriche. .	68,120,581	59 980,441	5,110,075
Turquie ..	13,715,704	16,116,255	10,510,696
Valachie.	6,808,758	2,147,292	426,802
TOTAL.	88,645,043	77,143,988	16,077 532

URUGUAY (RÉPUBLIQUE DE L').

Superficie : 218,452 kil carrés. — Population d'après le recensement de 1865 : environ 346,000 hab — Capitale : Montevideo, siége du gouvernement En 1862, par suite de l'annexion des bourgades du Cordon et de la *Aguada*, 60,250 hab., savoir : 32,150 nationaux, 24,310 étrangers et 3,770 gens de couleur.

Finances. — Le revenu total de la République est annuellement d'environ 10 ou 11 millions de piastres fortes, soit 50 ou 55 millions de francs.

Dette publique en 1866.

6 p. 100	27,250,000	piastres.
5 p. 100	4,000,000	—
Versement réglé	2,000,000	—
Total	33,250,000	—

Armée. — 2,800 hommes environ dont 1,300 dans la capitale, plus une garde nationale de 20.000 hommes.

Commerce. — L'importation s'est élevée en 1862 à 12 millions, l'exportation à 10 millions de piastres.

Navigation *du port de Montévideo en* 1866. — Entrées 170 navires, sorties 141.

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE DE).

Superficie : 20,097 milles carrés géogr., soit 1,101,315 kil. car.

Population en 1858 : environ 1,565,000 hab. répartis entre 21 provinces.

FINANCES.

Recettes	20,525,275 f.
Dépenses	20,525,275

Dette publique (1859).

Dette intérieure	9,517,035 f.
— extérieure	104,611,065
Total	114,128,100 f.

Armée. — 10,000 hommes.

Marine. — 2 frégates à vapeur et 4 goëlettes.

COMMERCE.

Importation en 1856	27,985,644 f.
Exportation	32,180,520
Total	61,166,164 f.

Navigation *en* 1855. — 1,158 bâtiments, jaugeant 172,055 tonneaux.

WURTEMBERG (ROYAUME DE).

Superficie : 19 450 kil. car. Population (fin 1867) 1,778,479 hab. Capitale : Stuttgard 6?,084 hab.

Autres villes : Ulm, 23,077, Esslingen, 15,586 ; Heilbronn, 16,430 ; Reutlingen, 13,420.

FINANCES. — *Budget de la période financière de 1867 à 1870.*

Recettes.	Florins.
Domaines.	28 412 045
Impôts directs	11 664 000
Impôts indirects.	18.722,120
Reliquats et cent. add.	4,827,191
TOTAL	63,635,356
Dépenses.	
1857—1868	19,957,708
1868—1869	21,301,667
1869—1870	22 430,472
Dette au 1er juillet 1867	123,414 820 fl.
— 1868 (prévue)	164,592,820

L'augmentation provient de plusieurs emprunts, s'élevant ensemble à 44,666,341 fl. dont le produit est destiné à la construction des chemins de fer. Ces emprunts sont en ce moment soumis aux Chambres wurtembergeoises.

ZOLLVEREIN.

Association douanière allemande.

Le dénombrement triennal du 3 déc. 1867 a donné comme résultat — provisoire au moment où nous écrivons.

Pour les États faisant partie de la Confédération du Nord	29,804,837
Pour les États du Sud	8.802,489
TOTAL du Zollverein.	38 607,326

SOCIÉTÉS DE CRÉDIT POPULAIRE EN ALLEMAGNE

Dans le compte rendu de cette année, le nombre des associations coopératives est évalué à 1,500, — la excen-

lation monétaire créée par ces sociétés, à 330 millions de francs ; — le capital d'exploitation, à 100 millions de fr., dont 20 appartenant en propre aux sociétés; — le nombre des associés, à 350,000, qui, en y ajoutant leurs familles, représentent une population d'un million et demi de têtes.

Voici le tableau du développement financier de ces associations :

	1859.	1864.	1865.
Nombre des sociétés.	103	890	961
— des associés.	18,676	135,013	169,595
Prêts accordés... fr.	15,492,880	180,553,100	253,387,140
Mises sociales.... fr.	922,500	11,097,360	16,660,800
Caisse d'épargne. fr.	1,971,310	20,082,250	24,383,240
Emprunts....... fr.	1,881,730	27,754,940	41,829,700

La mise sociale a donc représenté, en 1859, une moyenne de 49 fr. par tête, tandis qu'en 1865 elle s'est élevée à 98 francs.

Les prêts faits aux associés ont comporté, en 1859, 808 fr. par tête; en 1865, ce chiffre a été de 1,495 fr.

Le chiffre des mises sociales et des prêts a donc presque doublé dans l'espace de sept ans.

Le capital d'exploitation s'est décomposé de la manière suivante :

Années.	Capital.	Mises.	Caisse d'épargne.	Em-prunts.	Prêts par par 100 fr. de capit.
		0/0	0/0	0/0	fr.
1859..	4,725,540	19.5	40.6	39.9	328
1864..	58,934,550	18.8	34.1	47.1	306
1865..	82,873,740	21.0	29.4	.6	305

COMMERCE EN 1864.

1° *Importation.*

Marchandises.		
Coton en laine.......................	quintaux de 50 kil.	1,018,639
Fil de cot. pur ou mêlé de laine et de lin.	id.	139,429
Tissus et bonneterie de coton..........	id.	7,094
Plomb brut..........................	id.	4,849
Garance.............................	id.	21,700
Résines communes....................	id.	210,661
Salpêtre............................	id.	161,624
Soufre..............................	id.	390,974

Gomme élastique brute	id.	45,3[illegible]
Bois d'ébenisterie exotiques	id	108,5[illegible]
Indigo	id.	32,5[illegible]
Fanons de baleine	id.	4,2[illegible]
Bois de teinture	id.	363,7[illegible]
Soude	id	101,5[illegible]
Fonte brute et vieux fer	id.	2,216,5[illegible]
Fer forgé, en barres, étiré et façonné	id	217,0[illegible]
Rails	id	5,4[illegible]
Aciers	id.	46,9[illegible]
Tôle et ferblanc	id	11,8[illegible]
Ouvrages en fer et en acier	id.	360,54[illegible]
Minerais de fer et d'acier	id.	469,30[illegible]
Calamine	id	286,35[illegible]
Chanvre, lin et étoupe	id	323,77[illegible]
Froment	scheffels.	3,923,34[illegible]
Seigle	id.	3,769,0[illegible]
Orge et drèche	id.	4,746,5[illegible]
Avoine, épeautre et sarrasin	id	1,652,76[illegible]
Graine de lin	quintaux.	317,29[illegible]
— de colza	id	1,075,96[illegible]
Verrerie façonnée et cristaux	id.	49,21[illegible]
Glaces brutes	id.	38,90[illegible]
— polies, grandes	pièces	4[illegible]
Verrerie décorée	quintaux	11,85[illegible]
Cuirs et crins bruts	id.	524,57[illegible]
Pelleteries brutes	id.	23,32[illegible]
Bois du Nord, poutres et blocs de bois dur.	pièces	171,79[illegible]
— — de bois tendre.	id.	1,890,96[illegible]
Bouchons de liège	quintaux.	12,16[illegible]
Écorce à tan	id.	169,62[illegible]
Effets d'habillement	id	35[illegible]
Cuivre et laiton bruts	id.	115,07[illegible]
Toiles et autres tissus de lin	id.	50,6[illegible]
Girofles	id.	81,94[illegible]
Eaux-de-vie, arack et rhum	id.	51,2[illegible]
Vin et cidre en futaille	id.	194,9[illegible]
— en bouteilles	id.	41,6[illegible]
Viandes fraîches et préparées	id.	400,67[illegible]
Beurre	id.	27,63[illegible]
Fromage	id	44,27[illegible]
Fruits du Midi : oranges, citrons, etc.	id.	66,74[illegible]
	pièces.	97,9[illegible]
Dattes et figues sèches	quintaux.	214,70[illegible]
Poivre et piment	id	53,9[illegible]
Harengs	tonnes	444,3[illegible]

....	quintaux.	1,396,697
....	id.	90,404
....	id.	256,646
ains.................... ...	id.	506,634
....	id.	435,173
feuilles et côtes..............	id.	606,288
....	id.	11,383
....	id.	14,303
t pour les raffineries.........	id.	264,243
ive comestible........... ...	id.	19,623
- pour l'industrie...........	id.	128,455
iles.........................	id.	728,434
x............................	id.	109,924
on collé et d'emballage.......	id.	21,174
écrire, fins et de couleur.....	id.	9,389
e tenture....................	id.	646
es.......	id.	24,542
soie pure..................	id.	5,097
- mélangée.............	id.	3,863
le terre......................	id.	44,671,856
... .	id.	61,406
oudron.	id.	180,940
e blanche....................	id.	363
de couleur et décorée......	id.	1,488
mulets et ânes................	têtes.	46,970
taureaux.....................	id.	16,712
....	id.	37,579
es...........	id.	41,073
....	id.	56,364
s............................	id.	32,673
igres.	id.	326,769
le lait........................	id.	126,541
....	id.	33,074
neaux et chèvres............	id.	25,407
.. ..	quintaux.	494,248
ne et de poil de chameaux....	id.	237,243
laine................... ..	id.	29,105
pied........................	id.	1,724
t	id.	47,487
rtes et gravures.............	id.	27,723
....	id.	45,150
oisson........................	id.	143,464

2° *Exportation.*

Marchandises.

laine........................	quintaux.	230,361

Fil de coton pur ou mêlé de laine et de lin.	id.	74,243
Tissus et bonneterie de coton..........	id.	177,563
Plomb brut........................	id.	316,901
Salpêtre..........................	id.	60,064
Soufre............................	id.	54,007
Eaux minérales....................	id.	94,548
Fonte brute et vieux fer.............	id.	277,456
Fer forgé en barres, étiré et façonné....	id.	137,835
Rails.............................	id.	407,047
Aciers............................	id.	69,630
Tôle et ferblanc...................	id.	79,826
Ouvrages en fer et en acier............	id.	678,307
Minerais de fer....................	id.	3,506,965
Calamine.........................	id	64,081
Lin, chanvre et étoupes..............	id.	236,927
Froment...........................	scheffels.	7,215,742
Seigle............................	id.	2,768,741
Orge et drèche....................	id.	2,470,068
Avoine, épeautre et sarrasin..........	id.	1,164,087
Légumes secs.....................	id.	1,309,744
Graine de lin......................	quintaux.	248,246
— de colza....................	id.	870,330
— de trèfle....................	id.	149,307
Verre à bouteille...................	id.	131,665
— à vitres....	id.	9,553
Gobeloterie blanche.................	id.	21,994
Verrerie façonnée et décorée..........	id	26,290
Cuirs et crins bruts.................	id.	60,914
Pelleteries brutes..................	id.	11,764
Poils de bétail et de chèvre...........	id.	26,720
Bois d'œuvre et de construction.......	pièces.	1,408,849
	lasts.	145,307
Écorces à tan......................	quintaux.	75,077
Meubles de toute sorte	id.	40,194
Articles de Nuremberg...............	id.	102,573
Houblon.........	id.	98,467
Instruments de musique..............	id.	19,564
— d'astronomie..............	id.	3,094
Effets d'habillement.................	id.	14,466
Cuivre et laiton bruts...............	id.	42,377
— ouvrés................	id.	35,214
Orfévrerie, bijouterie vraie et fausse, bronzes, pendules, horlogerie, etc...	id.	192,414
Toile d'emballage..................	id.	48,161
— à voiles.........................	id.	11,499
Autres toiles.........................	id.	65,[illegible]

Bougies stéariques	id.	9,136
Bières en futailles	id.	210,468
Eaux-de-vie, arack, rhum et liqueur	id.	953,354
Vins et cidre en futailles	id.	280,580
— en bouteilles	id.	77,574
Beurre	id.	103 658
Viandes fraîches et préparées	id.	64,648
Fromages	id.	10,152
Farines	id.	936,869
Sel	id.	492,070
Mélasses	id.	152,782
Tabac en feuilles et côtes	id.	163,593
Cigares	id.	20,689
Sucre brut	id.	148,386
— raffiné	id.	8,408
Huile de graines	id.	491,667
Tourteaux	id.	456,859
Papier à imprimer et d'emballage	id.	96,503
— à écrire, fin et de couleur	id.	62,104
— de tenture	id.	8,728
Cartonnages	id.	9,099
Étoffes de soie pure	id.	18,283
— mélangée	id.	13,662
Houille	id.	46,775,529
Porcelaine blanche	id.	33,397
— décorée	id.	15,429
Chevaux, mulets et ânes	têtes.	20,709
Bœufs et taureaux	id.	68,806
Vaches	id.	34,119
Jeunes bêtes	id.	14,403
Veaux	id.	37,850
Porcs gras	id.	79,206
— maigres	id.	21,995
Cochons de lait	id.	21,960
Moutons	id.	327,350
Brebis, agneaux et chèvres	id.	155,506
Laines	quintaux.	154,794
Fil de laine et de poil de chameau	id.	38,400
Lainages	id.	320,366
Zinc brut	id.	750,640
Ouvrages en zinc et en ferblanc	id.	131,420
Étain brut	id.	6,263
Livres, cartes et gravures	id.	63,577
Plumes de lit	id.	45,949
Fruits séchés	id.	34,393

FABRICATION D'ARTICLES DE QUINCAILLERIE ET DE MERCERIE FINE (ARTICLES DE PARIS) DANS LE ZOLLVEREIN

(Extrait abrégé des *Annales du commerce extérieur*)

Il est une industrie allemande, dont le berceau a été Offenbach (Hesse grand-ducale), qui, en peu de temps, s'est étendue dans toute l'Allemagne, y a pris un développement considérable, et menace, par l'importance qu'elle a acquise et par le bas prix de ses produits, de faire une sérieuse concurrence aux articles similaires de l'industrie française. Il s'agit de la fabrication de nécessaires, portefeuilles, objets de fantaisie, de gainerie et de maroquinerie, de cartonnage, de vannerie et de sparterie fine, objets décorés avec le cuir, l'ivoire, l'écaille, les bois et les métaux.

Il y a un siècle, aucune fabrique de ce genre n'existait dans ce pays ; on citait quelques corroyeurs, gainiers et relieurs établis à Vienne, à Nuremberg, à Stuttgard et à Reutlingen, qui ne travaillaient que sur commande, et qui suffisaient à satisfaire aux besoins fort restreints de l'époque.

En 1776, un ouvrier, originaire de Stuttgardt, fonda à Offenbach une véritable fabrique de ces divers objets, et dota son pays d'une industrie qui, dans un espace de 90 ans, est devenue pour l'Allemagne une source de richesse.

D'après les derniers relevés officiels, on compte dans la ville d'Offenbach, 20 grandes manufactures de quincaillerie et de mercerie fine, ayant chacune un personnel variant entre 150 et 400 ouvriers des deux sexes. La manufacture la plus ancienne est la seule qui occupe 500 ouvriers. En outre, [illegible] fabriques d'une moindre importance emploient de 15 à 50 ouvriers, et environ 120 ateliers, chacun de 3 à 8 personnes. Enfin, dans la ville même et les hameaux environnants, un grand nombre de petits industriels travaillent pour les ateliers et les fabriques ; la plupart d'entre eux exercent la profession de polisseurs d'acier et de cuivre et de sculpteurs sur bois. Ce sont eux également qui confectionnent les articles de serrurerie

les fermoirs et les encadrements d'acier et de cuivre pour sacs de voyage, porte-monnaie, porte-cigares, buvards, etc., ainsi que les instruments d'acier destinés à garnir les nécessaires, les trousses, les boîtes à ouvrage pour dames, etc.

Il n'existe du reste à Offenbach que cinq manufactures où se confectionnent, en même temps que les pièces principales, tous les objets accessoires nécessaires à la fabrication, et qui ne tirent rien du dehors.

La quincaillerie et la mercerie fine occupent à Offenbach près de 8,000 ouvriers : les salaires varient de 4 à 15 florins (8 fr. 50 c. à 32 fr. 14 c.) par semaine (1), suivant l'habileté des ouvriers qui, dans le plus grand nombre des fabriques et ateliers, lorsque la nature de leur travail le permet, sont rémunérés à la pièce. La ville de Giessen possède également quelques fabriques semblables, qui emploient de 900 à 1,200 ouvriers.

La valeur de la production annuelle des objets de fantaisie, de quincaillerie et de mercerie fine, dans le grand-duché, peut être estimée à la somme de 5 millions à 5 millions et demie de thalers (18,750,000 à 20,625,000 fr.), et l'exportation hors du Zollverein à 70 p. 100 de la somme totale de la fabrication, soit à 13,700,000 fr. environ.

D'Offenbach, la fabrication des nécessaires, des portefeuilles, de la quincaillerie et de la mercerie fine n'a pas tardé à être transportée dans plusieurs autres États du Zollverein, notamment en Prusse, dans le Wurtemberg, en Bavière, à Francfort-sur-le-Mein, dans le grand-duché de Bade, en Saxe. Presque toutes ces nouvelles fabriques ont été fondées ou bien sont dirigées, soit par des industriels, soit par des contre-maîtres qui ont fait leur apprentissage à Offenbach.

PRUSSE. — Après le grand-duché de Hesse, c'est la Prusse qui, dans le Zollverein, tient le premier rang pour la fabrication des articles de portefeuillerie, de nécessaires, etc. Cette industrie s'est principalement développée à

(1) D'après le dernier rapport publié par la Chambre de commerce d'Offenbach, les salaires auraient augmenté de 25 p. 100 dans le courant de l'année 1865.

Berlin, où elle occupe environ 800 ouvriers, gagnant de 20 à 24 silbergros (2 fr. 50 c. à 3 fr.) par jour. Sur ce nombre, 750 sont employés dans des fabriques ou ateliers, les autres travaillent en chambre pour leur propre compte ou pour celui de marchands au détail. Il existe à Berlin 58 fabricants de ces articles, savoir : 8 fabricants qui occupent de 24 à 60 ouvriers, 18 qui emploient de 10 à 24 ouvriers, et 32 qui ont de 2 à 10 ouvriers.

On estime à environ 826,000 thalers (3,100,000 fr.) la valeur de la production annuelle de cette branche d'industrie à Berlin.

Berlin exporte en outre ses articles de portefeuillerie en Russie, en Suède, en Norvége, en Angleterre et en France ; la valeur annuelle des exportations est d'environ 2,300,000 fr.

Des fabriques ou des ateliers du même genre existent également dans diverses autres villes de la Prusse : à Eilenburg, à Halle, à Striegau (Silésie) et à Mulheim, dans la Prusse rhénane ; mais les produits de ces différentes fabriques ne franchissent pas les limites du Zollverein. La production totale des manufactures prussiennes d'articles de portefeuillerie, de quincaillerie et de mercerie fine est évaluée à 4,125,000 fr.

WURTEMBERG. — La fabrication de ces articles compte, dans le Wurtemberg, 25 établissements avec 300 ouvriers. Stuttgardt possède 17 de ces établissements, les autres se trouvent à Esslingen, Reutlingen, Kirchheim et Neuenburg. Il existe en outre dans les mêmes villes, ainsi qu'à Bietigheim, Freudenstadt et Goppingen, un grand nombre de petits ateliers où se confectionnent des objets de luxe et de fantaisie en bois sculpté, en carton et en carton-pierre, tels que coffrets, nécessaires pour dames, boîtes à cigares, etc. Ces différents articles, renommés pour la modicité de leurs prix, ont un cachet original tout particulier qui les fait distinguer et rechercher en Allemagne. La valeur annuelle de la fabrication wurtembergeoise s'élève à environ 1,219,000 francs, et celle des exportations en Angleterre, en Amérique et en général hors du Zollverein, à 600,000 fr.

FRANCFORT-SUR-LE-MEIN. — La ville de Francfort

occupe dans l'Association allemande le même rang que le Wurtemberg, pour l'importance de la fabrication des articles de fantaisie et de portefeuillerie. On y compte 38 établissements avec 300 ouvriers des deux sexes. L'un de ces établissements occupe à lui seul 120 ouvriers, et livre annuellement au commerce pour environ 642,800 francs de marchandises. Les autres fabricants et industriels n'emploient qu'un nombre restreint d'ouvriers, ou travaillent seuls. Les salaires sont les mêmes qu'à Offenbach, c'est-à-dire qu'ils varient entre 8 fr. 56 c. et 32 fr. 14 c. par semaine. Les articles fabriqués à Francfort, et dont la majeure partie est exportée hors du Zollverein, sont généralement de qualité moyenne ou ordinaire : la valeur annuelle de la production francfortoise atteint 1,219,800 francs.

Bavière. — En Bavière, c'est surtout à Nuremberg, à Furth et à Wurzbourg que se confectionnent les articles de portefeuillerie. Cette industrie y occupe de 160 à 200 ouvriers, dont les salaires varient entre 5 et 8 florins (10 fr. 71 c. et 17 fr. 14 c.) par semaine. La fabrication, qui consiste particulièrement en articles de qualité moyenne ou ordinaire, représente annuellement une valeur de 844,800 fr., et les exportations s'élèvent à 420,000 francs environ.

En résumé donc, la production annuelle de cette industrie, dans le Zollverein, peut être évaluée, par l'État, de la manière suivante :

	Valeur de la production.	Valeur des exportations.
	fr.	fr.
Grand-duché de Hesse	19,500,000	13,700,000
Prusse	4,125,000	2,300,000
Wurtemberg	1,219,000	609,500
Francfort	1,219,000	1,036,000
Bavière	844,000	420,000
Autres États de l'Association : Saxe, grand-duché de Bade, Nassau, Hesse-Électorale, Brunswick, ensemble	1,115,000	450,000
TOTAL	28,022,000	18,515,500

Depuis les Expositions de 1851, 1855 et 1862, de grands

progrès ont été réalisés en Allemagne dans la fabrication des articles de fantaisie et de goût. Les industriels se sont appliqués à disputer à la France la supériorité qu'elle s'était acquise et qu'elle avait su conserver. Jusqu'alors, en effet, les fabricants d'outre-Rhin ne faisaient travailler que sur des modèles allemands, qui péchaient beaucoup sous le rapport du goût et de l'élégance ; à la suite des Expositions, les industriels ont reconnu la supériorité de nos modèles, et, au fur et à mesure qu'un article d'un genre nouveau semble obtenir quelque succès à Paris, il est imité jusque dans ses plus petits détails par la fabrique allemande. Mais cette situation elle-même semble ne devoir être que transitoire ; l'industrie germanique fait tous ses efforts pour cesser d'être tributaire de l'étranger ; les gouvernements, les communes, les sociétés industrielles créent des musées de modèles et multiplient les écoles de dessin, cherchant ainsi à former, à élever et à épurer le goût des ouvriers.

AUTRICHE. — La fabrique de Vienne, qui occupe 5,000 ouvriers des deux sexes, et qui produit annuellement pour 11,250,000 fr. d'articles de fantaisie, a de nombreux traits de ressemblance avec celle de Paris. Cette ressemblance se retrouve aussi bien dans les procédés et le mode de fabrication que dans la nature et l'espèce de ses produits. Ainsi à Vienne, il n'existe que très-peu de fabriques dans lesquelles sont concentrés les différents métiers, et ce sont en général ces fabriques qui emploient les ouvriers recrutés à Offenbach. De même qu'à Paris, on préfère, en Autriche, appliquer à cette branche d'industrie le principe de la division du travail, et cela d'une manière absolue. La plupart des ouvriers travaillent soit dans de petits ateliers spéciaux, soit à domicile pour le compte de plusieurs fabricants, et peuvent ainsi former leur goût, en voyant passer devant leurs yeux des modèles nombreux et variés.

CAISSES D'ÉPARGNE ÉTRANGÈRES

ANGLETERRE. — Au 20 novembre 1866, époque de la clôture de l'exercice des caisses d'épargne en Angleterre, les caisses d'épargne comptaient 1,370,890 déposants indi-

viduels, dont l'avoir s'élevait à 33,840,096 l. st., soit 846,002,400 fr.

En réunissant à l'avoir des déposants individuels des caisses d'épargne les fonds des Penny Banks (caisses qui reçoivent à partir d'un penny, 10 cent.), des institutions charitables et des sociétés de secours mutuels, déposés entre les mains des commissaires de la dette nationale, au crédit de ces divers établissements, le total s'élevait à la somme de 38,154,279 l. st., soit 953,856,975 fr.

BELGIQUE. — Par une loi du 16 mars 1865, le gouvernement belge a institué une caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'État. Cet établissement a commencé à fonctionner le 15 septembre 1865. — Nous devons à l'obligeance de M. Léon Cans, son directeur général, les renseignements puisés dans son rapport annuel.

Du 15 septembre 1866 au 31 décembre 1866, le total des dépôts effectués sur livrets s'est élevé :

A Bruxelles, sur 870 livrets, à	596,308.60
En province, sur 5,865 livrets, à	2,647,494.70
Ensemble sur 6,735 livrets, à	3,243,503.30

Au 31 décembre 1866, il restait dû à 5,895 déposants, y compris les intérêts capitalisés de l'année, 2,293,422 fr. 02.

SUISSE. — *Genève.* — Au 31 décembre 1865, la caisse d'épargne de Genève devait à 15,124 créanciers 6,432,137 fr. 50; à la fin de l'année 1866, le nombre des déposants était de 15,824, et le montant des dépôts de 6,979,735 fr. 10. Les opérations de l'année se résument donc par une augmentation de 700 livrets et de 547,000 fr. dans le solde dû aux déposants.

Neufchâtel. — Au 31 décembre 1865, la caisse d'épargne de Neufchâtel devait à 14,340 déposants 11,441,587 fr. 76. Au 31 décembre 1866, le nombre des déposants était de 14,818, et leurs dépôts s'élevaient à 11,956,800 fr. 04. Ainsi, en 1866, le nombre des déposants a augmenté de 478 et le montant des dépôts a augmenté de 515,000 fr.

AUTRICHE. — Le rapport présenté à l'assemblée générale des *directeurs* et administrateurs de la première

caisse d'épargne autrichienne à Vienne constate que les événements dont l'empire a été le théâtre pendant le cours de l'année 1866 n'ont, quoiqu'on pût craindre le contraire, porté aucun préjudice à cet établissement

En effet, au 31 décembre 1865, la caisse d'épargne de Vienne devait à 145,978 déposants, 3[illegible],873,280 florins, soit 69,69[illegible],373 fr. ; au 31 décembre suivant, elle devait à 142,813 déposants, 36,479,784 florins, soit 77,337,142 fr. Il y a donc dans le solde dû aux déposants une augmentation de 3,606,503 florins, soit 7,645,769 fr. ; leur nombre au contraire a diminué de 3,165.

Bohême. — La caisse d'épargne de Bohême a présenté en 1866 des résultats analogues, c'est-à-dire une diminution dans le nombre des déposants et, malgré la crise occasionnée par la guerre, une augmentation dans le montant des dépôts.

Le nombre des déposants, qui, au 31 décembre 1865, était de 70,837, n'était plus, au 31 décembre 1866, que de 68,414, soit une différence en moins de 2,423. Le montant des dépôts au contraire était, au 31 décembre 1865, de 21,151,234 florins, soit 44,840,016 fr. ; au 31 décembre 1866, il était de 23,753,684 florins, soit 50,357,810 fr., donnant ainsi une augmentation de 2,602,450 florins, soit 5,517,194 fr.

Italie. — *Turin*. — Au 31 décembre 1865, la caisse d'épargne de Turin devait à 11,128 déposants la somme de 4,492,714 fr. 13 c. ; au 31 décembre 1866, elle devait à 10,969 déposants, 4,621,661 fr. 51 c. Il y a donc eu en 1866 une diminution de 159 livrets et une augmentation de 128,947 fr. 38 c. dans le montant des dépôts.

États Pontificaux. — *Rome*. — Au 31 décembre 1865, la caisse d'épargne de Rome devait à 25,846 déposants 3,332,005 écus romains ; au 31 décembre 1866, elle devait à 26,942 déposants 3,640,008 écus romains, soit 19,565,000 fr. Il y a donc eu pendant l'année une augmentation de 1,456 livrets et de 308,003 écus romains, soit 1,655,500 fr.

Nous devons, comme d'habitude, ces renseignements à l'obligeance de M. le duc de Massimo, directeur de la caisse d'épargne de Rome.

Espagne. — ***Madrid.*** — La caisse d'épargne de Madrid devait, au 31 décembre 1865, à 13,793 déposants 24,772,057 réaux, soit 6,440,734 francs; au 31 décembre 1866, elle devait à 12,354 déposants 23,227.517 réaux, soit 6,039,154 francs : il y a donc eu pendant l'année une diminution de 1,439 déposants et de 1,544,539 réaux, soit 401,580 francs.

Barcelone. — La caisse d'épargne de Barcelone devait, au 31 décembre 1865, à 15,849, déposants 16.230,443 réaux, soit 4,219,915 fr.; au 31 décembre 1866, elle devait à 14,574 déposants 14.351,061 réaux, soit 3,731,276 francs. Il y a donc eu, en 1866, une diminution de 1,275 déposants et 1,879,382 réaux, soit 488,639 fr.

CINQUIÈME PARTIE.

VARIÉTÉS

RÉSUMÉ ANALYTIQUE DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
(AVRIL 1867 — MARS 1868.)

Bureau. — Le renouvellement du bureau a porté à la présidence pour l'année 1868 M. Renouard, qui a été remplacé, comme vice-président, par M. Faustin Hélie.

Commissions. — MM. Franck et Janet ont été nommés commissaires pour la vérification des comptes de 1866. — MM. Barthélemy Saint-Hilaire et Reybaud ont été réélus membres de la commission centrale administrative, qui fait aussi partie de la commission centrale de l'Institut.

Décès et Élections. — L'Académie a perdu, le 5 novembre, M. le comte Duchâtel, ancien ministre, membre de la section d'Économie politique. Autour de sa tombe, M. de Parieu a exprimé les regrets de l'Académie, et M. Guizot y a joint le témoignage de ses souvenirs personnels d'amitié et d'estime.

Dans la séance du 7 mars, l'Académie a procédé au remplacement de M. Cousin, dont le fauteuil est resté vacant pendant une année, à titre d'hommage à sa mémoire. Elle a élu M. Vacherot, ancien directeur de l'École normale, recommandé à ses suffrages par une savante *Histoire critique de l'École d'Alexandrie*, la *Métaphysique et la Science* et beaucoup d'autres travaux.

L'Académie a entendu, pendant l'année écoulée, la lecture des Mémoires, Fragments et Rapports suivants.

SECTION DE PHILOSOPHIE. — M. Janet a fait des rapports sur : 1° la *Liberté dans l'ordre intellectuel et moral, Etudes de Droit naturel*, par M. Émile Beaussire; 2° la *Politique de Bossuet,* par M. Nourrisson, politique qui n'était autre que celle du pouvoir absolu, mais juste, au nom du droit divin. — M. Lévêque a lu sur *Plutarque et sa morale* un mémoire d'où ce personnage ressort avec un éclat nouveau de vertu, de science et de patriotisme. — M. Frank a fait des rapports : 1° sur un ouvrage de M. Vicenzo di Giovanni, intitulé *Salvator Mancini et l'éclectisme en Sicile*, où il signale des lettres inédites de Victor Cousin; 2° sur un ouvrage de M. Delaunay, de Fontenai, intitulé *Philon d'Alexandrie ;* 3° sur un *petit Manuel de l'Economie politique*, par M. Rondelet; 4° sur *l'Histoire de la philosophie cartésienne*, par M. Francisque Bouillier; 5° sur *le Matérialisme et la Science*, de M. Caro; 6° sur l'ouvrage de M. Henri Martin, intitulé : *Newton défendu contre un faussaire anglais*. M. Franck a fait en outre, sur le *Traité du droit de la paix et de la guerre*, de Grotius, nouvellement traduit par M. Pradier, Fodéré, un rapport qui est une savante étude de ce célèbre personnage et de ses doctrines. — M. Lélut a fait des rapports : 1° sur les *Essais de physiologie philosophique*, de M. Durand (de Gros); sur l'*Education* de M. Chauvet.

SECTION DE MORALE. — M. Reybaud a continué la lecture de son *Rapport sur l'état matériel, intellectuel et moral des classes vouées aux travaux de l'industrie métallurgique*, résultat de la mission qu'il a reçue de l'Académie. — M. Husson a lu des rapports : 1° sur le tome XV, 2° série, de la *Statistique de la France*, consacrée aux institutions publiques de bienfaisance; 2° sur la *Statistique médicale des hôpitaux de Paris*. — M. Bersot a lu un mémoire sur la *Raison progressive*.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE. — M. H. Passy a fait divers rapports sur des ouvrages offerts à l'Académie : 1° la *Théorie de la rente*, par M. Bontron, ouvrage couronné dix ans auparavant, par l'Académie ; 2° le premier volume de l'*Histoire de l'impôt en France*, par M. Clamageran; 3° l'Economie

politique avant les Physiocrates, par M. Horn, ouvrage couronné l'année précédente par l'Académie; 4° Les *Lois économiques*, par M. De Metz-Noblat; 5° la *Banque libre*, par M. Courcelle-Seneuil; 6° le *Change et la liberté d'émission*, par M. Cl. Juglar; 7° sur l'*Assemblée provinciale de l'Auvergne* en 1787, par M. Mège; 8° sur un ouvrage du même ayant pour titre les *Fondateurs du Journal des Débats*, en 1789. — M. de Lavergne a continué la lecture de ses fragments historiques sur les Économistes du dix-huitième siècle; il a consacré au marquis de Mirabeau une notice lue en séance générale de l'Académie; une autre à l'abbé de Saint-Pierre. — M. le baron Dupin fait un rapport sur l'ouvrage de M. Cantu, intitulé : *Récits historiques sur l'Église et l'État*. — M. Cochin a lu un mémoire sur les *Esquimaux à l'exposition universelle*, où sont condensés tous les traits de l'existence économique, intellectuelle et morale de ces peuplades sauvages. Il a fait un rapport : 1° sur la 2e édition du livre de M. Jules Duval, intitulé *Gheel, ou une colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté*; 2° sur un ouvrage du comte de Madre, ayant pour titre : *sur un moyen de créer et d'entretenir des écoles, spécialement par voie d'association*. — M. Baudrillart a lu un mémoire sur *Vauban, économiste et réformateur*, où cet homme, aussi grand par l'esprit que par le caractère, reçoit un juste tribut d'éloges; un mémoire sur le *Luxe chez les Romains au temps de Sylla*. — M. Jules Simon a fait un rapport sur *l'Homme et la Révolution*, par M. Langlois, exposé des doctrines de Proudhon, que le rapporteur n'a pas manqué de désavouer.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE. — M. Cauchy a fait des rapports : 1° sur un ouvrage italien de Vidari : *Du respect de la propriété privée entre les États en guerre*; 2° sur un ouvrage de M. Katchenowski, ayant pour titre : *Loi des prises, particulièrement dans ses rapports avec les droits et les obligations des belligérants et des neutres*; 3° sur l'*Histoire de la Littérature française*, par M. César Cantu. — M. de Parieu a commencé une suite de lectures sur les *Principes fondamentaux, sur la constitution des sociétés et la classification des gouvernements*. Il a lu des ca

ports : 1° sur *les Finances et l'Histoire financière des États-Unis d'Amérique*, par le baron de Hock ; 2° sur la *Situation comparée de l'instruction primaire dans le département de l'Indre*, par M. Fayet ; 3° sur deux mémoires économiques de M. Besobrasof, relatifs à l'*Influence de la science économique et aux impôts des actes* ; sur le *Manuel d'Économie politique pratique*, de M. Nissoring ; 4° sur des mémoires de M. Ruggles, relatifs à la *Conférence monétaire internationale*. — M. Giraud a fait un rapport sur l'*Histoire du droit dans les Pyrénées (comté de Bigorre)*, par M. de Lagrèze. — Il a lu, en séance publique, un fragment sur l'*Allemagne en 1273. Élection de Rodolphe de Habsbourg*. — M. Renouard a fait des rapports : 1° sur les *Sociétés par actions et opérations de bourse*, par M. Worms, couronné par l'Institut ; 2° sur le *Traité théorique et pratique des partages d'ascendants*, de M. Réquier. — M. Dumon a fait un rapport sur les *Études d'Économie politique et financière*, de M. Bonnet. — M. Wolowski a repris la question financière par divers mémoires sur *l'or et l'argent considérés dans leurs rapports avec la question monétaire. — Sur la question monétaire de l'an VI à l'an IX*. — Il a continué ses lectures sur les *Relations commerciales entre la France et l'Angleterre sous le ministère de Mazarin*. — Il a fait des rapports : 1° sur le second volume de l'ouvrage de M. Vogel, intitulé : *Progrès de la puissance commerciale de la France et de l'Angleterre*, où sont résumées des informations aussi nombreuses que précises sur les relations commerciales des deux pays ; 3° sur des écrits de M. Levasseur (*Cours d'économie rurale, industrielle et commerciale, — l'assurance, la prévoyance et l'épargne*) ; 4° sur la correspondance et la vie parlementaire de Léon Faucher. — Il a fait une communication sur le *Congrès statistique de Florence*, auquel il a assisté comme représentant de l'Institut.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE. — M. Guizot a fait un rapport sur *Henri de Valois et la Pologne en 1572*, ouvrage du marquis de Noailles, en signalant quelques vues nouvelles sur les vraies causes de la *Saint-Barthélemy*. Il a donné lecture d'un fragment

inédit de ses *Méditations religieuses*, relatif à la *Morale indépendante*. — M. Clément a lu un mémoire sur une *Tentative faite par Bossuet en 1675 pour séparer Louis XIV de Mme de Montespan*, vain effort pour soustraire ce monarque à l'empire de ses passions, que ne tempérait le contrôle d'aucune liberté politique. — M. Ternaux a lu un mémoire sur l'*Expédition de Sardaigne en 1792 et 1793*, où le jeune Bonaparte fit ses premières armes.

Académiciens des autres classes de l'Institut. — M. le général Morin, de l'Académie des sciences, a fait une communication sur l'*enseignement technique*, destinée à en montrer la nécessité et les conditions d'extension.

Correspondants. — M. Chadwick a communiqué deux mémoires sur les *Unions ouvrières (Trade's unions) et leur organisation en Angleterre*, — un autre sur la *Vente en détail*, où les vices de ce mécanisme commercial sont exposés avec une fermeté qui a provoqué quelques réclamations de la part de divers membres. — M. de Châtellier a lu un travail sur les *Administrations collectives en France avant 1789*.

Lauréats. — M. Levasseur a achevé la lecture d'un fragment sur le *Progrès dans la classe ouvrière*, extrait de son *Histoire des classes ouvrières depuis 1789*, couronnée par l'Académie. — M. Caro a lu un mémoire sur cette question : *Y a-t-il un matérialisme scientifique?* — M. Lemoine a lu un mémoire sur la *Spiritualité de l'âme*. — M. Jules Duval a lu un mémoire sur *un économiste inconnu du dix-septième siècle, Antoine de Montchrétien*, auteur du premier *Traité d'Économie politique*, à la date de 1615.

Savants étrangers à l'Académie. — M. Calmon a continué la lecture d'un mémoire sur *le baron Louis considéré comme financier et son ministère en 1814*. — M. Topin a lu un mémoire sur la *Question des renonciations au congrès d'Utrecht*. — M. Rosseeuw Saint-Hilaire a lu un fragment d'histoire sur l'*Invincible Armada ou Philippe II en 1588*. — M. Garnier a lu un travail sur l'*Analyse des faits de mémoire*. — M. Perrens a lu un fragment historique sur les *Mariages espagnols*

sous le règne de Henri IV et la régence de Marie de Médicis. — M. de la Barre-Duparcq a lu un mémoire sur les *Rapports de la richesse des nations avec leur puissance militaire.* — M. Jules Pautet a lu un *Travail sur la civilisation des Gaulois au temps de César*, où sont rapprochés les textes anciens les plus propres à montrer l'état social et économique de nos aïeux, au temps de la conquête romaine. — M. Mallet a lu un mémoire sur *Aristippe l'ancien et sur l'école cyrénaïque.* — M. Legoyt a lu un mémoire sur le *Suicide en Europe.* — M. Victor Bonnet a lu un mémoire sur le *Crédit.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. — La séance publique annuelle s'est tenu le 28 décembre, sous la présidence de M. de Parieu qui a ouvert la séance par le discours d'usage. En l'absence de M. Mignet, empêché pour cause de maladie, M. de Lavergne a lu une notice, dont le sujet était *le marquis de Mirabeau*, le fameux *ami des hommes*, surnom peu justifié par sa conduite envers sa famille. M. Giraud a lu ensuite un fragment historique sur *l'Élection de Rodolphe de Habsbourg*, au trône de l'empire d'Allemagne, devenu vacant par l'extinction de la famille de Souabe. La séance s'est terminée par la proclamation des prix, dont voici les résultats.

CONCOURS FERMÉS ET JUGÉS.

Des droits de légitime et de réserve. Prix de 1,500 fr. partagé entre M. Gustave Boissonade (n° 3) et M. Charles Brocher (n° 1). — Mention honorable à M. Henri Bossard. — Rapport de M. Giraud.

Influence de l'éducation sur la moralité et le bien-être des classes laborieuses. (Prix quinquennal, Beaujour 5,000 fr.) — Prix non décerné. Médaille de 3,000 fr. à M. Deseiligny (n° 3). Médaille de 2,000 fr. à M. Gabriel Le Borgne (n° 1). — Rapport de M. Jules Simon.

Des idées de Platon. (Prix extraordinaire Bordin, 5,000 fr.), décerné à M. Fouillée (n° 3). — Médaille de 1,500 fr. à M. Chaignet (n° 2). — Mention honorable au n° 1, dont l'auteur ne s'est pas fait connaître. — Rapport de M. Charles Lévêque.

Influence du taux des salaires sur l'état moral et intel-

lectuel des populations ouvrières Prix de 2,500 fr. décerné à M Paul Leroy Beaulieu. — Mention honorable à M. Georges Renaud. — Rapport de M Hipp Passy.

Propagation de l'instruction primaire (Prix triennal Halphen, 1,500 fr), décerné à Mme Marie Pape-Carpantier. — Rapport de M Drouyn de Lhuys.

CONCOURS FERMÉS ET NON JUGÉS

Au 31 octobre, 1er et 31 décembre 1867, sont échus les concours suivants :

Philippe-le Bel Trois mémoires

De l'influence exercée par les climats sur le développement économique des sociétés humaines Un mémoire

Examen de la philosophie de Malebranche. Deux mémoires

Doctrines morales en France au seizième siècle. Un mémoire

Socrate considéré surtout comme métaphysicien. (Prix Victor Cousin.) Huit mémoires

Le Paupérisme. (Prix Morogues) Cinq mémoires (imprimés

État matériel et moral des populations rurales en France au commencement du dix-huitième siècle. (Prix Stassart.)

CONCOURS OUVERTS.

Nous les classons par leur ordre d'échéance :

30 *novembre* 1868

Examen de la philosophie de Malebranche. — Prix de 1,500 fr.

De la noblesse en France et en Angleterre, depuis le onzième siècle jusqu'au dix-huitième — Prix de 1,500 fr.

De l'universalité des principes de morale. — Prix Bordin de 2,500 fr.

31 *décembre* 1868.

Examen de l'idéalisme sceptique de Kant. Prix de 1,500 fr.

Administration locale en France et en Angleterre — Prix de 1,500 fr.

Des impôts fonciers dans leurs effets économiques. — Prix de 1,500 fr.

Système colonial des peuples modernes. — Prix Léon Faucher, de 3,000 fr.

Les États généraux de France au point de vue de leur influence positive sur le gouvernement. — Prix Bordin, de 2,500 fr.

1er *décembre* 1669.

Du travail des femmes dans l'industrie. — Prix de 1,500 fr.

31 *décembre* 1869.

De la folie considérée au point de vue philosophique. Prix Bordin de 2,500 fr.

Les nationalités modernes. Prix de 1,500 fr.

Propagation de l'instruction primaire. Prix triennal Halphon de 1,500 fr.

Du mariage considéré au point de vue moral et religieux, légal et social. Prix Bieunaiche de la Corbière, de 2.000 fr. (moitié en espèces, moitié en une médaille d'or.)

31 *décembre* 1872.

De la part de l'intempérance dans la misère. Prix quinquennal Beaujour, de 5,000 fr.

Jules Duval.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

QUESTIONS DISCUTÉES : Procédé pour la suppression de l'octroi. — Banquet offert par la Société à MM. Gladstone et Cardowel. — De la lenteur de l'accroissement de la population. — Prolétariat, salariat, association. — La vieille et la jeune économie politique. — L'étalon monétaire. — Du rapport du taux de l'intérêt avec la prospérité publique. — L'Exposition universelle. — La coopération. — Liberté de la boulangerie, taxe du pain, sociétés coopératives. — L'intervention de l'État en temps de famine et de disette.

I

La question de l'*abolition des octrois* a occupé toute la réunion du 5 janvier 1867, sous la présidence de M. H. Passy, ancien ministre.

Après diverses communications, la discussion s'engage sur la question ainsi posée par M. J. Garnier, secrétaire perpétuel : *Du procédé de M. de Lavergne pour la suppression de l'octroi.*

M. de Lavergne propose de partager le produit de l'octroi, dans une ville donnée, en quatre parties égales. Le premier quart comprendrait les frais de perception, qu'il évalue à 12 pour 100 et une réduction sur les dépenses de la ville de 13 p. cent : total 25 p. 100. Ce premier quart complétement supprimé profiterait tout entier aux contribuables. Pour le second quart l'État abandonnerait à la ville le principal de l'impôt foncier qu'il y perçoit, jusqu'à due concurrence. Voilà encore 25 p. 100 de gagnés pour les contribuables. Une pareille économie est-elle possible sur les dépenses de l'État, oui, dit l'orateur, en s'abstenant de nouvelles expéditions loin-
[illegible] Reste la moitié du produit actuel de l'octroi, qui
60 à 180 millions, Paris compris, à demander à

de nouveaux impôts. M. de Lavergne propose, sauf meilleur avis, de prendre un quart sur des centimes additionnels à la contribution personnelle et mobilière et le dernier quart sur des centimes additionnels aux trois autres contributions directes.

M. Garbé, ancien préfet, trouve bien difficile de réduire les dépenses. Cette réduction toujours promise et toujours ajournée, lui semble bien hypothétique, au moins pour longtemps. Quant à l'augmentation de l'impôt direct, elle serait impopulaire. Le système proposé repose sur des bases très-contestables. M. Garbé développe sa pensée et dit que nous sommes incompétents pour traiter la question des octrois, qu'il regarde comme essentiellement municipale.

M. Horn la considère comme tout à fait économique et il l'aborde en proclamant la nécessité et la possibilité de la réduction des dépenses pour soulager les populations surchargées. L'orateur réclame contre l'octroi qui élève de nouvelles barrières intérieures; mais il voudrait scinder la question et la traiter séparément pour Paris et pour les villes départementales. Au lieu de solliciter une loi générale, il faudrait pousser les communes à octroi à le supprimer, ce qui serait d'un bon exemple qui pourrait ébranler même l'octroi de Paris.

M. Pellat, membre de l'Institut, doyen de l'École de droit, déclare qu'il désirerait, autant que qui que ce soit, voir disparaître l'impôt de l'octroi, comme tous les autres impôts, s'il était possible de s'en passer ; mais ces impôts sont destinés à subvenir à des dépenses nécessaires ou utiles, soit des villes soit de l'État. Après avoir montré les difficultés qu'il y aurait à asseoir le nouvel impôt, l'orateur conclut en disant que tant que les villes auront besoin de revenus pour solder leurs dépenses, elles feront aussi bien et même mieux de les demander à l'octroi qu'à aucun des autres impôts qu'on voudrait lui substituer.

M. Williaumé voudrait de larges mesures d'économie telle que la diminution du chiffre de l'armée, le moyen de M. de Lavergne n'est qu'un palliatif impuissant.

M. Jules Duval ne touche de la critique des octrois qu'un point laissé dans l'ombre : le temps et par consé-

quent l'argent et les forces perdues, il rappelle que l'octroi n'existe pas partout et qu'il n'y a que 14 à 1500 villes qui l'admettent comme ressource ; ces 1500 villes, si l'on supprimait l'octroi seraient astreintes à modérer leurs dépenses, voilà tout. Il y aurait moins d'attraction dans les villes et moins de dépopulation dans les campagnes.

M. d'Esterno dit que l'agriculture paye une partie des octrois et n'en profite pas. Les octrois établis sont tous au profit des communes urbaines et jamais au profit des communes rurales.

Selon M. Batbie, si l'on peut se passer de l'octroi qu'on le supprime ou qu'on le réduise, rien de mieux ; mais l'ajouter aux contributions directes c'est un parti qui présente des inconvénients plus graves que n'en offre le *statu quo*.

M. Jules Pautet est pour la liberté laissée aux communes de choisir les taxes qu'elles jugeront propres à remplacer les ressources de l'octroi. Les aggravations d'impôts directs proposées lui paraissent malheureuses.

II

La Société d'Économie politique, à l'occasion du séjour de M. Gladstone, l'un des hommes d'État les plus éminents de l'Angleterre, lui a offert un banquet ainsi qu'à son ami M. Cardwell, ancien ministre des colonies, en Angleterre.

M. H. Passy qui présidait cette réunion où tous les membres de la Société d'Économie politique ont tenu à honneur d'assister, a remercié les honorables gentlemen d'avoir accepté l'invitation qui leur avait été adressée ; il fait ressortir l'incomparable talent avec lequel l'illustre orateur anglais a rempli les fonctions de chancelier de l'échiquier ; puis il retrace en peu de mots les grands et nombreux services dont l'économie politique est redevable à ce grand homme d'État. L'honorable président adresse le même hommage à M. Cardwell et M. Gladstone répond à M. H. Passy par un discours interrompu à chaque instant par les applaudissements de l'assemblée. Il a

remercié la Société de l'honneur qu'elle lui avait fait en le conviant à la réunion, et a dit que l'assemblée avait été provoquée pour reconnaître la part qu'il avait prise au traité de commerce conclu entre la France et l'Angleterre. Il pose le grand principe de la solidarité des peuples et dit que le bénéfice recueilli par une nation est aussi un bénéfice pour celle avec laquelle elle échange.

L'orateur anglais, qui s'exprime dans sa langue natale, termine en disant qu'il espère que la France voudra ajouter à ses triomphes et achever son œuvre en complétant l'émancipation du commerce, pour sa gloire et pour son avantage, comme aussi au bénéfice de l'humanité tout entière (Applaudissements).

M. Cardwel, après avoir remercié lui aussi la société de l'accueil qui lui est fait, ainsi qu'à son illustre ami, dit que la Société d'Economie politique a élucidé les questions ardues de la science ; il insiste sur la glorieuse part de Bastiat dans la vulgarisation des principes de l'économie politique, au point de vue de l'harmonie des intérêts. L'orateur fait des vœux pour la parfaite entente de la France et de l'Angleterre, entente qui facilitera le triomphe du grand principe de la liberté commerciale.

Cette réunion de nombreux économistes fêtant la présence de deux hommes éminents de l'Angleterre, voués depuis longtemps en théorie et en pratique, à l'étude et à l'application des mêmes vérités, laissera trace dans le souvenir de ceux qui ont été assez heureux pour y assister.

III

D'après M. de Lavergne qui a abordé le premier, dans la séance du 5 février, la question de *la population*, le ralentissement survenu depuis 20 ans dans le progrès de notre population doit être considéré comme un fait exceptionnel qui tend à disparaître ; ce n'est pas un état régulier. La cause la plus active de ce fait anormal c'est moins la diminution des naissances, que l'augmentation des décès. L'orateur attribue ces deux causes à l'exagération de notre état militaire et des travaux des villes et *surtout de Paris*.

Pour M. Bénard le dépeuplement des campagnes qui, du reste a lieu dans une mesure modérée, n'est point à regretter. Les habitants des campagnes n'agissent que mus par leur propre volonté, ils améliorent ainsi leur position; et aucune loi ne les en empêche. Il y a eu un contrepoids dans l'établissement des chemins de fer qui ont ramené des habitants dans plusieurs départements de la Bretagne. M. Bénard assigne plusieurs causes au dépeuplement des campagnes et termine en disant que le ralentissement de la population ne tient pas à la souffrance des peuples, mais à la révolution amenée par l'établissement des chemins de fer, à l'exagération du contingent militaire et au célibat imposé par la loi religieuse.

Selon M. H. Passy la population des campagnes afflue dans les grandes villes par des causes naturelles; de tout temps dans les pays où l'industrie et la richesse se développent rapidement, le même mouvement se produit. L'agriculture perfectionnant ses procédés a besoin de moins de bras. Les autres industries se développent aussi, elles multiplient leur labeur et attirent les bras.

Dans l'ancienne Normandie la dépopulation est réelle, on y pèche par excès de prudence et le désir chez les paysans d'amender leur situation, d'acquérir de la terre et d'étendre leurs petits domaines, opère avec une activité fâcheuse à plus d'un égard. Ce qui rend le fait remarquable, c'est qu'il s'accomplit à une époque de pleine prospérité rurale, et qu'il montre à quel point la doctrine de Malthus est peu fondée.

Il y a une distinction à faire entre la campagne et l'agriculture, fait remarquer M. Jules Duval, un très-grand nombre d'industries rurales sont à constituer et à développer. Les unes sont les annexes et les compléments de l'agriculture, les autres quoique bien détachées de l'agriculture ont la campagne pour théâtre, et ce n'est que l'excédant de la population, au delà des besoins locaux, qui peut utilement émigrer dans les villes où trop d'excitations factices appellent les populations rurales. L'orateur voit la cause de la lenteur d'accroissement de la population en France, dans l'absence d'émigration

L'émigration agit comme toute exportation des produits; elle excite la production.

Les chiffres de M. de Lavergne sont discutés par M. Horn, il les trouve optimistes; il s'élève contre les calculs de l'égoïsme qui se refuse à la propagation pour augmenter ses moyens de plaisir; il appelle cela du materialisme de Bas-Empire.

MM. Cernuschi et Joseph Garnier ne sont pas pour le *crescite* de la Bible : ce dernier pense qu'il est sage de conseiller la prudence des Normands aux pauvres, en attendant le rayonnement d'émigration de M. Duval.

Pour M. Lavallée l'émigration dans les villes est produite naturellement, en pleine liberté, par conséquent au profit de ceux qui se déplacent. Voir les causes de l'accroissement des villes dans leurs travaux est une erreur selon M. de Labry, ce sont les chemins de fer qui ont exercé une plus grande influence sur ce fait; les travaux urbains sont plutôt un effet qu'une cause; ce sont les chemins de fer qui exercent la plus grande influence.

IV.

La triple question du prolétariat, du salariat et de l'association a été traité dans la séance du 5 mars présidée par M. H. Passy. M. Jules Duval avait demandé si le prolétariat était un état social et nécessaire des sociétés humaines; et M. Joseph Garnier de son côté avait posé ainsi la question : Le salariat est-il un état normal des sociétés humaines? En outre MM. Clamagèran et Joseph Garnier, comme corollaire de ces deux questions, voulaient savoir si les principes du gouvernement représentatif peuvent se généraliser dans l'industrie, ou, en d'autres termes, si le salariat peut faire place entièrement à l'association.

Ces questions importantes ont été traitées à divers points de vue M. Jules Duval pense que le prolétariat n'est pas la misère, mais il est le pourvoyeur de la misère, par les risques graves et nombreux qui l'entourent. Le salariat est une forme parfaitement légitime de la rémunération du travail. Il entend par salariat la cond-

de ceux qui vivent au jour le jour, du salaire ordinairement modique de leur travail quotidien. Il développe sa pensée et dit en concluant que le prolétariat et le salariat sont des conditions très-imparfaites du régime du travail, que leur rôle tout transitoire n'a rien de nécessaire, qu'un état normal de l'organisation industriel y substituera tantôt la propriété directe et privée tantôt l'association. Ce qui devra survivre du salaire échappera, par le taux et par la garantie, aux caractères du prolétariat et du salariat.

La manière dont M. Jules Duval explique et rapproche ces expressions de prolétariat, de salariat et d'association est plutôt propre, selon M. Joseph Garnier, à amener la confusion que la lumière. Il le prend dans le sens brouillé des écoles socialistes et des partis politiques qui ont cherché à se rendre les masses favorables ; tandis que les gens sérieux ne doivent les prendre que dans leur véritable sens. M. Garnier dit qu'il y aura toujours une classe nombreuse qui préférera toucher sa part dans la production sous la forme fixe du salaire plutôt que sous la forme variable de part, soit aléatoire, de bénéfice.

M. Laboulaye abonde dans le sens de M. Joseph Garnier, il est sans doute partisan de l'association libre, mais il l'est aussi du salaire.

M. Wolowski, partisan de l'association, redoute néanmoins l'engouement. Le salariat est une forme de l'association latente qui réunit les trois éléments indispensables pour toute espèce de production : Le travail, l'intelligence et le capital. Il faut laisser les choses à leur cours naturel, sous l'empire d'une grande liberté d'action.

En présentant la société coopérative comme le moyen de mettre un frein aux excès de la concurrence, on oublie, dit M. Maurice Block, que l'association poussée jusqu'à ses dernières conséquences, embrasserait tous les ouvriers d'une profession, tous les membres d'un corps d'état, et la concurrence se trouverait remplacée par le monopole ; or, si la concurrence peut abuser, le monopole abuse certainement.

La société coopérative vient prendre sa place à côté *des sociétés* de capitalistes qui depuis un demi-siècle, de

M. Clamageran, ont joué un si grand rôle ; on peut dire, qu'elle repond plus qu'aucune autre aux besoins de la démocratie

M. Jules Duval aspire nettement, dans l'ordre industriel, à l'idéal qui condamne le prolétariat et qui sape le salariat pour y substituer l'association

M. Joseph Garnier proteste vivement contre la confusion dans laquelle persiste M. Jules Duval, au sujet du salariat et du prolétariat M. Batbie dit que dans l'industrie, chacun peut adopter le régime qu'il aime le mieux. Les ouvriers s'associeront ou resteront salariés suivant qu'ils croiront trouver plus d'avantage dans l'une ou l'autre de ces combinaisons. Pour lui le mot prolétariat n'a plus de sens aujourd'hui ; personne ne défend, quoiqu'en dise M. Duval, une forme qui n'existe plus. L'association n'est pas un moyen infaillible de faire cesser la misère, ou, comme le dit M. Duval, dans sa terminologie, de mettre un terme au prolétariat. L'association, quelle que soit sa vertu, n'est pas un remède infaillible au prolétariat.

V

De la légitimité et de l'utilité des coalitions et des grèves, telle est la question à l'ordre du jour, dans la réunion du 5 avril. Selon M. Buffet des Vosges, le droit de s'entendre sur ses intérêts est égal pour tous, mais si les ouvriers ont le droit de se mettre en grève on doit leur signaler les inconvénients et les dommages résultant de l'exercice et de l'abus de ce droit M. Lamé Fleury, qui ne conteste en aucune manière ce droit, veut que les grèves ne soient pas artificielles, et ne dégénèrent pas en oppression des majorités paisibles par les minorités turbulentes

D'après M. Horn la violence, la pression seront toujours condamnées par l'économie politique comme par les tribunaux, c'est assez dire que les scènes de destruction qui ont affligé la ville de Roubaix ne pouvaient être trop sévèrement blâmées. Pour lui la liberté de coalition *appelle la liberté de* réunion. Pourvu que la pratique de

la liberté des coalitions ne soit surexcitée ni par les secrètes faveurs ni par les entraves, pourvu que l'instruction orale et écrite soit largement distribuée aux ouvriers, cette liberté guérira les blessures qu'elle peut faire

Lord Houghton, membre de la chambre des lords, invité par le bureau, déclare, après avoir donné quelques indications sur les effets des grèves en Angleterre, que les grèves doivent être écartées, qu'elles sont la guerre, c'est-à-dire une manière brusque de changer les rapports du capital et du travail et qu'il lui paraît préférable d'y procéder par les moyens de la paix, par les discussions à l'amiable

M. Villiaumé est d'avis que les grèves n'ont rien d'illégitime, qu'elles ne sont qu'une conséquence de la liberté du travail, de la nécessité de laquelle personne ne doute.

Les grèves qui ont sévi à Paris n'ont point été amenées par la loi nouvelle, les grèves ont toujours existé, dit M. Bénard ; Boisguilbert en parle dans son traité des grains. Il ne faut pas s'en effrayer, si les ouvriers font un bon usage de la liberté tant mieux, s'ils en font un mauvais usage ce sont eux qui en souffriront.

M. Joseph Garnier rappelle que la légitimité des grèves a été proclamée par Adam Smith, c'est un corollaire de la liberté du travail, et de cet axiome de Turgot : « La propriété du travail est la plus sacrée des propriétés » Mais la discussion scientifique reste ouverte sur les résultats et l'efficacité de ce moyen d'influer sur l'offre et la demande, et elle sera éclairée par l'expérience et la pratique de cette liberté.

M. Courcelle-Seneuil dit que les grèves ne peuvent que nuire à l'industrie où elles ont lieu ; elles rendent plus mauvaises les relations déjà difficiles entre patrons et ouvriers, et affaiblissent par là, au grand dommage de tous, la puissance productive du pays

M. Wolowski pense aussi que l'on se fait beaucoup d'illusions sur l'effet utile des coalitions et des grèves ; le devoir de l'économie politique et de ceux qui en cultivent *l'étude* est d'éclairer les esprits en ces graves matières, eux aussi ils ont charge d'âmes et c'est ici qu'il est

plus vrai de répéter que rien n'est plus à craindre que l'ignorance, qui créé des espérances exagérées et qui prépare de rudes mécomptes.

Selon M. de Lavergne, personne n'attaque le droit de coalition; mais tout le monde reconnaît que les prétentions exagérées de la part des ouvriers, outre qu'elles entraînent une suspension de production qui ne profite à personne, doivent avoir pour résultat final de ruiner les patrons, de décourager l'esprit d'entreprise, de réduire la consommation par l'élévation des prix, de détruire ou de déplacer les industries, d'abaisser le taux des salaires.

VI

La discussion qui a eu lieu à la réunion du 5 mai a porté sur la question de *la vieille et la jeune économie politique*, et subsidiairement sur celle-ci : *un économiste peut-il se dire socialiste?*

M. Horn, sur cette dernière question répond, oui, et il établit que la vieille économie politique du temps des maîtrises n'est pas solidaire du régime de cette époque, pas plus que la jeune n'est solidaire des développements excessifs des armements, des impôts et des dettes publiques. L'économie politique depuis qu'elle s'est faite corps de doctrines a toujours été libérale, et pour son compte il ne répugne pas à l'appeler socialiste, et à se dire socialiste lui-même, l'économie politique s'efforçant de résoudre d'après les vrais principes économiques, les problèmes soulevés naguère par le socialisme qui voulait les résoudre, lui socialisme, au rebours des vrais principes.

M. Perèz dit qu'il n'y a qu'une économie politique. Pour lui l'économie politique n'est pas exclusivement la science de la circulation, de la production, de la consommation etc.; c'est la science de l'humaine société.

M. Joseph Garnier, appuyant les observations de M. Horn dit que ce que l'on appelle la vieille économie politique n'était pas la science, pas plus que les illusions socialistes ne sont l'économie politique de nos jours.

M. Cernuschi estime que ceux qu'on appelle socialistes *sont des hommes de bonne foi* qui ont tort, mais qui ap-

pliquent certaines théories de l'économie politique. Il s'élève contre ceux qui disent que la base de la propriété c'est le travail, car que deviendra le droit de propriété de ceux qui n'ont pas travaillé pour l'acquérir.

Selon M. Bénard l'économiste qui ne se dit pas socialiste prend pour objet d'étude la société tout entière et s'occupe des intérêts généraux sans acception de classe ou de parti. Il proclame l'harmonie des intérêts des travailleurs et des capitalistes.

M. Ch. Renouard qui préside la réunion ne croit pas possible d'arriver à des idées nettes et à des solutions précises, en cherchant des distinctions entre une jeune, une vieille, et une intermédiaire économie politique. Il n'y a pas plusieurs sciences, il n'y en a qu'une, mais il y a eu, il y a, il y aura de bons, de mauvais, de médiocres économistes, les principes vrais, reconnus et appliqués par les uns, sont niés par les autres, ou falsifiés. L'économie politique a pris rang parmi les sciences, parce qu'elle s'est appuyée sur un ensemble de principes proclamés par ses fondateurs et ses maîtres. Les économistes qui élèvent la prétention que leur science soit appelée la jeune, se targuent de prendre l'intérêt des masses plus à cœur que leurs devanciers. Il y a là erreur et ingratitude. Nul assurément ne plaidera la cause des masses plus sincèrement et plus efficacement que ne l'ont fait Vauban, Boisguilbert, Smith, Quesnay, Turgot, Say et tant d'autres.

VII

C'était une des questions les plus intéressantes de l'économie politique que celle qui a été discutée le 5 juin, *l'étalon monétaire*. M. Wolowski ne saurait admettre l'expression d'étalon appliquée à la monnaie : elle laisse supposer la recherche d'une mesure fixe, invariable, destinée à déterminer le prix des choses, comme le mètre établit la longueur, le kilogramme indique le poids, le litre traduit la capacité. Rien de pareil ne se rencontre quand il s'agit de la *valeur*, qui résulte d'un rapport essentiellement variable ; ici la grandeur destinée à servir de terme de comparaison aux autres grandeurs de

même espèce, est mobile de sa nature : elle ne présente rien d'absolu, elle change de signification selon les temps et selon les lieux.

Il n'y a point d'étalon en ce qui concerne l'estimation des choses. La marchandise-tierce destinée à servir de terme commun de comparaison à tous les produits et à tous les services, doit aussi traduire le sens de tous les engagements, de toutes les conventions, de tous les contrats, elle est seule armée du droit d'accomplir toutes les transactions, étant dotée par la loi de la faculté libératoire.

M. Wolowski admire la loi de l'an XI qui a conservé l'emploi des deux métaux l'or et l'argent, dont on peut se servir alternativement selon les circonstances avec la même puissance libératoire M. Wolowski examine le problème des conditions qui doivent concourir à la stabilité la plus grande, dans la mesure nécessairement variable de la valeur

M. de Parieu demande pourquoi conserver l'argent à côté de l'or à d'autres titres que celui de monnaie d'appoint; il ne veut qu'un seul étalon

M Mannequin déclare que la monnaie ne comportant qu'un seul étalon c'est l'étalon, d'or qu'il faut adopter.

Il est démontré, pour M. J Garnier, qu'il n'y a pas de mesure ou d'étalon complétement fixe et invariable de la valeur des choses, puisque cette valeur de toute chose ne peut se mesurer qu'avec la valeur d'une chose prise pour point de comparaison et qu'aucune chose n'a, par essence, une valeur fixe. Or s'il n'y a pas une de ces choses à valeur fixe, à *fortiori* il n'y en a pas deux.

VIII

La réunion du 5 juillet a été consacrée à la discussion sur *le rapport du taux de l'intérêt avec la prospérité publique*

M. Courcelle-Seneuil soutient que les inventions, les progrès de l'esprit d'entreprise, qui sont une cause habituelle de hausse du taux de l'intérêt sont un grand bien, et leur diminution, qui serait une cause d'abaissement du *taux de l'intérêt*, serait un grand mal. Ce n'est pas la

hausse ou la baisse qu'il faut considérer comme un signe de prospérité ou de gêne, ce sont les faits qui causent cette hausse ou cette baisse.

M. le baron de Hock, de la chambre des seigneurs d'Autriche, pense comme M. Courcelle-Seneuil. Il donne de curieux détails sur les registres hypothécaires dans la plupart des pays d'Autriche.

Selon M. Cernuschi, le pays où il y a le plus d'activité et de dignité est le pays où il y a le plus de prospérité. L'activité augmente la somme des biens existants, la dignité décide du système de gouvernement, et rend possible de grandes réductions budgétaires, réductions qui se traduisent en bien-être général.

M. Jules Faucher, ex-député aux États de Prusse, pense que le mouvement en haut ou en bas du taux de l'intérêt, ne permet aucune conclusion à l'égard de l'augmentation ou du décroissement de la richesse nationale, car il n'indique que la relation entre l'offre et la demande, sans traiter en même temps si c'est l'offre ou si c'est la demande des capitaux qui a changé.

M. Villiaume soulève une tempête en demandant, comme remède au taux trop élevé du capital, le maintien de la loi contre l'usure.

M. Paul Coq veut que l'on se place à un point de vue général et supérieur, pour comprendre à quel degré le taux de l'escompte annonce comme un réel symptôme, une grande prospérité, ce fait par lui-même indique simplement la place qu'occupe telle ou telle utilité, dans l'échelle générale des produits et des services.

Pour M. Batbie, la baisse qui résulte des bonnes conditions de l'organisation sociale et de l'amélioration des lois hypothécaires, est un signe de prospérité, et réciproquement elle marque la détresse, pourvu qu'elle est le résultat de la défiance causée aux créanciers, par les mauvaises lois et les mauvais gouvernements.

Selon M. Joseph Garnier, Turgot avait raison de signaler la baisse de l'intérêt comme cause de prospérité, cette baisse est un signe général de bonne organisation sociale, de sécurité et d'abondance.

M. Wolowski termine la discussion qu'il a dirigée,

comme président, en disant que le taux de l'intérêt n'a et ne peut avoir aucune signification absolue ; moins on s'occupera de le régler ou de peser sur lui, et mieux il exprimera les conséquences diverses des conditions multiples qui en déterminent les oscillations.

Selon M. du Puynode, à la baisse de l'or ou à celle de l'argent, il y a des pertes. Avec deux étalons, il y a deux chances de perte. Il n'y en a qu'une avec un seul métal.

M. Cernuschi regrette qu'il n'y ait pas au contraire assez de métaux précieux, pour avoir plutôt dix étalons que deux ou un seul. Le commerce des capitaux n'en recevrait que plus de garantie.

M. Batbie ne croit pas à l'étalon, la monnaie métallique n'est qu'un moyen de comparaison entre les produits pour faciliter leur échange.

M. Michel Chevalier, dans une lettre écrite au sécrétaire perpétuel, combat l'opinion de M. Wolowski, c'est une vieille doctrine habillée à neuf, c'est la théorie du double étalon, formulée en écrivant dans la loi, l'équation entre deux quantités également immuables, l'une d'or et l'autre d'argent; on a répudié cette doctrine comme une source de dommages et de fraudes.

IX

L'exposition universelle a préoccupé tous les esprits, et à juste titre; aussi M. J. Garnier, secrétaire perpétuel de la société d'Économie politique, a-t-il voulu que cette assemblée formulât son appréciation sur ce grand concours du travail cosmopolite, il a posé en ces termes la question qui a été discutée, sous la présidence de M. Michel Chevalier, dans la réunion du 5 août : *Quels reproches peut-on faire à l'exposition universelle?*

M. le président fait ressortir le caractère de réclame qui affecte un peu trop certaines exhibitions accessoires.

M. Anselme Pétetin repousse cette expression de réclame appliquée à ce magnifique tournoi du travail, il voit une réelle utilité à ce jugement de tous par chacun.

M. du Puynode ne croit pas que les expositions puissent avoir *aujourd'hui*, à raison des facilités de commur

tion, l'importance qu'elles avaient jadis, toujours est-il que les dépenses qu'elles occasionnent devraient être faites par l'initiative privée.

M. Batbie s'associe aux éloges de tous les visiteurs, pour l'organisation matérielle qui était bien entendue; mais il se plaint du renchérissement de toutes choses que cela a amené, et il pense que des expositions partielles et spéciales seraient plus utiles. L'orateur fait remarquer que, dans ces solennités, les récompenses sont accordées à des produits extraordinaires créés pour les besoins de la cause et non usuels.

M. J. Garnier s'associe aux éloges et aux critiques de M. Batbie, mais il ajoute que si ces solennités entraînent après elles des déceptions et des mécomptes, ce sont là des faits relativement secondaires, par rapport aux grands résultats qu'elles produisent. Au point de vue politique et moral, qui est aussi le point de vue économique, l'exposition universelle est un congrès efficace pour la pacification des nations, et le triomphe de la liberté commerciale.

M. Bénard, répondant aux plaintes de M. Batbie, sur le renchérissement des choses, dit que cette cherté ne continuera pas après l'exposition. Si elle persistait cependant, il y verrait la preuve d'une augmentation de richesse. Il termine en disant que les récompenses, au point de vue de la production, sont une bonne chose; elles font faire mieux et à meilleur marché.

M. Lamé-Fleury s'élevant contre l'organisation de ce qu'il appelle l'entreprise, la taxe de *spectaculaire*.

M. Michel Chevalier, par un apologue spirituel, combat les orateurs qui n'ont trouvé que des reproches et des critiques à adresser à l'exposition universelle; il en fait ressortir les avantages et s'élève contre l'esprit d'immobilité; il compare les timorés qui aiment à rester dans l'ornière du passé, au charançon qui est ennemi du mouvement.

M. C. Lavallée ne saurait s'associer aux critiques qui ont été faites contre l'Exposition. Contester l'utilité des expositions universelles, ce serait nier l'évidence.

M. Gabriel Lafont fait l'éloge du mode financier adopté pour réaliser l'exposition. Rien de plus juste que de payer l'entrée, les chaises, l'emplacement des établissements de

consommation, etc. Ce qu'on a fait a été bien fait, et l'exposition restera dans la mémoire des peuples comme la merveille unique des temps modernes.

M. Lamé-Fleury revient sur la distribution des récompenses dont il trouve le principe vicieux ; le jury, quelque bien composé qu'il fut, ne pouvait agir qu'au hasard.

X

Dans la réunion du 5 septembre, présidée par MM. Chevalier et Wolowski, il y avait un grand nombre de notabilité étrangères, M. Luzzati, professeur d'économie politique, à Milan, entre autres, a entretenu l'assemblée avec beaucoup d'éloquence de la marche de la coopération en Italie. La société toute entière favorise le mouvement. Les institutions ouvrières de l'Italie se divisent en quatre branches principales, qui sont : les sociétés de secours mutuels, les banques populaires mutuelles, les magasins coopératifs ou sociétés alimentaires, et les sociétés de production. L'orateur fait connaître leur organisation et leur situation ; il termine en disant que la coopération doit tuer la grève.

M. Vigano, professeur à Milan, appuie l'exposé de M. Luzzati, et donne des détails fort intéressants sur la société coopérative de Côme, qui fait pour près d'un million d'affaires par an.

M. Torrigiani, professeur à Parme, combat le système des banques populaires fondées par des actionnaires riches et pouvant se livrer aux opérations de banque ordinaires. Dans ce système, le crédit populaire proprement dit s'évanouit.

M. Horn discute les moyens coopératifs proposés par M. Luzzati, et ne les accepte pas tous ; il regarde comme fait dangereux le procédé de faire commenditer les sociétés coopératives de consommation, par les sociétés de secours mutuels. Il insiste sur le danger des émissions de petits billets de banque (1 fr. et 2 fr.).

M. Torrigiani dit que le cours forcé seul les a nécessités.

M. *Cernuschi*, bien qu'il ait fait un livre sur les illu-

sions coopératives, a été touché des considérations présentées par M. Luzzati; si la coopération française pensait et agissait comme la coopération italienne, la critique scientifique pourrait presque garder le silence. Mais en France, les procédés sont socialistes; on parle du travail opprimé par le capital, du salariat qui est un contrat inique et autres absurdités.

Selon M. Wolowski, en Italie, les institutions coopératives ont fait divorce avec les idées antisociales qui rêvent la destruction du capital, la gratuité du crédit et le renversement de la propriété. Les sociétés coopératives ont compris le rôle considérable et le service fécond du capital. Pour M. Wolowski, la coopération est aussi vieille que le monde, ce qui est nouveau, c'est la liberté.

M. Jules Duval, répondant à la distinction établie par M. Cernuschi, entre la coopération italienne et la coopération française, affirme que la coopération est partout la même, qu'elle n'est ni italienne, ni française, ni anglaise; qu'elle est la coopération. Partout s'y retrouve l'estime du capital, ses droits reconnus et son utilité proclamée.

Les sociétés de crédit forment la première assise, celles de consommation la seconde, celles de production le couronnement de l'édifice.

XI

La *liberté de la boulangerie, le prix du pain et les sociétés coopératives* ont été l'objet de la discussion, dans la réunion du 5 octobre, présidée par M. H. Passy.

M. Jules Duval a développé sa pensée sur ces trois points : La liberté de la boulangerie, proclamée en droit et pratiquée en fait, a généralement abouti à la hausse plutôt qu'à la baisse du pain; cet effet est parfaitement conforme avec la théorie de la concurrence fondée sur le libre jeu de l'offre et de la demande; contre cet effet, la coopération est le meilleur remède. M. Lavallée exalte le système de la taxe et celui de la compensation; il craint d'être *opprimé* par le système actuel de liberté. M. de Kergorlay ne partage pas ces craintes; on oublie, dit-il, *que* liberté et concurrence ne sont pas des idées identiques,

l'une est le principe et l'autre la conséquence. Pour se développer, celle-ci a besoin de circonstances favorables et peut au contraire rencontrer des obstacles de toute nature qui l'entravent pour un temps plus ou moins long. M. Villaumé est d'avis que la liberté de la boulangerie est tout à fait conforme aux principes de l'Économie politique, mais pour être efficace, cette liberté doit être complète, et au-dessus des caprices ou des erreurs de l'administration.

M. Joseph Garnier appelle une liberté plus complète qui permettra à l'intelligence et au capital de reporter vers cette industrie, qui cessera d'être patriarcale pour entrer dans le progrès moderne. — M. Horn veut que l'on rende la liberté de la boulangerie effective et que l'on écarte les anomalies qui en contrarient les effets.

Pour M. Bénard il n'y a pas d'autre système possible que celui du *laissez faire, laissez passer*. M. de Molinari dit que si la liberté de la boulangerie n'a pas encore produit tous les résultats qu'on en attendait, cela tient d'abord à ce qu'elle est incomplète et récente ; la vraie cause de la cherté du pain, c'est la cherté du grain, il n'y a de remède à cela que dans le retour de l'abondance. Pour M. Modeste le plus grand mal est dans l'incertitude, dans le caractère provisoire du régime adopté, c'est ce qui, avec l'empire de l'habitude, a empêché les établissements nouveaux de réussir.

M. Cernuschi ne voit pas un remède au mal dans la coopération, il en connaît l'impuissance et rappelle des fondations qui n'ont pas réussi, où les capitaux engagés ne sont pas rétribués, où le réescompte du papier, et le placement des titres ne sont obtenus que par recommandation, où les frais généraux seraient en péril si la gratuité n'était de la partie.

XII

M. Renouard, membre de l'Institut, a présidé la réunion du 5 novembre, où M. Wolowski a rendu compte des résultats du congrès de statistique tenu à Flor[ence] ... plus de 100 membres y assistaient, qui ont exam[iné]

bre de questions ayant une relation intime avec l'économie politique, les Français y ont été accueillis avec une affectueuse cordialité. M. Maurice Block, se joint à son savant ami pour rendre hommage à l'amabilité avec laquelle les étrangers ont été reçus.

Après diverses communications la discussion se fixe sur la question *de l'intervention de l'État en temps de famine et de disette.*

M. Clamageran veut que l'on distingue diverses sortes d'interventions : les unes qui compromettent la liberté du commerce et qui doivent être repoussées ; les autres qui respectent le jeu naturel des lois économiques et qui tendent à rendre possibles ou plus faciles les approvisionnements, soit en diminuant les obstacles et les risques de l'importation, soit en augmentant les ressources destinées à l'achat des denrées alimentaires.

M. Léon Say trouve que l'intervention gouvernementale a été justifiée dans l'Inde lors de la famine [illegible], mais que s'il s'agissait d'États européens, tout le monde serait contre l'intervention. Il existe des pays dont les conditions sont telles qu'elles excusent ou même commandent l'intervention.

M. Benard dit que les gouvernements doivent agir selon la gravité des cas et la nature des faits ; en France, lors des inondations, le gouvernement est intervenu pour accorder des secours aux riverains inondés ; il en accorde lors des épizooties, et pas une voix ne s'est élevée pour blâmer ces interventions.

Selon M. Villiaumé, dans les grandes calamités, il n'y a que le gouvernement qui puisse intervenir efficacement.

Pour notre pays, dit M. Renouard, président, les règles ordinaires de la science suffisent, et nous n'avons point à subir de nécessités exceptionnelles. Il est une intervention de l'État toujours utile et obligatoire, mais d'une influence lointaine : c'est celle qui consiste à assurer la sécurité des citoyens, l'obéissance aux lois, la liberté dans toutes ses manifestations, et, par exemple, dans l'expansion commerciale ; enfin, ce qui promet et attire tout le reste, la propagation de l'instruction.

M. Horn trouve difficile de faire de l'intervention et [illegible]

respecter les lois économiques qui la repoussent; le principe de l'intervention une fois admis, l'État ne pourrait assurément rester les bras croisés en face de misères incontestables et meurtrières, mieux vaut avouer nettement que les lois économiques se trouvent momentanément suspendues, écartées, cédant le pas aux exigences suprêmes de l'humanité, de la charité.

Pour M. de Kergorley, aussitôt que le prix du pain s'élève au-dessus du prix normal il y a souffrance; il appartient à l'administration de déterminer le moment où elle doit agir, qu'elle se laisse guider, en respectant les lois de l'économie politique, par les inspirations de l'humanité, de la politique et de la charité.

M. Joseph Garnier veut qu'en cas de famine on fasse tout ce que l'on pourra, selon les circonstances, à titre d'expédient, mais on ne saurait trop veiller à ne point arrêter les efforts individuels du commerce et de la spéculation, les approvisionneurs par excellence.

M Renouard, président, clôt la discussion en disant que la non-intervention est la règle ; mais que des nécessités exceptionnelles peuvent ériger l'intervention en un impérieux devoir. Ceci est du reste la grande question de la charité, qui n'a pu être qu'effleurée ce soir.

XIII

Sous la présidence de M. H. Passy, dans la réunion du 5 décembre, la société a discuté la question des *caisses syndicales de crédit et des sociétés coopératives*.

M. Horn explique la nature et la portée des caisses syndicales; le nouveau type d'association de crédit ou de banque sociétaire, à la réalisation duquel travaillent en ce moment ses amis et lui, repose sur la mutualité à deux degrés, et vise notamment à donner plus de facilité à l'emprunteur, en accroissant la sécurité du prêteur. La sécurité de l'escompte y est assurée par une caisse générale qui relie entre elles les diverses caisses syndicales.

M. Halphen considère cette caisse générale comme un rouage superflu. Le système de la mutualité belge lui *semble préférable à celui* des primes.

M. Bénard trouve dans le système exposé par M. Horn, un luxe d'engrenage redoutable. Il regrette que la société d'Économie politique ne s'occupe pas de préférence à étudier les principes, à les exposer, à en rechercher la solution et les applications. Il lui semble que toutes les combinaisons dont il s'agit, ne peuvent avoir d'autre résultat que d'atténuer les inconvénients du monopole, et d'accoutumer les populations à vivre avec le système actuel.

M. Jules Duval trouve qu'il y a là bien des ressorts compliqués et nombreux qui, à l'instar de tous les rouages, absorberont de la force, c'est-à-dire, coûteront de l'argent.

M. Villiaumé est d'avis que ce qu'on nomme caisses syndicales est une entreprise particulière qui ne devrait aucunement faire l'objet ici d'une discussion.

M. Mannequin affirme que l'institution des caisses syndicales lui paraît appelée à rendre de grands services, notamment à deux points de vue : la compensation et le recouvrement des créances de la petite industrie et du petit commerce.

M. Wolowski répond à quelques assertions de M. Horn, au sujet des sociétés coopératives. Il désire leur succès, car elles fourniront aux ouvriers et aux patrons eux-mêmes le meilleur enseignement au sujet des rapports entre celui qui fournit le capital, celui qui dirige l'entreprise, et ceux qui exécutent le travail.

Il passe en revue les trois genres d'associations : de crédit, de production et de consommation, et parle longuement des nouveaux fondateurs créés en Allemagne par M. Schulze-Delitzsch, avec l'association, mais le savant professeur signale les chutes, les mécomptes, les illusions et les échecs.

M. Jules Duval espère beaucoup de l'association coopérative, c'est une phase nouvelle de l'organisation sociale née d'hier elle a encore de la faiblesse, il est aussi téméraire de juger de son avenir d'après son présent que de juger de l'homme d'après les chutes de l'enfance. Laissez-la grandir et l'on verra.

M. Lavallée, s'élève contre les ultras qui voient dans la coopération une panacée universelle, et qui, à

sujet, déprécient le salaire et parlent de l'émancipation des classes ouvrières. Ce sont là des doctrines décevantes et dangereuses. M. Jules Duval se défend d'avoir jamais attribué à l'association cette vertu merveilleuse, il entend réserver l'association aux ordres d'activité où elle peut introduire plus d'ardeur et de puissance, de liberté et de justice.

Jules Pautet.

COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 1867.

I. Événements généraux.

SOMMAIRE : La Crise. — Sa cause principale. — Les rumeurs de guerre. — L'Exposition universelle. — Ses résultats en recettes et dépenses. — L'affluence des visiteurs. — Les chemins de fer et les télégraphes. — Association internationale pour le développement des expositions. — Conférence monétaire. — Les grèves et les associations internationales des ouvriers. — Roubaix et Sheffield. — Congrès international de statistique. — La récolte et les disettes. — Les premiers rails.

L'année 1867 a été marquée par les tendances et les phénomènes les plus contradictoires. Elle a été surtout affligée par une des crises les plus persistantes, et nous croyons, des plus profondes que le monde commercial moderne ait vue. On a cherché de tous les côtés la cause de cette crise, la chambre de commerce de Rouen a même ouvert une enquête qui eût pu devenir d'un haut intérêt sans quelque vieux texte de loi datant du premier Empire et exhumé par le ministère du commerce. Les réponses obtenues par la chambre de Rouen offrent, telle qu'on les connaît, déjà assez d'enseignement pour qu'un écrivain éminent comme M. Louis Reybaud, ait cru devoir les discuter (v. *Journal des Économistes*, mois de décembre 1867). Nous n'avons pas à examiner à fond quelles sont les causes réelles des crises, car il y en a plusieurs, mais nous n'hésitons pas à voir la principale dans un excès de spéculation qui a provoqué une réaction proportionnelle à l'action. La France étant un des pays qui a le plus souffert dans

la débâcle financière, — on évalue ses pertes à des milliards, — c'est elle qui est la plus découragée.

D'autre cause de malaise sont les dépenses improductives, les rumeurs de guerre, qui reviennent presque toutes les semaines, s'appuyant sur un nouvel indice, sur un nouveau symptôme, l'un plus significatif que l'autre. Heureusement ici la fumée s'est trouvée sans feu, et, — notamment dans la question du Luxembourg — on en a été quitte pour la peur.

N'est-ce pas une chose curieuse que toutes ces circonstances anti-économiques aient coïncidé avec une solennité qui appartient certainement par un côté important au monde économique, nous voulons parler de l'Exposition universelle, qui a eu lieu au Champ-de-Mars à Paris, du 1er avril au 1er novembre 1867. Nous ne croyons pas nécessaire, ni même possible, d'apprécier ici convenablement cette entreprise (car ce mot est à sa place), nous nous bornerons à donner quelques chiffres provisoires sur les résultats, parce qu'ils sont encore peu connus. On sait que l'État et la ville ont contribué chacun pour 6 millions aux frais et que 8 millions ont été réunis par un certain nombre d'institutions et de particuliers. C'était un capital de 20 millions. Les prévisions de dépenses se montaient à 23,891,000 fr. Parmi les détails qui composent ce chiffre, nous trouvons la construction du palais évaluée à 11,700,000 fr. (dépense réelle, 1,750,274 fr.), les établissements du parc, 2,900,000 (dépense réelle, 2,712,535 fr.), la cérémonie des récompenses, 700,000 (dépense effectuée, 570,979 fr.), les médailles, 1,100,000 fr., etc. Parmi les recettes, qui ont atteint déjà (il y a en ce moment, avril 1868, encore quelques litiges) 24,698,785 fr. dont les sources principales ont été les suivantes : entrées, 9,887,370 fr. (évaluation 7,946,000 fr.), restaurants, 350,000 (465,200 fr.), catalogue, 523,000 fr. Il ne faut pas oublier en outre que chaque pays a dû faire les dépenses nécessaires à sa partie du palais et du parc et chaque exposant, français ou étranger, a dû faire arranger ou même construire, à ses frais, les locaux nécessaires à l'exposition de ses produits. En somme 45 à 50 millions ont peut-être été dépensés ainsi

au Champs-de-Mars, — il paraît d'ailleurs que des ouvriers ont demandé, dans les dernières semaines, jusqu'à 20 fr. de salaire par jour (au lieu de 5 fr.), Les dépenses faites par les voyageurs ne sont pas comprises dans ces sommes. Ces dépenses doivent s'élevér à des centaines de millions. (Voy. à la 2e partie quelques chiffres sur le nombre probable des voyageurs).

— Ce qui facilite cette grande circulation des voyageurs c'est le nombre et l'étendue considérable des chemins de fer. On compte qu'il y en a actuellement :

52,725	kil.	aux États-Unis.	4,533	kil.	en Russie.
21,701	»	dans la Grande-Bretag.	3,190	»	au Canada.
21,565	»	en Allem. et Autriche.	2,605	»	en Belgique.
14,721	»	en France.	1,672	»	en Suède.
5,519	»	aux Indes.	1,280	»	en Suisse.
5,090	»	en Italie.	1,145	»	aux Pays-Bas.

— Il convient de dire que ces voies ferrées sont complétées et secondées par d'immenses lignes télégrapgiques, dont voici un aperçu. Allemagne, longueurs des lignes, 45,647 kilomètres; Russie, 37,025; France, 30,104, Grande-Bretagne, 26,244; Turquie, 13,953; Italie; 13,230; Suède, 5,647; Belgique, 1,754; Suisse, 3,479; Etats-Unis, 85,277, Canada; 8,152. On ne doit pas oublier que la longueur des fils est triple de celle des lignes.

— Pour en finir avec l'Exposition universelle, citons la note qui suit, empruntée au *Moniteur* du 31 janvier 1868, espérons que ce ne sera pas là encore une bonne intention destinée à aller paver l'Enfer.

« Les commissaires étrangers, animés du même désir de perpétuer le souvenir de l'Exposition universelle et de mettre à profit ses nombreux enseignements, ont, avant de quitter Paris, jeté les bases d'une société sous la dénomination d'*Association internationale pour le développement des Expositions*.

» Rechercher les moyens propres à favoriser l'essor du commerce et de l'industrie entre les divers pays, en rapprochant, en quelque sorte, les centres de production, et *en surmontant les* obstacles résultant de l'ignorance ou

de la crainte, de la malveillance ou de l'inertie : tel est, en résumé, le but principal que se propose l'association.

» D'après ce programme succinct, on peut apprécier les bons résultats de cette heureuse institution, au point de vu de l'intérêt des producteurs de tous les genres et de tous les pays. »

Le 27 juin 1867 s'est réuni à Paris une conférence monétaire internationale pour arriver à l'unification des monnaies. On trouvera des détails dans le *Journal des Economistes*, livr. du mois d'avril 1868

Un autre caractère de l'année 1867, c'était ses nombreuses grèves qu'on attribue en partie à l'association internationale des travailleurs. — Ce n'est pas l'endroit ici d'examiner au flambeau de la science, si d'aussi vastes associations répondent aux idées qu'on s'est toujours fait « du libre jeu de l'offre et de la demande, » ou à l'expérience que nous avons de l'action des lois économiques La seule chose qu'il semble utile de relever en ce moment, c'est qu'il est des personnes qui croient que les ouvriers sont les seuls qui n'abuseront pas de la force quand ils l'auront, ou croiront l'avoir pour eux. Ces personnes restent encore de cette opinion, malgré les scenes sanglantes de Roubaix, et les crimes de Sheffield !

— Parmi les nombreux congrès qui ont eu lieu cette année, nous ne devons pas oublier le congrès international de statistique qui s'est réuni a Florence en septemb 1867. Nous en avons rendu compte au *Journal des Economistes*, mois de novembre 1867, (p 255)

— La récolte de 1867 a été mauvaise presque partout; sauf en Hongrie; il en est résulté des miseres auxquelles nous aurons à revenir plus loin

Il parait qu'il y a juste cent ans en 1868, qu'on a posé les premiers rails de fer (en 1768 dans les usines du comté de Shropshire en Angleterre).

II. France.

SOMMAIRE : La crise et l'Exposition. — Les protectionnistes et les traités de commerce. — La famine en Algérie. — L'influence du régime économique. — L'instruction des filles. — L'enseignement agricole dans l'école primaire. — La réorganisation de l'armée et le désarmement. — Suppression de la contrainte par corps. — Nouveaux droits de navigation. Règlement relatif à la pêche fluviale. — Engrais. — Chemins vicinaux. — Les voies de communication en France.

La France, nous l'avons dit, a souffert en 1867 d'une crise — elle s'en ressent encore — et elle jouit d'une exposition qui, au dire des intéressés, n'a pas « fait aller le commerce » à Paris. Nous n'avons pas vu de commerçant qui ne se soit plaint. Cette crise, ces plaintes viennent à point pour les protectionnistes qui s'en font une arme et espèrent s'en servir contre le traité de commerce avec l'Angleterre. Heureusement, ce traité n'est qu'un simple fil dans tout un tissus de mesures commerciales, et ces mesures se soutenant mutuellement, il n'y a rien à craindre pour le régime économique *relativement* libéral actuellement en vigueur.

— La mauvaise récolte de 1867, qui se fait si durement sentir à peu près partout, a produit en Algérie une famine d'une intensité terrible. Des centaines, les journaux locaux disent des milliers, d'individus meurent de faim, quelques-uns après avoir passé par les horreurs de l'antropophagie — il y aurait même eu des parents qui ont sacrifié leurs propres enfants. Quoiqu'il en soit, la charité publique et privée est venue au secours des malheureux Arabes, sans cependant être aussi efficace qu'on aurait pu le désirer. Le fait que les colons européens ont peu ou pas souffert, prouve que l'intensité de la famine diminue à mesure que le régime économique s'améliore.

— Une loi du 10 avril 1867 s'est occupée des écoles des filles et a amélioré la situation des institutrices. Pour avoir des enfants instruits il faut de bonnes écoles, il faut de bons maîtres, pour avoir de bons maîtres il faut offrir de bons traitements (ici les bons traitements, *hélas !* couvrent à peine le nécessaire).

— Cette même année a vu aussi prendre des mesures pour introduire l'enseignement agricole dans les écoles primaires. Nous croyons qu'on ne s'y est pas pris de la bonne manière. Au fond les prescriptions ministérielles consistent à recommander la lecture, en classe, des petits traités agricoles, de prendre, pour l'arithmétique des exemples dans l'agriculture, etc., etc.

Ce qui veut dire d'enlever tout ce qui pourrait un peu ouvrir l'intelligence des enfants et étendre son horizon. Quand on parle d'enseigner l'agriculture dans les écoles rurales, on semble ignorer que ces écoles sont situées dans les villages, et que les élèves sont nés et élevés, entourés de choses agricoles, qu'ils ne voient que des champs, des bœufs et des charrues, qu'ils jouent sur le fumier, qu'ils n'entendent parler, qu'ils ne se préoccupent que de culture et d'élève du bétail. Vous n'avez pas à leur apprendre l'agriculture, ils la savent mieux que beaucoup d'entre ceux qui causent si bien des « mamelles de l'État ». Ce qu'il faut à ces enfants ce sont certaines notions scientifiques qui les apprennent à bien observer et à se rendre compte des causes et des effets.

— La loi du 1er février 1868 (voy. aussi le décret d'organisation inséré au *Moniteur* du 29 mars suivant) a enfin opéré ce qu'on appelle la réorganisation de l'armée. Celle-ci comprend maintenant la ligne, la réserve, la garde mobile, de 400,000 h. *au moins* chaque, soit ensemble plus de 1,200,000 h. Nous avons donc retrouvé la supériorité numérique, qu'on considère comme l'une des conditions de la victoire. « La victoire est aux gros bataillons », aurait dit celui qui fut le plus grand capitaine des temps modernes (ce qui prouverait, soit dit en passant, qu'il était matérialiste (1)). Nous qui n'avons aucune prétention à être un capitaine quelconque, ni grand, ni petit, nous ne sommes pas pour les gros bataillons; nous aimons mieux de nombreux bras dans les ateliers ruraux et industriels, et quant aux boucheries, nous ne voulons pas de celles dont les hommes sont les victimes. Néanmoins, puisque la garde mobile est introduite dans nos lois, nous nous plaisons à y voir le germe d'un désarmement relatif. Quand la nation toute entière

sera armée, on pourra transformer en réserve une grande partie de l'armée permanente

— Plusieurs lois et décrets en matière économique, méritent une mention spéciale.

— C'est d'abord la loi du 22 juillet 1867, sur la contrainte par corps, en voici les principes caractéristiques :

Art. 1. La contrainte par corps est supprimée en matière commerciale, civile et contre les étrangers.

Art. 2. Elle est maintenue en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

Art. 3. Les arrêts, jugements et exécutoires portant condamnation, au profit de l'État, à des amendes, restitutions et dommages-intérêts en matière criminelle, correctionnelle et de police, ne peuvent être exécutés par la voie de la contrainte par corps que cinq jours après le commandement qui est fait aux condamnés, à la requête du receveur de l'enregistrement et des domaines.

La contrainte par corps n'aura jamais lieu pour le paiement des frais au profit de l'État.

Dans le cas où le jugement de condamnation n'a pas été précédemment signifié au débiteur, le commandement porte en tête un extrait de ce jugement, lequel contient le nom des parties et le dispositif.

Sur le vu du commandement et sur la demande du receveur de l'enregistrement et des domaines, le procureur impérial adresse les réquisitions nécessaires aux agents de la force publique et aux autres fonctionnaires chargés de l'exécution des mandements de justice.

Si le débiteur est détenu, la recommandation peut être ordonnée immédiatement après la notification du commandement.

Art. 4. Les arrêts et jugements contenant des condamnations en faveur des particuliers pour réparations de crimes, délits ou contraventions commis à leur préjudice, sont, à leur diligence, signifiés et exécutés suivant les mêmes formes et voies de contrainte que les jugements portant des condamnations au profit de l'État.

Art. 5. Les dispositions des articles qui précèdent s'étendent au cas où les condamnations ont été prononcées par les tribunaux civils au profit d'une partie lésée, pour réparation d'un crime, d'un délit ou d'une contravention reconnus par la juridiction criminelle.

— Un décret du 27 février 1867, a promulgué un nouveau tarif des *droits* de navigation sur les rivières et

canaux. Le taux est pour les marchandises de 1re classe, de 2 ou de 5 millimes (0 f. 00 c. 2 ou 0 f. 00 c. 5) par tonneau selon les cours d'eau, et de 1 ou 2 millimes pour les marchandises de seconde classe (pierre, moellon, terre, engrais et autres marchandises encombrantes). Les trains et radeaux payent 2 dix millimes (0 f. 00 c. 02) ou 2 millimes, selon le cours d'eau.

— Le décret du 25 janvier 1868 règle la pêche dans les cours d'eau. Le *Moniteur* du 26 du même mois renferme, avec ce décret, un rapport instructif auxquels nous renvoyons pour les détails, nous bornant à dire que l'époque pendant laquelle la pêche est interdite en vue de protéger la reproduction du poisson, est du 20 oct. au 31 janvier pour le saumon, la truite et l'ombre chevalier, du 15 avril au 15 juin pour les autres poissons et les écrevisses.

— Nous n'avons qu'à mentionner la loi du 27 juillet 1867, relative à la répression des fraudes dans la vente des engrais, qui punit jusqu'à la tentative de tromperie, loi utile à une époque où l'on prétend doser au milligramme la nourriture nécessaire à chaque plante.

— De grands efforts sont faits pour améliorer les chemins vicinaux. Le *Moniteur* du 15 août 1867, a publié une lettre impériale qui en affirme l'importance, et une note du Ministre de l'Intérieur qui expose la situation de ces chemins, et fait connaître les dépenses qu'on juge nécessaires pour en achever le réseau. Au mois d'avril 1868 on a soumis à la chambre un projet de loi offrant, de la part de l'État, (c'est-à-dire des contribuables), 100 millions en dix ans, et créant une *Caisse des chemins vicinaux* destinée à faire des prêts aux communes, jusqu'à concurrence de 200 millions. Où la caisse prendra-t-elle cet argent? Elle émettra des obligations. Pourquoi une caisse spéciale, la Caisse des dépôts et consignations ne peut-elle pas continuer à faire ces prêts? Nous avons vainement cherché les motifs de cette création, soit dans la note du ministère de l'intérieur, soit dans l'exposé des motifs du projet de loi.

— Voici, en terminant une petite statistique que nous trouvons dans ce dernier document :

Chemins de fer, longueur concédée	21,040 kil.
Routes impériales...	38,230
— départementales.	48,664
Rivières navigables et flottables..	11,434
Canaux exploités, en construction ou concédés. .	4,794
TOTAL..	124,162 kil.

Cela s'appelle additionner le présent et le futur. Heureusement le futur sera très-probablement réalisé.

III. Grande-Bretagne et Irlande.

SOMMAIRE : *Overspeculation*. — La réforme électorale. — Le Canada émancipé. — La bienfaisance publique à Londres. — La vente des actions de *jointstock* banques. — Pêche aux harengs. — Vaccination. — Le *factory act* amendé ou plutôt étendu à de nouveaux cas. — Conseil de prud'hommes. — Télégraphe sous-marin entre Falmouth et Lisbonne.

L'Angleterre aussi a eu en 1867 sa crise provenant de « *over speculation* » et de divers circonstances secondaires. Elle a ensuite eu cette année sa réforme électorale, à laquelle, pour notre part, nous n'attribuons pas la plus légère influence économique, ou, si elle pouvait en avoir une, ce serait plutôt une influence défavorable à la liberté commerciale à laquelle on pourrait s'attendre. En effet, si la réforme doit avoir pour résultat (ce que nous ne croyons pas) d'envoyer de nombreux ouvriers au Parlement, et si ces ouvriers étaient assez nombreux pour exercer une action, celle-ci serait probablement dans un sens protectionniste. Les *trade-unions* ne sont que des moyens de protéger d'abord le travail de la profession, puis le « travail national, » et de le protéger, non-seulement à coup de tarif, mais encore à coup de poing. Et comme on pourrait abuser de ce que nous venons de dire, nous nous croyons obligé d'ajouter que, dans notre impartialité, nous sommes également contraire aux excès du travail et aux excès du capital ; ouvrier ou patron, c'est tout un pour nous.

L'agglomération est à la mode. Aussi une loi du 29 mars 1867 (30 Vict. ch. III) approuve l'Union entre le Canada, la nouvelle *Écosse*, le nouveau Brunswick en un État co-

lonial *dominium*) ayant un vice-roi et un parlement autonome. C'est là une excellente manière de gouverner une colonie. Quand l'enfant est majeur on le débarrasse de la tutelle.

— Une loi du 6 mars (30 Vict. ch. vi) réorganise la bienfaisance publique dans la métropole de Londres, institue des asiles pour la nuit, établit le secours médicale à domicile, etc.

— Une loi du 17 juin 1867 (30 Vict. ch. 29) dispose que toute vente d'actions de *joint stock* banques ou de parts sera nulle si l'on n'y écrit pas le contrat les numéros des actions.

Comme en France, on a jugé nécessaire de faire disparaître la plupart des entraves, dits règlements, qui gênaient la pêche au hareng. La loi est du 15 juillet 1867 (30 Vict. ch. 52).

Une loi qui s'occupe de vaccination (30 et 31 Vict. ch. 84, 12 août 1867) nous a frappé, moins à cause des dispositions qu'elle renferme, et qui entrent dans les détails réglementaires qu'on trouve si souvent dans les lois anglaises, que parce que nous y lisons à la fin un article qui édicte une punition contre ceux qui inoculeraient, ou tenteraient d'inoculer la variole à une autre personne (un mois de prison).

— On sait qu'il y a un *factory act* qui donne pouvoir à des inspecteurs de protéger les ouvriers contre les mauvaises dispositions des machines et même des locaux et les enfants contre l'excès du travail et d'autres abus. Les attributions de ces utiles fonctionnaires ont été étendues par la loi du 15 août 1867 (30 et 31 Vict. chap. 103). — Le même jour fut promulguée une loi (30 et 31 Vict. ch. 105) qui facilite la création de tribunaux de conciliation et d'arbitration entre patrons et ouvriers, une sorte de conseil de prud'hommes. C'est une nouvelle édition amendée de la loi 9 Geo. IV, ch. xcvi; des pouvoirs importants sont donnés à ces conseils, élus par les intéressés et confirmés par le gouvernement, mais il leur est défendu de fixer le taux des salaires. Sauf le consentement de l'adversaire, on doit plaider soi-même sa cause.

— Rappelons encore la loi du 21 août (30 et 31 Vict.

ch. CXLVI) qui complète le chap cité ci-dessus et dans lequel on limite le travail des enfants à 6 h. 1/2 et prend d'autres dispositions protectrices

— Un traité a été conclu en août 1867 entre l'Angleterre et le Portugal pour poser un câble sous-marin entre Falmouth et Lisbonne.

IV. Allemagne, Prusse, Autriche

SOMMAIRE Mouvement des esprits. — Suppression de bien des entraves. — Suppression du monopole du sel. — Le tabac. — Chemins de fer — La Confédération du Nord — Le parlement douanier — Les trois budgets autrichiens. — Le congrès des économistes allemands.

Les pays d'entre Rhin, Vistule et Danube présentent en ce moment un spectacle très-intéressant. Tout y fermente, matières politiques et matières économiques, et bien qu'on ne puisse pas encore connaître le résultat final de ce mouvement, tout fait présumer qu'il pousse vers le progrès.

Ainsi, la Confédération du Nord a supprimé les entraves surannées au mariage, la contrainte par corps, les lois sur l'usure, les règlements restés debout dans quelques districts relatifs aux corps et métiers; elle a établi la liberté du choix du domicile et beaucoup d'autres améliorations.

L'exemple de la Confédération a été suivi par les divers États du Sud, car la Bavière et la Hesse vont également supprimer les lois qui limitent le taux de l'intérêt — Diverses autres mesures communes ont encore été prises ou vont l'être De ce nombre sont la suppression du monopole du sel, et l'augmentation de l'impôt sur le tabac. Toutefois on ne paraît pas disposé à adopter le monopole du tabac. La fabrication et la vente sont restées libres

Une grande activité règne aussi dans la construction des chemins de fer, et des emprunts ont été contractés par divers États, notamment par la Prusse et le Wurtemberg pour l'achèvement de diverses lignes, pour resserrer ainsi les mailles du réseau des chemins de fer

L'établissement, d'une part, de la confédération du

nord de l'Allemagne, et de l'autre, d'une Autriche du-liste, qu'on pourrait appeler aussi la confédération du Danube, a fait naître deux combinaisons financières nouvelles dont il convient de dire quelques mots

— Dans la confédération du nord de l'Allemagne, les États associés ont mis en commun l'armée et la marine d'une part, la représentation à l'étranger de l'autre Ils ont donc besoin d'une caisse commune. Cette caisse est formée des produits de la douane, du produit net des postes et des télégraphes, et d'un contingent en argent nécessaire pour compléter les voies et moyens et les mettre au niveau des dépenses. Si l'on a dû former un budget fédéral d'une certaine importance, il en résulte que les budgets spéciaux des divers États ont été diminués d'autant. Encore faut-il veiller à ne pas commettre un double emploi, par l'effet du contingent en argent qui figure à la fois aux budgets spéciaux des États et au budget fédéral Le roi de Prusse ne dispose des fonds fédéraux qu'à titre de président de la confédération.

On sait que le Zollparlament (parlement douanier) dont la première session a duré du 27 avril au 26 mai 1868 unifie l'Allemagne entière par rapport aux intérêts commerciaux, et que ce parlement, présidé par la Prusse, se compose de deux chambres, formées, l'une, par les représentants des populations (1 par 100,000 hab), et l'autre par les délégués des États

En Autriche, il y a trois budgets : celui de l'Autriche proprement dite, celui de la Hongrie, celui des intérêts communs On trouvera plus haut un aperçu de ce triple budget dont on commence en ce moment à faire un essai. Quant aux conventions sur la dette générale, elle se résume en ceci . Les royaumes et provinces représentés dans le Reichsrath prendront d'abord à leur charge une somme de 25 millions pour les intérêts d'un capital correspondant, censé employé dans leur intérêt seul, puis le reste sera partagé entre ces royaumes et provinces, et les charges de la couronne de Hongrie dans la proportion de 70 à 30 Les ressources nécessaires seront reparties dans les budgets respectifs conformément à cette proportion.

Il a été convenu en outre que les deux ministères des fi-

nances soumettront, le 1er mai 1868 au plus tard, aux chambres respectives, un projet rédigé en commun, dans le but de transformer les différentes natures de dettes en titres de rentes uniformes, en prenant pour base les intérêts produits jusqu'ici, et la suppression des fonds d'amortissement. Une commission mixte se réunira pour arrêter définitivement la part incombant à chacun, en se basant sur les données fournies par la commission du contrôle de la dette sur l'état de la dette au 31 décembre 1867; elle clora tous les livres et établira les charges annuelles d'après la transformation de la dette et la proportion adoptée.

C'est en le voyant marcher qu'on saura si le mécanisme compliqué des trois budgets va bien.

— N'oublions pas de saluer en passant le congrès des économistes allemands qui s'est réuni à Hambourg du 26 au 30 août 1867. On y a discuté des questions intéressantes, celle des logements, celle de l'unification de la monnaie, celle des dépenses communales, celle du tabac. Ce qui rend ces discussions si importantes, c'est qu'elles ont un grand retentissement en Allemagne et parviennent souvent à produire les réformes auxquelles elles tendent.

V. Autres États de l'Europe.

SOMMAIRE. Suisse. — Suède. — Russie et Espagne.*

— En Suisse la taxe uniforme télégraphique a été réduite de 1 fr. à 75 c. pour tout le pays. On sait que cette taxe est de 50 c. en Belgique et qu'elle va être réduite à 1 fr. pour la France.

Voici un extrait du discours d'ouverture des Chambres suédoises (17 janvier 1868), qui donne quelques indications intéressantes.

L'empressement que mettent presque tous les États européens à augmenter leurs forces militaires impose à la Suède l'obligation de fortifier les ressources défensives du pays.

Un nouveau ministère pour l'agriculture et les travaux publics est devenu nécessaire.

La situation financière du pays permet de supprimer, à partir de 1869, l'impôt sur les armes.

Les recettes de l'année [illegible] suffit à [illegible] nouvelles *dépenses* si la construction des che[illegible] exige

des sommes plus considérables que n'en a fourni l'emprunt.

Le gouvernement présentera un plan pour la défense du pays établi sur les bases suivantes : Obligation générale du service militaire, maintien de la répartition actuelle de l'armée et permanence des cadres.

La fabrication des nouvelles armes perfectionnées sera confiée exclusivement à l'industrie indigène, laquelle suffira probablement à cette tâche.

Le gouvernement présentera un projet de loi concernant l'abolition de la contrainte par corps.

— En Russie, pour hâter l'achèvement des chemins de fer, un oukase du 15 juillet 1867 ordonne la vente du chemin de fer Nicolas. Voici cet oukase et son préambule :

A M. le ministre des finances.

Ayant trouvé nécessaire, conformément au rapport que vous avez présenté et qui a été examiné dans un comité désigné par nous, d'opérer la vente du chemin de fer Nicolas pour un terme approximatif de près de quatre-vingt-cinq ans, afin de constituer un fonds spécial destiné exclusivement à l'achèvement de nos voies ferrées et de faire émettre pour le compte de l'administration dudit chemin de fer des obligations en vue de faciliter ladite vente, nous vous ordonnons d'effectuer l'émission de ces obligations aux conditions suivantes :

1° Émettre en tout 600,000 obligations en fixant le prix nominal de chaque obligation à 500 fr. (20 l. st.), 236 florins de Hollande ou 125 roubles ;

2° Attribuer à ces obligations, à compter du 19 avril (1er mai) 1867, une rente annuelle de 4 0/0, payable par demi-année, le 20 octobre (1er novembre) et le 19 avril (1er mai) ;

3° Opérer l'amortissement des obligations, à leur prix nominal en quatre-vingt-quatre ans, en commençant dès le 20 octobre (1er novembre) 1868, au moyen d'un tirage annuel qui aura lieu à Saint-Pétersbourg, et créer dans ce but un fonds spécial d'amortissement ;

4° Ouvrir la souscription aux obligations par l'entremise des maisons de banque Baring frères et Cie, à Londres ; Hope et Cie, à Amsterdam ; Hottinguer et Cie, et le Comptoir d'escompte, à Paris.

5° Solder les intérêts et l'amortissement desdites obligations d'après un cours de change fixe, en comptant 500 fr., 20 liv. st., 236 florins de Hollande pour 125 roubles, à Londres, à Amsterdam et à Paris, au gré des possesseurs d'obligations ;

6° Exempter à jamais ces obligations du paiement de quelque impôt que ce soit.

7° En cas de vente du chemin de fer Nicolas, le paiement des intérêts et l'amortissement desdites obligations peuvent être confiés à la compagnie qui se rendra acquéreur de cette ligne. — Mais cela ne devra affaiblir en rien les devoirs de la trésorerie de l'empire relativement au service des intérêts et de l'amortissement de ces obligations.

— Par décret du 21 octobre 1867, une souscription a été ouverte à Madrid pour la négociation de 50 millions d'écus nominaux en billets hypothécaires à 90 p. 100.

VI. États-Unis et autres pays non-européens.

SOMMAIRE : États-Unis. — La récolte. — Le remboursement de la dette. — La misère. — La réduction des taxes. — Le tarif. — L'Amérique du Sud. — La Chine et le Japon.

La récolte a été très-belle aux États-Unis, ce qui est un grand bienfait à une époque où l'Europe souffre d'une disette assez intense. Néanmoins tout n'est pas rose dans la grande république américaine. Voici l'extrait d'une lettre de New-York du 27 nov. 1867 que nous empruntons au *Moniteur* du mois de décembre suivant :

Dans cette société, s'agitant pour la richesse, et sur laquelle l'autorité de la famille ou la crainte de l'opinion publique sont loin d'exercer, en effet, au même degré que dans le vieux monde leur influence conservatrice, les théories les plus hardies et les plus étranges trouvent en effet des défenseurs, même au sein du congrès. Certains représentants n'ont pas hésité, par exemple, à conseiller le remboursement par un papier déprécié d'une dette que la loyauté des gouvernants doit leur faire un devoir de rembourser en or. Cette opération, qui n'aurait d'autre prétexte que de réaliser une économie au profit du Trésor, a même dernière elle, un public qui l'accepte et la soutiendrait. Espérons que cette idée ne prévaudra pas.

Si la misère augmente encore en Amérique, comme on pourrait le craindre en voyant l'élévation incessante des prix de toutes choses, elle aura du moins l'avantage de développer tous les germes que renferme le principe de l'association, seule force assez puissante pour triompher de la situation.

C'est à des préoccupations de ce genre qu'

tacher les tentatives faites dans ces derniers temps par les commerçants américains pour remédier au malaise qui règne dans les centres de production et sur les marchés des États Unis. C'est pour chercher des remèdes à cet état de choses qu'aura lieu, le 18 de ce mois, à Cleveland, dans l'État de l'Ohio, une convention à laquelle les principaux manufacturiers américains sont invités à prendre part. Cette assemblée aura de l'importance. Le but qu'elle se proposera d'atteindre sera, dit on, la réduction des taxes qui grèvent aujourd'hui l'industrie des États-Unis. On cherchera de plus à pousser l'opinion publique, et par suite le congrès fédéral, à maintenir ses principes économiques en matière de douane et à introduire certaines modifications dans le tarif douanier, moins favorable encore aux marchandises étrangères que le tarif actuel.

Il y a là, certainement, une erreur radicale, et les producteurs américains se trompent en attribuant la situation présente aux insuffisances d'un tarif qui, déjà, touche à la prohibition. C'est plutôt dans l'exagération même du tarif en question, jointe à différentes autres causes, qu'il faut chercher la raison d'un état de choses regrettable. La production outrée est plus nuisible qu'utile aux intérêts qu'elle voudrait servir, et il serait peu sensé de croire que l'industrie et le commerce de l'Union puissent échapper aux lois générales qui règlent la production et le mouvement des marchandises. Dans le nouveau comme dans l'ancien monde, la libre concurrence féconde l'industrie, elle fait naître et améliore les échanges d'un pays à un autre, et elle donne un utile stimulant au commerce.

Il serait même assez facile de faire toucher du doigt les mauvais effets, en Amérique, du taux exessif des droits de douanes.

Des États du sud de l'Amérique il n'y aurait à raconter que les faits d'armes de guerres internationales et civiles. Otons les yeux de ce spectacle affligeant.

La Chine paraît s'être débarrassée des bandes de rebelles et le Japon ouvre de plus en plus les portes au commerce européen. Malheureusement ce n'est pas sans des déchirements intérieurs. M. B.

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1867.

I. Finances publiques.

Voici les chiffres proposés par le Ministre des Finances et adoptés par le Conseil d'État pour les budgets ordinaires et extraordinaires de 1869; le rapport de la commission nommée par le Corps législatif, vient seulement d'être déposé au moment où nous écrivons ces lignes.

Nous avons eu soin, pour éviter les doubles emplois; de défalquer du total des recettes la somme de 72,164,077 fr., excédant présumé du budget ordinaire affecté comme recette principale au budget extraordinaire.

	Recettes.	Dépenses.	Excéd. de recettes,
Budget ordinaire...........	1,699,948,237	1,627,784,160	72,164,077
— extraordinaire	184,299,076	184,299.076	»
— sur ress. spéciales..	272,959,763	272,959,763	»
— des serv. spéciaux..	99,643,409	99,643,409	»
— de l'amortissement..	76,159,000	76,159,000	»
TOTAL...........	2,260,845,408	2,260,845,408	Néant.

En prévision des dépenses ordinaires de l'avenir ou de déficits imprévus originairement, mais actuellement probables, si ce n'est certain, le gouvernement impérial a demandé au Corps législatif l'autorisation de contracter en rentes 3 p. 100 un emprunt devant produire une somme minimum de 440 millions.

Le Corps législatif semble disposé à accueillir favorablement cette opération qui aurait pour objet de satisfaire aux dispositions suivantes :

1° Découvert de 1867............................	188,584,000 f.
2° Dépenses extraordinaires de la guerre et de la marine............................	187,100,000
3° Dépenses des travaux publics.............	82,000,000
TOTAL.................	457,684,000 f.

Les taux d'intérêts affectés aux bons du Trésor n'ont pas varié depuis le 6 août 1866.

Voici depuis un quart de siècle, le mouvement des impôts et revenus indirects, par trimestre et par année :

(1) *Voir les Annuaires* précédents depuis 1849.

IMPÔTS ET REVENUS INDIRECTS EN FRANCE

Résultats trimestriels et annuels

ANNÉES	1er TRIM.	2e TRIM.	3e TRIM.	4e TRIM.	TOTAL	ANNÉES.
	millions	millions	millions	millions	millions	
1844...	184.2	193.9	195.7	214.1	787.9	1844
1845.	184.8	205.1	198.2	215.8	803.9	1845
1846...	198.4	201.1	201.8	222.»	823.3	1846
1847...	194.3	199.3	205.2	221.8	820.6	1847
1848..	178.»	153.8	164.6	180.4	676.8	1848
1849...	168.3	166.1	175.1	192.2	701.7	1849
1850.	171.7	178.8	187.2	200.6	738.2	1850
1851.	179.1	184.6	186.3	187.8	737.8	1851
1852.	185.3	204.2	197.2	217.6	804.3	1852
1853...	199.6	212.2	214.2	220.8	846.8	1853
1854.	196.2	208.6	213.9	228.6	847.3	1854
1855.	211.1	231.9	256.8	259.2	959.»	1855
1856.	242.2	257.5	254.5	272.»	1,026.2	1856
1857...	256.4	260.6	255.1	271.6	1,052.7	1857
1858..	261.1	278.9	272.2	279.5	1,091.7	1858
1859.	259.6	273.9	265.7	295.4	1,094.6	1859
1860.	263.2	258.3	266.6	285.6	1,073.7	1860
1861...	257.2	267.8	269.4	305.1	1,099.6	1861
1862.	285.7	289.5	294.5	320.9	1,190.7	1862
1863..	298.4	305.5	308.6	331.9	1,244.4	1863
1864.	291.7	305.7	279.2	300.1	1,176.7	1864
1865..	272.6	290.3	309.1	350.6	1,222.5	1865
1866...	306.6	313.»	314.5	334.2	1,282.3	1866
1867..	293.9	307.5	317.5	333.3	1,252.2	1867
1868...	298.3	....	..	..	.	1868

II. Chemins de fer.

Nous avons peu de changements à signaler dans la situation des chemins de fer français dans le courant de l'année 1867.

Le réseau en exploitation s'est accru de 1,236 kilomètres, savoir : 199 pour la compagnie du Nord, 95 de l'Est, 132 de l'Ouest, 240 d'Orléans, 306 de Lyon, 91 du Midi et 173 de compagnies diverses. Le réseau total français concédé a atteint 21,040 kilomètres ainsi répartis (1).

(1) Dans ces 21,040 kilomètres ne sont pas compris [illegible] kilomètres de chemins d'intérêt local.

	Ancien réseau	Nouveau réseau	Total.	En exploitation	A construire
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
Nord	1,100	515	1,615	1,430	185
Est. ...	975	2,114	3,089	2,650	439
Ouest.. ..	900	1,645	2,545	2,153	392
Orléans...	2,017	2,193	4,210	3,525	685
Lyon......	2,593	3,229	5,822	3,810	2,003
Vict.-Em..	»	434	434	406	28
Midi.	797	1,456	2,253	1,707	546
Ceinture	47	»	47	47	»
Divers..	1,355	»	1,355	343	1,012
TOTAUX	9,754	11,286	21,040	15,750	5,290

Sur les 9,754 kilomètres de l'ancien réseau, 8,197 sont en exploitation et 1,557 en construction, et sur les 11,286 kilomètres du nouveau, 7,553 sont en exploitation et le reste, 3,733, en construction.

Si, de l'étendue, nous passons au coût à la charge des compagnies, nous trouvons, en arrêtant la situation au 31 décembre 1867 :

	DÉPENSES		
	faites.	à faire.	TOTAL.
Nord. .. .	643,155,000	55,760,000	698,915,000
Est...	1,036,290,000	126,508,000	1,162,798 000
Ouest ...	929,067,000	99,948,000	1,029,015,000
Orléans .	1,154,642,000	240 592,000	1,395,234,000
Lyon ..	2,028 876,000	562,024 000	2,590,900,000
Victor-Emm .	44,480,000	22,520,000	67,000,000
Midi.	570 308,000	101,297,000	671,605,000
Ceinture ..	10,000,000	1,310,000	11,310,000
Divers . ..	81,817,000	174 086,000	255,903,000
TOTAUX	6,528 635,000	1,354,045,000	7,882,680,000

Divisés par réseau, ces totaux se répartissent comme suit :

	Anc. réseau	Nouv. réseau.	TOTAL
Dép. faites..	3,236,493,000	3,292,142,000	6,528,635,000
— à faire.	487,323,000	866,722,000	1,354,045,000
TOTAUX .	3,723,816 000	4,158,864,000	7,882,680,000

En rapprochant les chiffres totaux des dépenses faites *et à faire par réseau* pour compte des compagnies, o-

l'étendue en kilomètres de chacun de ces réseaux, on trouve que le kilomètre aura coûté :

Pour l'ancien réseau.	381,773 f.
Pour le nouveau	368,493
Pour l'ensemble.	374,852

Mais ces chiffres ne concernent que les dépenses à la charge des compagnies. L'État aura eu à supporter, dans les prévisions actuelles, et en dehors des sommes nécessaires pour l'exécution de la garantie d'intérêt accordée aux diverses compagnies qui, au besoin, pourraient être considérées comme des avances plus que comme des débours définitifs, l'État aura eu à supporter, disons-nous :

Dépenses faites au 31 décembre 1867.	984 millions.
restant à faire à cette date.	61 —
Subventions sous forme d'annuités	401 —
TOTAL	1,446 millions.
soit par kilomètre du réseau total 21,040,..... ..	68,726 f.
ce qui porte le [illegible] à ...	443,578

De l'établissement passons aux résultats bruts de l'exploitation. Voici les chiffres par kilomètre, d'abord par trimestre, puis par réseau.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS.

Recettes brutes kilométriques, trimestrielles et annuelles.

EXERCICES	RÉSEAU moyen exploité	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	ANNÉE entière
	k.	f.	f.	f.	fr.	
1852	3,694	8,153	8,153	10,097	9,309	35,71[illegible]
1853	3,978	8,372	10,125	12,127	11,088	41,712
1854	4,348	9,797	10,986	12,401	12,470	45,663
1855	4,800	10,514	12,933	15,247	12,693	51,307
1856	5,392	10,638	11,214	13,980	12,826	48,060
1857	6,804	11,490	11,314	11,730	10,725	45,259
1858	8,103	9,320	9,985	11,276	10,749	41,340
1859	8,851	9,483	11,182	11,698	11,635	43,[illegible]
1860	9,471	9,639	10,452	12,026	11,657	43,975
1861	9,608	10,679	11,[illegible]	12,871	12,880	48,[illegible]
1862	10,507	[illegible]	11,176	12,296	11,306	[illegible]
1863	11,518	[illegible],813	10,[illegible]	11,5[illegible]	11,[illegible]	[illegible]
1864	12,474	9,546	10,61[illegible]	11,419	10,847	4[illegible],[illegible]73
1865	13,202	9,258	10,503	11,488	11,178	42,427
1866	13,947	10,047	10,758	11,3[illegible]	11,[illegible]	43,4[illegible]
1867	15,002	9,444	10,963	12,[illegible]	11,112	[illegible]

Recettes brutes kilométriques annuelles par réseau.

	ANCIEN RÉSEAU.		NOUVEAU RÉSEAU.		RÉSEAU TOTAL.	
	rés. moy. exploit.	Recettes brutes.	rés. moy. exploit.	Recettes brutes.	rés. moy. exploit.	Recettes brutes.
	kil.	fr.	kil.	fr.	kil.	fr.
1859	6,808	50.241	2,043	22.803	8.851	43.908
1860	6,962	50.930	2,309	22.921	9.271	43.954
1861	6,980	57,126	2.628	23.901	9.608	48.038
1862	7,092	56,106	3.415	22.917	10,507	45.319
1863	7,476	54,856	4,042	21.611	11.518	43.190
1864	7,633	55,809	4,741	21.407	12,374	42.475
1865	7,638	58,092	5,564	20,924	13,202	42.427
1866	7,652	61,855	6,295	21,041	13,947	43.427
1867	8,287	60,861	6,807	21,087	15,002	43,760

Ces chiffres sont ceux fournis par la statistique officielle; les rapports des six grandes compagnies nous permettent d'aller plus loin et de donner non-seulement les chiffres des recettes brutes (qui diffèrent peu de ceux donnés ci-dessus), mais encore les frais d'exploitation et les résultats nets; ces chiffres sont instructifs : nous les donnons ci-dessous, en rappelant toutefois que chaque compagnie établissant sa comptabilité à sa guise, il y aurait danger à pousser trop loin la comparaison des chiffres des frais d'exploitation entre les diverses compagnies, les mêmes éléments ne figurant pas pour toutes sous la même rubrique. Ces réserves faites, voici le tableau des recettes et dépenses d'exploitation, par compagnie et par kilomètre, pour l'exercice 1867 :

Ancien réseau.

	Recettes fr.	Dépenses fr.	Prod. Net fr.	Rapport des dépenses aux recettes. °/₀
Nord......	81,733	34,363	47,370	42 »
Est........	55,848	22,915	32,933	41.03
Ouest.....	70,485	28,962	41,523	41.05
Orléans...	47,317	15,110	32,207	31.93
Lyon......	82,519	27,803	54,716	33.69
Midi.......	44,181	[illegible]	28,784	34.85

Nouveau réseau.

	Recettes fr.	Dépenses, fr.	Prod. net fr.	Rapport des dépenses à la recette %
Nord. . .	inconnu.	inconnu.	inconnu	inconnu.
Est	26,541	15,221	11,310	57 38
Ouest....	18,193	11,996	6,197	65 94
Orléans. .	18,238	9,233	9,005	50 63
Lyon.. ..	27,125	13,290	13,835	48 99
Midi..	10,629	7,743	2,886	72 85

Le gouvernement impérial est en voie de concéder à six compagnies 1,464 kilomètres de chemins de fer et demande en même temps au Corps Législatif, l'autorisation de concéder au fur et à mesure que le permettront les ressources budgétaires, 1,309 autres kilomètres. La dépense à la charge de l'État de ces derniers 1,309 kilomètres serait de 204 millions et demi, les 1,464 kilom. antérieurs coûteraient, à l'État seul, 120 millions pour 803 kilom. de concessions définitives et 104 pour 661 de concessions éventuelles. Voici, par compagnie, la répartition de ce dernier réseau.

	Concessions à titre Définitif	Éventuel	Total
Ouest..	345	»	345
Orléans...	68	112	180
Lyon....	169	80	249
Midi	94	233	327
Est	5	62	67
Charente.	122	174	296
	803	661	1,464

Les lois relatives à ces concessions ne sont pas encore votées ou, au moins, promulguées.

III. Institutions de crédit.

Voici les variations subies dans les taux d'escompte des banques publiques de France et d'Angleterre, depuis le 1er janvier 1867.

France	Effets	Avances.	Angleterre	Effets
31 mai, 1867	2 1/2 %	3 %	7 fév. 1867	3 %
			20 juin —	2 1/2 %
			18 juill.	2

Taux moyens annuels de l'escompte des effets de commerce aux banques de France et d'Angleterre de 1800 à 1867.

Années	France. %	Angl. %	Années	France. %	Angl. %	Années	France. %	Angl. %
1800	6. »	4. »	1823	4. »	5. »	1846	4. »	3.31
1801	6. »	4. »	1824	4. »	5. »	1847	4.95	5.18
1802	6. »	4. »	1825	4. »	5. »	1848	4. »	3.72
1803	6. »	4. »	1826	4. »	5. »	1849	4. »	2.95
1804	6. »	4. »	1827	4. »	4.51	1850	4. »	2.51
1805	6. »	4. »	1828	4. »	4. »	1851	4. »	3. »
1806	5.87	4. »	1829	4. »	4. »	1852	3.17	2.15
1807	4.50	4. »	1830	4. »	4. »	1853	3.23	4,57
1808	4. »	4. »	1831	4. »	4. »	1854	4.31	5.32
1809	4. »	4. »	1832	4. »	4. »	1855	4.44	4.81
1810	4. »	4. »	1833	4. »	4. »	1856	5.54	4.94
1811	4. »	4. »	1834	4. »	4. »	1857	6.16	6.66
1812	4. »	4. »	1835	4. »	4. »	1858	3.69	3.21
1813	4. »	4. »	1836	4. »	4.40	1859	3.46	2.74
1814	4.75	4. »	1837	4. »	5. »	1860	3.64	5.13
1815	5. »	4. »	1838	4. »	4.53	1861	5.53	5.24
1816	5. »	4. »	1839	4. »	5.11	1862	3.77	2.46
1817	5. »	4. »	1840	4. »	5.06	1863	4.63	4.41
1818	5. »	4. »	1841	4. »	5. »	1864	6.50	7.35
1819	4.70	4. »	1842	4. »	4.26	1865	3.72	4.78
1820	4.04	4. »	1843	4. »	4. »	1866	3.67	6.96
1821	4. »	4. »	1844	4. »	3.68	1867	2.71	2.57
1822	4. »	4.53	1845	4. »	2.78			

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses succursales

ÉPOQUES des bilans mensuels	NOMBRE de succursales en activité	ESPÈCES en caisse.	EFFETS en portefeuille	AVANCES SUR lingots et monnaies.	effets publics.	titres de chemins de fer	avances à l'État	BILLETS en circulat.	BILLETS à ordre et Récépissés à vue	COMPTES COURANTS créditeurs du trésor	des particuliers
		millions	millions	millions	millions	millions	millions	millions	millions	millions	millions
10 janv. 1867.	55	657	694	42	22	63	60	1,033	14	161	256
14 fév. —	55	706	622	42	24	63	60	1,038	14	143	261
14 mars. —	55	755	541	47	20	62	60	1,006	14	142	270
11 avril. —	55	772	507	44	20	64	60	1,011	17	127	257
9 mai. —	55	791	525	48	21	65	60	1,029	24	78	326
13 juin. —	55	864	483	59	21	63	60	1,042	22	95	339
11 juillet. —	55	861	489	63	20	65	60	1,101	24	91	287
8 août. —	55	903	463	69	20	64	60	1,123	26	90	291
12 sept. —	55	970	435	66	20	64	60	1,108	31	94	313
10 oct. —	55	906	503	69	20	64	60	1,143	32	81	310
14 nov. —	55	918	584	75	20	65	60	1,194	37	84	358
12 déc. —	55	1,001	505	68	20	65	60	1,127	34	90	417
9 janv. 1868	55	983	551	69	20	66	60	1,197	34	76	388
13 fév. —	55	1,086	469	70	20	65	60	1,201	38	72	417
12 mars. —	55	1,142	424	61	19	64	60	1,188	33	76	429
9 avril. —	55	1,133	439	54	20	63	60	1,218	34	66	401
14 mai. —	55	1,159	445	50	19	60	60	1,208	36	67	431
11 juin —	55	1,206	410	50	19	59	60	1,190	36	71	460

IV. Bourse.

L'année 1867 a vu les cours des divers fonds publics, actions et obligations des sociétés fluctuer assez fréquemment dans un sens ou dans l'autre selon les appréhensions plus ou moins grandes de l'opinion publique en matière de politique extérieure. Cependant la tendance la plus générale a été de préférer les valeurs à revenu fixe à celles à revenu variable, et principalement les valeurs françaises aux valeurs étrangères. Nous n'expliquerons pas pourquoi ce courant s'est produit; les faits que tout le monde connaît sont plus éloquents que nous ne pourrions l'être.

L'année 1868, si aucun fait politique ne devait se produire, semble devoir être plus favorables aux prix des valeurs de Bourse. L'aspect des résultats probables des récoltes de tous genres et de tous pays entre pour beaucoup dans les causes de cette reprise.

Voici nos tableaux habituels qui compléteront ce qu'il y a de plus intéressant à dire pour cette portion de notre revue financière.

Taux % par an des reports mensuels des rentes françaises 4 1/2 % et 3 %.

4 1/2 %			Liquidation	3 %		
1866.	1867	1868	de	1866.	1867	1868.
2.22	1 21	1.20	Janvier.. ..	1.22	0.79	1 31*
3 02	1 20	»	Février . .	1 47	0 43*	1 30*
2.49	1.22	0 90	Mars	0.62*	0.95*	1 29*
2,54	0 94	0.60	Avril..	2 55*	2 21*	0 78*
1.64	1 21	1.20	Mai	1.37*	1.19*	1,29*
1.29	1 21	»	Juin..	2.36*	0 87*	»
0.62*	1 20	»	Juillet.... .	2.07*	1.30*	»
1.69	1.20	»	Août.	1.37*	1 03*	»
1.66	1.22	»	Septembre.	0 60*	1 31*	»
1.24	1.23	»	Octobre.....	0 52*	0.89*	»
1.84	1 22	»	Novembre ..	0 43*	1.13*	»
1 53	1 21	»	Décembre .	0.78*	1.31*	»
1 74	1.19	»	Moyennes..	1 08*	1 12*	»

N. B. Les taux accompagnés d'un astérisque (*) indiquent *des déports.*

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes françaises 3 %, 4 % et 4 1/2 %.

Pendant l'année 1867 et les cinq premiers mois de l'année 1868.

		3 %		4 %		4 1/2 %	
Janvier.	1867.	70 20	68 70	88 »	87 »	99 10	98 25
Février.	—	70 35	69 02	87 75	87 50	100 »	98 75
Mars ..	—	70 35	68 60	88 »	85 »	100 50	97 25
Avril.	—	69 10	65 25	85 »	84 »	98 »	96 90
Mai.....	—	70 40	67 70	85 75	84 »	99 »	96 »
Juin ..	—	70 75	69 »	87 »	85 75	99 10	98 25
Juillet...	—	69 25	68 75	88 »	88 »	100 »	98 60
Août.....	—	69 90	68 95	90 »	88 »	101 »	99 25
Septemb.	—	70 25	69 »	90 »	88 »	100 75	98 »
Octobre.		69 10	66 95	89 »	89 »	99 40	96 75
Novemb.	—	69 25	67 30	» »	» »	98 80	97 »
Décemb.		69 90	68 25	90 »	90 »	99 85	98 50
Janvier	1868	69 15	68 25	90 »	90 »	100 »	98 50
Février.	—	69 55	68 45	90 »	90 »	101 25	99 80
Mars		69 70	68 25	89 50	89 »	101 »	98 40
Avril....	—	69 60	68 75	89 75	89 75	99 50	99 »
Mai.	—	69 90	69 15	89 75	89 50	100 50	99 30

Tableau des plus hauts et plus bas Cours au comptant

DES PRINCIPALES VALEURS

cotées aux Bourses de Paris, Lyon, Marseille, etc

PENDANT L'ANNÉE 1867

Fonds français publics et municipaux

	Plus haut		Plus bas	
Oblig. trentenaires.	décembre.	480 »	avril	445 »
4 can. (act. de jouiss.	janvier ..	75 50	juin	70 »
Cai. de Bourg. (cap.	janvier...	985 »	septembre	982 50
— de Bourg. jouiss.	janvier .	115 50	janvier ,	115 50
Obl. v. Paris, 1852 .	octobre...	1,220 »	janvier ..	1,145 »
— — 1855 60.	juillet . .	475 »	avril. ..	425 »
— — 1865.	fév.-sept.	535 »	avril .	504 25
— dép. Seine ...	décembre.	235 »	mai . ..	225 »
— v. Bordeaux	décembre.	94 »	janvier...	80 »
— v. Lille 1860	janvier .	101 »	avril. ...	92 »
— — 1863	décembre.	99 25	février .	86 25
— v. Lyon 1854 56	décembre.	1,145 »	avril.. .	1,095 »
— — 1859.	décembre	1,142 50	janvier .	1,090 »
— — 1863 67	mars ,	527 50	janv. av. .	510 »
— v. Mars. 4 1 2 %	jan.-mars	995 »	juillet .	950 »
— — —	juin....	1,042 50	janv.-mai.	990 »
5	janv., nov., déc..	1,040 »	janv. juil.	1,005 »

Obl. v. Mars. 3 ½ 4 %	décembre.	1,037 50	février.	1,005 »
— 5 % 1859.	novembre	1,040 »	avril. .	1,002 50
— — 1862	nov.-déc.	527 50	janvier.	498 75
— — 1863.	décembre.	450 »	avril .	418 75
— — 1865.	sept. oct	523 75	janv.-mai.	501 25
— — 1867	juil.-déc.	525 »	mars... .	502 50
— v. Rouen	juillet...	1,072 50	janvier...	1,025 »
— v. Tourc.-Roub.	janvier..	37 75	avril..	32 »

Fonds publics étrangers.

Angleterre, 3 % .	juin . .	96 1/8	janvier...	90 »
Autr., 5 % anglo ..	juin ..	74 »	octobre ..	62 1/2
5 % métal .	janvier...	47 »	décembre.	44 1/2
— — 1859	juin ...	70 »	juin . .	70 »
— lots 1860 ...	juin juil.	930 »	janvier.	810 »
Obl 1865....	novembre	345 »	avril. . .	293 »
— — domanial.	novembre	230 »	décembre.	210 25
Belgique 3 %.... ..	janvier .	80 »	janvier .	80 »
— 2 1/2 % . .	mars ..	55 1/2	mars... .	55 1/2
— 4 1/2 % ..	juin-déc.	100 »	mai. .	97 »
Obl v. Anvers .	avril	98 »	av.-oct..	83 75
— v. Brux. 1853.	fév.-déc..	100 »	mai-sept..	96 »
— — 1856.	juil. nov.	100 »	décembre.	95 »
— — 1863.	février...	102 50	avril. .	93 50
— v. Liége	mars. . .	80 »	mars ..	80 »
Egypt., 7 % Pacha..	janvier	385 »	juill.-août.	340 »
Esp., 3 % ext. 1841.	décembre.	39 »	sept.-oct.	33 1/2
— 3 % ext 1852-56	décembre.	33 »	avril	32 »
— 3 % int 1841.	décembre.	36 3/4	octobre...	29 »
— differ. 1851..	décembre.	35 3/4	avril. ...	28 »
— pass 1851..	juin-déc..	25 »	sept.-nov.	17 1/2
Etats-Unis, 5/20 1862	avril. ..	86 1/4	novembre	79 1/2
Haïti, annuités .	février .	750 »	novembre	490 »
Italie, 5 % 1861 . .	janvier	56 80	octobre	43 20
— 3 % 1861. ..	mars	33 75	octobre.	27 50
Mexique, 6 % 1864	mars. ..	24 1/4	octobre.	9 1/2
Obl 1865.	mars . ..	173 75	octobre. .	65 »
Pays-Bas 2 1/2 %	février .	64 »	mars.....	52 »
Portugal. 3 % 1852.	avril . .	38 »	juin.. ...	33 75
Rome, 5 % 1851 ..	novembre	72 »	octobre. .	54 »
Roumain., 8 % 1867.	av. juin .	72 »	juillet. .	59 1/2
Russ., 4 1/2 % 1849	août	84 »	août.. ...	84 »
— 5 % 1862. .	mars-avr.	90 1/2	octobre...	83 1/2
— Obl. 4 % 1867	décembre.	311 25	novembre	300 »
Sard. (ét.) obl. 1834.	mars .	1,000 »	oct.-nov	900 »
— — 1849.	mars sep	820 »	oct. nov..	780 »
— — 1850	novembre	800 »	nov.-déc.	790 »
Tunis, 7 % 1863 ..	fév.-mars.	380 »	sept.-oct.	135 »
— 1865 .	juin.. .	372 50	octobre	135 »
Turquie, obl 1861	mai-juin	295 »	avril ...	210 »
— — 1863	juin	277 50	avril. ..	198 »
— — 1860.	juin.. ...	270 »	avril... .	198 »
5 % 1865.	juin......	34 75	avril.....	27

Obligations de chemins de fer

Intérêt	Compagnies	Capital	Plus haut		Plus bas	
4	Saint-Étienne-Lyon, 1851	1,250	Décembre	[illegible]	Janvier	[illegible]
4	Paris-St-Germain, 1842-49	[illegible]	Janv. Déc.	1040	[illegible]	000
4	Paris-Orléans, 1842	1,250	Mars	1095	Janv. Mai	[illegible]
4	Paris-Versailles R. D. 1843	[illegible]	Mars Nov.	1045	Mars Nov.	1024
4	Montereau-Troyes [illegible]	[illegible]	[illegible]	000	Octobre	[illegible]
4	Strasbourg-Bâle, 1843	25	Août	[illegible]	Avril	990
3 ½	Paris-Rouen, 1845	1,250	Septembre	900	Novembre	820
4	Rouen-le-Havre, 1845	1,250	Avril Déc.	1030	Avril	[illegible]
4	Paris-Rouen [illegible] 1847-55	1,250	Mars	1030	Juin	[illegible]
4	Paris-Orléans, 1848	1,25	[illegible] Déc.	10[illegible]	Janvier	[illegible]
4. 5	Rouen-le-Havre, 1848	1,250	Mai	1,100	[illegible]	1120
4	Avignon-Marseille, 1851	1,25	Décembre	1 85	Juin	[illegible]
4	Montereau-Troyes, 1850	1,25	[illegible] Sept.	1025	Octobre	[illegible]
3	Nord, 1851	500	[illegible]	325 50	Avril	303
4	Amiens-Boulogne	500	Juin	[illegible]	Juillet	[illegible]
4	Paris-Lyon, 1852	1,250	Septembre	1105	Avril	1090
4	Strasbourg-Bâle, 1852	[illegible]	[illegible]	575	Avril	[illegible]
4	Ouest, 1852-54	1,2[illegible]	Janv. Déc.	[illegible]	Janvier	1005
4	Est (Paris-Strasb.), 1852	650	Novembre	528	Avril	[illegible]
3	Paris-Orléans, 1852	500	Décembre	320	Avril	29[illegible]
4	Lyon-Méditerranée, 1852	625	Avril Déc.	548 25	Avril Mai	[illegible]
3	1855	500	Mai Déc.	330	Janvier	302
4	Paris-Sceaux-Orsay, 1853	500	[illegible]	333	Décembre	300
3	Rhône-Loire, 1853	500	Octobre	3[illegible]	Avril	300
4	— 1855	625	[illegible] Déc.	3[illegible]	Mai	300
3	Nord (Erquelines, act.)...	[illegible]	[illegible]	355	[illegible]	33[illegible]
4	Ouest, Dieppe, act. 1855	[illegible]	[illegible] Déc.	390	Janv. Mars	[illegible]
3	Lyon-Genève, 1855	500	Décembre	31[illegible]	Avril	300
3	Paris-Lyon, 1855	500	Août	3[illegible]2	Avril	300
3	Grand-Central, 1855	[illegible]	Décembre	320	Avril	[illegible]
3	Ouest, 1855	500	Décembre	[illegible] 25	Avril	290
3	Bourbonnais, 1856	500	Nov. Déc.	320	Avril	300
3	Midi, 1856	500	Décembre	31[illegible]	Avril	29[illegible]
4	Ouest, 1855	1,250	[illegible] Sept.	1025	Mai	[illegible]
3	Est (Paris-Strasb.), 1856	500	Novembre	[illegible] 50	Avril	300
3	Bességes-Alais, 1856	500	Décembre	3[illegible]	Avril	2[illegible]
3	Lyon-Genève, 1857	500	Décembre	[illegible] 50	Avril	29[illegible]
3	Ardennes, 1857	500	Décembre	3[illegible]8	Avril	29[illegible]
3	Dauphiné, 1857	500	Décembre	3[illegible]	Avril	30[illegible]
3	Paris-Médit. (fusion), 1857	[illegible]	Décembre	319	Avril	2[illegible]
3	Lyon-Croix-Rousse, 1859	500	Octobre	260	Juin	[illegible]
3	Est [illegible], 1860	500	Novembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3	Victor-Emmanuel, 1862	500	Septembre	3[illegible]	Avril	2[illegible]0
3	Charentes, 1865	[illegible]	Mars	2[illegible]	Octobre	[illegible]
3	Paris-Médit. (fusion), 186[illegible]	500	Mars	317	Avril	[illegible]
3	Médoc	500	[illegible] Mars	273 75	[illegible]	250
3	[illegible]	500	Avril	280	Décembre	[illegible]
3	Vitré-Fougères	500	Juillet	285 50	Janv. [illegible]	[illegible]
3	[illegible]	500	Septembre	291 [illegible]	Septembre	[illegible]
3	Ch. romains, dits Victor-Emm.? 1857	500	Mai	[illegible]	Octobre	[illegible]
6	[illegible] 1859	500	Août	511 [illegible]	[illegible]	[illegible]
6	— — [illegible]	500	Février	[illegible] 50	Avril	[illegible]
6	— 1875	500	Février	465 [illegible]	Avril	403
6	— 1876	500	Mars	460	Avril	400
3	Madrid-Saragosse, 1858	500	Janv.	272 [illegible]	Avril	[illegible]

3	Séville-Xérès, 1859........	500	Janv......	102 »	Nov.-Déc..	65 »
3	Cordoue-Séville 1859.....	500	Fév.-Mars.	192 50	Sept.-Nov.	145 »
3	Pampelune-Saragosse, 1860	500	Nov.-Déc..	114 »	Août-Sept.	72 »
	Nord Espagne, 1860......	500	Janvier...	150 »	Septembre	70 »
3	Séville-Xérès, 1861.......	500	Janvier...	66 »	Août......	38 75
3	Chemins romains, 1858...	500	Janvier...	144 25	Octobre...	85 »
3	Vict.-Emmanuel, 1863....	500	Janvier...	135 »	Oct.-Déc..	80 »
3	Guill.-Luxemb., 1860.....	625	Janvier...	435 »	Juin-Juill.	411 25
3	Chemins portugais.......	500	Janvier...	140 »	Octobre...	72 50

Obligations diverses.

4	Crédit foncier de France..	500	Fév.-Nov.	510 »	Avril.....	477 50
3	—	500	Septembre	492 50	Avril-Mai.	455 »
4	—	100	Septembre	104 »	Mai.......	96 50
3	—	100	Septembre	102 50	Avril.....	90 »
3	— prom. d'obl....	1,000	Juin......	965 »	Janvier...	920 »
3	— obl. comm.....	500	Mars......	415 »	Avril-Mai.	380 »
3	— — cinquième.	100	Janvier...	87 »	Mai.......	77 50
4	— — 1863 4 p. 100	500	Septembre	503 75	Mai.......	472 50
3	Crédit fonc. colonial, 1861.	500	Janvier...	491 25	Mai......	450 »
3	— — 1865.	500	Mars......	461 25	Novembre.	405 »
4	Soc. gén. algérienne.....	150	Janvier...	135 »	Mai.......	118 »
5	Omnibus de Paris........	500	Décembre.	511 25	Avril.....	465 »
6	Mess. imp. serv. mar. 1re sé.	500	Mars......	540 »	Octobre...	510 »
6	— — 2e sér.	500	Juil.-Sept.	547 50	Janvier...	516 25
5	— — 1863.	500	Juil.-Sept.	505 »	Janvier...	465 »
5	Comp. transatlantique....	50	Janvier...	450 »	Avril-Mai.	380 »
4	Mines de la Loire (anc.)..	1,250	Février...	1195 »	Avril.....	1175 »
4	— — (nouv.).	1,250	Décembre.	1050 »	Avril-Mai.	1010 »
4	Grand'Combe, 1844.......	1,250	Août Déc..	1070 »	Avril.....	950 »
4	— 1858.......	1,250	Décembre.	1070 »	Décembre.	1070 »
5	Creusot, 1867............	300	Mai-Sept..	275 »	Oct.-Déc..	270 »
4.8	Châtillon-Commentry.....	312	Juil.-Nov..	267 50	Mai.......	255 »
4	Fourchambault...........	1 250	Décembre.	990 »	Mars.....	930 »
6	—	250	Janv.-Oct.	250 »	Jan.-Août.	245 »
5	Horme (anciennes).......	500	Août.....	495 »	Janvier...	481 25
5	— (nouvelles)......	300	Fév.-Sept.	300 »	Mai-Juin..	285 »
5	Terre Noire, La Voulte....	500	Janv-Mars	430 »	Octobre...	395 »
6	— —	500	Mars.....	487 50	Janv.....	475 »
5	Forge Méditerranée.	500	Nov......	502 50	Octobre...	472 50
4.4	J.-F. Cail et compagnie..	450	Mars-Sep.	450 »	Avril.....	400 »
4	Rue imp. (Lyon) anc....	625	Juillet....	582 50	Janv.-Av..	560 »
4	— nouv..	625	Juill.-Déc.	560 »	Avril.....	535 »
4	Rue de la Bourse........	625	Mars-Nov.	625 »	Août.....	495 »
3	Docks-Entr. de Marseille.	500	Mars......	289 »	Octobre...	230 »
6	Ports de Marseille (Cie im)	500	Juin......	525 »	Septembre	400 »
3	Comp. immobilière......	500	Janvier...	250 50	Septembre	150 »
6	Gaz de la Guillotière.....	300	Février...	307 50	Mai.......	290 »
6	Gaz de Lyon, anc........	300	Juin-Juill.	325 »	Avril-Mai.	310 »
5	— nouv........	500	Juillet....	310 »	Mai......	301 25
5	Gaz de Paris............	500	Nov.-Déc.	510 »	Avril.....	465 »
5	Union des Gaz..........	250	Décembre.	247 50	Janvier...	230 »
5	Cie centrale de gaz.......	300	Décembre.	271 25	Sept.-Oct..	260 »
5	Gaz général de Paris. ...	300	Oct.-Déc..	267 50	Décembre	260 »
5	Gaz de Marseille........	625	Décembre.	515 »	Août.....	501 25
5	Gaz de Naples..........	600	Janvier...	440 »	Août.....	420 »
5	Comp. gén. des eaux.....	500	Septembre	311 25	Avril.....	294 75

Banques et caisses (actions).

Banque de France.........	Janv...	3,605 »	Déc.....	3,050 »
Caisse Béchet et Ce........	Juin..	495 »	Déc.....	455 »
Comptoir d'escompte......	Janv...	865 »	Oc-Nov..	830 »

— act. Louv.	Ma..	700 »	Oct.	575 »
Crédit foncier.	Fév...	1,540 »	Oct	1,210 »
Crédit mobilier.	Fév..	535 »	Nov	153 75
— act. nouv.	Fév.	523 75	Avril...	372 50
Sous-comp. des entrepr..	Mars.	198 75	Déc	120 »
Comp. E. Naud et Cie.	Janv	41 50	Oct	25 »
Crédit indust. et comm.	Ja.-Mrs	655 »	Avril	600 »
Crédit foncier col. nial.	Fév.	620 »	Déc.	470 »
Crédit agricole	Mai.	630 »	Avril	570 »
Sous-comp. comm. et ind.	Janv..	441 25	Avril..	380 »
Soc. dép. et comp. cou.	Mars.	577 50	Nov..	525 »
L'appro (halle et marché)	Mars.	450 »	Mars	450 »
Comp. de l'agriculture.	Déc..	535 »	Déc.	535 »
Société générale	Mars..	575 »	Oct.	475 »
Soc. gén. algérienne.	Janv	502 50	Av-Sept.	430 »
Banque de l'Algérie	Oc-nov	1,030 »	Mai..	988 75
Omn. im. lyonnais	Mars	535 »	Déc	477 50
Comptoir Droche Robin	Juil-Oc	515 »	Oct..	508 75
Comp. Coll. et Cie (Lyon)	Fév.	625 »	Juin...	610 »
Crédit lyonnais..	Janv	460 »	Oct....	350 »
Société lyonnaise Dépôts	Fe-Mrs	510 »	Déc..	475 »
Société marseillaise (Dép.).	Juil..	481 25	Janv...	458 75
Crédit foncier autrichien.	Fév..	675 »	Avril..	590 »
— mobilier espagnol	Janv	317 50	Oct..	145 »
— mobilier italien	Janv.	515 »	Sept.	205 »
Banque des Pays-Bas	Déc..	500 »	Avril	400 »
Créd. mob. néerlandais.	Fév.	337 50	Oct	255 »
Banque ottomane	Juin.	495 »	Avril	420 »

Assurances (actions)

Générale	Marit	Oct.	60 °/o b	Nov	56 °/o
Réunion	—	Fév...	17 °/o b	Fév...	17 °/o
Caisse générale	—	Fév.	15 °/o b	Fév...	15 °/o
Comp. française	—	Juin	16 1/2 °/o p	Juin..	15 °/o
Vigie	—	Fév..	70 °/o p	Fév...	70 °/o
Triton	—	Fév...	86 °/o p	Fév.	86 °/o
Pilote	—	Fév..	50 °/o p	Fév	50 °/o
Générale	Inc.	Jn-no	1000 °/o b	Jn-No	1000 °/o
Phénix	—	Jv-no.	300 °/o b	Jn-no.	300 °/o
Nationale	—	Sept..	200 °/o b	Avril	190 °/o
Union	—	Fév...	100 °/o b	Mai.	97 °/o
France	—	Fe-Sep	70 °/o b	Fe-Sep.	70 °/o
Urbaine	—	Juin	124 °/o b	Juin.	124 °/o
Générale	Vie	Nov.	3462,3 °/o b	Nov.	3462,3 °/o
Union		Fe-Jn.	30 °/o b	Fév-Jn	30 °/o
Nationale	—	Mai-Jn	62 °/o b	Mai-Jn.	62 °/o
Urbaine	—	Juin.	40 °/o b	Juin...	40 °/o
Générale	Grêle	Mrs-Oc	50 °/o b	Janv..	51 °/o

Chemins de fer (actions)

Orléans	Mars..	940 »	Avril.	810 »
— act. de jouissance	Mrs-Av	565 »	Av-Mai	525 »
Nord	Mars..	1,235 »	Avril	1,080 »

Est	Fév...	536	25	Avril..	500	»
— act. de jouissance ...	Fév...	185	»	Juil.-Ao	165	»
Ouest.	Mars..	598	75	Avril..	517	50
— act. de jouissance ..	Mrs-N.	485	»	Juillet	475	»
Midi..........	Mars..	590	»	Octobre	510	»
Paris-Lyon-Méditerranée	Mars .	943	75	Avril.	845	»
Lyon-Croix-Rousse	Sept .	215	»	Oc-Nov	462	50
Charentes	Fév..	382	50	Ao-Oct.	330	»
Médoc	Fv-Mai	260	»	Av-Mai	260	»
Glos-Montfort	Août .	506	»	Oct.	400	»
Docks de St-Ouen	Sept..	420	»	Avril...	70	»
Ch. autrichiens	Déc...	521	25	Avril.	340	»
— Act. de jouissance...	Jui-Juil	400	»	Ju-Juil	400	»
— Lombards........	Mars .	420	»	Octobre	335	»
— Saragosse	Janv.	142	50	Sept.	75	»
— Séville-Xérès.	Janv..	45	»	Oc-Déc	20	»
— Nord-Espagne.......	Janv	125	»	Oc-Nov	50	»
— Barcelone-Pampelune.	Fév .	54	»	Av.-Oc.	35	»
— Cordoue-Séville ..	Fév. .	305	»	Fév ..	290	»
— Victor-Emmanuel ...	Janv..	400		Nov. ..	30	»
— romain anc.	Janv.	101	»	Nov....	40	»
— — act. trent ...	Janv..	212	50	Oc-Nov.	85	»
Italie méridionale... ..	Janv..	225	»	Mars...	190	»
— Guillaume-Luxemb.	Avril	175	»	Déc. ..	97	50
— portugais	Fév...	125	»	Octobre	48	»

Canaux, voitures et navigation (actions).

Canal de Suez.. .	Mars .	382	30	Octobre	220	»
Omnibus de Paris ...	Fév...	1,100	»	Avril..	925	»
Cie imp. des voit. de Paris.	Juin. .	326	25	Déc...	158	75
Omnibus de Londres....	Fév...	112	50	Nov ..	72	50
Omnibus de Lyon	Août..	50	»	Juil-Ao	35	»
Cie générale transatlant.	Mars..	490	»	Déc. .	267	50
Mess. imper. serv. mar.	Juin.	780	»	Avril.	698	75
Navigation mixte	Sept..	645	»	Avril..	550	»
Marc Fraissinet et Ce ..	Déc ..	420	»	Juillet	340	»
Ce générale de navigation	Fé-Mrs	120	»	Janv...	90	»
Armements maritimes. .	Nov	265	»	Nov	265	»
Ce plocéenne	No-Déc	41	25	Juillet	25	»
Société génér. de transp.	Janv..	468	75	Juin-Oc	430	»
Bateaux-Omnibus. ...	Mi-Juin	545	»	Octobre	400	»

Charbonnages (actions).

Epinac	Déc .	1,225	»	Déc....	1,225	»
Grand'Combe.	Mai...	1,035	»	Nov....	985	»
Loire	Nov-Dé	200	»	Avril...	170	»
Montrambert et la Béraud.	Déc..	200	»	Avril	150	»
Saint-Étienne...........	Déc. .	213	75	Avril.	184	»
Rive-de-Gier..........	Fév...	80	»	Avril .	70	»
Carmaux.	Déc...	325	»	Fév....	300	»
Roche-Molière et Firminy	Déc ..	670	»	Fév ...	570	»
Bas-Lafaverge........	Juillet.	135	»	Juillet .	135	»
Ch. des Bouch.-du-Rhône.	Mars..	165	»	Fév...	[illegible]	

Mines métallifères (actions).

Santander (Espagne).	Mai ..	250	»	Sept. .	410	
Kef-Oum-Theboul (Alger.)	Jan-Dé	420	»	Juillet	400	
Mokta-el-Hadid (Algérie)	Nov.	480	»	Déc.	440	
Vieille-Montagne (Belg.) .	Nov. .	240	»	Avril .	345	
Silésie (Prusse).	Mai. ..	460	»	Janv. ...	440	

Hauts fourneaux, forges et fonderies (actions).

Châtillon Commentry. . .	Juin-Dé	305	»	Janv. .	275	
Firminy (Verdié et Cie) ...	Juin ..	325	»	Janv. .	250	
Méditerranée	Janv.	1,350	»	Octobre	1,135	
Fourchambault	Juin-Dé	435	»	Mai. ..	380	
Horme.	No-Déc	720	»	Jn-Juill	668	75
Creusot (Schneider et Cie)	Ja-Juin	705	»	Déc	640	
Petin, Gaudet et Cie......	Ms-Mai	775	»	Déc .	580	
Terre-Noire, la Voulte, etc	Janv.	285	»	Juil-Dé.	160	
J.-F. Cail et Cie.	Mars	1,015	»	Octobre	820	
Chantiers de l'Océan. ...	Fév..	300	»	Octobre	165	
Chantiers [illegible] et Cie	Fév-Av	260	»	Mars	240	
Chantiers de la Buire. . .	Mars	332	50	Déc ..	493	75
Fives-Lille	Ms-Mai	625	»	Janv ..	550	

Sociétés immobilières (actions).

Mag. gén. de Paris.	Juin ..	635	»	Sept.	520	
Docks Marseille, anc. ..	Fév ..	403	»	Sept-No	200	
— nouv. ..	Mars..	390	»	Nov. ..	310	
Mag. gén. de Bordeaux ..	Janv.	450	»	Janv .	430	
Gare de Vaise.	Avril	460	»	Sept	417	
Cie gén. des Marchés. .	Juin.	512	50	Mrs-Mai	480	
Halle aux cuirs...... ...	Juin .	420	»	Nov .	80	
Marché du Temple	Mai	590	»	Nov...	550	
Deux Cirques.	Jan-Fé	230	»	Mai.. .	210	
Cie immobilière (Paris) ...	Fév...	395	»	Déc	71	
Abattoirs de Lyon........	Sept. .	436	25	Jan-Fév	425	
Rue impér. de Lyon. . .	Déc ..	460	»	Janv ..	448	75

Éclairage au gaz (actions).

Cie centr. Lebon et Cie. . .	Fé-Mrs	535	»	Oct.	410	
L'union des gaz	Juil-Dé	480	»	Mai .	400	
Paris	Fév	1,675	»	Avril	1,370	
Gaz général, Hugon et Cie .	Mai-Jn	440	»	Janv	335	
Bayonne...	Fév	960	»	Fév. .	960	
Bourg.	Avril.	700	»	Avril. .	700	
Bourges.......	Fév ..	630	»	Fév .	630	
Bourgoin................	Sept. .	210	»	Sept	210	
Clermont-Ferrand........	Janv. .	590	»	Janv	590	
Dijon	Mrs-Jn	1,800	»	Avril	1,780	
Florence	Fé-Mrs	960	»	Juill-N	930	
La Corogne...............	Mai. ..	600	»	Fév.	550	
La Guillotière-Vaise-Lyon.	Jan-Dé	2,000	»	Déc..	1,935	
Le Puy............. .. .	Nov..	310	»	Av-Nov	300	
Limoges.	Mars..	790	»	Mars.	790	

Lyon..........	Oc ..	3,025	»	Janv...	2,600	»
Malaga...........	Janv .	282	50	Fév...	280	»
Marseille........	Fé-Mrs	512	50	Oct . .	413	75
Metz	Janv .	1,550	»	Avril .	1,480	»
Montauban	Mrs-Jin	625	»	Mrs-Jin	625	»
Montelimart	Sep-De	245	»	Fev-Mrs	230	»
Montpellier.	Oct.	1,785	»	Oct .	1,785	»
Mulhouse	Fév-Ao	270	»	Fé-Aoû.	270	
Padoue-Vicence-Trevise..	Juin.	220	»	Juin..	220	»
Rennes	Juin	1,400	»	Juin ..	1,400	»
Saint-Chamond.. ...	Fe-Mrs	775	»	Fé-Mars	725	»
Saint-Etienne	Fé-Mrs	2,450	»	Déc ..	1,950	»
Saône-et-Loire	Déc .	710	»	Déc..	710	»
Tarare.	Mai...	550	»	Mai ..	550	»
Trois-villes-du-Midi. ..	Mars .	650	»	Fév..	620	»
Troyes..	Déc. .	780	»	Nov. ..	773	»
Vaise.	Sept..	515	»	Sept. .	515	»
Venise..	Fév...	2,145	»	Nov. .	1,840	»
Vérone....... ...	Août..	600	»	Août ..	600	»
Bruxelles.	Janv..	530	»	Mai..	407	90

Filatures (actions)

Amiens (Maberly)	Août.	707	50	Nov...	597	50
Compt. Cohin et Cᵉ......	Juil-S.	590	»	Nov-Dé	535	»

Sociétés diverses (actions).

Raff. de la Méditerranée..	Mars..	583	75	Avril..	491	25
— Maurin et Cᵉ	Nov. .	445	»	Janv...	70	»
— Nantaises	Juillet.	420	»	Avril..	50	»
Eaux de Vichy	Janv..	600	»	Janv..	600	»
Cᵉ générale des eaux ...	Mai. .	350	»	Avril...	300	»
Glaces de Montluçon.....	Mars.	425	»	Déc....	421	25
Cristalleries de Lyon.....	Avril..	315	»	Avril	315	»
Verreries Raabe et Cᵉ..	Mars..	278	75	Déc. .	207	50
Fuchsine (Lyon)........	Fév...	450	»	Déc.	200	»
Prod. chim. Prat et Cᵉ...	Juillet.	110	»	Janv...	90	»
Salines de l'Est	Sep-Oc	1,152	50	Janv ..	1,000	»
Bateaux-Servitude (Mars).	Déc .	172	50	Janv.	165	»

Alph. Courtois fils.

PARIS EN 1868.

Extrait du *Rapport du préfet de la Seine*, juin 1868).

Surface, — Rues; — Trottoirs; — Voies plantées; — Promenades et Squares; — Éclairage, — Eaux; — Égouts, — Établissements scolaires, — Constructions publiques.

La superficie de la ville est de 7,802 hectares, dans laquelle l'ancien Paris figure pour 3,402 et la zone annexée pour 4,400 hectares.

Le réseau de nos voies publiques [illegible] une [illegible] de [illegible] kilomètres ou [illegible] lieues, et une surface de [illegible] kilomètres carrés. Les [illegible] depuis [illegible] [illegible] kilomètres [illegible] lieues. Bon nombre de rues sont [illegible] de trottoirs, car la longueur totale des trottoirs de Paris n'est encore que de [illegible] kilomètres ou [illegible] lieues. Or pour nos [illegible] lieues de voies publiques il nous faudrait [illegible] lieues de trottoirs.

Nos voies plantées ont une longueur de [illegible] kilomètres et sont ombragées par 95,577 pieds d'arbres d'alignement.

Les promenades et les squares de Paris occupent une superficie totale de 1,784 hectares dont 847 hectares pour le bois de Boulogne, 868 hectares pour le bois de Vincennes, 25 pour le parc des Buttes-Chaumont, 18 pour le futur parc de Mont-Souris et 8 hectares 1/2 pour le parc de Monceau.

Notre éclairage public est fait par 33,859 appareils, dont 32,320 au gaz et 1,539 à l'huile; la confection du gaz de Paris absorbe annuellement 400,000 tonnes de houille, chaque minute d'éclairage coûte 5,000 francs par an.

La capitale dispose maintenant de 350 millions de litres d'eau par vingt-quatre heures, elle en aura cent millions de litres de plus quand les eaux de la Vanne seront dérivées et que les deux puits artésiens de la Butte-aux-Cailles et de la place Hébert seront terminés. Le nombre des réservoirs d'eau est de dix-sept, qui peuvent contenir ensemble 244 millions de litres; pour une ville comme la nôtre, cette réserve est insignifiante, puisqu'elle ne représente même pas une journée de consommation.

Les eaux de Paris sont distribuées par 1,380 kilomètres courants, soit 345 lieues, de conduites de diverses dimensions.

Le réseau des égouts a un développement de 518 kilomètres (ou 130 lieues) dont 170 kilomètres de grands types, c'est-à-dire, munis de rails et navigables pour les bateaux vannes.

Parmi les grands travaux exécutés depuis 1852 figurent

la construction de neuf hôtels de mairie, des magasins de la ville (de Louvier), de six casernes, de vingt-quatre bâtiments pour les employés de l'octroi, de cinq théâtres, de plusieurs établissements scolaires, l'édification des halles, des marchés du Temple, Saint-Honoré, Saint-Quentin, de quatorze marchés d'arrondissements, l'établissement du marché aux bestiaux, des grands abattoirs de la Villette, d'une multitude d'églises, de presbytères, de plusieurs temples et synagogues, etc.

Ces divers travaux, dont plusieurs ne seront terminés que vers la fin de l'année prochaine, auront nécessité une dépense de 884,400,224 fr. 08 c., dont 799,033,428 fr. 24 c. pour l'ancien Paris, et 85,366,795 fr. 84 c. pour la zone annexée.

RESSOURCES ET MOYENS EXTRAORDINAIRES

Réalisés en supplément des impôts de 1852 à 1868 et appliqués aux besoins de l'Empire.

	Francs
Recouvrements d'avances faites aux compagnies de chemins de fer (de 1852 à 1865) ...	110,512,459
Vente du chemin de fer de Paris à Lyon, 114 millions, et avec les intérêts environ...	120,000,000
Cautionnements d'anciennes compagnies tombées en déchéance au profit du Trésor....	11,620,290
Aliénation des forêts rattachées au domaine de l'État (1852-1866) ...	35,000,000
Guerre d'Orient. Premier emprunt (loi du 11 mars 1854). Produit net .	240,262,010
— Deuxième emprunt (loi du 31 décembre 1854). ...	509,522,397
— Troisième emprunt (loi du 11 juillet 1855) ...	779,439,425
Dotation de l'armée (loi du 19 juin 1857). Consolidation partielle du fonds d'exonération. .	182,947,676
Doublement du capital de la Banque de France (1857) ...	100,000,000
Guerre d'Italie (loi du 2 mai 1859). Produit net ...	519,667,877
Obligations trentenaires (lois du 23 juin 1857 *et du 29 juin 1861*) ...	233,909,000

Recouvrement d'une créance sur l'Espagne (1862)	24,711,412
Conversion du 4 1/2, du 4 p. 100 et des obligations trentenaires en 3 p. 100 (1862). Produit net de la soulte	157,092,78
Abandon, par les rentiers adhérents à la conversion, d'un trimestre de leur revenu	39,274,00
Produit de la négociation de 1,429,620 fr. de rente appartenant au Trésor (1863)	32,021,16
Cautionnements. Augmentation des capitaux déposés (de 1852 à 1868), environ	62,000,00
Indemnité chinoise (1860-66)	56,068,26
Indemnité cochinchinoise (part de la France, (1862-68)	10,080,00
Indemnité du Japon 1866	4,000,00
Guerre du Mexique. Emprunt de 1863 (loi du 30 décembre	314,910,39
Produits d'immeubles domaniaux (bois, les docks et terrains du Havre) affectés à la reconstruction de l'Opéra (1863)	10,387,9
Négociation de créances à très longs termes sur les compagnies de chemins de fer (1863)	16,740,4
Recouvrements sur les produits des emprunts mexicains (1864-66)	105,000,0
Reprises sur la caisse de la dotation de l'armée pour pensions militaires antérieurement à 1864	27,171,2
Contrat avec la Société algérienne (avances pour travaux publics en Algérie, en cours de versement	100,000,0
Emprunt proposé pour couvrir les déficits de 1867, 1868 et 1869	462,000,0
	4,322,476,50

Ainsi, dans l'espace de dix-sept ans, le gouvernemen impérial a dû se procurer, en addition aux produits natu rels des impôts, une somme de *quatre milliards troi cent vingt-deux millions*. Cet énorme subside ayant é obtenu, soit par des emprunts directs dont il faut servir l rente, soit par des emplois de capitaux disponibles do les revenus se trouvent aliénés, il est résulté de ces opér tions extra-budgétaires un accroissement des dettes e engagements de l'État. Nous attribuons à ces dernie mots leur sens le plus large et le plus pratique, c'est

à-dire que nous comprenons sous la dénomination de dette publique, non-seulement les inscriptions du grand-livre, mais les annuités diverses souscrites pour de longues périodes, et au paiement desquelles l'État ne peut pas plus se soustraire qu'à celui des rentes consolidées. Sans ce rapprochement, la comparaison que nous voulons établir entre le point de départ du système et le résultat actuel manquerait d'exactitude :

Dette publique et annuités diverses.

	1852.	1868.
Rentes consolidées......fr.	208,978,862 (1)	363,799,936 (2)
Intérêts de la dette flottante.	22,000,000	26,000,600
Intérêts des cautionnements.	7,000,000	8,700,000
Annuités pour emprunts spéciaux................	8,960,300	10,139,887
Rentes viagères, pensions militaires et civiles.......	44,688,000	88,258,539
Garanties d'intérêts aux compagnies de chemins de fer (3)..................	»	31,000,000
Annuités à servir aux compagnies de chemins de fer.	»	18,272,500
Annuités à payer à la société algérienne (4)...........	»	2,979,000
TOTAL des engagements de l'État............	291,627,162	549,149,862

1868.................................fr.	549,149,862
1852....................................	291,627,162
Différence..............	257,522,700

Il résulte de ce tableau que la dette effective de l'Etat s'est accrue en dix-sept ans de 257 millions d'annuités à payer. Si nous divisons par 17 les 4 milliards 322 millions

(1) Ce chiffre ne comprend pas les 17.566 401 fr. de recettes supprimées par le décret de conversion du 14 mars 1852, ni les 5,685.978 fr. de rentes correspondant au revenu annulé du chemin de Lyon. Nous avons donné plus haut les motifs de ces retranchements.

(2) Ce chiffre est celui qui est proposé dans le budget en discussion. Il comprend la rente accordée aux porteurs d'obligations mexicaines pour 2 millions seulement et les 20 millions d'intérêts du prochain emprunt.

(3) Transférées au compte du nouvel amortissement.

(4) *Cette annuité s'élèvera,* à partir de 1872, à près de 6 millions.

que le gouvernement impérial a puisés à d'autres sources que celles des impôts, nous trouvons que la moyenne annuelle de ces emprunts est 254 millions. L'écart n'est pas grand entre ces deux chiffres, et la coïncidence est vraiment remarquable. On va nous dire : l'emprunt n'est pas un mal par lui-même, pourvu qu'on ait les moyens d'y faire honneur, et peu importe que l'accroissement de la dette publique grossisse nominalement le budget des dépenses, si la prospérité créée par ces dépenses mêmes a pour effet de déterminer une progression équivalente dans les recettes? — C'est ici que nous attendions les apologistes du système pour examiner avec eux l'état réel des choses.

André Cochut (1).

CE QU'ONT COUTÉ LES GUERRES DES DERNIÈRES ANNÉES

M. Paul Leroy Beaulieu, auteur d'un travail (2) sur les guerres contemporaines (1853-1866), a fait le relevé des pertes d'hommes et de capital que ces guerres ont occasionnées, et qu'il résume comme suit :

I. — *Pertes des hommes*

Hommes tués sur les champs de batailles ou morts, soit de leurs blessures, soit de maladies :

Crimée (1853 et suiv.)	784 0[illegible]
Italie (1859)	45 0[illegible]
Sleswig Holstein	3 0[illegible]
Amérique Nord	281 0[illegible]
— Sud	519 0[illegible]
Guerre de 1866 (Prusse et Autriche)	45 0[illegible]
Expéditions lointaines et guerres diverses : Mexique, Cochinchine, Maroc, Saint-Domingue, guerre du Paraguay, etc.	65 0[illegible]
Total tués par les guerres	1 742.5[illegible]

C'est un total de 1 750,000 hommes environ, colos[illegible]

(1) [illegible] des Deux Mondes, 1er [illegible] 1865.

(2) Les [illegible] guerres contemporaines [illegible] dans [illegible] janvier [illegible] février 1868 [illegible] Bibliothèque [illegible] Paris [illegible]

par la guerre aux peuples civilisés, de 1853 à 1866, c'est-à-dire dans l'espace de quatorze ans. 1,750,000 hommes, c'est un chiffre égal à celui de la population masculine entière de la Hollande : c'est encore un chiffre égal à celui des individus occupés en France comme ouvriers par les professions industrielles ou commerciales. (Audiganne, *les Ouvriers d'à présent*, page 405.) Et cependant cette quantité immense de vies, de forces et d'intelligences humaines, dans le siècle de la civilisation, de l'industrie et de la démocratie, la guerre l'a dévorée en 14 ans.

II. — *Pertes financières*

Guerre de Crimée.............	8	milliards	500	millions
Guerre d'Amérique. Nord	25	—	500	—
— Sud	11	—	500	—
Guerre d'Italie.	1	—	500	—
Guerre du Holstein....	»	—	180	—
Guerre de 1866............ ...	1	—	650	—
Guerres lointaines	1	—	»	—
TOTAL..	47	milliards	830	millions.

Ce ne sont là que les dépenses immédiates et positives des guerres ; encore ne sont-elles pas complètes ; nous n'avons pas les dépenses de l'Espagne dans les guerres de Cochinchine, du Pérou et du Chili et de Saint-Domingue ; nous n'avons pas davantage celles des républiques de l'Amérique du Sud, dans leur lutte contre l'Espagne ; ni celles du Brésil, de la Plata, de Paraguay dans cette guerre éternelle qui les désole avec tant de fureur ; ni celles du Mexique, dans la guerre de l'indépendance contre la France, et cependant, avec toutes ces lacunes, nous sommes parvenus au chiffre effroyable de 48 milliards. — 48 milliards, mais c'est plus du tiers de la richesse, tant mobilière qu'immobilière de la France ; c'est le montant de l'épargne française pendant près d'un demi siècle ; c'est six fois plus qu'il n'a fallu pour faire tous nos réseaux de chemins de fer français. Et cependant cette somme immense de 48 milliards, qui, employée aux œuvres de la paix, eût transformé les conditions matérielles de la vie des peuples civilisés, le mauvais génie de la

guerre l'a dévorée en quatorze années, pour faire disparaître de la face du monde près de 1,800,000 hommes.

Paul Leroy-Beaulieu.

BIBLIOGRAPHIE.

(mai 1867 à mai 1868).

Administration (l') *de l'armée*, in-8, 167 p. Dentu.

Agriculture (l') *et l'Enquête*, par un agriculteur, in-8, 30 p. Villeneuve-sur-Lot, imp. Duteis.

Albrand (H.). — *Rapport sur le commerce de Marseille*, comparé avec le commerce général de la France. Mémoire, in-8, 15 p. Marseille, impr. Arnaud, Cayer et Ce

Albiousse (d') et Auzias. — *Le Casier de l'Enregistrement*, sur le modèle du casier judiciaire, pour faciliter la recherche des droits célés et le recouvrement des frais, in-8, 23 p. Marescq aîné.

Almanach financier (1868) Guide des rentiers et des capitalistes, par I. Rousset et les collaborateurs du *Journal financier*, in-16, 128 p. Bureaux du Journal.

Almanach de la Coopération pour 1868, 2e année, in-16, 320 p. Bureau du journal *la Coopération*.

Amans de Chavagneux. — Question suprême *Accroissement de la richesse nouvelle par la création d'une nouvelle valeur monétaire*. Moyen d'employer comme argent toute valeur meuble ou immeuble, d'en tirer un intérêt, et d'en conserver néanmoins la propriété et l'usufruit, in-8, 16 p. Dentu.

Amé (Georges). — *Le libre échange* en Angleterre et en France, in-18, 70 p. L. Hachette et Ce.

Conférences de la gare Saint-Jean, à Bordeaux.

Analyse des vœux des Conseils généraux sur divers objets d'administration et d'utilité publique. Session de 1866, in-8, 259 p. P. Dupont.

Andelarre (d'). — *De la démocratie en Franche-Comté*, in-8, 160 p. Dentu.

Annuaire de l'Administration française, 10e année 1867, in-18 jésus, VIII-519 p. Berger-Levrault.

Annuaire des Chambres syndicales de l'Union nationale du commerce et de l'industrie (1868), in 12, xi-259 p. imp Malteste et Ce.

Annuaire officiel des Chemins de fer, publié par A. Chaix et Ce, contenant un résumé analytique de tous les documents historiques, statistiques, etc. (par C. d'Agar de Bus), et un recueil spécial de la législation et de la jurisprudence (par Auguste Pinel), 18e année, in-18 jésus, xi-872 p. Chaix et Ce.

Annuaire du commerce des soies Renseignements sur l'industrie des soies, in-8, viii-304 p. Lyon, imp. Vingtrinier

Annuaire de l'Economie politique et de la statistique, par MM. Guillaumin, J. Garnier et M. Block - 1867, par MM Block, Besobrasoff, de Boisjolin, Paul Boiteau, etc , 24e année, in-18, 561 p. Guillaumin et Ce. Avec une table des 24 premieres années de la collection).

Annuaire encyclopédique : Politique, économie sociale, statistique, administration, sciences, littérature, beaux-arts, etc. Publié par les directeurs de l'Encyclopédie du xixe siecle, 1866-67, in-8 à 2 col., 908 p. Bureau de l'Encyclopédie.

Annuaire administratif et commercial de Lyon et du département du Rhone, pour 1868, suite à la collection séculaire des almanachs de Lyon, commencée en 1711 (158e annee), etc , gr. in-8, xliii. 914 p. Lyon, Fournier

Annuaire de Marseille pour 1868 (par F. Blanc), in-8, xxxii-753 p. Marseille, imp Samat.

Annuaire du Sénégal et dependances pour 1867, in-18, 251 p. Challamel aîné.

Arago Étienne, — *Les postes en* 1848, in-8, 160 p, Dentu.

Aramayo. — *Ferro-carriles en Bolivia*, in-8, 99 p. Paris. imp. Marc

Arbousset — *Tahiti* et les Iles adjacentes, voyages et sejour de 1862 à 1865, in-18, vii-368 p. Grassart.

Archives de la Chambre de commerce de Lille, t. VII, 1863-66, in-8, 408 p. Lille, imp. Danel.

Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil com-

plet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises, imprimé par ordre du Corps législatif français sous la direction de M. J. Mavidal et E. Laurent. 1re série (1787 à 1789), t. I et II. Introduction. États généraux. Préliminaires. Cahiers des sénéchaussées et bailliages. gr. in-8, à 2 col., II-1,596 p. Paul Dupont. V. *Cahiers*.

Assainissement des villes; enrichissement des campagnes par la collecte salubre et la transformation rapide des engrais perdus, gr. in-8, 167 p. Bureaux de la Compagnie chaufournière de l'Ouest.

ASSIER (D.). — *Le Brésil contemporain*, races, mœurs, institutions, paysages, in-8, 320 p. Durand et Pedone-Lauriel.

Assurance (l') *qui donne la paix*, in 18, 36 p. Versailles, imp. Cerf.

Assurances (les) *sur la vie*, enseignées par l'exemple. Almanach pour 1868, in 16, 125 p. Le Hâvre, impr. Cazavan et Ce.

AUCOC (Léon). — *Notions sur l'histoire des voies de communication* en France, in-18, 50 p. L. Hachette.

AUCOC (Paul). — *Notice sur la pratique commerciale de* M. F. Devinck, in-8, 15 p. Clichy, imp. Loignon.

AUDIGANNE (A.). — *La lutte industrielle des peuples*, in-8, 116 p. Capelle.

AVRIL (D'), consul général de France en Roumanie. — *L'Arabie contemporaine*, avec la description du pèlerinage de la Mecque et une nouvelle carte géographique de Kiepert, in-8° de 319 p. Maillet et Challamel aîné.

AYMAR-BRESSION. — *Histoire générale de l'Exposition universelle de* 1867. Les puissances étrangères, gr. in-8 à 2 col., 296 p. Impr. Claye.

BABAUD-LARIBIÈRE. — *Questions de chemins de fer*, in 8, v 142 p. Limoges. imp. Decourtieux.

BAILLOT MAITRE. — *Étude d'Économie rurale et sociale*, in 8, 21 p. Châlons-sur-Marne, Le Roy.

BAILLEUX DE MARISY. — *Transformation des grandes villes de France*, in 8, 287 p. L. Hachette et Ce.

BARADAT (Charles). — L'*Enquête agricole et le Crédit* [illegible] 32 p. Guillaumin et Ce.

Barat (Étienne). — *L'Association*, son emploi rationnel, examen théorique du principe; ses propriétés, ses effets, déductions, obligation pour la nouvelle société de s'appuyer sur le travail du sol, nécessité d'une organisation transitoire; exposé d'un plan pratique, suivi de l'appropriation de la terre au point de vue social, in-18, 248 p. Guillaumin.

Baronnet (E.). — *Aux Exposants de* 1867. Société générale de Crédit aux Inventions, in-8, 56 p. Dentu.

— *Les grands travaux de la ville de Paris* et les bons de délégation, in-8, 61 p. Dentu.

Barral (J.-A.). — *Trilogie agricole*, in-18 jésus, xvi-328 p. V. Masson et fils.

Barrau (Th.-H.). — *Conseils aux ouvriers* sur les moyens d'améliorer leur condition. Nouvelle édition, in-18 jésus, iii-305 p. L. Hachette et Cᵉ.

Barre (A.). — *Les monnaies françaises* en 1866, in-8, 7 p. Imp. Pillet fils aîné.

Barrier (F.). — *Principes de Sociologie*, t. II et dernier, in 8, 464 p. Guillaumin. Noirot.

Bartholony (F.). — *Tableau d'amortissement de la dette publique* par voie de compensation, avec notes et commentaires à l'appui, in-4, 12 p. Chaix et Cᵉ.

Bastiat (Frédéric). — *Appel à la Jeunesse française*, gr. in-18, 36 p. Guillaumin et Cᵉ.

Batbie. — *Grèves et coalitions*, in-12, 75 p. Imp. Bourdier et Cᵉ.

— *Traité théorique et pratique du droit public et administratif*, contenant l'examen de la doctrine et de la jurisprudence, la comparaison de notre législation avec les lois politiques et administratives de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de la Hollande, des principaux États de l'Allemagne et de l'Espagne, la comparaison de nos institutions actuelles avec celles de la France avant 1789, etc., t. II, III, IV, V, VI. (Administration), in-8, 2,905 p. Cotillon.

Baude (E.). — *Routes, ponts, navigation intérieure, fondations*, etc., in-8, 100 p. Paul Dupont.

Rapports du Jury international.

Baudoin (P.-M.). — *Considérations sur l'Instruction*,

ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être, in-8, 44 p. Dentu.

BAUDRILLART (H.). — *Les Bibliothèques et les Cours populaires*, in-32, 52 p. (Conférences de Vincennes), L. Hachette et Cᵉ.

— *L'Argent et ses critiques* (Conférences de Vincennes), in-18, 52 p. L. Hachette...

— *La Propriété*, in-18, 52 p. L. Hachette et Cᵉ.

BEAUFFRAND ET DESLOSIÈRES. — *Biographie des grands Inventeurs dans les sciences, les arts et l'industrie*, 4ᵉ édition, in-18 jésus, VIII-396 p. Dunnaud.

BEAUMIER (A.), consul de France à Mogador. — *Le Maroc*, in-8, 47 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie*).

BEAUNE (Henri). — *Les Réformes dans les cahiers de 1789*, discours de rentrée de la Cour de Dijon, in-8, 53 p. Dijon, imp. Barbiot.

BEAUVISAGE (Ernest). — *Des Tables de mortalité* et de leur application aux assurances sur la vie, avec une nouvelle table dressée d'après les décès constatés dans la tontine Lafarge et la traduction des lois anglaises, de 1853 et de 1864 sur les assurances et les rentes viagères de l'État, in-8, XXXIV-71 p. Gauthier-Villars.

BELIN DE LAUNAY (J.). — *Progrès et influence des corporations* durant l'Empire romain, in-8, [illegible] p. Bordeaux, imp. Gounouilhou.

BELLA. — *Consolidation du sol* dans le pays de Baden, et considérations sur le parcellement, suivi d'observations présentées par M. Wolowski à la suite de la lecture de M. Bella dans la séance du 5 février 1868 de la Société centrale d'agriculture de France, in-8, 20 p. imp. de Mᵐᵉ veuve Bouchard-Huzard.

BELLÉE (A.). — *De la décapitation de la société rurale en France* et du désaccord social avec l'Allemagne et l'Angleterre, in-8, 32 p. E. Maillet.

BELLIER (A.). — *La Prévoyance et la Charité* (Conférences de la gare Saint-Jean à Bordeaux), in-8, 72 p. L. Hachette et Cᵉ.

BELLEMARE (A. G.). — *Études et essais sur l'organisation de l'assistance mutuelle entre villes et communes*, in-8, 14 p. Pau, imp. Vignancour.

Bellet (Louis). — *De la réforme du Code de Procédure* civile et de la loi sur les ventes judiciaires et les partages; in-8, 7 p. Imp. Noblet.

Belly (Félix). — *A travers l'Amérique centrale.* Le Nicaragua et le Canal interocéanique, 2 vol. in-8, IX-914 p. avec une carte. Libr. de la Suisse romande.

Benard (T.-N.). — *La taxe du pain*, ou M. le maire, les boulangers et la boulangerie, in-8, 15 p. Guillaumin et Ce.

Publications des Amis des libertés économiques.

— *Les Boulangeries coopératives* ou Pas d'illusions! in-8, 16 p. Guillaumin et Ce.

— *La Cherté du pain*, ou si j'étais le Gouvernement, 4e édition, etc., in-18, 16 p. Mme veuve Aubert.

— *Le livret des ouvriers*, in-18, 16 p. Guillaumin et Ce.

— *Les traités de commerce*, in-8, 46 p. Guillaumin et Ce.

Bérard (Aristide). — *L'Algérie*, sa situation présente, son avenir, in-8, 16 p. Dentu.

Berdaille de la Pommeraye. — *Les Sociétés de secours mutuels*, in-18, 15 p. L. Hachette (Conférences de Vincennes).

Bergeron. — *Qu'est-ce que l'Assurance sur la vie?* Causeries familières, 4e 5e et 6e éditions, in-12, 24 p. Libr. des Assurances.

Bernard (H.). — *Question des sucres.* Etude sur le programme de Douai, in-8, 48 p. Lille, imp. de Lefebvre-Ducrocq.

Bersot (E.). — *Morale et politique*, in-8, 446 p. Didier et Ce.

Beugnot (Comte). — *Mémoires* (1783-1815), 2e édition, 2 vol. in-8, 938 p. Dentu.

Bian (Louis). — *Note sur l'importation temporaire des tissus étrangers* pour l'impression à charge de réexportation, in-8, 14 p. A. Chaix et Ce.

Blanc (Louis). — *Lettres sur l'Angleterre*, 2e série, t. II, in-8, 395 p. Librairie internationale.

Blanche (Antoine). — *Etudes pratiques sur le Code pénal*, 3e édition, in-8, 789 p. Cosse et Marchal.

BLANCHET (Z.). — *L'Exploitation de la houille à Ep*
nac, in-8, 275 p. Autun, Dejussieu.

BOEHM père. — *Six semaines dans l'isthme de Sue*
in-16, 63 p. Dentu.

BOILLON. — *Traité sur les successions* au point de v
fiscal, in-8, 64 p. Cosse, Marchal et Cᵉ.

BOINVILLIERS. — Discours au Sénat (17 juillet 1867), s
la contrainte par corps, in-8, 39 p. Lahure.

BOITEAU (Paul). — *Produits de l'imprimerie et de l*
librairie (Exposition universelle de 1867, à Pari
in-8, 100 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international (1).

Bolivie. République de Bolivie. Notice et catalogue, in
16 p. Impr. Bouchard-Huzard.

BONDILH (H.). — *Les ateliers inconnus* de l'indust
parasite, in-8, 14 p. Marseille, imp. Samat.

BONJEAN. — *Rapport sur la loi relative aux Conse*
municipaux (Sénat, 12 juillet 1867), in-8, 71
Lahure.

BONNARD (DE). — *Le système politique de l'avenir.* L
nationalités solidarisées dans un lien fédéral Con
dération européenne, in-8, 16 p. Libr. des Scien
sociales.

BONNEFONT (G.). — *Le Crédit public* et l'emprunt
1868, in-8, 28 p. Dentu.

— *L'Emprunt* devant le Corps Législatif, in-8, 26
Dentu.

BONNET (Adolphe). — *Réponses à l'Enquête agrico*
in-8, 63 p. Dijon, veuve Decailly.

BONNET (Victor). — *Études d'Économie politique*
financière, in-8, IV-231 p. Guillaumin et Cᵉ.

BONNEVILLE DE MARSANGY. — *Les derniers ennemis*
l'assurance sur la vie, in-8, 24 p. Anger.

BONNIER. — *De l'Assistance publique*, in-8, 224 p. Lil
Lefort.

---

(1) Nous ne mentionnons les Rapports du Jury, dont il a été fait
tirages à part que lorsqu'ils présentent un intérêt économique quelcon
Le travail des rapports n'a... paru qu'au commencement de ju
1868.

Boom (Cornélius de). — *Unité européenne*, paix, décentralisation, émigration, in-8, 275 p. Tous les libraires.

Borie (Victor). — *Le Mouvement agricole en* 1866, revue des progrès accomplis (2e année), in-18, 170 p. Libr. Rotschild.

Boucherie (Dr). — *Études sur les causes principales des souffrances de l'agriculture* et les moyens généraux d'assurer la conservation du capital producteur territorial, in-8, 83 p. Imp. Brière.

Boudon (Raoul). — *La vérité sur la situation économique et financière de l'Europe*, in-8, 523 p. Dubuisson.

— *La production*, la consommation et le libre échange, in-8, 16 p. Le Chevalier.

Boulan. — *Dégrèvement de l'impôt des frais de justice*, appliqué à la petite propriété, in-18, 16 p. Bordeaux, imp. Gounouilhou.

Bourcard (J.-J.). — *De la participation des ouvriers* dans les manufactures, in-8, 16 p. Dentu.

Bourgeat (Louis). — *Le pain en* 1868. Question sur les grains, la meunerie, la boulangerie, la vermicellerie et la coopération, in-8, 16 p. Lyon, imp. veuve Chanoine.

Bourgeois (J.). *Le catholicisme et les questions sociales*. In-8°, 200 p. Poussielgue.

Bourlet de la Vallée. *Loi sur les Sociétés*, suivie d'un commentaire, in-8, 107. Alcan Lévy.

Bourreiff (Amédée). — *Organisation pratique du travail*, in-8, 16 p. Saint-Germain, imp. Toinon et Cie.

Bourguet (docteur E.). — *Des divers modes d'assainissement des Marais*, et des pays marécageux et insalubres, in-8, 31 p. Aix, imp. Remondet, Aix.

Brame (Jules). — *L'héritage dévoré par le fisc* et la procédure, in-8, 63 p. Libr. internationale.

Branca (Ascanio). — *Le Crédit et la Banque internationale*, in-8, 104 p. Guillaumin et Ce.

Brémond. — *Lettre sur les Assurances*, in-8, p. Nîmes, imp. Roger et Laporte.

Burat (Amédée). — *Les Houillères en* 1867, d'après les

documents de l'Exposition universelle, in-8, 196 p. et atlas de 25 p. Baudry.

BUROT (J.). — *Considérations sur les Octrois.* Législation et assiette de cet impôt en France. De son application en Turquie, in-4, 243 p. Senlis, imp. Duriez.

BUSCHEN (de). — *Aperçu statistique des forces productives de la Russie*, in-8, 272 p. Imp. Lahure.

BUTENVAL (de). — *Discours sur les projets de lois relatifs aux douanes*, augmenté de notes et de pièces justificatives, in-8, 16 p. Lahure.

— *Rapport et discours* faits au Sénat *sur une pétition des maîtres de forge du Nord*, relative au régime des acquits à caution pour les fers, in-8, 84 p. Paris, imp. Panckoucke et Cᵉ.

DADOR (L.). — *Les chemins vicinaux* et la prestation en nature, in-8, 16 p. La Rochelle, imp. Siret.

Cahiers des États Généraux (clergé, noblesse, tiers-état), dressés par lettres alphabétique de baillages ou sénéchaussées, imprimés par ordre du Corps Législatif, sous la direction de MM. J. Madival et E. Laurent, t. I, gr. in-8 à 2 col. 805. p. P. Dupont.

— T. II, gr. in-8, à 2 col. 797. P. Dupont.

— T. III, 801 p.

CALMON (A.) — *Histoire parlementaire des finances de la Restauration*, t. I, in-8, III-490 p. Michel Lévy frères.

CALVIÈRE (de) — *Étude sur les syndicats du Gardon*, in-8, 149 p. Alais, Veirun.

CANTONI. — *Les produits de l'Agriculture du Piémont de la Lombardie et de la Vénétie*, in-4, 28 p. Libr. agricole.

CARCENAC. — *Le coton et sa culture*, in-8, 56 p. V. Masson (Société d'acclimatation).

CARNÉ (de). — *Les États de Bretagne* et l'administration de cette province jusqu'en 1789. 2 vol. in-8, xvi-817 p. Didier et Cᵉ.

CARVALLO (J.) — *Assainissement et culture du delta des grands fleuves.* Expériences dans le delta de l'Èbre, in-8, à 2 colonnes, 20 p. Imp. Claye.

...A (J.). — De l'amélioration des populations ...

vrières par l'association individuelle, in-8, 11 p. (Extrait du Journal l'*Agriculture*). Imp. Lahure.

CASTEX (de). — L'*Enquête agricole* au point de vue particulier de l'Alsace, In-8, 45 p. Berger-Levrault.

Catalogue général publié par la commission impériale. Annexe agricole (Billancourt) in-18, 89 p. Dentu.

Catalogue général publié par la Commission impériale de l'Exposition universelle de 1867 à Paris. *Histoire du Travail et Monuments historiques*, 2e partie, gr. in-18, 250 p. Dentu.

Catalogue des produits des *colonies françaises* avec une notice statistique (Exposition de 1867), gr. in-8, 155 p. Challamel aîné,

Catalogue général de la *section Espagnole* publié par la commission royale d'Espagne. Exposition de 1867. Traduit de l'espagnol, in-8, VIII-492 p. Paris, Lahure.

Catalogo generale de la section Espagnola. Exposicion universal de 1867, in-8, 510, Lahure.

Catalogue des *objets hongrois* de l'histoire du Travail à l'Exposition de 1867 (par le Dr Florian Romer), in-8, 46 p. Imp. Marc.

CAVARÉ (P.) — *Étude sur les associations coopératives*, in-8, IV-367 p. Imp. Parent.

CAZE (A.) — *Du Crédit agricole*, in-8, 11 pages, Toulouse, Imp. Rouget et Delahaut.

CEZANNE (E.). — *Le Câble transatlantique*, conférence faite à Bordeaux, in-18, 72 p. Moussin.

CHABANNE (H.). *Un palais au compagnonnage* et la *suppression du chômage* sur le tour de France, in-12, 24 p. Bourges. Imp. Marguerith-Dupré.

CHADWICK. — Sur les *Unions ouvrières* et leur organisation en Angleterre, in-8, 27 p. Orléans, imp. Colas.

CHANGARNIER. — *Un mot sur le projet de réorganisation militaire*, in-8, 32 p. Dentu.

CHARPENTIER (L.), instituteur. — *Mémoire sur la question de l'enseignement mutuel*, in-8, 43 p. Reims, Imp. Luton.

CHAULIEU (F.).. — *Arithmétique* financière. Théorie de *l'amortissement* par termes égaux et sommes égales.

De la formation du dividende réel et du revenu perpétuel régulièrement progressif, in-8, 15 p. Martinon.

Chemins de fer. — Documents financiers. Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics. Statistique centrale. xxxii-276 p. Imp. impériale.

Chavalier (L.). — *Observations sur les marchés à terme*, in-4, 43 p. De Mourgues.

Chevalier (Michel). — *Réponse à M. L. Wolowski* sur la question des Banques, in-8, p. Guillaumin et Ce.

— *L'industrie et l'octroi de Paris*, gr. in-8, 109 p. Imp. Maulde et Renou.

— *L'industrie et l'octroi de Paris*, 2e partie, in-8, iv-177. p. Guillaumin et Ce.

— *L'industrie et l'octroi de Paris*, 2e édition, in-8, xxxii-132 p. Capelle, Guillaumin et Ce.

— *Discours au Sénat sur l'octroi*, du 26 juillet 1867, in-8, 27 p. Imp. Lahure.

— *La Constitution de l'Angleterre*, in-8, 29 p. Imp. Claye (Extrait de la *Revue des deux Mondes*).

— *Discours sur deux pétitions relatives au palais de l'Exposition universelle de* 1867 *et aux acquits à caution pour les fers*, in-8, 34 p. Imp. Ch. Lahure et Ce.

— *La richesse* considérée au point de vue moral et politique (Discours d'ouverture du cours d'économie politique au collége de France), in-8, 23 p. (Ext. du *Journal des Économistes*); Guillaumin et Ce.

— Discours prononcé au Sénat dans la *discussion de la loi militaire*, in-8, 19 p. Imp. Lahure.

Chérot (Auguste). — *Transformation de la marine marchande*, in-8, 14 p. Nantes, imp. Lemesle et Méhouas.

Chirac (A.). — *Lettres* d'un Marseillais *sur l'Exposition universelle de* 1867, avec gravures, in-18, iv-416 p. Librairie internationale.

Chonski (H. de). — *Question de l'unité monétaire* (par C. Heinrichs), au bureau de la *Presse*, in-8, 8 p.

Cicéron. — *De la République*, suivi des plus célèbres chapitres de la *Politique d'Aristote* et de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu et de nombreux *extraits* de Platon, Polybe, J.-J. Rousseau, V. Cousin, propres à compléter

ou à éclaircir l'œuvre de Cicéron. Édition publiée avec une introduction critique et des notes en français par A. Fouillée, agrégé de philosophie, professeur au lycée de Bordeaux, in-18 jésus, 319 p. Delagrave et Ce.

Clamageran. — *Histoire de l'Impôt en France.* Deuxième partie (1430-1683), t. II, in-8, 723 p. Guillaumin et Ce.

Classes (les) *Moyennes dans la démocratie moderne*, des causes qui menacent leur influence, des conditions qui peuvent la maintenir, in-8. Guillaumin et Ce.

Clef (la) *de l'Exposition universelle de* 1867. 3e édition, in-32, 126 p. Rennes, imp. Oberthur.

Clément (Ambroise). — *Essai sur la science sociale.* Économie politique, morale expérimentale, politique théorique, 2 vol. in-8, xxxvi-1,290 p. Guillaumin et Ce.

Cloet (J.-B.-C.), chanoine honoraire — *Le repos du dimanche* considéré au point de vue de la légalité, de l'harmonie sociale, de l'économie, de la dignité humaine, in-32 p. 100 p. Arras, imp. Rousseau-Leroy.

Cochin (Augustin). — Conférence au cercle agricole de Paris sur les *Sociétés coopératives*, in-8, 31 p. Ch. Douniol.

Colas de la Noue. — *Du prêt à intérêt* en Grece, à Rome, en Judée, dans le droit canonique, le droit barbare, et les coutumes féodales, d'après les ordonnances des rois de France, le code Napoléon, les lois de 1807 et de 1850, suivi d'une étude sur les Législations étrangères et sur les réformes à introduire dans le Droit fançais, in-8, 278 p. Durand et Pedone-Lauriel.

Collignon (Ed.). — *Les chemins de fer russes*, de 1857 à 1862. 2e édition, in-4, vii-220 p. et 51 pl. Dunod.

Combéroisse (de) — *La Femme dans la famille* (conférences de Vincennes), in-32, 70 p. L. Hachette.

Comité des Houillères françaises. Note sur le *travail des enfants dans les mines*, in-8, 32 p. Imp Hennuyer et fils.

Confédération (la) — *Argentine à l'Exposition univer-*

selle de 1867. Notice statistique générale, in-8, 38 p. Imp. Bouchard-Huzard.

Conférences internationales des sociétés de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, tenues à Paris en 1867. 1re partie, 2e édit, in-8, XVI-380 p. P. Dupont.

CONINCK (de). — *Application de la vapeur à la navigation à voiles*, in-8, 19 p. Le Havre, Lemâle.

Considérations générales sur le régime et la suppression des octrois par un ancien administrateur, in-8, 30 p. Toulouse, imp. Vincent.

CONSTANT (B.). — *De la réforme militaire en France*, in-8, 56 p. Nîmes, imp. Clavel-Ballivet et Ce.

COQ (Paul). — *La science économique en Angleterre*, de son mode de propagation à propos des œuvres de miss Harriett Martineau, in-8, 24 p. Guillaumin et Ce.

CORTAMBERT (E.). — *Géographie agricole, industrielle, commerciale et administrative de la France*, in-18 jésus, VII-216 p. L. Hachette et Ce.

CORTAMBERT ET DE TRANALTOS. — *Histoire de la guerre civile américaine* (1860-1865), 2 vol. in-8, 717 p. Amyot.

COTTIN (Paul). — *De l'enseignement primaire dans les campagnes* et de son influence sur la vie politique des populations, précédé d'une lettre à M. le ministre de l'instruction publique, in-8, 63 p. Dentu.

COTTIN (Théophile). — *De l'assistance publique dans les calamités*, in-8, 63 p. P. Dupont.

COUDEREAU. — *Sur la civilisation*, in-8, 43 p. Imp. Hennuyer et fils.

COUMES. — *Matériel et procédés de la pisciculture fluviale*, in-8, 7 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international.

COURCELLE-SENEUIL. — *La Banque libre*, exposé des fonctions du commerce de banque et de son application à l'agriculture, in-8, IV-356 p. Guillaumin et Ce.

— *Cours de comptabilité*, in-18 jésus, IV-150 p. L. Hachette et Ce.

COURCY (Alfred DE). — Les assurances sur la vie, in-8,

11 p. Maulde et Renou. Extrait du *Correspondant.*

COURVOL (de). — *La réorganisation de l'armée* et des défenses de la France, in-8, VI-223 p. Strasbourg, Berger-Levrault.

COUTINHO (J.-M. da Sylva). — *Gommes, Résines, Gommes-résines,* in-8, 36 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international.

COWDIN (Elliot C.) de New-York. — *Rapport sur la soie,* les soieries et le matériel de ces industries à l'Exposition de 1867, in-8, 55 p. et 1 pl. Chaix et Ce.

CRAMPON (A.). — *L'astre qui se lève et l'astre qui se couche,* in-8, 15 p. Imp. Balitout, Questroy et Ce.

— *La France saint-simonienne à son déclin,* in-8, 14 p. Imp. Balitout, Questroy et Ce.

—*Compagnie transatlantique,* son déficit et sa situation, avec une préface, in-8, 129 p. Imp. Balitout, Questroy et Ce.

Crédit (le) *mobilier et ses actionnaires,* in-8, 32 p. Arnand Le Chevalier.

DADIAN (le prince Mek-B.). *La société arménienne contemporaine,* in-8, 55 p. Franck.

DALÉCHAMP. — *Explication du système métrique décimal* en vue de son adoption dans tous les pays et du tableau Daléchamp, qui a obtenu la médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867, in-8, 32 p. P. Dupont.

Danemark (le). — Notices statistiques et Catalogue spécial publié par la commission danoise à l'Exposition universelle de 1867, in-8, 93 p. Reinwald.

DAMLEWSKY. — *Coup d'œil sur les pêcheries* en Russie, in-8, 79 p. Libr. agricole.

DARESTE. — *Du prêt à la grosse* chez les Athéniens, in-8, 62 p. Durand et Pedone-Lauriel.

DAS NEVES CABRAL. — Exposition universelle de Paris en 1867. *Portugal.* Catalogue descriptif de la collection des minéraux utiles, accompagné d'une notice sur l'industrie minérale du pays, in-8, 48 p. P. Dupont.

DAUBRÉE (A.). *Subsistances minérales,* in-8, 266 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international.

Décadence (la) de l'Europe, in-18 jésus, CLXVIII-448 p. Libr. du Luxembourg.

DECOURDEMANCHE (A.). — *Solution des crises financières* et industrielles dans l'État pontifical, in-8, 23 p. Maillet.

DEHERRYPON (Martial). — *Les boutiques de Paris*. La boutique de la marchande de poissons, in-18, jésus, 251 p. L. Hachette et Cᵉ.

DELBREIL (F.). — Question d'hygiène et d'agriculture. *De l'agmentation des subsistances* par la conservation des engrais perdus. Observations soumises au gouvernement, aux financiers et aux agriculteurs, in-8, 78 p. Maillet.

DELAIR (Léon). — *Quelles sont les causes véritables de la cherté du pain* et de l'appauvrissement de l'agriculture, in-8, 32 p. Imp. Goupy.

DELALAIN (Jules). — *Nouvelle législation de la propriété littéraire et artistique*, accompagnée, de notes explicatives et suivie d'un résumé de la législation des pays étrangers, 6ᵉ édition, in-12, x-84 p. Paris, Delalain.

DELAMARRE (C.). — *De la nécessité de l'assurance en cas de décès* dans les différentes positions de la vie, in-18, 36 p. Agence spéciale des Assurances.

DELANGLE. — Discours au Sénat sur la *Contrainte par corps*, in-8. Imp. Lahure.

DELESSERT (Eugène). — *Notre câble transatlantique*. Note et projet, gr. in-8, 40 p. Imp. Vallee.

DEMOGEOT (J.) et H. MONTUCCI. — *De l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse*. Rapport à M. le ministre de l'instruction publique, gr. in-8, VIII-635 p. Imp. impériale.

DEMOLLIENS. — *L'Italie et ses institutions humanitaires*, in-8, 16 p. imp. Kugelmann.

DENIS. — *Notice sur Boisguilbert*, in-8, 50 p. Caen. Leblanc-Hardel.

DENNEVAL. — *Plus de faillites*, in-8, 24 p. Dentu.

Déposition dans l'enquête agricole, par un vieux cultivateur de la Somme 1866, in-8, 189 p. Imp. Plon.

DERBANS (Ch.). — *Études sur l'enregistrement*, 1re partie ; in-8, 24 p. Le Mans, imp. Loger, Boulay et Ce.

DEROISIN. — *Les coalitions et le salaire*, in-8, 27 p. Versailles, imp. Cerf.

DESEILLIGNY (A.-P.). — *De l'influence de l'éducation* sur la moralité et le bien être des classes laborieuses, in-18, jésus III-323 p. L. Hachette et Ce.

DESFOSSÉ (Ed.). — *Décroissance de la population* en France. Moyen d'y remédier, in-8, 23 p. P. Dupont.

DESMAREST (E.). — *Circonscriptions des sociétés de secours mutuels* municipales et communales de la Seine, etc. gr. in-18, 155 p. P. Dupont.

DESPAULX-ADER (le docteur). — *De l'influence des climats sur l'homme et des agents physiques sur la moral*, par le docteur Foissac, imp. Schiller.

DESPOIS (Eugène). — *Le vandalisme révolutionnaire* ; fondations littéraires, scientifiques artistiques et de la Convention, in-18 jésus, VIII-389 p. Germer-Baillière.

DESTREM DE SAINT-CHRISTOL. — *Agriculture méridionale*, (Le Gard et l'Ardèche), in-8, XXIV 414 p. Lib. agricole.

DES VARANNES. — *La Cochinchine française* depuis l'annexion des provinces du sud, in-8, 24 p. (Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*), imp. J. Claye.

DEVAY (Fr.). — *Journal d'un voyage dans l'Inde anglaise, à Java, dans l'archipel des Moluques, sur les côtes méridionales de la Chine, à Ceylan* (1864), 2 vol. in-8, XXXII-883 p. F. Didot frères et fils.

DEVÈZE. — *Le vol et la navigation aérienne* sans ballons, in-8, 20 p. Gauthier-Villars.

DEVINCK (F.). — *Pratique commerciale* et recherches historiques sur la marche du commerce et de l'industrie, 2e édition, in-18 jésus, 496 p. L. Hachette et Ce.

DIDION (Dr J.). — *De l'assistance publique* à Metz en 1867, in-8, 113 p. Metz, imp. Verronnais,

DIEULAFAIT (Louis). — *Les cartes agronomiques*, in-8, 19 p. et tabl. Savy.

Documents authentiques concernant la créance de la France sur l'Angleterre en vertu de conventions garanties par les grandes puissances européennes, etc.

tions non-abrogées par aucune transaction internationale postérieure, in-8, 10 p. imp. P. Dupont.

Documents, mémoires et mélanges, publiés sous les auspices de la société d'agriculture, sciences, arts et commerce *de la Charente*, tom I, in 8, xxix-505 p. imp. Jouaust.

Documents sur les chemins vicinaux, publiés par ordre du ministre de l'intérieur, in-4, viii-398 p. et 2 cartes. Imp. impériale.

Droux (Léon). — *L'Espagne* à l'Exposition de 1867, in-8, 177 p. Dentu.

Dubedout (G.). — *De la répartition de l'impôt foncier* dans l'arrondissement de Saint-Sever, in-8, 32 p. Saint-Sever, Perris.

Dubois (Lucien). — *L'exposition universelle à vol d'oiseau*, in-8, 62 p. Dentu.

Dubost. — *L'enquête agricole* dans l'Ain, in-8, 15 p. Bourg, imp. Milliet Bottier.

— *Réponses* faites au questionnaire sur l'enquête agricole, in-8, 91 p. Bourg, imp. Milliet-Bottier.

Duchamp (F.). — *Coup d'œil sur la pratique des assurances sur la vie*, in-16, 29 p. imp. Rochette.

Ducoudray (Élie). — *Consulats*, colonies, Algérie. Réformes proposées, in-8, 31 p. Dentu.

Ducrocq (Th.). — *La cour des comptes* et son histoire, in-8, 31 p. E. Thorin.

Dufraisse (Marc). — *Histoire du droit de guerre et de paix de 1789 à 1815*, in 8, xlix-518 p. A. Le Chevalier.

2ᵉ édition, in-18 jésus, xxxiii-403 p. Le Chevalier.

Dufrené (H.). — *Les droits des inventaires* en France et à l'étranger, gr. in-18, 108 p. E. Lacroix.

Duhamel (L.). — *Atlas complet de la France* administrative, agricole, industrielle et commerciale et de ses colonies, 16 cartes et texte, in-4, 97 p. Larousse et Boyer.

Dumail. — *Martinique*, observations sur le régime commercial de cette colonie, in-8, 20 p. Nice, imp. Gauthier et Cᵉ.

Dumast (P. G. de). — Sur les besoins intellectuels de

France d'à présent, in-8, 34 p. Nancy, imp. veuve Raybois.

Dumesnil (J.). — *Examen comparé du régime municipal en France, dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique* in-8, 74 p. *Revue Britannique.*

Du Mesnil-Marigny. — *Le rôle de l'industrie française* et les traités de commerce, in-18 jésus, 262 p. Eugène Lacroix.

Dumont (Aristide). — *Les chemins de fer* en Orient, avec carte, in-8, 47 p. Dunod.

— *Paris port de mer.* Conférence faite le 8 mars 1868 à l'École centrale, in-12, 24 p. Dunod.

Dupanloup (Mgr.). — *M. Duruy et l'éducation des filles.* Lettre de l'évêque d'Orléans à un de ses collègues, in-8, 29 p. Douniol.

— *La liberté* de l'enseignement supérieur, in-8, 46 p. Douniol.

Dupin (Charles). — *Discours sur une pétition relative à l'inspection du travail des enfants dans les manufactures.* Sénat (28 février 1868), in-8, 15 p. Imp. Lahure.

Duponchel. — *Ville de Marseille,* clarification des eaux de la Durance, in-8, 28 p. et plan, Montpellier, imp. Bœhm et fils.

Dupont (Paul). — *Une imprimerie en* 1867, gr. in-8, 324 p. Paul Dupont.

Dupont-White. — *Le progrès politique* en Europe, in-8, 253 p. Guillaumin et Ce.

— *De l'équilibre* en Europe, 2e édition in 8, 94. p. Guillaumin et Ce.

Dupouy. — *Réfutation* d'une nouvelle méthode de *répartition de l'impôt foncier,* appliquée en France par le conseil d'arrondissement de Saint-Sever. Dax, imp. Campion.

Dureau (B.). — *État de l'industrie* du sucre, in-8, 45 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international.

Duroy de Bruignac (A.). — *Un mot sur la liberté de l'enseignement supérieur*, in-8, 31 p. Lecoffre et Ce.

DURRIEUX (Alcée). — *Examen d'un projet de loi concernant les ventes judiciaires d'immeubles*, les partages et la purge d'hypothèques, in-4, 56 p. Renou et Maulde.

DUVAL (J.). — *Troisième discours sur les rapports entre la géographie et l'économie politique* (puits artésiens du Sahara), in-8, 84 p. Guillaumin et Cᵉ.

— *Les Sociétés coopératives* de production, in-18, 45 p. (conférences de Vincennes). L. Hachette.

— *Charité sociale*. Gheel ou une colonie d'aliénés vivant en famille et en liberté, in-18, VII-440 p. et carte. L. Hachette.

EDMOND (Charles). — *L'Égypte à l'Exposition Universelle* de 1867, gr. in-8, II, 388 p. Dentu.

Effets de liberté (des). in-8, 196 p. Paris, imp. Lainé et Havard.

EGGER (E.). — *Un ménage d'autrefois*, étude de morale et d'économie domestique, in-18, 52 p. L. Hachette (Conférences de Vincennes).

EMION (V.). — *La taxe du pain*, avec préface, par V. Borie. in-8, 168 p. Libr. agricole; Guillaumin et Cᵉ.

ENGEL-DOLLFUS. — *Production du coton*, in-8, 39 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international.

Enquête agricole 2ᵉ série. — Enquêtes départementales, 1ʳᵉ circonscription : *Manche, Calvados, Eure* (Ministère de l'Agriculture), in-4, 321 p. Imprimerie impériale.

— 2ᵉ Circonscription : *Orne, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire*. in-4, 710 p. Imp. impériale.

— 8ᵉ circonscription : *Cher, Indre-et-Loire, Loire-et-Cher*, in-4, 317 p. Impr. impériale.

— (10ᵉ circonscription : *Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde*), Min. de l'Agriculture. in-4, 499 p. Imp. impériale.

— 11ᵉ circonscription : *Loiret, Aube, Marne, Yonne*, in-4, 486 p. Imp. impériale.

— 14ᵉ circonscription : Haute-Marne, Côte d'Or, *Saône*

et-Loire. Ministère de l'agriculture, in-4, 416 p. Imp. impériale.

— 20ᵉ circonscription : *Cantal, Haute-Loire, Lozère*, in-4, 124 p. Imp. impériale

— 28ᵉ circonscription. *Corse*. in-4, 195 p. Imp. impériale.

— 3ᵉ série. *Dépositions orales reçues par la commission supérieure* Ministère de l'Agriculture. in-4, 772 p. Imp. impériale.

— 4ᵉ série. *Documents recueillis à l'étranger*. Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics. in-4, VIII-788 p. imp. impériale.

— 4ᵉ série *Documents recueillis à l'étranger*, tome II. Ministère de l'agriculture. In-4, VIII-786 p. Imp. impériale.

— Dépositions de la *Société forestière* de France devant la commission supérieure in-8, 85 p Hennuyer et fils.

— Réponses du *Comice de Segré*, in-8, 53 p. Angers, imp Lachese

— Réponse du *Comice de Thouarcé* (Maine-et-Loire), in 8, 54 p. Angers, Imp. Lachèse.

Enquête sur l'importation en franchise temporaire des métaux. in-4, VIII-258, p. Imp impériale.

Enquête sur la limitation des pharmacies dans les États où il en existe, etc. par M. E Kulhmann de Mulhouse, in-8, 47 p. Colmar, imp Hoffmann.

Enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation monétaire et fiduciaire. Dépositions, in-4, 853 p. Imp. impériale.

— Dépositions écrites françaises et étrangères, in-8, 821 p. Imp. impériale.

— Dépositions, in-4, 1386 p. Imp. impériale.

Enquête sur les sels (Ministère de l'agriculture). T I, Introduction. Pièces préliminaires. Dépositions *Région de l'Ouest*, in-4, XL-518 p. Imp. impériale.

— (suite). *Régions du Midi, de l'Est et du Sud-Ouest*. Enquête supplémentaire. in-4, 516 p. Imp impériale.

— Tom. III. Rapports et propositions. *Resumé synoptique*. Ministère de l'agriculture, in-4, 429 p. Imp. impériale

EON (A). — *Du crédit mobilier* et spécialement du crédit sur marchandises (Discours prononcé à la rentrée de la Faculté de droit de Rennes). in-8, 46 p. Rennes, Oberthur et fils.

ERNOUF. — *Deux inventeurs célèbres*, Philippe de Girard, Jacquard, in-18 jésus 231 p. L. Hachette et Cie.

ESCAYRAC DE LAUTURE (Cte). *La Guerre, l'organisation de l'armée et l'équité*, in-8, 159 p. A. Le Chevalier.

ESPÉE (de l'). *Les conclusions de l'enquête sur l'agriculture*, in-8, 90 p. Nancy imp. Lepage.

Esquisse d'un Institut rural pour les femmes, in-8, III-365. Saint-Denis et Mallet.

Étude sur les bases de l'organisation politique des sociétés in-8, 64 p. Dentu.

Études sur l'Exposition de 1867 ou les archives de l'Industrie au XIXe siècle, par les rédacteurs des Annales du Génie civil. Premier fascicule (15 mai 1867) in-8, 100 p. et 6 pl. E. Lacroix.

Examen critique du projet de loi relatif à l'armée et à la garde nationale mobile amendé par la commission du Corps Législatif. Exposé d'un nouveau plan d'organisation militaire par A. C. in-8, 176 Dentu.

Exposition de l'Algérie en 1867. Catalogue spécial in 8, IV-162 p. Challamel aîné.

Exposition internationale de pêche et d'agriculture d'Arcachon, par L. C. Paris. Challamel aîné.

Exposition universelle de 1851. Travaux de la commission française sur l'industrie des nations. t. I. 7e partie. *Suite de l'Inde* in-8, XXXIX-386. p. Paris, imp. impériale.

Exposition Universelle de 1867. *Commission ouvrière de* 1867. Recueil de procès-verbaux des assemblées générales des délégués et des membres des bureaux électoraux, publié avec le concours de la Commission d'Encouragement aux études des ouvriers délégués, augmenté de tous les documents, lois et arrêts concernant le travail et les travailleurs, et pouvant servir à l'intelligence des discussions, recueillis et mis en ordre par Eugène Tartaret, ébéniste, secrét-

de la commission ouvrière de 1867. In-8, VIII-320 p. Paris, imp. Augros, 3 fr. 50.

Famine (la) *en Algérie* et les discours officiels. Erreurs et contradictions. in-8, 36 p. Challamel aîné.

FAVRET. — *Projet d'organisation* de l'instruction primaire agricole in-8, 13 p. P. Dupont.

FAYARD (E.). — *Des enfants assistés à Paris et à Lyon* in-8, 40 p. Guillaumin et Ce.

FEER (Léon). — *La puissance et la civilisation mongoles au* XIIIe *siècle* in-8, 40 p. Didier.

FENET (Constant). — *Les juges de commerce*, in-8, 62 p. Imp. S. Raçon.

FERRAND (Joseph). — *Les landes de Gascogne.* Étude sur leur état actuel et sur les mesures à prendre pour hâter leur régénération. in-8, 71 pages, imp. Panckoucke et Ce.

FERRARI (Joseph). — *La Chine et l'Europe;* leur histoire et leurs traditions comparées. 2e édition. in-18, VI-611 p. Didier et Ce.

FERRY (Jules). — *Comptes fantastiques d'Haussmann.* in-8, 96 p. Le Chevalier.

FIGUIER (Louis). — *L'année scientifique et industrielles* 10e année (1865), in-18, jésus, 548 p. L. Hachette et Ce.

FORCADE DE LA ROQUETTE. — *Discours sur les sociétés à capital variable* (8 juin 1867), in-8, 42 p, Panckoucke et Ce.

FOUCHER DE CAREIL. — *Le Budget de la vicinalité* dans le Calvados; Caen, imp. Goussiaume et Laporte, in-8, 48 p.

— *Les habitations ouvrières*, in-8, 34 p. et 7 planches. E. Lacroix.

FOURIER (V.). — *Organisation des forces armées de la France*, conçue selon la notion de l'unité sociale, in-8, 284 p. Amyot.

FOURNIER (Émile). — *Produits des exploitations forestières*, in-8, 94 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international de l'exposition de 1867.

FRANCLIEU (de.). — Les libres-échangistes ne sont pas *des économistes, in-8,* 398 p. Dentu.

FRANKLIN (Benjamin). — *Essais de morale et d'économie politique*, traduits de l'anglais et annoté, in-18 jésus, 352 p. L. Hachette.

— *Conseils pour faire fortune*, avis d'un vieil ouvrier à un jeune ouvrier et la science du bonhomme Richard, in-24, 47 p. Vᵉ J. Renouard.

FREITAS (de). — *Notice sur le Portugal*, in-8, 143 p. P. Dupont.

FRIGNET (Ernest). — *Histoire de l'association commerciale* depuis l'antiquité jusqu'au temps actuel, in-8, 429 p. Guillaumin.

FROUT DE FONTPERTUIS. — *Les Français en Amérique*. Le Canada, in-18 jesus, xi-268 p. Albanel.

GAGNAT. — *Les vers à soie en 1867*, 2ᵉ édit. in-8, 99 p. Goin.

GALLÈS. — *De la guerre entre le Brésil*, les États de la Plata et le Paraguay ; conséquences envers notre commerce de France, in-8, 12 p. Bordeaux, imp. Bord.

GALLOIS (F.) maire de Ruffec. — *Études sur la boulangerie* et sa manutention, in-8, 18 p. Angoulême, Nadaud et Cᵉ.

GARNIER (D.), député. *Répertoire général et raisonné* de l'enregistrement. La loi civile et la loi de l'enregistrement comparées : doctrine et jurisprudence. Nouveau traité en forme de dictionnaire des droits d'enregistrement, de transcription, de timbre, de greffe, etc. 21ᵉ tirage, 4ᵉ edit. t. I et II, in-4, à 2 col. III-1176 p. imp. Best.

GARNIER (Joseph). — *Traité d'économie politique* sociale ou industrielle ; exposé didactique des principes et des applications de la dite science et de l'organisation économique de la société, 6ᵉ édit. in-18 jésus, xvi-764 p. Garnier frères et Guillaumin et Cᵉ.

GASPARIN (de). — *Métayage* ; guide des propriétaires et des biens soumis au métayage, nouvelle édit. in-18, 166 p. Libr. agricole.

GATTESCHI. — *Des lois sur la propriété foncière* dans l'empire ottoman, et particulièrement en Égypte, in-8, 43 p. Durand et Pedone-Lauriel.

GAULOT (L.). — Des sociétés coopératives. (Discours à

rentrée de la cour de Lyon), in-8, 52 p. Lyon, imp. Perrin.

GAUTIER (H.). — *Les curiosités de l'exposition universelle*, (avec MM. A. Desprez, S. Bouillon, G. Lejeal), 6 plans; gr. in-18, 190 p. Delagrave et Ce.

GEEL. — *De la situation financière de l'Italie* et du commerce international italien, in-8, 52 p. Lyon, Méra.

GENÉE. — *Mes marais*. Description géologique, application agricole, formation, repeuplement, exploitation, etc., in-8, x-224 p. Saint-Lô, imp. Renault.

GERACI (de Vintimille DE). — *Mémoire sur la Sicile*, adressé à M. Michel Chevalier, avec sa réponse. Gr. in-8, 28 p. Alcan-Levy.

GERANDO (de). — *Les sociétés humaines* sous la main de Dieu. Principes de morale sociale d'après l'Écriture-Sainte, in-8, 31 p. Veuve Jules Renouard.

GÉRAUD (L.). — *Dictionnaire de comptabilité* à l'usage de l'enregistrement et des hypothèques, tome II, etc., in-4 à 2 col., 415 p. Delamotte, 9, rue Christine.

GERVAIS (Paul). — *Recherche sur l'ancienneté de l'homme et la période quartenaire*, in-4, 136 p. et 19 pl. Arth. Bertrand.

GERVINUS (G. G.). — *Histoire du XIXe siècle*, depuis les traités de Vienne, trad. par J. P. Minssen, tome XVII, in-8, 347 p. Libr. internationale.

GILLET (Ed.). — *Nouvelle méthode pour procéder aux abornements généraux*, 2e édition, in-4, 62 p. Wassy, imp. Guillemain.

GILLET-DAMITTE. — *Le galéga, nouveau fourrage*; sa culture, son usage et son profit, in-18, 72 p. Goin.

GILLET DE GRANDMONT. — *De l'influence de l'homme* sur la création des races animales et végétales, in-8, 39 p. Imp. Martinet. (Société d'acclimatation)

GINOUX (Irénée). — *Un mot sur le libre-échange* et les crises qui en sont la conséquence, in-8, 15 p. Nîmes, imp. Clavel-Ballivet et Ce.

GIRARDIN (J.) et MORIÈRE. — *Résumé des conférences agricoles sur les fumiers*. IIe édit., in-32, 84 p. et planches. Rouen, imp. Boissel.

GIRESSE (J. L.). — *Essai sur la population*, in-8, 32 p. Guillaumin et Cᵉ.

— *Quelques considérations sur l'agriculture*, les travaux publics à Paris et l'organisation militaire, in-8, 40 p. Guillaumin et Cᵉ.

GODEFROY (Louis). — *La crise industrielle et commerciale*, in-8, 32 p. Imp. Goupy.

GOLDENBERG. — *Acier*, in-8, 172. Paul Dupont.

Rapports du jury international de l'Exposition.

GOSSET (P.). — *L'Agriculture* s'installant au palais de l'Élysée Napoléon, *s'émancipant*, se réhabilitant par son ministère spécial, par sa banque à elle et par elle, organisant une presse libérale indépendante, in-8, 64 p. Imp. Berger.

— *L'Union nationale agricole* par le lien solidaire entre les communes, in-8, 16 p. Imp. Dufour et Cᵉ.

GOUDOUNÈCHE (L.). — *Manuel de morale et de politique populaire*, in-12, 252 p. Thorin.

GOURAUD (Julie). — *Les Œuvres de charité à Paris*, 2ᵉ édition, in-12, 342 p. Albanel.

GOURCY (de). — *Voyages agricoles* dans le Nord et dans le Centre de la France, en 1825, in-8, 272 p. Mᵐᵉ Bouchard-Huzard.

Grandes (les) *industries* et les travaux d'art modernes (M. Léon Rueff, ingénieur civil, directeur), livraison I, II, III, gr. in-8, 48 p. Libr. internationale.

GRANDGUILLOT (A). — *Les joujoux de M. Cobden*, in-8, 16 p. Auguste Panis.

GRANIÉ (F). — *Exposé d'un système* de crédit foncier rural et de crédit agricole, in-8, 45 p. Toulouse, imp. Troyes.

— *Complément de l'exposé* d'un crédit foncier rural et agricole, in-8, 80 p. Toulouse, imp. Troyes.

GRANVEAU (A.). — *Réflexions* d'un employé de l'État sur *les services administratifs*, in-12, 71 p. Guillaumin et Cᵉ.

GRAS (Scipion). — *Notice sur la Crau* et les moyens de la rendre plus productive, in-8, 27 p. Remondet-Albin.

GRÉHAN (Amédée). — *Notice sur le royaume de Siam*, in-8, 43 p. Imp. S. Raçon et Ce.

GRÉHAN (A.). — *Le royaume de Siam*. Publication ornée du portrait de S. M. le roi de Siam, et de neuf photographies représentant l'exposition de Siam, 2e édition, gr. in-8, 91 p. Imp. S. Raçon et Ce.

GRIMAUD DE CAUX. — *Principes concernant les eaux publiques*, in-8, 56 p. Gauthier-Villars.

GRIVEL (J.-M.).—*Projet d'enquête agricole*, accompagné de deux autres projets relatifs à la viticulture, etc., in-8, 81 p. Lyon, imp. Regard.

GRUNER. — *De l'acier et de sa fabrication*, in-8, 127 p. et 6 pl. Dunod.

GUEYRAUD (F.).—*Études sur la législation des céréales*, in-8, 10 p. Imp. Lahure (Extrait ou journal *l'Agriculture*.).

GUILLAUMIN. —*Rapport sur l'enquête agricole de la* 8e *circonscription* (Cher, Indre-et-Loire, Loire-et-Cher.), in-8, 92 p. Imp. Poupart-Davyl.

GUILLEMOT (Pierre). —*L'agriculture et l'égalité*, à propos de l'enquête de 1866, in-8, 41 p. Ribérac, Bonnet.

GUYOT (Dr Jules). — *Rapport sur la viticulture du nord-ouest de la France*, gr. in-8, 217 p. Imp. impériale.

GUIZOT. — *Mélanges biographiques et littéraires*, in-8, VII-469 p. Michel-Lévy, frères.

HAINES (Hiram). — *L'État d'Alabama* (États-Unis). Ressources, histoire, progrès, in-8, 128 p. Imp. S. Raçon.

HALPHEN (Louis).—*L'Enquête agricole et les libertés économiques*, in-8, 16 p. Rouge frères, Dunod et Fresné.

HAMELIN (Eugène).—*La liberté de l'imprimerie* au point de vue des intérêts de l'industrie typographique, in-8, 48 p. Guillaumin et Ce.

HATIN (Eugène).—*Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse*, histoire, législation, doctrine et jurisprudence, biographie, etc. (1500-1868), t. II, in-8, 436, p. Pagnerre.

HAUTEFEUILLE.—*Des droits et des devoirs des nations neutres* en temps de guerre maritime, 3e édit. corrigée et modifiée, 3 vol. in-8, XXXVI-1281 p. Guillaumin et Ce.

HAVRINCOURT (d'). — *Notice sur le domaine d'Havrincourt*, in-8, 200 p. Libr. agricole.

HAVET (E.). — *Études d'histoire religieuse. Le Christianisme et ses origines. Les stoïques et Épicure*, in-8, 32 p. Saint-Germain, imp. Toinon.

HAZARD. — *L'Hippophagie*, ses rapports avec l'hygiène publique et l'économie sociale, in-18, 35 p. Imp. Goupy.

HEINE (W.). — *Le chemin de fer du Pacifique*, in-8, 32 p. et une carte. Paris, imp. Martinet. (*Société de géographie*.)

HENDLE (Ernest). — *Questions politiques et sociales*, in-8°, 260 p. Noirot et Cᵉ.

HERPIN (J.-Ch.). — *Études sur la réforme et les systèmes pénitentiaires considérés* au point de vue moral, social et médical, in-12, 262 p. J.-B. Baillière et Guillaumin et Cᵉ.

HERRAN. — Exposition de 1867. — *République de Salvador*. Notice et catalogue, in-8, 26 p. Imp. veuve Bouchard-Huzard.

HERRENSCHNEIDER. — *La religion et la politique* dans la société moderne, in-18 jésus, xxv-689 p. Dentu.

Historique de la grève du bronze en 1867, in-8, 56 p. Imp. Gaittet.

HOFMANN (Max.). — *Manuel du négociant* avec une introduction par M. Paul BOITEAU, in-18 jésus, xxviii-443 p. Guillaumin et Cᵉ.

HORN. — *Caisses syndicales*. Le crédit rendu plus accessible et moins cher pour tous par l'association syndicale, l'assurance et la contre-assurance, 2ᵉ édit. in-8, 16 p. Guillaumin et Cᵉ.

— *Le Bilan de l'Empire*, in-8, 30 p. Dentu.

— 4ᵉ édition, in-8, 30 p. Dentu.

HOSTEIN (H.). — *La liberté des théâtres*, in-8, 187 p. Lib. des auteurs.

HUC (Théophile). — *Étude sur le régime hypothécaire* et les améliorations dont il paraît susceptible, in-8, 79 p. Toulouse, imp. Bonnal et Gibrac.

HUGUET (P.). — *L'art de voyager*, in-12, viii-375 p. Girard.

HUMBERT (Gustave), professeur à la Faculté de droit,

Les douanes et les octrois. Toulouse, imp. Bonnel et Gibrae.

HUOT (Fr.). — *Crise agricole de* 1866, in-8, 14 p. Fontainebleau, imp. Bourges.

HYACINTHE (le R. P.). — *Éducation des classes ouvrières*, discours prononcé à Malines, in-8, 18 p. Aniéré, A. Broussais et Ce.

Industrie de la Bavière à l'exposition universelle de 1867. Notes détaillées, in-8, VIII-140 p. Imp. Kugelmann.

Intérêts (les) *du commerce*, à propos du projet de loi sur la presse, in-8, 8 p. Alcan-Lévy.

ISAMBERT (Gustave). — *L'impôt* expliqué par demandes et par réponses, in-32, 63 p. Armand Le Chevalier.

JACQMIN. — *De l'exploitation des chemins de fer*, leçons faites en 1867 à l'École des ponts et chausssés, 2 vol. in-8, IV-819 p. Garnier frères.

JECKER. — *La créance Jecker*, Réponse à M. de Kératry, in-8, 32 p. (*Revue contemporaine.*)

JOSSEAU. — *Discours* sur le projet de loi relatif à *la contrainte par corps*, in-8, 58 p. E. Panckouke et Ce.

JUGLAR (Cl.). — *Du change* et de la liberté d'émission, in-8, XII-500 p. Guillaumin et Ce.

KÉRATRY (de). — *La créance Jecker*, les indemnités françaises et les emprunts mexicains, in-8, 160 p. Librairie internationale.

KEUTCHÉ-OGLOU (Ohannes). — *La Turquie devant la civilisation*, in-8, 32 p. Imp. Rouge frères, Dunon et Fresné.

KESZLER. — *Des grèves*, à propos de celle des ouvriers tailleurs (avril 1857), in-12, XII-59 p. Imp. Goupy.

KHÉRÉDINE. — *Réformes nécessaires aux États musulmans*; essai formant la première partie de l'ouvrage politique et statistique intitulé : *La plus sûre direction* pour connaître l'état des nations, traduit de l'arabe, in-8, 80 p. P. Dupont.

LEBBÉ (Félix). — *Souffrances de la production du blé et des vins en France*, et particulièrement dans le Gers, in-8, 48 p. Toulouse, imp. Montaubin.

LABOULAYE (Édouard). — *Paris en Amérique* (par le dr

teur René Lefebvre), 18e édition, in-18 jésus, 369 p. Charpentier.

La Caze. — *Lettre d'un conseiller général* sur les dépenses départementales, in-8, 24 p. Pau, imp. Veronese.

Laffitte (Pierre). — *Le positivisme et l'économie politique*, 2e édit., in-8, xi-18 p. Dunod.

Laisné-Deshayes (J.). — *Du régime légal des communautés religieuses*, 2e édit., in-8, lii-100 p. Douniol.

Lallier (F.). — *Du salaire comparé des vignerons senonais, aux* xvie et xixe siècle, in-8, 31 p. Sens, imp. Duchemin.

Lamarque (de). — *Comment les peuples dégénèrent*, in-12, 46 p. Lallemant-Lepine.

Lanoelle (E.). *Notice sur le prêt d'honneur* fondé à Saint Astier (Dordogne), in-8, 47 p. P. Dupont.

La Perveneriere (R. de). *L'agriculture en Bretagne*, in-8, 88 p. Nantes, imp. Mangin.

Lapparent (de). — *Poids et mesures, monnaies* (à l'Exposition universelle), in-8, 16 p. P. Dupont.

Rapports du Jury international.

• Larousse (P.). *Hôtels des monnaies*, monnaie de Paris, extrait inédit du *Grand Dictionnaire* de la langue française, in-12, 24 p. Larousse et Boyer.

Laurand (H.). — *De l'épargne*, de son organisation pour l'amélioration du sort des classes pauvres, in-8, 12 p. Lille, imp. Danel.

Laurens (Charles). — *Le procès des tailles* (1537-1639). Claude Brosse, Anthoine Rambaud, in-8, 68 p. Grenoble, imp. Maisonville et fils.

Lavergne (de). — *Notice historique et biographique sur Dupin aîné*, in-8, 23 p.

— *De la Population des arrondissements* en 1846 et en 1866, in-8, 11 p. Imp. Lahure. (Extr. du journal *l'Agriculture*.)

Lavigne (A.). — *De l'Education nationale*, in-18, 259 p. Veuve J. Renouard.

Lavollée (Ch.). — *Les Expositions de l'industrie* et l'Exposition universelle de 1867, in-18, 52 p. L. Hachette (Conférences de Vincennes).

Layrle (J.). — *Le Japon en 1867*, la vie japonaise, les villes et les habitants, in-8, 63 p. Imp. Claye. (Extr. de la *Revue des Deux-Mondes*.)

Leclert. — *La voile, la vapeur et l'hélice*, in-18, 71 p. L. Hachette.

Le Couppey (Gaston). — *De l'Impôt foncier* et des garanties de la propriété territoriale, in-18, vii–218 p. Didier et Guillaumin.

Leenhardt-Cazalis. — *Des Droits perçus à l'étranger* ainsi qu'à l'intérieur sur les vins de France, et de leur influence sur la consommation, in-8, 10 p. Montpellier, imp. Gras.

Le Fort (Léon). — *De l'Influence du recrutement de l'armée* sur le mouvement de la population en France, in-8, 43 p. V. Masson.

— *Du mouvement de la population*, in-8, 20 p. Imp. Claye (*Revue des Deux Mondes*).

Legrand du Saulle. — *Étude médico-légale sur les assurances sur la vie*, 2e édit., in-8, 36 p. Savy.

Le Lièvre. — *Le Travail et l'Association*, in-16, 62 p. Guillaumin et Ce.

Lemercier (Abel). — *L'Enquête agricole et l'impôt*, in-8, 30 p. Guillaumin et Ce.

— *L'Enquête agricole et l'impôt de l'enregistrement* (Budgets de 1868 et de 1869), in-8, 16 p. Guillaumin et Ce.

Le Mesle du Porzou. — *Considérations sur l'histoire des classes agricoles* en France, in-16, 38 p. Dax, imp. Campion.

Lenoel. — *Les Actionnaires ruinés par la jurisprudence*. Un actionnaire peut-il être condamné à rapporter ses dividendes? in-8, 165 p. Guillaumin et Ce.

Lenormant (Fr.). — *L'Antiquité* à l'Exposition universelle, gr. in-8, 63 p. (*Gazette des Beaux-Arts*.)

Léon. — *De l'uniformité des monnaies*. Notes présentées à l'Académie des sciences, et suivies d'une lettre au Ministre des Finances, in-8, 30 p. Guillaumin et Ce.

Le Pelletier de Saint-Rémy. — *Des petites Assurances sur la vie* et des assurances contre les accidents

pouvant atteindre les personnes, in-8, 23 p. Guillaumin et Ce.

LE PLAY (F.). — *La Réforme sociale en France* déduite de l'observation comparée des peuples européens, 3e édition, revue et corrigée, 3 vol. in-18 jésus, xxxv-1,3 3 p. Dentu.

LE ROUX (Alfred). — Exposition universelle à Paris. *Nouvel ordre de récompenses* instituées en faveur des établissements et des localités qui ont développé la bonne harmonie entre les personnes coopérant aux mêmes travaux, et qui ont assuré aux ouvriers le bien-être matériel, intellectuel et moral (Rapport), in-8, 182 p. Paul Dupont.

LE ROUX. — *L'Industrie moderne* au Champ-de-Mars, in-8, u 314 p. Imp. Lahure.

LEROY BEAULIEU (Paul). — *De l'état social et intellectuel des populations ouvrières* et de son influence sur le taux des salaires, in-18, xxviii-303 p. Guillaumin et Ce.

— *Les guerres contemporaines* (1853-1866), recherches statistiques sur les pertes d'hommes et de capitaux, in-18, 93 p. Guillaumin et Ce.

LESCOET (de). — *Mélanges* : agriculture, foires, chemins vicinaux. (Conseil général du Finistère), in-8, 69 p. Imp. Pilet fils aîné.

LESPINASSE. — *L'Économie politique* et la magistrature (Discours de rentrée), in-8, 47 p. Pau, imp. Vignancour.

LE TOUZÉ. — *Traité théorique et pratique du change*, des arbitrages et des matières d'or et d'argent, contenant les changes, monnaies et usages commerciaux de toutes les places de commerce du monde, etc., 2e édit., considérablement augmentée, in-8, viii-416 p. Guillaumin et Ce.

Lettre sur l'instruction secondaire des femmes, in-8, 14 p. Imp. Lahure.

Lettres financières au Ministre des Finances d'Italie. Première lettre : Du paiement en or, à l'étranger, des arrérages de la rente 5 p. 100 consolidée italienne (trad. de l'Italien), in-8, 12 p. Paul Dupont.

LECRIDAN (Th.) — *Essai sur les relations industrielles* qui ont existé entre Roubaix et Arras, de 1479 à 1789, in-8, 27 p. Arras, imp. Courtin.

LEVASSEUR. — *L'Assurance*, in-18, 51 p. L. Hachette et Ce. (Conférences de Vincennes.)

— *La France et ses colonies* (Géographie et statistique), in-8 jésus, VIII-415 p. Delagrave et Ce.

— *Histoire des Classes ouvrières* en France, depuis 1789 jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8, XLVI-1,111 p. L. Hachette et Ce.

— *Du rôle de l'Intelligence* dans la production, in-18, 52 p. L. Hachette.

LÉVEILLÉ (Jules) — *La Navigation de la Seine* et le touage, in-8, 40 p. Imp. Schiller.

— *Le régime de la Bourse*, légalité des opérations à terme, responsabilité solidaire des agents de change, in-8, 29 p. Marescq aîné.

LIEBIG (J. DE). — *Matières fertilisantes* d'origine organique, in-8, 23 p. P. Dupont.

Rapports du jury international.

LIFFORT DE BUFFÉVENT. — *Des pénalités pécuniaires*, in-8, 48 p. Nancy, imp. Hinzelin et Ce.

LIMPERANI. — *Rapport sur les résultats de l'enquête agricole* et la situation de l'agriculture à la fin de l'année 1861, in-8, 38 p. Bastia, imp. Fabiani.

LINAS (DE). — *Histoire du travail* à l'Exposition universelle de 1868, in-8, 96 p. Didron.

LIUNGBERG (C.-E.). — *La Suède*, son développement moral, industriel et commercial, d'après les documents officiels. Trad. par L. de Lilliehook, in-8, 176 p. Imp. Dubuisson et Ce.

Loi (la) de la presse. Discours de MM. E. Pelletan, J. Simon, J. Favre, E. Picard, Garnier-Pagès, Guéroult, Riondel, Berryer, Carnot, etc., in-18, 303 p. Degorce-Cadot.

LOISELEUR. — *Lettres sur les innondations*, in-8, 26 p. Orléans, imp. Puget et Ce.

LOUVEL (le docteur) — *Système de la conservation des*

grains, graines et farines, au moyen du vide, in-8, 60 p. Saint-Denis, imp. Moulin.

Louvet. — *Dérivation des eaux de la Loire.* Lettre à M. le Ministre des travaux public, in-8, 14 p. Imp. Poupart-Davyl.

Lucas (Ch.). — *Le travail des femmes* appliqué à la grande industrie, in-8, 7 p. Orléans, imp. Colas.

Maas. — *Théorie élémentaire des annuités viagères* et des assurances sur la vie, 2e édit., in-8, IV-139 p. Anger.

Malarce (A. de). — *Histoire, état et administration des institutions sociales.* L'enseignement technique. La maison de Notre-Dame-des-Arts, institution sociale et école professionnelle supérieure pour l'enseignement artistique des femmes, 4e édit., in-8, IV-48 p. P. Dupont.

Malardier (P.). — *La coopération et la politique,* gr. in-18, 35 p. Armand Lechevalier.

Malte-Brun (V.-A.). — *Les trois projets* anglais, allemand, français, *d'exploration au pôle Nord,* avec carte, in-8, 165 p. Challamel aîné.

Mannequin (Th.). — *Uniformité monétaire.* Rapport à MM. les commissaires de l'Amérique centrale et méridionale, in-8, 60 p. Bouchard-Huzard.

Manière de créer un capital et de le doubler en peu de temps, in-18, 58 p. Dôle, imp. Pillot.

Mantellier (P.). — *Histoire de la communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire* et fleuves descendant en icelle, tome I, in-8, 505 p. Orléans, imp. Jacob.

— *De l'exposition des monnaies étrangères* en France et du faux monnayage du XIe au XVIIIe siècle, in-8, 68 p. Rollin et Feuardent.

Manville (de). — *La Hollande à l'Exposition,* in-8, 32 p. Dentu.

Marbeau. — *Des crèches,* ou moyen de diminuer la misère en augmentant la population. Édit. populaire, in-18, 108 p. Imp. Jouaust.

Marchal (Dr E.). — Étude sur la mortalité des femmes

en couches dans la ville de Metz et dans l'arrondissement, in-8, 22 p. Metz, imp. Verronnais.

MARGRY (P.). — *Les navigations françaises* et la révolution maritime, du XIVe au XVe siècle, d'après les documents inédits, in-8, 447 p. Edw. Trooss.

MARIAGE (J.-B.). — *L'industrie sucrière* de l'arrondissement de Valenciennes à l'exposition, in-8, 90 p. et tableau, bureau du journal *La sucrerie indigène.*

MARICOURT (DE). — *De la dépossession* par voie d'alignement. Première partie : *Voirie urbaine*, in-8, 95 p. Versailles, imp. Aubert.

MARTEAU (Amédée). — *Le canal de Suez*, sa construction, son exploitation, in-8, 47 p. Dubuisson.

MARTIN. (F.). — *Les moines*, et leur influence sociale dans le passé et dans l'avenir, nouvelle édit., 2 vol., gr. in-18, XXVIII-565 p Tolbra et Haton.

MARTIN (Jules). — *Des machines*, de leur puissance productive, des conséquences économiques et morales qui en découlent, in-8, 43 p. Périgueux, imp. Dupont et Ce.

MARTIN DE MOUSSY. — *Rapport* sur quelques produits Argentins figurant à l'Exposition universelle de 1867, in-8, 14 p. Imp. Martinet.

— *L'Amérique centrale* et l'Amérique méridionale à L'Exposition universelle, in-8, 64 p. P. Dupont.

Rapports du jury international.

MARTINEAU (aîné). *Des conseils généraux*, de leur organisation, et de leurs différentes attributions, in-8, VI-312 p. Durand et Pedone-Lauriel.

MARTINS (Ch.). — *L'Association britannique pour l'avancement des sciences* et sa 37e session, in-8, 35 p. (Ext. de *la Revue des Deux-Mondes.*)

MARTRES (Léon). — *L'agriculture du département des Landes* devant l'enquête, in-16, 101 p. Libr. agricole.

MAS LATRIE (DE). — *Traités de paix et de commerce* et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge, avec une introduction, in-4, XXVII-403 p. Plon.

Masuret (H.-P.). — *Dictionnaire* pour l'année 1866, d'après les journaux judiciaires, des faillites, séparations de biens, nominations de conseils judiciaires, interdictions prononcées par les tribunaux de Paris, avec les conditions sommaires des concordats homologués et la répartition des dividendes de chaque faillite, in-4, 108 p. Paris, chez l'auteur (rue des Deux-Portes-Saint-Jean).

Dictionnaire pour 1867, des faillites, séparations de biens, etc., avec les conditions sommaires des concordats et la répartition des dividendes, in-8, 80 p. Rennes, imp. Leroy fils.

Mathonnet. — *La brasserie en Bavière.* Essai sur cette industrie comparée avec ce qu'elle est en France et ce qu'elle est appelée à y devenir, in-8, 24 p. Gannat, imp. Didier-Daubourg.

Matry et Germain. — *Des moyens d'augmenter le capital de circulation*, simplification du service de la rente, in-8, 13 p. Saint-Cloud, imp. ve Belin.

Maucorps (Maxime). — *Annuaire de la propriété foncière de Paris* (Cours authentique des maisons, etc.), in-18, 126 p. Lemoine et Ce.

Maury (L.-F. Alfred). — *Les forêts de la Gaule* et de l'ancienne France. Aperçu sur leur histoire, leur topographie et la législation qui les a régies, suivi d'un tableau alphabétique des forêts et des bois principaux de l'empire, in-8, VII-501 p. Ladrange.

Meaux (de). — *La Révolution et l'Empire.* Étude d'histoire politique, 2e édition in-12, V-481 p. Didier et Ce.

Mellion (Paul). — *La Suède et la Norwège* à l'Exposition universelle de 1867, in-4, 43 p. Dentu.

— *Mémoires* de la Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres, 2e série, tome VI (1866), in-8, XI-303 p. Niort, imp. Clouzot.

Ménil de Saint-Mesmin. — *Les câbles transatlantiques*, in-8, 39 p. Lib. du *Petit journal*.

Mersier (D. E.). — *De l'intérêt*, de sa légitimité et de la nécessité de l'affranchir du maximum, in-8, 14 p. Saint-Cloud, imp. v^e Belin.

Mesnard (Jules). — Les merveilles de l'Exposition universelle

selle de 1867, 1re livraison, in-4, 16 p. Lib. internationale.

Metz-Noblat (de). — *Les lois économiques*, Revue du cours fait à la Faculté de Nancy, en 1865 et 1866, in 8, xxiv-743 p. Guillaumin et Ce.

Messyn (J.).—*Histoire de la machine à coudre* et biographie de l'inventeur Barthelemy, in-8, 8 p. et fig. Lyon, imp. Rey et Sézanne.

Millaud (Edouard).—*De la meilleure organisation économique de l'armée*, in-8, 30 p. Guillaumin et Ce.

Minard (Ch. J.).—*Le libre échange* avec l'Angleterre, en tableaux graphiques, in-4, 19 p. et 7 tableaux. Imp. Thunot et Ce.

Missions protestantes évangéliques à l'Exposition. Catalogue et notices, in-8, 195 p. Dentu.

Moll (Louis).—*Les laines*, à l'Exposition universelle, in-8, 53 p. P. Dupont.

— *Lins et chanvres*, in-8, 16 p. P. Dupont.

Rapports du jury international.

Montblanc (de).—*Le Japon*, ses institutions, ses produits, ses relations avec l'Europe, in-8, 40 p. Revue contemporaine.

— *Le Japon* tel qu'il est, in-8, 68 p. A. Bertrand.

Monzie (de).—*Discours sur les rapports de l'agriculture avec les lettres*, prononcé aux assises agricoles de la Dordogne (séance tenue au Bugne, le 7 septembre 1867), in-8, 30 p. P. Dupont.

Moreau de Jonnès (A.).—*État économique et social de la France, depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV* (1589-1715), in-8, 495 p. Reinwald.

Morin (Em.).—*Monthyon*, ou la vie d'un homme de bien, in-8, 72 p. Lib. Hachette et Ce. (Conférences de Vincennes.).

Mortillet (G. de).—*Promenades préhistoriques* à l'Exposition universelle, in-8, 192 p. Reinwald.

Moselle (la) à l'Exposition de 1867, in-8, 99 p. Metz, Blanc.

Mouillan. —*Les Béarnais* à l'Exposition, in-8, 52 p. *Dentu.*

Moulin (M). — *Aux capitaines de la marine marchande qui fréquentent les ports anglais*, in-8, 3 p. Imp. Vallée.

Moureau de Ciliot. — *Mon dire dans l'enquête agricole*, in-8, 48 p. Agen, imp. Noubel.

Myron-Angel. — *La Nevada orientale.* Ressources, etc. Exposition de 1867, in-12, 168 p. Imp. Lahure.

Nervo (de). — Études historiques. *Les finances françaises sous la Restauration* (1814-1830), faisant suite aux finances sous l'ancienne monarchie, la République, le Consulat et l'Empire (1811-1814), t. III, in-8, 456 p. Michel Lévy. — T. IV, in-8, 538 p.

— *L'Espagne en 1867.* Ses finances, son administration, son armée, in-8, 273 p. Michel Lévy frères.

Noizet. — *La rénovation du cadastre*, in-8, 61 p. Durand et Pedone-Lauriel.

Notice sur la Banque de France, de ses rapports avec le commerce par D. E. P., in-12, 22 p. Guillaumin et Ce.

Notice statistique sur le Chili (minéraux), in-8, 83 p. Imp. Poitevin.

Notice sur la filature des lins de France, de Belgique et d'Algérie, in-8, 11 p. Lille, imp. Lefebvre-Ducroq.

Notice statistique et historique sur l'arrondissement de Mantes, avec l'indication des usages locaux et accompagné d'une carte coloriée par cantons, in-12, 92 p. Versailles, Brunox.

Notice sur les collections du corps des mines (Ministère des Travaux publics, Exposition de 1867), in-8, 350 p. P. Dupont.

Notice statistique sur le royaume de Norwége (1867), in-8, 12 p. P. Dupont.

Notice sommaire sur l'histoire du travail dans le royaume de Norwége, in-8, 12 p. P. Dupont.

Notice sur la Roumanie, in-8, xvi-201 p. et carte. Franck.

Notice sur la Roumanie, économie rurale, industrielle, commerciale etc., in-8, xxii-438 p. Franck.

Notice sur l'histoire des transformations du cocon du ver à soie du xvie au xixe siècle (Duseigneur Kléber de Lyon), in-8, 12 p. et planche. Lyon, imp. Pitrat.

Notice sur la transportation à la Guyane française et à la

Nouvelle-Calédonie, publié par le Ministre de la marine, grand in-8 97 p. Imp. impériale.

Noguaret (Jules) — *De l'enseignement populaire en Suède*, in-8, 39 p. Imp. Chaix et Cᵉ.

Nuéjouls. *Le capital, le crédit, le travail*, solution pratique de ces questions, in-8, 16 p. L. Guillaumin et Cᵉ.

Observations sommaires sur le service des dépenses et sur la nécessité d'établir des rapports légaux entre la Cour des comptes et la législature, par L., in-8, 23 p. Annecy, imp. Thésio.

Ogerdias (Th.). *La valeur de l'existence*, grand in-18, 69 p. Dentu.

Olivier. — *Conférences sur la pisciculture* in-8, 54 p. Caen, imp. Nigault de Prailauné.

Oppermann (C.-A.) *Visites d'un ingénieur à l'Exposition universelle de* 1867, 1ʳᵉ livraison (sur 16), in-8, 62 p. et planche J. Baudry (La suite se publie.)

Outendirck (Frans). — *La Turquie* à propos de l'Exposition universelle de 1867, in-8, 430 p. Imp. Lainé et Havard

Paixhans (M.). *Des réformes militaires* en 1867, in 8, 159 p. Dentu.

— *Des réformes militaires* envisagées au point de vue social, 2ᵉ édit., in-8, 160 p. Dentu.

Paladini (Léon), — *Le chemin de fer de Biskra à Kachena* (Soudan), à travers le grand désert, in-8, 42 p. Dentu.

Palangie (Charles). *Des associations syndicales*, in-8, 130 p. Marseille, Ceyras.

— *Résumé des principes généraux d'économie politique*, à l'usage des classes ouvrières, in-32, 94 p. Tours, imp. Mazereau et Cᵉ.

Parant (C.). — *Des assurances contre la mortalité du bétail*, au point de vue de leur historique, de leur importance, du mode à adopter, et des conditions essentielles à leur succès; système mutuel localisé, in 8, 53 p. Angers..

Parenty (Auguste). — *Les anciennes corporations d'arts et métiers de la ville d'Arras*, in-8, 95 p. Putois-Cretté.

Parieu (de). — *De l'uniformité monétaire*, in-8, 40 p. Guillaumin et Cᵉ.

Pariset (F.). — *Économie rurale*, mœurs et usages du Lauraguais, in-8, 236 p. Veuve Bouchard-Huzard.

Pascal (N.). — *Enseignement et liberté*, in-8, 63 p. Delahaye.

Passy (Frédéric). — *Conférence sur la paix et la guerre*, in-18, 36 p. Guillaumin et Cᵉ.

Passy (Louis). — *Frochot*, préfet de la Seine, in-8, viii-572 p. A. Durand, Guillaumin et Cᵉ.

Pasteur (L.). *Le Budget de la science*, in-8, 10 p. Gauthier-Villars.

Pautet (Jules). — *Civilisation et économie politique des Gaulois au temps de César*, in-8, 31 p. Guillaumin et Cᵉ.

Pennetier (George). — *L'origine de la vie*, in-16, xxx-305 p. Lib. Rotschild.

Perraud (le R. P. Charles). — *Le Christianisme et la misère*, in-8, 36 p. Douniol.

— *Les droits de l'enfance*, in-8, 42 p. Douniol.

Pérès (E.-J.). — *Philosophie de l'humaine société ou* Cœnologie, in-8, 32 p. Guillaumin et Cᵉ.

Périn (J.). — *Un cas de contrainte par corps*, André Boalle, l'ébéniste, in-8, 16 p. Aubry.

Perrin (Charles). — *Du rôle des officiers ministériels dans les assurances sur la vie*, in-8, 12 p. Anger.

Perrin de Grandpré. — *Crédit agricole* et caisses d'épargne, in-8, 48 p. Guillaumin et Cᵉ.

Peschier (Édouard). — *L'Empire ottoman* à l'Exposition universelle de 1867, in-8, 89 p. Dentu.

Petit (L.-A.). — *La Banque de France* ne remplit pas la mission qu'elle a reçu de son fondateur, in-8, 64 p. Douniol.

Pétition au Sénat sur l'administration militaire, principalement au point de vue de la justification des dépenses et des finances, in-8, iv-60 p. Nantes, Bouillard frères.

Pfeiffer (Édouard). — *Des Sociétés coopératives de consommation*, trad. par L. Halphen et Ern. Frandon, in-8, iv-128 p. Guillaumin, Noirot, etc., etc.

Pezeyre. — *Le vinage* dans ses rapports avec l'agricul-

ture et l'intérêt des classes laborieuses, in-8, 32 p. Lagny, imp. Varigault.

PICARD (Charles). — *Saint-Quentin*, de son commerce et de ses industries, 2e partie, in-8, 624 p. Saint-Quentin, imp. Moureau.

PIGEONNEAU (H.). — *Géographie commerciale*, agricole, industrielle et administrative de la France et de ses colonies, in-12, 203 p. Belin.

PIRRO et L. A. — *Essai d'une langue universelle*, in-8, III-373 p. Guérin et Ce.

POETLE (Ch.). — *L'Instruction populaire* à l'Exposition universelle de 1867, in-8, 43 p. Saint-Quentin, imp. Hourdequin et Thiroux.

POPOFF (Serge). — *Du principe de l'instruction obligatoire* au point de vue du droit naturel, in-8, 18 p. Le Havre, imp. Lepelletier.

POUCEL (Benjamin). — *Intérêts réciproques de l'Europe et de l'Amérique*, in-8, 27 p. Marseille, imp. Arnaud, Cayer et Ce.

— *Le Paraguay moderne*, in-8, CCXVII-348 p. Marseille, veuve Olive.

POUGET (Eugène). — *Etudes sur le projet* de loi relatif à la création : 1° *d'une caisse d'assurances* en cas de décès; 2° d'une caisse d'assurances en cas d'accidents résultant de travaux agricoles et industriels, in-8, XIV-54 p. Saint-Germain, imp. Toinon et Ce.

POUJARD'HIEU (G.). — *La liberté et les intérêts matériels.* Les intérêts matériels, les monopoles financiers, la moralité publique, les maux, la liberté, la démocratie, in-18 jésus, 251 p. Hetzel.

POZNANSKI (Dr F.-X.). — *L'Industrie*, l'hygiène et le choix des professions, in-8, 16 p. Imp. Bonaventure.

Production (la) *et la force animale*. Etudes faites à l'Exposition (Société d'acclimatation), in-8, XLI-388 p. Dentu.

Projet de loi sur les ventes judiciaires de biens immeubles. Observations soumises à MM. les députés au Corps législatif, par la Chambre des huissiers du département de la Seine, in-4, 23 p. Imp. Maulde et Renou.

Propriété ecclésiastique (de la) en France et en Belgi-

que, par V. J. V. G., in-8, 40 p. Durand et Pedone-Lauriel.

PROUDHON. — (Œuvres complètes). *Théorie de l'Impôt.* Question mise au concours par le Conseil d'Etat du canton de Vaud en 1860 Nouvelle édition, in-18 jésus, 332 p. Libr. internationale

— *De la Création de l'ordre dans l'humanité* ou principes d'organisation politique Nouvelle édition, in-18 jésus, 396 p. Libr. internationale.

— *Idée générale de la révolution au* XIX*e* *siècle.* Choix d'études sur la pratique révolutionnaire et industrielle. Nouvelle édition, in-18 jésus, 324 p. Libr. Internationale.

— *Qu'est-ce que la propriété?* Premier mémoire. Recherches sur le principe du droit et du gouvernement. Deuxième mémoire Lettre à M. Blanqui sur la propriété, nouvelle édition, in-18 jésus, 360 p. Lib. Internationale.

— *Les Confessions d'un révolutionnaire*, nouvelle édition, revue et augmentée, in-18 jésus, 328 p.

— *Solution du problème social.* Organisation du crédit et de la circulation, résumé de la question sociale banque d'échange, banque du peuple, suivie du rapport de la Commission des délégués du Luxembourg, in-18 319 p Libr. Internationale.

— *Des Réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer* et des conséquences qui peuvent en résulter soit pour l'augmentation du revenu des compagnies soit pour l'abaissement du revenu des prix de transport l'organisation de l'industrie voiturière et la constitution économique de la Société, in-18 jésus, 346 p. Libr. Internationale.

— *Avertissement aux propriétaires. La célébration du dimanche. — Plaidoyer devant la Cour d'assises de Besançon. — De la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables.* — Le *Miserere*, 312 p. Libr. internationale.

— *De la Capacité politique des classes ouvrières.* Nouvelle édition, in-18 jésus, VI-363 p. Libr. Internationale.

PROUST (Antonin). — Archives de l'Ouest, recueil de

documents concernant l'histoire de la Révolution (1789-1800). Opérations électorales, in-8, 361 p. Libr. Internationale.

PRUDHAN. — *Etudes pour tous des valeurs de Bourse.* Première brochure de la deuxième série. Revue générale des valeurs pour 1867, in-12, 24 p. Garnier frères.

PUYNODE (DU). — *Etudes sur les principaux Économistes :* Turgot, Adam Smith, Ricardo, Malthus, J.-B. Say, Rossi, in-8, XIV-493 p. Guillaumin et Ce.

QUATREFAGES (A. DE). — *Histoire de l'homme*, unité de l'espèce, in-18, 50 p. L. Hachette (Conférences de Vincennes).

Quelques Réformes à propos de l'enquête agricole, par M. Ch***, notaire à M***, in-12, 22 p. Mâcon, imp. Protet.

Qu'est-ce que le Syndicat du Crédit? in-8, 16 p. Chaix et Ce.

QUIN. — *Quelques réflexions sur l'avenir de l'agriculture* et des principales races d'animaux domestiques, in-8, XII-271 p. Chartres, Durand.

RADAU (R.). — *Etudes sur l'Exposition universelle*, gr. in-8, 58 p. Renou et Maulde.

RAMBOSSON (J.). — *Les colonies françaises.* Géographie, histoire, production, administration et commerce, avec cartes, in-8, x-652 p. Delagrave et Ce.

RANCÈS (F.). — *De la navigation* à vapeur, in-8, 51 p. L. Hachette (Conférences de Bordeaux).

Rapports des délégués lyonnais, publiés par la délégation, avec le concours de la commission ouvrière. Exposition de 1867, in-8, xv-356 p. Lyon, imp. Regard.

Rapports adressés au Ministre de l'Instruction publique par les membres de la Commission chargée d'examiner les travaux d'élèves, et *les moyens d'enseignement* exposés au Ministère et au Champ-de-Mars (classes 89 et 90, de l'Exp. de 1867), in-8, 253 p. Imp. impériale. — Id., in-8, 311 p. et 3 pl.

RAVAISSON (Félix). — *La Philosophie en France* au XIXe siècle, gr. in-8, 270 p. L. Hachette et Ce.

REBOUL (Eugène). — *La morale de l'assurance*, in-8, 30 p. Auger.

Recueil des Cahiers de 1789. Clergé, noblesse, tiers-état. 1re livraison : Dauphiné, Forez, Lyonnais, Beaujolais, gr. in-8 à 2 col., 63 p. Dubuisson et Ce. (Il y aura 30 ou 35 livraisons.) — V. *Archives parlementaires*, V. *Cahier des Etats-généraux*.

RENAUD (L.-D.). — *L'éducation morale* et l'enseignement professionnel obligatoires, seuls moyens d'assurer la perpétuité de la civilisation pacifique du monde, in-16, 63 p. Meulan, imp. Masson.

RENAUD. — *Travail et salaire*, in-18, 16 p. Guillaumin et Ce.

République de l'Equateur. Notice historique, géographique, économique et politique, in-8, 64 p. Bouchard-Huzard.

République d'Haïti. Notice statistique et catalogue, pour l'Exposition de 1867, in-8, 16 p. Imp. veuve Bouchard-Huzard.

Responsabilité (de la) *des membres des conseils de surveillance* dans les sociétés en commandite par actions, envers les créanciers et les actionnaires, in-8, 36 p. Imp. Renou et Maulde.

REY (P.). — De l'urgence et des moyens d'assurer en France comme en Belgique la *prospérité des mines*, in-8, 11 p. Lyon, Lacroix.

REY LESCURE. — *De la réduction de quelques droits d'enregistrement*, in-8, 16 p. Guillaumin et Ce.

REYNALD (Jean). — *Histoire élémentaire des minéraux usuels*, in-18 jésus, in 515 p. L. Hachette (Bibliothèque des Merveilles).

RIBEYRE (Félix). — *Le Havre à l'Exposition Universelle*, in-8, 55 p. Dentu.

RICHARD (Louis). — *Les assurances sur la vie*. La participation aux bénéfices, étude financière, in-16, 16 p. Paris, imp. Rochette et Ce.

RIGAUD (l'abbé). — *La dépopulation des campagnes*, in-4, 12 p. Apt, imp. Jean.

RIMBAUD (J.-B.-A.). — La législation maritime attaquée

au nom de l'agriculture, in-8, 66 p. Toulon, imp. veuve Aurel.

Rimmel (Eugène). — *Souvenirs de l'Exposition universelle* (1867), in-8, 413 p. Dentu.

Ritt (Olivier). — *Conférence sur les travaux de percement de l'isthme de Suez* (faite à Toulouse), in-12, 69 p. Toulouse, imp. Rives et Fargel.

Ronchetti (A.). — *L'Egypte* et ses progrès sous Ismaïl Pacha, in-8, 74 p. Imp. Arnaud.

Rotschild (de). — *Déposition à l'enquête* sur la circulation fiduciaire (octobre 1865), in-8, 32 p. Chaix et Cᵉ.

Rouget (Ch.). — *Théorie des emprunts* remboursables par annuités. Questions pratiques, in-4, viii-52 p. Gauthier-Villars.

Rouhaut (Hippolyte). — *Les Régions nouvelles,* histoire du commerce et de la civilisation au nord de l'océan Pacifique, in-8, vi-408 p. Dentu.

Saint-Paul (de). — *La situation financière.* Session de 1868, in-4, 23 p. P. Dupont.

— *La situation financière* et amendements proposés à la loi d'emprunt, in-4, 37 p. Imp. P. Dupont.

Saint-Simon et Enfantin. — *OEuvres,* t. xiii, in-8, 328 p. Dentu.

Salvador (Édouard). — *Le littoral de la Méditerranée,* iii-208 p. Amyot.

Sanson (André). — *Économie du bétail,* application de la zootechnie, in-18 jésus, 368 p. Lib. agricole.

— *Économie du bétail,* application de la zootechnie, in-18, 576 p. et 89 gravures. Lib. agricole

Saucerotte. — *Les colonies agricoles* de jeunes prévenus et la colonie de Gentilly (près Nancy), in-8, 55 p. et carte. Guillaumin et Cᵉ.

Saulais (S.). — *La paix universelle* ou l'équilibre européen, au point de vue des nationalités, in-8, 14 p. Saint-Martin.

Sauvage (R.-E.). — *République des lettres,* constitution de la propriété littéraire et de la librairie, 2ᵉ édition *in-8, 20 p. Lib.* des auteurs.

SAVY (A.-Camille). — *Étude historique sur les impôts en France*, jusqu'en 1789, in-12, 271 p. Ledoyen.

SAY (Léon). — *La ville de Paris* et le Crédit foncier, in-8, 16 p. Dentu et Guillaumin.

SCIARD (Ch.). — *Les chemins de fer en Italie* considérés comme une propriété de l'État et grands instruments de la production et de la richesse nationale. Du rachat par l'État, in-8, VII-575 p. Guillaumin et Ce.

SCHMIDT (J.-H. G.-Waldemar). *Le Danemark* à l'Exposition universelle de 1867, in-8, 206 p. Reinwald.

SCHNOLL. — *De la responsabilité des membres des conseils de surveillance* dans les sociétés en commandite et des administrateurs des sociétés anonymes, d'après la loi du 13 juin 1867, in-8, 47 p. Lib. Intern.

SEIGNOURET. — *Du libre échange* et de ses rapports économiques avec l'agriculture, conférence inédite, in-8, 16 p. Bordeaux, Féret fils.

SIMON (Jules). — *L'ouvrière*, 6e édit. in-18, XVI-448 p. L. Hachette et Ce.

— *La séparation de l'Église et de l'État* (discours prononcé au Corps législatif le 3 décembre 1867), in-18, 35 p. Versailles, imp. Cerf.

— *Suppression des armées permanentes* (discours du 23 décembre 1867 et 11 janvier 1868), in-8, 23 p. Degorce-Cadot.

— *La politique radicale*, in-8, 400 p. Librairie Internationale.

SIMONIN (L.). — *Les grands ouvriers*. Palissy, Jacquard, Ruhmkorff, Watt, Stephenson, Cobden, Franklin, Lincoln, Johnson, in-18, 69 p. Lib. Hachette et Ce. (Conférences de Vincennes.)

SORÈGE (H.). — *De quelques erreurs à propos de la grève du milliard*, in-8, 7 p. Imp. Balitout, Questroy et Ce.

SOMER (Victor). — *Les associations coopératives* d'Allemagne, d'après les comptes rendus de M. Schultze-Delitzsch, in-8, 44 p. Guillaumin.

SOURD (F.). Économie politique et sociale. *La vérité sur la grève* des tailleurs de Paris, in-8, XIII-152 p. Clichy, imp. Loignon et Ce.

— *La nouvelle grève* des tailleurs de Paris, in-8, 14 p. Tous les libraires.

Souverain (le). — Considérations sur l'origine, la nature, les fonctions, les prérogatives de la souveraineté, les droits et les devoirs réciproques des souverains et des peuples (par A. L. H. M. J., ancien professeur d'histoire), in-8, 535 p. Renault.

Statistique de l'enseignement secondaire spécial en 1865. Ministère de l'instruction publique, in-4, CLVI-481 p. Imp. Impériale.

— *Statistique de la France*, XIIe série, t. XV. Assistance publique de 1854 à 1861, in-4, XCI-445, p. Berger Levrault.

— *Statistique de l'industrie minérale.* Résumé des travaux de 1860, 1861, 1862, 1863 et 1864, in-4, CXXXII-404 p. Imp. impériale.

— *Statistique des pêches maritimes*, 1866, in-8, 125 p. P. Dupont (Extrait de la *Revue maritime et coloniale.*).

STENGER (Gilbert).—*Du principe de la coopération* dans le département de l'Aisne, in-8, 43 p. Laon, imp. Coquet et Stenger.

Table générale alphabétique et analytique des matières contenues dans les 24 volumes de l'Annuaire de l'économie politique parus de 1844 à 1867, in-18, XII-232 p. Guillaumin et Ce.

Tableau général du commerce de la France avec ses colonies et les puissances étrangères en 1866 (Direction des douanes et des contributions indirectes.), in-4, LXIX-716 p. Imp. impériale.

TELLIER (Ch.). — *L'impôt unique* et ses conséquences, in-8, 64 p. Lib. internationale.

TEMPLAR (B.). — *Patrons et ouvriers*, traduit de l'anglais, par A. de l'Étang, in-18, 36 p. Versailles, imp. Cerf.

— *Simples leçons* d'économie sociale, traduit de l'anglais, in-12, 251 p. Société des Livres utiles.

THAYER (Amédée). — Rapport sur une pétition relative à la mortalité des enfants mis en nourrice, in-8, 17 p. Imp. Lahure.

THIERS. — *De la propriété.* Nouvelle édition augmentée

d'un choix de maximes et de pensées extraites de l'Histoire du Consulat et de l'Empire, in-18 jésus, 460 p. Lheureux et Ce.

THIERS (Henri). *L'Égypte ancienne et moderne à l'Exposition universelle*, in-8, 1.9 p. Dramard-Baudry.

THOMAS (Ernest). *Manuel des halles et marchés en gros*, guide de l'approvisionneur, de l'acheteur et des employés, in-18, VIII-316 p. Guillaumin et Ce.

TORRES-CAICEDO. — *Colonisation des deux Amériques*, in-8, 18 p. Imp. Ve Bouchard-Huzard.

TRÉMAUX (P.). — *Principe de la vie universelle*, de tout mouvement et de l'état de la matière, in-12, 48 p. (1re livraison). Imp. Hennuyer et fils.

TRÉMOULLET. — *Lettre sur l'enquête agricole*, in-8, 70 p. Villeneuve-sur-Lot, imp. Duteis.

TURGAN. — *Études sur l'Exposition universelle*, gr. in-8, VIII-224 p. Michel Lévy, frères.

Turquie (la) à l'Exposition universelle de 1867; in-8, (Juillet).

Uruguay. Notice historique et catalogue, in-8, 32 p., e cartes. Imp. veuve Bouchard-Huzard.

Utopies d'un paysan, suite des observations d'un paysan sur l'enquête agricole et forcément sur la réforme militaire, in-8, 8 p. Clermont-Ferrand, imp. Montlouis.

VALDENAIRE. *Du billet de banque* au porteur, à vue, avec intérêts, à 3.65 p. 100 à partir de l'émission, in-8, 30 p. Nancy, veuve Nicolas.

VAPEREAU (G.). — *L'année littéraire et dramatique*. Dixième année, contenant la table générale alphabétique des dix premiers volumes, in-18, IV-530 p. L. Hachette et Ce (1).

Venezuela (le). Statistique, in-8, 31 p. Veuve Bouchard-Huzard.

VERET. — *Le véritable crédit agricole*, in-8, 12 p. Amiens, Caillaux.

VERGNETTE-LAMOTTE (DE). *Le vin*, in-18, 388 p., 3

---

(1) M. Vapereau, dans les dernières années de sa revue, a ... donné ... que une place de plus en plus large.

planches en couleur et 29 gravures. Libr. agricole de la maison Rustique.

Vérité (la) sur les dividendes des chemins de fer garantis par l'Etat; Lyon, Orléans, Est, Ouest, Midi, Nord, in-8, 42 p. Dentu.

VERNEILH (DE). — *Souvenirs de l'Exposition universelle*, in-8, 49 p. Périgueux, imp. Dupont et Cᵉ.

VERVYNCK et DUBOIS. — *Histoire des Expositions industrielles* (depuis 1798) avec l'histoire abrégée de l'industrie, branche par branche, in-18, 237 p. Grollier.

VIAL. — *Cochinchine française.* Rapport sur la situation de la colonie, ses institutions et ses finances, in-8. 36 p. Challamel.

VIAL. — *Economie politique* traitée d'après une méthode nouvelle, in-8, 47 p. Lyon, Clairon-Mondet,

VIALLET (docteur). — *Des réformes à opérer dans l'organisation des hôpitaux* et de la nécessité de créer des hôpitaux cantonnaux ainsi que des hôpitaux spéciaux, in-8, 164 p. Asselin.

VILLE. — *Les Engrais chimiques*, entretiens agricoles donnés au champ d'expériences de Vincennes dans la saison de 1867, avec gravures et planches, in-18, XVII-278 p. Libr. agricole.

— 1867, 2ᵉ édition, in-18 jésus, XV-334 p. Libr. agricole.

VITU (Auguste). — *Histoire civile de l'armée* ou des conditions du service militaire en France, depuis les temps les plus reculés, jusqu'à la formation de l'armée permanente, in-8, XXIII-566 p. Didier et Cᵉ.

VIVIE (abbé E. de). — *Réponse sommaire à l'Enquête agricole*, in-8, VIII-16 p. Libr. agricole.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN. — *L'année géographique*, 6ᵉ année (1767), in-18 jésus, XVI-619 p. L. Hachette et Cᵉ.

VOGEL (Ch.). — *Du Commerce et des progrès de la puissance commerciale de l'Angleterre et de la France*, au point de vue de l'histoire, de la législation et de la statistique, d'après les sources et les données officielles, t. II, in 8, III-682 p. Berger-Levrault et Guillaumin et Cᵉ.

VOISIN (Dʳ Félix). — *De l'homme* considéré dans ses

facultés intellectuelles, industrielles, artistiques et pré-ceptives, in-8, vi-395 p. J.-B. Baillière et fils.

Wargnier (F.). — *Statistique universelle du système métrique décimal,* pour l'uniformité des poids, mesures et monnaies, applicables à toutes les nations du monde, in-8, 30 p. Metz, imp. Blanc.

West (Gratien). — *L'armée d'après les lois militaires* de 1818 et 1868. Changements à introduire dans son organisation, *protection qui lui est nécessaire à l'intérieur de l'Empire,* in-8, 183 p. Dentu.

Wichmann (N.-D.). — *Le Commerce allemand* et le projet de créer une marine de guerre, in-8, 32 p. Guillaumin et Cᵉ.

Wolowski (L.). — *La Banque d'Angleterre* et les Banques d'Écosse, in-8, xi-560 p. Guillaumin et Cᵉ.

— *Mazarin, fragment d'une histoire des relations commerciales* entre la France et l'Angleterre (lu en séance des cinq académies le 14 août 1867), in-4, 20 p. F. Didot et Cᵉ.

— *La question monétaire* à la société d'économie politique, in-8, 14 p. Guillaumin et Cᵉ.

— *Les résultats du traité de commerce de* 1860, in-8, 59 p. Chaix et Cᵉ.

Worms. — *Sociétés par actions* et opérations de Bourse considérées dans leurs rapports avec la pratique, la législation, l'économie politique, l'histoire et les réformes dont elles sont susceptibles, in-8, iii-536 p. Cotillon.

Zaccone (Pierre). — *La poste anecdotique et pittoresque,* in-18 jésus, 309 p. Ach. Faure.

Zeltner (A. de). *La ville et le port de Panama,* in-8, 16 p. Imp. Plon.

Zurcher et Margollé. — *Histoire de la Navigation,* in-18, 407 p. Hetzel.

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE

France.

DEUXIÈME PARTIE

Ville de Paris

TROISIÈME PARTIE.

Algérie et colonies.

QUATRIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

CINQUIÈME PARTIE.

Variétés

FIN DE LA TABLE.

SAINT DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. MOULIN.

ANNUAIRE

DE

ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

PAR

GUILLAUMIN, JOSEPH GARNIER, M. BLOCK

1868

PAR M. MAURICE BLOCK

ET

[illegible] — PAUL BOITEAU — ALF. COURTOIS — JULES DUVAL [illegible] — JULES PAUTET — LEROY-BEAULIEU, ETC.

25e Année

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES

[illegible] de la Collection des principaux Économistes, du [illegible] de l'Économie politique [illegible]

14, RUE RICHELIEU

1868

Nouvelles Publications de la Librairie Guill

DEPUIS JUIN 1867.

Essai sur la Science sociale (Économie politique, mo... tale politique théorique), par M. A. CLÉMENT. 2 vol...

Manuel du négociant, par M. HOFMANN, avec une ... M. PAUL BOITEAU. 1 vol. in-18.......

De l'impôt foncier et des garanties de la propriété ... M. GASTON LE COUPPEY. 1 vol. in-8°.......

La taxe du pain, par M. VICTOR EMION, avec une pré... TOR BORIE. 1 vol. in-8°.......

Mémoire sur la valeur des principales denrées et m... se vendaient ou se consommaient en la ville d'Orl... XIVe, XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, par P. M... in-8°.......

Défense des octrois, par AIMÉ TRESCAZE. 1 vol. in-8°...

Études sur les principaux économistes, par M. G. ... in-8°.......

Insurrection et régénération de la Grèce, par G. ... duction française, par J.-F. MINSSEN et LÉONIDA... in-8°.......

Les enfants assistés à Paris et à Lyon, par M. ... in-8°.......

Le crédit et la Banque internationale, par ASCA... in-8°.......

L'association, son emploi rationnel, par ÉTIENN... in-18.......

Principes de sociologie, par M. F. BARRIER. T. 2e. 1 vo...

Résumé du Cours d'économie politique fait à la F... Nancy en 1865 et 1866, par M. A. de METZ-NOBLAT. 1 v...

Histoire administrative (1789-1815), Frochot, préfet... LOUIS PASSY. 1 vol. in-8°.......

L'industrie et l'octroi de Paris, par M. MICHEL C... de l'Institut. Deux br. in-8°.......

Les chemins de fer en Italie, par M. SCIARD. 1 vol...

Du change et de la liberté d'émission, par M. CASS... in-8°.......

...orique et pratique du change, des arbitrages et des matiè-... et d'argent, par CHARLES LETOUZÉ 2e édition 1 vol. ... 7 fr. 50

...moral et intellectuel des populations ouvrières et de son ... sur le taux des salaires, par PAUL LEROY-BEAULIEU. 1 vol. ... 9 fr.

... discours sur les rapports entre la géographie et l'écono-...tique. — Les puits artésiens du Sahara, par M. JULES DUVAL, in-8° ... 3 fr.

...par actions et opérations de Bourse, par M. ÉMILE WORMS. in-8° ... 7 fr. 50

...Économie politique, Exposé didactique des principes et des ...tions de cette science et de l'organisation économique de la ..., par JOSEPH GARNIER, professeur à l'École des ponts et chaus-... rédacteur en chef du *Journal des Économistes* 6e édit., con-...dément augmentée. 1 fort vol in-18 ... 7 fr 50

... et des devoirs des nations neutres en temps de guerre ...ne, par L. B. HAUTEFEUILLE. 3e édit. 3 vol. in-8°. 22 fr. 50

...é politique en France, par M. DUPONT-WHITE. 1 v. in-8° 4 fr.

...économie politique et financière, par VICTOR BONNET. 1 vol. ... 1 fr.

... socialisme, par M. COURCELLE SENEUIL 1 vol in-8° 7 fr. 50

... de l'Association commerciale depuis l'antiquité jusqu'à nos ... par M. Ernest FRIGNET, 1 vol. in-8° ... 7 fr 50

...légiés de l'ancien régime en France et des privilégiés du ..., par M. D'ESTERNO, 2e vol 1 vol in-8°... 7 fr 50

... de l'impôt en France, par M. J.-J. CLAMAGERAN, 2e partie, in-8° ... 7 fr. 50

...merie et la librairie à l'Exposition universelle de 1867, par ... BOITEAU, in-8° ... 2 fr. 50

...riété et sa rente dans leurs rapports avec l'économie poli-... par M. Ch LEHARDY DE BEAULIEU, 1 vol in-12... 3 fr.

...ocial, par M. Léon WALRAS, 1 vol. grand in-8° ... 5 fr.

... de droit maritime international, par M. HAUTEFEUILLE. in-8° ... 7 fr. 50

...tats du traité de commerce de 1860, par M. WOLOWSKI, bro-... in-8° ... 1 fr.

...abilité des chemins de fer en exploitation, par M. LAMÉ-FLEURY, ...on, 1 vol. gr in-8° cartonné ... 25 fr.

... colonage viticole, par M. Georges DUPUY, 1 vol grand in 18. ... 2 fr. 50

... la réforme et les systèmes pénitentiaires, par Ch. LUCAS... 1 vol. gr. in-18... 3 ...

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE A. [illegible]


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06268 7671

